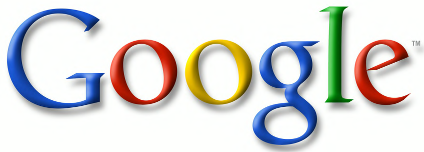


Revue de l'Instruction Publique en Belgique

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. Michel et P. Thomas

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, L. Parmentier et H. Pirenne

TOME XLVI — 1e LIVRAISON



BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, ALPHONSE PICARD, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. Eug. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1903

SOMMAIRE

La *Revue de l'Instruction Publique* paraît par livraisons de 70 à 80 pages. Six livraisons forment un volume ou une année d'abonnement.

Prix de l'Abonnement : Belgique, 6,00 fr.; Étranger, 7,50 fr.

Adresser les communications concernant la rédaction à M. P. THOMAS, *14, Rue Plateau,* à Gand, ou à M. CH. MICHEL, *42, Avenue Blonden*, à Liège ; toutes les autres, à l'éditeur H. LAMERTIN, 20, rue du Marché au Bois, à Bruxelles.

AVIS — La Rédaction ne se charge pas du renvoi des manuscrits non insérés.

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XLVI

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT, LETTRES ET SCIENCES.

COMPTES RENDUS.

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. Michel et P. Thomas

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, L. Parmentier et H. Pirenne

TOME XLVI



BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, ALPHONSE PICARD, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. Eug. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1903

TABLES DE LA CHRONIQUE

DE LA

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE

1903

Les chiffres arabes renvoient aux nos de la Chronique.

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

II. — TABLE DES AUTEURS.

III. — COLLABORATEURS DE LA CHRONIQUE.

MM. P. Bergmans, J. Bidez, H. Bischoff, F. Cumont, G. Des Marez, E. Dony, J. Feller, A. Grégoire, H. Grégoire, O. Grojean, J. Haust, M. Huisman, M. Jacques, M.-A. Kugener, G. Lacour-Gayet, M. Laurent, P. Lejay. Ch. Leroux, H. Lonchay, F. Magnette, Ch. Michel, L. Parmentier, O. Pecqueur, H. Pirenne, G. Remacle, R. Reuss, P. Thomas, V. Tourneur, M. Wilmotte.

DU CHOIX DES MOTS CHEZ LES ATTIQUES

A PROPOS D'UN PASSAGE DES CAVALIERS D'ARISTOPHANE.

Il s'agit de cet endroit de la parabase des *Cavaliers* où, se plaignant de la versatilité des Athéniens et de leur ingratitude envers ses prédécesseurs et rivaux, le poète arrivé à Cratinos s'exprime de la sorte (v. 526 et ss.) :

εἶτα Κρατίνου μεμνημένος, ὃς πολλῷ ῥεύσας ποτ' ἐπαίνῳ
διὰ τῶν ἀφελῶν πεδίων ἔρρει, καὶ τῆς στάσεως παρασύρων
ἐφόρει τὰς δρῦς καὶ τὰς πλατάνους καὶ τοὺς ἐχθροὺς προθελύμ-
[νους.

De l'avis de tous les éditeurs, le premier vers est à condamner comme violant la plus élémentaire des règles du goût. Pour ma part, si convaincu que je sois qu'en matière de goût il est toujours scabreux de contredire au sentiment de tous, je ne crains pas d'appeler de cette condamnation qui, selon moi, porte à faux, la règle qu'on invoque n'étant qu'une convention arbitraire, un pur préjugé de notre rhétorique. Le cas est plus de conséquence qu'on ne se le figure, car de l'authenticité du passage découle celle de quantité d'autres qu'on a cherché à amender sans plus de raison.

Ce n'est pas, il faut le reconnaître, sans sérieuse apparence que le vers en question a paru suspect. Non pas, entendons-nous bien, à cause de la forme moins usitée *ῥεύσας*, que certains prétendent n'être pas attique. Cette assertion est non seulement dénuée de preuves, mais elle est formellement démentie par des textes [1]. La vraie objection se tire du double

---

1 Chez les Attiques, *ῥέω* fait au futur *ῥυήσομαι* et à l'aor. *ἐρρύην*. Mais on trouve *ῥεύσομαι* dans Cratès (t. II, p. 238, Meineke) et dans Phérécrate (II, 316); *ἔρρευσα* dans Lycurgue *Leocr.* 96, dans ps.-Euripide, *Dan.* 32, et

emploi de *ῥεύσας* et *ἔρρει*. Voilà qui a paru inadmissible. Comme il arrive en pareil cas, chacun y est allé de sa conjecture, de sorte que dès à présent nous avons le choix entre une quinzaine de leçons quelconques, moins plausibles les unes que les autres, et il n'y a pas de raison pour qu'on s'en tienne là.

Si pourtant nous nous trompions, et si le texte, tel que nous le donnent les quinze manuscrits existant de la pièce, était bien le texte d'Aristophane? Tel est le point qu'il s'agit d'examiner. Constatons d'abord qu'au regard de la clarté et du sens, rien dans la leçon traditionnelle ne laisse à désirer. Un poète « regorgeant de louanges » *πολλῷ ἐπαίνῳ ῥεύσας*, n'est pas moins régulier que *πόλις χρυσῷ ῥέουσα* « une cité regorgeant d'or [1] ». Et d'autre part nul, je suppose, ne trouvera à redire à *ἔρρει διὰ πεδίων* « il roulait par des plaines ». Rédigée avec toute la platitude que comporte une analyse grammaticale, la phrase revient à ceci : *εἶτα Κρατίνου μεμνημένος, ὅς, ὅτε πολλῷ ἔρρευσε* ou *ἐρρύη ποτ' ἐπαίνῳ, ἔρρει διὰ τῶν ἀφελῶν πεδίων*. « Il lui est souvenu de Cratinos, qui jadis regorgea de louanges : il roulait par les plaines unies, déchaussant sur son passage chênes, platanes et adversaires, et les charriait avec leurs racines. » L'une et l'autre expression est correcte et claire. Ce qui nous choque, c'est de les voir employées concurremment dans la même phrase.

Cela nous choque, mais ne choquait pas les Grecs. J'irai plus loin : non seulement cela ne les choquait point, mais visiblement ils se complaisaient à pareilles rencontres de mots et s'en amusaient. Écoutons là-dessus le poète lui-même dans les *Nuées* (v. 352) :

Κλεώνυμον αὗται τὸν ῥίψασπιν ἰδοῦσαι,
ὅτι δειλότατον τοῦτον ἑώρων, ἔλαφοι διὰ τοῦτ' ἐγένοντο.

---

dans tous les Atticistes postérieurs. De même *φεύγω*, en attique, fait *φευξοῦμαι* et *φεύξομαι; ἄχθομαι, ἀχθέσομαι* et *ἀχθεσθήσομαι*, et tel est le cas de quantité de verbes. *Ρεύσας* n'a été suspecté qu'à cause du voisinage de *ἔρρει*, c'est Lobeck qui en fait la remarque : *exemplum pro ratione valeret, nisi iteratione ejusdem verbi suspectum esset* (ad Phrynichum, p. 739).

1 Eurip. *Troyennes*, v. 995; autres exemples probants dans le Commentaire de M. Blaydes.

Faites l'analyse, vous verrez que l'incidente avec *ἑώρων* est à ce point inutile au sens, que rien n'empêche de la supprimer. Si l'auteur s'en est avisé, force nous est bien d'admettre que c'est qu'il prenait plaisir à la répétition [1].

De même au début de la parabase de la *Paix* (v. 729) :

ἡμεῖς δὲ τέως τάδε τὰ σκεύη παραδόντες
τοῖς ἀκολούθοις δῶμεν σώζειν,

c'est à coup sûr de parti pris que le poète a mis *δῶμεν* après *παραδόντες*. Il est vrai que Meineke change *δῶμεν* en *φῶμεν*. Pourquoi cela? Si ce n'est par l'unique considération que cette façon de dire ne serait pas la nôtre.

Et cet autre vers des *Nuées* (v. 272) :

εἴτ' ἄρα Νείλου προχοαῖς ὑδάτων χρυσέαις ἀρύεσθε πρόχοισιν.

Élégance pour Aristophane [2], jeu de mots insipide pour M. Kock, qui en est tellement offusqué qu'il propose de mettre à la place de *προχοαῖς* n'importe quelle épithète de *ὑδάτων*.

J'ai relevé dans le poète grec une multitude d'exemples du même genre. Mais j'ose croire que ceux que nous fournit la seule pièce des *Cavaliers* suffiront à ma démonstration. En voici un second, tout pareil à celui qui fait l'objet de cette note, et non moins tourmenté par les éditeurs (v. 627) :

ὁ δ' ἄρ' ἐλασίβροντ' ἔπη
τερατευόμενος ἤρειδε κατὰ τῶν ἱππέων,
κρημνοὺς ἐρείδων...

Encore une fois, *ἔπη ἤρειδε* est excellent (Photius : *ἤρειδε, σφοδρῶς κατηγόρει*) et se lit ailleurs (*Nuées*, 1375 : *ἔπος πρὸς ἔπος ἠρειδόμεσθα*); *κρημνοὺς ἐρείδων* ne l'est pas moins, *κρημνούς* ayant le sens de *ῥήματα ἱππόκρημνα* : *κρημνοὺς ἐρείδειν* pouvait se dire en un mot, *κρημνηγορεῖν*. Rien donc de plus net que la phrase soi-disant fautive du poète. Comme la

---

1 Lisez d'ailleurs tout le passage (vv. 348 à 355), huit vers où vous trouverez six fois le verbe *ὁρᾶν*, quatre fois le verbe *γίγνεσθαι*.

2 On trouverait sans peine des tours de phrase semblables dans les poètes français antérieurs à Malherbe. Voici deux vers de Regnier, assez étranges pour nous, mais qu'Aristophane aurait signés :

Que je sois sans sujet aux larmes si sujette.
Cependant me jurant tu m'en dis des injures.

précédente, elle se décompose ainsi : ὁ Παφλαγὼν ἔπη ἱερατευόμενος ἤρειδε κατὰ τῶν ἱππέων, κρημνοὺς γὰρ ἤρειδε. En essayant de la corriger, les éditeurs n'ont réussi qu'à y introduire du charabia.

Troisième exemple (v. 912 et ss.) :

> ἐγώ σε ποιήσω τριη-
> ραρχεῖν, ἀναλίσκοντα τῶν
> σαυτοῦ, παλαιὰν ναῦν ἔχοντ',
> εἰς ἣν ἀναλῶν οὐκ ἐφέξεις,

c'est-à-dire ἐγώ σε ποιήσω ἀναλίσκειν τῶν σαυτοῦ, οὐκ ἐφέξεις γὰρ ἀναλῶν. Cette fois c'est Cobet qui prend sur lui d'effacer ἀναλίσκοντα τῶν σαυτοῦ. Comment donc font les éditeurs pour ne pas s'apercevoir à la fréquence des cas que c'est leur critique, et non le texte, qui est en défaut? On remarquera que je m'en tiens aux *Cavaliers*. Je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tous les endroits où les commentateurs ont mis en note : *hoc verbum tam brevi intervallo repetitum displicet*, ou même *ne ferri quidem potest*. Genre de remarque à remplir d'aise un Vaugelas, mais qui sans nul doute ferait ouvrir de grands yeux à un Grec de l'époque de Périclès [1].

---

1 On peut me croire quand je dis que le choix m'embarrasse :

> ὦ παῖδες, ὦ γυναῖκες, οὐκ ἠκούσατε;
> τί δρᾶτε; τοῦ κήρυκος οὐκ ἀκούετε;
> *Acharn.*, v. 1004 (Dobree : οὔκουν ἀνύσατε;)
> καὶ ποταμῶν ζαθέων κελαδήματα
> καὶ πόντον κελάδοντα βαρύβρομον.
> *Nuées*, 283 (M. Blaydes : στενάχοντα)
> οὐ γὰρ ἔθ' οἷός τ' εἴμ' ὑπερέχειν τῆς ἀντλίας·
> αὐτὴν ἄρ' οἴσω συλλαβὼν τὴν ἀντλίαν.
> *Paix*, 17 (M. v. Leeuwen : τὴν κάρδοπον)
> νῦν δὲ ξὺν ὅπλοις
> ἄνδρες ὁπλῖται διαταξάμενοι.
> *Guêpes*, 359 (Hamaker : πλεῖστοι)
> ἰκτῖνος-φανεὶς ἑτέραν ὥραν ἀποφαίνει
> ἡνίκα πεκτεῖν ὥρα προβάτων πόκον.
> *Oiseaux*, 713 (Meineke : καιρός)
> φλογὶ φέγγεται δὲ λειμών...
> σὺ δὲ λαμπάδι φλέγων
> *Gren.* 350 (M. Blaydes : φαίνων).

Je m'arrête. Car c'est bien ici le cas de dire avec Molière : quand nous

Et ce ne sont pas que les verbes que le comique traite de la sorte; aussi bien que les verbes les noms, aussi bien que les noms les adjectifs, conjonctions, adverbes, tours et constructions de phrase, tout en un mot est soumis à sa fantaisie. Citez-moi un poète moderne qui oserait écrire (je ne sors pas des *Cavaliers* et je cite au hasard) :

244 *ἄνδρες ἐγγύς· ἀλλ᾽ ἀμύνου κἀπαναστρέφου πάλιν...*
ἀλλ᾽ ἀμύνου καὶ δίωκε
[προδιδόντας.
519 *καὶ τοὺς προτέρους τῶν ποιητῶν ἅμα τῷ γήρᾳ*
τοῦτο μὲν εἰδὼς ἅπαθε Μάγνης ἅμα ταῖς πολιαῖς
|καταιούσαις

602 *ἐμβαλόντες ἀνεφρυάξανθ᾽· ἱππαπαῖ τίς ἐμβαλεῖ;*

747 *ὦ Δῆμ᾽, ἵν᾽ εἰδῇς ὁπότερος νῷν ἐστί σοι*
εὐνούστερος, διάκρινον, ἵνα τοῦτον φιλῇς

1082 *τὴν τούτου χεῖρ᾽ ἐποίησεν*
Κυλλήνην ὀρθῶς, ὁτιή φησ᾽ ἔμβαλε κυλλῇ.
— οὐκ ὀρθῶς φράζει· τὴν Κυλλήνην γὰρ ὁ Φοῖβος
εἰς τὴν χεῖρ᾽ ὀρθῶς ᾐνίξατο τὴν Διοπείθους

1132 *εἴ σοι πυκνότης ἔνεστ᾽*
ἐν τῷ τρόπῳ, ὡς λέγεις,
εἰ τούσδ᾽ ἐπίτηδες — τρέφεις.

Tout cela de nos jours passerait pour autant de négligences, et les éditeurs ne se font pas faute à l'occasion d'y remédier. N'y a-t-il pas là de quoi donner à réfléchir? Et ne voit-on pas que notre goût, puisque goût il y a, n'est pas celui des Grecs? C'est qu'en effet, et voilà le point, notre art d'écrire nous vient, non de ceux-ci, mais des Latins, et que notre esprit à notre insu est asservi à une routine. La fameuse règle qui nous interdit de répéter à courte distance une tournure ou un

---

serons à cent, nous ferons une croix. Voit-on le danger, pour ne rien dire de plus, de ces corrections? Allemands, Anglais, Néerlandais que nous sommes, ne nous exposons pas à remontrer en fait de goût, comme nous ne le faisons que trop, hélas! en fait de langage, au plus raffiné des auteurs attiques.

mot, les Grecs ne la connaissaient pas. Et combien ils avaient raison! Quel est celui de nous qui en écrivant ne se soit pas impatienté d'avoir à substituer au mot propre qui s'offre d'abord à la pensée un synonyme souvent incolore et inexpressif! Pascal toujours trouvait cette préoccupation puérile, lui qui disait : « Quand dans un discours se trouvent des mots répétés et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il faut les laisser, c'en est la marque [1]. »

Les Attiques étaient sur ce point de l'avis de Pascal; et ils usaient de cette précieuse liberté à toute occasion, en vers comme en prose [2], dans la tragédie et dans l'ode non moins que dans la comédie. Prenez le prologue des *Suppliantes* d'Euripide, le mot **χθών** à ses divers cas s'y lit six fois en quarante vers, et, ce qui est aggravant, chaque fois mis en vedette au pied final. Et si vous objectez qu'Euripide n'attachait guère d'importance à ses prologues, ouvrez n'importe laquelle de ses tragédies et cherchez vous-même; ou plutôt lisez le petit chœur qui dans les *Grenouilles* prélude au débat

---

1 *Pensées*, édit. de E. Havet, p. 110. Et nous empruntons à Havet une réflexion de Méré à propos de César (ce César surnommé à bon droit le plus attique des écrivains latins) : « Ce grand homme, a-t-on dit, était persuadé que la beauté du langage dépend beaucoup plus d'user des meilleurs mots que de les diversifier, et s'il était content d'une expression, il ne s'en lassait point, et ne craignait pas non plus d'en lasser les autres. » — Sainte-Beuve a écrit quelque part : « Il est très remarquable de voir combien, sous Louis XIV, la langue française dans toute sa pureté se composait d'un petit nombre de mots qui revenaient sans cesse avec une sorte de charme dans le discours. » Ce que les classiques français faisaient par pénurie et nécessité, les Grecs le faisaient par choix. Quand ils avaient trouvé le terme propre, ils s'y tenaient.

2 Xénophon surtout est curieux à lire à ce point de vue. Voici de lui deux échantillons pris dans l'*Anabase* et choisis entre une infinité d'autres : I, 6,3, *ὁ δ' Ὀρόντας νομίσας ἑτοίμους εἶναι αὐτῷ τοὺς ἱππέας γράφει ἐπιστολὴν παρὰ βασιλέα, ὅτι ἥξοι ἔχων ἱππεῖς ὡς ἂν δύνηται πλείστους· ἀλλὰ φράσαι τοῖς ἑαυτοῦ ἱππεῦσιν ἐκέλευεν...* — III, 4,19 : *ἀνάγκη γάρ ἐστιν ... ἢ ὁδοῦ στενωτέρας οὔσης ἢ ὀρέων ἀναγκαζόντων, ἐκθλίβεσθαι τοὺς ὁπλίτας .... ὥστε δυσχρήστους εἶναι ἀνάγκῃ ἀτάκτους ὄντας· ὅταν δ' αὖ διάσχῃ τὰ κέρατα, ἀνάγκη διασπᾶσθαι* (où Cobet supprime le second *ἀνάγκη*, sans en être plus avancé, car de compte fait il en reste toujours trois).

entre Eschyle et Euripide (vv. 814 à 829). S'il est un morceau travaillé avec soin, c'est bien celui-là, où Aristophane a mis tout son art et son talent à imiter la manière d'Eschyle. Ce qui n'empêche pas que sur les seize vers qui le composent l'adjectif *δεινός* revienne trois fois, non bien entendu comme une épithète vague, mais comme un terme essentiel et choisi à dessein. Et je n'ai garde de m'en plaindre, si ce n'est quand, traducteur consciencieux, je me torture l'esprit à chercher des équivalents en français.

Ne prêtons pas aux Grecs nos scrupules étroits et nos mesquineries. Il est des négligences voulues. Ceux-là le savent bien qui ont étudié de près l'histoire des arts du dessin. C'est avant tout par la liberté et la souplesse de leur facture, c'est par cette touche ingénue et prime-sautière qui n'a rien du métier, que les grands artistes de la Grèce l'emportent sur ceux qui ont succédé. Si dégagé, si affranchi de nos conventions et de nos élégances est leur idéal, qu'il faut pour le saisir et l'apprécier une longue initiation, alors que les œuvres compassées de l'époque romaine, n'excédant pas notre portée, s'imposent du premier coup par leur correction même.

Il n'en va pas autrement des écrivains du grand siècle, et surtout des comiques. Eux aussi ont ce caractère de perfection aisée qui à première vue nous étonne et parfois nous déconcerte. N'épiloguons pas sur leur style et faisons leur crédit de nos exigences pédantes, en quoi, bien plus qu'en pesant des syllabes, nous nous montrerons véritablement atticistes. Les Attiques sont nos maîtres et nos modèles. S'il est trop tard peut-être pour les imiter en tout, du moins sachons à leur endroit secouer le joug du latinisme, pour parler avec La Bruyère, et abdiquer nos préventions et nos partis pris. A mesure qu'on se pénètrera davantage de leur génie, on trouvera plus de charme à leur laisser aller et à leurs hardiesses.

Alphonse Willems.

Bruxelles.

LA CONVERSION DES JUIFS BYZANTINS AU IXe SIÈCLE

On a conservé la formule d'abjuration que l'Église grecque du moyen âge imposait aux juifs avant le baptême. Ce curieux document, dont Cotelier donna en 1672 une édition souvent reproduite [1], bien qu'incomplète, vient d'être republié partiellement par nous d'après des manuscrits plus corrects [2]. Des arguments intrinsèques nous avaient conduit à fixer vers le Xe siècle la date de la rédaction développée qui nous est parvenue. En effet, d'une part elle ne peut avoir été composée qu'après l'hérésie des iconoclastes, lorsque l'orthodoxie eut été officiellement rétablie (842 apr. J.-C.); d'autre part l'âge et la nature de nos manuscrits ne permettent pas de leur supposer un archétype de beaucoup postérieur à cette époque [3]. Des raisons historiques que nous n'avions pas aperçues tout d'abord, rendent possible, pensons nous, de préciser davantage le moment où cette pièce liturgique a été composée, ou plutôt remaniée, et de déterminer les circonstances qui ont amené son introduction dans le rituel de Constantinople.

Quelques restrictions qu'il ait apportées à leurs droits civils, Justinien permit cependant aux Juifs l'exercice de leur religion, tout en le soumettant à une étroite surveillance.

---

1 Notamment dans Migne, *Patr. grecque*, t. I, col. 1456 ss.

2 *Festheft der Wiener Studien zum sechzigsten Geburtstage von Prof. Bormann*, Vienne, 1902, p. 230 ss.

3 Aux raisons que j'ai fait valoir dans l'article des *Wiener Studien* (p. 231), s'en ajoute une autre qui paraît péremptoire. La formule abrégée insérée par Goar dans son *Euchologium*, se retrouve dans le *Laurentianus*, IX, 8 (f. 255v) qui date du XIe siècle; cf. Bandini, *Bibl. Laur.*, I, p. 400.

Mais, malgré le respect des juristes pour la législation de ce prince [1], le peuple d'Israël connut, durant les temps qui suivirent, d'étranges alternatives de tolérance et de rigueur. La politique pratiquée à son égard fut en général celle qu'on adopta envers les autres dissidents. Quand l'empire est troublé par des dissensions intestines ou menacé de dangers extérieurs, la surveillance des autorités se relâche; dès que le pouvoir central redevient puissant, il cherche à rétablir ou du moins à fortifier l'unité religieuse, qui tenait lieu aux Byzantins de nationalité.

C'est ce qui se passa au début du VIIIe siècle quand Léon l'Isaurien, le restaurateur de l'empire, eut vaincu les Arabes et assuré son pouvoir : en 723, il publia, une novelle, par laquelle, avec une rudesse de soldat, il imposait le baptême à tous les juifs et tous les montanistes : les premiers feignirent de se soumettre, les seconds préférèrent se brûler ensemble à jour nommé dans leurs églises [2]. Mais presqu'immédiatement après se produisit une diversion opportune. En 726, l'édit de Léon contre le culte des images marque le commencement du grand schisme qui devait, durant plus de cent ans, servir merveilleusement les intérêts de la Synagogue. Les empereurs iconoclastes, absorbés par la lutte contre les prêtres orthodoxes et les moines, et que certaines affinités de doctrines rapprochaient d'ailleurs du judaïsme, laissèrent à celui-ci une liberté presque complète. On vit alors, en dépit des anciennes lois, ses adeptes se livrer à une active propagande, et faire de nombreux prosélytes dans les provinces d'Europe comme dans celles d'Asie [3]. La situation se modifia dès que la paix entre chrétiens eut été rétablie. Dans la seconde moitié du IXe siècle, Photius, qui combattit personnellement les pauliciens, qui envoya des missions chez les Bulgares et les Russes, et essaya même de

---

1 La loi de Justinien est fondamentale : elle est encore rappelée dans la novelle de Léon VI, citée plus bas (p. 11, n. 1).

2 Lebeau, éd. St Martin, t. XII, p. 128; Mortreuil, *Hist. droit byzantin*, t. I, p. 348.

3 Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, p. 273; Graetz, *Hist. des Juifs* (trad. Bloch), t. III, p. 345. — La Phrygie comptait d'importantes colonies israélites sous le règne de Michel II (820-829); cf. *Theophan. Continuatus*, II, 3 (p. 42, éd. Bonn.).

convertir les musulmans [1], devait s'attacher à arrêter les progrès d'une secte qui grandissait au sein de l'empire. Les efforts qu'il fit pour étendre de toutes parts avec l'autorité de l'Église l'influence de Byzance, furent partout énergiquement secondés par Basile le Macédonien (867-885). Celui-ci inaugura aussi à l'égard des israélites une politique nouvelle : répugnant à persécuter ou à détruire une population industrieuse, il s'attacha à la gagner par la persuasion et à la conquérir par des faveurs. Son petit fils Constantin Porphyrogénète nous raconte [2] qu'il institua des conférences contradictoires — comme autrefois Justin l'avait fait pour les manichéens [3] — où les juifs étaient tenus de prouver la vérité de leur religion ou de reconnaître celle du christianisme. Un moyen plus efficace fût l'offre de sommes considérables et d'honneurs, ainsi que l'exemption des charges qui pesaient sur eux, accordée aux convertis. Les chroniqueurs rapportent, non sans quelque exagération, que l'empereur réussit, par ces moyens, durant les années 874-875, « à baptiser tous les Hébreux qui vivaient alors sous son sceptre [4] ». Certainement beaucoup d'entre eux se laissèrent convaincre par ces arguments peu théologiques, — il eût sans doute été dangereux de refuser les présents du Macédonien, — et ils acceptèrent, au moins en apparence, l'orthodoxie avec les avantages qu'elle leur apportait. Seulement ils l'abandonnèrent dès que les circonstances le permirent : après la mort de Basile, ils s'empressèrent de retourner à la foi de leurs pères [5]. Une réaction

---

1 Cf. Hergenröther, *Photius*, t. II, p. 594 ss.

2 *Vita Basil.* c. 95 (*Theoph. contin.*, p. 341 Bonn), cf. infra p. 6. n. 7-15. — Le récit de Constantin est explicitement confirmé dans la novelle de Léon VI, citée plus bas.

3 Cf. Mercati, *Per la vita e gli scritti di Paolo Persiano*, dans *Studi et Testi*, V (Rome, 1901), p. 190 ss.

4 Pseudo-Syméon Mag. c. 10 (p. 691 Bonn) : *Τῷ ζ' καὶ τῷ η' αὐτοῦ ἔτει βαπτίζει ὁ Βασίλειος πάντας τοὺς ὑπὸ χεῖρα αὐτοῦ Ἑβραίους διδοὺς αὐτοῖς ἀξίας καὶ δῶρα πολλά.* Cf. Leo Gramm. p. 471 D (= 256, 10 Bonn); Zonaras, XVI, 10, p. 473 D, et les auteurs cités par Muralt, *Chron. byz.*, à l'année 874. — Constantin (*l. c.*) dit seulement *πολλοὺς τοῦ ἐπικειμένου καλύμματος τῆς πηρώσεως ἐλευθέρωσε.*

5 Constantin Porph., *l. c.*

violente ne tarda pas à se produire contre eux. Léon VI (886-911) promulga une novelle [1] qui infligeait le châtiment réservé aux apostats, c'est-à-dire la mort, à celui qui serait convaincu « d'avoir déserté les rites chrétiens pour retourner aux mœurs et aux doctrines juives ». Ce fut le commencement d'une ère de persécution, qui provoqua l'émigration hors des frontières de l'empire d'une partie de la population israélite [2].

A défaut de preuve positive, on serait déjà tenté de supposer que notre formule d'abjuration remonte à l'époque où Basile, pour parler comme son biographe, « enveloppait dans ses rets, pour le soumettre au Christ, le peuple circoncis et au cœur endurci » [3]. L'autorité ecclésiastique dut en effet se préoccuper à ce moment des cérémonies à imposer à cette foule de néophytes. La tradition manuscrite vient appuyer cette hypothèse, car la formule relative aux juifs y est souvent jointe à une autre analogue, qui concerne les manichéens, et l'on a démontré que celle-ci fut composée vers l'année 870 sur l'ordre de Photius [4]. N'est-il pas naturel de supposer que le savant patriarche est aussi l'inspirateur de la première pièce, qui ne le cède pas à la seconde en précision érudite?

Un argument plus fort que ces présomptions nous est fourni par un document remarquable qui, dans plusieurs manuscrits [5], fait suite à la rétractation des erreurs judaïques. Il a pour auteur un membre du clergé, antisémite fougueux, qui n'hésite pas à se poser en adversaire de l'empereur (texte p. 12, l. 9 et p. 13, l. 7). Les termes dont se sert cet anonyme, et qui sont presque identiques à ceux qu'emploient les historiens (p. 13, l. 14 ss.), prouvent à l'évidence que cet empereur est Basile Ier, et les événements que les chroniqueurs rapportent sèche-

---

1 Léon, *Nov.* LV.

2 Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, p. 275.

3 Constantin, *l. c.* : *ἔθνος περίτμητον* (*ἀπερίτμητον* ed.) *καὶ σκληροκάρδιον εἰς τὴν ὑποταγὴν σαγηνεύει Χριστοῦ.*

4 Brinkmann, *Die Theosophie des Aristokritos* (*Rhein. Mus.* XLI), 1896, p. 273 et *Alexandri Lycopol. disputatio*, 1895, préface, p. XXVI.

5 Dans le *Palatinus* 233, *saec.* XIV, f. 106 ss.; le *Vallicellianus* 80 (F, 13), *saec.* XIII, f. 176-182; le *Parisinus* 1372, *saec.* XV, f. 21-34. — Nos extraits sont tirés du *Parisinus*.

ment, sont éclairés d'un jour curieux par ce texte nouveau. Nous voyons que la politique d'assimilation adoptée par le prince, avait suscité dans une partie du clergé une opposition violente. Le parti de la cour, s'inspirant d'intérêts profanes, se préoccupait plus de la quantité des conversions que de leur qualité, il tendait à faire de la cérémonie du baptême une simple formalité, et comptait sur la connivence de prêtres complaisants (p. 14). Les courtisans avaient été jusqu'à soutenir qu'une renonciation aux usages du judaïsme, prononcée en présence de l'empereur, était suffisante (p. 14, l. 2, l. 8). Le théologien fort instruit, qui combat ces tendances nouvelles, rappelle ses adversaires au respect des règles canoniques; il oppose aux latitudinaires les traditions sacrées de l'Église, et met en garde contre les dangers des conversions mensongères. Il est révolté aussi de l'élévation soudaine de certains juifs, anciens corroyeurs (nous ne savons de qui il s'agit) que la faveur du prince a portés au faîte des honneurs (p. 13). Mieux que tout exposé, quelques extraits de ce discours feront comprendre sa portée et saisir l'esprit dont il s'inspire :

Λόγος διαλαμβάνων ὅτι οὐ χρὴ ταχέως ἐπιτιθέναι χεῖρα βαπτίζουσαν Ἑβραίοις εἰ μή τις ἀκριβῶς τούτους πρότερον δοκιμάσῃ.

Τὴν ἀλήθειαν ἀρχὴν εἶναι τῶν τοῦ Θεοῦ λόγων ὁ μέγας ἡμᾶς διδάσκει Δαβὶδ καὶ πάντων αὐτὴν ἰσχυροτέραν ὁ σοφὸς ἀποδείκνυσιν Ἔσδρας. εἰ δὲ ταῦτα τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον, οὐδὲν ἄρα τῆς ἀληθείας ἀναγκαιότερον οὐδὲ προτιμότερον, καὶ χρὴ ταύτῃ μᾶλλον ἡμᾶς πειθομένους τὰ μαρτύρια τοῦ Θεοῦ λαλεῖν ἐναντίως βασιλέων ἀνεπαισχύντως· εἴη δ'ἂν τῶν μεγίστων ἓν μαρτυρίων |καὶ| τὸ μὴ δεῖν ταχέως ἐπιτιθέναι χεῖρα βαπτίζουσαν Ἑβραίοις ἀλλὰ νόμοις εὐαγγελικοῖς πειθομένους καὶ κανόσι στοιχοῦντας ἀποστολικοῖς τε καὶ πατρικοῖς προσεχόντως ἐπὶ τὸ βαπτίζειν ἰέναι καὶ τοὺς προσιόντας ἐπιγινώσκειν (f. 22) *ἀπὸ τῶν καρπῶν αὐτῶν, ἵνα μὴ λάθωμεν διδόναι τὰ ἅγια τοῖς κυσὶ καὶ τοῖς χοίροις τοὺς μαργαρίτας <καὶ> τοῖς ἀναιδέσι καὶ ἀκολάστοις τὰ τέλεια τῆς ἡμετέρας δόγματα πίστεως, οἳ μετὰ τὸ μαθεῖν ἅπερ οὐκ ᾔδεισαν, ὁπλίζονται δι' αὐτῶν καθ' ἡμῶν.*

6. *ταύτην* cod. — 10. l. *μαρτύριον?* — *καὶ* del. — 16. *καὶ* add.

« Le premier fruit du christianisme est le renoncement au monde. Les fidèles de l'Église primitive vivaient dans la pauvreté et souffraient les persécutions. Si un israélite est disposé à se convertir pour les imiter, il est digne de recevoir le baptême. »

Εἰ δὲ τοιοῦτον οὐδὲν ἐνόησεν ὅλως, μὴ ὅτι γε κατάκρισιν λελογισμένην ἠγάπησεν, ἀλλ' ἔτι ταῖς Ἰουδαϊκαῖς ματαιότησιν κάτοχος ὤν, βυρσοδεψῶν τε καὶ κυνείᾳ κόπρῳ καὶ βρόμῳ παντοδαπῷ συμφυρόμενος καὶ Χριστιανοῖς μὲν μηδ' ἀντοφθαλμῶν, δημοσιακοῖς δὲ βάρεσιν ὑποκείμενος καὶ τοῖς ἐπηρεασταῖς ἐκκείμενος ἅπασι καὶ τῶν ἀναγκαίων αὐτῶν σπανιζόμενος, εἰ οὕτως ἔχων μετάκλητος αὐτίκα παρὰ τοῦ τὰ μέγιστα δυναμένου γένοιτο, καὶ χρηματισθείη μὲν ἐκ πρώτης, δέξαιτο δὲ πληροφορίαν ὡς ἀπαλλαγείη λοιπὸν τοῦ δυσώδους ἐπιτηδεύματος καὶ τῶν δημοσιακῶν βαρῶν καὶ τῶν ὅσοι μέχρι νῦν ἐπηρέαζον, καὶ κατασταίη ἡμῶν ἐπικρατὴς τῶν αὐτὸ τοῦτο Χριστιανῶν, ζῶν δὲ βίον ἀργὸν καὶ ἄπονον ἕξει παρ' ὅλην ἑαυτοῦ τὴν ζωὴν χορηγούμενα τὰ χρειώδη, καὶ ἀξιωμάτων, ὧν οὐδ' ὄναρ εἶδεν, ἐπιβήσεται, καὶ τῶν ἐπὶ τοῦ τόπου τὴν εὖ γεγονυῖαν εἰς γάμους λήψεται, εἰ τοιούτων πεπληροφορημένος τυχὼν ὑποσχέσεων τὸν Ἰουδαϊσμὸν ἐξομόσαιτο καὶ τὸν χριστιανισμὸν διαπαίξων βαπτίσαιτο, τοῦτον οὐκ ἂν εἴποιμι Χριστιανὸν ἐγώ ποτε. μὴ οὕτω μανείην μηδὲ τὸν χριστιανισμὸν ἀρνησαίμην· οὐ γὰρ Χριστῷ καὶ ταῖς ἐκείνου πεισθεὶς ἐπαγγελίαις εἵλετο χριστιανίζειν, ἀλλὰ χρυσοῦ καὶ κοσμικῶν ὑποσχέσεων ἡττηθεὶς ὑπεκρίνατο τέως, καὶ μέλλει καιροῦ τυγχάνων, ἀναστρέφειν ὥσπερ ὗς εἰς τὸν ἴδιον βόρβορον, ἐπεὶ καὶ περιστάσεως χωρὶς τοιοῦτον ἄνωθεν τὸ Ἑβραϊκὸν φῦλον εὐσεβοῦν μὲν τοῖς ῥήμασι, δυσσεβοῦν δὲ τοῖς πράγμασιν.

1. *οὐδὲν οὐδὲν* cod. — 9. *δυσώδου* cod. — 11. *ἡμᾶς* cod. — 16. *ἐξομώσατο* cod. 7-15. Cf. Constantin Porph., *Vita Bas.* 95: *προσθεὶς δὲ καὶ ἀξιωμάτων τοῖς προσερχομένοις διανομὰς καὶ τοῦ βάρους τῶν προτέρων ἀπαλλάξας φόρων καὶ ἐπιτίμους ἐξ ἀτίμων ποιεῖν κατεπαγγειλάμενος.* Leo Gramm. p. 471 D (= 256,12 Bonn): *ἀναδεξαμένων αὐτοὺς* (*τοὺς Ἑβραίους*) *πάντων τῶν ἐν ἀξίαις φιλοφρονησάμενος καὶ δῶρα παρασχόμενος πολλά...* — 21. *ὑπεκρίνετο* cod. — 22. *εἰς*] *ἐπὶ* cod. — 24. *εὐσεβοῦ* cod.

L'auteur combat ensuite longuement, à l'aide de citations de St Paul et des Pères, l'amour des biens temporels qu'il reproche aux israélites. Il prend ensuite à partie les zélateurs

chrétiens qui croient racheter à prix d'argent des âmes vouées à la damnation (f. 27 : *ἀντιπίπτει τοῖς τοῦ Χριστοῦ νόμοις ὁ κατά τινα δόσιν ἢ ἐπαγγελίαν σωματικὴν ἐπὶ τὸ βάπτισμα προάγων Ἑβραῖον*) et les infidèles qui, feignant de se convertir, conservent leurs usages impies. Puis il continue :

F. 27v. ***Ἐπιτριβεῖεν οἱ κόλακες ἀρκετὸν εἶναι παραληροῦντες εἰ μόνον ἐπὶ βασιλέως ἀποτάξαιτό τις Ἑβραῖος τοῖς παλαιοῖς νομίμοις, ἡμεῖς δὲ τοῖς θείοις κανόσι στοιχοῦντες καὶ ταῖς ἐκκλησιαστικαῖς εἴτ' οὖν ἀποστολικαῖς καὶ πατρικαῖς ἑπόμενοι παραδόσεσι τὸν πάσης χωρὶς ὑποσχέσεώς τε καὶ δόσεως ἀνθρωπίνης ἐκ καθαρᾶς καὶ ἀσχηματίστου προθέσεως ἐπὶ τὴν τοῦ Χριστοῦ μεταχωροῦντα πίστιν λελογισμένως δεχόμεθα, καὶ θριαμβεύειν ἐπιτρέπομεν οὐκ ἐπὶ βασιλέως ἀλλ' ἐπ' ἐκκλησίας Θεοῦ καὶ ἐπισκόπων καὶ ἱερέων τὰ ἴδια ἔθη καὶ ἐπιτηδεύματα, οὐκ αὐτοῦ πρῶτον ταῦτα λέγοντος ἢ γράφοντος, ὥς τινες ἀπαιτοῦσιν (τοῦτο γὰρ ἡμᾶς ἐξαγορεύειν μᾶλλον ἔστιν ἤπερ ἐκεῖνοι), ἀλλ' αὐτὸν εἰς τοῦτο κατὰ τὸν κανόνα συνωθοῦντες, ὡς ἄν, εἴ τι κακούργως παραλείποι, διελεγχθῇ παρ' ἡμῶν ἐν γράμμασι πάντα σχεδὸν ἐχόντων ἐκ τῆς τῶν πάλαι βαπτισθέντων ἐξαγορεύσεως· ἐπὰν δὲ τὰ τοιαῦτα θριαμβεύσῃ, ταυτὰ μὲν καὶ τὰς παρὰ Ἰουδαίοις αἱρέσεις καὶ τοὺς πάντων τούτων εὑρετὰς ἐπιτάττομεν ἀναθεματίσειν, τοῖς δὲ μωσαϊκοῖς νομίμοις, ὡς ἤδη σχολάσασιν, ἀποτάξεσθαι, καὶ λοιπὸν Χριστιανὸν ποιοῦμεν αὐτόν.***

10. *αὐτοὶ πρῶτοι ταῦτα λέγοντες ἢ γράφοντες* cod. — 12. Cf. la formule, *Wiener Stud.*, p. 234. — 17. *ἀναθεματίσοις* cod. Allusion au § 3 de notre formule d'abjuration (*Wiener Stud.*, p. 235). — 15. *ταῦτα* cod. — 17-18. Cf. *Wiener Stud.*, p. 235,3. — 18. *iam vacantibus, desuetis*. — 19. *ποιοῦντες* cod.

L'auteur rappelle alors tous les usages liturgiques prescrits par les conciles, puis il dirige sa polémique contre les prêtres accomodants (*κόλακες... τῷ καιρῷ δουλεύοντες*) qui prétendent s'écarter des règles canoniques, dont l'observation leur paraît inopportune (f. 30), ensuite contre ceux qui regardent toute cette question comme de minime importance (*μικρόν τι καὶ οἷον ἄξιον παρορᾶσθαι τὸ περὶ τοῦ τῶν Ἑβραίων βαπτίσματος*). Après avoir réfuté ainsi le latitudinarisme, il s'en prend aux laïcs qui se mêlent d'affaires ecclésiastiques (f. 31v : *τοὺς ἐν λαϊκοῖς τελοῦντας καὶ τοῖς ἱερατικοῖς ἑαυτοὺς εἰσωθοῦντας ἔργοις*), et il revendique pour le clergé seul le droit d'enseigner,

comme celui d'administrer les sacrements. Enfin, il rappelle aux prêtres et aux évêques qu'ils ne peuvent tolérer les innovations qu'on prétend introduire (*τὶ καινὸν οἷον τὸ νῦν βάπτισμα τῶν Ἑβραίων*), ni agir en cette matière sans le consentement de leurs supérieurs hiérarchiques.

Ces extraits, tout fragmentaires qu'ils soient, d'un opuscule qui mériterait d'être publié tout entier, suffisent à nous indiquer dans quel but a été composée la formule d'abjuration qui a été le point de départ de cette étude et à laquelle nous revenons en terminant. La pièce que nous venons d'analyser, y fait allusion dans un passage très caractéristique (p. 14, l. 10 ss.), où l'auteur refuse au néophyte le droit de rédiger ou de lire lui-même sa rétractation, mais l'oblige à répéter celle que prononce l'officiant, et soutient qu'il appartient à l'Église d'anathématiser des erreurs qu'elle connaît parfaitement par d'anciens convertis. Et en effet quelque prélat de l'entourage de Photius reprit alors un vieux document liturgique qu'il compléta et dont il précisa les termes pour empêcher toute réticence et toute restriction mentale, et il lui donna la forme sous laquelle il nous est parvenu. La préoccupation de mettre obstacle aux conversions purement apparentes se marque non seulement dans la préface et la conclusion de cette pièce, mais dans toute la série des anathèmes, qui frappent en détail les fêtes, les sectes et les usages judaïques. Cet acte est une satisfaction accordée au parti rigoriste, adversaire de la politique de conciliation à l'égard des juifs dont Basile Ier fut l'initiateur, et à ce titre il acquiert même pour l'histoire profane de Byzance une valeur imprévue.

FRANZ CUMONT.

COMPTES RENDUS

V. Garthausen, **Sammlungen und Cataloge griechischer Handschriften** (*Byzantinisches Archiv, Heft III*). Leipzig, Teubner, 1903, VII, 96 pp.

Un des obstacles les plus sérieux qui s'opposent à la perfection des recherches philologiques, est l'infinie dispersion des manuscrits. Malgré les investigations les plus minutieuses, nul ne peut être assuré que quelque copie importante ne lui ait pas échappé. Le remède à ce mal inévitable c'est le perfectionnement de nos moyens d'information, et il n'est pas téméraire d'espérer posséder un jour un inventaire général des manuscrits grecs, dont la rédaction ne coûterait certainement pas plus de peines que celle des *Corpus* épigraphiques, et qui aurait sur ceux-ci l'avantage d'être à peu près définitif. Tout travail qui nous rapproche de ce but suprême, où il faut tendre, doit être accueilli avec gratitude, et c'est ce qui fait surtout l'importance du guide que vient de publier un des maîtres de la paléographie avec la collaboration d'autres spécialistes éminents comme MM. Omont et Förster.

Dans ce volume substantiel, M. Garthausen donne, par pays et par villes, et, dans chaque ville, par bibliothèque, la liste des catalogues imprimés de de mss. grecs -- ou pour mieux dire des catalogues où sont décrits des mss. grecs. Ce répertoire bibliographique est de beaucoup le plus développé que nous possédions; il ne mentionne pas seulement les dépôts existants mais aussi les collections dispersées ou détruites, et fournit à propos de chaque fonds, des indications précieuses sur ses origines. Il prend ainsi le caractère d'une contribution à l'histoire de l'humanisme ou plutôt à celle de la civilisation.

C'est l'inconvénient inévitable de toute bibliographie d'être toujours sujette à revision. Mais on ne saurait faire un reproche à l'auteur de n'avoir pas signalé à propos de Tubingue le catalogue tout récent de M. Schmidt [1],

1 Wilh. Schmidt, *Verzeichniss der gr. Hss. der Universität-bibliothek*, Tübingen, 1902.

et de n'avoir pas rattaché les mss. de la Barbérine à ceux de la Vaticane, où ils viennent d'être transportés [1]. Si l'on s'arrête vers le milieu de 1902, cet inventaire est vraiment *up to date* [2]. Il donne une liste complète, ou à peu près [3], de toutes les bibliothèques qui possèdent ou ont possédé des manuscrits grecs, avec la série des publications dont nous disposons pour les connaître. Importante pour l'Europe occidentale, cette liste est précieuse surtout pour la Russie, la Grèce et la Turquie. Je n'y puis signaler qu'une omission notable [4]; elle concerne le coin le plus oriental du monde hellénique, les environs de Trébizonde, que j'ai parcourus en 1900. Le désir de combler cette lacune dans un répertoire admirablement informé, fera excuser, j'espère, l'imperfection des quelques notes que je reproduis ici d'après mes carnets de voyage.

Aux alentours de Trébizonde se trouvent à ma connaissance trois couvents possédant une bibliothèque : 1° Celui de Vaselôn qui porte le nom officiel de *τὸ τοῦ ἁγίου Προδρόμου τοῦ Ζαβουλῶνος ὄρους* à environ dix heures

---

1 Le tome IV de notre *Catalogus codd. astrol.*, qui paraîtra incessamment, décrit 31 mss. de diverses villes d'Italie (Turin, Bergame, Modène, Bologne, Naples, Messine, Florence). — On trouvera une foule de données importantes sur les diverses collections dont a été formée l'ancienne bibliothèque du Roi, dans le grand ouvrage de M. Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient*, Paris, 1902. A propos de Hurault de Boitstaillé (p. 14), je me permettrai de renvoyer aussi à nos *Recherches sur la tradition des lettres de l'empereur Julien*, p. 33 ss. La correspondance de ce diplomate, qui est conservée à la Bibliothèque Nationale (Voyez les n°s dans Rott, *Grande Encyclopédie* s. v.), fournirait sans doute des renseignements intéressants sur ses acquisitions à Constantinople et à Venise.

2 Pour les dépôts dont il n'existe pas de catalogue récent, un court renvoi à la vieille *Bibliotheca Bibliothecarum* de Montfaucon, toujours utile à consulter, n'eût pas été superflu : ainsi pour Cambridge (B. B. I, 669-672) et pour Murbach (B. B. I, 1175 ss.).

3 Cependant, si je suis bien informé, il existe à l'Université de Dublin des mss. grecs rapportés par M. Mahaffy; d'autres seraient conservés au couvent des Prémontrés à Strachow près de Prague. — On trouve p. 78 l'indication de ceux des bibliothèques roumaines, mais n'y en a-t-il aucun en Serbie et en Bulgarie? Cf. Stojanovic, *Beschreibung der Hss. der Serb. Akademie der Wissensch. zu Belgrad*, 1901 et Sprostranow, *Verzeichniss der alten Hss. die sich in d. Bibl. d. hl. Synods in Sofia befinden*, Sofia, 1900, que je n'ai pu consulter

4 P. 85, au lieu de Kosinitza lisez Koushnitza. C'est le nom slave du couvent *Εἰκοσιφοινισσῶν* situé prés des ruines de Philippes. De là proviennent, m'a-t-on assuré, un palimpseste du XII[e] s. et plusieurs feuillets détachés que j'ai acquis d'un hôtelier de Drama et donnés à la Bibliothèque de Bruxelles. Cf. Bidez, *Bull. Acad. Royale*, 1900, p. 581.

de la ville, dans une vallée latérale à l'ouest de la chaussée militaire qui conduit à Erzeroum. 2° Le monastère stavropégiaque de Péristéra, sous le vocable de S[t] Georges, construit sur la pointe d'un rocher escarpé à six heures au nord-est de Trébizonde. 3[e] Le célèbre monastère de Souméla, consacré à la Panagia.

La bibliothèque de Vaselôn est peu importante — si l'on m'a tout montré —. Je remarquai cependant dans la cellule de l'higoumène un ms. de papier de la fin du XV[e] s. (cm. 17 × 11) contenant la copie de tous les chrysobulles octroyés aux moines par les Comnènes et celle d'une série d'autres actes relatifs aux propriétés du couvent. On lit f. 55[r] la suscription *Καὶ ταῦτα ἃ ἀνεγράφησαν, εἰσὶν αἱ βασιλικαὶ δωρεαὶ κατὰ τὰς τῶν παλαιῶν γραφῶν περιλήψεις ἀντιβαλθώντων* (*sic*) *παρ' ἡμῶν καὶ ἰσαζόντων ἐκ τῶν πρωτοτύπων κατὰ τὴν τῆς ἀληθείας ἔνδειξιν*. C'est un véritable cartulaire dont la publication ne manquerait pas d'éclairer l'histoire de la principauté de Trébizonde.

Péristéra a gardé une vingtaine de manuscrits, dont plusieurs sont de beaux volumes sur parchemin, ornés de miniatures et remontant aux XI[e] et XII[e] siècles. Tous sont malheureusement des livres ecclésiastiques, évangiles et évangéliaires, euchologes, ménées, recueils liturgiques. Les seuls textes profanes que je trouvai, étaient une copie du XVII[e] siècle d'une *Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν λογικὴν Ἀριστοτέλους* et un lexique encore plus récent.

Le couvent de Souméla est plus riche, mais il est aussi mieux connu. Il a été visité notamment en 1838 par Zachariä von Lingenthal et peu après par Fallmerayer, qui a laissé une description romantique de la haute construction collée au flanc d'un rocher escarpé au dessus d'une vallée pittoresque [1]. Quoique sa bibliothèque ait été mise depuis longtemps au pillage par les voyageurs européens [2], et que de nos jours, dit-on, la Russie se soit enrichie de ses dépouilles, elle garde encore un fonds très respectable. Le catalogue récent de Papadopoulos-Kérameus, publié en appendice à l'*Ἱστορία τῆς παρὰ τὴν Τραπεζοῦντα μονῆς τῆς Σουμελᾶ* de Kyriakidis (Trébizonde, 1898) décrit 84 volumes, dont beaucoup à la vérité sont récents, et encore il n'est pas tout à fait complet [3]. J'ajouterai quelques notes sur deux ou trois volumes que j'ai examinés de plus près.

N° 78 Papad. — Lexique de la fin du XIV[e] siècle. Sur les quatre premiers feuillets, fragment d'un traité grammatical sur l'accentuation. Le lexique

---

1 Fallmerayer, *Fragmente aus dem Orient* I, 1845, p. 131 ss. Il fut déçu par sa visite qui ne lui fournit aucun document sur les Comnènes de Trébizonde (p. 187).

2 En particulier par Minoïde Mynas, cf. Miller, *Mélanges de littérature grecque*, 1868, Préface p. III-IV.

3 Cf. *infra*. p.

qui commence f. 5, est mutilé. *Incip*.... Ἀγοραῖος· ὁ ἐν ἀγορᾷ ἀναστρεφόμενος· — Ἀγορηταί· σύμβουλοι, φρόνιμοι, δημηγόροι. Ce dictionnaire aurait certainement quelque valeur pour celui qui voudrait déterminer les sources du recueil connu sous le nom d'*Etymologicum Magnum*. Afin qu'on puisse juger de son caractère, je transcrirai ici d'abord quelques articles développés, puis une suite des rubriques commençant par Λυ.

Τὸ Α μετὰ τοῦ Μ.—Ἀμφορεύς· τὸ δίωτον σταμνίον.—Ἀμαλλοδετήρ· ὁ τὰ δράγματα συλλέγων, ἄμαλλα γὰρ ἡ δέσμη τῶν ἀσταχύων [cf. Etym. Magn. p. 76]. Plus loin : Ἀμάλθια · τροφὸς τοῦ Διός· εἶναι γὰρ αὐτὴν φασὶν ἀμαλακιστίαν· ὅθεν καὶ πεπλᾶσθαι τὸ ὄνομα παρὰ τὸ μὴ μαλάσσεσθαι, διὰ τοῦτο καὶ τὸν Ἡρακλέα καρτερικώτατον γενόμενον ἔχειν (αἴχην cod.) τὸ κέρας αὐτῆς ἐμυθολόγησαν (cf. Etym. Magn. 76,31).

Ἀνδρολήψιον· Ἐὰν ἔξω τῆς Ἀττικῆς ἀνὴρ Ἀθηναῖος ἐτελεύτησε καὶ μὴ ἐξεδίδουν οἱ < ἐν > ἐκείνῃ τῇ πόλει, ἐν ᾗ τὸ ἔργον ἐπράχθη, τὸν δοκοῦντα ἐν τῇ αἰτίᾳ εἶναι, ἐφεῖτο ἐκ τοῦ νόμου < τρεῖς omis cod. > τῶν ἐκείνου πολιτῶν ἄγειν εἰς Ἀθήνας δίκην ὑφέξοντας, καὶ τοῦτο ἀνδρολήψιον καλεῖται (cf. *Etym Magn*. 102,1).

Δαιτίς· τόπος ἐν Ἐφέσῳ ἀπὸ τοῦ Λυδόν τινα κάπηλον αὐτόθι κατοικήσαντα καὶ παρέχειν τὰ πρὸς δαῖταν (sic) ὃς ἐκαλεῖτο Ἔφεσος· ἀφ' οὗ καὶ ἡ πόλις (cf. *Etym. Magn*. 252,25).

Θοῦλις· κύριον· οὗτος ἐβασίλευσεν πάσης Αἰγύπτου καὶ ἕως τοῦ ὠκεανοῦ καὶ ἀπὸ τοῦ ἰδίου ὀνόματος μίαν τῶν ἐν αὐτῷ νήσων ἐκάλεσεν Θοῦλιν. ἐπαρθεὶς δέ τοῖς κατορθώμασι παραγέγονεν εἰς τὸ μαντεῖον τοῦ Σαράπιδος καὶ θυσιάσας ἐρωτᾷ ταῦτα· Φράσον ἡμῖν πυρισθένη τίς πρὸ τῆς ἐμῆς βασιλείας ἠδυνήθη τοιαῦτα ποιῆσαι ἢ τίς ἔσται μετ' ἐμέ· καὶ ἐδόθη αὐτῷ χρησμὸς ἔχων οὕτως· Πρῶτα θεός, μετέπειτα λόγος καὶ πνεῦμα σὺν αὐτοῖς, σύμφυτα δὲ πάντα καὶ εἰς ἓν ἰόντα cf. Malalas p. 25 ed. Bonn; Suidas, *s. v.* Θοῦλις).

Το Λ μετὰ τοῦ υ. Λυκάβας· ὁ ἐνιαυτὸς ἐκ μεταφορᾶς τῶν λύκων τῶν βαινόντων κατὰ οὐράν.— Λυμεών· ὁ βλαπτικός. — Λυρῳδός· ὁ μετὰ λύρας ᾄδων καὶ ψάλλων, λυρῳδὸς δὲ ὁ φλύαρος. — Λυγαῖος· τόπος σκοτεινός. — Λύχνους λέγουσιν οἱ Ἀθηναῖοι παρὰ τὸ λύειν τὸ νύχος ἤγουν τὸ σκότος. Λυγρός· χάλαιπός (sic). — Λυμόξειοι· ἔθνος. — Λύγος· τὸ φυτόν. — Λυγδηνός· ὁ ἀπὸ Λύγδης. — Λύβας, Λυβαστός, Λύβηρ, Λυγδήμους (*sic*)· κύρια. — Λυκέα· ἄγων ἐν Ῥώμῃ, σύνηθες δὲ αὐτοῖς ἐστιν δόρας ἔπαθλον δίδοναι [= Etym. Magn. 571,31]. — Λύμη · ἡ βλαβή, λοιμὴ δὲ ἡ φθορά. — Λυπρά. μοχθηρά, λυπηρά. — Λυκαωνία· χώρα. — Λυκώρεια· πόλις. — Λύσσα · ἡ μανία. — Λύπη· διάθεσις ἡδονῶν ἐστερημένη· — Λύξ, λυγός· ἡ ῥάβδος. — Λυδία, Λυκανία· ὀνόματα χωρῶν. — Λυπρόγεως· γῆ μοχθηρά κ. τ. λ.

N° 47 Papad. — Ms. de papier de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle. Il renferme entre autres ouvrages ecclésiastiques, ff. 134-138^v, un opuscule intitulé Ἱππολύτου πάπα Ῥώμης λόγος παραβολικὸς εἰς τὴν παροῦσαν ζωὴν

ταύτην τοῦ ἀνθρώπου καὶ περὶ τοῦ ὄφεως. Je n'ai trouvé cette parabole citée nulle part parmi les œuvres authentiques ou supposées de S[t] Hippolyte, mais elle me paraît apocryphe : Un homme a dans sa cour un serpent qu'il veut tuer, mais chaque fois qu'il s'approche de lui, il trouve soit de l'argent, soit une pierre précieuse, et il épargne la bête venimeuse, qui fait périr successivement son cheval, son esclave, son fils et sa femme, et finit par le mordre lui-même. La copie du texte, que je possède, est trop longue pour être reproduite ici.

Enfin je trouvai un manuscrit qui n'est pas catalogué par M. Papadopoulos-Kérameus. C'est un volume bombycin, du XIII[e] siècle, comprenant actuellement 108 feuillets (H. 0[m]20; L. 0[m]13), mais la fin paraît avoir été mutilée, car le dos de la reliure, à demi arrachée, est plus large que le livre. Il contient des textes canoniques : F. 1. *Διάταξις συνοδικὴ περὶ δευτερογαμίας.* — F. 3. *Τοῦ μητροπολίτου Κρήτης Ἠλίου ἀπόκρισις περὶ ὧν ἐρωτήθη παρά τινος μοναχοῦ Διονυσίου.* Suivent d'autres réponses sur des points de discipline ecclésiastique de Nicétas métropolite d'Héraclée [XI[e] s.], du patriarche Alexis [1025-1043 ap. J.C.], etc. — F. 10[v]. *Ἐκ συνοδικῶν τῶν αὐτῶν κρίσεων.* Série de courtes règles de foi ou de discipline. — F. 11[r]. *Περὶ γάμων ἐπιτετραμμένων καὶ κεκωλυμένων κ.τ.λ.* Divers morceaux relatifs au mariage. — F. 37. Série de 18 questions avec réponses de Timothée d'Alexandrie. — F. 40. Série de 66 questions de Marc, patriarche d'Alexandrie avec réponses de Théodore, patriarche d'Antioche. — F. 79[v]. Questions *περὶ τῶν μοναχῶν ἔξω τῆς πόλεως ἀσκουμένων* avec les réponses d'un synode présidé par le patriarche Nicolas (1084-1111 ap. J.C.) sous le règne d'Alexis Comnène. — F. 82. Canons de Nicéphore, patriarche de C/ple. — F. 87. Lettre de S[t] Basile *πρὸς τοὺς Νικοπολίτας.* — F. 88. Lettre du patriarche Michel et extraits d'autres auteurs ecclésiastiques. — F. 98. *Κανονάριον Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου περὶ τῶν πάθεσι ὑποπιπτόντων* (casuistique). — F. 106-108. Sur les mariages défendus et les degrés de parenté prohibés.

FRANZ CUMONT.

Ein ästhetischer Kommentar zu den Lyrischen Dichtungen des Horaz. *Essays von* WALTHER GEBHARDI. *Zweite, verbesserte und vielfach umgearbeitete Auflage besorgt von* D[r] A. SCHEFFLER. Paderborn, F. Schöningh. VIII-336 pp. in-8°. Prix : 4 M.

Voici un beau et bon livre qui se lit facilement et même avec plaisir; l'œuvre répond au titre, c'est un véritable commentaire esthétique.

L'auteur [1] comprend ou plutôt *sent* son poète, et de plus il l'aime et il le fait aimer.

Ici l'on ne trouve point de divisions sèches et plus ou moins artificielles, point de dissections en parties numérotées 1° 2° 3°, A B C, a b c, etc., mais des situations nettement dessinées, des tableaux tracés avec vigueur, des comparaisons aussi bien avec les poètes modernes qu'avec les modèles grecs, des incursions dans le domaine de la peinture ou de la sculpture, des traductions en vers des passages de choix, des discussions presque passionnées pour excuser ou disculper le poète [2], partout beaucoup de vie et beaucoup de clarté.

Peut-on intéresser plus vivement le lecteur de l'Ode I, 15 : *Pastor cum traheret per freta navibus*, que par cette introduction?

« On admire aux galeries nationales de Berlin un superbe tableau : Pâris tirant sur le bateau Hélène qu'il a enlevée. Représentez-vous si vivantes ces deux figures du peintre moderne, sur le vaisseau en pleine mer. Aux pieds de la belle femme est étendu le fier amant asiatique, jouant de la cithare; le tout est enveloppé de tapis et de couvertures du plus grand prix, le tout étincelle d'or et d'éclat. Sûr de son butin, il jette sur l'avenir un œil ivre de joie. L'enlèvement a réussi. Tout à coup l'effroi le jette hors de sa douce rêverie; devant lui, une tête menaçante se lève des eaux, la face sérieuse encadrée d'une chevelure de vieillard furieusement battue par la vague; c'est le vieux dieu de la mer, Nérée, le père des cinquante belles Ondines. »

Est-il une meilleure, plus claire et plus intéressante préparation à la lecture de I, 18 : *Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem*, que ce souvenir?

« Théognis, le poète élégiaque, dit :

Οἶνος πινόμενος πουλὺς κακόν· ἢν δέ τις αὐτὸν
πίνῃ ἐπισταμένως, οὐ κακὸν ἀλλ' ἀγαθόν.

Le vin bu en grande quantité est un mal; mais si l'on en boit modérément, loin d'être un mal, c'est un bien [3].

Notre poésie est une belle illustration de ce thème. »

Toutes les épodes et toutes les odes sont analysées. Chaque étude porte comme en-tête le mot allemand qui résume la poésie et l'extrait latin qui lui donne son relief [4], précaution qui produit l'effet le plus

---

1 N'ayant pu me procurer la première édition, je ne puis attribuer à chacun des deux auteurs la part qui lui revient, et je juge le livre tel qu'il est actuellement.

2 Il s'agit surtout du reproche de plagiat.

3 La traduction allemande est en vers.

4 Ep. 1. Partout avec toi. *Otium non dulce, ni tecum.* 2. Un singulier

heureux en fixant dès l'abord l'attention du lecteur sur l'idée dominante, mais tâche difficile au plus haut point et où cependant l'auteur a presque toujours réussi.

Cette belle étude n'est pourtant pas, me semble-t-il, tout à fait exempte de défauts. Sans m'arrêter à quelques détails de moindre importance [1], j'en voudrais signaler deux assez marquants.

Le premier pourrait bien être l'exagération d'une qualité : à force d'aimer Horace, Gebhardi et Scheffler l'ont peut-être fait plus beau et plus grand que nature. Horace est-il bien aussi patriote [2], est-il poète aussi personnel, aussi indépendant des Grecs [3] que ses apologistes le disent ?

Le second s'exprimera mieux sous la forme d'un *desideratum*. Cette conclusion de deux pages est absolument trop succincte. Il y a dans ce livre de nombreux traits qui caractérisent les idées et la manière du poète, mais ils sont épars et ne peuvent se retrouver qu'à la longue [4]. Il est à souhaiter que M. Scheffler, dans une nouvelle édition, les recueille, les condense, et nous présente une caractéristique, ou plutôt nous peigne un portrait complet du poète *lyrique* Horace.

L. PREUD'HOMME.

Poeti Latini minori, *testo critico, commentato da* GAETANO CURCIO. — Vol. I : 1. **Gratti Cynegeticon.** 2. **Ovidi De piscibus et feris.** Acireale, Tipografia dell' Etna, 1902. LII-92 pp. in-8°. 3 fr.

Il n'est pas douteux qu'une nouvelle édition des *Poëtae Latini minores* réponde à un besoin vivement senti des philologues. L'édition critique de

---

rêveur. *Omnem redegit Idibus pecuniam Quaerit Kalendis ponere.* 4. Un parvenu. *Fortuna non mutat genus.* 10. Imprécation. *Libidinosus immolabitur caper.* — Od. III, 1. Modération (Genügsamkeit). *Desiderantem quod satis est...* III, 2. Mannhaftigkeit. *Virtus...* III, 4. Besonnenheit. *Vis consilii expers mole ruit sua; Vim temperatam di quoque provehunt In maius.*

1 Faut-il, par exemple, que Pâris et Hélène représentent Antoine et Cléopâtre ? Des assimilations de ce genre font violence aux textes, et il y a dans l'ode d'Horace une leçon générale de morale élevée qui peut se passer d'applications directes.

2 V. notamment la même analyse de l'ode I, 15, p. 93 en bas, et cf. la note précédente.

3 ein blosser Nachdichter ist Horaz ebensowenig hier wie sonstwo, pp. 99, 90 et *passim*.

4 D'ailleurs un livre de ce genre ne se lit pas en une fois.

Baehrens (1879-1883) est méritoire, mais trop souvent gâtée par des conjectures arbitraires. En fait de commentaires, on est obligé de recourir encore, pour nombre de morceaux, au travail suranné de Wernsdorf. L'entreprise de M. Curcio vient donc à son heure; elle ne peut trouver qu'un accueil favorable. Le premier volume, contenant le poème de Grattius (Gratius Faliscus) sur la chasse et le fragment sur la pêche attribué à Ovide, se distingue par les mêmes qualités que nous avons eu l'occasion de signaler dans les ouvrages antérieurs de M. C. : beaucoup de soin et de conscience, une connaissance approfondie de la littérature latine, de la finesse d'esprit, un jugement sain et pondéré. L'introduction traite, d'après les recherches les plus récentes, des questions relatives aux deux poèmes et à leurs auteurs. Pour établir le texte, malheureusement très corrompu, M. C. n'a négligé aucun des secours que pouvaient fournir les manuscrits et les observations critiques des savants modernes. Ses propres corrections sont peu nombreuses (neuf pour Grattius et deux pour Ovide) : plusieurs sont ingénieuses et plausibles, je n'oserais dire certaines. Ce qui donne du prix à l'édition, c'est le commentaire explicatif. Les deux pièces, en effet, fourmillent d'obscurités. M. C. me paraît avoir habilement résolu la plupart des difficultés; le lecteur sera heureux d'avoir un guide si sûr et si bien informé.

Nous souhaitons que le savant latiniste italien poursuive et mène à bien l'œuvre utile qu'il a commencée d'une façon qui lui fait honneur.

P. T.

Collection de classiques latins comparés *publiée sous la direction du chanoine* Guillaume. — 1[e] série : **Morceaux choisis à l'usage de la Troisième et de la Quatrième,** par B. Baelde, préfet des études au collège S[t]-Joseph à Virton. 2[e] édition. Société de Saint Augustin, Desclée, De Brouwer et C[ie], 1902. iv-248 pp. in-12.

Les *Morceaux choisis à l'usage de la 3[e] et de la 4[e]* dont M. l'abbé Baelde vient de publier la seconde édition, comprennent deux séries d'extraits : les auteurs chrétiens sont représentés par Lactance, les *Actes des Martyrs*, S. Ambroise, S. Jérôme, Prudence, S. Augustin, Sulpice Sévère et S. Avite; les auteurs païens, par Ovide, Sénèque, Quinte-Curce, Pline l'Ancien, Silius Italicus, Pline le Jeune et Suétone. A vrai dire, je ne vois pas très bien comment on pourra comparer ces deux séries entre elles, car elles présentent fort peu d'analogies pour le fond et pour la forme [1]. Sans doute,

---

[1] Tout au plus y aurait-il lieu de rapprocher Prudence, n[os] I et II (*Histoire*

il y a d'une part l'esprit chrétien et de l'autre l'esprit païen; mais cela suffit-il pour rendre possible l'application, dans le détail, de la méthode comparative dont s'inspire l'œuvre de M. Guillaume? Quoi qu'il en soit, la chrestomathie de M. B. est intéressante et atteste beaucoup de lecture. Je n'irai pas jusqu'à dire que le choix des morceaux est toujours heureux : il y avait mieux à prendre dans Lactance que des chapitres du pamphlet *De mortibus persecutorum*, qui altère souvent la vérité historique, comme l'éditeur est obligé de le constater dans ses notes; Prudence me semble un peu difficile pour des élèves de 3e et de 4e; les froides inventions de Silius Italicus ne sont guère de nature à plaire à la jeunesse ni à former son goût, etc. En revanche, on lira avec émotion les belles pages des *Actes des Martyrs* (*Martyre de sainte Afra*), de S. Jérôme (*Entrevue de S. Paul et de S. Antoine; Bethléem; Ruine de l'empire et vanité de la vie*), de S. Augustin (*Alypius à l'amphithéâtre; Dernières luttes et conversion*), etc. — Le texte est établi avec soin; les notices consacrées aux auteurs sont bien rédigées [1]; le commentaire, qui représente un travail personnel considérable, est surtout digne d'éloge [2] : M. B. s'y montre latiniste consommé, et son érudition étendue et sûre fournit tous les éclaircissements nécessaires. L'impression est généralement correcte [3], et le volume est d'aspect engageant.

P. T.

---

du poète; le poète chrétien) et Ovide, nos III et VII (*Le poète se promet l'immortalité; histoire d'Ovide*), S. Avite (*Du péché originel*) et Ovide, n° I (*L'âge d'or*), S. Ambroise, n° V, et Pline l'Ancien, n° II (*Le polype*).

1 Il y a çà et là un peu de parti-pris. V. l'apologie de l'antithèse chez S. Augustin (pp. 85-87). Dire que dans Sénèque « les petits et les humbles sont oubliés » (p. 152) tendrait à prouver qu'on l'a lu distraitement. — La phrase : « Suétone se sert du latin et du grec » (p. 227) est passablement énigmatique (l'élève pensera naturellement que les biographies des douze Césars sont écrites dans les deux langues, alors que M. B. fait allusion à des ouvrages d'érudition aujourd'hui perdus).

2 On y pourrait relever toutefois des inégalités et des lacunes. — Les erreurs sont rares. P. 44, n. 6, *creatura* signifie, je crois, « création » et non pas « créature ». P. 48, n. 4, *cassibus* ne me paraît pas bien expliqué. P. 209, n. 8, *excessit* ne doit pas être interprété par *excessit e vita* (le texte porte *annum tertium et octogesimum excessit*). P. 234, n. 2, *ligna* désigne du bois pour brûler le corps et non du bois pour le cercueil (cf. plus bas : *exegerat... ut quoquo modo totus cremaretur*).

3 P. 48, n. 1, lire « LE poulpe » au lieu de « LA poulpe ». P. 69, l. 20 remplacer le point d'interrogation par un point. P. 140, au v. 3 du n° V, lire *pertulit*. P. 218, l. 13, lire *moretur*.



AEMILIUS CHATELAIN. **Uncialis scriptura codicum Latinorum novis exemplis illustrata**. 1 vol. de 100 planches in-folio. Paris, Welter, 1901. — **Explanatio tabularum.** 1 vol. in-8° de VIII-182 pages. Paris, Welter, 1901.

Par cette magnifique publication, M. Chatelain s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance du monde savant. Il n'est aucun paléographe qui ignore l'importance des manuscrits en onciale et en semi-onciale dans l'histoire de l'écriture; tous les manuscrits de ce genre méritent d'être étudiés. Beaucoup sans doute sont connus par les spécimens qui en ont été publiés dans les recueils de Zangemeister et Wattenbach, de la Société paléographique de Londres, de l'École des Chartes, ainsi que dans les ouvrages de M. Léopold Delisle, etc.; mais il en reste bon nombre d'ignorés ou d'imparfaitement décrits. Personne n'était plus apte que M.C. à combler cette lacune. Cet infatigable travailleur a fouillé pendant vingt-cinq ans la plupart des bibliothèques de l'Europe, amassant des trésors de notes et de reproductions photographiques. Il nous présente aujourd'hui une collection de cent planches, soixante pour l'écriture onciale, quarante pour la semi-onciale. La plupart sont empruntés à des manuscrits de la Bible ou d'auteurs ecclésiastiques. Les bibliothèques d'Autun, d'Orléans, de Berne, de Berlin, de Bologne, de Cambrai, de Chartres, d'Einsiedeln, de Gand, de Wolfenbüttel, de Wurzbourg, de Leyde, de Milan, d'Oxford, de Paris, de Saint-Pétersbourg, de Rome, de Saint-Gall, de Saint-Paul en Carinthie, de Turin, de Troyes, de Valenciennes, de Vérone et de Vienne ont été mises à contribution. On remarquera le fragment d'une lettre de S[t] Jérôme, appartenant à la bibliothèque de l'Université de Gand, qui est, selon M. C., le plus ancien manuscrit qui existe en Belgique. Les planches sont disposées dans l'ordre chronologique, de sorte qu'on peut facilement se faire une idée de l'évolution de l'écriture du V[e] au VIII[e] siècle.

Nous n'avons pas besoin de montrer combien l'ouvrage de M. C. intéresse les paléographes et les philologues, particulièrement ceux qui s'occupent de questions bibliques et de patristique. L'*Explanatio tabularum* contient les indications les plus précieuses sur la chronologie, si obscure, des écritures onciale et semi-onciale. Les notices sont rédigées avec un soin et une science qu'on ne saurait trop admirer. Quant aux planches elles-mêmes, l'exécution en est de toute beauté; elle fait honneur à la phototypie Berthaud. L'éditeur s'est attaché à reproduire exactement la grandeur de l'original, ce qui permettra de reconnaître et d'identifier, le cas échéant, les parties de manuscrits dont les feuillets sont dispersées dans plusieurs bibliothèques. Pour

assurer aux planches une conservation pour ainsi dire indéfinie, on a fait choix du meilleur papier de Hollande.

Un pareil monument d'érudition et de patience, qui est en même temps un chef-d'œuvre typographique, a sa place tout indiquée dans les grandes bibliothèques.

P. THOMAS.

J. ASBACH. **Zur Geschichte der römischen Rheinlande.** Berlin, Weidmann, 1902. 68 pp. 8° et une carte. Prix fr. 2-25.

La brochure de M. Asbach est née d'une série de conférences faites à la Société d'Archéologie de Prum et au Cercle historique de Dusseldorf, dont un résumé a paru précédemment dans la Gazette de Cologne. L'auteur s'est proposé d'exposer les résultats des dernières recherches sur l'histoire des rives du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Nimègue. Il a réparti sa matière en six chapitres : I La civilisation Gallo-romaine. II Augusta Treverorum. III Route militaire et aqueduc dans l'Eifel. IV La Cologne romaine. V. L'enceinte fortifiée du Rhin. VI L'armée et la défense des frontières.

L'auteur a réussi à condenser en quelques pages les multiples renseignements que lui fournissaient les revues rhénanes bien connues. Pour ma part, j'aurais voulu qu'il conduisît ses lectures un peu plus à fond dans les rues romaines d'Augusta Treverorum et de Colonia Agrippinensis où les fouilles du cimetière récemment découvert en pleine ville moderne (dont tant de choses intéressantes attendent les investigations des archéologues sous les vitrines et dans les magasins du Musée Wallraf-Richartz), auraient pu lui donner l'occasion d'être moins superficiel. A part cela il y a peu de critiques à faire. J'ai vu à regret que l'auteur (p. 3) croit encore à l'origine germanique des Éburons, Nerviens et Aduatiques. Il y a pourtant 65 ans que l'ouvrage de Zeuss *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, un de ces rarissimes livres que le temps ne peut vieillir, est venu rectifier l'erreur de César et de Tacite. Depuis lors on a eu beau répéter la démonstration lumineuse du fondateur des études celtiques, il y a encore des aveugles. Je n'écris pas ceci spécialement à l'adresse de M. A., on sait qu'il n'est pas seul en Allemagne à partager cet avis. De même les quatre premières lignes de la table chronologique placée à la fin de la brochure, pour laquelle M. A. aurait pu renvoyer avantageusement à celle de M. Blanchet, ou tout au moins la citer, sont on ne peut plus discutables. Il fait entre autres, beaucoup d'honneur au petit peuple des Ligures en admettant comme fait que vers l'an 2000 av. J.-C. il s'est étendu sur tout l'ouest de l'Europe.

Pour terminer, à signaler encore la position qu'occupent les Tongrois sur la carte annexée à la brochure. Abandonnant leur capitale Aduaduca Tungrorum, sur la rive gauche de la Meuse, ils sont venus s'établir tout au nord de l'Eiffel, entre Aix et Bonn; les Condrusiens ont aussi émigré du Condroz pour se fixer dans le pays de Herve, tandis que les Éburons, victimes du même bouleversement de peuples, ont passé en Hollande. L'auteur aurait pu s'éclairer davantage sur la position des peuples belges, d'autant plus qu'il ne manque pas de travaux récents sur ce sujet.

VICTOR TOURNEUR.

HERMAN SCHILLER. **Weltgeschichte,** tomes III et IV. Gr. in-8°. Berlin et Stuttgart, W. Spemann, 1901. Prix : 10 fr. le vol.

En rendant compte des deux premiers volumes de cette histoire universelle (voy. la 6[me] livraison de 1901, p. 420), nous avons indiqué le point de vue de l'auteur et montré sa méthode. Nous ne croyons pas devoir revenir à ces observations qui s'appliquent à l'œuvre tout entière; nous n'avons plus qu'à examiner les deux derniers volumes par rapport à l'application des principes déjà suivis par M. S. dans la première partie de son vaste travail de vulgarisation [1].

Le troisième volume, d'environ 900 pages, traite l'histoire générale depuis la Réforme jusqu'à la Révolution française. Le quatrième, d'environ 1000 pages, comprend toute l'histoire contemporaine, ou — comme M. S. l'appelle, — l'histoire *moderne*. L'auteur considère la période qui s'étend du commencement du XVI[e] siècle à la fin du XVIII[e] comme une période de transition. D'après lui, elle offre plus de points de contact avec le moyen âge qu'avec le XIX[e] siècle.

Les traditions médiévales se sont maintenues longtemps dans le domaine de la politique et de la religion : l'idée de l'unité de la chrétienté d'Occident a persisté au-delà du XVI[e] siècle; elle ne s'évanouit

1 Ce compte rendu était écrit lorsque nous avons appris la mort de l'auteur, survenue le 15 juin 1902. Nous nous faisons un devoir de rendre hommage à la mémoire de ce savant distingué qui, après une longue carrière passée dans l'enseignement, a consacré encore à l'étude les dernières années de sa vie. Outre le grand ouvrage de vulgarisation scientifique dont les deux derniers volumes font l'objet de ce compte rendu, il a publié des travaux appréciés sur l'histoire romaine et une excellente *Geschichte der Pädagogik*.



qu'à la fin de la guerre de Trente ans qui brisa la force de l'Empire et de la Papauté.

Les monarchies absolues qui se sont constituées au détriment de l'Empire ont conservé cependant le principe séculaire de la religion d'État : catholiques ou protestants, les princes sont restés les défenseurs ou protecteurs attitrés de leurs religions respectives. Leur pouvoir est d'ailleurs « de droit divin ». D'après l'auteur, le caractère absolu de ce pouvoir n'a fait que s'affirmer pendant l' « époque de transition », mais il n'en est pas moins vrai qu'il existait déjà au moyen âge. En outre un certain nombre d'autres institutions médiévales se sont maintenues jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : sans parler des vestiges de la féodalité, on peut relever particulièrement les privilèges de plusieurs classes sociales et surtout de la noblesse et du clergé. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que le despotisme éclairé a fait des tentatives sérieuses pour supprimer l'inégalité politique des différentes classes de la nation et compléter ainsi l'unité monarchique.

Ce n'est pas seulement dans les domaines politique et religieux que l'on constate des survivances du moyen âge à travers les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : on pourrait en trouver dans tous les domaines de l'activité humaine. Mais s'ensuit-il que cette soi-disant période de transition se rattache plutôt au moyen âge qu'au XIXe siècle? On pourrait discuter là-dessus à perte de vue et si finalement il fallait trancher la question dans le sens de M. S., il vaudrait beaucoup mieux renoncer à la subdivision généralement admise de l'histoire et prolonger la période du moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On supprimerait ainsi l'inconvénient de l'emploi de ce terme vague : *période de transition*, qui rappelle d'ailleurs trop celui de *moyen âge*. M. S. n'a pas songé qu'il faisait en réalité se succéder deux « périodes de transition ». Il aurait mieux fait de suivre le plan annoncé dans sa préface, d'après lequel le moyen âge ne se termine qu'à la guerre de Trente ans et est suivi immédiatement par les temps modernes.

Le plan du troisième volume qui comprend cette fameuse période, n'est pas très heureux; après avoir exposé l'histoire de la Réforme, des guerres de religion dans les différents pays, puis l'histoire de la Pologne et du monde musulman jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'auteur reprend l'histoire de Charles-Quint, de Philippe II et de la révolution du XVIe siècle dans les Pays-Bas. La suite du plan est à l'avenant : il manque d'unité et de logique. On dirait que l'auteur n'est pas parvenu à dominer la masse, d'ailleurs énorme, des faits qu'il avait à raconter. Il a mieux réussi le quatrième volume qu'il a divisé en cinq parties : 1) la Révolution française, 2) la monarchie militaire de Napoléon, 3) les monarchies constitutionnelles, 4) les nationalités, 5) le mouvement social. Le récit est substantiel, parfois trop touffu, mais

généralement clair et impartial [1]. Les travaux de seconde main auxquels l'auteur a eu recours ne sont pas toujours aussi bien choisis que pour les deux premiers volumes. L'indication des sources manque parfois de précision [2], ou bien elle est insuffisante [3]. Quoi qu'il en soit, cette histoire universelle est dans son ensemble une œuvre d'érudition consciencieuse qui sera consultée avec profit par tous ceux qui désirent s'informer rapidement et sommairement sur une question quelconque [4].

L'auteur a joint à son ouvrage comme appendice une table synchronique des principaux faits de l'histoire universelle et des index soigneusement dressés.

H. Vander Linden.

---

1 Parmi les fautes d'impression non relevées par l'auteur dans ses *errata* signalons entre autres : *Tielt* au lieu de *Gent* (t. III, p. 303); *K. Putram* au lieu de *R. Putnam* (ibid., p. 310, n. 1); et des erreurs assez fréquentes dans la transcription de titres d'ouvrages néerlandais.

2 A la fin de la note bibliographique énumérant les principales sources relatives à la Révolution du XVI[e] siècle dans les Pays-Bas (t. III, p. 306, n. 1) on trouve dans un singulier mélange le tome 1 de la *Geschichte Belgiens* de M. Pirenne, le livre populaire de Duverger sur l'*Inquisition en Belgique*, la compilation de Namèche sur *le règne de Philippe II et la lutte religieuse dans les Pays-Bas au XVI[e] siècle* et les mémoires de Renon de France sur les *Troubles des Pays-Bas* (M. S. semble croire, d'après les indications qu'il fournit, que ces mémoires sont un travail moderne!).

3 Il manque par exemple pour l'histoire économique de la France sous Henri IV l'indication de l'ouvrage de G. Fagniez, *L'économie sociale de la France sous Henri IV* (M. S. ne signale que deux articles de cet auteur, t. III, p. 144, note 1). Dans la bibliographie relative à la Révolution des Pays-Bas au XVI[e] siècle, l'auteur a omis les travaux de R. Fruin, entre autres *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog* et l'ouvrage de Bussemaker, *De afscheiding der Waalsche gewesten van de generale Unie.* — De même à propos de la conquête de l'Alsace par Louis XIV, l'auteur ne signale pas le livre capital de G. Bardot, *La question des dix villes impériales d'Alsace.*

4 M. S. commet quelques bévues assez bizarres dans le récit de notre histoire contemporaine : t. IV, p. 709, il classe Bruxelles et ses environs parmi les centres d'industrie *wallons;* plus loin, p. 871, il raconte que le néerlandais devint déjà la seconde langue *officielle* dans notre pays entre les années 1870-1878!

FRITZ KIENER. **Verfassungsgeschichte der Provence seit der Ostgothenherrschaft bis zur Errichtung der Konsulate (510-1200).** Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1900, VII-295 pages in-8° (avec une carte).

Cette très bonne dissertation présente toutes les qualités qui distinguent les travaux sortis de l'école du regretté Scheffer-Boichorst. Elle est clairement disposée, bien informée, d'une critique à la fois prudente et pénétrante. On peut la considérer comme un spécimen de ce que j'appellerais volontiers l'érudition classique. On sent que son auteur se défie de la méthode comparative et de l'interprétation sociale des phénomènes historiques. Il prétend s'en tenir étroitement à ses textes et ne rien avancer qui ne soit nettement affirmé par eux. Comme tout procédé d'investigation, cette méthode présente des inconvénients et des avantages très réels. Elle est parfaitement appropriée à l'étude des détails et elle a permis, en effet, à M. Kiener, de résoudre d'une manière très heureuse, plusieurs des petits problèmes que comportait son sujet.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres : I, La Provence sous le gouvernement des Ostrogoths; II, La Provence à l'époque mérovingienne; III, Les réformes carolingiennes et leur transformation par la féodalité; IV, L'origine des consulats. Faute de sources suffisamment nombreuses, l'auteur n'a pu tracer de la Provence ostrogothique un tableau très détaillé : il en dit assez, toutefois, pour montrer que son gouvernement n'a pas différé sensiblement, à cette époque, de celui que Théodoric avait installé en Italie, et qui est aujourd'hui assez bien connu. En revanche, les chapitres II et III abondent en remarques neuves et instructives. M. Kiener me paraît avoir prouvé contre Waitz que le patrice mérovingien de la Provence ne peut être considéré comme un duc, et qu'il faut voir en lui le successeur du préfet d'Arles institué par Théodoric. Par une dérogation curieuse au système administratif du royaume franc, ce patrice n'a point de comtes à côté de lui. L'auteur a découvert que son pouvoir s'exerçait par l'intermédiaire de fonctionnaires subalternes appelés *vicedomini*. On lira aussi avec un vif intérêt les pages consacrées aux diverses phases par lesquelles a passé en Provence l'organisation judiciaire, phases que M. Kiener a très habilement distinguées. Au IX[e] siècle, la coutume romaine qui fait rendre les jugements par le juge disparaît, et est remplacée par la coutume franque suivant laquelle le juge préside l'assemblée judiciaire à qui appartient le droit de rendre la sentence. Mais la tradition interrompue se renoue au X[e] siècle. Seule, la cour du comte de Provence conserve encore, pendant quelque temps, l'organisation scabinale qui est abandonnée dans les autres tribunaux du pays.

Je ne relève dans ce compte rendu que les parties de l'ouvrage qui m'ont particulièrement frappé, mais, en dehors d'elles, le lecteur ne manquera pas de récolter une abondante moisson de notions neuves et précises. Si M. Kiener s'intéresse surtout aux institutions politiques il n'a pas manqué, cependant, de décrire le développement économique de la Provence aux diverses époques [1], et, étant donnée sa méthode, on ne lui reprochera pas de s'être borné à décrire les phénomènes plutôt que d'avoir cherché à en pénétrer la nature [2].

Il faut avouer pourtant que cette méthode l'a moins bien servi dans le dernier chapitre, consacré à l'origine des consulats. Pour s'en être tenu trop exclusivement à la lettre des textes, M. Kiener me semble ici avoir présenté les faits sous un jour inexact. Comme ce n'est guère que pour Arles que l'on est suffisamment renseigné sur la naissance de l'association jurée qui porte le nom de *Consulatus*, et comme les sources arlésiennes ne mentionnent aucune participation des marchands à la formation de cette institution nouvelle, il conclut que celle-ci ne peut être considérée comme l'œuvre des éléments commerciaux et industriels de la population urbaine [3]. Il l'envisage tout simplement comme née du désir des habitants de mettre fin à l'anarchie féodale en s'emparant de la juridiction municipale [4]. Il semble évident que ces conclusions sont

---

1 A relever la particularité du manque presque complet de *terra indominicata* dans les grands domaines provençaux.

2 Par exemple, p. 45, M. K. s'étonne que le cens des tenures en précaire ne soit pas plus élevé que le cens des tenures de colons. Il croit devoir conclure de ce fait que le cens répondait exactement au revenu du sol. C'est ne pas tenir compte de la nature spéciale de la structure économique de l'époque (économie domestique fermée). — Ailleurs l'auteur me paraît accepter trop facilement les lieux communs de la doctrine courante sur les institutions de l'époque franque. P. 42, il affirme que pendant la période mérovingienne « den Grundstock der Bevölkerung bildeten die Freien ». C'est possible, mais il n'eût pas été inutile de montrer quelle pouvait être l'importance de ce « Grundstock ». — P. 170, l'expression *probi homines* est traduite par *Gemeinfreie*. Mais on voit, p. 191, que les *probi homines* ne formaient qu'une partie de la population libre. — P. 171, l'auteur aurait dû expliquer ce qu'il entend par les « freie Grossgrundbesitzer » établis dans les villes. La note 159 de la page 191 ne prouve pas du tout que *tous* les *probi homines* étaient grands propriétaires.

3 Il existe cependant à Arles un quartier spécial appelé *Mercatum* et un *Burgus Novus*. Cette dernière appellation semble bien indiquer qu'une partie de la population urbaine se composait d'immigrants. Je ne comprends pas que M. K. (p. 172) s'efforce de le nier.

4 M. K. va trop loin d'ailleurs en disant que les consulats ne tendirent au début qu'à une réforme judiciaire. Qui possède la justice, possède le

bien fragiles. Le consulat apparaît à Arles en 1131, mais il existait à Marseille dès avant 1128[1]. Ce n'est donc point à Arles, cité alors peu importante, qu'il s'est formé tout d'abord, c'est dans le grand port méditerranéen dont le commerce était déjà si actif au commencement du XIIe siècle que ses négociants possédaient, en 1117, un quartier spécial à Jérusalem. Affirmer que les marchands n'ont pris aucune part à l'établissement du consulat est, dans ces conditions, tout au moins fort téméraire. Sans doute, les sources ne nous fournissent aucune affirmation formelle à cet égard. Mais on a le droit d'invoquer la vraisemblance à leur défaut, et d'admettre que les transformations sociales provoquées par une vie économique intense ont eu pour résultat, à Marseille comme ailleurs, de remplacer par des institutions nouvelles, les institutions vieillies de la féodalité. Dès lors, les constitutions municipales en Provence s'expliqueraient de la même manière que dans la plupart des autres régions de l'Europe occidentale. Elles seraient nées dans un milieu économique favorable et auraient passé de là, par imitation, aux villes voisines. Arles les aurait donc reçues de Marseille[2], elle ne les aurait pas créées, et l'importance que lui accorde M. Kiener, parce que le hasard nous a conservé un grand nombre de sources arlésiennes, ne repose sur aucune nécessité scientifique.

J'ai hâte d'ajouter que ces réserves ne portent que sur les conclusions de l'auteur quant aux origines du consulat. Elles n'enlèvent rien à l'utilité des excellentes monographies qu'il a consacrées aux diverses villes provençales et dont la lecture sera désormais indispensable à quiconque voudra aborder l'étude des institutions municipales du Midi de la France. L'ouvrage de M. Kiener se termine par quelques appendices, dont une liste des patrices mérovingiens excellemment dressée, et par un certain nombre de documents inédits du XIIe siècle, tirés des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

H. Pirenne.

---

droit, et du jour où les bourgeois se furent emparés du tribunal ils purent réaliser les réformes qu'ils jugèrent indispensables.

1 Le texte de 1128 qui le mentionne prouve, en effet, qu'il était déjà établi avant cette date. Voy. p. 215, n. 266.

2 Peut-être même le consulat de Nice, autre port important au XIIe siècle par ses relations avec Pise, attestées depuis 1115, est-il également antérieur à celui d'Arles. La première mention du consulat niçois est de 1144, mais elle prouve que l'institution était plus ancienne. Voy. p. 224, n. 315.

Ph. Lauer. **Le règne de Louis IV d'Outremer.** Paris, Bouillon, 1900. xxxviii-375 pages in-8°.

Il suffira de dire que M. Lauer a consacré quatre cents pages environ au règne de Louis d'Outre-Mer pour donner une idée précise du soin avec lequel il a étudié son sujet. Grâce à lui une des dernières lacunes de l'histoire des Carolingiens français est comblée d'excellente façon, et l'on est heureux de constater, une fois de plus, que les *Annales de l'Histoire de France à l'époque carolingienne*, dont l'initiative revient, comme on sait, au regretté Arthur Giry, rivalisent pour la méthode et la conscience des recherches, avec les *Jahrbücher des Deutschen Reichs*. La nature d'un travail tel que celui de M. Lauer, dont l'intérêt réside avant tout dans le détail, ne se prête ni à une analyse, ni à un compte rendu sommaire, et dès maintenant, d'ailleurs, la valeur de l'ouvrage est trop connue des spécialistes pour que, venant si tard, nous devions y insister à cette place. Bornons nous à mentionner le jugement très favorable de l'auteur sur Louis IV, et à signaler les pages intéressantes qu'il a consacrées à Dudon de Saint-Quentin qu'il juge très sévèrement, et à Richer dont il a étudié les sources légendaires dans un appendice fort instructif. — P. 149, à propos d'Immon il aurait fallu citer l'article de G. Kurth (*Bullet. de l'Académie de Belgique*, 1898). — P. 159, n. 3, mentionner, à propos de Womar, l'étude de Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter S. Bavos Klosters* (*Mélanges Waitz*, *1886*) et de Vanderkindere, *L'abbé Womar de S. Pierre de Gand* (*Bullet. de la Comm. Roy. d'Histoire*, 1898). — P. 210, n. 2, à propos d'Arnoul de Flandre, voir G. Des Marez, *Notice sur un diplôme d'Arnulf le Vieux, comte de Flandre* (*Bullet. de la Comm. Roy. d'Hist.*, 1896). — P. 237, M. Lauer me paraît exagérer en disant que Louis IV faillit s'emparer de la Lorraine. Il est évident que les dynastes de ce pays ne considéraient ce roi que comme une arme contre Otton Ier, et qu'ils n'eurent recours à lui que pour pratiquer cette politique de bascule à laquelle ils étaient réduits entre la France et l'Allemagne.

H. P.

Eugène Hubert. **Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782).** *Étude d'histoire politique et diplomatique* (Extrait du tome LIX des *Mémoires couronnés et Mémoires de savants étrangers,* publié par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique.) Bruxelles, Lebègue et Cie, 1902, in-4° de 399 pp.

M. Hubert s'est fait une spécialité de l'histoire des Pays-Bas autrichiens. A peine avait-il terminé son mémoire sur *le Voyage de Joseph II aux Pays-Bas en 1781,* mémoire dont nous avons rendu compte dans cette Revue, qu'il entreprenait le récit des vexations que notre pays eut à subir de la part des garnisons hollandaises pendant les soixante-sept ans qu'elles occuperent les places dites de la Barrière. On avait oublié ce que ce régime avait eu d'odieux ; plusieurs historiens, et des plus récents, avaient même prétendu que l'occupation de nos principales forteresses par l'étranger n'avait pas été oppressive. Il faut lire le nouveau mémoire de M. Hubert pour se rendre compte des excès commis par ces soudards à qui on avait confié la garde de nos frontières et qui s'en acquittèrent si mal. On les voit froisser les populations dans leurs sentiments religieux, et insulter les processions, pendant que leurs aumôniers se livrent à une propagande intempestive. Tantôt ils refusent de payer les taxes établies à l'entrée des marchandises, tantôt ils réclament pour eux-mêmes des logements spacieux. Sous prétexte de nécessités stratégiques, ils usurpent les terres des particuliers voisines des remparts; ils vont même jusqu'à réclamer le droit de chasse et de pêche dans le rayon des fortifications. Ils ne se font aucun scrupule de pratiquer le commerce aux dépens des corporations urbaines; plus d'une fois, ils quittèrent le pays sans payer leurs dettes. Leurs violences rappellent les pires excès de la soldatesque espagnole à l'époque du duc d'Albe; c'est ainsi qu'en 1750 un bourgeois de Namur, nommé Gobert, fut odieusement mis à la torture et fustigé sous prétexte qu'il avait favorisé la fuite d'un déserteur; et que la garnison de la même ville de Namur livra aux flammes plusieurs fermes situées sur sa route et l'hôpital de Perwez, quand elle évacua le pays en 1782. Qu'on ne dise pas que les excès militaires sont de tous les temps et de tous les pays. Il ne s'agit pas ici d'actes isolés, mais d'une oppression systématique et continue, oppression approuvée, en quelque sorte, par le gouvernement de la Haye qu'on voit porté, comme son représentant en Belgique, à défendre la cause de ses nationaux, chaque fois que des réclamations lui étaient adressées par la cour de Bruxelles.

Suivant son habitude M. Hubert publie à la fin de son travail de nombreuses pièces justificatives extraites des différents dépôts d'archives qu'il

a visités. Ces documents publiés *in extenso* complètent les notes substantielles qui se trouvent au bas de chaque page. Comme on le voit, l'auteur a voulu faire un travail définitif et il a réussi.

H. LONCHAY.

A. AULARD, **Histoire politique de la Révolution française.** *Origines et développement de la Démocratie et de la République (1789-1804).* — Paris, Colin, 1901. 805 pp. in-8°. 12 fr.

Il y a déjà plus d'un an qu'a paru l'ouvrage d'Aulard, et s'il n'a pas encore été rendu compte ici de cette œuvre d'un intérêt capital, il faut attribuer ce retard à des circonstances indépendantes de notre bonne volonté : il ne nous a été donné que tout récemment de pouvoir en prendre connaissance.

Nous venons d'en achever la lecture, et les quelques lignes qui vont suivre serviront uniquement à faire part de l'impression que nous a laissée ce monument historique, et à édifier le lecteur sur le caractère propre de l'œuvre si nouvelle qui vient de voir le jour en France. Car il ne peut être question ici de se livrer à une critique de détail, ni à un épluchage de textes. Il faudrait être soi-même doué d'une compétence spéciale et avoir fait personnellement une étude approfondie de l'immense matière traitée par M. Aulard, pour pouvoir se faire à bon escient son censeur, et ajouter en exactitude et en précision à son œuvre si fouillée. Du reste ce travail a été fait par un homme du métier, M. H. Monin, dans son compte rendu de la *Revue critique* (4 novembre 1901), et par un collaborateur du *Bulletin critique*, pour ne parler que des études qui ont le plus retenu notre attention. Le livre de M. Aulard est d'une ampleur telle qu'il doit nécessairement s'y être glissées maintes erreurs de détail (et au fond, combien peu en somme on en a relevé dans les 800 pages in-8° que comporte le volume !). Il va de soi que celui qui voudrait user en pleine sécurité de l'instrument de travail de toute première qualité qu'est déjà ce livre devra soigneusement le compléter et l'améliorer encore par une liste d'addenda et de corrigenda à établir au moyen de tous les articles de critiques parus à son sujet.

Ce qu'il faut dire à présent, c'est la façon dont M. Aulard a vu son œuvre accueillie par la presse scientifique. Cela sera une précieuse indication préalable pour les personnes à qui elle est encore restée étrangère. L'hommage a été réel dans les divers organes de l'érudition française. De part et d'autre, c'est-à-dire du côté « conservateur » comme du côté « libéral », il a été rendu pleine justice à l'immense effort qu'a osé tenter M. Aulard, à l'abondance des résultats positifs

auxquels une longue et patiente préparation l'a conduit, et enfin à l'allure toute impersonnelle qu'il a su imprimer à son exposé dans un sujet resté bien délicat encore à traiter en France..., et ailleurs. Et cependant personne à Paris n'ignore les idées philosophiques et politiques de l'écrivain, ni la façon dont celui-ci sait à l'occasion dépouiller le caractère du professeur et du savant pour intervenir dans la lutte des partis. Déjà autrefois, en notre qualité d'élève du cours critique d'histoire de la révolution française donné par M. Aulard à la Sorbonne, nous avions été vivement frappé de la façon strictement scientifique dont il menait la critique historique des sources et des textes; et si l'appréciation des hommes et des événements nous apparaissait parfois un peu vive dans sa nouveauté, nous sentions en même temps qu'elle n'était pas lancée à la légère; en tout cas la *méthode* était d'une rigueur parfaite, et elle eût pu s'appliquer aussi bien à une chronique du moyen âge ou à un texte classique. Ce qui faisait la valeur et constituait en même temps l'originalité, — vu nos habitudes d'esprit, — de cet enseignement universitaire, nous le retrouvons dans l'œuvre d'ensemble du maître. Nous résumerions volontiers notre opinion en disant donc que, dans l'*Histoire politique de Révolution française*, le maximum de préparation, le maximum de science et le maximum d'impartialité *actuellement possibles* ont été atteints par celui qui l'a écrite.

Sur le premier point, la nouvelle histoire de la période révolutionnaire est la résultante de travaux préparatoires et d'éditions préalables de textes d'une multiplicité infinie et d'une valeur documentaire et historique immense. Tout le monde connaît les monographies, les études de revues, les nombreux recueils d'actes, etc., qui ont fait de la révolution française en quelque sorte la « chose » de M. Aulard et de celui-ci l'homme le mieux instruit, certes, des évènements des années 1789 à 1800. Il y a plus de vingt ans que l'honorable professeur a entrepris l'étude méthodique des sources de l'histoire des assemblées révolutionnaires, et qu'il pose, dans ses nombreuses *Études et Leçons*, les jalons de l'œuvre future. Qui oserait se vanter d'en savoir plus que lui? Dans l'*Avertissement* (p. X à XII), il nous fait clairement connaître quels sont le caractère plus particulier des sources auxquelles il a puisé, la manière toute critique dont il les a utilisées, ainsi que la valeur qu'il attribue à chacune d'elles.

On se doute de la diversité et de l'abondance des matériaux qu'il a dû réunir autour de lui pour édifier son œuvre, quand on songe au but même qu'il s'est assigné, et à la conception historique qu'il s'est faite du développement de la Révolution. Laissons-le nous le dire lui-même : « Je me propose de montrer comment les principes de la » Déclaration des droits furent, de 1789 à 1804, mis en œuvre dans les

» institutions, ou interprétés dans les discours, dans la presse, dans
» les actes des partis, dans les diverses manifestations des partis.
» Deux de ces principes, celui de l'égalité des droits et celui de la
» souveraineté nationale, furent le plus souvent invoqués dans l'élabo-
» ration de la nouvelle cité politique. Historiquement, ce sont les
» principes essentiels de la Révolution. On les conçut et on les appliqua
» différemment, selon les époques. Le récit de ses vicissitudes, voilà
» le principal objet de ce livre. » En d'autres termes, ce dernier devrait plutôt porter le titre d'*Histoire de la démocratie et de la république pendant la Révolution.* Chose essentielle à considérer ici, l'auteur voit, par dessus tout, dans le cours des événements de la fin du XVIII[e] siècle une évolution continuelle, un mouvement progressif, puis régressif, des idées démocratiques et républicaines, allant du régime censitaire monarchique, constitutionnel (de 1789 à 1792), à la république démocratique (de 1792 à 1795), pour ramener ensuite. après le 9 thermidor, une république bourgeoise et censitaire (1795 à 1799) et aboutir à la république plébiscitaire et consulaire (de 1799 à 1804), au seuil de l'empire napoléonien.

Pour bien mettre en lumière ces « transformations de la cité politique française », il va exclusivement, — et cette seule tâche est immense et difficile —, s'attacher aux différentes expressions de ce qu'on appelle la vie politique, ne retenant que les seuls faits qui ont exercé une influence évidente, directe et durable sur la marche générale des idées et des événements. Institutions, régime censitaire et régime monarchique, suffrage universel, constitution de 1793, gouvernement révolutionnaire, constitution de l'an III, constitution de l'an VIII, le mouvement d'idées qui le prépara, établit, modifia ces institutions; les partis, leurs tendances et leurs querelles, les grands courants d'opinion, les révolutions de l'esprit public, les élections, les plébiscites, la lutte de l'esprit nouveau contre l'esprit du passé, des forces de l'ancien régime, de l'esprit laïque contre l'esprit clérical, du principe de libre examen contre le principe catholique d'autorité (page VII-VIII), voilà ce que M. Aulard considère à juste titre comme constituant la vie politique de la France.

Cette manière de concevoir le développement interne de la grande révolution est scientifique, parce que conforme à la réalité. Le choix des faits, le groupement de tant d'actes si enchevêtrés et de tant de circonstances concurrentes ou contradictoires (p. VII) ne révèlent pas moins une méthode résultant de conceptions raisonnées, et ayant pour but d'arriver le plus sûrement à la réalité et à la vérité dans un domaine déterminé de recherches.

L'idée fondamentale qui guide l'auteur, le plan méthodique, et basé sur la nature même des choses, qu'il a adopté dans le choix et le

groupement des matières, la façon abstraite d'exposer le détail de celles-ci, le caractère des sources auxquelles il a eu recours pour rendre le plus fidèlement possible l'aspect des choses, l'art avec lequel il sait laisser parler les acteurs du drame révolutionnaire, la vision toute réaliste du passé, la précision froide des déductions, la sensation très nette, et ne se démentant pas un instant, que l'historien contemporain n'a vu, dans le spectacle des évènements mémorables qu'il observe, qu'un phénomène à étudier selon les lois de la pure et sèche raison, tout cela réuni sert à imprimer à la nouvelle Histoire politique de la Révolution un caractère très tranché d'originalité et de nouveauté par rapport aux livres célèbres de Thiers, Michelet, Mignet, Lamartine, qui nous avaient passionnés autrefois et fait vibrer nos cœurs, mais au mépris sans doute de la stricte vérité et grâce à plus d'une légende ou exagération. Quand on se met à lire Aulard, le souvenir de vos anciennes lectures, l'impression qu'elles ont laissée en vous, ne peuvent disparaître qu'avec peine; c'est avec une sorte de sentiment de regret qu'on se convainc qu'à côté de l'histoire poétisée, dramatisée des journées révolutionnaires et des héros, des géants, de la Révolution, doit prendre place une histoire raisonnée, méthodique, et renouvelée dans ses sources comme dans ses résultats positifs. A comparer des monuments tels que celui de Thiers et celui d'Aulard, l'on mesure la différence énorme qui sépare les procédés d'investigation et d'exposition historiques d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. A ce titre encore, la dernière histoire de la révolution doit retenir l'attention, car elle est un exemple bien caractéristique de l'évolution accomplie en la fin du XIXe siècle par la science historique. Elle est à rapprocher, à ce point de vue, de l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine* de Seignobos, ce modèle d'exposé précis, froidement objectif, et empreint d'une remarquable impartialité.

Ce dernier mot nous amène à parler quelque peu, en finissant, de « l'esprit » où l'auteur s'est trouvé en écrivant son livre (p. XII); car, pour être averti à suffisance de la valeur générale de l'œuvre, il faut se demander dans quelle mesure l'écrivain, faisant abstraction de ses opinions personnelles et de ses sympathies particulières bien connues pour certain parti politique tirant son origine de l'époque révolutionnaire, a su « faire œuvre d'historien », et « non pas plaider une thèse » (p. XII). A-t-il su rester assez objectif, pour ne pas s'exposer au reproche de partialité envers telle ou telle catégorie d'individus, ou telle ou telle école politique ou religieuse? N'a-t-il peut-être pas vu le passé au travers du présent? Ce qui a été dit plus haut, fait déjà préjuger notre réponse. En général M. Aulard a évité tout reproche : la presse conservatrice l'a reconnu avec une bonne grâce évidente, ce qui est de nature à calmer toute appréhension. Ce n'est guère,

toutefois, que dans la dernière partie de son ouvrage que l'historien, ayant à nous entretenir des opinions et des partis et spécialement de la politique religieuse sous le Directoire et sous le Consulat, laisse un peu trop entrevoir ses préoccupations de l'heure présente. Et encore, ce n'est pas que l'on puisse révoquer en doute le moins du monde la réalité matérielle des faits qu'il doit signaler et retenir pour mettre en lumière l'attitude politique des partis royaliste et « papiste »; c'est plutôt la complaisance qu'il semble mettre à percer à jour cette attitude qui paraît ne plus cadrer avec l'objectivité caractérisant sa manière habituelle; c'est plutôt l'usage d'une terminologie inspirée du vocabulaire politique d'aujourd'hui qui donnent l'impression que l'historien n'a plus gardé sa coutumière sérénité un peu sèche, qualité et à la fois défaut nécessaire du livre. Soyons impartial à notre tour, soyons aussi équitable envers M. Aulard, que lui-même l'a été envers tous les partis, sympathiques ou non, dont il a voulu étudier les fluctuations et les conflits, et déclarons à nouveau que dans l'*Histoire politique de la Révolution française* on trouvera une réelle modération de jugement, un souci constant de tenir la balance égale entre chacun, et de se détacher de toute idée préconcue.

Quand, à ces précieuses qualités d'historien consciencieux et maître de soi, viennent s'ajouter une science pour ainsi dire impeccable, de saines méthodes de travail, une préparation immense et une exposition d'une lumineuse clarté, il faut bien convenir, en toute équité, que l'œuvre d'Aulard, quoi qu'on puisse en dire, représente un effort considérable, rejette dans l'ombre les précédentes études d'ensemble sur la période révolutionnaire, et devra laisser s'écouler un long temps avant de se voir renouvelée ou dépassée en valeur, comme elle-même a renouvelé celle d'un Thiers ou d'un Mignet.

F. Magnette.

Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors. Tome III. Helsingfors, Wentzel Hagelstam, 1902. 1 vol. in-8°.

La *Société néo-philologique*, fondée à Helsingfors en 1891, fait paraître le tome troisième de ses *Mémoires* [1]. C'est un fort volume de 576 pages, contenant huit études dont aucune n'est insignifiante et qui attestent l'activité avec laquelle sont poursuivies en Finlande les recherches de philologie moderne [2]. Nous essayerons de donner une analyse rapide de ces divers travaux : cinq concernent la philologie française.

I. Uno Lindelöf. *Die Handschrift Junius 27 der Bibliotheca Bod-*

leiana (pp. 1-75). Étude sur des gloses en ancien anglais qui accompagnent le texte latin des Psaumes.

II. Hugo Palander. *Der französische Einfluss auf die deutsche Sprache im zwölften Jahrhundert* (pp. 75-205). L'auteur esquisse l'histoire de l'influence française depuis ses origines jusqu'au temps des grands classiques. Cette influence qui s'exerce dès le XI[e] siècle est bientôt très active : vers 1130 apparaissent les premiers poèmes français, l'Alexanderlied du prêtre Lamprecht et le Rolandslied du prêtre Conrad; cinquante ans après, on a traduit les œuvres les plus caractéristiques de la littérature épique ou lyrique de la France. Les mots que l'allemand a empruntés expriment la civilisation de la France contemporaine, les mœurs polies, l'étiquette, l'éducation des cours; ils se rapportent généralement à la vie chevaleresque et courtoise. M. P. a dépouillé avec conscience et méthode les documents qui nous restent. Il dresse une liste des mots français empruntés de 1050 à 1200 (elle compte près de 250 mots), puis un catalogue des ouvrages dépouillés, ouvrages groupés par dialectes et classés chronologiquement. Quelques calculs, basés sur les renseignements fournis par l'auteur, montreront, de façon parlante, la force de la pénétration française : dans l'*Alexanderlied* (écrit vers 1130) on rencontre 24 mots français; dans le *Rolandslied* 39; dans *Erec*, le premier ouvrage important de Hartmann von Aue (écrit vers 1180), 70 mots; dans l'*Enéide* de Heinrich von Veldeke 70, et il faut y ajouter les mots créés à l'imitation du français. C'est l'abondance et la sûreté de ces dépouillements si pleins d'intérêt, qui donnent surtout du prix au travail de M. P.

III. U. Lindelöf et A. Wallensköld. *Les Chansons de Gautier d'Épinal* (pp. 205-321). Cette édition critique préparée par M. Lindelöf en 1891, a été revisée dix ans plus tard par M. Wallensköld. Elle se distingue par les qualités d'érudition minutieuse que possède l'éditeur de Conon de Béthune. On sera heureux de lire ailleurs que dans l'édition de Brakelmann [3], les chansons de ce Gautier d'Épinal qui, s'il ne tranche point par une originalité bien vive sur les poètes

---

1 Le t. I a paru en 1893; le t. II en 1897.

2 S'il était besoin d'une autre preuve, on la trouverait dans la *Liste des travaux sur les langues et littératures modernes publiés par des auteurs finlandais ou parus en Finlande de 1897 à 1901*, que M. Wasenius imprime à la fin du volume (p. 568) et qui mentionne 130 titres.

3 M. W. — qu'il convient de considérer comme responsable de l'état actuel de l'édition — aurait dû donner une table de concordance avec les numéros de Brakelmann, dont le livre est dans toutes les mains.

lyriques de son temps, a du moins, dans certaines de ses œuvres, une élégance aristocratique et quelque charme [1]. Mais on ne regrettera que davantage l'absence de toute introduction historique et d'appréciation littéraire ainsi que de notes exégétiques et de commentaire grammatical. Plus d'une allusion reste incompréhensible [2]; plus d'un vers reste obscur [3].

18 manuscrits nous ont transmis l'œuvre de Gautier. En partant de la classification de Schwan, M. W. essaie d'établir leur filiation. Il était difficile d'arriver à un résultat certain et l'auteur ne se dissimule pas qu'on rencontre dans nos chansons « bon nombre de contradictions » au classement qu'il préconise (p. 227). En ce qui regarde également les attributions d'auteur l'on se rendra compte de l'incertitude de la tradition manuscrite, si l'on songe qu'il n'y a que cinq chansons dont la propriété soit absolument certaine et que 10 chansons ne portent un nom d'auteur que dans le ms. de Berne 389 (Schw. C. = Raynaud B² = Brak. A) qui a « peu de valeur » (p. 231). S'appuyant sur les cinq pièces certainement authentiques (Rayn. 199, 728, 1073, 1784 et 1840), l'auteur étudie attentivement la langue et la versification de notre poète. De l'examen des rimes particulièrement, il démontre que 11 pièces sont tout à fait certaines, 4 le sont moins et 8 sont plus que douteuses (M. W. publie ces dernières en Appendice). On ne pourra à cet égard que ratifier ses conclusions mais, peut-être n'en sera-t-il pas de même en ce qui concerne le dialecte. M. W. note « l'absence de traits dialectaux caractéristiques » et s'en autorise pour *normaliser* le texte, en donnant les formes et l'orthographe qu'avait le « français » au commencement du XIIIe siècle. C'est se montrer, à notre avis, ou trop sévère ou trop timoré. Les rimes *-ent* : *-ant* (VI, 2 longuement, torment : prisant, avant) [4], la forme *aus* (illos) assurée par la rime (VIII, str. 1, 2 et 3), la réduction de *-iee* à *-ie* (XI, 4 esveillie : sentie) [5], la confusion de *s* et *ss* (XII, 3 aprise, emprise : fenisse, obeisse) [6]

---

1 Cf. VII, 1, 3 allusion ironique aux débuts printaniers des chansons; XII, str. 2 exemple rare d'un dialogue dans une pièce lyrique; XIII comparaisons choisies.

2 III, str. 6; IV, 2, 8; VI, envoi, 1; VII, 2e env.

3 II, 5, 4 comparaison peu claire; VIII, 1, 6 vers inintelligible.

4 M. W. ne les conteste pas (p. 259).

5 M. W., après avoir reconnu que *esveillie* est exigé par le sens (p. 255), se demande si le passage n'est pas corrompu (p. 262) et dans le texte de la chanson il le remplace par la conjecture *restablie* (p. 289), qui m'a bien l'air inadmissible.

6 M. W. la considère comme une « licence poétique » (p. 260).

semblent prouver que le dialecte de l'auteur était le lorrain [1]. D'autre part, Gautier cite Prény, dont le nom servait de cri de guerre aux ducs de Lorraine. Un vers de la pièce IV, *com li cuens a Loheraigne trovée*, paraît indiquer qu'il avait certaines attaches avec le souverain de cet état. On pourrait réunir d'autres indices encore qui tenteraient à faire tenir pour trop absolu le jugement de notre éditeur. Le texte des chansons de Gautier, établi avec rigueur, est accompagné d'une liste des noms propres et d'un bref glossaire. Aux endroits suivants je lis une leçon différente de celle de l'éditeur: II, 3, 9 *me truis esbahi;* III, 1, 7 leçon de C; V, 4, 9 *savoir*; VI, 1, 3 *rapele* sans ponctuation; VI, 2, 11 *s'Artu* cp. XIII, env., 2 allusion à l' « espoir breton »; VI, env., 5 *de s'onor*, v. 2 pas de ponctuation, v. 4 point et virgule, cp. XII, 2ᵉ env.; VIII, 4, 2 *chascunjornaus* cp. Godefroy II, 82, 1; XI, 2, 6 *si*, 3, 4 *croit*, 4, 1 *esveillie*, 4, 6 *car*, 5, 4 *cortoisie*, leçons de O contre C; XIV, 2, 12 et 3, 3 pas de virgule; XV, 1, 8 *puis*; XV, envoi *Goiion* cp. III, 6, 3; XI, 2ᵉ env., 3. — Incertaines : IV, 3, 6 *qui 'n eüst;* VII, 2, 5 *doi*. Je n'hésiterais pas à conserver le fragment de O, pièce VIII, ni la strophe 4 de la pièce XIV, que M. W. croit « ajoutée postérieurement » (p. 256) à cause de la rime *defois* : *desormaix*. En revanche, je n'écrirais ni *voussist* (XI, 2, 3), ni *biauté* (XII, 4, 2), ni *biaus* (XIII, 2, 5), graphies qui, d'ailleurs, ne cadrent point avec le système orthographique de l'éditeur.

IV. Jean Poirot. *A propos de Victor Hugo* (pp. 321-343).

a) Sur *Han d'Islande*. Hugo se serait inspiré dans l'affabulation du roman, de *Kabale und Liebe* de Schiller, et pour le personnage de Nydol Orugix, bourreau de Drontheim, d'un passage des *Soirées de Saint Pétersbourg*.

b) Sur le Nemrod de la *Fin de Satan*. « Nemrod » est une amplification du « Géant » des *Odes et Ballades*.

c) A travers le manuscrit des *Voix intérieures*. M. P. décrit le troisième volume du *Fonds Hugo* et collationne les variantes de quelques pièces du recueil.

V. J. Runeberg. *Le Conte de l'Ile-Poisson* (pp. 343-397). Un poisson (ou une tortue) dont le dos émerge de la mer est pris pour une île par des matelots; ils débarquent, allument du feu pour cuire leurs aliments et le monstre, sentant la chaleur, s'abîme dans les flots. Telle est la version la plus répandue du conte. Parfois, il s'agit d'un voyage en

---

1 Dans une pièce que M. W. range parmi les incertaines (Rayn. 487, Incert. III) on remarque à côté des rimes *-ent : ant*, *proïe* et *eslongie* rimant avec *vie* et *prie* aux strophes 5 et 6, mais M.W. croit que les deux strophes ont été ajoutées postérieurement par un copiste lorrain (p. 260).

compagnie d'un poisson énorme. Avec un zèle méritoire mais non sans un peu de confusion, M. R. se livre à une étude comparative des nombreux récits qu'il a recueillis dans le folklore de tous les pays. Préoccupé d'attribuer à la légende une origine orientale, il lui assigne comme berceau les bords de la mer Rouge.

VI. T. E. Karsten. *Beiträge zur germanischen Wortkunde* (pp. 397-423). Etymologies de drohen, sich sehnen; m. h. a. stunz, stinz; goth. wis; anglo-saxon dwaēscan.

VII. Werner Söderhjelm. *Une Vie de saint Quentin en vers français du moyen âge* (pp. 423-527). Saint Quentin, fils du sénateur romain Zénon, naquit à Rome vers le milieu du III[e] siècle. Après avoir prêché pendant quelque temps le christianisme dans le nord de la Gaule, il fut torturé à Amiens, puis décapité à Augusta Viromandorum. Son corps, jeté dans la Somme, fut plus tard découvert par Eusebie. Sa vie nous est contée dans un poème de 169 quatrains alexandrins conservé dans le manuscrit Fonds français 23117 de la Bibliothèque nationale. C'est ce poème, malheureusement sans grande valeur littéraire, que M. S. a découvert et qu'il publie avec beaucoup de soin. Il le fait suivre d'une étude judicieuse et précise sur la langue, la versification et la légende. De l'examen des rimes et des formes il ressort que l'œuvre date de la fin du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e], et qu'elle fut écrite par un Picard. On y remarque de nombreux enjambements de strophes (47 sur 169 str.) et à ce propos, M. S. passe en revue les poèmes français du moyen âge, écrits en quatrains, où l'on relève cette particularité. Enfin, il édite dans un *Appendice* trois versions en prose. Voici quelques remarques sur le texte du poème. Je lis : *vueil*, v. 18, 68, 344, 605 cp. 89; 27 *pueple*; 100 *qu'i grant soin en aroit*; 114 *nullement*; 230 *aourerent* cp. 112, 146, 280, 357; 30 *chaennes*; 313 *les* cp. 59; *en flanberent*, 388 *em porterent* cp. 313; 324 *qu'il*; 343 *receurent* cp. 76 et 459; 390 *pitiés*,; 400 *qu'i*; 400 et 575 *ja mès* cp. 652; 451 *cel jour* cp. 463. Le vers 542 eût mérité un mot d'explication. P. 493, c'est par inadvertance que M. S. dit que *ou* = *a* + *le* et p. 497 que *bu* (v. 298), 1[re] pers. sing. passé déf., a perdu un *e*.

VIII. J. Poirot. *Deux questions de phonétique française* (pp. 527-569).

1. Contribution à l'étude des explosives labiales en français. On sait que l'articulation d'une consonne se modifie sous l'influence de la voyelle suivante. M. P. analyse les différences d'articulation du p et du b, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle non labialisée (a, é, i), arrondie (o, eu) ou labialisée (ou, u). Quand la voyelle est *ou*, *u*, on constate que, par rapport à une voyelle non labialisée, la limite d'articulation recule, et que la résolution de l'occlusion est plus lente.

2. Contribution à l'étude de l'e muet. Si l'on compare les formes

sans e muet aux formes avec e muet, on saisira plus d'une différence : l'e allonge la voyelle qui précède; tantôt la voyelle est aiguë, tantôt elle est relâchée; l'accent est, dans le premier cas, aigu ou frappé, dans l'autre circonflexe ou traîné; en outre, — et ceci est la distinction essentielle — la voyelle de la forme sans e muet est émise sur une note plus élevée. Le phénomène est identique, que la voyelle soit contiguë à l'e muet (*nu*, *nue*; *lu*, *lue*) ou qu'elle en soit séparée (*cher*, *chère*; *vif*, *vive*); dans *le lac* la voyelle a une hauteur musicale plus grande que dans *la laque*.

Les deux « contributions » de M. P. ont pour point de départ des expériences faites au laboratoire de M. l'abbé Rousselot. Elles témoignent d'une grande finesse. La dernière étude, que je souhaite que l'auteur puisse développer avec l'ampleur nécessaire, est vraiment neuve. Je n'en ai résumé que la donnée initiale : du principe de la distinction des accents et des tonalités qui leur sont liées, l'auteur déduit des considérations originales sur la nature de l'accent tonique en français et sur la différence de la prononciation du Midi et du Nord. Ce ne sont pas les pages les moins intéressantes de ce recueil d'intérêt varié.

Oscar Grojean.

Ernest Labbé. **Histoire miniature des Lettres françaises en sonnets didactiques**. 1 vol. in-18. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.

Une histoire de la littérature française en sonnets, allant des *Serments de Strasbourg* à Eugène Manuel, voilà qui n'est point banal. Et l'œuvre est présentée en une délicieuse préface de M. Faguet, qui fait l'éloge et aussi la critique du livre avec tant d'esprit, d'à-propos, de malice et de justesse, qu'elle ôte toute envie de l'imiter ou de la contredire. Faguet écrit les lettres comme feu Voltaire et les préfaces comme Faguet, avec une grâce désinvolte et toute française. Quant aux 226 sonnets de M. Labbé, s'ils ne valent pas autant de « longs poèmes, » toujours est-il que beaucoup, beaucoup d'entre eux se laissent lire avec un plaisir singulier. Nous souscrivons totalement à ce jugement de l'introduction : « On est prodigieusement intéressé par la justesse de l'esprit, la sûreté de goût, la vivacité du trait et l'art singulier du raccourci puissant, où l'effort a laissé sa trace, mais sorti son plein effet. »

Nous souhaitons beaucoup de lecteurs au rosaire de M. Labbé.

J. Feller.

O. Pecqueur. **Manuel pratique de la dissertation française,** *conseils, modèles, plans, matériaux et sujets.* 2e édition. Namur, Wesmaël. — Prix : 2 fr. 50.

La seconde édition du *Manuel* de M. Pecqueur sera bien accueillie par tous les maîtres de français. Outre que l'auteur leur offre un choix beaucoup plus étendu, il a réalisé d'heureuses innovations.

L'ouvrage est actuellement divisé en cinq parties : 1° dissertations philosophiques et morales; 2° dissertations littéraires; 3° dissertations et amplifications poétiques; 4° dissertations scientifiques; 5° dissertations badines. On remarquera l'absence de ces thèses historiques qui remplissent les trois quarts des ouvrages similaires, de ces lettres de personnages historiques, renouvelees des *Héroïdes*, qui supposent à l'élève une connaissance approfondie des siècles passés et une entente des mœurs, des costumes, du langage, de la couleur locale que des écoliers ne sauraient posséder.

Dans chaque partie, la matière est distribuée d'une façon invariable : d'abord des textes d'écrivains, puis des travaux d'élèves, puis des thèses accompagnées de canevas ou développements, enfin des thèses sans plan, rangées suivant les affinités du sujet. L'auteur a placé en avant quelques pages sur la dissertation en général et les règles de la composition. Enfin, à l'occasion de chaque thèse, il cite dans les notes une foule d'ouvrages où les maîtres pourront trouver des arguments sur les sujets proposés.

Tel se présente le *Manuel* dans sa disposition. Quant à la matière même du livre, personne assurément ne se plaindra de son heureuse abondance de ressources. Sous ce rapport nous ne lui connaissons point de rival. Et telle est bien la principale qualité que doit avoir un livre de cette espèce. Les maîtres ne songeront pas à chicaner l'auteur sur le classement de ses sujets; ils n'exigeront pas davantage que ces quelques pages de théorie insérées au début condensent la matière d'un traité de rhétorique en sa rigueur coutumière ; ils lui demanderont des thèses, des inspirations, des formules heureuses d'idées empruntées aux plus grands noms de la littérature. Les écoliers lui demanderont des modèles, non pas vieillis et surannés, mais récents et tout frais éclos; non pas des sermons et des oraisons funèbres, puisqu'ils n'en feront jamais, mais des dissertations aimables de philosophie morale, scientifique, économique, littéraire et artistique.

A côté de ces modèles de perfection désespérante, l'auteur a bien fait de placer d'autres modèles plus juvéniles, plus accessibles à la classe, de bons devoirs d'élèves qu'il y ait moyen d'admirer et avec lesquels on puisse cependant rivaliser. M. Lanson, en introduisant

cette rubrique dans son *Manuel de composition française,* avait même accompagné chaque devoir de notes critiques très suggestives. M. Pecqueur ne l'a pas imité, parce que, à la différence de M. Lanson, il n'a inséré dans son livre que des compositions assez solides, primées dans nos concours généraux, et souvent signées de noms qui depuis sont devenus célèbres. Il eût été déplaisant d'exhumer pour les critiquer des copies de l'élève Hector Denis, ou de l'élève Léon Dommartin, ou de l'élève L. Franck. M. Pecqueur s'est refusé par discrétion le piquant de cette critique.

Il est visible que l'auteur a essayé d'éviter le dogmatisme en tout. Je suis même étonné qu'il ait sacrifié une demi-page à la rhétorique traditionnelle en parlant de la *chrie* (*χρεία,* pp. 11 et 12) et des procédés de développement du rhéteur Aphtonius. Ce paragraphe est trop concis, trop hérissé de mots barbares pour rendre des services. Le chapitre de la vieille *Rhétorique* de Leclerc sur les lieux communs est beaucoup moins rébarbatif. Au reste M. Pecqueur déclare ne parler de la *chrie* qu'à titre de curiosité rétrospective. C'est une branche de bois mort laissée sur l'arbre par coquetterie pour servir de repoussoir. Partout ailleurs, si le Manuel est un arsenal précieux d'arguments, il évite de présenter la besogne toute faite. Ses plans sont significatifs à cet égard. Je crois même qu'un peu plus de scolastique — lâchons le mot, qui n'effarouchera que les petits-maîtres — ne messiérait pas dans les classes. Il est bon que parfois un plan soit construit pierre à pierre, avec force accolades pour bien distinguer les idées principales et les idées subordonnées; mais ces constructions laborieuses n'ont de valeur que pour ceux qui les font eux-mêmes et au moment où ils les font. L'ouvrage de M. Pecqueur s'est tenu en cela dans une sage réserve : il suggère des idées, des développements, il n'impose pas de plan *ne varietur*. L'élève sera toujours libre de régler sa composition en raison de ses connaissances et suivant son originalité; le maître, toujours libre de choisir, de transposer, d'ajouter, d'approfondir selon le temps et l'heure, et les besoins de sa classe, et les ressources de sa bibliothèque.

Je lui souhaite d'avoir dans sa bibliothèque les quelques milliers d'ouvrages cités dans les notes de ce livre. Ces références sont une des heureuses nouveautés de la seconde édition. Sans doute l'auteur ne veut pas dire que tous les ouvrages qu'il cite sont indispensables, et, à ce point de vue, l'on souhaiterait qu'il eût établi une certaine graduation. Néanmoins il est bien préférable qu'il en ait cité trop que trop peu. Toutes ces indications bibliographiques sont précieuses. Le professeur doit lire beaucoup de livres, et de livres non classiques, pour étoffer son enseignement, pour en renouveler sans cesse la forme. C'est le seul moyen d'échapper à la sécheresse, à la rigidité des

formules-cadavres. Félicitons M. Pecqueur d'avoir contribué grandement par les deux éditions de son manuel à l'amélioration de l'enseignement littéraire en Belgique.

JULES FELLER.

JEAN JAURÈS. **De la Réalité du Monde sensible.** *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie Contemporaine. 430 pages. — Paris, 1902. Félix Alcan, éditeur. Prix : Fr. 7-50.

M. Jaurés s'est proposé dans ce livre de ruiner l'idéalisme subjectif. Dans ce but il entreprend principalement de réfuter la réduction de toute réalité sensible au mouvement, le subjectivisme Kantien des formes a priori de la sensibilité et des catégories, et le rapport de condition à conditionné que l'idéalisme veut établir entre la conscience et la réalité. Cette réfutation fait corps avec l'affirmation et l'exposé du réalisme, mais d'un réalisme particulier qui vise à réconcilier « la contemplation primitive de l'homme adorant les forces divines dans l'espace et la méditation toute spirituelle du chrétien » (p. 352). Pour combattre l'idéalisme subjectif. M. Jaurès part de l'affirmation de l'être : il le pose identique à la pensée et inséparable d'elle; l'être s'affirmant éternellement lui-même et étant à lui-mêmesa propre possibilité est à la fois puissance et acte (p. 33 et passim). Cette méthode, historiquement connue, est, à ses yeux « la méthode souveraine. » Elle lui permet, puisque rien ne peut être en dehors de l'être et que tout en participe, de conclure que tout est réel et intelligible comme lui, et de repousser le subjectivisme.

Le mouvement, d'abord, a son fondement dans l'être même; il est au point de rencontre de l'acte infini et de la puissance infinie : il est l'acte infini se manifestant dans la puissance (p. 72 et passim). Comme puissance, l'être s'exprime surtout dans la quantité, comme acte, dans la forme. Or il y a aussi dans la sensation quantité et forme, et des formes intelligibles, essentielles : mouvement et sensation se réconcilient donc dans l'être (p. 132, etc.). Dans tous les ordres de sensation, il y a des idées et de l'être. Loin de se réduire à des apparences illusoires, les sensations sont des déterminations essentielles de l'être : elles sont objectivement réelles, parce qu'elles expriment une idée et enveloppent une vérité. « La lumière [1], par

---

1 M. Jaurès a repris, en les renouvelant, les idées de Goethe et de Hegel sur l'unité de la lumière, et il s'efforce de les concilier avec la théorie de Newton (v. pp. 262-290).

exemple, exprime l'unité de l'être, son amitié avec lui-même et avec les formes qui se développent en lui. Elle atteste donc que l'être, en tant que tel, est capable de se saisir et de se posséder lui-même dans une transparence infinie. Elle atteste donc que l'être et la conscience ne sont qu'un, puisque l'être ne peut se déployer sans prendre possession de soi et sans éclairer pour lui-même ses profondeurs, et puisque, d'autre part, la conscience absolue n'est pas une unité purement formelle et inerte, mais qu'elle s'exprime par la transparence vivante de la clarté. De même le son, exprimant les individualités en qui l'être absolu se détermine, tient au fond même de l'être, et, dans le son aussi, l'être apparaît comme identique à la conscience, puisque ce qui fait l'être du son, c'est qu'il traduit l'intimité des consciences, ou ce qui, dans les forces brutes, est comme un commencement de conscience » (p. 425-6). Cette première thèse que nous résumons en empruntant les termes mêmes de M. Jaurès, est longuement défendue dans les chapitres III, IV, V du livre. Quant à l'espace, il a, étant le symbole et la manifestation de l'être dans l'ordre de la quantité et des relations quantitatives, une réalité objective : celle-ci est revendiquée contre le kantisme dans une discussion qui ne manque pas de vigueur (ch. VI). Enfin, la conscience, du seul fait qu'elle est une conscience, c'est-à-dire un sujet, implique-t-elle la subjectivité de la connaissance? Non, répond M. Jaurès, la conscience en tant que conscience n'est pas la négation d'une réalité extérieure à elle-même. Après une critique serrée de l'idéalisme du moi de M. G. Lyon, de l'idéalisme « cérébral » de Schopenhauer, de l'apparente méthode subjectiviste de Descartes, il conclut avec Kant et M. Lachelier à l'existence d'un moi transcendantal ou d'une conscience intellectuelle, qui est nécessairement impliquée par celle de la conscience empirique : « Nous constatons, écrit-il, qu'il y a, dans toutes les consciences individuelles, une conscience absolue; que cette conscience absolue est indépendante de tout organisme étroit et éphémère, qu'elle est présente partout sans être enchaînée nulle part, qu'elle n'a d'autre centre que l'infini lui-même, et qu'ainsi toutes les manifestations de l'infini, l'espace, la lumière, le son, trouvent en elle leur centre de ralliement et une garantie d'éternelle réalité ». (p. 426). Notre moi individuel ne fait pas la réalité. Il n'existe et ne dit moi que parce qu'il participe au moi absolu; ce n'est pas lui qui donne au son et à la lumière leur réalité : son et lumière sont des manifestations de l'être absolu identique à la conscience absolue.

Le monde, dans ce système d'immanence, est la puissance infinie de l'acte infini qui est Dieu. Pour M. Jaurès, en ceci aristotélicien, l'acte précède la puissance. L'acte, l'un, le parfait est premier. Nous avons vu que M. Jaurès part de l'affirmation : L'être est. C'est, selon

lui, de cette affirmation première et immédiate qu'il faut partir comme étant à la fois plus vraie et plus religieuse que toute déduction, qu'on tenterait, de l'être : plus vraie, « parce qu'elle ne dissocie pas, même momentanément, la vérité et l'être. Pour que l'être soit possible, il faut qu'il soit ; pour qu'il soit, il faut qu'il soit possible. En lui donc la réalité et la possibilité, l'acte et la puissance ne font qu'un. Mais comme c'est parce qu'il est, en effet, l'être, que cette confusion de l'acte et de la puissance est possible, c'est l'acte qui est premier; Dieu est supérieur au monde tout en étant en un sens le monde lui-même ». En quel sens ? En ce sens d'abord que l'acte infini qui est Dieu fonde cette puissance infinie qui est le monde, et en ce sens ensuite que, dans ce monde, Il vit, fait effort et souffre : « Précisément parce que cette perfection absolue existe, elle veut éternellement abolir en elle ce qui pourrait ressembler au destin. Dieu ne se contente pas d'être la perfection toute faite; il veut encore et en vertu même de cette perfection la conquérir, et, si je puis dire, la mériter; et voilà comment, du fond de son acte éternel, il déploie le monde, qui est sa puissance, dans la lutte, dans l'obscurité, dans l'effort. Il donne le moi, c'est-à-dire la communication directe avec l'infini et la liberté, à des formes innombrables. Et lui, le parfait, il poursuit avec toutes ces consciences qui cherchent, qui doutent, qui tombent et se relèvent, le pélerinage de la perfection » (p. 67). Le monde, dit-il plus loin, est en un sens le Christ éternel et universel (cf. p. 68, 102, 103, 112, 195 et de nombreux passages). Et c'est justement parce que le parfait est entré dans la contradiction et dans la lutte que la conscience absolue se disperse en consciences innombrables pour retrouver, au terme idéal des choses, son unité première dans l'unité vivante et libre des âmes (p. 195).

Telle est la solution de ce qu'on pourrait appeler le problème de l'existence du fini, et, conjointement, du problème de l'existence du mal. Quant à ce dernier d'abord, il est aisé de voir que cette solution n'en est pas une. En effet, d'après cette théorie, Dieu est parfait par une sorte de destin : il y a donc un pouvoir supérieur à Dieu, pouvoir dont Dieu veut s'affranchir pour ne devoir sa perfection qu'à lui-même et arriver à la vraie perfection. Ainsi l'être, contrairement à la doctrine même, débute par le moins parfait. L'acte primordial est par suite un mal relatif, et c'est jusque là que recule, pour s'y poser intégralement, le problème de l'existence du mal. Ensuite, outre l'étrangeté de ce jeu divin par lequel le Dieu parfait par destin crée un monde mêlé de mal pour se donner le moyen de lutter contre le mal et d'en triompher, qui n'aperçoit que cette création n'est pas une vraie création, qu'elle ne confère que l'apparence de l'être, puisque cet « être », condamné d'avance à disparaître, n'a pas une fin en lui-même, n'est qu'un

instrument, moins encore, un simple expédient pour déjouer cette puissance mystérieuse du destin auquel Dieu, dans son actualité primordiale, se trouve si singulièrement soumis ?

Ensuite, et pour la même raison, ce système d'immanence est bien malaisé à concilier avec une réelle personnalité des consciences individuelles. Celles-ci semblent dépourvues de toute réalité, parce qu'elles le sont de toute activité propre. Elles ne sont que des miroirs réfléchissant une réalité toute achevée et parfaite en dehors et indépendamment d'elles. Les sensations sont toutes faites déjà quand le sujet les sent. Mais que peut encore signifier qu'il les sent? En vérité, il est fait, dans cette doctrine, abstraction du sujet. Miroir ou réceptacle passif, il semble n'être guère qu'un lieu où les sensations se réunissent, un autre espace avec, en plus, une vague fonction d'unité toute relative et arbitraire. Là se révèle, comme dans l'explication du mal, et de la même manière, la faiblesse du système. Que le lecteur nous permette d'insister un peu sur ce point. Forme passagère de Dieu, le moi fini doit d'exister à la lutte que le parfait s'est imposée pour « mériter sa perfection » ; il « s'est dispersé pour cela en consciences innombrables ». L'existence du moi fini a, en somme, le même principe d'explication que l'existence du mal : au fond, il est une forme du mal, j'entends de l'imperfection radicale, une chute (volontaire) de l'un dans le multiple. Par suite l'explication du moi fini est aussi illusoire que nous avons vu que l'était celle du mal. Au reste, pas plus que le monde, le moi individuel n'a de fin en soi. Instrument ou expédient transitoire de la perfection divine future, il n'a reçu d'existence qu'en vue de la réalisation de celle-ci, et il doit être passif. Ce n'est qu'en apparence que l'être lui a été donné : il ne sert qu'à un autre et par conséquent en lui-même il n'agit pas. Quand il agit, c'est par un autre qui se substitue alors à lui et qui est le véritable agent. Le seul acteur réel du drame du monde, c'est Dieu qui cependant est aussi le sujet réel du drame. Bref, le moi individuel et personnel n'est qu'un mode de l'Être Infini : il n'est pas substance. Il se trouve sur la même échelle d'existence que l'espace ou le mouvement : simple manifestation de la substance une et infinie. L'immanence ne se différencie pas ici de l'immanence panthéiste, et M. Jaurès semble le disciple de Spinoza.

Ce qui le différencie, c'est l'esprit. M. Jaurès (nos citations l'ont peut-être fait pressentir) n'est pas géomètre : il est poète. Il n'a de vraie force logique que dans sa réfutation de certains adversaires du réalisme, réfutation qui nous a valu de vigoureuses pages; dans l'établissement de ses propres thèses positives, il procède principalement par affirmations dogmatiques qu'il appuie beaucoup plutôt des séductions de l'art et de la poésie que de raisons solidement déduites selon une méthode proprement philosophique. Sa principale force dans l'exposé

de son système (et cette force est grande), c'est la séduction d'une vue poétique qu'il présente des choses sensibles, d'une haute contemplation esthétique à laquelle il contraint le lecteur, c'est le charme enveloppant d'une âme ardente et religieuse. Il a foi dans le monde sensible où il voit Dieu, et qui se transfigure à ses yeux en un monde idéal. Ce qu'il entend par défendre la réalité du monde sensible, c'est en donner une traduction telle qu'il n'apparaisse plus que comme un symbole d'un monde intelligible et une manifestation vivante de Dieu immanent. Nous voudrions pouvoir donner de ce poème philosophique, une de ces très nombreuses pages où une sincère et pénétrante éloquence traduit en beau et pur langage la foi profonde de l'auteur. La place nous manque malheureusement. Nous ne savons jusqu'à quel point l'on peut dire des hommes en général (comme le suggère quelque part M. Jaurès) qu'ils sont plus métaphysiciens qu'artistes; mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que l'inverse est vrai de M. Jaurès et qu'en lui il faut voir et admirer surtout un grand poète.

G. Remacle.

Hendrik Hansjakob, *door* Heinrich Bischoff. Gent, A. Siffer, 1901.

On parle beaucoup dans l'Allemagne du Sud du curé de l'église St Martin à Fribourg, Henri Hansjakob. C'est un homme d'une pièce, aux idées arrêtées. Jamais il n'a craint de dire tout haut ce qu'il pense, quoi qu'il pût en advenir. Dans sa jeunesse il débuta comme professeur au gymnase de Donaueschingen; il dirigea de 1865 à 1869 le collège de Waldshut, mais, à la veille du *Kulturkampf*, il fut destitué. Élu plus tard membre de la diète badoise, il remercia publiquement le ministre Joly de sa destitution. C'était spirituel et sincère. Deux fois sa franchise et sa fougue lui valurent d'être enfermé dans une forteresse, ce qu'il prit très allègrement, faisant bonne mine à mauvais jeu, et racontant avec humour ses impressions. En quittant l'enseignement il fut nommé par l'évêque Kübel à la cure de Hagnau, sur le lac de Constance. Il y resta quinze ans, content de sa situation, heureux de vivre au milieu de gens simples et dans un des plus beaux coins du pays. Ce fut en 1884 qu'il alla habiter Fribourg, mais en changeant de résidence, le prêtre ne changea pas de caractère.

Ses sympathies et ses antipathies s'étalent au grand jour. Hansjakob est d'abord un *laudator temporis acti*. Jadis les mœurs étaient plus pures. Les gens, plus simples, vivaient en paix et contents de leur sort. La foi les consolait. La vie était plus pittoresque et plus poétique.

Aujourd'hui la prétendue civilisation a amené dans son cortège la soif du lucre, le goût de la mode, des jouissances et du luxe. La culture intellectuelle même ne rend pas les hommes meilleurs, mais pires. L'esprit utilitaire et prosaïque de notre temps est pour Hansjakob une source intarissable d'invectives. Il s'en indigne comme prêtre et comme poète. Et, bien que ce langage emprunte, aux yeux du lecteur, un caractère plus ou moins professionnel à la robe de l'écrivain, il n'en demeure pas moins vrai que son pessimisme est très clairvoyant.

Fils de paysans, Hansjakob affectionne la campagne et ses habitants. Mais sa terre natale n'échappa point à l'évolution dont le siècle dernier fut le témoin. Et c'est cet amour paternel, relevé d'une pointe d'humour, pour les hommes et choses de sa jeunesse, qui révéla l'écrivain à lui-même. Il voulut sauver de l'oubli ces types pittoresques et savoureux, ces « cerises sauvages », ces « boules de neige », comme il les appelle; il voulut leur élever dans ses contes un monument, pour rappeler au monde nouveau quels trésors de paix, de poésie et d'humour cachaient, avant l'irruption des trains et des touristes, ces vallons écartés de la Forêt Noire. Ses livres sont des écrins, dans lesquels le poète a pieusement et tendrement enfermé ce qu'il a pu sauver du déluge.

Ni cette tendresse ni cette piété n'ont été cependant un obstacle à une vision nette de la réalité. Hansjakob est bien réaliste. Ses contes villageois ne sont pas des romans champêtres à la Georges Sand ni des copies trop fidèles à la Gotthelf. Il n'embellit pas comme Immermann ou ne peint pas comme Watteau. La fine distinction d'un Gottfried Keller n'est pas non plus son fait. Il ne vise pas si haut, il n'a pas de prétentions artistiques. Il compose naturellement et écrit sans effort. On pourrait dire de lui, comme du troubadour de Goethe, qu'il chante comme l'oiseau dans le feuillage. Cela lui donne une physionomie spéciale, un cachet à part. Ses tableaux sont fidèles, ses personnages vivent ou ont vécu, mais l'auteur, de son propre aveu, gaze et voile ce qui est excessif ou rebutant, non par un souci d'art, mais par charité.

Cette spontanéité et ce naturel qui distinguent la composition des écrits de Hansjakob, ne vont pas sans quelques inconvénients. On dit l'auteur opposé aux corrections et aux ratures. La forme première est la forme définitive. L'écrivain se moque des préceptes du genre. Il se refuse à polir et repolir ses œuvres, il ne les remet sur le métier ni vingt fois ni une. Joignez à cela son amour de la réflexion, son désir d'exposer ses idées, la note tendancieuse qui perce un peu partout, et l'on aura une idée de ce que la critique reproche à Hansjacob.

En attendant, celui-ci ne se laisse pas entamer. Il persévère dans la voie qu'il s'est tracée. Il sait ce qu'il veut et refuse de se plier à des exigences qu'il n'admet pas. Son ambition c'est de pénétrer dans les

masses, et, s'il est parfois long, s'il se répète, si ses transitions sont peu variées, s'il raconte à bâtons rompus, si la trame de ses récits n'est pas toujours serrée, il répond qu'il écrit comme parlent les gens du peuple qu'il met en scène et pour lesquels il écrit.

L'avenir décidera qui aura le mieux jugé, l'écrivain ou ses critiques. Pour le moment c'est Hansjakob qui l'emporte, car il a percé et s'est fait aimer. Et comme l'Allemagne catholique a peu de gloires littéraires à opposer à l'Allemagne protestante, la « conquête d'un domaine littéraire » par un prêtre catholique est un événement qui fait du bruit.

Les œuvres de Hansjakob sont multiples. Nous avons de lui des nouvelles villageoises, des sermons, des travaux historiques, des souvenirs de ses deux détentions et de son séjour à la diète badoise, et des impressions de voyage. En 1894, il passa trois mois dans un établissement médical à Illenau et il en profita pour plaider la cause de la psychiâtrie, croquer son entourage et noter ses états d'âme, ses sensations et sa vie de neurasthénique hospitalisé. Ses villégiatures à Hofstetten, près de Haslach, sa ville natale, ont fourni matière à de nouveaux volumes où se mêlent, sous la forme favorite de journal, observations et souvenirs. Le dernier en date fut écrit à la Chartreuse, vieux couvent transformé en hospice, où le prêtre est logé actuellement loin du bruit de la ville.

On le voit, tout chez lui est matière à copie. C'est une véritable passion. Certaines idées le hantent, et il ne se lasse point d'y revenir. Il trouve plaisir à exacerber les divergences entre son caractère et son époque. Quand il parle des femmes, c'est en Alceste ou en Schopenhauer. Envisageant sa mort prochaine, il se juge comme suit dans son dernier livre : « Que Dieu lui donne le repos éternel! Mais il était fou au fond. Il a généralement nagé à contre courant, il a toujours eu son avis à lui et une langue trop bien pendue, il a toujours dit et écrit ce qu'il avait sur le cœur, il ne veut ni flatter ni ramper. Ces sortes de gens sont dépaysés dans ce bas monde. Puisse ce drôle d'apôtre être plus heureux dans l'autre! » Cette boutade est caractéristique et a tout l'air d'être sincère. Il serait assez facile de le montrer.

Fils soumis de l'Église en matière de dogmes et de foi, Hansjakob ne fut pas un instrument servile de son parti lorsqu'il siégeait à la diète; il revendique pour l'individu la liberté dans maint domaine de l'esprit; il affirme sa répugnance pour un culte trop absolu de l'autorité ecclésiastique, et pour tout ce qui tend à annihiler la personnalité. Déjà en 1876 il s'était permis de critiquer la politique de la Curie romaine et avait préconisé un arrangement avec le nouveau royaume d'Italie.

En sa qualité de catholique originaire de l'Allemagne du Sud, Hansjakob ne craint pas de s'affirmer comme tel, en critiquant

l'influence envahissante de l'esprit prussien, avec ses tendances centralisatrices, son fonctionarisme, son militarisme et sa bureaucratie. Nous pourrions prolonger cet examen en rappelant la position de l'écrivain vis-à-vis de la question sociale, du féminisme, etc. Mais *sapienti sat.*

J'avoue que le travail de M. Bischoff, dont je viens de donner une idée, m'a beaucoup intéressé. Son étude est attachante. Sans doute, les idées de Hansjakob ne sont pas toujours larges ni neuves, et quand il s'indigne si fréquemment, il a l'air d'enfourcher un dada. Mais il est sympathique quand même, parce que c'est un esprit démocratique, à la volonté forte, aux intentions pures et au cœur généreux.

M. Bischoff nous a très bien montré tout cela, en racontant la vie du prêtre, en analysant ses œuvres, en faisant ressortir leurs qualités de terroir et leurs défauts inhérents. Il aime Hansjakob et le fait aimer.

G. Duflou.

CHRONIQUE

1. — Sous le titre de *Pages éparses*, M. Louis Liard a réuni modestement, sans préface explicative, sans synthèse inutile, des discours qu'il a prononcés en divers lieux, en diverses circonstances, dans ces dix ou douze dernières années. Ils sont charmants, ces discours, et, soit que M. Liard fasse l'éloge d'Albert Dumont à la Sorbonne, ou d'Augustin Thierry à Blois, ou de Jules Simon à l'Académie des sciences morales et politiques, ou d'Eugène Spuller au Père-Lachaise, ou de Pasteur à Arbois, soit qu'il parle dans un banquet d'étudiants à Montpellier ou à l'ouverture d'un congrès ou à l'inauguration d'un monument, soit qu'il retrace la vie d'un savant, ou d'un philanthrope, ou d'un voyageur, ou d'un politicien, ou d'un modeste proviseur, toujours il a le ton convenable, le mot juste, le trait heureux, la verve, l'éclat, la chaleur, la sympathie. Ils sont charmants, et nos maîtres de rhétorique doivent les faire lire à la jeunesse des écoles. Ce sera une excellente leçon de littérature et de civisme. Sans compter que le livre mérite d'avoir d'autres lecteurs. (A. Colin, 1902. — Prix 3 fr.) — J. F.

2. — *Comment élever nos fils?* par Joseph Duhamel (Fasquelle, 1901, 3 fr. 50). Ce titre annonce une discussion de théories pédagogiques, mais la thèse ici n'est que partie accessoire. C'est la solution qui importe, solution toute pratique, de nature à ne laisser aucune énigme cruelle enfoncée au cœur des pères : ils doivent envoyer leurs fils au *Collège de Normandie.* Voici les plans du domaine et du collège, voici la carte des voies de communication avec l'établissement et le prix des billets. Le but de l'institution est : instruction et santé; ni des savants, ni des athlètes! La discipline reposera sur l'amour et la confiance réciproque. La religion de chacun sera respectée au point de n'éloigner aucun élève de l'école. On énumère les qualités physiques, intellectuelles et morales qui seront requises des professeurs. Au chapitre de l'hygiène, nous voyons que le collège sera organisé à la mode anglaise : il y aura, sans exagération, des exercices physiques et des jeux; l'auteur ne veut pas du dortoir : chaque élève aura sa chambre; enfin il repousse l'usage du tub le matin. Arrivons au plan d'études. Le latin commence en troisième, le grec en seconde. Mais, dès la classe de seconde, ces élèves de 14 ans, qui ont un an de latin, traduiront déja des odes d'Horace et un

ou deux chants de l'Énéide. On leur lira d'ailleurs une foule d'autres auteurs en traduction, de façon à ce que les élèves soient suffisamment préparés à passer leur baccalauréat à la fin de leur philosophie. L'ouvrage de M. Duhamel donne bien tous les renseignements désirables sur le Collège de Normandie nouvellement fondé. Je ne reproche rien à cet excellent livre-réclame, sinon l'habileté de son titre. Assurément M. Duhamel sera un directeur sérieux, pondéré comme son projet, et il mérite de réussir. — J. F.

---

3. — Outre les fouilles projetées à Samos, dont nous avons parlé l'an dernier (*Chronique*, n° 221), la Société archéologique d'Athènes a entrepris de rechercher l'emplacement de l'ancienne *Agora* d'Athènes. Les fouilles commenceront incessamment entre le Theseion et la rue de Poseidon. La Société a acheté déjà un vaste terrain, et les frais des travaux, qui se répartiront sur cinq années seront couverts par une loterie.

4. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 6 février dernier, M. Clermont-Ganneau a communiqué et commenté des photographies de monuments antiques nouvellement découverts, qui viennent de lui être envoyées par le P. Paul de S[t] Aignan, de Tyr. C'est d'abord une inscription latine des Croisades, en caractères du XIII[e] siècle, provenant de Saint-Jean d'Acre et contenant l'épitaphe de dame Brisa, fille de *Johannes Medicus* et femme de *G. Petrus de Saone*. Ce sont ensuite deux grandes statues de style égyptien, découvertes près de Tyr même et portant des dédicaces phéniciennes faites à un dieu, dont le nom est effacé, par un personnage appelé Baalchillem, fils de Baalgator. Elles appartiennent à l'époque ptolémaïque.

5. — Dans la même séance, M. Collignon a donné lecture d'un mémoire de MM. Catalanos et Axiotakis, ingénieurs à Smyrne, sur la découverte de mines aurifères dans le mont Tmolus, aux environs de la rivière du Pactole. Ces mines avaient été exploitées dans l'antiquité, comme l'attestent des restes d'anciennes constructions. Cette découverte confirme le témoignage de Strabon sur l'existence des mines aurifères du Tmolus et leur exploitation par les rois de Lydie.

6. — La *Clarendon Press* d'Oxford vient de publier la troisième édition des *Euménides* d'Eschyle par A. Sidgwick (Aeschylus Eumenides with introduction and notes by A. Sidgwick. 3[e] édition 1902). L'auteur a naturellement pris pour base le texte de l'édition complète d'Eschyle qu'il a fait paraître dans la nouvelle série des textes classiques publiés par l'*Oxford University Press*. Telle qu'elle se présente maintenant, son édition des *Euménides* est munie de notes critiques bien choisies et suffisamment complètes. L'introduction et le commentaire offrent au lecteur, avec beaucoup de clarté, de science et de méthode, l'essentiel de ce qu'il faut dire sur la critique générale du drame, l'histoire du mythe qui en est le fond, et l'interprétation philologique.

7. — M. L. Bodin dont on a d'excellents *Extraits des Orateurs attiques* (Collection des classiques grecs de la librairie Hachette), vient de publier

avec M. MAZON des *Extraits d'Aristophane* (Paris, Hachette, 1902, in-16), qui permettront de donner dans les classes une idée très suffisante du grand comique athénien. Une trentaine de morceaux très bien choisis font connaître dans leurs traits caractéristiques les principales comédies, dont chacune est résumée dans un argument clair et précis. Sous le titre : *Les comédies d'Aristophane au théâtre*, le premier chapitre de l'introduction contient tous les détails nécessaires sur l'organisation matérielle du théâtre, les décors, la machinerie et la mise en scène. Dans le second chapitre, les auteurs exposent la *composition d'une comédie d'Aristophane*, d'abord les différentes parties d'une comédie, puis les mètres de la comédie, avec une analyse métrique des extraits contenus dans le volume. La constitution du texte est généralement satisfaisante (p. 42, les éditeurs n'ont pas vu que le vers 211 imposait aux vers 201 et 210 la leçon *αἶ κα* du *Ravennas* [cf. *Revue*, 1902, p. 28]), et les notes exégétiques sont très bien comprises. L'appendice sur les particules rendra d'excellents services. Bref le volume mérite d'être chaleureusement recommandé dans l'enseignement secondaire.

8. — *Eschine. Discours sur l'Ambassade* Texte grec publié avec une Introduction et un Commentaire par J. JULIEN et H. DE PÉRÉRA, élèves de l'École normale supérieure, sous la direction de A. Hauvette, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Klincksieck. 1902. 125 pp., 4 fr. Malgré son intérêt historique et ses mérites littéraires, le *Discours sur l'Ambassade* d'Eschine n'avait pas encore trouvé d'éditeur spécial. Sous la direction de leur maître, M. Hauvette, deux élèves de première année à l'École normale supérieure de Paris, MM. Julien et de Péréra ont entrepris et conduit à bonne fin l'édition que nous annonçons aujourd'hui. Le texte est établi en partant de l'édition critique publiée par M. Blass en 1896. Mais les éditeurs français ont eu la prudence de rejeter la plupart des corrections que M. Blass a introduites en se fondant sur sa théorie fort contestable de l'hiatus et des nombres oratoires. Le commentaire explicatif, historique et littéraire est l'œuvre personnelle de MM. Julien et Péréra et il témoigne en faveur de la finesse de leur goût et de la sagesse de leur jugement. Dans son ensemble, leur travail peut se placer sans désavantage à côté des bonnes éditions classiques du genre des *Schulausgaben* que l'on publie à Leipzig et à Berlin. — L. P.

9. — Les manuscrits de la Bibliothèque de Bruxelles n'ont pas encore livré tous leurs secrets. M. Hermann SCHÖNE vient d'y découvrir un fragment intitulé, *Yppocratis genus, vita, dogma*, qui fournit des renseignements intéressants sur l'école médicale de Cos. Il débute par une généalogie d'Hippocrate, mentionne ensuite ses disciples, donne quelques détails sur sa vie, et se termine par une liste de ses livres. Ce document remonte certainement à un original grec, et son intérêt ressort suffisamment du fait qu'il énumère soixante-douze écrits hippocratiques, tandisque Soranus, la source principale en cette matière, n'en connaissait que cinquante-trois. La compétence spéciale de l'éditeur lui a permis d'interpréter sûrement ce texte nouveau qui a été très malmené par le copiste du *Bruxellensis* (*Rhein. Mus. für Philologie*, LVIII [1903], p. 56 ss.). On sait que l'Asclépieion de Cos vient d'être découvert par M. Herzog (*Chronique*, 1902,

n° 222); les fouilles n'ont mis encore au jour aucune inscription médicale, mais on peut espérer que les campagnes futures fourniront des textes qui éclairciront l'histoire des Asclépiades et résoudront les difficultés que le document publié par M. Schöne laisse encore subsister.

10. — L'éditeur Sijthoff, de Leyde, vient d'entreprendre, à côté de sa grande collection des *Codices Graeci et Latini photographice depicti*, une nouvelle série de volumes supplémentaires. Elle contiendra des reproductions photographiques moins étendues de manuscrits dont il ne reste que des fragments, de parties de manuscrits particulièrement intéressantes, de miniatures, etc. Le premier volume, qui vient de paraître (prix : 13 florins 20), renferme la reproduction d'un manuscrit en onciale de la chronique de saint Jérôme, provenant de Fleury-sur-Loire, et dont les fragments sont dispersés dans les bibliothèques de Leyde, de Paris et de Rome. L'introduction est due à la plume du savant L. Traube. Cette entreprise, comme la grande collection elle-même, est dirigée par M. S. G. de Vries.

11. — Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique grecque seront heureux d'apprendre que le dernier fascicule de la traduction des *Problèmes musicaux* d'Aristote par MM. F. A. Gevaert et J. C. Vollgraff vient de paraître à la librairie Hoste, à Gand. Dans l'introduction, M. Gevaert rend un hommage ému à la mémoire d'Auguste Wagener, qui avait pris l'initiative de ce travail. Ce magnifique ouvrage qui se trouve enfin terminé après un long et laborieux enfantement est riche en résultats nouveaux. La *Revue* espère pouvoir en rendre compte prochainement.

12. — Nous avons reçu trois nouveaux volumes de la *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis :* 1° *M. Tullii Ciceronis Epistulae*, vol. III. recogn. L. C. Purser; 2° *M. Valerii Martialis Epigrammata*, recogn, W. M. Lindsay; 3° *P. Terenti Afri Comoediae*, recogn. R. Y. Tyrrell. Les éditions, dues à des latinistes de premier ordre, sont hautement recommandables par la pureté du texte, établi avec un jugement sain et un soin minutieux, ainsi que par la clarté et la sobriété de l'apparat critique. Tous les *homines elegantiores*, comme on disait autrefois, voudront les avoir dans leur bibliothèque.

13. — La mort n'a pas permis à notre regretté collègue M. P. Willems de terminer l'étude qu'il préparait sur l'ordre sénatorial et sur l'ordre équestre de l'empire romain, et qui était destinée à faire suite au *Sénat de la République romaine.* Toutefois des notes nombreuses étaient prêtes à être mises en œuvre, entre autres une liste des sénateurs de l'an 65 ap. J.-C. Cette liste a été publiée par M. Joseph Willems, professeur à l'Université de Liège, fils du défunt, dans le *Musée Belge*, tomes IV-VI (tirage à part : 140 pp. in-8°, Louvain, Peeters). L'intérêt de cette publication n'échappera pas à ceux qui se rappellent l'heureux parti que P. Willems a tiré de ce genre de recherches statistiques dans son *Sénat de la République romaine.*

14. — Il nous faut signaler dès maintenant, pour y revenir plus tard avec quelque détail, le 1er fascicule du nouveau *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, publié par le R. P. dom F. Cabrol, bénédictin de

Solesmes, prieur de Farnborough (Angleterre), avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs (Paris, Letouzey et Ané, 1903, 144 pp. in-4° à 2 colonnes, avec 61 grav. et 4 pl. hors texte. Prix : 5 f. le fascicule). Depuis le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* de Martigny (2e éd., 1877), l'archéologie a fait des progrés si considérables, les études liturgiques ont pris un tel développement qu'il était grand besoin d'un répertoire plus étendu, rédigé par une nombreuse équipe de spécialistes sous une direction compétente et active. Ces conditions sont admirablement remplies ici : l'éminent bénédictin qui est à la tête de l'entreprise a fait ses preuves depuis longtemps et, outre ses savants confrères de Farnborough, de Ligugé et de Solesmes, il s'est assuré le concours de savants comme MM. P. Allard, Batiffol, U. Chevalier, P. Lejay etc. parmi lesquels nous avons plaisir à citer nos compatriotes de l'abbaye de Maredsous, et MM. F. Cumont, G. Kurth, P. Ladeuze, etc. On remarquera dans ce premier fascicule les articles de premier ordre de Dom F. Cabrol : *Ablutions*, *Absolution*, *Absoute*, *Acclamations* et ceux de Dom H. Leclercq, de Farnborough : *A Ω*, *Abécédaire*, *Abercius*, *Abgar* (*La légende d'*), *Abrasax*, *Abréviations*, *Accusations contre les Chrétiens*, dont l'érudition étendue et précise fait grand honneur à la nouvelle publication. On a dit déjà que le *Dictionnaire* de Dom Cabrol serait le « Daremberg et Saglio » des antiquités chrétiennes : on ne peut le caractériser plus justement, ni en faire un plus bel éloge. Nous ne manquerons pas de signaler les prochains fascicules au fur et à mesure de leur apparition. — CH. M.

15. — L'*Argenis* de Jean Barclay n'est guère lue aujourd'hui. Ce roman latin, paru en 1621, eut pourtant au XVIIe siècle une vogue extraordinaire; il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe et eut des imitateurs : le grand Caldéron lui-même le mit à la scène sous le titre d'*Argenis y Poliares*. Les amateurs de littérature liront avec intérêt l'étude très érudite et très consciencieuse que M. Albert COLLIGNON, professeur à l'Université de Nancy, vient de publier sous le titre modeste de *Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur l'Argenis de J. Barclay* (Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1902. 182 pp. in-8° avec un portrait de Barclay).

---

16. — L'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse à la librairie Hachette, interrompue, comme il avait été annoncé, pendant les vacances, a recommencé à paraître et le tome IV vient d'être terminé. Il est rédigé par M. PETIT-DUTAILLIS, professeur à l'Université de Lille, et comprend les règnes de Charles VII et de Louis XI. La figure de ce prince qui, dans la France, délivrée les Anglais, inaugura la royauté moderne, a été dessiné avec un relief vigoureux et tout le XVe siècle français depuis Jeanne d'Arc jusqu'au mariage de Charles VIII est exposé avec autant de précision que d'ampleur. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail, ni de faire les observations que pourraient soulever certains points particuliers, nous nous contenterons de faire remarquer, en passant, que l'auteur aurait du dire, p. 167, que les *Quinze joies de mariage* ont pour auteur A. de la Sale comme l'a démontré depuis longtemps M. E. Gossart.

17. — M. Van Roey, chargé de cours à l'Université de Louvain, a fait tirer à part un article plein d'intérêt publié par lui dans la savante *Revue d'histoire ecclesiastique* (t. IV, n° 4). Cette étude porte pour titre *Le Contractus germanicus* ou les Controverses sur le 5 °/₀ au XVIe siècle en Allemagne. On sait que la légitimité de l'intérêt en matière de contrat de prêt d'argent ou *mutuum* a été durant tout le moyen âge vivement contestée et attaquée par les théologiens de l'Église romaine, et que ce contrat se vit prohibé à plus d'une reprise par les chefs de la catholicité. Les principes traditionnels condamnant l'*usura* furent cependant peu à peu en contradiction avec les nécessités économiques grandissantes, et à mesure qu'on se rapproche du XVIe siècle, la pratique du prêt à 5 °/₀, le « contrat germanique » se généralisa dans toute l'Allemagne. Quand s'ouvre le siècle de la Réforme, la question de savoir comment l'on pourrait trouver une solution à l'opposition des principes religieux et moraux et des besoins matériels, préoccupa vivement les esprits éclairés de tous les partis. C'est à cette époque que le célèbre adversaire de Luther, Eck d'Ingolstadt, prit hardiment la défense de la cause de la légitimité du prêt à intérêt. Ses traités sur la matière (1514-1515) furent le point de départ de controverses multiples et passionnées, dans lesquelles intervinrent des papes, des évêques, des princes laïcs et les membres de la Société de Jésus. Ces disputes à coup de brefs, de lettres, de brochures, émaillées de condamnations en tous sens, se prolongèrent tout le siècle. Elles sont des plus curieuses à suivre, grâce à la substantielle et instructive brochure de M. Van Roey. Celle-ci se lit même avec agrément, ce qui n'est pas peu dire, étant donné que l'auteur nous plonge au beau milieu de querelles théologico-économiques, n'ayant rien de folâtre en elles-mêmes. Elles nous paraissent bien surannées aujourd'hui, et n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif. Mais encore est-il que cet intérêt n'est pas à dédaigner, car ce que nous enseigne une étude telle que celle de M. Van Roey, c'est l'intensité et de la vie économique, et de la science économique au XVIe siècle. — F. Magnette.

18. Dans une intéressante étude intitulée : *L'évêque Aunemundus et son testament* (*Revue d'Histoire de Lyon*, 1902), M. A. Coville soumet à un examen très détaillé les renseignements qui nous sont parvenus sur l'évêque de Lyon *Ennemond* ou plutôt *Aunemundus*, dont il place l'épiscopat de 652 au plus tard à 658 au plus tard, et prouve que son « Testament », dont il fournit en appendice le texte critique, a été forgé à la fin du XIe siècle ou même à la fin du XIIe.

19. — Le travail de M. Daumet, *Calais sous la domination anglaise* (Arras, 1902, in-8°), apporte des détails très neufs et très instructifs sur le régime organisé dans la ville par les conquérants. L'auteur les a empruntés au fonds des *Early Chancery Rolls* au *Record Office*, qui réserve encore d'abondantes découvertes aux historiens. On trouvera dans son livre, sur l'administration, la justice, l'organisation militaire et le commerce de la place, depuis son annexion en 1347 jusqu'à sa reprise par les Français en 1558, des renseignements auxquels l'importance politique et économique de Calais du XIVe au XVIe siècle donnent une importance dépassant de beaucoup celle de la simple histoire locale.

20. — Le 3e fascicule de l'important ouvrage de M. A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, qui vient de paraître, comprend la période capétienne de 1180 à 1328 Nous reviendrons en détail sur ce travail dès qu'il sera achevé.

21. — Le 18e fascicule de la *Bibliothèque des Bibliographies critiques* est consacré à la *Sigillographie française*, par M. A. Blanchet. Les diplomatistes et les archéologues y trouveront d'utiles indications, qu'il n'eût pas été impossible, semble-t-il, d'augmenter encore en quelques points.

22. — Signalons, dans la collection des « syllabus » de l'extension de l'université libre de Bruxelles, *L'Evolution du commerce en Belgique*, par M. Huisman (Bruxelles, J. H. Moreau), qui dessine à larges traits, mais avec beaucoup d'ordre et de clarté, les principaux aspects de ce beau sujet.

23. — Graaf van Hogendorp, *Brieven en gedenkschriften van Gijsbert Karel van Hogendorp. Zesde Deel : Grondwet 1814, 1815-1825*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1902. In-8° de v-527 pp. Le 6e volume des *lettres et mémoires* de van Hogendorp n'est pas moins intéressant que le premier. On y trouve des renseignements inédits sur l'élaboration des constitutions de 1814 et de 1815, à la rédaction desquelles V. H. eut une si grande part, sur les motifs qui déterminèrent la retraite du grand homme d'Etat en 1816, sur l'histoire des États Généraux de 1815 à 1825 et sur la situation financière du royaume des Pays-Bas. Naturellement l'auteur occupe la première place dans ces mémoires, mais comme V. H. eut une influence considérable sur la politique de son pays pendant les premiers mois du règne de Guillaume I, on ne pourra plus parler de cette époque sans tenir compte des confidences répandues dans ce dernier volume. L'historien de la Belgique contemporaine y trouvera également à glaner. Nulle part, peut-être, on ne peut mieux apprendre à connaître l'état des esprits dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Bornons-nous à citer (p. 250) les deux lettres du comte de Mérode Westerloo et du comte de Thiennes du 13 juin 1815, où ces deux grands seigneurs manifestent leur indignation contre le mémoire qu'avait composé Dotrenge, quand il fut question de rétablir les majorats, mémoire dans lequel le célèbre tribun attaquait avec sa fougue habituelle le projet de rétablir les privilèges de la noblesse. — H. L.

24. — M. P. L. Muller, professeur à l'université de Leyde commence la publication d'une *Geschiedenis van onzen tijd sedert 1848* (Harlem, Tjeenk Willink en zoon). Le premier fascicule constitue une introduction retraçant l'histoire de l'Europe de 1815 à 1848. Quatre autres suivront qui conduiront le récit jusqu'à nos jours. Écrit pour le grand public et dépourvu d'appareil bibliographique, l'ouvrage nous a paru très bien composé et fort agréablement rédigé. Il faut louer particulièrement l'importance que l'auteur réserve à l'Amérique et aux Pays d'Orient généralement négligés dans les travaux de ce genre, et dont le rôle, soit actif soit passif, grandit sans cesse.

25. — Manifestation Vanderkindere. — La cérémonie a eu lieu le 14 décembre dernier, dans la salle académique de l'Université de Bruxelles.

Chargé de l'œuvre d'art commémorative, le sculpteur Julien Dillens a modelé un médaillon sur l'avers duquel se détache le profil énergique et pensif du professeur, tandis qu'au revers une gracieuse Clio symbolise ce qui fut la plus haute mission de la vie du jubilaire : le culte de la vérité historique. Ce souvenir artistique — dont chaque souscripteur reçoit un exemplaire en réduction — a éte remis par M. Maurice Vauthier, président du Comité organisateur; il en a profité pour retracer dans un langage élevé la carrière scientifique du maître et pour signaler les caractères de ses principaux ouvrages. Ce remarquable discours ne saurait être résumé en quelques lignes; il vient d'ailleurs d'être imprimé (*Revue de l'Université de Bruxelles*, n° de Janvier-Février 1903) ainsi que les allocutions prononcées par M. Ch. Graux, administrateur-inspecteur de l'Université, par M. E. Monseur, doyen de la faculté de philosophie, par M. P. Fredericq, au nom des collègues étrangers, par M. le docteur Jacques, représentant de la Société d'anthropologie, par M. Ch. Pergameni, porte-paroles des étudiants, en particulier des élèves du Séminaire d'histoire, — institution d'origine allemande, dont M. le professeur Kurth à Liège, M. Vanderkindere à Bruxelles se sont faits les importateurs et les premiers organisateurs. Pour répondre à chacun de ces orateurs, M. Vanderkindere a trouvé des paroles d'un accent ému, de reconnaissance sincère, de cordialité communicative. Ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre cette improvisation, en conserveront un souvenir ineffaçable. — M. H.

26. — Manifestation Auguste Meitzen. — Le 16 décembre 1902 a été fêté à Berlin le quatre-vingtième anniversaire d'Auguste Meitzen, professeur ordinaire d'économie nationale et de statistique à l'université de Berlin. A la fois historien et économiste, le jubilaire a exercé par ses nombreux écrits une profonde influence sur la direction scientifique de l'Allemagne. Né à Breslau le 16 décembre 1822, il étudia successivement à Breslau, à Heidelberg et à Tubingue. Ce fut Wattenbach qui l'initia à la critique historique. Chargé de la direction du service des eaux en Silésie en 1850, et de la répartition de l'impôt foncier dans cette même province en 1863, il publia un recueil de chartes relatives à la colonisation de la Silésie, qui fut le pélude de son ouvrage capital *Siedelung und Agrarwesen der Deutschen und Skandinaven, der Kelten, Römer, Finnen und Slaven*. 3 vol. et un atlas. *Berlin 1895*. Le gouvernement prussien, reconnaissant la grande valeur de ces recherches agraires, lui adjoignit un collaborateur dans la personne d'un de ses meilleurs élèves, le *Regierungsassessor* Grossmann, et dans ces derniers temps, Meitzen a formé autour de lui un groupe de jeunes savants, qui continuent sous sa direction et sous les auspices de l'Etat, cet autre ouvrage non moins important *Der Boden und die landwirtschaftlichen Verhältnisse des preussischen Staates nach dem Gebietsumfange von 1866*, en quatre volumes (Berlin, 1868-1871) auxquels se sont ajoutés deux volumes relatifs aux territoires acquis par la Prusse depuis 1866. Ce dernier ouvrage et différents autres, tels que *Die internationale wissenschaftliche Statistik*, Berlin 1873, *Die Mitverantwortlichkeit der Gebildeten und Besitzenden für das Wohl der arbeitenden Klassen*, Berlin 1876, *Die Frage des Kanalbau's in*

Preussen, Leipzig 1885, les nombreux articles dans *Schönbergs Handbuch der Nationalökonomie* et dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, attestent combien Meitzen s'intéresse aux questions actuelles. La question agraire tout principalement trouve en lui un chercheur éclairé. Le sol appartient au paysan, déclare-t-il, lui seul est capable de le cultiver. Il défend le principe de l'initiative individuelle et de la libre disposition des terres contre l'immixtion de l'état, pour autant toutefois que le morcellement ne conduise pas à la spéculation et au désarroi des services publics préposés à la levée des impôts. — G. Des Marez.

27. — Le 6 mai 1902, la Société de l'Histoire de France a fêté le cinquantième anniversaire de la réception de M. Léopold Delisle parmi ses membres. Une souscription, à laquelle a pris part également l'Association des anciens élèves de l'École des Chartes, a permis de reproduire en phototypie deux manuscrits intéressant spécialement les études de l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale : le Codex vaticanus 703 A du fonds de la reine Christine de Suède contenant les livres VII et VIII de l'*Historia ecclesiastica* d'Orderic Vital, — on sait que M. Delisle a rédigé l'introduction de l'édition d'Orderic Vital dans la collection de la Société de l'histoire de France —, et le manuscrit K, IV, 29 de la Bibliothèque Nationale de Turin, constituant un fragment important d'un admirable manuscrit à miniature, commencé pour le duc Jean de Berry, et que M. Delisle n'avait pu voir lorsqu'il avait publié en 1884 ses recherches sur *les Heures du duc de Berry*. L'année 1902 marquait également le cinquantenaire de l'entrée en fonction de M. Delisle à la Bibliothèque Nationale. Le personnel du dépôt qu'il administre avec tant de compétence, a tenu à organiser une manifestation particulière à ce sujet, et il a remis, le 15 novembre 1902, à son chef vénéré un album contenant onze aquarelles originales qui représentent les bâtiments et les salles de la Bibliotheque. — Enfin au mois de décembre a eu lieu une troisième et dernière fête organisée par le bureau du Congrès international des bibliothécaires, sous la présidence de M. Émile Picot. Elle a groupé les amis de M. Delisle, ses administrateurs et ses collègues du monde entier. Comme témoignage particulier de sympathie pour la belle carrière scientifique qu'il a parcourue tout en secondant si obligeamment les travaux de ses confrères, on lui a offert la *Bibliographie de ses travaux*, dressée par Paul Lacombe, et comprenant dix-neuf cents numéros. En relatant sommairement ces manifestations, nous avons tenu à nous y associer et à présenter à M. Delisle les félicitations les plus chaleureuses de ses confrères de Belgique. — P. B.

28. — Les Heures de Turin, dont il est question ci-dessus, pourraient être d'une importance capitale pour l'histoire de la peinture flamande, si, comme on l'a supposé, certaines miniatures étaient l'œuvre des frères Van Eyck. Cette attribution a été mise en avant en 1901, par M. P. Durrieu, à la Société des Antiquaires de France; mais le Bulletin de cette société ne consacre au compte-rendu de la communication de M. Durrieu que quelques lignes, et, dans la publication offerte à M. Delisle, il n'y est pas fait la moindre allusion. C'est donc sans connaître les théories de M. Durrieu que, tour à tour, MM. A. Heins et G. Hulin ont appelé l'attention sur la

collaboration des frères Van Eyck aux Heures de Turin, le premier dans la *Petite revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre* (nº 22), le second à l'assemblée de novembre de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques. Nous croyons savoir que M. Hulin prépare un travail complet sur son identification. D'autre part, M. Durrieu compte exposer en détail ses idées dans un prochain article de la *Gazette des beaux-arts*. Nous aurons ainsi l'occasion de revenir sur cette question si intéressante pour l'art flamand. — P. B.

29. — La *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, que nous annoncions dans notre dernier nº (*Chronique*, nº 240), a publié sa première livraison. En voici le sommaire : *La Direction*, A nos lecteurs; *J. Cuvelier*, Les Archives; *F. Alvin*, Le Cabinet des Médailles de l'État à la Bibliothèque royale de Belgique; *Ed. Laloire* et *E. Lefèvre*, Les Archives générales du Royaume à Bruxelles; *O. Grojean*, Le Jubilé de M. Léopold Delisle; *L. Stainier*, Le 3e centenaire de la Bibliothèque Bodléienne. *Bibliographie. Chronique. Actes Officiels.* — On voit que la nouvelle revue s'efforce de remplir son vaste et très intéressant programme. Nous lui souhaitons le succès que méritent l'activité, l'érudition et l'intelligence de ses rédacteurs.

30. — Nous apprenons l'apparition d'une nouvelle revue « *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen* », publiée par MM. De Bom, De La Montagne et De Vreese (Anvers, 12 frs par an).

---

31. — Romanica. — L'événement du dernier trimestre est l'apparition du petit livre (1 shelling) de Gaston Paris dans la collection du *Temple encyclopædic primer*. Il est intitulé *Mediæval french litteratur* (Londres, Dent & Co) et renferme 160 pages d'un texte très serré. A la différence du *Manuel d'ancien français*, dont le seul volume consacré à la littérature a paru jusqu'ici, l'exposé, traduit en anglais et qui bientôt, sans doute, nous sera donné dans sa forme originale, embrasse le moyen âge tout entier. Le savant parisien en a banni tout appareil d'érudition; il n'a pas conservé le plan du manuel, divisant les productions littéraires suivant leur caractère religieux ou non; il a admis une division purement chronologique en sept chapitres (temps mérovingiens; temps carolingiens; les cinq premiers Capétiens; de Louis VII à Louis VIII; de Louis IX à Charles IV; de Philippe VI à Charles VII; de Charles VII à Charles VIII), précédés d'une introduction, riche, autant qu'eux, d'idées neuves et de faits précis. Pour ceux — et ils sont nombreux dans le cercle des romanistes — que passionne la question des origines du roman arthurien, il est bon de signaler l'attitude pleine de réserve et de ferme modération qu'adopte ici le représentant le plus éminent de nos études; il se tient à égale distance des exagérations celtophiles de certains de ses amis et du radicalisme turbulent de MM. Förster et consorts.

32. — D'Angleterre nous vient également — et il y aura peut-être lieu d'y insister ailleurs — le second volume (il en aura trois) de l'ouvrage de M. George Saintsbury, *A history of criticism and literary taste in Europe*

(Edimbourg, Blackwood and sons). On ne le mentionne ici que pour les chapitres consacrés à la France, d'abord à l'époque de la Pléiade (pp. 109-43), ensuite à la période allant de Malherbe à la fin du XVIIe siècle (pp. 240-392). Il est difficile de juger avec impartialité et surtout compétence l'ensemble d'une œuvre, traitant un tel sujet depuis la plus haute antiquité jusqu'aujourd'hui. Mais il est permis de constater que l'information de l'auteur est, pour le dix-septième français, au moins insuffisante (il ignore le livre de M. Lanson sur *Boileau*, celui de M. Brunetière sur l'évolution de la critique, celui de M. Perrens sur *Les libertins*, les thèses de MM. Dejob et Doncieux sur Rapin et Bouhours, etc.).

33. — M. M. Sepet, dont j'ai analysé ici même le livre sur *Les origines catholiques du théâtre moderne*, vient de publier dans une collection particulière (Science et religion, Paris, Bloud) un très consciencieux résumé sous ce titre : *Le drame religieux au moyen âge*. Comme il fallait s'y attendre, c'est du théâtre latin et français qu'il est surtout question dans ces 60 pages. Mais l'information générale de l'auteur est très satisfaisante, et il indique ses sources avec précision. Quoique le titre semble l'exclure, le théâtre comique est l'objet d'un bref exposé.

34. — M. Gaston Paris vient de donner une nouvelle édition de *La vie de Saint Alexis*, ou plutôt du texte critique de cette vie qu'il avait établi dès 1872 et publié, sans le commentaire et l'introduction, dès 1885. Dans cette nouvelle édition, il a, outre les améliorations apportées dans les leçons adoptées et dans la graphie, essayé de reproduire typographiquement la valeur exacte d'un certain nombre de sons vocaliques et consonnantiques, ce qui constitue pour les élèves (et même pour certains maîtres) un adjuvant précieux ; il a, de plus, réuni, sans en donner ni le sens, ni l'étymologie, tous les mots et toutes les formes dans un lexique alphabétique ; il a, enfin, ajouté une table des assonances.

35. — M. Raymond Weeks publie une étude sur *L'origine du Covenant Vivien* dans les *Studies* de l'Université de Missouri (I, 2). Il croit y reconnaître une dualité de composition, qui rend compte des obscurités et des contradictions du récit, déjà signalées notamment par MM. Becker et Jeanroy; il s'aide surtout, pour étayer sa démonstration, de la compilation des *Narbonesi*, attribuée à Andrea da Barberino.

36. — C'est vers l'Italie que nous rapporte aussi le livre récent de M. Francesco Torraca, *Studi su la lirica del duecento* (Bologne, Zanichelli). C'est un recueil d'études, d'ailleurs savantes et développées, parues, à partir de 1894, dans les revues italiennes. Elles constituent dans leur ensemble le plus complet travail qui ait été écrit sur l'école sicilienne depuis le livre du regretté Gaspary.

37. — M. Ernest Gossart vient de rééditer une brochure sur *Antoine de la Sale* qu'il avait publiée dans le *Bibliophile belge* et tirée jadis à petit nombre. Rééditer n'est pas assez dire, M. Gossart s'étant donné la peine de lire ou de consulter tout ce qui a été écrit sur l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* dans ces dernières années et d'en faire son exact profit. Sa notice, d'une érudition sobre et habilement couverte, est ce que nous possédons maintenant de plus sûr, de plus nouveau et de plus agréable-

ment écrit sur celui que l'on a pu appeler « la première plume vraiment moderne ».

38. — Dans l'un des derniers n^os parus de la *Zeitschrift für Romanische Philologie* (Tome 26, 5e fascicule), M. J. Pirson, ancien élève de Liège, maintenant professeur à Erlangen, apporte quelques vues originales et quelques essais d'explication heureux sur les gloses de Cassel, dont un autre élève de Liège, M. P. Marchot, s'était occupé avant lui. Sa conclusion (p. 530) est qu'on a été mal avisé de se placer trop exclusivement au point de vue roman pour interpréter ce texte difficile; il en a résulté qu'on a vu des traits de la phonétique romane là où il y avait souvent de simples particularités orthographiques des documents latins du moyen âge. Il faut donc renoncer à une localisation géographique très rigoureuse des gloses dont on peut dire, sans plus, qu'elles font penser, dans leurs éléments vulgaires, au « rhéto-gaulois »; en aucun cas elles ne constituent un texte roman proprement dit : voilà un beau thème à discussions futures.

39. — Dans ce même n° et dans les autres fasc. du tome 26, on note quelques essais d'étymologie intéressants. C'est ainsi que, d'après M. Behrens, le wallon *zwère* (Gggg s. v.) serait le néerl. *zweerd* (p. 247), l'anc. fr. *daigne* d'origine germanique (p. 723-4); que M. Schuchardt étudie les mots où entre le type latin cochlera; mots nombreux dans les l. romanes, germaniques et celtiques (p. 314-24); que M. Horning confirme (p. 327) l'étymologie, donnée jadis par M. Förster, de *acouveter* (le wallon *couv'té* s'y rattache, avec le sens de se recroqueviller à cause du froid); qu'il tire le franç. *écrancher* de *cranché*. id. wall. pic. *cranque*, etc., se crisper comme une écrevisse (p. 327-8); voit dans le messin *halère* le composé *hali* (var. *hari*) — *lere* (latro) (p. 329); et dans *haridelle*, le lat. aridus; comp. malmédien *haridẽy* et liég. *haridẽl* (p. 330). Pour M. Schuchardt, *osier* (ausariae au IXe siècle) est le germ. *Halster*. Le même savant consacre (p. 385-427) une longue étude aux *Mélanges d'étymologie française* de M. Thomas, analysés ici même.

40. — La même revue (même tome, fasc. 6, p. 641-51) nous apporte un poème de J. Molinet, adroitement commenté par M. Ph. Aug. Becker et intéressant particulièrement la Belgique. Le célèbre rhétoriqueur y narre un voyage symbolique qu'il fit, comme Jérôme Paturot, à la recherche d'une position sociale. Nous le voyons *osteler* successivement à Bruges, au *noble escu de France* (chez Louis XI) aux *trois luppars* (en Angleterre), etc., c'est-à-dire de cour en cour, jusqu'à ce qu'on l'accueille à l'*hostel d'Austriche*, c'est-à-dire que Maximilien se l'attache pour quelque temps. Le poème est donc important pour la biographie du personnage; en outre, il renferme quelques indications historiques qui ont leur prix. Il y a une strophe (la 18e), qui est amusante, sur les troubles perpétuels où vivait la cité de Liège (surtout si on la rapproche de l'opinion contemporaine de Jean d'Outremeuse (*Geste de Liège*, v. 42, sv.); Molinet n'a rien de plus pressé que de la quitter :

Je picque arrière, en musant d'ung cousin.
Au monde n'est tencer que de voisin.

M. Becker se demande ce qu'il allait y faire. Mais, sans doute, y chercher un patronage princier comme dans les États voisins.

41. — Les amateurs d'opéra, qui ont gardé un souvenir ému de la *Dame Blanche* seront heureux d'apprendre que d'après M. Schultz-Gora (*Zeitschrift f. frz. Spr.* XXV, p. 127-30) le compositeur français, auquel nous devons ce chef d'œuvre, tire son nom d'une coutume naïvement pieuse, pareille à celle qui fit baptiser des enfants *fils-dieu, Jehan-de Dieu* et même *Le foie-dieu* (Mowat, *Noms propres*, etc. p. 127). *Boieldieu* = *boiel* (boyau) *de Dieu*, ce qui n'est pas plus étonnant que *Par le cul Dieu, par la teste Dieu* et autres jurons du moyen âge; il y avait donc à la source de l'appellation une exclamation qui avait fini par prendre corps avec le personnage désigné ou interpellé. Ingénieux, si pas trop sûr.

42. — Je ne voudrais pas clôturer ces ROMANICA sans signaler, surtout à titre d'instructive curiosité en Belgique, un petit livre dû à la plume d'un liégeois M. DUCHESNE, lecteur à l'Université de Leipzig et fait par lui en collaboration avec le directeur de la Realschule de Cassel, M. A. HARNISCH. Sous ce titre *Methodische französische Sprechschule* (1re partie) nous avons un merveilleux petit traité de phraséologie française à l'usage des Allemands, fréquentant les établissements d'enseignement moyen. Où donc est le temps où il nous fallait ânonner: *Ich habe das Pferd meines Bruders gesehen?* Ici pas une phrase, pas un mot qui ne soit emprunté à la conversation familière, qu'on entend tous les jours, suggéré par la vue des des gens et des choses, par les besoins et les intérêts les plus immédiats de la vie. Un voyage à Paris, accompagné d'un beau plan, s. v. p., couronne cette œuvre de patience humble et de sens fin et personnel. Souhaitons-lui, outre-Rhin, tout le succès qu'elle mérite. M. W.

---

43. — Nous avons rendu compte dans la *Revue* (1902, p. 414 sqq.) de la savante édition du *Paradoxe sur le Comédien* qu'a publiée M. ERNEST DUPUY. Comme il était facile de le prévoir, le livre a fait beaucoup de bruit et des articles ont paru, un peu partout, défendant ou attaquant la thèse nouvelle. D'une part, MM. LANSON (*Revue universitaire*, 15 mai 1902), AULARD (*La Révolution française*, 14 août), LARROUMET (*Le Temps*, 1er et 8 septembre), DOUMIC (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre), BRUNEL (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, septembre) approuvent et appuient par de nouveaux arguments les conclusions de M. Dupuy. D'autre part, MM. FAGUET (*Journal des Débats*, 22 septembre) et GRAPPE (*Revue latine*, 25 octobre) soutiennent la théorie traditionnelle. Enfin, le dernier fascicule paru de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1902, pages 504-530) contient une copieuse et intéressante polémique entre MM. Dupuy et Tourneux, et M. Faguet, développant son article des *Débats* et maintenant son premier jugement, commente la discussion dans la *Revue latine* du 25 décembre. Sans doute la controverse n'est-elle pas close, mais voilà une curieuse querelle que nous signalons à nos lecteurs. A lire ces diverses études, il semble bien que les critiques et l'hypothèse de M. Dupuy restent entières. Les arguments *de goût* sont de peu de poids dans la question,

puisque, selon qui les sollicite, ils disent trop facilement blanc ou noir et que les emprunts de Diderot à lui-même, les incorrections qu'on relève dans le *Paradoxe* pour M. Tourneux prouvent que cet ouvrage est de Diderot et pour M. Dupuy qu'il est de Naigeon! Les arguments *de fait* sont de tout autre importance. Tant qu'on n'aura pas expliqué d'abord l'existence du manuscrit raturé de Naigeon, puis les emprunts du *Paradoxe* aux *Mémoires* de Clairon, édités seulement en 1798, et aux *Correspondances* de Grimm et de Meister, la thèse de M. Dupuy ne sera pas ébranlée. Entre-temps, nous nous féliciterons de cette lutte courtoise, qui aura servi à raviver l'intérêt qu'éveillent les œuvres du philosophe et qui, en même temps, aura montré, de façon tangible, qu'il est nécessaire de commencer, pour la plupart des maîtres de la littérature française, le long et pénible travail de critique qui a été fait pour les grands écrivains de l'antiquité classique. — O. G.

44. — Nous avons signalé (*Chronique* de 1902, n° 157) l'excellent ouvrage de M. A. Houtin, *La Question biblique chez les Catholiques de France au XIXe siècle.* Ce livre a eu le grand succès qu'il méritait : il a été enlevé en quelques mois. L'éditeur vient d'en publier une nouvelle édition (Paris, A. Picard, 1902. iv-378 pp. in-8. Prix : 6 fr.), augmentée d'une soixantaine de pages. Des notes nouvelles ont été ajoutées, la bibliographie a été complétée, et l'auteur a eu l'heureuse idée de réimprimer une série de comptes rendus de la 1re édition, qui sont extrêmement instructifs et intéressants et qui permettent de voir, comme le dit l'auteur, « comment la Question biblique se présente au commencement du XXe siècle, selon différents écrivains ». Nous ne pouvons que souhaiter au livre sous sa nouvelle forme le succès qu'il a obtenu une première fois. — M. J.

---

45. — Nécrologie. — Konrad von Maurer, ancien professeur à l'Université de Munich, vient de mourir. Né à Frankenthal dans la Bavière rhénane le 19 avril 1823, il était fils de Georges-Louis Maurer, homme d'état et historien, qui nous laisse de remarquables travaux sur la ville, le village et la mark. Konrad von Maurer s'occupa principalement des antiquités du droit germa- nique et exerça une grande influence sur le renouvellement des études d'histoire du droit. Élève de Jacob Grimm, il voulut comme son maître fortifier l'étude des antiquités juridiques par les connaissances philologiques. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire de l'Islande et publia de nombreux travaux sur cette contrée. En 1893, il prit sa retraite, et ses élèves, amis et collègues publièrent à cette occasion un recueil de mélanges sous le titre de *Germanistische Abhandlungen.* Göttingue, 1893. G. D. M.

ACTES OFFICIELS

Par arrêté royal du 6 décembre 1902 sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Lacrosse, J.-V., prof. agr. de l'ens. moyen du degré sup., prof. de 3r lat. à l'A. R. d'Ath ; Grégoire, A.-M., docteur en phil. et lettres, prof. de 7e lat. à l'A. R. de Huy; Maas, P.-J.-L., docteur en phil. et lettres, prof. de 7e lat. dédoublée à l'A. R. de Liège; Derie, L., docteur en phil. et lettres, prof. de rhét. française à l'A. R. d'Ostende; Glaesener, H., docteur en phil. et lettres, régent à l'École moyenne de l'État à Thuin.

Par arrêté royal du 6 décembre 1902, la médaille civique de 1re classe est accordée à MM. Colle, François, prof. au collège communal de Nivelles et Garrets, Théophile, prof. au collège communal de Tirlemont, en récompense des services qu'ils ont rendus dans l'enseignement public, au cours d'une carrière de plus de vingt-cinq ans.

Par arrêté royal du 8 décembre 1902, des augmentations exceptionnelles de traitement sont accordées à MM. Degronckel, Jean, prof. à l'A. R. de Malines; Pirard, Alph., prof. à l'A. R. de Tournai; Dumoulin, Arthur, prof. à l'A. R. de Bruxelles; Mallet, Georges, prof. à l'A. R. de Liège; Lequarré, Alph., prof. à l'A. R. de Verviers; Gillet, Narcisse, préf. des ét. à l'A. R. de Bruxelles, et Hermans, Joseph, prof. à l'A. R. de Liège, en récompense du mérite et du dévouement dont ils n'ont cessé de faire preuve dans leur carrière professorale.

Aux termes de trois arrêtés royaux du 25 décembre 1902, sont chargés de faire, dans la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège : 1° Le cours facultatif d'égyptologie, M. Capart J., docteur en droit, conservateur adjoint des Musées royaux; 2° Le cours facultatif d'esthétique, M. Fierens-Gevaert, H.; 3° Le cours facultatif d'histoire de l'art, M. Laurent, M., docteur en philosophie et lettres.

Pour être admis à fréquenter les cours facultatifs d'esthétique et d'histoire de l'art, à la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, il suffit d'être inscrit au rôle des étudiants de l'Université.

Par arrêté royal du 26 décembre 1902, M. Mansion, directeur de la classe des sciences pour 1903, est nommé président de l'Académie royale de Belgique pour la dite année.

PÉRIODIQUES

Revue des études anciennes, t. IV, 1902, nº 4. — P. Quintero et P. Paris, Antiquités de Cabeza del Griego. — Fontrier, Inscriptions de la plaine du Caystre. — W. M. Ramsay, Nouvelles remarques sur les textes d'Acmonia. — *Antiquités nationales :* C. Jullian, Remarques sur la plus ancienne religion Gauloise (3e art.). — Gassies, Cavalier et anguipède sur un monument de Meaux. — Cumont, Bouché-Leclercq, Jullian, A propos du calendrier astrologique des Gaulois. — Gaidoz, Volkov, Jullian, Cadavres percés de clous. — Jullian, Bordeaux romain et les Trévires. — Chronique : F. Dürrbach, La dernière campagne de fouilles à Délos. — Bibliographie.

Muséon (Le), nouvelle série, vol. III, nº 4. — Cte de Charencey, Basque et Gaulois. — A.Colinet, Rôle des auxiliaires dans la langue hiéroglyphique. — A. Carnoy, Le latin d'Espagne, d'après les incriptions. — L. de la Vallée-Poussin, Le Bouddhisme d'après les sources brahmaniques.

Revue de l'Université de Bruxelles, 8e année, nº 3. — Ernest Closson, Les origines légendaires du « Feuersnoth » de Richard Strauss. — Ramon y Cajal, Souvenirs de ma vie, trad. par R. Sand — Bibliographie.

COMPTES RENDUS.

Em. Bertana, *Alfieri*. Turin, Loescher, 1902. vii-547 pp. in-8º. 9 fr. « Livre important et plein de science, consacré surtout à l'étude du caractère d'Alfieri, dont il démêle les faiblesses. » Charles Dejob, Rev. crit., 1902, nº 50.

Fr. Blass, *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa : Isocrates — Demosthenes — Platon*. Leipzig, Teubner, 1901. 8 mk. « Ce livre provoquera la contradiction sur certains points, mais la tentative de l'auteur n'en est pas moins méritoire. » J. C. Vollgraff, Museum, X, nº 3.

M. Tulli Ciceronis *epistulae*, recogn. L. C. Purser. Vol. III. Oxford, typ. de Clarendon, pet. in-8º. 3 sh. (*Script. class. Bibliotheca Oxoniensis*. « Édition correcte et commode. » Émile Thomas, Rev. crit., 1902, nº 50.

J. Hartelust, *De dictione Georgii Macropedii*. Utrecht, van Boekhoven. 1902. (Diss.). « Travail soigné. Il est à souhaiter que des recherches de ce genre se multiplient; la latinité des humanistes est un domaine peu exploré. » Y. H. Rogge, Museum, X, nº 3.

A. H. Kan, *De Ioris Dolicheni cultu*. Groningue, Wolters, 1901 (Diss.). « Utile surtout comme collection de matériaux. La tentative de rattacher Dolichenus à la religion des Hittites est manquée. » J. H. Holwerda, Museum, X, n° 3.

A. Kleinclausz, *L'empire carolingien. Ses origines et ses transformations*. Paris, Hachette, 1902, in-8°. « Malgré quelques réserves, il y aura accord unanime chez les historiens sur le mérite très réel de ce beau livre. » Ch. Pfister, Rev. crit., 1902, n° 49.

Ed. Lambert, *La question d'authenticité des XII Tables et les Annales Maximi*. Paris, Larose, 1902. 52 pp. in-8° (Extr. de la Nouv. Rev. hist. de droit français et étranger). « Conteste l'authenticité des fragments des XII Tables et dénie toute valeur aux Fastes et aux *Annales Maximi*. L'auteur est érudit et ingénieux, mais tombe dans l'hypercritique. » Émile Thomas, Rev. crit., 1902, n° 50.

X. Léon, *La Philosophie de Fichte*. Paris, Alcan, 1902. xvii-524 pp. « Exposé clair, exact, complet, donnant une synthèse méthodique des idées de Fichte. » Henri Lichtenberger, Rev. crit., 1902, n° 52.

A. Liéby, *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*. Paris, Soc. fr. d'imprim. et de libr., 1902. 514 pp. in-8°. « Très sérieuse étude, pleine de recherches patientes et minutieuses. » Henri Chamard, Rev. crit., 1902, n° 51.

A. Marignan, *La tapisserie de Bayeux. Étude archéologique et critique*. Paris, 1902, in-18. « Cette tentative de rajeunir d'un siècle la célèbre tapisserie déploie toutes les ressources imaginables pour aboutir, en fin de compte, à un cercle vicieux. » Eug. Müntz, Rev. crit., 1902, n° 48.

O. Schrader, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde*. Strasbourg, Trübner, 1901. 27 mk. B. Symons, Museum, X, n° 4, expose et justifie la méthode de Schrader.

E. Vacandard, *Vie de Saint Ouen, évêque de Rouen* (641-684). Paris, 1902, in-8°. « Ouvrage solide préparé de longue date par de bons articles. » P. Lejay. Rev. crit. 1902, n° 48.

H. van Herwerden, *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum*. Leyde, Sijthoff, 1902. x-973 pp. gr. in-8°. 17 fl. 50. « Cet ouvrage, fruit d'un labeur colossal, rendra les plus grands services. » Le rp. J. van Leeuwen fournit quelques corrections. Museum, X, n° 4.

C. Voretzsch, *Epische Studien, etc.* : I. *Die Composition des Huon von Bordeaux*. Halle, 1900. xiv-420 pp. in-8°. « Très intéressant pour l'histoire de la poésie épique française. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 52.

N. Welter, *Theodor Aubanel*. Marbourg, Elwert, 1902. 223 pp. in-12. « Solidement documenté et agréablement écrit, ce livre est à peu près définitif. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 50.

Jessie L. Weston, *The Legend of Sir Lancelot du Lac*. Londres, 1901. xii-252 pp. in-8°. « Système ingénieux, sinon toujours vraisemblable, sur l'origine et le développement de la légende de Lancelot. Utiles recherches de détail. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1902, n° 51.

AD. DUCLOS, *Onze helden van 1302.* Roulers, 1902, in-8°. « Mélange bizarre de polémiques politiques et d'érudition frelatée, rédigé en west-flamand. » V. Fris, Archives Belges, déc. 1902.

PAUL FREDERICQ, *Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatie neerlandicae (1514-1525).* IV. Gand, 1900, in-8°. « Résultat d'énormes recherches présenté avec l'appareil scientifique que réclame la science contemporaine. » Ch. Molinier, Revue Historique, janv.-févr. 1903.

PAUL FREDERICQ, *Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden tot aan hare herinrichting onder Keizer Karel V.* II. Gand, 1897, in-8°. « Œuvre de grande valeur à tous égards, dont le rp. donne un résumé détaillé. » Ch. Molinier, Revue Historique, janv.-févr. 1903.

EUG. HUBERT, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens. 1715-1782.* Bruxelles, 1902, in-4°. « Très instructif et puisé aux sources. » Ad. D., Revue Bibliographique Belge, nov. 1902.

M. MARÉCHAL, *La période communale en Belgique.* Bruxelles, s. d., in-8°. « Absolument sans valeur. » A. Delescluse, Archives Belges, déc. 1902.

J. MEES, *Histoire de la découverte des Iles Açores et de l'origine de leur dénomination d'Iles Flamandes.* Gand, Librairie Vuylsteke, 1901. « Belle étude. » Geographical Journal, octobre 1902.

ERNEST MILLARD. *Philosophie de l'Histoire. Les Belges et leurs générations historiques.* Bruxelles, 1902, in-8°. « En abritant son œuvre sous le manteau de la philosophie de l'histoire, l'auteur paraît ne s'être réclamé de l'histoire et de la philosophie que pour mieux s'affranchir de l'une et de l'autre. » K. Hanquet, Archives Belges. Déc. 1902.

H. PIRENNE, *Histoire de Belgique.* II. *Du commencement du XIVe siècle à la mort de Charles le Téméraire.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Le plus grand livre d'histoire qui ait été consacré à notre passé national. » L. Vanderkindere, Revue de l'Université de Bruxelles, déc. 1902.

H. VAN DER LINDEN, *Geschiedenis van de oudste tijden tot aan de kruistochten.* Louvain, Fonteyn, 1902. 164 pp. in-8° (avec cartes et gravv.). « Bon manuel, qui constitue un progrès notable sur ceux qu'on possédait jusqu'ici. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 6e année, n° 10.

PR. VAN DUYSE, *De Rederijkkamers in Nederland,* éd. F. De Potter et Fl. Van Duyse. Gand, 1901-1902. 2 vol. in-8°. « L'Académie flamande eût pu se dispenser de publier tel quel cet ouvrage composé il y a cinquante ans et qui ne peut rendre aucun service. » C. Lecoutere, Archives Belges, déc. 1902.

G. VOISIN, *L'Apollinarisme.* Paris, Fontemoing; Louvain, Van Linthout, 1901. 429 pp. in-8°. « Étude solide, apportant une solution à des problèmes difficiles. » Paul Lejay, Rev. crit., 1902, n° 52.

GASTON PARIS

Le 6 mars est mort à Cannes le plus grand philologue français de ce temps, peut-être de ce siècle. Les études romanes, en perdant le maître qui, dans l'admiration scientifique, avait succédé à Frédéric Diez, ont perdu leur meilleur guide et le seul qui, par ses dons de généralisation autant que par la variété de son érudition, fût réellement au dessus du nationalisme d'écoles et des étroitesses de doctrines. On est d'accord sur ce point, en Allemagne comme en France; on est d'accord aussi — et une brève étude, parue hier dans *Die Nation*, l'atteste sous la signature du savant professeur Stengel — pour reconnaître que nul n'a fait autant que le défunt pour rapprocher, en dépit des distances, des dissemblances et des antipathies morales et politiques, deux grands peuples, également propres aux tâches intellectuelles et dont l'entente aurait d'incalculables répercussions. A tous ces titres, et aussi à celui-ci, qu'il a donné pendant toute sa vie l'exemple du devoir professionnel strictement accompli, le nom de Gaston Paris restera pour ceux qui l'ont connu, et plus généralement pour ceux qui aiment la science, une religion plutôt qu'un souvenir.

***

La vie de Gaston Paris est maigre en incidents mémorables. Elle se résume en un mot : labeur. Né à Avenay (Marne),

---

1 Il est trop tôt pour écrire une étude sur Gaston Paris. Ceci n'est donc qu'un *Gedenkwort*, comme on dit en Allemagne. Mes sources sont les livres et les articles du maître et la collection de la *Romania* rapidement feuilletée. Des manifestations de sympathie occasionnelles auxquelles donna lieu sa mort, je ne vois jusqu'ici à retenir qu'un admirable éloge funèbre de M. Brunetière et de curieuses pages de M. Michel Bréal dans la *Revue de Paris*.

le 9 août 1839, il eut l'insigne bonheur d'avoir pour père un savant, conservateur à la Bibliothèque nationale, dont les travaux ont conservé quasi toute leur valeur, valeur d'érudition puisée directement aux sources (car Paulin Paris fut l'un des grands liseurs de manuscrits de ce siècle) et aussi valeur de vulgarisation intelligente et vraiment utile. Ainsi, dès l'enfance, fut enseignée une méthode et inculqué un goût à celui qui devait non pas faire oublier son père, mais, au contraire, mettre en pleine lumière l'importance de ses belles recherches et, fort des résultats auxquels celles-ci conduisaient, en tirer des conclusions aussi remarquables qu'imprévues, qui sont aujourd'hui, pour la plupart, celles de la philologie elle-même. Paulin Paris était logé, à la Bibliothèque nationale, sous le même toit que d'autres conservateurs réputés, notamment l'helléniste Benoît Hase et Charles Lenormant, dont le fils fut l'ami de son fils et, en quelque sorte élevé avec lui : « On ne peut se figurer, dit M. Bréal, un » milieu plus fait pour éveiller et stimuler l'intelligence. » L'enfant apprit sans peine et en jouant quantité de choses » que d'autres doivent apprendre tard et non sans effort. » Ces circonstances rares, on pourrait dire uniques, prédestinaient Gaston Paris à être un médiéviste et à s'attacher de préférence à l'étude de ces vieux romans que son père avait lus tous et qu'après avoir analysés et comparés avec une parfaite exactitude dans l'*Histoire littéraire de la France*, il lui arrivait de mettre en nouveau langage pour le grand public. Tout le servit dans cette voie, jusqu'à la bibliothèque paternelle, qui plus tard devint la sienne et qui, annotée et choisie avec discernement, lui assurait une avance considérable sur n'importe lequel de ses confrères en philologie romane.

Gaston Paris fit ses études au Collège Rollin, où il se lia notamment avec Sully-Prudhomme. Il a, dans des pages qui survivront sur ce poète-philosophe, prouvé que l'amitié n'avait point nui à la clairvoyance de sa critique. Au surplus, il y eut toujours chez lui le coin du rêve, si j'ose m'exprimer ainsi. M. Lafenestre et d'autres artistes de la plume ont été aussi de l'intimité du savant, et ceux qui l'ont vu de près n'oublieront pas que sa conversation était animée et comme fleurie de réminiscences exquises, et toujours opportunes, échappées

à ses souvenirs de lectures littéraires, dont la précision resta pour eux un perpétuel sujet d'étonnement. Disons plus : lui, si épris d'exactitude et si peu traitable lorsque la vérité était en cause, il avait un singulier faible pour tout ce qui était du ressort de l'imagination; loin de voir en celle-ci une faculté contradictoire avec les acquisitions de l'esprit qui caractérisent le savant, il prétendait qu'elle était une de ses vertus essentielles, et, dans son éloge académique de Pasteur, il admirait « la puissance de l'imagination qui fait » les grands hommes avec cette seule réserve que leur » imagination diffère en quelque degré de celle de l'artiste; » car au savant elle montre des combinaisons de rapports » et non de formes, d'idées et non de sentiments. Elle » lui procure d'ailleurs les mêmes jouissances; elle lui cause » les mêmes troubles et souvent les mêmes angoisses par » la difficulté qu'il éprouve, lui aussi, à réaliser les visions » qui passent devant son esprit. » On comprend mieux, après avoir lu cela, que M. Brunetière ait pu indiquer, sans l'écrire, un parallèle saisissant entre ce bienfaiteur des hommes qui s'appelle Pasteur et ce conducteur des esprits qui s'appelle Paris; tous deux, voués à l'étude des infiniment petits par la nature de leurs recherches, furent pourtant d'admirables généralisateurs à leur moment et à leur manière, et, quoiqu'ils le furent dans des domaines bien différents, il existe entre leurs génies d'investigation des affinités trop certaines, pour qu'elles soient le fruit du hasard. Chaque époque, de même qu'elle a son style et ses formes de pensée philosophique, artistique et littéraire, a aussi sa méthode inductive, et c'est la gloire de la seconde moitié du XIXe siècle d'avoir approché de notre relative perfection la méthode que lui avait léguée l'âge précédent. En ce sens Pasteur et Paris (qui par une heureuse et rare coïncidence remplaça le grand microbiologue à l'Académie française) sont diversement, mais également représentatifs de leur temps.

Après avoir terminé ses études à Rollin, Gaston Paris fut envoyé en Allemagne. C'est là qu'il eut, on l'a souvent répété, la révélation de ce qu'était une université, révélation d'autant plus forte que le haut enseignement traversait, en France, une crise plus pénible. Ainsi l'humaniste qu'avait formé le collège

put devenir un homme de recherches libres et personnelles, au lieu de se tasser et de s'amenuiser moralement dans l'étroitesse d'une profession vulgaire.

Il fit bien. La tâche d'un savant était lourde en ce moment-là à Paris. Les disciplines historiques et philologiques y étaient tombées dans le discrédit. Le seul professeur, qui enseignât l'ancien français à l'École des Chartes, était un esprit très littéraire et très superficiel, nullement confus d'ignorer la langue allemande, et dont les éditions de texte montrent un rare dédain ou une méconnaissance absolue des préceptes de la critique. Ainsi s'explique que Gaston Paris, après avoir été l'élève de cet aimable dilettante, prit la résolution de doter son pays de tout ce qui lui manquait en fait d'outillage scientifique, c'est-à-dire des cours sérieux et instructifs et des livres de sévère érudition. Son premier essai sur *L'accent latin* fut magistral, et il le dédia, non pas à un professeur français, mais à un maître allemand, Fréderic Diez qu'il avait connu et estimé de près à Bonn. En 1866 il suppléa avec distinction son père dans sa chaire de littérature du Collège de France; en 1867, il eut enfin son cours à lui, ses élèves à lui dans cette salle Gerson, que n'oublieront jamais les premiers ouvriers du relèvement des études scientifiques en France. Dès 1865, il avait satisfait aux exigences des programmes officiels en conquérant le doctorat ès-lettres. Sa thèse latine était consacrée au *Pseudo-Turpin,* sa thèse française était un vrai livre, le premier qui ait été écrit, dans un esprit d'impeccable érudition et de critique pénétrante, sur notre littérature du moyen-âge.

L'histoire poétique de Charlemagne n'a jamais été refaite, ni même égalée. On n'a rien tenté de pareil, ni sur la geste de Guillaume, ni sur celle de Doon, ni sur le cycle d'Arthur, ni sur le cycle « antique », et c'est dire quelles étaient les difficultés à vaincre dans la vaste enquête dont l'ouvrage est le résumé. Mais ce n'est pas tout dire; car, comme le proclamait M. Brunetière devant la dépouille funèbre de son illustre confrère, Gaston Paris, en composant cet ouvrage, fondait une nouvelle discipline, l'histoire comparée des littératures, qui est encore loin de répondre à tous nos espoirs, mais dont on ne peut nier l'importance décisive

en ce qui touche les rapports intellectuels de peuple à peuple et même les infiltrations plus mystérieuses dont témoigne le folklore de chaque nation. L'auteur de l'*Histoire poétique de Charlemagne* ne s'est pas plus désintéressé des recherches sur le folklore que des études comparatives de littérature personnelle. Il a parfaitement compris, dès l'origine, que celles-ci étaient en rapport de cousinage forcé avec celles-là, que la pensée artistique venait du peuple par des voies souvent obscures et qu'elle y retournait par des voies plus obscures. Ses travaux sur *Le Petit Poucet*, sur *La légende de Trajan*, sur *Le Juif errant*, et aussi le cours qu'il fit sur les contes orientaux dans la littérature, suffiraient à le classer au premier rang de ce qu'on appelle assez maladroitement les *traditionnistes*.

Mais ce n'est là que la moindre partie de l'attention qu'il consacra à ces *nugae* trop méprisées de ses pairs en érudition. Il n'est pas un volume, peut-être pas un fascicule de la *Romania*, surtout pendant les premières années d'existence de ce recueil fondé par lui, où un article, un compte-rendu, une simple note parfois ne prouvent l'intérêt persévérant du maître pour les créations de l'esprit populaire [1]. C'est lui, en outre, qui inspira à M. J. Bédier son beau livre sur *Les Fabliaux*, à M. Léopold Sudre son étude si pénétrante sur *Renard*, à M. Jeanroy sa thèse magistrale sur *Les origines de la poésie lyrique en France*, dont il doubla la valeur par quatre longs articles du *Journal des savants* (1891-92); il ne fut pas étranger non plus aux travaux de MM. Tiersot et G. Doncieux sur l'histoire de la chanson populaire; il suscita des enquêtes locales, encouragea des publications de contes, de chansons, de proverbes, etc., et on peut admettre que c'est en très grande partie de lui que sortit le mouvement folklorique actuel, avec les sociétés, les recueils, les livres qui en attestent

1 Je signalerai particulièrement ses comptes rendus de livres intéressant le folk-lore de MM. Braga, Carducci, Ferraro, Maspons y Labros, Sébillot, etc. C'est sous son impulsion que M. Smith a publié dans le même recueil, les *chants du Velay et du Forez*, M. Cornu, ses enquêtes sur la Gruyère, M. Cosquin, ses *Contes lorrains*, M. Nigra, ses études sur la poésie populaire piémontaise, M. Carnoy, ses notes picardes, MM. St. Prato, Pitré, d'Ancona, Rajna et bien d'autres, des contributions précieuses à l'histoire des contes et des légendes.

la vitalité. M. Bréal est en tout cas de cet avis et il n'hésite pas à déclarer que Gaston Paris fut pour son pays, à cet égard, ce que Jacob Grimm avait été pour le sien, cinquante ans plus tôt.

Mais il nous faut rétrograder un peu pour signaler, sous d'autres rapports, l'activité inlassable du jeune savant. En même temps qu'il donnait des leçons de science ferme et précise du haut de sa chaire et dans des livres restés solides jusqu'aujourd'hui, il entreprenait une besogne infiniment plus ingrate et plus délicate. En fondant la *Revue critique* avec quelques jeunes gens de sa trempe d'esprit, il entendait instituer une sorte de censure scientifique, censure aussi légitime qu'une inquisition dans les provinces de l'art et des lettres peut être absurde ou dommageable. Dans un pays, dont la production historique et philologique regorgeait de livres peu pensés et moins documentés encore, il était nécessaire et urgent d'exercer une véritable police, de dire leur fait à tous ces trafiquants et à tous ces ignorants qui, armés de leur belle inconscience, diminuaient le bon renom de la France devant la critique allemande. Inspirer une crainte salutaire au commercialisme, donner à réfléchir aux dilettantes, seconder les efforts consciencieux et épars des chercheurs modestes, leur tracer un programme, leur révéler une méthode, les acheminer vers des travaux meilleurs, plus opportuns et plus nettement appropriés à leurs moyens, signaler courageusement les lacunes de l'enseignement philologique, telle fut la part qui échut à Gaston Paris, dès 1866, dans la *Revue critique,* où il dépensa son ingéniosité et son savoir sans compter, et plus tard dans la *Romania* qu'il fonda de concert avec Paul Meyer (1872) et à laquelle il ne cessa de collaborer trimestriellement jusqu'au jour de sa mort.

Mais la création de la *Romania* répondait encore à une autre préoccupation. Au lendemain des désastres qui avaient endeuillé la France, ce bon patriote, au lieu d'être hanté exclusivement, comme tant d'autres, par des idées de revanche militaire, rêva tout de suite d'une reconquête morale, au moins aussi conforme au génie d'un pays, qui tant de fois déjà s'est imposé au monde. Et il voulut participer à ce grand œuvre, dans la mesure où sa compétence et ses dons créateurs le lui permettraient et là où son action avait le plus

de chances d'être efficace. De là toute une série de fondations scientifiques; de là aussi cette *Romania* qui, dès le premier jour, fut l'organe central des études romanes en Europe. En Allemagne il existait, lorsqu'elle parut, un autre organe de ces mêmes études, le *Jahrbuch* d'Ebert, continué par Lemcke, et c'est à celui-ci que, dans des lettres restées inédites, Gaston Paris a peut-être dit tout le fond de sa pensée et le plus complètement révélé la profondeur et la noblesse de ses sentiments de Français : « Nous espérons, écrivait-il, (est-ce » un rêve?) que les études ne souffriront pas trop chez nous » de nos désastres; peut-être trouverons-nous dans nos mal- » heurs une salutaire leçon. Je sais que peu de personnes en » Allemagne pensent ainsi; on nous regarde comme irrévoca- » blement perdus. Vous nous permettrez d'en appeler de cette » décision et *de faire, chacun dans notre humble sphère, ce qui » dépendra de nous pour la démentir* » [1].

Mais plus encore que la *Romania*, suivie de la riche collection des *Anciens textes français*, œuvre d'une société dont il fut l'un des fondateurs et à laquelle il collabora assidument [2], les cours de Gaston Paris à l'École pratique des Hautes-Études et au Collège de France, où il succéda à son père en 1872, devaient coopérer au relèvement des études à Paris, et, par répercussion et prolongement, dans les facultés de province érigées maintenant à leur tour en universités.

C'est qu'avant tout et par dessus tout, Gaston Paris fut un professeur, dans le plus parfait et le plus complet sens du terme [3]. Professeur, il le fut avec une belle conviction, une

---

1 J'extrais ces lignes de l'article publié par M. Stengel dans *Die Nation;* elles m'ont paru surtout caractéristiques.

2 Voyez son Album des *Plus anciens textes français*, son recueil de *Chansons françaises du XVe siècle*, ses éditions de *Trois versions de l'évangile de Nicodème* et de *Merlin*, les sept volumes des anciens *Miracles de Nostre Dame par personnages*, enfin la *Chanson d'Orson de Beauvais.*

3 « Il aimait la jeunesse, a dit M. Perrot en prononçant son éloge funèbre; il n'avait même pas à se défendre contre ce sentiment, que j'ai vu parfois se trahir chez ce qu'on appelle des hommes arrivés, la crainte de se voir dépasser par les jeunes gens que l'on a armés pour la lutte. Il se réjouissait des succès de ses élèves autant et plus que des siens propres. Il était le premier à signaler leurs découvertes et à les recommander à l'attention publique. »

entière abnégation et une activité jamais ralentie et dans toutes les circonstances où s'affirma l'action déterminante du savant. La célèbre édition de *Saint Alexis*, qui date de 1872 et coïncide curieusement avec l'apparition du premier fascicule de la *Romania,* est un travail entrepris de compte à demi avec quelques élèves de choix, parmi lesquels le regretté Léopold Pannier, qui devait éditer les *Lapidaires* et être enlevé à la science avant le terme. Il en est de même du groupe de dissertations qui, quinze ans plus tard, fut consacré à la légende de Tristan et qui fut le point de départ du livre de M. Löseth sur les versions en prose de cette légende et des éditions presque achevées des fragments précieux de Béroul et Thomas par MM. Bédier, Muret et Meyer-Lübke, du bel essai de Novati en Italie, enfin des recherches de MM. Golther, Röttiger etc., en Allemagne. C'est dans une conférence d'élèves, consacrée à *Fierabras,* que M. Joseph Bédier se révéla un critique, doublé d'un écrivain, bien avant l'heure où il donna sa mesure en son grand travail sur *Les Fabliaux* et en de savants et spirituels articles de la « Revue des Deux-Mondes ». De même Gaston Paris s'associa des élèves ou des amis dans la rédaction de plusieurs des livres qui portent sa signature, dans les éditions de textes comme dans les petits volumes publiés par la maison Hachette et où — abnégation suprême — il consentit à donner la monnaie de sa vaste science et à se faire simple, élémentaire, et, disons le mot, scolaire pour introduire le goût, la compréhension et les méthodes de notre ancienne langue dans l'enseignement des écoles publiques de son pays [1].

---

1 Il faut ranger à part, en cet ensemble bibliographique, d'un côté les manuels proprement dits (la *Chrestomathie de l'ancien français*, faite en collaboration avec M. E. Langlois, les *Extraits des chroniqueurs français*, de moitié avec M. A. Jeanroy, et sans collaboration déclarée, des extraits remarquables et devenus « classiques » de la *Chanson de Roland* et de jolis *Récits extraits des Poètes et prosateurs français du moyen-âge*), de l'autre côté les livres de généralisation, qui sont des recueils d'articles de revues, de discours, etc. (deux séries de la *Poésie du moyen-âge*, un volume de *Poèmes et légendes du moyen âge*). Le *Manuel d'ancien français* n'est ni une œuvre scolaire ni une œuvre de vulgarisation. Des quatre volumes qu'il comportait, un seul a paru en deux éditions; c'est celui qui est consacré à

Tel fut ce maître, depuis le jour où il suppléa son père au Collège de France jusqu'à celui où il dut dire adieu à ses disciples, étendu sur sa chaise longue dans le cabinet de travail où il les rassemblait chaque dimanche. Que de savants, devenus maîtres à leur tour, ont passé sous cette férule ! La France en a fourni, certes, un contingent remarquable, et il n'est pas une faculté des Lettres qui ne compte, en province, un ou plusieurs élèves de Paris parmi ses professeurs réputés. Mais les pays étrangers, l'Allemagne et la Scandinavie surtout, lui ont envoyé des contingents bien plus forts et plus fréquemment renouvelés. Quand on songe que des hommes veillis là-bas sous le harnois, comme M. Stengel, l'éditeur de *Roland* et le fondateur des *Ausgabe und Abhandlungen*, s'assirent au pied de la chaire de Gaston Paris, on reste confondu. On reste confondu lorsqu'on feuillette le beau recueil de mémoires qui lui fut offert, le jour où il eut cinquante ans, par ses seuls élèves suédois (9 août 1889). Des noms réputés dans la science — tels ceux de C. Wahlund, de P. A. Geiger, de J. Vising, de F. Wulff — y sont associés à d'autres plus modestes. Un recueil plus volumineux lui marqua, en 1891, l'admiration de trente-huit disciples français et six disciples suisses; j'eus l'honneur, très enviable, de collaborer moi-même à ce volume. Et si ses élèves d'Outre-Rhin s'étaient groupés tous pour un dessein analogue, ce n'est pas un livre, c'est une bibliothèque qu'ils eussent composée. En vérité, nul professeur, en aucun temps, ni en aucun pays, ne pourrait invoquer tant de services rendus à la science, sans distinction de pays ! [1].

***

---

l'histoire littéraire, des origines à 1327. On peut, sans être taxé d'exagération, le proclamer un chef d'œuvre. Par l'art de condenser et d'exposer, par la sureté d'information, par la précision bibliographique, par des innovations heureuses comme la chronologie des textes littéraires, par bien d'autres qualités encore, ce petit livre restera un livre-type. Une version anglaise (mais sans références), a paru en 1902; elle conduit le lecteur jusqu'à la fin du moyen-âge, et elle est conçue un peu différemment comme plan et comme forme.

1 Gaston Paris avait conscience de son autorité, mais il en parlait avec une modestie qui était encore une façon de rester homme de science,

Il resterait, après cette rapide revue, à écrire l'essentiel d'une notice sur Gaston Paris. Car si on a parlé de sa vie, si peu mouvementée, de ses études, de ses fondations et de ses leçons, on n'a pas même abordé le vaste champ de ses recherches, qui embrassent l'étendue quasi indéfinie de la philologie romane. Il fut aussi bon philologue qu'historien sagace et précis de nos lettres, et qu'il s'agît d'étymologie, de phonétique, de morphologie, de syntaxe ou de métrique, il n'écrivit pas une ligne qui n'eut sa portée et son prix. Méthode d'une grande rigueur, art des comparaisons ne laissant rien à la fantaisie ni au hasard, divination géniale, il posséda toutes les vertus du métier. Mais c'est surtout la littérature des XIIe-XVe siècles qui lui a des obligations. Après s'être fait l'éditeur critique de nos premiers textes (notamment de *St Léger*, de la *Passion* et de *St Alexis*), après en avoir reconstitué la forme première, il se consacra aux périodes moins pauvres et moins obscures de notre passé intellectuel, sans en préférer strictement, ni en sacrifier aucune. N'est-ce pas lui, en effet, qui a renouvelé l'étude de celle qui passe pour la plus stérile, c'est-à-dire le XVe siècle? N'a-t-il pas édité Greban, écrit un livre définitif sur Villon, une étude révélatrice sur Martin Lefranc, dont on ignorait tout, jusqu'à la forme exacte de son nom? Tout au plus peut-on dire qu'il semble s'être cantonné de préférence dans le XIIe siècle, le plus grand, avec le XVIIe, de la littérature française. Ses articles sur Chrétien, notamment sur *Lancelot* dans la *Romania*, un exposé en 300 pages dans l'*Histoire littéraire de la France* (tome XXX), d'innombrables notices et comptes rendus (ceux des éditions de Chrétien par Förster, entre autres) resteront

---

c'est-à-dire épris de coordination et de systématisation en vue du vrai. En remerciant dans la *Romania* les auteurs du recueil paru en 1891, il s'exprimait ainsi « ...je me dis que ma carrière n'a pas été inutile, et cela ne » me fait pas seulement plaisir, cela me prouve que j'ai eu raison contre » l'avis de quelques conseillers, bien intentionnés, de donner inflexible» ment à mon enseignement la direction toute scientifique que je lui ai » donnée, le tenant également à l'écart de toute préparation à un examen « quelconque et de tout appel à l'intérêt d'un public étranger au travail... » Quelle leçon pour nos dilettantes et aussi pour nos professionnels, poussant tous les ans la même charrue en vue du même sillon!

parmi ce qui a été écrit de plus solide en français sur les romanciers du XIIe siècle. Mais la poésie lyrique du même temps a-t-elle eu un historien plus érudit et un critique plus original? Et qui donc a été plus suggestif sur les origines du théâtre, sur les fables animales, sur les *lais,* sur les débuts de l'histoire en langue vulgaire, etc., etc.? Il faudrait un volume pour analyser simplement tant d'enquêtes menées à bon terme. Ce volume sera fait sans doute, mais ce n'est ni l'heure, ni le lieu de l'entreprendre.

On a reproché à Gaston Paris d'être allé jusqu'au bout de certaines tendances, accusées dans ses livres, d'avoir poussé la ténacité du triomphe doctrinal jusqu'aux dernières limites. Et l'on a peut-être eu raison, sans toutefois bien comprendre, notamment en Allemagne, où pourtant on l'aimait et le vénérait également, que cette ténacité, qu'il ne faudra jamais appeler de l'entêtement, était la résultante nécessaire de sa belle foi dans le travail scientifique et de la confiance trop naturelle que lui avaient donnée d'innombrables réussites. Songez que cet homme avait recréé, en quelque sorte, la philologie dans son pays, qu'il l'avait dotée de chaires et de livres, qu'il avait une école européenne (et j'omets les États-Unis où il laisse des disciples) et que toujours la fortune intellectuelle, si je me puis exprimer ainsi, lui avait souri, que toujours ses hypothèses d'hier s'étaient trouvées des faits d'aujourd'hui. De là, dans son savoir pourtant si calme, si pondéré et si précis, des sautes d'enthousiasme et quelque penchant au fétichisme. A force de bonheur mérité dans ses solutions, il pouvait se croire, sinon infaillible, du moins le plus assuré de toucher au vrai. Et réellement il fut cela, l'homme qui a le bon œil, qui ignore ce que le moyen âge appelle la « mescheance ».

Et c'est par là que je m'explique que lui, si sagace, si équilibré, si ennemi de la « desmesure », on le vit parfois extrême dans ses opinions de savant. Il fut extrême, quand il crut à l'existence, maintenant controuvée, d'une langue uniforme, parlée encore dans l'ancienne Neustrie au cours du XIe siècle [1].

---

1 Voyez Suchier, introduction à l'édition des *Lais de Marie de France,* tome III de la *Bibliotheca normannica.*

Il fut extrême quand il réduisit à néant la notion historique de dialectes et ne vit dans les patois de France qu'une chaîne interminable de parlers, ininterrompus dans leurs contacts et leurs différenciations[1]. Il fut extrême quand il chercha à imposer à l'histoire de la littérature française au XIIe siècle l'hypothèse de ces intermédiaires anglo-normands, tous perdus jusque dans leurs plus lointaines traces et qui, d'après lui, auraient facilité la transmission des légendes celtiques d'Angleterre aux trouveurs de langue d'oïl[2].

Est-ce uniquement l'esprit de système qui lui dicta ces hypothèses intransigeantes et qui lui donna l'ardeur, jamais attiédie, dont il était besoin pour rester toujours l'arme au bras, pour faire face et tenir tête à des assaillants venus de plusieurs côtés[3]? Je ne le crois point, et je crois même que ce serait le diminuer singulièrement que de lui attribuer le fanatisme des idées générales, alors qu'il en avait plutôt la religion épurée et lucide. Mais par cela même que Gaston Paris fut un *constructeur*, il ne pouvait se borner à exhumer des documents, à leur restituer leur véritable forme et à indiquer sommaire-

---

1 Voyez son beau discours sur *Les parlers de France*, prononcé le 26 mai 1888 à la réunion des sociétés savantes qui se tint à Paris : « d'un bout de la France à l'autre, les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles. »

2 Cette hypothèse fut formulée vingt fois par lui, dans l'*Histoire littéraire de la France*, dans la *Romania*, dans son *Manuel d'ancien français*, etc. Voir en sens opposé les travaux de W. Förster, notamment son édition du *Karrenritter* (1899).

3 Une seule fois, en 1891, en rendant compte d'*Erec*, Gaston Paris demanda « un répit, comme il se fait souvent dans nos romans » avant de répondre aux attaques combinées de MM. Förster, Golther et Zimmer. Le premier de ses savants a eu soin, en 1899, de reproduire dans un de ses livres cette sorte d'aveu de défaillance. L'amitié scientifique, qui le liait au collègue parisien, ne connaissait pas, on le voit trop en le lisant, certaines nuances auxquelles d'autres attachent un grand prix. Son contradicteur en avait conscience et il s'exprima là-dessus, non sans amertume, dans un article de la *Romania*. Si précisément ce fut l'Université de Bonn, où M. Förster enseigne, qui fut représentée aux funérailles du maître, il est permis, à lire l'étrange discours de M. Steffens, de se demander quelle pensée conduisit là le délégué du camp ennemi, et si l'abnégation scientifique et l'oubli de soi-même, de ses prédilections et de ses préjugés de race y furent bien ce qui convenait.

ment la place qu'ils avaient occupée dans l'ensemble de notre production littéraire; il devait ambitionner autre chose; il devait chercher les rapports d'interdépendance, qui avaient existé entre ces vestiges trop rares; en lui devait surgir la vision de l'ensemble auquel ils étaient reliés et subordonnés en vertu de lois profondes, encore mal connues. En un mot, il transporta nécessairement dans la science philologique quelques unes des grandes vues, permises et même exigées dans la science historique. Et ainsi fut-il conduit à un goût passionné d'une sorte d'absolu que ne donnait pas la seule documentation, à la contemplation intérieure d'un vaste horizon où le regard n'était plus arrêté, limité, troublé par des débris plus ou moins parcimonieux, comme c'est trop souvent le cas dans la littérature qui va de 1000 à 1150, pour ne pas remonter au delà. L'analogie aidant, il tenta, à plus d'une reprise, de restituer tout un monde aboli d'idées et de formes, de jeter un pont tout entier de sa facture entre deux rives opposées, sur lesquelles la prudence de ses confrères se contentait de poser quelques signaux ou de planter quelques jalons.

Mais, fausses ou vraies, les hypothèses de Gaston Paris auront été fécondes. Elles auront, en raison de l'autorité du professeur, de son art achevé d'assembler ou de susciter des vraisemblances, provoqué des contradictions, créé des émulations, entretenu et même activé la vie scientifique, qui risquerait fort de s'allentir et même de s'éteindre, si toujours les recherches se cantonnaient sur le terrain déjà exploré et ne se poursuivaient plus que dans le sens de la profondeur. Il n'a, lui, ni ignoré, ni méconnu, ni négligé de pratiquer couramment, d'ailleurs, cette dernière méthode, et les plus minutieuses enquêtes voisinent, dans son œuvre avec les généralisations les plus audacieuses.

Par dessus tout, il a aimé et cherché la vérité, et c'est là sa gloire incontestable. En décembre 1870, dans Paris investi par les forces allemandes, il osait la défendre contre les passions les plus excusables dans sa leçon d'ouverture du Collège de France, et il la défendit avec un acharnement non moindre, à une date plus récente, lorsqu'il réprouva très énergiquement, lui, aussi bon patriote que personne, l'omission

des idées de justice dans le programme de la *Ligue de la Patrie française* (*Figaro* du 2 janvier 1899). Il la défendit et la vénéra jusqu'à sa mort, hâtée par une œuvre de réparation qu'il avait entreprise contre l'avis de tous. La stupidité de la Chambre française ayant, par la suppression du crédit nécessaire, rendu aléatoire la publication du *Journal des Savants*, fondation de Colbert, ce fut lui qui se chargea de reconstituer le plus vieil organe de la pensée scientifique en France sur des bases nouvelles et qui, en quarante pages serrées et définitives, écrivit « une histoire qui est comme un reflet de la vie du journal durant les deux derniers siècles ». Ce fut son dernier effort et son dernier service : « Comme les sauveteurs, dit M. Bréal, qui succombent en déposant leur précieux fardeau sur la rive, il n'a pas survécu à son acte de dévouement »...

***

Je revois Gaston Paris dans son vaste et somptueux cabinet de travail du Collège de France, où je le visitai encore l'an passé. C'est là que chaque dimanche, ses élèves les plus exercés se réunissaient autour d'une table pour entendre la lecture et la discussion d'un mémoire rédigé par l'un d'eux. Le maître un peu replié sur lui-même, l'œil attentif et bienveillant sous le monocle, couvait paternellement cette petite classe, où tous les peuples étaient représentés, et quand la lecture était terminée, il prenait la parole à son tour et critiquait l'essai du disciple, il en marquait, en quelques mots brefs et précis, les points faibles, les omissions, les défaillances de méthode, les lacunes d'information; puis on se levait avec le regret de l'heure déjà passée. Ce regret est resté en moi, en tous ceux qui ont passé par cette maison hospitalière, et maintenant que l'irréparable est entre le maître et nous, il serait rendu singulièrement amer s'il n'était tempéré par la douceur d'autres souvenirs d'études, ceux-là plus durables et plus riants, auxquels se mêle encore cette mémoire à jamais respectée.

M. Wilmotte.

LES ORIGINES LOINTAINES DE L'ART GREC [1]

Messieurs,

Tout mon cours de cette année sera consacré à l'art grec, sans que j'espère d'ailleurs épuiser, en si peu de temps, un si vaste sujet. A vouloir l'embrasser tout entier, depuis le lointain passé de Troie et de Mycènes, jusqu'à la période gréco-romaine, je ne ferais que l'effleurer; et mes auditeurs, pour connaître les plus belles œuvres de l'art hellénique, n'auraient point pénétré le génie de la race qui les a créées.

Je me bornerai donc, et j'étudierai d'une façon approfondie les périodes primitives et archaïques. Cette étude suivra l'ordre chronologique et s'étendra sur tous les pays où les Grecs ont manifesté leur génie, exercé leur influence. Elle partira des civilisations récemment découvertes de la mer Égée, et je voudrais qu'elle pût s'achever dans l'Athènes du Ve siècle, au milieu des monuments de l'Acropole.

Entre ces deux termes, se trouve comprise l'ascension de l'art grec vers l'idéal. J'essayerai, Messieurs, dans cette leçon d'ouverture, de vous en retracer les premières étapes. Il m'a semblé, qu'au début d'un cours dont l'art et la beauté seront le perpétuel objet, je ne pouvais mieux faire que de vous montrer, au berceau d'une race douée entre toutes du génie artistique, comment l'art était né et comment la beauté avait été conçue.

En Grèce, comme partout ailleurs, les premières peuplades

---

1 Leçon d'ouverture du cours d'Histoire de l'Art, fait à l'université de Liège par M. Marcel Laurent, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes (28 janvier 1903).

sédentaires ont laissé des vestiges de leurs établissements. Ce sont des couteaux de silex ou d'obsidienne, des armes d'os ou de pierre, des vases grossiers. Ces objets, dont la forme est due à la matière d'où ils sont tirés et à l'emploi auquel on les destine, sont ordinairement dépourvus de toute ornementation. Ils échappent donc, sinon à l'archéologie, du moins à l'histoire de l'art. Cette période put durer longtemps dans certaines régions : ainsi, à Cnossos, la couche de tessons préhistoriques retrouvée sous le palais des dynastes crétois, n'a pas moins de dix mètres de profondeur; ailleurs, soit que les premières populations aient joui d'une civilisation plus avancée, soit qu'elles aient secoué plus tôt la barbarie, cette période paraît, ou n'avoir jamais existé, ou se confondre avec la période suivante : celle où les objets sont fabriqués et décorés avec un naissant souci de beauté. Dans les couches les plus profondes de Troie, on trouve mêlés aux silex, des vases auxquels des pastillages baroques donnent une vague forme humaine; à Chypre, les vases les plus anciens sont couverts d'engobes, décorés de dessins à la pointe, aux traits relevés de couleur blanche; dans les Cyclades, on gravait sur des ustensiles de ménage, un décor compliqué de spirales, on taillait à force de patience, des vases en pierre dure, on sculptait dans le marbre de grossières idoles.

Dès cet âge, il semble que chaque race, dans chaque pays, suive l'instinct obscur de son génie, et marque de caractères propres les produits de son activité; mais ce ne sont au fond que caractères techniques, engendrés par la différence des outils et des matériaux. En dehors d'eux, l'histoire de l'art constate bien plutôt, l'éclosion partout pareille de la même esthétique, criarde et barbare, comme on peut l'attendre de sauvages ou d'enfants. Les vases de Chypre et de Troie sont baroques de la même façon que ceux de la Basse-Autriche et de l'Italie du Nord à l'époque du bronze, que ceux des indigènes actuels du Pérou et du Mexique; le décor spiraliforme des Cyclades est tout semblable à celui des stations néolithiques de la Hongrie; l'ornementation géométrique des plus anciens tessons crétois, présente des analogies frappantes avec celle des vases de l'Egypte primitive. Il est facile de reconnaître qu'en sortant de la barbarie, l'art a été partout

semblable à lui-même, dans ses tâtonnements instinctifs et ses recherches timides. Comme les enfants qui font leurs premiers pas et prononcent leurs premières paroles, il n'a que des conceptions spontanées, ou des réflexions toujours semblables; sa physionomie ne sera vivante et personnelle, suivant les pays et les races, que le jour où, ses forces accrues, il saura regarder la nature, voudra la reconnaître, la parcourir et la traduire.

Sortons donc, Messieurs, des enfances de l'art et de la vie. Il est vrai que dans les objets dont je vous ai parlé jusque maintenant, il n'en est pas de si humbles, qu'on n'y voie s'éveiller les facultés esthétiques de l'esprit humain, en même temps que se développent ses qualités industrieuses. Mais, voici que ces facultés esthétiques rompent leurs lisières, s'affranchissent de leur tutelle; l'art prend conscience de lui-même et ne doit plus qu'à lui-même, l'admiration dont il est l'objet. C'est vous dire que nous atteignons à des civilisations déjà hautes, à des populations déjà riches, où le grand art a pu naître et servir de modèle à l'art industriel. Nous arrivons à l'époque mycénienne.

Vous savez comment les fouilles de Schliemann révélèrent l'art admirable de Mycènes et de Tirynthe; quelles discussions celui-ci fit naître parmi les archéologues. Les uns voulaient que ce fût un art local, né dans l'Argolide, les autres regardaient, soit vers l'Orient, l'Égypte, la Phénicie, l'Assyrie, soit vers un monde occidental, où eût régné en maître, le décor géométrique. On n'était d'accord que sur un seul point : c'est que dans la Grèce propre, cet art avait dépassé depuis longtemps, les périodes d'enfance et de jeunesse; on le voyait vieillir, on assistait à sa décrépitude. Le problème consistait donc à déterminer le pays où il était né, à désigner la race qui l'avait conçu et amené à sa perfection.

Les fouilles de M. Evans à Cnossos, de MM. Halbherr et Pernier à Phestos, répondent à la première de ces questions, et fournissent des éléments pour aider à la solution de la seconde. L'art dit mycénien est né en Crète, quelle que soit d'ailleurs la race par laquelle la Crète était habitée; il s'y est développé, y a fleuri, et c'est de là qu'il a rayonné dans tout le bassin de la Méditerranée. Il plonge par son origine

jusqu'en ces couches de tessons préhistoriques, retrouvés sous le palais de Cnossos. Les formes de vases se perpétuent au même endroit, ou se modifient par des transitions qu'on peut suivre pas à pas; l'ornementation se renouvelle par une transformation successive d'éléments originaux, en sorte que du décor spontané des premières populations, jusqu'aux styles combinés et réfléchis du siècle de Minos, on assiste à une évolution indépendante et ininterrompue de formes et de décoration céramiques.

Mycènes et Tirynthe ne furent que des villes provinciales, inspirées d'abord et enrichies par les ateliers crétois, assez prospères ensuite et assez puissantes, pour imprimer à leurs produits, un cachet d'indépendance et d'originalité. Entre l'art de la Grèce propre et celui de la Crète, il n'y a aucune différence de nature, mais seulement une différence de lieu et d'époque. Ils constituent l'art créto-mycénien dont j'essayerai de vous donner une idée générale.

L'architecture de cette époque ne sera bien connue que lorsqu'on aura étudié minutieusement les palais crétois. Les ruines de Troie, de Mycènes et de Tirynthe avaient permis de reconnaître l'appareil et la construction des murs mycéniens, avec leurs soubassements de pierre, leurs couronnements de briques crues où couraient des chaînages continus de traverses en bois. On connaissait l'usage des antes dans le palais, la forme de la colonne, si singulière avec son fût aminci par le bas, la forme et la dimension des portes, à l'ébrasement rétréci sous le linteau, l'emploi des frises décoratives, des enduits de revêtement; mais on pouvait être tenté de généraliser certains usages, qui n'étaient propres qu'à la Grèce continentale. Les palais crétois dont le plan est clair et complet, dont les murs sont conservés, au moins pour les parties basses de l'édifice, fourniront de nouveaux documents pour étudier l'art du maçon et celui de l'architecte, variables suivant le lieu où le palais était construit, les matériaux qu'offrait le pays. On reconnaîtra, par exemple, que si la colonne amincie par le bas est bien une forme caractéristique de l'art créto-mycénien, la porte à l'ébrasement rétréci vers le haut, est toute spéciale à la Grèce; que les frises de métopes et de triglyphes alternés existaient déjà, dans la forme où les présenta l'art dorique,

mais qu'elles se plaçaient en bandes et en bordures inférieures. On a découvert à Cnossos et à Phestos les escaliers qui conduisaient à l'étage supérieur du palais. L'emploi du bois pour les chainages et les colonnes a été confirmé, et d'après une peinture à fresque de Cnossos, on connaîtra mieux la disposition des charpentes, leurs raccords avec les plates-bandes d'entablement. Une série de plaquettes en pâte de verre où sont représentées des maisons particulières permettra peut-être à M. Evans de nous dire comment se couronnaient les édifices, par la corniche et le toit. Enfin, la décoration peinte dont Tirynthe et Mycènes n'avaient livré que de rares fragments, est sortie des ruines de Cnossos, en pièces nombreuses, intactes parfois, et toutes brillantes encore de fraîcheur et d'éclat. Le moment est proche où l'on pourra tenter la reconstitution intégrale d'un palais crétois, avec ses cours, ses couloirs, ses salles de réception et d'audience, ses chambres d'habitation, ses ateliers et ses magasins, ses terrasses et ses étages, comme on le fit naguère pour les palais de Suse et de Persépolis.

A l'extérieur, les palais créto-mycéniens étaient recouverts d'un enduit, dont la destination était de protéger le bois contre les intempéries, et de voiler aux yeux, l'aspect pauvre et rocailleux de la pierre. Il est tout naturel, qu'à l'intérieur, où l'artiste pouvait créer à la fois du confort et de la beauté, les parois aient été revêtues de stucs décorés luxueusement. De là viennent les fresques de Mycènes, de Tirynthe et cette série insoupçonnée de peintures murales, dont les archéologues anglais ont doté récemment le musée d'Hérakleion.

La palette des peintres crétois est assez riche : ils connaissent le rouge, le bleu, le jaune, le noir, avec des nuances diverses. Cependant, ils n'essayèrent jamais de fondre ou de dégrader ces couleurs, suivant les nécessités du sujet. Ils peignent en teintes plates, juxtaposées, comme les Égyptiens. Ils ont la notion vague, que le modelé peut se rendre au moyen des sombres et des clairs, que des traits judicieusement placés et conduits, peuvent rendre sensibles la structure anatomique de l'être vivant; mais, leur ignorance des artifices du dessin les décourage; et on les voit renoncer souvent à ces difficiles épreuves, comme si leur art était incapable de

reproduire la réalité plastique. De même, il ne faut point leur demander de faire tourner un corps sur lui-même, de tenter un raccourci, de poser des plans successifs en perspective : ce sont là des difficultés que le dessin ne surmontera qu'après des siècles de tâtonnements et d'efforts. Et pourtant, les peintres crétois et mycéniens sont d'admirables dessinateurs; car, tout ce que des contours peuvent représenter par délicatesse ou par force, ils l'abordent et le rendent, avec une fougue, et parfois, une fantaisie admirables. Rappelez-vous le Taureau de Tirynthe, et permettez-moi de vous citer du moins ces fresques que M. Evans publiera bientôt, nous l'espérons, les « Femmes-Toréadors », et l'« Assemblée devant le temple ». Il y a telle jeune femme de ce dernier tableau [1], sur laquelle on a déjà tout dit. Sans son œil de face dans une figure de profil, on pourrait croire qu'elle fut crayonnée, en un jour de verve, par un de nos humoristes contemporains. D'autres compositions représentent des cortèges de tributaires ou d'adorants, des paysages peints pour eux-mêmes, sans personnages. Ces fresques ont généralement conservé la netteté de leurs traits, l'éclat de leurs couleurs. A côté de ces merveilles de jeunesse, les peintures de Mycènes et de Tirynthe n'indiquent plus qu'un art fatigué, qui se fane et vieillit.

La sculpture en ronde bosse fut sans doute peu pratiquée à Cnossos, où l'on ne retrouva guère que des bas-reliefs décoratifs, modelés dans cette pâte que les Italiens appellent « *gesso duro* », et qu'on recouvrait de couleurs. Ceux qui étaient capables de tracer sans l'ombre d'une hésitation la silhouette d'un homme ou d'un animal, pouvaient tout aussi bien modeler fermement cette silhouette, en gardant la justesse des proportions et la netteté des contours. De plus, d'un coup de ciseau ou d'un coup de pouce, ils pouvaient faire saillir les tendons et les muscles, indiquer le relief d'une articulation, le modelé d'une surface vivante. Les sculpteurs créto-mycéniens firent

1 Une reproduction photographique en a été publiée par M. Evans, dans l'*Annual Report of the british school at Athens*, VII, p. 66. Un fragment de « l'Assemblée » est reproduit en couleurs dans le *Journal of hell. Studies*, 1901, pl. V

effort pour représenter l'anatomie superficielle et le jeu des ressorts intérieurs. Leur bonne volonté tombe même, parfois, dans une exagération manifeste. La taille des hommes est étranglée quand on la voudrait seulement amincie, les muscles saillent et travaillent, alors que le personnage est en repos. Ils dépassent le but, parce qu'ils veulent trop passionnément y atteindre. Aussi bien, c'est l'animal qu'ils représentèrent avec le plus de bonheur. Beaucoup d'entre vous connaissent la Porte des Lions, les taureaux des gobelets de Vaphio, la tête de vache en argent, trouvée à Mycènes, les pierres gravées où sont représentés avec une égale perfection, les ruminants tranquilles et les grands fauves; et voici que les fouilles de Cnossos viennent d'ajouter à ce trésor déjà si riche, un admirable bas-relief : une tête de taureau beuglant, dont le réalisme puissant et sincère ne peut être surpassé [1].

Qu'il manie le pinceau, qu'il modèle le stuc, qu'il travaille la pierre ou les métaux précieux, l'artiste créto-mycénien reste lui-même. Il est plus robuste que l'ouvrier d'Égypte, moins brutal que celui d'Assyrie, il n'emprunte rien dont il ne se serve pour mettre en relief son originalité. L'influence de l'Égypte sur l'art créto-mycénien, n'est plus guère contestable; mais elle est visible surtout dans des procédés techniques, comme le choix et l'emploi des couleurs, dans certains sujets de genre, comme le « Cortège des tributaires » à Cnossos, la « Chasse aux canards » sur un poignard de Mycènes. L'allure générale des personnages ou des animaux, leurs types, leurs groupements, leurs mouvements, tout cela indique bien un art local, original à la fois, par ses qualités et par ses défauts. Ce qui caractérise l'artiste de Cnossos et de Mycènes, c'est un vif amour de la réalité vivante, ce qui distingue son art, c'est le mouvement, l'animation et la joie.

L'art industriel suivit une évolution parallèle à celle du grand art. Aux tessons préhistoriques de Cnossos, succèdent les vases du type de Camares [2], couverts d'engobes de diverses

---

1 *Annual of the british school at Athens*, VI, 52.

2 Nom du village auprès duquel fut découverte la première nécropole qui contînt des vases de cette sorte.

couleurs et décorés d'ornements floraux. Ils forment avec les vases de Milo et de Santorin, une famille où se marque une étape caractéristique de la peinture décorative. Les artistes qui ornèrent les parois des vieilles maisons de Santorin, ou celles de ce palais détruit, dont les soubassements sont encore visibles, à Phestos, sous le château minoïque, les céramistes de Camares ou des Iles qui furent leurs imitateurs et leurs disciples, tous, dans le grand art comme dans l'art industriel, admiraient trop la nature, ils l'aimaient d'un amour trop naïf et trop spontané, pour oser la déformer en rien. Ils peignent à côté d'ornements géométriques qui ne sont plus que des survivances, des bouquets et des guirlandes, des touffes de plantes grasses et des lianes sinueuses, fidèles à traduire avec toute la fraîcheur dont ils étaient capables, le monde chatoyant des feuilles et des fleurs. Pour corriger la nature, la styliser, comme on dit, au point de lui faire engendrer des formes inconnues, il faut des esprits capables d'abstraction réfléchie, et des talents rompus depuis longtemps, aux difficultés de l'imitation pure. Le peintre décorateur dans la ville de Minos, avait cet esprit et ce talent.

Déjà, il prend avec la nature, des libertés étonnantes, charmantes. Sur des vases de Cnossos, les larges feuilles des plantes aquatiques s'éploient au gré de sa fantaisie, les tiges s'allongent, se replient, naissent l'une de l'autre, en sorte que la touffe devient une espèce d'arbre fantastique; la corolle des fleurs s'applique et s'étend sur le flanc du vase, avec une couronne de boules et de croissants noirs qui sont les pistils et les étamines; le lys est déjà une fleur héraldique, le poulpe prête déjà ses tentacules à tous les enroulements bizarres. Cependant, pour être adaptés aux besoins de la décoration, les motifs naturels ne sont pas encore violemment déformés. C'est dans la Grèce continentale que s'est accomplie cette évolution dernière.

Tout ce qui, dans le domaine abstrait des lignes ou dans le monde vivant de la nature, s'enroule et se replie, tout ce qui se contourne, se recourbe, se déroule en torsades, en volutes, en spirales, les animaux qui nagent ou qui rampent, les végétaux qui ondulent ou qui flottent : voilà les motifs qui inspirent le décorateur mycénien.

« La céramique égéenne, dit M. Pottier, donne l'idée d'une « race où la beauté simple de la végétation, soit sur terre, « soit dans les profondeurs de l'eau, attire et hante les « artistes. » Ils ont aimé par dessus tout, les végétations marines, les algues sinueuses, les varechs et les brindilles, que l'eau balance et que la vague jette sur le rivage; le monde étrange des zoophytes, les nautilus, les méduses, les étoiles de mer, qui flottent lentement au milieu des coraux; et le poulpe surtout, l'animal fantastique, peut-être sacré, dont ils surent accroître encore l'étrangeté et la laideur. Car, ils ne se contentaient pas d'associer dans un seul tableau des visions multiples; ils en vinrent à transformer encore chaque partie de cet ensemble, avec une fantaisie débordante. C'est ainsi que les tentacules du poulpe se déploient sur un noyau d'animal qui n'a plus de nom, en tiges flottantes ou en rameaux fantastiques; les papillons, sur les lamelles d'or estampées de Mycènes, dressent leurs antennes comme des cornes et leurs ailes sont traitées comme des feuilles aux nervures rayonnantes; des céphalopodes accostés et soudés ensemble forment un bijou étrange. Entre les formes du monde animal et celles du monde végétal, il y a des rapprochements et des fusions, dont l'étude a déjà causé et pourra causer encore bien des surprises.

Si, des vases peints, nous passons aux pierres gravées, nous verrons des déformations plus surprenantes encore de l'animal et de l'homme. Je ne citerai que les bouquetins à triple tête ou à corps triple, sous une seule tête, les triples jambes qui courent, et ne se relient à aucun tronc humain. Il est vrai que le champ circulaire et restreint des pierres gravées contribua essentiellement à ces simplifications audacieuses; mais ces objets n'en révèlent pas moins l'imagination hardie des artistes de la Crète et de la Grèce.

On constate la décadence et l'agonie du style mycénien dans la Grèce propre, à l'appauvrissement et comme au dessèchement de ses sujets. Il se répète, il ressasse, il en revient aux simples cercles concentriques. Enfin, un moment vient où ses vases, devenus plus rares, sont mêlés à des poteries décorées suivant des conceptions diamétralement opposées. Nous allons entrer dans la Grèce dorienne, qu'on appelle encore, d'après le style qui la distingue, géométrique.

Tandis que le style mycénien est constitué par une ornementation curviligne, soit abstraite, soit dégagée de motifs naturels, le style géométrique est fondé sur la ligne droite et ses combinaisons. Les vases sont couverts d'un réseau serré de zônes circulaires, où se réunissent dans un ensemble systématique, les lignes verticales ou horizontales, les carrés, les losanges, les croix, les zigzags. L'argile vernissée est à peine visible sous ce décor, qui rappelle les treillis légers de la vannerie, de la sparterie, ou ces tapis, dont les fils diversement colorés, forment des figures géométriques. En réalité, toutes ces origines se ramènent à une seule, celle de l'industrie textile, au sens le plus large de ce mot. D'ailleurs, ce n'est là qu'un modèle immédiat, qui ne peut nous renseigner sur l'origine ethnique et géographique du style nouveau.

Si l'on voyait l'art mycénien se transformer peu à peu, la ligne courbe toujours plus rare au milieu des lignes droites, se combiner avec ces dernières pour former un style de transition et participer ainsi à l'éclosion d'un art nouveau, il n'y aurait là qu'un phénomène à expliquer par les tendances naturelles de l'esprit humain vers le changement et la nouveauté; mais, si l'on trouve en pleine floraison du style géométrique, des ornements propres à la Grèce mycénienne, ils n'ont avec le système des lignes droites, aucun rapport étroit. Ce sont, si vous voulez, des survivances d'emprunt.

Il a fallu que des éléments étrangers vinssent renouveler les vieilles populations, pour que le génie artistique de la Grèce primitive fût si profondément modifié. Or, Messieurs, nous savons par des traditions que l'histoire a recueillies, qu'à une époque antérieure aux poèmes homériques, vers le XIIe siècle av. J.-C., la Grèce commença d'être envahie par les populations doriennes de la Thessalie et de l'Épire. Elles apportaient avec elles des objets nouveaux, des techniques particulières, des conceptions esthétiques toutes différentes; au contact prolongé d'un art jeune vigoureux, l'art décrépit et languissant devait périr. Il lui communiqua, si je puis ainsi parler, ses qualités d'expérience et lui céda la place.

Dans ses plus belles œuvres, la céramique dorienne apparaît vouée à une conception étroite et médiocre de la beauté. Comment le peintre saurait-il rendre la vie, avec son infinie

variété de formes, de mouvements et d'attitudes? Il l'essaya pourtant; il s'efforça de représenter comme ses prédécesseurs, les animaux qu'il avait sous les yeux : l'oiseau, le bouquetin, le chien, le cheval. Il aborda surtout un problème devant lequel, les céramistes de Mycènes avaient généralement reculé, ou qu'ils n'avaient résolu que d'une façon maladroite : représenter l'homme en action, créer des tableaux de la vie familière. Et c'est ainsi qu'au milieu du lacis impénétrable des zônes décoratives, on voit des champs réservés, où sont représentés des cortèges religieux, des combats navals, des cérémonies de funérailles.

Le résultat de ces efforts est déconcertant. Représentez-vous une silhouette barbare, sans aucun détail intérieur de physionomie ou de musculature, et dont les contours se réduisent à un assemblage grossier de lignes droites. On n'a pas cherché à représenter l'homme robuste et souple qu'on coudoyait dans la vie réelle, mais je ne sais quel modèle idéal, conçu en dehors de la réalité, par des esprits habitués depuis longtemps à la stylisation abstraite. La nature n'est plus le modèle, toujours étudié, jamais atteint, avec lequel se mesuraient les Mycéniens; c'est un répertoire de sujets qu'on fait entrer de force dans le carcan des lignes droites, comme si on avait trouvé dans ces abstractions rudimentaires, le dernier secret de la beauté.

Il était peut-être utile, pour que l'art grec donnât toute sa splendeur, qu'il passât par cette discipline de sécheresse et de précision. Elle permit de styliser dans des formes définitives, des créations qui n'étaient dues qu'au caprice et à l'inconscience; et ne fallait-il pas, pour apprendre à connaître les ressources du dessin, faire donner aux lignes droites toute la puissance décorative qu'elles cachaient? L'œil s'habitua à une vision franche des contours, et la main à un tracé précis des lignes. L'homme lui-même, dans sa silhouette barbare, contient à l'état abstrait, exagéré, mais bien défini, toutes les lignes de la réalité. J'ajoute que si l'imitation sincère de la nature n'était revenue animer ces corps inertes, l'art géométrique aurait pu périr, sans laisser après lui, une parcelle de beauté vraie.

Après avoir conquis la Grèce, il gagna les îles, Milo, Théra,

la Crète, qui devint après les premières colonisations un pays dorien, de langue, d'art et de coutumes. L'Asie mineure reçut à son tour les productions de l'art géométrique, mais, à la différence des îles et de la Grèce, elle possédait un art et un style qu'elle pouvait opposer à cette menace d'invasion. Elle ne fut pas entamée et vers le milieu du VIIe siècle, elle commença la conquête artistique de la Grèce continentale. C'est de là que vint le sang nouveau dont le style dorien avait besoin pour trouver vie et vigueur.

En Grèce, suivant une loi d'absorption qui se vérifie aussi bien dans l'histoire de l'art que dans l'histoire économique, l'art mycénien avait péri, au contact d'un art jeune et vigoureux, apporté par des conquérants étrangers; en Asie mineure où il avait pénétré très tôt, il continua à se développer paisiblement, en s'assimilant les motifs de décoration que les vieilles civilisations orientales avaient légués aux races de la côte. Il se produisit là, dans les villes somptueuses de l'Ionie, une transformation lente, d'où sortit vers le VIIe siècle, un style véritablement nouveau par son ornementation, sa façon personnelle d'observer la nature et de la rendre. C'est l'art ionien, par lequel Cnossos et Mycènes se relient à Corinthe et Athènes.

Nous y retrouvons les lignes courbes, les tresses, les torsades, les guirlandes, appliquées sur le col, l'épaule, les anses du vase, comme aussi le décor végétal, sous la forme d'un semis de rosaces et de corolles, jetées sur les flancs du vase, à foison, et comme au gré du hasard. Au milieu de cette ornementation florale, on voit souvent apparaître des êtres fantastiques, des sphinx, des sirènes, des monstres au buste humain, au corps de serpent. C'est là encore un souvenir de la Grèce mycénienne, au moins autant qu'un emprunt à la tératologie orientale. Bientôt, le semis de fleurs s'éclaircit, se réfugie dans les interstices et les coins; le vase se recouvre de zônes circulaires, dans lesquelles passe toute la faune indigène, des oiseaux, des bouquetins, des bœufs, des faunes, dans des attitudes symétriques. Enfin, les zônes d'animaux sont reléguées dans les parties sacrifiées du vase, le col et le pied; la place d'honneur, sur la panse aux larges surfaces, appartient désormais à l'homme et aux sujets de la vie quoti-

dienne. Là, Messieurs, est la difficulté dernière pour l'artiste primitif. Les Ioniens ne l'abordèrent comme leurs prédécesseurs, qu'après avoir essayé leurs forces dans le monde des plantes et des animaux; mais, grâce à une technique plus savante, ils la surmontèrent d'une façon plus parfaite.

La peinture polychrome, l'emploi des retouches au pinceau, et bientôt après, de l'incision, permirent de donner au personnage humain, plus de vérité et de vie. L'analyse naquit de l'expérience. On apprit à pénétrer sous les apparences superficielles pour chercher la source intérieure du mouvement dans les articulations et les muscles, à saisir chaque être vivant dans ses contours, ses détails extérieurs et ses ressorts intimes. En un mot, on se mit en mesure de traduire la vie, qui désormais sera l'objet d'une étude incessante.

Permettez moi maintenant, Messieurs, de jeter un coup d'œil sur la Grèce artistique de la première moitié du VIe siècle, où je vous ai amenés.

Son centre, et je dirais presque son cœur, est au milieu des cités ioniennes d'Asie mineure, qui avaient répandu l'art et la civilisation grecques dans tout le bassin de la Méditerranée, de l'Égypte à l'Italie. C'est là, à mi chemin entre l'Orient somptueux et le rude Occident, que l'industrie et le commerce étaient le plus actifs; c'est là aussi que l'art mycénien avait laissé sa flamme, avec le trésor acumulé des formes qu'il avait dégagées de la nature. L'art oriental put aider à l'essor du génie ionien, mais il ne fut qu'un auxiliaire, jamais un maître. D'un autre côté, vers l'Occident, les villes de la Grèce se tournaient vers l'Ionie, afin de dépouiller à son école leur rudesse native. Elles adoptent son décor céramique, font venir ses peintres, ses sculpteurs, ses toreuticiens : la Grèce, pendant la première moitié du VIe siècle, est toute pénétrée de l'art ionien. Cependant, les Doriens lui avaient conféré une personnalité trop accusée pour qu'elle ne réagit point de son côté. Dans la peinture, elle revint à la silhouette noire, par le procédé de l'ombre portée; en sculpture, chaque école affirma peu à peu son originalité. Athènes notamment, dont l'essor avait été tardif, attesta la vigueur de son génie sous Pisistrate; après les guerres médiques qui l'avaient mise, de par la puissance, au premier rang des cités grecques,

elle arriva, par son art, à les dominer toutes. Aucun effort n'avait été perdu ; l'art avait aperçu tous les problèmes, suivi tous les sentiers; il était riche d'expérience et orienté vers la beauté définitive. Athènes fit fructifier glorieusement le patrimoine de la Grèce primitive et, par elle, nous en avons hérité nous-mêmes.

MARCEL LAURENT.

COMPTES RENDUS

E. Jacquier. **Histoire des livres du Nouveau Testament.** *Tome premier.* Paris, Lecoffre, 1903. xii-491 pp. in-12. — Prix : 3-50 fr.

La Revue exprimait naguère (T. XLIV [1901], p. 331) le regret qu'il n'y eût pas en français un manuel concis et cependant complet, clair sans laisser d'être savant, pour mettre à la portée des étudiants les questions complexes et délicates qui se posent à propos des différentes parties du Nouveau Testament. L'Allemagne et l'Angleterre ne manquent pas de livres de ce genre. C'est ce qu'on appelle outre-Rhin : *Einleitung in das Neue Testament*, et outre-Manche : *Introduction to the study of the New Testament.* Ce sont, quand ils sont bien faits, des répertoires indispensables pour aborder l'étude de la plus ancienne littérature chrétienne, et pour s'orienter dans l'immense bibliographie qui encombre le sujet. L'ouvrage que nous signalons ici répondra parfaitement à ce programme, si, comme nous n'en doutons pas, le second volume tient les promesses du premier. M. E. Jacquier suit dans son exposition l'ordre chronologique, autant du moins qu'on le peut déterminer. Il commence par les épîtres de saint Paul, dont on connaît la date assez exactement, et ces documents de tout premier ordre remplissent, avec l'épître aux Hébreux, le volume actuellement paru. Puis viendront les évangiles synoptiques, les Actes des Apôtres, les épîtres catholiques et enfin les écrits johanniques.

Sous le titre de *Questions préliminaires*, l'auteur expose d'abord la chronologie, puis consacre quelques pages à la langue du N. T. Ce dernier point est franchement trop succinct : en tête d'un ouvrage comme celui-ci, il aurait fallu grouper des renseignements plus complets sur les travaux grammaticaux et lexicographiques si importants dont le grec du N. T. a été l'objet. Il ne suffit pas de citer les grammaires de Winer et de Blass, ou de renvoyer aux articles de Viteau et de Thayer dans le *Dictionnaire de la Bible* et dans le *Dictionary of the Bible*; c'est dans le livre même que l'étudiant devait trouver la substance de ces articles avec des indications bibliographiques précises et des notes sur la valeur des divers ouvrages.

Quels sont les meilleurs dictionnaires? les concordances? L'auteur n'en dit rien. Pas plus qu'il ne renseigne le lecteur sur les éditions critiques et sur l'état du texte. Je sais bien que ce n'est pas l'usage suivi dans les ouvrages anglais ou allemands qui ont pu lui servir de modèles, mais je l'aurais vu avec grand plaisir abandonner ces errements. La philologie a conquis de haute lutte sa place dans l'étude du N. T., il est temps de la lui reconnaître. Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, que M. E. Jacquier ignore les travaux philologiques ou en fasse bon marché. Il a quelques pages (pp. 61-70) excellentes sur la langue de saint Paul, et tout le long du volume les arguments linguistiques et philologiques sont examinés avec une compétence parfaite et bien informée.

L'auteur s'est attaché partout à exposer avec soin les événements qui ont été l'occasion des divers écrits, à étudier avec pénétration les idées philosophiques et surtout religieuses de leurs auteurs, à retracer l'état intellectuel et social de ceux à qui ils étaient destinés. Ces chapitres développés sont parmi les meilleurs de l'ouvrage et personne ne les lira sans profit. C'est que M. E. Jacquier connaît fort bien tout l'essentiel de ce qui a été publié sur ces matières, et s'il n'a pas toujours été convaincu par les travaux des exégètes protestants, c'est toujours très loyalement et très complètement qu'il expose leurs arguments, de telle sorte que son livre est comme un résumé très averti et très objectif du labeur que le dernier siècle a dépensé sur ce vaste sujet. Professeur à la faculté catholique de Lyon, il défend naturellement l'authenticité de toutes les épîtres de saint Paul, mais il sait aussi, avec une bonne foi parfaite et une louable indépendance, reconnaître que l'épître aux Hébreux ne peut être sortie de la plume qui a écrit l'épître aux Romains. Quand l'ouvrage de M. E. J. sera terminé, il faut souhaiter qu'il se répande largement dans les milieux auxquels il est destiné. Par son esprit, sa méthode et son érudition, il est de nature à modifier heureusement l'étude de l'exégèse dans plus d'un séminaire.

M. Jacques.

Pauli Wissowa. **Realencyclopädie der Alterthumswissenschaft**. *Supplementband*, I. Stuttgart, Metzler, 374 pp. in-8.

Le rédacteur de la grande Encyclopédie, dont nous avons signalé ici même les progrès, a décidé de ne pas attendre l'achèvement encore lointain de l'entreprise qu'il dirige, pour publier un supplément aux volumes parus. D'autres viendront compléter à leur tour celui-ci dans quelques années. Si cette façon de procéder a pour conséquence fâcheuse de disperser des renseignements qui devraient être réunis, elle aura par contre l'avantage de tenir toujours au courant ce vaste dictionnaire. Le premier supplément (*A-De*) ne contient pas seulement des additions et corrections

aux articles publiés, il renferme un grand nombre de rubriques nouvelles, et quelques-unes de ces contributions sont de véritables monographies. Je signalerai *Athenai* de Wachsmuth, qui a mis à profit les résultats des dernières fouilles: *Civitas* de Kornemann et *Demokratia* de V. von Schoeffer. Outre les collaborateurs ordinaires de l'Encyclopédie, un grand nombre d'érudits, parmi lesquels deux de nos compatriotes, ont fourni des notes à la rédaction. Malgré le concours de tant de bonnes volontés, il reste et il restera toujours des lacunes dans un répertoire aussi étendu, mais si celui-ci n'atteint pas à la perfection il s'en rapproche autant qu'il est humainement possible.

F. C.

Walter Leaf. **The Iliad** *edited with apparatus criticus, prolegomena, notes and appendices. Vol. II. Books XII-XXIV.* Second édition. Londres, Macmillan. 1902. 663 pp. in-8. Prix : 16 sh.

Nous ne pourrions que répéter, à propos de ce second volume, les éloges que nous avons adressés au premier (cf. *Revue*, 1901, p. 260). L'édition de M. W. Leaf, aujourd'hui terminée, deviendra un outil indispensable pour tous ceux qui veulent commenter l'Iliade. Deux copieux index relatifs aux notes facilitent encore le maniement de l'ouvrage. Comme le volume précédent, celui-ci contient un certain nombre d'appendices très intéressants. Ils traitent du costume des femmes chez Homère, des termes *οὐρανός, αἰθήρ, ἀήρ*, du bouclier d'Achille, des vers X 202-04, des rites funéraires, du char homérique, du quatrième pied de l'hexamètre et de la loi de Wernicke. Plusieurs de ces appendices sont accompagnés d'illustrations très bien choisies.

L. P.

Dr Rudolf Methner. **Untersuchungen zur lateinischen Tempus- und Moduslehre mit besonderer Berücksichtigung des Unterrichtes**. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1901. VIII-313 pp. in-8. 6 mk.

Ce livre est inspiré par le louable désir d'améliorer et surtout de simplifier l'enseignement de la syntaxe latine, chose d'autant plus nécessaire que la tendance actuelle est de réduire le latin à la portion congrue et qu'il n'est plus possible à l'écolier de s'en assimiler les règles par l'usage, comme autrefois, à force de lectures et d'exercices. Certes, ce ne sont pas les ouvrages qui manquent sur la théorie des temps et des modes dans la langue latine : depuis quinze ans notam-

ment, ils se sont multipliés, et plusieurs ont une grande valeur. Néanmoins nous sommes en droit de dire que les problèmes ont été plutôt agités que résolus, que les auteurs ont mieux réussi à critiquer les théories d'autrui qu'à établir leurs propres, et qu'on est loin d'être d'accord sur des points essentiels. M. Methner espère être plus heureux que ses devanciers.

Donnons un aperçu de ses idées.

Il s'occupe en premier lieu des temps (p. 1-207). Il nie que les temps, en latin, expriment par eux-mêmes l'antériorité ou la contemporanéité. Il rejette également la théorie de Lattmann sur les temps absolus et les temps relatifs. La division des temps en *temps de la durée* et *temps de l'achèvement* n'est pas plus justifiée, vu que le parfait-présent et souvent le plus-que-parfait expriment l'état résultant d'une action accomplie, et par conséquent la durée. Comment donc expliquer pourquoi il y a plus de trois formes temporelles pour les trois parties du temps : le présent, le passé et le futur? En d'autres termes, quelle est la valeur exacte de chacune des formes temporelles en latin? Nous sommes ici au cœur du sujet.

Valeur et emploi des temps de l'indicatif. — A. *Le parfait.* D'après M. M., le parfait a trois significations : 1° il désigne un état présent résultant d'une action accomplie (parfait-présent); p. ex., *vicimus* = *victores sumus*, *νενικήκαμεν;* 2° il sert à constater actuellement l'accomplissement, l'achèvement d'une action dans le passé, indépendamment de l'état présent qui peut en résulter; p. ex., *delevi Corinthum*, « j'ai détruit Corinthe, c'est un fait acquis » — l'auteur appelle ce parfait *feststellendes* ou *urtheilendes Perfectum*, la dénomination vulgaire de *Perfectum logicum* lui paraissant vide de sens; 3° il indique simplement qu'un fait a eu lieu (parfait-aoriste ou parfait de la narration). — B. *Le plus-que-parfait.* Le plus-que-parfait a deux emplois correspondant respectivement aux emplois 1 et 2 du parfait : 1° il désigne un état passé résultant d'une action accomplie; 2° il exprime une constatation faite à un moment du passé (*feststellendes Plusquamperfectum*). — C. *Le futur passé.* De même, le futur passé marque : 1° l'état résultant d'une action qu'on se représente accomplie dans l'avenir; 2° l'assurance qu'un fait se vérifiera comme accompli dans l'avenir (*feststellendes Futurum exactum*). — D. *L'imparfait.* La définition : « l'imparfait désigne la durée dans le passé » n'est pas assez précise. L'imparfait est le temps de la description : qu'il s'agisse d'une action ou d'une situation, on emploie l'imparfait quand on y arrête son imagination et qu'on veut en fixer l'image. M. M. élimine de la grammaire l'*Imperfectum conatus.* « Si parfois, » dit-il, « nous rendons l'imparfait par *chercher à...*, etc., c'est uniquement par suite d'un raisonnement que nous suggère le contexte; l'imparfait par lui-même est purement descriptif. » On lit

dans nombre de grammaires que l'imparfait s'emploie aussi pour désigner des actions répétées dans le passé. M. M. condamne cette formule : ce que l'imparfait exprime dans le cas qu'on a en vue, c'est que l'action se reproduisait *régulièrement* dans le passé; il sert donc à peindre une habitude, une coutume. — E. *Le présent*. Le présent peut désigner : 1° une action n'appartenant à aucun temps déterminé (présent *achronistique*); 2° une action présente, perçue à l'instant même où l'on parle (présent aoristique); 3° une situation présente qu'on veut dépeindre, et aussi une habitude, une coutume présente (présent descriptif). Du présent achronistique dérive l'emploi du présent pour exprimer des vérités générales. — F. *Le futur simple*. Il indique que quelque chose sera, arrivera ou se vérifiera, qu'il s'agisse d'une action ou d'un état.

Valeur temporelle du subjonctif. — M. M. étudie d'abord le subjonctif dans les propositions principales. En ce qui concerne le potentiel du présent, il s'attache à établir une distinction entre le présent et le parfait : le présent désignerait l'action pure et simple, et le parfait, l'action accomplie, ou plutôt supposée telle, qu'on envisage ou non ses résultats présents. Quant au potentiel du passé, l'usage en est, selon lui, plus étendu qu'on ne croit communément : lorsque des subjonctifs comme *facerem, fecissem*, sont accompagnés d'une proposition conditionnelle avec l'imparfait ou le plus-que-parfait, on est tenté de les ranger dans la catégorie de l'irréel, tandis qu'ils appartiennent en fait à celle du potentiel du passé. M. M. se demande même s'il n'y aurait pas lieu de bannir de nos grammaires la dénomination d'*irréel*. Au fond, le prétendu mode irréel n'est autre chose qu'un potentiel du passé; tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans certaines phrases hypothétiques renfermant ce potentiel du passé, celui qui parle a, d'après le contexte, l'intention de faire ressortir la non-réalité du cas supposé possible. L'imparfait du subjonctif marque l'action pure et simple; le plus-que-parfait, l'action considérée comme accomplie. Jamais l'imparfait n'est un irréel du présent, comme le prétendent les grammairiens.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres espèces de subjonctifs : subjonctif optatif, impératif et prohibitif, subjonctif dit délibératif ou dubitatif, etc. En résumé, le subjonctif, dans ses différents emplois, comme verbe principal, indique qu'*on veut admettre* quelque chose comme possible, comme désirable, etc.

Passons à l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées. Celles-ci se divisent en deux classes : les complétives et les non-complétives. Dans les premières, le subjonctif marque que la chose existe simplement dans la pensée. Le subjonctif présent ou imparfait représente l'action pure et simple; le subjonctif parfait ou plus-que-parfait,

l'action considérée comme accomplie : les temps ont donc perdu leur valeur temporelle proprement dite. Dans les secondes, le subjonctif n'exprime plus une simple conception de l'esprit, mais un fait réel, et ses temps conservent toute leur valeur temporelle, c'est-à-dire que le présent du subjonctif correspond au présent de l'indicatif, etc.

Valeur temporelle des formes nominales du verbe. — Infinitif. L'infinitif est essentiellement *achronistique*, c'est-à-dire qu'il n'exprime par lui-même aucun rapport au présent, au passé ou à l'avenir : l'infinitif présent désigne l'action pure et simple; le parfait, l'action accomplie. — *Participe.* Le participe est également achronistique. Le participe présent marque une qualité, une manière d'être, ce qui revient à dire un état; le participe passé marque aussi un état, mais un état résultant d'une action accomplie. Le participe futur passif exprime une action pure et simple; le participe futur actif, une action imminente ou qu'on a l'intention de faire.

M. M. consacre un chapitre spécial à la concordance des temps (*consecutio temporum*), qu'il vaudrait mieux, d'après lui, appeler assimilation de temps (*Tempusangleichung*). Le règle de la concordance des temps est sujette à des restrictions qu'il s'efforce de déterminer. Ce chapitre est très instructif, mais l'analyse d'une question aussi complexe nous entraînerait trop loin.

La seconde partie de l'ouvrage traite des modes (p. 208-313).

Elle est divisée en deux sections : les modes dans les propositions temporelles et les modes dans les propositions relatives.

1. *Les modes dans les propositions temporelles.* — M. M. commence par une critique sévère, mais justifiée, de la manière dont ce sujet est exposé dans les grammaires latines : désordre, confusion, vague, obscurité, tout s'y réunit pour désespérer le meilleur écolier. Il cherche à dégager une règle générale, simple, claire et précise. Cette règle, la voici : « Dans les propositions temporelles, on emploie l'indicatif quand on ne veut marquer qu'un simple rapport de temps entre la proposition principale et la subordonnée, et l'on emploie le subjonctif quand on veut dépeindre les circonstances étroitement liées à l'action principale. » Prenons un exemple : la construction de *cum*, qui a fait verser tant de flots d'encre. *Cum* avec l'indicatif s'emploie pour déterminer le temps de l'action ou de l'état exprimé dans la proposition principale par l'indication d'une autre action ou d'un autre état; ainsi : *cum Caesar in Galliam venit, alterius factionis principes erant Aedui, alterius Sequani* (Caes., De bell. Gall., VI, 12); — *Hasdrubal tum forte, cum haec gerebantur, apud Syphacem erat* (T. Liv., XXIX, 31). *Cum* avec le subjonctif conserve évidemment sa valeur temporelle, mais l'intention de celui qui parle n'est plus, avant tout, de *dater* le fait énoncé dans la principale : c'est d'amener le lecteur à se représenter les deux

faits simultanément, à les associer dans son imagination; la proposition avec *cum* est pour ainsi dire le fond du tableau, sur lequel se détache l'action principale. *Cum* avec le subjonctif est un *cum* descriptif. Quand on lit dans Cornélius Népos (Ages., 8) : *Agesilaus cum ex Aegypto reverteretur, in morbum implicitus decessit,* on se figure dans quelles circonstances particulièrement douloureuses Agésilas est mort; l'auteur s'adresse, non pas à l'intelligence, mais à l'imagination. M. M. ajoute qu'il n'y a pas à distinguer du *cum* temporel (avec le subjonctif) le *cum* causal ni le *cum* adversatif ou concessif : c'est du contenu des deux propositions (principale et subordonnée) que résulte l'idée de cause ou celle d'opposition; elle n'est pas impliquée dans la construction même.

2. *Les modes dans les propositions relatives.* — Cette partie de la syntaxe, dit M. M., ne laisse guère moins à désirer que la précédente. Les règles imaginées par les grammairiens pour fixer l'emploi de l'indicatif et du subjonctif dans les propositions relatives manquent de netteté et d'exactitude. Pour arriver à des résultats plus satisfaisants, notre auteur soumet à une analyse rigoureuse les diverses espèces de propositions relatives. Il distingue d'abord trois groupes : les propositions déterminatives, les attributives et les adverbiales. On met le subjonctif dans les propositions déterminatives, quand celles-ci, tout en déterminant l'antécédent, indiquent en même temps une circonstance étroitement liée à l'action principale; on le met dans les propositions attributives, quand on veut marquer le but et préciser du même coup la nature et le caractère de l'antécédent; on le met enfin dans les propositions adverbiales pour mettre en relief les circonstances dans lesquelles se produit l'action principale. Viennent ensuite les propositions relatives que M. M. appelle *périphrastiques*; ce sont celles qui servent à compléter le sens, non de l'antécédent, mais de la proposition principale, comme dans : *nemo est qui...*, *multi sunt qui...* Dans ces propositions, on emploie le subjonctif (potentiel) pour exprimer une chose qui peut être, qui est donnée comme une conjecture; l'indicatif, pour exprimer une assertion catégorique. Le subjonctif est de règle quand la proposition principale est négative de sens ou de forme.

Ce résumé, si imparfait qu'il soit, suffit pour montrer l'intérêt que présente la tentative de M. M. Son livre se distingue par la clarté, la finesse, l'indépendance de vues; il remue des idées, et il séduit par la simplicité et la symétrie élégante des théories. Mais cette simplicité et cette symétrie mêmes nous mettent un peu en défiance. Les raisonnements et les règles de M. M. se fondent sur un nombre relativement petit d'exemples empruntés pour la plupart aux prosateurs classiques. Ces exemples, il les analyse et les discute habilement, ingénieusement, mais on voudrait une documentation plus étendue et plus variée. Ce

n'est que par les longs circuits de la méthode statistique et historique qu'on arrivera à formuler une doctrine vraiment solide.

N'oublions pas toutefois que l'ouvrage de M. M. est sorti de la pratique de l'enseignement et qu'il a un caractère principalement pédagogique. Il importe de se placer à ce point de vue pour le juger équitablement. Si M. M. n'a pas dit le dernier mot sur les questions qu'il examine, il signale du moins avec perspicacité les défauts des grammaires classiques en usage, dont les auteurs ne se doutent pas toujours de l'embarras dans lequel ils jettent ou laissent les écoliers intelligents et réfléchis [1]. Plusieurs des règles et des explications qu'il propose, par exemple celles qui concernent la construction de *cum*, méritent d'être prises en considération. Nous aurions bien diverses observations à faire : certains arguments ne sont que spécieux, et il y même çà et là des erreurs manifestes; mais nous craindrions d'abuser de la patience du lecteur. Nous conclurons en disant qu'aucun professeur de latin ne se repentira d'avoir lu et médité le travail de M. M.

P. T.

Léon Vanderkindere. **La formation territoriale des principautés belges au moyen âge**. I (2e édition), II. Bruxelles, H. Lamertin, 1902. 350 et 485 pages in-8.

On peut dire, sans craindre d'abuser d'une formule devenue banale par l'emploi qu'on en fait, que, depuis l'apparition en 1899 du tome I de *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, les historiens attendaient avec la plus vive impatience la suite de cet ouvrage excellent. On devrait s'etonner que moins de trois ans aient suffi à l'auteur pour achever son second volume, si l'on ne savait que son attention est orientée, dès longtemps déjà, vers le difficile sujet qu'il a choisi. M. Vanderkindere a dépassé d'ailleurs ce que l'on espérait de lui. En même temps qu'un tome II, il nous donne une nouvelle édition du tome I consacré, comme on sait, au comté de Flandre et à ses annexes, lequel avait été publié par fragments dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*. Sauf quelques modifications relatives aux comtés d'Ostrevant et de Ternois ainsi qu'aux rapports du pays de Waes avec l'Allemagne, ce volume, dans sa forme actuelle, ne comprend que de légers changements de détail; il nous permet de consacrer exclusivement ce compte-rendu au tome II.

---

1 L'auteur a eu le tort de ne pas connaître l'excellente syntaxe de Riemann, qui aurait pu lui rendre de sérieux services.

Celui-ci aborde la partie la plus longue et la plus ardue de la tâche que M. Vanderkindere s'est assignée. La Lotharingie, dont il nous retrace la formation territoriale du IXe au XIIe siècle, ne diffère pas seulement de la Flandre, en effet, par son étendue beaucoup plus considérable, elle contraste surtout avec elle par la complication extraordinaire de son histoire. Tandis que les comtes de Flandre n'ayant en face d'eux que des suzerains sans puissance et sans prestige, ont pu hardiment pousser leur pointe vers le sud et soumettre à leur pouvoir, sans rencontrer de grandes difficultés, les terres qui s'étendent de l'Escaut à la Canche, les dynastes lotharingiens au contraire, ont dû lutter continuellement, avant d'arriver à se créer, vers le moment où la guerre des investitures ébranle enfin la forte autorité de leur maître, l'Empereur, ces principautés qui, depuis lors, traverseront les siècles sans changements essentiels. La multiplicité des races féodales, leurs alliances et leurs compétitions, leurs démêlés avec les ducs et les évêques impériaux, provoquent dans cette région des remaniements perpétuels de frontières. De leur côté, les sources se présentent le plus souvent dans un état fragmentaire, et les plus précieuses d'entre elles, les chartes, abondent en textes remaniés, interpolés ou falsifiés. Ajoutons enfin que l'historiographie moderne ne fournit que bien peu de secours à qui veut aborder le sujet. En dehors d'un certain nombre de renseignements épars dans la collection du *Jahrbücher des Deutschen Reiches*, M. Vanderkindere n'a pu disposer, dans la plupart des cas, que de travaux médiocres ou vieillis. Son livre constitue donc, dans le plein sens du terme, une œuvre originale et de première main. Les résultats qu'elle nous communique sont avant tout le fruit de l'analyse critique de plusieurs centaines d'actes, extraits des recueils de Miraeus, de Beyer, de Lacomblet, des *Diplomata* des M. G. H., etc. Mais l'analyse seule n'aurait pas suffi. Pour relier entre elles les données incomplète qu'elle fournissait, pour reconstituer avec quelques noms et quelques indications, à première vue sans rapport apparent, des généalogies princières ou l'étendue de circonscriptions administratives ou de domaines féodaux, il fallait une ingéniosité, une acribie et une faculté de combinaison qui forment les caractères les plus remarquables et les plus personnels de la méthode de l'auteur.

M. Vanderkindere est passé maître dans l'art d'indiquer par le rapprochement des termes d'un problème la solution qui s'impose; il possède le don précieux de retenir ensemble tous les détails d'une question, de les voir chacun à sa place et de les joindre les uns aux autres, non pas en les faisant entrer de force dans le cadre tout fait d'une idée préconçue ou systématique, mais en les groupant suivant leurs affinités naturelles et leur parenté respective. Dans ce livre, où les hypothèses abondent, on n'en trouvera pas une seule, je pense, que l'on puisse

taxer d'arbitraire ou de forcée. Les conjectures historiques de M. Vanderkindere emportent l'assentiment du lecteur en satisfaisant son esprit. On peut leur appliquer le terme réservé aux conjectures philologiques excellentes : elles sont « palmaires. »

M. Vanderkindere n'a pas borné ses recherches aux seules parties de la Lotharingie qui, au moyen âge, ont été comprises dans les Pays-Bas. Il a considéré comme rentrant dans cette région tous les territoires qui constituèrent le royaume de Lothaire II, c'est-à-dire les terres situées entre la mer du Nord, le Rhin, le Jura, la Meuse et l'Escaut. Il a divisé son livre en trois parties. La première, servant d'introduction, est consacrée au royaume de Lothaire II, puis aux deux duchés entre lesquels il a été réparti au Xe siècle. La seconde et la troisième s'occupent respectivement des transformations territoriales dont la Basse et la Haute Lotharingie furent le théâtre jusqu'au commencement du XIIe siècle. Dans chacune de ces deux grandes divisions, l'ordre suivi est strictement l'ordre géographique. Deux systèmes s'offraient ici à l'auteur. Il pouvait, soit partir des principautés féodales telles qu'elles nous apparaissent dans la seconde moitié du moyen âge et exposer successivement la constitution de chacune d'elle, soit, au contraire, adopter comme point de départ les comtés administratifs de l'époque franque et nous faire assister à leur absorbtion graduelle par les grands fiefs et les principautés épiscopales. C'est à ce second procédé qu'il s'est arrêté, et, s'il s'est condamné ainsi à un certain éparpillement du sujet, il a pu, en revanche, suivre une marche parallèle au cours des événements.

Il va de soi qu'il faut renoncer à analyser, dans les limites étroites d'un compte rendu, un ouvrage qui, par sa nature même, se décompose en une succession de questions de détails. Nous avons affaire ici à une série de monographies se présentant toutes sur le même plan. Il n'était point loisible à l'auteur de concentrer l'intérêt et de donner à son sujet une unité qu'il n'a pas; son attention a dû se porter tour à tour sur chacun des territoires lotharingiens, et ce n'est point l'importance historique des faits, ce sont les difficultés qu'ils soulèvent et les problèmes qu'ils posent qui ont nécessairement déterminé l'étendue de ses divers chapitres. Le livre de M. Vanderkindere est de ceux qui doivent se lire la plume à la main et qui restent des guides indispensables pour toutes les recherches ultérieures. C'est un de ces ouvrages de main auxquels l'érudit réserve une place dans sa bibliothèque tournante ou sur sa table de travail. Le style sobre et précis est celui qui convient à un traité scientifique. Enfin d'excellents tableaux généalogiques sont fournis en annexe. Pourquoi seulement l'auteur nous condamne-t-il à attendre jusqu'à l'apparition du troisième volume,

des tables onomastiques qui faciliteraient si considérablement, dès maintenant, l'utilisation de son beau travail? [1].

H. Pirenne.

Magdeburger Schöffensprüche, *im Auftrage und mit Unterstützung der Savigny-Stiftung herausgegeben und bearbeitet von* Victor Friese *und* Erich Liesegang. I. (Abtheilung I-IV). Berlin, G. Reimer, 1901. x-872 pages in-8.

On sait que, parmi les villes saxonnes de l'Allemagne, aucune ne possède, dans l'histoire du droit, une importance analogue à celle de Magdebourg. Les coutumes de cette ville rayonnèrent, en effet, depuis le commencement du XIII[e] siècle, dans la marche de Brandebourg, dans la Lusace, la Silésie, la Moravie, l'État de l'Ordre Teutonique; elles atteignirent même la Pologne et la Hongrie. Dans ce vaste territoire, une foule de localités reconnaissaient Magdebourg comme « chef-sens » (Oberhof) et se conseillaient à son échevinage. Dès le milieu du XVI[e] siècle, des sentences rendues par cet échevinage furent même réunies en des recueils systématiques destinés aux praticiens et assez analogues à nos « pawilhars » liégeois. Mais ces recueils, on le comprend sans peine, ne fournissent qu'une partie infime des juge-

---

1 Observations de détail. P. 11. Il me paraît impossible d'assimiler le duc Gebhard de Franconie aux ducs nationaux allemands du X[e] siècle. Ceux-ci sont des chefs autonomes opposés au roi de Germanie et puisant leur force dans le consentement de la tribu qui s'est volontairement soumise à leur pouvoir; celui-là est au contraire, un instrument du pouvoir central. — P. 26. Le duc Charles n'est pas mort en 991, mais en 992. Voy. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 278. — P. 182. Les soupçons relatifs à la date de la charte de 1061 n'ont pas de raison d'être, le même millésime se retrouvant dans l'édition faite de cette charte par Ernst (*Histoire du Limbourg*, t. II, p. 106), d'après l'original. — P. 221. Il est peut-être inexact de parler du *comté* de Clermont. Une foule de seigneurs du moyen âge se sont octroyé le titre de comte sans posséder le moins du monde un comté. Voy. Guilhiermoz, *Origine de la noblesse*, p. 161. — P. 245. La mention du *pagus coloniensis* empêche-t-elle de croire à l'existence simultanée d'un *comitatus* de Gillgau? M. V. a lui-même insisté excellemment sur la différence de signification des termes *pagus* et *comitatus*. — P. 304. M. V. semble ne pas avoir connu le travail, d'ailleurs assez médiocre, de Dederich, *Der Gau der Attuarier*, dans les *Mittheil. des Vereins für Geschichte in Frankfurt am Main*, t. II. — P. 320. Il aurait fallu citer Dederich, *Die ältesten clevischen, geldrischen und zutphenschen Grafen*. Emmerich, 1864.

ments de Magdebourg. Depuis plusieurs années déjà, un des meilleurs connaisseurs du droit saxon, J. J. Planck avait attiré l'attention sur l'utilité que présenterait une collection d'ensemble des *Magdeburger Schöffensprüche*, et c'est sur sa proposition qu'en 1888 l'Académie de Bavière mettait à la disposition de M. Erich Liesegang un subside prélevé sur la fondation Savigny, dans le but d'entamer les premières recherches en vue de cette grande entreprise. Neuf ans plus tard, en 1897, les matériaux recueillis se trouvaient suffisamment nombreux pour que M.Liesegang, auquel s'était adjoint, en 1895, M.Victor Fries, connu par ses études sur le droit pénal du *Sachsenspiegel*, pût entreprendre l'élaboration du beau recueil dont le tome Ier vient de paraître.

L'ouvrage complet comprendra cinq volumes. Celui qui nous est offert aujourd'hui renferme les *Schöffensprüche* de Magdebourg pour trois villes de ses environs immédiats : Gross-Salze, Zerbst et Naumburg, ainsi que deux *Sprüche* du *Codex Harzgerodanus* dont l'un se rapporte à la ville d'Aschersleben. Les éditeurs reproduisent au total plus de 450 sentences, échelonnées de 1339 à 1617, mais nombreuses surtout pour le XVe siècle.

Le plan du recueil est très simple. Une courte notice oriente le lecteur sur les rapports des villes auxquelles il se rapporte avec Magdebourg. Le texte original de chacune des sentences est précédé d'une analyse détaillée et de l'indication de la source manuscrite du document. Une table des noms propres et une table systématique terminent le volume. Cette dernière table, particulièrement détaillée (elle comprend plus de 150 pages en petit texte), est l'œuvre de M. Fries. Elle constitue à la fois un index et un commentaire. M. F. y a résumé, en effet, sous des rubriques appropriées (*Anefang*, *Anlass*, *Anstiftung* etc.), la substance des textes publiés dans la collection. Ce procédé facilitera considérablement l'utilisation du volume à ceux qui voudront en étudier le contenu d'une manière méthodique. Mais il n'eût point été superflu, semble-t-il, de dresser également une table des principaux termes techniques en forme de glossaire.

Nous souhaitons de tout cœur à MM. Fries et Liesegang de mener à bien la tâche considérable qu'ils ont entreprise. Elle leur coûtera énormément de peine et de travail, mais leur récompense sera d'avoir mis au jour un ensemble de sources d'une richesse incomparable et qui contribuera, espérons-le, à ranimer en Allemagne les études d'histoire du droit, un peu délaissées depuis quelque temps.

H. Pirenne.

Histoire de la découverte des Iles Açores *et de l'origine de leur dénomination d'îles flamandes*, par JULES MEES. Gand, Vuylsteke, 1901, in-8, 139 pp. et 1 pl. (Fasc. 27 du *Rec. de travaux publ. par la Faculté de phil. et lettres de l'Univ. de Gand*).

Le travail très consciencieux de M. M. est le fruit de nombreuses recherches, et fait bonne figure parmi les publications de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand. Ce n'est pas que l'auteur exhume d'importants documents manuscrits; mais en passant au crible de la critique des opinions reçues depuis longtemps, et en interrogeant, avec une patiente sagacité, les diverses sources écrites ou imprimées, M. M. fixe de façon définitive l'origine de la dénomination d'îles flamandes donnée aux Açores, et est bien près de résoudre la délicate question de la découverte de cet archipel.

Après un aperçu sommaire de la géographie du groupe açoréen, après avoir montré qu'il n'était pas connu, quoi qu'en dise A. de Humboldt, des Normands et des Arabes au moyen âge, et qu'il n'a rien de commun ni avec les Cassitérides des anciens, ni avec les îles fantastiques de S. Brandan, des Sept Cités ou d'autres, l'auteur aborde la première partie de son travail : Histoire de la découverte des Açores.

Il se demande d'abord par qui et à quelle date elles ont été signalées pour la première fois, et il estime, contrairement à l'opinion courante, que cette priorité appartient aux Catalans plutôt qu'aux Italiens. En revanche, ce sont les Portugais qui ont retrouvé et colonisé cet archipel. On en a la preuve dans la chronique de Diego Gomez, composée après 1478, voire même après 1484; cette chronique contient l'unique récit contemporain de la découverte des Açores par Henri le Navigateur, mais laisse de côté la question de date; celle-ci ne peut être reportée au-delà du 2 juillet 1439, puisqu'une charte royale, signée ce jour, autorise le prince Henri à coloniser sept îles açoréennes, ni même au-delà de 1437, une légende du portulan de G. de Valsequa (1439) plaçant la découverte au plus tard en cette année.

Les explorations portugaises furent longtemps ignorées d'un bon nombre de cartographes; quelques privilégiés en eurent toutefois connaissance; parmi eux on peut ranger G. de Valsequa (1439), André Bianco (1448), l'auteur d'une carte catalane (c[a] 1450), mais surtout Christofalo Soligo. Chez celui-ci les formes et la situation respective des îles se précisent, et l'on voit apparaître pour la première fois d'un côté une nomenclature portugaise, d'autre part les appellations portugaises contemporaines (cartes 28, 29, 30 et 31 (1455-1486) de l'atlas dit vénitien, conservé au British Museum).

M. M. consacre quelques lignes seulement à la colonisation des

Açores par les Portugais (pp. 76-78). La charte de 1443 montre, par la concession de nombreux priviléges, que Henri le Navigateur ne tarda pas à diriger des colons sur les Açores; d'autre part le testament du prince (1460), d'après lequel chaque île était dotée d'une église, implique nécessairement la présence d'un certain nombre de familles.

Dans la deuxième partie de son étude, M. M. s'occupe de l'origine de la dénomination d'îles flamandes donnée aux Açores: il prouve que cette appellation, employée tout d'abord par Martin Behaim en 1494, et par Gérard Mercator en 1569, n'est pas due à la découverte d'une des îles de l'archipel par nos compatriotes, comme le veut une légende rapportée par Ortelius en 1595, mais bien au rôle que les nôtres ont joué dans la colonisation du groupe açoréen. Ce rôle toutefois fut moins considérable qu'on ne l'avait cru, et l'histoire de la colonisation des Açores par les flamands, ou mieux par les Brugeois, est plutôt l'histoire, non toujours solidement étayée, de quelques familles : les Jacques de Bruges, les van der Haeghen, les de Hurtere, etc.

Le travail de M. M., que nous venons d'analyser, donne lieu à quelques critiques de détail.

1° L'auteur ne croit-il pas qu'il aurait pu recourir, avec avantage, pour la géographie des Açores (p. 15), à des sources plus récentes qu'É. Reclus, et consulter notamment des cartes marines? — 2° pour établir que les Portugais ont retrouvé et colonisé ces îles, M. M. groupe (ch. III) les sources contemporaines, quasi-contemporaines et postérieures. Il donne pour ces dernières, en même temps que la biographie des chroniqueurs (p. 50), l'extrait de leurs œuvres qui intéresse la découverte et la colonisation des Açores; pourquoi n'avoir pas agi de même pour les écrivains contemporains? Le récit de Diego Gomez, qui ne vient qu'à la p. 66, et auquel on attribue (p. 60) la valeur d'une révélation, aurait pris place à la p. 45. De même les commentaires d'Azurara devaient figurer à la p. 44; ils sont rejetés dans les annexes, sans qu'une ombre de référence le laisse soupçonner dans le corps de l'ouvrage; — 3° d'après M. M., les Açores, à l'exception de Corvo et de Flores, ont été retrouvées au cours d'une seule et même exploration (p. 67). Nous penchons plutôt pour l'opinion de do Conto, qui admet la découverte avec des intervalles de plusieurs mois. Cette façon de voir n'est pas contredite par les textes, — Diego Gomez ne parle que de cinq îles, — et elle tient compte surtout de ces facteurs physiques qu'il ne faut jamais négliger : grande superficie couverte par l'archipel, existence de vents d'ouest particulièrement redoutables aux navires du XVe siècle, distance considérable (195 kil.) entre deux groupes d'îles, et que ne compense pas l'altitude des montagnes, souvent couronnées et cachées, à la saison la plus sèche de l'année, par d'abondantes et épaisses vapeurs; — 4° les trois portulans

de Chr. Soligo, élaborés d'après M. M. en 1470, 1482-85 et 1486 (p. 84), ne constituent-ils pas une seule carte, et n'a-t-elle pas été faite, de même que la carte de la feuille 35 de l'atlas vénitien, postérieurement à 1486, attendu qu'elle donne les résultats de l'expédition de Diego Câo et de Martin Behaim, et sans aucun doute en 1489 au plus tard , car l'atlas remonte à cette année?

Nous devons compléter les petites remarques que nous venons de faire par l'examen de trois questions importantes. De quelle nationalité sont les marins qui ont primitivement découvert les Açores? A quelle date les Portugais ont-ils retrouvé cet archipel, et quel pilote leur prêta son concours?

On attribuait généralement la découverte primitive des Açores aux Italiens, parce que le plus ancien portulan, qui mentionne cinq îles de l'archipel, est l'atlas médicéen de 1351. Mais en 1877, fut publié à Madrid [1] un récit de voyage, fait sur une mappemonde, et attribué à un frère mendiant espagnol. Ce récit, utilisé par les chroniqueurs de Jean de Béthencourt, et qu'on date du XIVe siècle, mentionne huit îles açoréennes. Il est donc plus complet que l'atlas médicéen, et « il semble rationnel de supposer, ajoute M. M., que c'est à des portulans catalans que le religieux a puisé, car comment des cartes marines italiennes lui seraient-elles parvenues? » La conclusion s'impose, des marins catalans ont révélé les Açores.

Cette opinion pourrait rallier nos suffrages, s'il était établi que le *Libro* est bien de la première moitié du XIVe siècle, et qu'il est basé sur des portulans catalans. Mais cette preuve est-elle faite? Le ms. original a disparu; c'est donc d'après le dernier fait cité, qui est de 1345, qu'on date l'opuscule; cela ne peut suffire, semble-t-il, et l'on peut conjecturer, avec tout autant de raison, que l'auteur du *Libro* est un écrivain de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, qui fait faire un voyage imaginaire à un moine, né dans une ville et à une date fantaisistes. Admettons d'ailleurs avec M. M. que le frère franciscain a réellement vu le jour en 1304, et qu'il revendique à bon droit la paternité du *Libro!* Ne peut-il pas avoir vécu jusqu'en 1375 au moins, et s'être servi d'une carte, dérivée de la catalane? Mais si l'on veut absolument que le *Libro* ait été écrit vers le milieu du XIVe siècle, n'est-il pas téméraire d'affirmer qu'il est basé sur des portulans catalans? les cartes circulaient en effet de port en port avec les caravelles et les pilotes; dès lors il serait plus exact de dire que le moine a employé des portulans *quelconques* antérieurs à 1351, et où étaient tracées les Açores. Cette prudence est d'autant plus de mise, à notre avis, que le frère mendiant était informé, nous ne savons comment, du

---

1 Jimenez de la Espada. Libro del Conocimiento de todos los reynos e tierras e señorias que son por el mundo.

voyage entrepris dans l'Atlantique en 1291 par les frères Vivaldi de Gênes, et qui n'est actuellement connu que par des documents italiens.

En définitive les prétentions catalanes paraissent reposer sur des arguments fragiles; les Italiens au contraire peuvent fonder leurs revendications sur une œuvre incontestablement datée, où l'archipel açoréen figure pour la première fois. Il est donc équitable de les considérer, si l'on s'en tient à la tradition, comme les découvreurs des Açores. Mais cette tradition elle-même tranche-t-elle sans conteste la question de la découverte primitive de ces îles? Nous n'oserions l'affirmer.

Voici le point capital du mémoire de M. M.: Quand et par qui les Açores ont-elles été retrouvées? Nous avons fait remarquer plus haut que le portulan de de Valsequa permettait de placer la découverte de cet archipel au plus tard en 1437. Nous disons au plus tard, car les auteurs qui ont *vu* la carte ne s'accordent pas sur la lecture de la légende. Le majorquin Pasqual (1789), Tastu (1837) et M. José Gomez Imaz (1892) donnent respectivement pour la date MCCCCXXVII, MCCCCXXXVII et MCCCCXXII; quant au découvreur il s'appelle, d'après ces mêmes auteurs : Diego de Guullen, Diego de Sevilla, Diego Sunis.

Les dates, que nous venons de signaler, deviennent 1431 chez Martin Behaim (p. 67, note 1), 1443 chez Valentin Fernandez (p. 67, note 1), et 1432 chez Cordeiro (p. 53 et 68); ce dernier estime que Gonzalo Velho Cabral a retrouvé les îles açoréennes, alors que la charte royale du 5 avril 1443 le qualifie uniquement de « commendador das ilhas dos Açores ».

M. M. rejette avec raison (p. 67, note 1 et p. 72) les données de Valentin Fernandez et celles de M. Gomez Imaz. Elles sont ou postérieures au portulan de G. de Valsequa, ou sujettes à caution, parce que la légende, en partie altérée en 1839, par une tâche d'encre, ne peut être exactement déchiffrée, même avec les moyens d'investigation dont dispose actuellement la science. Restent donc les renseignements fournis par Behaim, Cordeiro, Pasqual et Tastu. M. M. opte pour la version de Tastu; cet écrivain a calqué le portulan de G. de Valsequa avant sa détérioration, et il paraît avoir travaillé « avec soin et avec plus de compétence que Pasqual ». « Diego de Sevilla, dit M. M. (p. 72, note 1), nous semble plus probable que Diego de Guullen ». Et quant aux dates il faut écarter 1427, 1431 et 1432, car « ne serait-il pas étrange de voir l'infant demander la permission de coloniser les Açores seulement douze ou même neuf ans après la découverte de ces îles? Seule la date de 1437 s'accorde admirablement avec la charte de 1439 » (p. 72).

Nous hésitons à être aussi affirmatif. Il n'est pas établi en effet que Pasqual le cède en compétence à Tastu, et la lecture qu'il donne du portulan et qu'il a faite de façon moins fugitive, peut parfaitement être plus correcte. D'autre part les dates de

1427, 1431 et 1432, beaucoup mieux que 1437, ne se concilient-elles pas avec la charte de 1439? Nous avons peine à croire que le prince Henri ait *demandé*, ou tout au moins *obtenu*, l'autorisation de coloniser les îles, ce qui implique le droit d'implanter des habitants, deux ans seulement après leur découverte, donc avant que le bétail, probablement introduit en 1438, ait eu le temps de multiplier. Il y aurait là de la part de Henri le Navigateur, aussi bien que du roi Alphonse V, une précipitation qui friserait la témérité. D'ailleurs le prince Henri ne prit-il pas part en 1437 à l'expédition d'Alger, et l'année suivante son attention ne fut-elle pas détournée des affaires coloniales, par la mort du roi Édouard, qui ouvrit la question toujours délicate de la régence? Rappelons au surplus que Porto Santo (îles Madère), découvert en 1418 ou 1419, n'a commencé d'être colonisée qu'en 1425. Or c'étaient les années de premier enthousiasme.

Nous terminons en exprimant le double regret que l'auteur n'ait pas résumé en quelques mots les faits acquis relatifs à l'histoire de la découverte et de la colonisation des Açores, ni dressé un tableau des différents noms sous lesquels elles figurent sur les cartes ou dans les chartes. Ce tableau, que nous donnons ici, et où les îles sont rangées d'après l'identification, encore généralement peu rigoureuse, qu'on peut esquisser (cf. p. 36, 37, note, et 83), n'aurait-il pas été plus suggestif que la liste des nombreux portulans dérivés du portulan normal (annexe X)? S'il était impossible à M. M., ainsi qu'il le dit à la p. 36, de saisir le sens de certaines appellations, et d'indiquer les causes réelles des vicissitudes éprouvées par la nomenclature açoréenne, du moins la comparaison entre les divers éléments de notre relevé aurait pu faire naître des idées et ouvrir des horizons. N'est-il pas curieux, par exemple, de constater avec quelle persistance l'île San Jorge seule n'a cessé de figurer sur les portulans, exception faite bien entendu des cartes de G. de Valsequa et d'André Bianco, et de la carte catalane du milieu du XVe siècle? S'il se conçoit que G. de Valsequa (1439) ait ignoré la dénomination Ilhas dos Açores de la charte de 1439, comment expliquer que cette même appellation, ainsi que celle de San Miguel (charte de 1447) soient inconnues à André Bianco (1448)? Pour quelle raison aussi l'île de Corvo, mentionnée dans une charte de 1453, disparaît-elle chez Chr. Soligo (1455), dans le testament du prince Henri (1460) et dans une charte royale du 18 septembre 1460, pour reparaître définitivement sur la *Ginea Portogalese* de 1486? Etc.

Nous répétons que ce n'est pas là une observation ou une critique, mais un simple regret qui n'altère en rien, malgré les petites imperfections qu'on peut signaler, la très bonne impression que laisse le mémoire de M. Mees.

F. Van Ortroy.

TABLEAU DES DIVERS NOM

Portulan normal et Libro del Conocimiento 1351-1552 (Nomenclature primitive).	Gabriel de Valsequa Portulan de 1439.	Charte royale du 2 juillet 1439 (Première mention du terme Açores).	Charte royale du 20 avril 1447.	André Bianco Portulan de 1448.	Carte catalane XVe siècle.
»	»	Ilhas dos Açores	»	»	»
Lovo	»	»	»	ya di vechi marini	illa de rays marnos
Capraria	»	»	ilha de San Miguel	ya di falconi	» de faucols
Ya de brazil	illa de fruydols	»	»	»	»
San Sorzo	»	»	»	ya del pavion	
Columbis	ylla de osels	»	»	ya fortunate de So beati blandan	» de ancells
Insula de Ventura	ylla de l'inferno	»	»	ya dinferno	» delinferno
»	»	»	»	»	»
Li conigi	Guatrila	»	»	Bela ixela	» bela
Ya de corvi marini	illa de Sperta	»	»	ya deserta	» deserta

…ONNÉS AUX AÇORES

Charte royale du 20 janvier 1453.	Christofalo Soligo. Carte de 1455 (?) (Première mention sur une carte des noms portugais des Açores).	Testament du Prince Henri 1460 et charte du 18 septembre 1460.	Document de 1475.	Ginea portogalese 1486 (?) (Première mention des noms portugais contemporains donnés aux Açores).	Noms actuels.
»	»	»	»	»	»
»	yª de Santa Maria	ilha de Santa Maria	»	yª Santa Maria	S. Maria
»	» de Sam Michiel	» de Sâo Miguel	»	» San Michiel	S. Miguel
»	» de Ihs Xps	» de Jesu Christo	»	» Tercera	Terceira
»	» de San piero	» de Sâo Jorge	»	» S. Jorie	S. Jorge
»	» de Salvis	» » Luis	»	»	Pico
»	» de San dinis	» » Diniz	»	» Faial	Fayal
»	» gracioxa	» graciosa	»	» Gracioxa	Graciosa
»	» de San tomas	» de Sâo Thomaz	ilhas ... Flores	» das Floles	Flores
ilha ... do Corvo	» de Santana	» de Santa Eiria ou Iria	»	» Del Corvo	Corvo

LORD ROSEBERY. **Napoléon.** *La dernière phase.* (Traduit de l'anglais par Aug. Filon). Paris, Hachette, 1901. 329 pp. in-8. — Fr. 3,50.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont certes pas été sans apprendre le succès considérable et de si bon aloi, tant en Angleterre qu'en France, du livre de lord Rosebery sur la captivité et la mort de Napoléon à Saint-Hélène. Nous ne les étonnerons donc pas, en leur disant à notre tour, que la « littérature » napoléonienne s'est augmentée d'un ouvrage d'une réelle valeur historique, et dont l'intérêt particulier gît dans la personnalité même de son auteur. Le grand Empereur vaincu, prisonnier des Anglais, étudié et jugé par un Anglais, ancien premier ministre et habile manieur d'hommes, la chose, en effet, n'est pas banale. Cette circonstance seule est bien de nature à éveiller la curiosité autour de l'ouvrage sorti de la plume de l'illustre homme d'État britannique : aussi l'on conçoit que M. Augustin Filon, en le traduisant, — et cela excellemment, — ait voulu le mettre à la portée du grand public français.

Lord Rosebery a fait œuvre d'historien, de critique et de penseur : de critique, en passant au crible, avec un art et une intelligence qui rappellent la manière de Taine, tout ce qui a été laissé de souvenirs, notes, mémoires, lettres, écrits du temps ou publications modernes, par et sur les acteurs ou témoins du « drame »; d'historien, en reconstituant, à l'aide de ces sources confrontées entre elles, réduites à leur valeur réelle et utilisées avec le tact nécessaire, un épisode, une *phase*, la dernière et la plus tristement captivante, d'une existence unique entre toutes, et en tâchant d'arriver à la réalité et à la vérité dans un domaine où celles-ci ont eu jusqu'ici bien de la peine à se faire jour; de penseur, à la fois moraliste et psychologue, en ne se contentant pas de raconter des faits, mais en pénétrant le mieux possible dans l'âme des personnages qui ont eu à jouer un rôle à Sainte-Hélène, et enfin, pour ce qui est spécialement de Napoléon, en examinant ce qui peut être considéré aujourd'hui par l'opinion publique éclairée comme les vraies raisons de sa grandeur, comme de sa chute et de sa fin lamentable. Le dernier chapitre, *la Fin*, où lord Rosebery, se recueillant en quelque sorte devant le lit de mort du grand vaincu de l'Angleterre, et se remémorant la destinée fantastique du prisonnier de Longwood, démêle dans celle-ci les causes lointaines et profondes et apprécie ce qu'en bonne justice et en toute loyauté l'on doit garder à l'actif et au passif de Napoléon, contient des pages d'une rare profondeur de jugement et d'une haute et sereine critique. On sent que celui qui les a écrites a longuement médité et étudié, avant de livrer

son opinion au public; on sent aussi qu'il a voulu se mettre au-dessus des préjugés de son pays; il nous semble même qu'il a pour ainsi dire tenu à montrer que l'Angleterre, par l'organe de l'un de ses hommes publics les plus en vue, se devait avouer qu'elle avait été si maladroitement impitoyable envers son ennemi, et qu'elle lui devait bien aujourd'hui un autre traitement moral que celui qui, matériellement, lui avait été infligé par des Bathurst et des Hudson Lowe.

Du reste ce souci de justice et d'impartialité, cette indépendance de pensée, aussi bien dans l'appréciation des actes et des opinions de l'empereur lui-même que dans l'examen de la conduite de ceux, Anglais et Français, qui l'entourèrent, sont les traits les plus frappants de l'œuvre de Rosebery; la sévérité dédaigneuse ou cinglante avec laquelle le ministre d'aujourd'hui juge ses prédécesseurs, exécuteurs d'une politique de basse rancune à l'égard d'un ennemi vaincu et sans défense, a même été la raison pour laquelle le *Napoléon* du noble lord attira si vivement l'attention du public anglais, et après lui, par répercussion, du public français. Qu'on ne prononce pas ici le nom de plaidoyer : il ne s'agit aucunement de cela. C'est bien par un Anglais, par un homme d'État anglais, fanatique de son pays, que le vaincu de Waterloo a été étudié, et que son œuvre, comme sa nature morale, ont été analysées : cela est visible, et beaucoup de jugements s'en ressentent fatalement, mais on n'aurait pas pu, pensons-nous, être aussi peu Anglais, c'est-à-dire simplement impartial et de bonne foi.

Voilà donc ce qu'il faut retenir, d'une façon générale, du livre écrit par l'ancien collaborateur de Gladstone. L'historien, cependant, ne doit pas oublier qu'il y trouvera également plusieurs chapitres [1] de critique, et de la meilleure, parce qu'elle n'a rien de pédant ni de dogmatique, mais au contraire est vivante, animée, parfois pleine d'humour, et exprimée dans un style d'une netteté et d'une aisance admirables. Cette critique, scientifiquement menée sous sa forme très littéraire et son allure d'apparence légère, sert de plus à une double fin : d'abord, elle précise le degré d'authenticité et de vérité qu'il faut accorder à un Las Cases par exemple, ou à un Gourgaud, ou à un Montholon; mais elle sert en même

---

[1] Ce sont les chapitres I, II, III, spécialement, où sont analysés le *Mémorial* de Las Cases (1823), les mémoires de Montholon (1847), les souvenirs d'Antommarchi, les lettres de Warden, les *Lettres du Cap* (attribuées à Napoléon), le récit d'O meara (1823), les livres de Santini et de lady Malcolm, le journal (d'un intérêt capital) de Gourgaud (Paris, 1888). — Cf. le chapitre XI, où sont utilisés les témoignages des commissaires européens : Montchenu (France), Balmain (Russie), Sturmer (Autrichien.)

temps à fixer le caractère moral de l'écrivain. De la sorte, la partie purement critique de l'œuvre contribue à nous faire pénétrer déjà, par l'examen de la situation de tel ou tel vis-à-vis du « héros » du livre, dans la vie intime de tous les personnages ayant vécu sur le rocher de Sainte-Hélène, vie dont la description est l'objet propre de l'étude entreprise par lord Rosebery. De là aussi cette absence de rigueur dans la disposition des matières, et l'unité peu apparente dans la succession des chapitres. Un historien de « profession » eût, croyons-nous, plus nettement divisé l'ouvrage et marqué le triple caractère de celui-ci : critique de sources, exposition des faits, appréciation générale. Mais, comme il aurait pu difficilement être plus fin analyste, penseur plus indépendant et écrivain plus perspicace et mieux informé, le malheur n'est pas grand. Nous dirons même que cette forme d'exposition, dans son abandon voulu ou non, contribue pour sa part, à donner au *Napoléon* de Rosebery un cachet particulier qui est loin d'être dénué de charme.

Pour nous résumer, nous dirons donc que l'histoire du premier Empereur nous paraît avoir inspiré peu de livres hors de France, d'une science aussi sûre, d'une pensée aussi forte et d'une impartialité et d'une modération aussi généreuses qu'éclairées. Quand on ferme le livre de l'Anglais Rosebery, on se prend à regretter que le Français Taine n'ait pu mener jusqu'au bout ses études sur Napoléon Bonaparte, c'est-à-dire jusqu'à *la Dernière Phase*. Il eût été curieux de comparer les deux écrivains. Qui l'eût emporté, sinon en largeur de conceptions, du moins en sérénité et en justice? Nous oserions presque le dire.....

F. MAGNETTE.

Dr H. P. JUNKER. **Grundriss der Geschichte der französischen Litteratur** *von ihren Anfängen bis zur Gegenwart. Vierte vermehrte und verbesserte Auflage* (xx. u. 534 S). Münster i. W. *Verlag von Heinrich Schöningh,* 1902. Prix : 4-80 M. [Tome II de la *Sammlung von Compendien für das Studium und die Praxis*].

La quatrième édition du *Grundriss*, de Junker, vient de paraître et il ne me semble pas encore trop tard pour signaler, non pas seulement le succès, mais même l'existence de cet excellent ouvrage. Car, il faut bien le dire, ce manuel d'histoire littéraire, si estimé en Allemagne par la jeunesse universitaire, semble inconnu aux étudiants de nos facultés de Philosophie et Lettres. Et cependant, s'il est un ouvrage qui pourrait leur rendre de grands services, c'est bien celui-ci.

Le professeur chargé du cours d'histoire de la littérature française, ne disposant que d'un temps relativement restreint, doit forcément se borner à n'étudier qu'une partie de son sujet ou bien se contenter d'aperçus d'ensemble naturellement superficiels. Il faut donc qu'en dehors du cours l'étudiant dispose d'un guide sûr et complètement informé. Or, parmi les innombrables manuels en langue française, tels que Lanson, Doumic, Brunetière et Faguet, pour ne citer que les meilleurs et les plus récents, je n'en connais pas un qui puisse rivaliser avec le Grundriss de Junker et qui atteigne mieux le but spécial : la préparation aux examens et la connaissance pratique et intime de la littérature française.

Alors que les ouvrages précités étudient la littérature à des points de vue plus élevés et différents d'après l'école à laquelle appartient leur auteur, qu'ils l'examinent par époques et tâchent d'expliquer et de délimiter les grands courants, — travail synthétique supérieur et excellent pour les gens déjà initiés, — Junker, avant tout pratique et connaissant les exigences des lecteurs auxquels il s'adresse, ne craint pas d'entrer plus avant dans les détails et de s'abaisser aux œuvres et aux hommes. Ainsi, pour la période du moyen âge, il analysera à part chaque chanson de geste, indiquera le sujet de chaque chronique, démêlera les procédés et le caractère de chaque trouvère, quitte à replacer ensuite toute chose dans le cadre qui lui convient.

Celui qui débute dans l'étude de l'histoire de la littérature française ne peut pas immédiatement tout lire. De là l'utilité des bons résumés.

On ne peut pas non plus se dispenser de toute lecture. Aussi Junker, après avoir analysé une œuvre, s'empresse toujours d'en indiquer les meilleures éditions et de donner d'amples références concernant les études spéciales qui s'y rapportent.

De même, en tête de chaque chapitre, l'auteur a placé la bibliographie générale de l'époque ou du genre littéraire qui y est traité. Enfin sous la rubrique « Litterarische Hilfsmittel zum Studium der französischen Litteratur » sont cités les grands ouvrages relatifs à la philologie romane, les collections de manuscrits, les ouvrages biographiques, les encyclopédies, les bibliographies et les ouvrages généraux d'histoire littéraire.

C'est dans cette partie bibliographique que réside, à notre avis, le plus grand mérite de ce manuel. Grâce à elle, le Grundriss de Junker rend des services non seulement aux étudiants mais encore aux hommes d'étude et constitue véritablement un « Compendium für das Studium und die Praxis ».

EUGÈNE ULRIX.

J. Matile. **Explication de quelques fables de La Fontaine** *à l'usage de ceux qui se préparent aux examens de français en Hollande.* — Groningue, P. Noordhoff. — Prix : 3 fr. 25.

Ce n'est pas une étude littéraire, mais plutôt une série d'exercices linguistiques à propos de seize fables. Dérivation, composition, synonymie, homonymie, grammaire usuelle ou historique, étymologie, gallicismes, remarques utiles et intéressantes sur le vocabulaire, tels sont les éléments principaux d'un commentaire abondant, exact, varié, relevé çà et là d'une anecdote ou d'un bon mot. Parfois l'auteur remplace l'explication par un questionnaire très détaillé, trop détaillé même : 405 remarques à propos d'une seule fable, n'est-ce-pas un luxe exagéré? Que viennent faire, quand on explique l'*Homme et la Couleuvre,* des questions sur les mots *panacée, catholicon, étonner un diamant, échampir* ? De même, à propos du préfixe *dé*(s), par exemple, à quoi bon citer des termes tels que : *désaffourcher, désancrer, désemballer, désinfatuer* etc. ? En parlant du cerf, est-il utile de citer les mots *massacre, dagues, prendre son buisson*? Cette critique s'appliquerait encore aux pages 13, 16, 21, 106, 123.

On serait heureux de voir une partie du commentaire — si consciencieux qu'il soit — remplacé par une étude littéraire sur un auteur tel que La Fontaine, dont l'art délicat et subtil est à peine signalé. M. M. espère, par son livre, « inspirer du goût pour l'étude du fabuliste français ». Mais l'érudition, à elle seule, peut-elle atteindre ce but? Souhaitons que l'auteur complète, dans le sens indiqué plus haut, son travail si méritant à certains égards.

G. Mallet.

Anthologie des poètes lyriques français de France et de l'étranger *depuis le moyen âge jusqu'à nos jours,* par J. Fonsny et J. Van Dooren. — 1 vol. in-8 de 534 pages. Alb. Hermann, Verviers. Prix : 6 francs.

Emmi les prés verts piquetés de marguerites et de renoncules, par les champs qui s'avivent de l'écarlate du coquelicot, aux berges penchantes des chemins, le long des ruisselets bavards, sous le couvert des futaies ou dans l'entrelacs du taillis, on voit, à l'heure où Mai ensoleille coteaux et vallons, on voit s'élancer, courir, bondir la troupe folâtre des enfants avides de célébrer la fête des Parfums et des Couleurs. Et parmi les rires et les chants, la cueillette commence, les bouquets se nouent. A chaque pas la gerbe s'enrichit d'une fleur nouvelle; une exclamation joyeuse en découvre blotties sous la mousse ou mordues par les ronces, des cris de

triomphe en signalent tout un trochet qui se mire aux sources retirées, ou s'étale au creux de la combe mystérieuse. Et voilà que, insoucieuse d'offusquer des couleurs ou d'étouffer des fragrances, dans le crève-cœur d'en laisser quelqu'une — camomille mal odorante ou renouée sans éclat, — la gerbe s'évase, se distend et s'arrondit en bottelée, et enfin crève et craque en hottée débordante.

Tels, aux vastes champs de la poésie lyrique, me sont apparus les aimables botteleurs de ce printanier non moins qu'opulent florilège. Quelles joies exquises, quelles impressions esthétiques ils ont dû éprouver à colliger toutes ces fleurs poétiques, de coloris et de senteurs si variés! Quelle gratitude je voudrais leur témoigner d'avoir réuni, pour notre plus grande facilité et jouissance artistique, cette merveilleuse gerbée de poèmes dont tant, oubliés ou inconnus, se perdaient dispersés en de multiples et coûteuses publications!

Mais, pour étendues et accidentées que soient les régions où, par les frondaisons si touffues du lyrisme français, nous conduisent les auteurs, de larges avenues, des routes faciles avec relais, poteaux indicateurs et pavillons coquets nous permettront d'y errer à loisir et de nous attarder aux sentes les plus reculées.

Des aperçus généraux caractérisent d'abord toute une époque, tout un siècle; puis se précisent et se délimitent les divers genres, marquant leurs étapes successives, leur évolution historique; enfin, pour éclairer l'œuvre personnelle de chaque poète, des biographies d'une finesse ingénieuse et spirituelle. A cela s'ajoutent, et nous prisons fort l'innovation, une annotation bibliographique abondante, que complètent encore de nombreux renvois aux écrivains qui traitèrent les thèmes identiques : périple investigateur autant que délicieuse musardise à travers dix siècles de lyrisme!

Une vingtaine de pages enserrent la cueillette un peu maigre, un peu embrumée aussi des premiers temps. Pourquoi rejeter en note les spécimens cités des vieux genres si intéressants : *rotruenge*, *virelai*, *folle chanson*? Eustache Deschamps, Ch. d'Orléans, Villon même ne méritaient-ils pas, sinon des choix plus heureux, des emprunts moins parcimonieux et étriqués?

S'échelonnent ensuite les extraits des poètes du 16e siècle, de tant de naturel et de fraîcheur qu'on regrette encore que le butin rapporté n'en soit pas plus abondant; puis ceux du 17e et du 18e siècles où l'inspiration à paru si rare que les auteurs, avec une originalité peu pédagogique, sans doute, mais si bravement irrespectueuse des règles et classifications coutumières, l'ont cherchée, et trouvée souvent, hors des lyriques purs : soit dans les genres où nous n'avons pas accoutumé de la requérir, soit chez les réalistes, *goinfres et burlesques crottés jusqu'à l'échine*, ou chez les précieux de l'esprit le plus raffiné et le plus *tarabiscoté*.

Il se fait ainsi qu'à côté des truands et des précieux du 17e siècle,

représentés ici avec une libéralité et une indulgence complaisantes. — la suppression des extraits de Brébœuf, Cotin, Neufgermain, le Savoyard, Gaulthier Garguille et Dassoucy ne m'attristerait pas outre mesure, — à côté des irréguliers, dis-je, c'est la fable, l'épître, la satire, c'est l'épigramme et le pamphlet — *tout cet ail de basse cuisine* — qui représentent presque tout le lyrisme de cette période, de Delille à Voltaire, de Dorat et Parny à Piron !

Et cependant, dans ces siècles empesés et mornes de leur classique majesté, tout cela grouille d'une variété et d'une intensité de vie telles que j'hésite à m'insurger contre cette débauche de préciosité et de truandailles ; je me contenterai d'exprimer un regret : c'est de ne pas trouver ici — intégralement citées — quelques pièces capitales à mon sens, telles *les Consolations de Malherbe à Du Périer*, *l'Ode au Comte du Luc* de J. B. Rousseau, une *Messénienne* de C. Delavigne, capitales, dis-je, pour juger le pseudo-lyrisme d'importation pindarique, *la poésie sans poésie*, selon le mot de Lanson. Une anthologie doit, en effet, si j'en crois la préface, donner des clartés de tout, et, par conséquent, moins refléter les goûts et prédilections personnels des auteurs que citer toutes les œuvres caractéristiques d'un genre, si fastidieuses puissent-elles paraître.

Mais hâtons-nous de quitter ces steppes arides et désolés pour admirer la merveilleuse efflorescence du lyrisme au 19e siècle, épanouissement que les trois quarts de l'ouvrage suffisent à peine à contenir. Car ici les chefs-d'œuvre se proposent en foule et dans tous les genres, depuis les Romantiques — grands génies du début, *poetæ minores*, attardés auxquels se rattache assez artificiellement l'illustre Compagnie du Chat Noir (*treize* chansons dont *trois* de Jann Nibor !) — par la longue théorie des Parnassiens, des Décadents et Symbolistes, des Poètes Nouveaux où j'épingle les noms de A. Samain, Fr. Jammes, P. Fort et F. Gregh, jusqu'aux représentants de la poésie française en Suisse, au Canada, en Roumanie que dominent de toute leur hauteur la pléïade des écrivains qui témoignent si bellement de la reviviscence poétique de notre pays [1].

Et c'est une joie intense, un ravissement ininterrompu, de se baigner aux ondes câlines de toute cette poésie, de s'enivrer de ces fragrances parfumées, de s'éclairer à tant de rayons !

Oh ! j'entends bien les critiques pointilleux prétendre que cette partie du livre est trop touffue, que l'air y manque, que les *poetæ minores* y semblent écraser de leur cohorte indiscrète les grands auteurs insuffisamment mis en vedette, qu'il eût fallu mieux marquer les rangs et les degrés. Je leur

---

1 Ajouterai-je que je n'aurais éprouvé aucun scrupule pédagogique à y lire, ne fût-ce qu'en annexe, telle élégie de Defrecheux ou tel cramignon liégeois ?

répondrai qu'évidemment — c'est là question de préséance et de protocole — on eût pu établir plus rigoureusement certaines lignes de démarcation, que l'anthologie s'encombre ci et là de curiosités, de babioles, de phénomènes poétiques à qui l'on fait sans doute beaucoup d'honneur, et qu'à rejeter en note ou dans des *excerpta* complémentaires tels *juvenilia* poétiques de Daudet, A. France, P. Bourget, J. Lemaître, etc., l'évolution lyrique contemporaine n'en serait que plus lumineusement tracée; mais nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre que la mariée soit trop belle ou la gerbe trop fleurie! Nous n'aurons pas la cruauté d'émonder, de taillader aux parterres embaumés que l'on nous ouvre, chacun d'ailleurs restant maître de choisir la fleur, coloris ou parfum, de ses intimes prédilections; et qu'enfin, après le puissant effort qui s'avère de cette œuvre pour rénover le goût de la poésie en nos temps mercantiles et béotiens, toute critique menue et parcellaire serait inopportune et outrée, et que nous pouvons attendre, avec sérénité, des laborieux autant qu'artistes auteurs de cette anthologie *le florilège définitif du lyrisme français.*

OSCAR PECQUEUR.

CHARLES RENOUVIER, de l'Institut. **Le Personnalisme**, suivi d'une *Étude sur la Perception externe et sur la Force.* 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie Contemporaine. VIII-537 pages. Paris 1903. Félix Alcan, éditeur. — Prix : 10 francs.

La grande importance de cet ouvrage, c'est qu'il nous expose sous sa forme définitive le néo-criticisme, dont M. Renouvier avait jeté les bases il y a un demi-siècle et qu'il a élaboré et défendu depuis dans de nombreuses et fortes œuvres. Nous nous proposons ici de présenter de la doctrine, dans cette expression dernière que lui donne *le Personnalisme*, un résumé aussi fidèle et complet qu'il nous sera possible.

La première partie du livre est consacrée à la *Métaphysique du Personnalisme.* La violation du principe de contradiction, impliquée dans la thèse du procès à l'infini des phénomènes dans le passé, ne laisse d'autre alternative au philosophe respectueux des lois de la logique que de poser un premier commencement au monde et une cause première. Pour la détermination de celle-ci nous ne pouvons sortir des idées de relation, toute connaissance et toute pensée définies étant assujetties au principe de relativité. Le rapport fondamental, condition de la possibilité de tous les autres, est la conscience : c'est, par suite, dans celle-ci qu'il faudra chercher la réalité première et placer la cause première. L'hypothèse d'un commencement absolu

prend dès lors la forme de l'hypothèse d'un acte premier suscitateur des phénomènes, et un tel acte nous ne pouvons le concevoir que comme un acte de volonté. Si à ce concept d'une Volonté créatrice du monde, nous unissons celui de l'intelligence (comme lumière de cette Volonté) et celui de l'amour (comme principe d'action), nous obtenons une synthèse mentale qui est semblable à celle de la personne humaine, et qui, sans nous faire sortir de la relativité imposée à notre pensée, nous donnera, à condition d'élever ses éléments à la perfection qui leur manque en nous, la notion achevée de la personnalité divine créatrice.

La réalité du monde créé devra, en vertu du même principe de relativité, être conçue selon un idéalisme positif, c'est-à-dire selon un idéalisme qui à la fois affirme par un acte de *croyance* la réalité, impossible à prouver par les seules ressources logiques, du monde extérieur, et la définit en termes de représentation et de conscience. Par suite il nous fait voir dans les êtres de la nature, organiques et inorganiques, des *monades* ou des consciences douées, à divers degrés, de perception, d'appétition et d'activité, dont les déterminations spontanées corrélatives sont régies par une loi universelle d'*harmonie préétablie* (c'est-à-dire établie *a priori* pour toute la suite des temps) excluant entre elles, en la remplaçant, l'inintelligible causalité transitive. Le concept de la personne, soit comme telle, soit comme conscience, est ainsi le concept suprême et régulateur de toute la doctrine, et c'est ce qui justifie le nom de personnalisme que M. Renouvier donne désormais, comme « le vrai nom qui lui convient » (Préf. IV), à son néo-criticisme.

Mais l'idée de perfection de la cause première (perfection essentiellement qualitative ou intellectuelle et morale, et excluant, comme contradictoire, tout élément où s'introduirait le concept quantitatif d'infini actuel), cette idée de perfection entraîne nécessairement celle d'une création parfaite : il restera donc à expliquer l'existence du mal dans le monde. L'hypothèse de M. Renouvier est que le monde actuel n'est qu'un « amas de ruines » du monde primitivement créé, lequel fut détruit par la faute de l'homme. Le monde créé par Dieu fut un monde parfait : c'était, dans un milieu intégralement harmonique à leurs besoins, une société parfaite d'hommes doués du pouvoir de gouverner les forces naturelles et d'administrer le monde selon les déterminations, spontanément droites et bonnes, de leurs volontés. Dans cette société parfaite, l'injustice, née de ce que l'auteur appelle l'orgueil ou l'orgueil de la vie chez certains de ses membres, altéra peu à peu les rapports primitifs, engendra la lutte, et il s'ensuivit de profonds bouleversements dans l'économie du monde matériel, dans la distribution des forces cosmiques dont les hommes avaient l'usage

et le gouvernement. Ces bouleversements aboutirent à la destruction du monde premier et à sa transformation finale en la Nébuleuse dont le monde actuel est progressivement sorti selon les idées cosmologiques le plus généralement admises.

Cette hypothèse — M. Renouvier ne la présente que comme une hypothèse vraisemblable et rien de plus — est exposée avec détails, de la manière la plus ingénieuse, et développée au point de vue de la possibilité de reconstitution des mêmes personnes immortelles qui composaient le monde primitif et qui doivent, après leur douloureux pèlerinage sur cette terre, reformer l'harmonique société première dans le monde revenu à l'état parfait où il avait été créé.

La deuxième partie du *Personnalisme* traite de la *Sociologie*. C'est une étude psychologique des origines, des conditions générales de formation, et des vicissitudes des sociétés dans le cours de l'histoire. Cette étude, qui dans sa riche condensation nous donne l'essentiel d'une philosophie de l'histoire, conduit l'auteur à nier la prétendue loi du progrès continu et naturel : « La discontinuité est le point essentiel à reconnaître dans la succession des phases historiques de la partie de l'humanité la plus muable. Il y a *des lois*, il n'y a pas *une loi* de l'histoire. La liberté le veut ainsi, dont la doctrine de la continuité des phénomènes est une négation, et ce n'est pas le progrès qui est vrai, mais la possibilité du progrès, comme de la rétrogradation, ici ou là, selon les sujets du changement, et les lieux et les nations et les hommes » (p. 205). Et si M. Renouvier nous présente, ici comme dans d'autres œuvres, une vue assez pessimiste de l'état actuel des sociétés dites civilisées, cette vue est très justifiée par l'étude impartiale des faits et repose sur des constatations exactes. Citons en une : « En regard de l'optimisme régnant, la nécessité de la conservation de soi se fait sentir invinciblement à chaque nation, et elles rivalisent d'ardeur à se mettre sur le pied militaire antique des cités où le citoyen était essentiellement le guerrier. Les mœurs publiques et privées en souffrent, parce que l'éducation militaire n'est pas ce qu'elle était dans l'antiquité pour l'homme libre, mais un odieux et brutal esclavage et une école de brutalité; et le revenu net du travail du peuple, le bien-être des hommes sont partout sacrifiés à des œuvres de destruction ou servent à les préparer » (p. 208). M. Renouvier conclut à l'incertitude des fins de l'histoire et de la destinée terrestre des sociétés humaines. La solution de ce problème ne peut être dogmatique. La solution à laquelle il s'arrête est une *croyance* en une destinée personnelle et extra-terrestre de l'individu, simple passant sur cette terre, « venant d'autre part, et d'un lieu où il retournera après avoir tiré de ce monde malheureux ce qu'il contient pour son instruction

et son perfectionnement » (p. 210). *Οὐ γὰρ ἔχομεν ὧδε*, écrit-il avec l'apôtre, *μένουσαν πόλιν, ἀλλὰ τὴν μέλλουσαν ἐπιζητοῦμεν.*

Ceci nous amène à la troisième partie, ou *Eschatologie*, du Personnalisme : elle rejoint la première, et les trois parties de la doctrine personnaliste se fondent en une unité intime. Le problème de la théodicée, nous l'avons vu. a pour M. Renouvier sa solution dans l'idée de la chute, causée par l'homme même, d'une société primitive créée parfaite dans un milieu harmonique. Dès lors la vie actuelle de chaque personne peut être envisagée comme une des vies nécessaires à sa reconstitution morale. Ces vies terrestres (l'hypothèse de M. Renouvier en admet une pluralité, dont la possibilité est expliquée par l'ingénieuse théorie des « multiples de la personne ») équivalent, par leur réunion, à une vie unique qui constitue une éducation poursuivie sous toutes les conditions possibles. Celle-ci, enseignant le bien par l'expérience du mal, rendra les personnes aptes à reconstituer la société première sans qu'aucune soit plus tentée de la détruire jamais par sa faute : car chacune sera pénétrée, jusqu'en son fond, de cette vérité que « l'injustice est le chemin de la mort, que la justice est le chemin de la vie » (p. 216). Dans la personne restaurée, se souvenant de ses vies terrestres successives, cette vérité jaillira comme une soudaine illumination qui remplacera la primitive spontanéité d'innocence par une science inaltérable du bien et une vertu indéfectible. « Le théâtre d'une telle révélation ne peut être qu'un monde différent du nôtre, et dont la possibilité ne se conçoit bien qu'après la ruine de celui-ci, c'est-à-dire après le retour de notre système à l'état nébuleux, que toutes les conjectures astronomiques rendent d'ailleurs probable » (p. 217). Dans ce monde nouveau, la personne immortelle restaurée retrouvera et reconnaîtra la même société parfaite de personnes que dans le monde de la création primitive, et l'humanité recouvrera le sûr maniement des forces physiques (ramenées à leur condition première d'adaptation aux fins humaines) et l'administration du Cosmos sous la loi de Dieu, que désormais elle ne voudra plus violer — loi qui est la justice. Elle y recouvrera à la fois l'autonomie et la cosmonomie, et sa fin providentielle y sera atteinte dans sa plénitude.

Il ne serait pas juste de donner le résumé de ces vues si ingénieuses dans leur hardiesse sans avertir que M. Renouvier met le plus grand soin à les présenter comme simplement *vraisemblables*. Rien n'est plus opposé à sa pensée qu'un dogmatisme quelconque [1].

---

1 Il donne pour épigraphe et pour conclusion à sa thèse ce passage caractéristique du *Timée* : « Si, ô Socratès, après tant d'autres qui ont parlé des Dieux et de la Création du monde, nous ne pouvons rendre

Pour achever de faire connaître dans ses grandes lignes l'œuvre que M. Renouvier présente aujourd'hui au public, il nous reste à exposer aussi succinctement que possible l'*Étude sur la Perception externe et sur la Force*. Un lien étroit, comme on va le voir, la relie à la métaphysique du Personnalisme.

Imaginer les qualités sensibles (étendue sensible, impénétrabilité, dureté, résistance, etc.) réalisées dans le monde extérieur indépendamment de toute conscience, et constituant des substances matérielles, est illogique. C'est méconnaître le principe de relativité, que M. Renouvier formule ainsi : « Nul objet de pensée ne saurait être connu et défini qu'en l'idée que nous en avons, et cette idée énonce toujours un rapport à l'idée de quelque autre chose, objet ou sujet de pensée également » (p. 21). Réaliser les qualités et les idées, c'est donc perdre de vue que toute qualité ou toute idée, sensible ou intellectuelle et abstraite, est toujours relative, relative d'abord, pour sa représentation, à d'autres qui sont ses conditions, relative ensuite à quelque conscience pour laquelle elle est toujours un représenté et ne peut jamais exister que comme une représentation possible, même quand elle revêt la forme de l'extériorité. Par suite, nous n'avons pas le droit de poser une existence quelconque qui ne reposerait pas sur la conscience, car celle-ci est le principe de toute relation possible posée sous forme externe, et est elle-même une relation : celle de soi comme sujet à soi comme objet. Nous n'en avons pas le droit, parce que ce serait sortir de l'intelligibilité et de la connaissance possible. Il n'y a donc, pour celle-ci, de substance que spirituelle, c'est-à-dire que des consciences à divers degrés de développement ou des monades.

Une étude critique, magistralement conduite, des théories de la perception externe et de la force, depuis le 17e siècle jusqu'à nos jours, confirme ces conclusions. Si par perception externe on veut entendre une sorte d'appréhension directe des corps qui nous les ferait connaître comme constitués en eux-mêmes par telle ou telle synthèse de qualités sensibles et de mouvements, une telle perception n'existe pas : cette perception soi-disant externe ne nous fournit jamais rien de plus que nos propres modes de sentir ou de penser en corrélation, mais en corrélation seulement, avec la présence et l'action des corps extérieurs de l'existence desquels l'on ne doute pas. Cette action, comme toute

---

raisons de ceste matière du tout certaines et assez perfettes, je vous prie ne vous en émerveiller, ains plus tost vous contenter si les trouvez autant probables que celles d'un autre, réputant que moi qui parle, et vous qui en jugerez, estes hommes, à fin qu'en trouvant mon propos vraysemblable ne demandiez rien plus ».

(*Platon, Timée,* Traduction de Loys Le Roy).

action de forme externe, ne nous est connue que par le rapport de succession constante entre antécédent et conséquent : nous le complétons par notre idée de cause ou de force, puisée dans le seul cas de cause ou de force que nous atteignions directement, à savoir notre volonté. Mais le rapport de séquence empirique ne se comprend pas davantage par là : qu'il s'agisse du rapport entre l'acte de volonté et les mouvements corporels qui le suivent, ou de la « communication » du mouvement d'un corps à un autre corps, ou du rapport entre des corps objectivement représentés et notre perception, on cherche en vain à établir une transition ou une transmission de quelque chose qui passerait de la cause à l'effet, de la force ou de la volonté au mouvement : la causalité transitive est inintelligible. Il ne reste qu'une issue, si l'on veut dépasser le point de vue de la science qui, faisant abstraction de la force réelle, s'en tient à la loi empirique des phénomènes : c'est de porter dans l'ordre entier de la réalité la force en lui attribuant cette nature avec laquelle elle s'offre à nous dans le seul cas où la connaissance nous en est donnée, à savoir la nature psychique, et d'étendre alors logiquement à cet ordre entier l'unique conception intelligible du rapport entre la volonté et les mouvements externes, c'est-à-dire la conception d'une *harmonie préétablie*. Il faut donc définir les forces de la nature par des agents d'essence mentale, des *monades*, dont les actions, internes en soi, n'ont d'efficacité externe qu'en ce sens qu'un ordre préétabli leur fait correspondre invariablement dans les autres monades tels et tels phénoménes, et réciproquement.

Le lecteur s'apercevra aisément par ce bref exposé (qui ne donne malheureusement pas l'idée de la vigueur et de la richesse de cette étude critique) que le but de l'*Étude sur la Perception externe et sur la Force* est de constituer une confirmation a posteriori, tirée des vices logiques des doctrines antérieures, pour les vues fondamentales de la monadologie de M. Renouvier.

Nous ne pouvons songer ici à tenter même un essai d'examen d'une œuvre aussi vaste et importante que le *Personnalisme*, qui, avec *la Nouvelle Monadologie* [1] résume, dans ses résultats, la longue carrière spéculative d'un des représentants les plus illustres et les plus éminents de la philosophie en France. L'œuvre est de celles qui s'imposent au respect et à l'étude attentive de tous ceux qui ont souci des hauts problèmes de la nature et de la destinée de l'homme. Elle est de celles dont la méditation ne peut manquer d'être féconde et l'influence, d'être bienfaisante. G. REMACLE.

---

1 CH. RENOUVIER et L. PRAT : La *Nouvelle Monadologie*. 1 vol. in-8°. A. Colin édit. Paris.

CHRONIQUE

46. — MM. R. Graffin et F. Nau, professeurs à l'Institut catholique de Paris, ont pris l'heureuse initiative de publier une *Patrologia orientalis*. Cette collection, qui rendra les plus grands services aux travailleurs, comprendra des textes arabes, arméniens, éthiopiens, coptes, grecs et syriaques, ayant trait à la littérature chrétienne. La traduction sera donnée soit en latin, soit en français, en allemand, en anglais ou en italien « car cette publication d'ouvrages inédits suppose la collaboration des savants de tous pays pour pouvoir être menée à bien ». Les textes et les traductions paraîtront dans le format grand in-8, par fascicules de 80 à 150 pages, chez Firmin Didot, à Paris. Le prix pour les souscripteurs sera de 60 centimes la feuille de seize pages; après la publication des volumes, le prix sera porté à 0 fr. 95 (pour l'étranger le port en sus). Parmi les ouvrages qui paraîtront tout d'abord, figure un travail de notre collaborateur, M. M.-A. Kugener, intitulé : *Textes syriaques relatifs à la vie de Sévère, patriarche d'Antioche.* L'ouvrage de M. Kugener paraîtra en trois fascicules : le premier, qui est sous presse, donnera le texte et la traduction française de la Vie de Sévère par Zacharie le Scolastique; le second contiendra le texte et la traduction de la Vie de Sévère par Jean, supérieur du couvent de Beth-Aphthonia, ainsi que toutes les notices que les auteurs syriens nous ont laissées sur cet illustre patriarche; le troisième comprendra l'introduction, le commentaire et les tables. Ces trois fascicules se suivront rapidement, et formeront un volume d'environ 350 pages.

47. — La *Text and Translation Society*, que de savants orientalistes anglais ont constituée récemment dans le but d'éditer et de traduire des textes orientaux, principalement des textes conservés au British Museum, vient de commencer la série de ses publications par un volume de M. E. W. Brooks : *The sixth Book of select Letters of Severus, patriarch of Antioch, in the syriac version of Athanasius of Nisibis.* Vol. I (Text), Part I. Williams and Norgate, Londres et Oxford, 1902, in-8, IX + 259 pp. Le texte original des lettres de Sévère, comme d'ailleurs celui de toutes les œuvres de cet illustre patriarche d'Antioche (512-518), a complètement péri, à part quelques fragments conservés dans les catènes grecques. La littérature syriaque compense heureusement en partie la perte du texte original. Elle nous a transmis le VI[e] volume des lettres choisies de Sévère dans la traduction d'Athanase de Nisibe, l'auteur d'une version syriaque

de l'*Isagogé* de Porphyre, d'une *Isagogé* anonyme et de plusieurs écrits de Grégoire de Nazianze. La traduction d'Athanase remonte à l'an 669 de J.-C. Elle a été faite à la demande de Mathieu, évêque d'Alep et de Daniel, évêque d'Édesse, quand Athanase, qui a été nommé patriarche d'Antioche en 684, n'était encore que simple prêtre à Nisibe. Le VIe livre des lettres choisies de Sévère est divisé en XI sections. Le premier fascicule du vol. I de l'ouvrage de M. Brooks renferme les lettres de la I^e section et les trois premières lettres de la IIe; le deuxième fascicule contiendra toutes les autres lettres. Le volume II donnera l'introduction et la traduction. Nous publierons un compte rendu détaillé du travail de M. Brooks, aussitôt que le fascicule I du vol. II, qui est actuellement sous presse, aura paru. Nous pouvons cependant déjà dire dès maintenant que l'édition de M. Brooks est faite avec un soin minutieux et une rare compétence. — M. A. KUGENER.

48. — La collection des monographies relatives aux littératures orientales (*Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen*) dont nous avons déjà à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs, comprend maintenant un volume important sur l'histoire de la littérature chinoise (*Geschichte der chinesischen Litteratur von* Dr W. GRUBE. Leipzig, C. F. Amelang, 1902. 467 pp. in-8. Prix : 7,50 Mk.). L'auteur, connu par de nombreux travaux sur ce sujet, a très clairement disposé cette matière étendue et l'a présentée de la façon la plus intéressante. Après une excellente introduction sur la langue et l'écriture chinoises, il aborde la littérature classique et les livres de Confucius; puis Lao-tseu et le Taoïsme. Ce sont les parties du sujet qui sont relativement les plus connues, mais le goût et l'érudition de l'auteur en renouvellent vivement l'intérêt. C'est pour les périodes suivantes que le travail de M. W. Grube est particulièrement méritoire. Il a su mettre de l'ordre et de la lumière dans ce qui était, avant lui, passablement chaotique. Les spécimens très bien choisis et très littérairement traduits dont il parsème son exposé contribuent à en relever la valeur et il faut lui savoir grand gré d'avoir assumé si souvent lui-même, en l'absence de bonnes versions, cette tâche ingrate de traducteur. Comme il le dit dans sa préface, sur un terrain aussi vaste et aussi peu exploré, c'est l'architecte lui-même qui doit amener les matériaux à pied d'œuvre, quand il ne doit pas les extraire de la carrière et les dégrossir. Ces diverses besognes, M. W. Grube les exécute de main d'ouvrier, et cependant jamais on ne sent ni la fatigue ni l'effort. Aussi cette histoire de la littérature chinoise se lit-elle avec un plaisir dont on s'étonne, et dont il faut reporter le mérite moins encore à la variété et à la richesse du sujet qu'à la maîtrise et au talent de l'historien. Ajoutons que des notes bibliographiques, très riches dans leur brièveté, fournissent tous les renseignements désirables à ceux qui, mis en goût par cette première initiation, désireraient pousser plus loin leurs lectures. M. Grube cite notamment très largement les travaux des sinologues français, mais pourquoi passe-t-il sous silence ceux de Pauthier et d'A. Rémusat?

49. — Dans une intéressante brochure (*Die Weltsprachen des Altertums in ihrer geschichtlichen Stellung*, Berlin, Weidmann, 1902. 38 pp. Prix, 1 mark), M. Édouard SCHWYZER, *Privatdozent* à l'Université de Zurich,

expose comment les deux grandes langues classiques se sont élevées peu à peu au rang de langue universelle, le grec pour l'Orient, le latin pour l'Occident. Les conditions historiques de ce phénomène, et ses conséquences profondes pour l'histoire générale, sont indiquées avec beaucoup de science et avec un talent remarquable de vulgarisation.

50. — *Mélanges linguistiques offerts à M. Antoine Meillet* par ses élèves D. Barbelenet, G. Dottin, R. Gauthiot, M. Grammont, A. Laronde, M. Niedermann, J. Vendryes avec un Avant-Propos par P. Boyer. Paris, Klincksieck, 1902, 131 pages. 5 fr. Au terme des dix premières années de l'enseignement de grammaire comparée professé par M. A. Meillet à l'École des Hautes-Études de Paris, sept de ses anciens élèves ont voulu lui apporter un témoignage de reconnaissance et d'affection : telle est l'origine de ce volume de *Mélanges*. Un enseignement doit surtout se juger aux fruits qu'il donne; par leur méthode et leurs résultats, les sept travaux offerts à M. Meillet font grand honneur au professeur. La variété des questions étudiées ne nous permet pas de faire un examen détaillé de chaque travail. J'indiquerai simplement quels sont les sujets traités : D. Barbelenet. *Questions d'aspect.* — G. Dottin. *L'évolution de la déclinaison irlandaise étudiée dans deux dialectes du Connacht.* — R. Gauthiot. *Note sur le degré Zéro.* — M. Grammont. *Observations sur le langage des enfants.* — A. Laronde. *Les formations verbales de la première chronique de Novgorod.* — M. Niedermann. *Notes d'étymologie latine.* — J. Vendryes. *Réflexions sur les lois phonétiques.* J'ai lu, avec intérêt et profit, tous ceux de ces travaux pour lesquels j'avais quelque compétence. Le premier, qui traite de certaines nuances de temps en latin et en français, m'a paru le plus neuf et le plus suggestif. — L. P.

---

51. — Nous avons annoncé naguère (*Chronique*, 1902, n° 220) la découverte d'un frament important du *Nomos* de Timothée de Milet sur la bataille Salamine. La *Deutsche Orient-Gesellschaft*, dont le manuscrit trouvé à Abousir en Égypte, est la propriété, en a confié la publication à M. U. v. Wilamowitz. Sept phototypies donnent un fac-simile exact du papyrus du IVe s. av. J.-C. qui est le plus ancien manuscrit grec connu. L'édition du savant helléniste de Berlin (Leipzig, J. C. Hinrichs. Prix : 12 Mk., avec les phototypies; 3 Mk., texte, introduction et commentaire) comprend en outre une introduction générale, un essai de restitution des lacunes et un commentaire.

52. — Le doctorat en philologie classique de M. P. J. Van Gils (Université d'Amsterdam, 22 septembre 1902) nous vaut une thèse intitulée *Quaestiones Euhemereae* (Kerkrade-Heerlen, *apud* N. Alberts), et qui ne manque pas d'intérêt. L'auteur soutient notamment qu'Évhémère n'aurait pas eu pour but de détruire la foi aux dieux, mais de décrire les exploits d'Alexandre le grand, représenté sous les traits de Jupiter, et « d'aider ainsi Cassandre à obtenir les honneurs divins ». Une thèse voisine de celle-là avait été émise déjà par MM. Gruppe (*Die griechischen Culte und Mythen*, p. 16 suiv.) et Ziehen (*Zur Geschichte der antiken Mythendeutung*, 1890, p. 436). M. V. G.

traite ensuite diverses questions relatives aux auteurs qui ont conservé les fragments d'Évhémère et à ces fragments eux-mêmes; il estime, par exemple, que l'*Évhémère* d'Ennius était en prose, que les citations de Lactance méritent confiance, etc. Voilà toutes questions difficiles qui, sans doute, ne pourront plus être étudiées sans que l'on tienne compte de la dissertation très méritoire du jeune savant hollandais.

53. — Dans la collection des écrivains grecs chrétiens publiée par l'Académie de Berlin (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte), on vient de distribuer la première partie du T. IX, contenant les cinq premiers livres de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, éditée par M. E. Schwartz. En regard du texte grec, M. Th. Mommsen a placé une édition critique de la fameuse version latine exécutée par Rufin en 402 et dont on n'avait pas d'édition satisfaisante jusqu'à ce jour. Les prolégomènes à ces textes de premier ordre paraîtront bientôt avec la fin du volume.

54. — M. G. Boissier réunit en volume les articles si remarqués qu'il a publiés sur Tacite dans la Revue des Deux Mondes (*Tacite* par Gaston Boissier. Paris, Hachette, 1903. 343 pp. in-16. Prix : 3,50 fr.). « Aujourd'hui, dit-il dans la préface, nous mettons Tacite au-dessus de Tite-Live et de Salluste; il a même ce privilège, dans le déclin des études classiques, d'avoir conservé toute sa popularité. Non seulement on le lit encore, quoiqu'on ne lise plus guère les auteurs anciens, mais parler de lui est presque une raison de se faire lire. Je n'ai pas la prétention, en ces quelques pages, d'épuiser ce qu'on en pourrait dire. J'insisterai sur quelques questions qu'on a beaucoup agitées, en Allemagne et chez nous, à propos de la manière dont il a conçu l'histoire et sur sa façon de juger les événements et les hommes. » A la fin du volume, l'auteur a joint quelques études publiées à diverses époques, sur *les écoles de déclamation à Rome, le Journal de Rome* et *le poète Martial*, et qui peuvent aider à mieux comprendre Tacite. Il n'est plus nécessaire de dire les qualités rares de l'écrivain des *Promenades archéologiques* et de la *Fin du Paganisme*, on les retrouvera toutes dans ce nouveau volume.

---

55. — Le temps des fantaisies historico-philologiques n'est pas encore révolu — du moins en Belgique. Nous recevons le prospectus des *Recherches sur l'histoire primitive des Belges* par le colonel Van den Bogaert, qui a trouvé, dans les Sagas islandaises, le secret de nos origines ethniques. Il a découvert que l'Edda de Sæmund contient des récits historiques dont les plus anciens concernent les Éburons et sont écrits par eux. Il nous révèle l'existence de la ville, jusqu'ici inconnue, d'Ask-Ygdrasil « nom gaélique signifiant *fond balnéaire au pic épineux* », et décrit la fondation du Lousberg, à Aix-la-Chapelle, par les fils de Bur. Ces échantillons suffiront à édifier le lecteur sur la valeur de l'ouvrage, dont on se demande à quelle catégorie de lecteurs il pourrait bien s'adresser.

56. — La Commission royale d'Histoire vient de distribuer le tome I[er] des *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, publiées par M. G. Kurth. Cet imposant volume contient plus de 420 actes, de la fin

du VIIe siècle au milieu du XIVe, et il constitue une source de la plus haute valeur pour l'histoire de la région ardennaise, encore si mal connue. Un intérêt tout particulier s'attache à ce beau travail, du chef de la méthode suivie par l'éditeur. Le Cartulaire de St-Hubert applique, en effet, pour la première fois, et de façon excellente, les principes formulés dans les règles pour la publication des documents historiques, adoptées par la Commission d'Histoire, il y a quelques années.

57. — Le tome IIIe et dernier de l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, par M. Paul Viollet (Paris, Larose. 10 fr.) comprend la fin du moyen âge : communes, corporations, prévôts et baillis, parlements, chambres des comptes, conseil, finances. Une table générale relative aux trois volumes y est annexée. Malgré son très réel intérêt, ce volume présente quelques traces de hâte, et. par endroits, la méthode y est vraiment trop papillottante. Une note de la conclusion nous fait espérer que M. Viollet continuera quelque jour son Histoire jusqu'à la fin des temps modernes.

58. — Nous continuons à signaler au fur et à mesure de leur apparition les volumes de la grande *Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse (Paris, Hachette). Le dernier qui vient de paraître est intitulé : *Les Guerres d'Italie. La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier* (1492-1547), par M. H. Lemonnier, professeur à l'Université de Paris. Ce volume comprend la première période du XVIe siècle, celle où se préparèrent quelques-uns des grands faits par lesquels s'est réalisée la civilisation moderne : les guerres d'Italie qui mirent la France en contact avec le reste de l'Europe; le gouvernement de François Ier, qui compléta l'œuvre de centralisation commencée par les rois capétiens; la Renaissance, qui changea la direction intellectuelle du pays; la Réforme qui faillit en modifier les destinées religieuses. C'est le tableau de cette évolution, où se mêlent encore la France du passé et celle de l'avenir, que l'auteur a entrepris de tracer. Il y a brillamment réussi.

59. — La cinquième partie du monumental *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*, de M. P. Fredericq (Gand, Vuylsteke, 485 pp. in-8) comprend la période qui s'étend du 24 septembre 1523 au 31 décembre 1528. Elle renferme environ 400 textes, inédits pour la plupart, et provenant de plus de 30 archives et bibliothèques. Les pages 392 à 431 forment un appendice aux tomes IV et V.

60. — Le nouveau cahier de la *Revue d'Histoire ecclésiastique* publiée par les professeurs de la faculté de théologie de Louvain contient les articles suivants : F. X. Funk, *L'Agape;* Fr. Béthune, *Les Écoles historiques de S. Denis et de S. Germain-des-Prés dans leurs rapports avec la Composition des Grandes Chroniques de France;* A. Cauchie, *Le Gallicanisme en Sorbonne d'après la correspondance de Bargellini.* De nombreux comptes-rendus, une *chronique* étendue et une très riche *bibliographie* complètent ce fascicule, de tous points digne de ses aînés.

61. — Nous avons reçu le *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal* par M. E. de Prelle de la Nieppe (Bruxelles, E. Bruylants). Une intéressante étude historique et archéologique sur la porte de

Hal, écrit par M. J. Van Malderghem, archiviste de la ville de Bruxelles, lui sert d'introduction. La description des objets, parsemée çà et là de planches bien choisies, est à la fois sobre et claire. M. de Prelle de la Nieppe a eu l'heureuse idée d'y joindre d'excellentes notices sur les armures de guerre, les armures de tournoi et de joute, les boucliers, les épées, les dagues, les armes d'hast et de choc, les armes de jet, les armes à feu portatives, l'artillerie et les enseignes.

62. — M. A. Wotquenne, bibliothécaire du conservatoire de Bruxelles, vient de terminer la première partie du catalogue de cette importante bibliothèque (Bruxelles, Coosemans, 1898-1902. 2 vol. 555 et 603 pp. in-8 avec de nombreuses reproductions de titres, de gravures, de reliures, etc.). Ce travail considérable, exécuté avec un soin minutieux, rendra de grands services. Il comprend la *pratique musicale depuis* 1500 (musique vocale, musique dramatique, musique instrumentale). Des tables très complètes terminent l'ouvrage.

63. — M. J. Vercoullie a fait paraître la troisième et dernière partie de la *Synonymia latina-teutonica* d'après le manuscrit de l'éditeur primitif Ern. Spanoghe (*Uitgaven der Antwerpsche Bibliophilen*, n° 22).

64. — La *Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte* paraîtra, à partir du 1er avril 1903 chez l'éditeur Hirschfeld, à Leipzig, sous le titre de *Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*. M. G. Von Below s'est adjoint aux deux directeurs primitifs, MM. St. Bauer et L. M. Hartmann. La Revue se propose de devenir un organe international pour les études d'histoire sociale et économique. Elle publiera des articles en allemand, en français, en italien et en anglais. Ses correspondants réguliers à l'étranger, sont, pour la France M. G. Espinas, pour l'Italie M. G. Salvioli, pour l'Angleterre M. P. Vinogradoff, et M. H. Pirenne, pour la Belgique.

65. — Sous le titre : *L'Économie politique de M. Tarde*, notre collaborateur M. E. Mahaim publie dans le dernier n° de la *Revue d'Économie politique* (janvier, 1903) une analyse critique très pénétrante du dernier livre de M. G. Tarde, *Psychologie économique* (Paris, Alcan, 1902, 2 vol. in-8), que liront avec le plus vif intérêt tous ceux qui, depuis les *Lois de l'Imitation* (1890), suivent les progrès étonnants de la pensée de M. Tarde. Ils trouveront ici, fait par un spécialiste, le résumé lumineux des doctrines économiques de l'éminent sociologue, et ils sauront gré à son interprète de la peine très grande qu'il a prise pour dégager la théorie de cette abondance de faits, d'idées et de digressions, qui emplissent à les faire éclater, les pages de M. Tarde.

---

66. — M. l'abbé J. Fontaine (*Les infiltrations kantiennes et protestantes et le clergé français*. Paris, V. Retaux, 1902. 1 vol. in-12. 3,50 fr.) et M. Ch. Maignen (*Nouveau catholicisme et nouveau clergé*. Paris, V. Retaux, 1902. 2e éd. 1 vol. in-12. 3,50 fr.) publient simultanément des études développées pour dénoncer avec acrimonie des tendances qu'ils jugent condamnables chez les catholiques français contemporains. Les deux volumes sont curieux et pleins de renseignements : ils sont surtout intéressants comme

révélation d'un singulier état d'âme. Car quand on songe que les coups portent tout particulièrement sur M. l'abbé A. Loisy, l'éminent exégète, sur MM. G. Blondel et G. Fonsegrive dont les travaux donnent tant d'éclat à la jeune école philosophique, sur M. Hogan (voir notre *Chronique*, 1902, nº 120), sur M. Houtin (*Chronique*, 1902, nº 157; 1903, nº 44) et que par dessus la tête de ceux-ci, on vise des hommes comme M. l'abbé Duchesne et Mgr Mignot, l'honneur de l'Église de France, on ne peut s'empêcher de trouver que le moment est étrangement choisi pour des querelles intestines de ce genre, et qu'il y a peut-être ailleurs quelques adversaires plus dangereux et plus menaçants. — M. J.

67. — « Nous lisons les journaux, nous en lisons beaucoup, nous en lisons trop, surtout nous ne lisons pas assez en dehors des journaux, mais savons-nous lire? Avons-nous appris à lire? Avons-nous même songé à apprendre ou quelqu'un y a-t-il pensé pour nous? » C'est ainsi que M. G. Fonsegrive, dans son dernier livre, introduit la question qu'il se propose de résoudre : *Comment lire les Journaux?* (Paris, V. Lecoffre, 1903. v-280 pp. in-12. Prix : 3.50 fr.) et voici comment il la précise : « Mais ce que nous n'avons pas fait au collège, pourquoi ne le ferions-nous pas aujourd'hui? Pourquoi ne pas essayer de coordonner les observations que nous avons pu faire sur les erreurs auxquelles nous expose la lecture habituelle des journaux, de façon à mieux apprendre à nous reconnaître dans tout ce que nous lisons, à discerner la vérité de l'erreur, l'exagération en plus ou en moins de l'exacte réalité, la réclame tendancieuse du jugement impartial et la justice enfin de la haine et de la passion? » La question est bien posée, ajoutons tout de suite que la réponse est aussi piquante que sensée, aussi juste que spirituelle. *L'évolution historique du journalisme*, *Quelques types de journaux*, *La technique du journalisme*, *A la recherche des erreurs et des sophismes*, *A la recherche de la vérité*, *Les réclames et prospectus financiers*, forment une série de chapitres d'une actualité amusante et d'un intérêt puissant, où l'auteur se meut avec aisance et où se reconnaissent son expérience de professeur et sa solide culture de philosophe normalien. On ne peut que souscrire à ses conclusions : « Ne regardons pas comme une simple distraction la lecture des journaux. Nul journal n'est inactif et, puisque tous peuvent se tromper, il n'en est aucun qui soit tout à fait inoffensif.... Choisissons parmi les journaux ceux qui sont les mieux renseignés, les plus documentés, ne leur demandons pas une infaillibilité sous le poids de laquelle ils succomberaient. Ne nous accordons pas, en les chargeant de cette infaillibilité, le droit à la paresse de l'esprit. Nous ne devons pas leur asservir notre vie, ce sont eux qui doivent nous servir à vivre, ce sont des auxiliaires et non pas des maîtres. »

68. — Pour apprécier le mal ... et aussi le bien que peuvent faire les journaux, il n'est rien de plus utile que de connaître l'histoire du journalisme. A ceux qui estimeraient trop long l'ouvrage classique d'Eugène Hutin : *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (Paris, 1859 et suiv., 8 vol.), nous ne voulons pas manquer de signaler le livre plein d'intérêt de M. Eugène Tavernier : *Du journalisme, son histoire, son rôle politique et religieux* (Paris, Oudin, 1902. 1 vol. in-12. Prix : 3-50 fr.). C'est

une esquisse très claire, très vivante et très bien documentée de l'histoire des journaux en France depuis 1631, date de l'apparition de la *Gazette de France*, le journal fameux de Théophraste Renaudot. Dans son dernier chapitre, l'auteur a joint un tableau sommaire mais suffisant du journalisme en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne, et l'ensemble présente ainsi une orientation excellente dans ce sujet si curieux et relativement si peu connu.

---

69. — Gerhart HAUPTMANN a-t-il définitivement renoncé au naturalisme, dont il est le principal représentant au théâtre allemand? On l'a cru déjà après la publication de « l'Assomption de Hannele », on l'a assuré après celle de « La Cloche engloutie », drame qui s'écartait encore bien plus du procédé naturaliste que le premier. Mais Hauptmann s'est complu à déjouer tous les pronostics en publiant après ses pièces visionnaires et légendaires en vers, des drames d'un naturalisme, qui ne le cédait en rien à celui de ses premières œuvres. Il vient de publier un nouveau drame légendaire (*Der arme Heinrich.* S. Fischer. Berlin. Pr. 4 m.), qui semble marquer cette fois une répudiation complète de sa première manière, qui en tout cas se place à l'extrême opposé de cette première manière; on dirait que le fouche, naturaliste, a voulu écrire une œuvre, dans laquelle il ne cède à aucune exigence, si justifiée qu'elle soit, non seulement du naturalisme, mais même du réalisme dramatique. Il dramatise une légende populaire du moyen âge en écartant les motifs, dont on pouvait tirer un effet dramatique quelque peu accentué; les moments pathétiques de cette histoire sont tout simplement racontés, à la manière des bons vieux classiques. Hauptmann se moque même de l'exigence de faire parler les personnages conformément à leur milieu et à leur éducation. Le brave et simple paysan Gottfried parle en aussi beaux vers que le pauvre Henri et que le poète Hartmann von der Aue, que l'auteur introduit très habilement dans l'action. Il y a dans ce drame aussi peu d'action que dans la légende, de laquelle Hauptmann ne s'est guère écarté. Les caractères sont ternes, à l'exception de celui de Ottegebe, la fille du fermier, que l'auteur a compliqué au point d'y faire entrer les éléments les plus divers et qu'il a fortement modernisé; il entoure cette figure d'un grand charme poétique. Hauptmann révèle pour la troisième fois dans une de ses œuvres un beau talent de poète et confond ses adversaires du début, qui ne voulaient voir en lui qu'un habile faiseur de pièces. Une série de ses drames nous montre un observateur perspicace et un dramaturge expérimenté; l'autre série une âme poétique délicate et profonde. Saura-t-il dans une œuvre future fondre ces qualités d'ordre divers dans une harmonieuse unité? Dans ses drames naturalistes Hauptmann n'a pas progressé, il a faibli plutôt dans ses drames idéalistes; je préfère beaucoup « l'Assomption de Hannele » et même « La Cloche engloutie » à ce « Henri », qui dramatiquement est si pauvre. L'intérêt avec lequel l'observateur indépendent, non inféodé à une coterie, suit son développement poétique, ne vient pas du point de savoir s'il produira un drame naturaliste ou idéaliste de plus, mais de l'attente d'une œuvre supérieure, à laquelle à la fois le poète et le dramaturge imprimeront la marque du génie.

70. — Le *Insel-Verlag* de Leipzig publie en ce moment une édition complète en dix volumes des œuvres de W. Heinse, cet curieux écrivain de la période du *Sturm und Drang*. C'est une édition critique, très soignée, qui contiendra beaucoup d'inédit. Le *Insel-Verlag* s'attache particulièrement à donner un caractère artistique à ses publications; il nous présente cette édition de Heinse dans un vêtement archaïque ravissant. Je ne veux pas discuter ici la question de savoir si Heinse mérite l'honneur d'une aussi belle réédition; mais un de ses contemporains, beaucoup plus intéressant et beaucoup plus oublié que lui, le mériterait à coup sûr; je veux dire Zacharie Werner; une nouvelle édition de ses œuvres me semble une entreprise toute indiquée pour le *Insel-Verlag*.

71. — La même librairie publie aussi des ouvrages de poètes modernes, surtout de ceux qui ne s'adressent pas à la masse et prétendent n'écrire que pour une élite. La jeune romancière Ricarda Huch, dont la *Insel-Verlag* publie l'œuvre la plus récente, le roman *Vita Somnicem breve* (2 vol. Pr. 7 m.) est certainement dans ce cas. Ses romans consistent avant tout en dissertations psychologiques sur les états d'âme des personnages qu'elle met en scène. Elle néglige cette mise en scène, elle néglige la description du milieu, la description de l'extérieur de ses personnages, elle néglige aussi l'intérêt de l'action, au point de ne nous donner dans son dernier roman qu'une tranche de la vie de son héros, à laquelle manque toute apparence de dénouement. Mais l'auteur est une très profonde analyste du cœur humain, et le sujet qui la passionne avant tout est celui des « affinités électives. » Son premier roman : *Erinnerungen von Rudolf Ursleu dem Jüngeren* et son dernier roulent sur le même thème. Les attractions mystérieuses qui règnent sur les âmes et les apparentent l'une à l'autre, semblables aux forces aveugles qui entraînent les éléments, tel est de part et d'autre le sujet comme dans le roman de Gœthe. Mais le premier roman est supérieur, rien que parce que là les évènements sont bien encadrés, tandis qu'ici la concentration manque. Ce défaut est compensé par les nombreuses beautés isolées de tout genre, dont la moindre n'est pas celle du style, qui est d'une grande richesse, qui a de la clarté et de la plasticité, et qui rappelle celui de Gœthe et de G. Keller, un autre des grands modèles de l'auteur. Toute son œuvre poétique — et ses nouvelles déjà nombreuses plus encore que ses romans – trahissent une très apparente réaction contre le réalisme moderne et un retour aux traditions romantiques; ce fait lui donne une place à part parmi les romanciers modernes. Ricarda Huch, qui est docteur en philologie, a du reste écrit aussi une étude de critique littéraire bien intéressante et très originale, dont le premier volume est intitulé : *Blütezeit der Romantik* (Leipzig. Haessel, 1901) et le second : *Ausbreitung und Verfall der Romantik* (ibid. 1902).

72. — La librairie Cotta à Stuttgart commence la publication d'une édition jubilaire des œuvres de Gœthe. En 1906 il y aura cent ans que la première édition des œuvres du poète parut chez Cotta; pour cette date l'édition présente sera achevée. Elle comprendra quarante volumes grand-octavo. Non seulement toutes les œuvres, que Gœthe a publiées dans la dernière édition complète, parue de son vivant y trouveront place, mais

en outre ses œuvres posthumes, en tant qu'elles présentent quelque intérêt artistique ou scientifique. L'édition monumentale de Weimar, en voie de publication, exceptée, cette édition jubilaire, sera donc la plus complète des œuvres de Gœthe. Ce sera aussi une édition critique irréprochable. Le travail de la revision du texte est confié pour chaque partie à un savant en renom, qui est chargé en outre de rédiger une introduction et un bref commentaire; la première est placée en tête, le dernier à la fin de chaque volume; même le texte de l'édition monumentale de Weimar est compris dans ce travail de revision. L'édition jubilaire ne donnera pourtant que le résultat de ce travail, elle ne publiera pas de variantes. Malgré son caractère scientifique, cette édition est destinée au grand public. La librairie doit du reste compter sur un débit considérable pour pouvoir fournir, au prix de 2 marks des volumes, qui vont jusqu'à dépasser 500 pages, superbement imprimés et artistiquement reliés en pleine toile. Ce débit ne lui fera pas défaut, car outre le savant et le littérateur, cette édition tentera forcément tout amateur de livres, qui ne voudra pas laisser passer une aussi belle occasion d'orner sa bibliothèque. Les volumes paraîtront de mois en mois, au prix de 1.20 m. brochés, 2 m. reliés toile, 3 m. reliés dem. chagrin. Jusqu'à maintenant, quatre volumes ont paru. Le volume 1 comprend les poésies lyriques complètes (384 pp.); il est pourvu d'une introduction de 24 pages de M. von der Hellen et d'un commentaire clair et substantiel de 84 pp. Le volume 6 (277 pp.) nous donne les poèmes épiques (*Reineke Fuchs*, *Hermann et Dorothée*, *Achilleis*); l'introduction (24 pp.) et le commentaire (18 pp.) sont de M. Hermann Schreyer. Le volume 12 (367 pp.), contient les drames classiques (*Iphigenie, Torquato Tasso, Die Natürliche Tochter*); Hermann Köster a écrit l'introduction (28 pp.) et le commentaire. Le volume 30 (502 pp.), édité par Oskar Walzel, comprend les Annales de Gœthe; le commentaire est ici très développé. Les volumes 31 et 32, contenant la biographie de Benvenuto Cellini, paraîtront très prochainement. Il est à souhaiter que cette magnifique édition, une des plus belles entreprises de la librairie allemande, trouve aussi de nombreux souscripteurs en Belgique.

73. — Une intéressante entreprise est celle du professeur O. Lyon de Dresde, qui édite chez Teubner une collection de commentaires des poètes allemands du 19e siècle : *Deutsche Dichter des 19 Jahrhunderts. Aesthetische Erläuterungen für Schule und Haus.* Ces petits volumes de quarante à cinquante pages, d'un prix uniforme de 50 pf., sont exclusivement des commentaires, dans lesquels domine le point de vue artistique. Ce sont des essais littéraires sur l'œuvre d'art en question, qui expliquent p. ex. comment cette œuvre est disposée, recherchent les moyens artistiques que l'auteur a employés; puis l'œuvre est examinée au point de vue de la place qu'elle occupe dans le développement poétique de l'auteur et dans l'ensemble de la littérature allemande. L'explication partielle, celle des difficultés linguistiques par exemple, est réduite au strict nécessaire. Chaque volume ne s'occupe que d'une seule œuvre, à moins qu'il ne s'agisse de nouvelles d'un écrivain remarquable de ce genre; dans ce cas deux ou trois de ces nouvelles sont commentées ensemble. Jusqu'aujourd'hui cinq volumes ont paru.

Le professeur Vogel commente (vol. 1) le chef d'œuvre du grand humoriste bas-allemand *Fritz Reuter : Ut mine Stromtid* (Du temps où j'étais fermier). M. Petsch explique (vol. 2) l'œuvre dramatique la plus importante de *O. Ludwig* : *Die Makkabäer*. Du même poète paraîtra dans la suite le commentaire d'un des meilleurs romans de la littérature allemande, du pathétique récit : *Entre ciel et terre*. *Sudermann*, dont la valeur comme poète dramatique est si fortement contestée, mais dont le grand talent comme romancier est unanimement reconnu, est représenté dans la collection (vol. 3) par son premier roman : *Frau Sorge* (La femme en gris), qui est resté son meilleur. Le 4e volume est consacré à deux nouvelles de *Th. Storm : Immensee* et *Ein grünes Blatt*, dont la première est une des œuvres les plus populaires de la littérature allemande moderne. Le 5e volume enfin, le dernier paru, s'occupe de *W. H. von Riehl*, le meilleur écrivain de nouvelles historiques de la littérature allemande, le représentant typique de ce genre. Trois de ses nouvelles. *Fluch der Schönheit*, *Quell der Genesung*, *Gerechtigkeit Gottes*, y sont examinées par le Dr. Matthias. La collection sera continuée très rapidement, et parmi les auteurs annoncés, comme devant y être représentés tout d'abord, se trouvent notamment Uhland, Kleist, Chamisso, Novalis, Moericke, Hebbel, Grillparzer, W. Alexis, G. Keller, Konrad Meyer, Annette von Droste-Hülshoff, Scheffel, Klaus Groth, Th. Fontane et Richard Wagner.

74. — La série des biographies populaires de poètes allemands, qui paraît dans la célèbre bibliothèque Reclam, a atteint 8 volumes; le dernier paru contient la biographie de *Lenau* par Rud. von Gottschall ; précédemment ont paru les biographies de Goethe, Schiller, Hebbel, H. von Kleist, Uhland, Koerner, Grabbe; le prix de ces petits volumes varie entre 60 et 20 pf. Dans la même bibliothèque paraît aussi une série de commentaires de poèmes classiques allemands : *Erläuterungen zu Meisterwerken der deutschen Literatur hrsg. von Zipper*. Cette série comprend jusqu'aujourd'hui 13 volumes, contenant les commentaires de Minna von Barnhelm, Iphigenie, Jungfrau von Orleans, W. Tell, Braut von Messina, Hermann et Dorothea, Cid, Oberon, Emilia Galotti, Maria Stuart, Reineke Fuchs, Egmont, Wallenstein. Ces volumes ne coûtent que 20 pf., à l'exception du dernier (*Wallenstein*), dont le prix est 60 pf. Un commentaire du Faust, traduction d'un livre américain de Boyesen, a paru précédemment en dehors de la série indiquée. (Pr. 40 pf.) La bibliothèque Reclam contient en outre bon nombre de livres à bon marché d'un grand intérêt et d'une grande utilité pratique pour nos professeurs d'enseignement moyen et nos jeunes germanistes. En premier lieu je citerai le lexique des poètes allemands de *Brümmer*, en deux volumes, dont le premier va jusqu'à la fin du 18e siècle (Pr. 80 pf.) et dont le second renferme les écrivains du 19e siècle (Pr. 3.60 m.). Dans la série des lexiques il y a encore lieu de signaler celui de Fried, qui renferme les vers ou les passages de poètes allemands qui sont devenus populaires ou proverbiaux (*Lexikon deutscher Zitate*. Pr. 60 pf.), le lexique des noms propres de *Tetzner* (*Deutsches Namenbuch*. Pr. 40 pf.), et celui des synonymes par le même. (*Lexikon sinnverwandter Ausdrücke*. Pr. 80 pf.). La bibliothèque contient aussi des

dictionnaires de poche de la plupart des langues de l'Europe; le petit dictionnaire allemand de Tetzner, donne outre l'explication des mots, leur étymologie; c'est un précieux petit volume qui, élégamment relié ne coûte qu'un mark; un autre petit volume de 20 pf. consigne la nouvelle ortographe allemande (*Woerterverzeichnis zur deutschen Rechtschreibung*). La série des correspondances de personnages célèbres mérite aussi l'attention; dans cette série *Ph. Stein* édite les lettres de la mère de Gœthe (*Briefe von Gœthes Mutter*. Pr. 80 Pf.), d'un si grand intérêt de fond et d'un si vif charme de forme; figurent en outre sous cette rubrique : la correspondance entre Gœthe et Schiller (3 vol. reliés, 3 m.), les lettres de Gœthe à Madame Stein, les lettres de Alexandre von Humboldt à une amie (Charlotte Diede), les lettres de Frédéric le Grand, de Schopenhauer, etc. Le principal livre de la littérature gothéenne, les Conversations de Gœthe avec Eckermann, peut être acquis dans cette bibliothèque au prix de 1.20 m. A la fin de février de cette année, *Philipp Reclam's Universal Bibliothek* a atteint le volume 4390. Les derniers numéros parus nous donnent les chefs-d'œuvres dramatiques de Grillparzer, dont les œuvres sont depuis peu tombées dans le domaine public. — H. B.

---

75. — La *Revue pratique des sciences commerciales* (Direction Mr Orban, professeur à l'Université. — Adminstration, maison Dessain, rue Trappé, Liège), vient de faire paraître son quatrième numéro, dont nous transcrivons ici le sommaire : *Le droit civil des commerçants.* (O. Orban, professeur à l'Université de Liège). — *Droit commercial :* La femme mariée commerçante (A. Lemaire-Boseret, professeur à l'Université de Liège). — *Problème d'application d'un texte de la loi sur les faillites* (J. Sobry, professeur à l'Athénée d'Anvers). — *Des opérations financières à long terme* (E. Fagnart, professeur à l'Université de Gand, directeur du Bureau commercial à l'Institut St-Louis à Bruxelles). *Partie linguisiique* (A. Notermans-Renaud, chef du bureau commercial à l'Université de Liège). — Règles pratiques de correspondance et de rédactîon commerciales en langues française, flamande, allemande et anglaise : Des circulaires commerciales (suite et fin). — Exercices proposés. — Réponses aux exercices et problèmes. — *Bibliographie.*

---

76. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri-Joseph Maertens, professeur à l'Athénée royale de Bruges, décédé dans cette ville à l'âge de 60 ans.

ACTES OFFICIELS

Un arrêté royal du 31 décembre 1902 règle le service de l'inspection de l'enseignement moyen.

Par arrêté royal du 12 janvier 1903, la croix civique de 1re classe est accordée à MM. van der Dussen de Kestergat (H.), directeur général du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique; Toeffaert (D.), maître de topographie à l'université de Gand; Nitschké (P.), prof. à l'A. R. d'Anvers; Lamberts (J. J.), prof. à l'A. R. de Bruxelles; Lefils (J.), prof. à l'A. R. de Liège; Caprasse (H.), préf. des ét. honor. de l'A. R. de Namur; — la médaille de 1re classe à MM. Boulvin (J.), De Cock (A.), Obrie (J.), Van Rysselberghe (J.), prof. à l'univ. de Gand; Van Ortroy (F.), chargé de cours à l'univ. de Gand; Gilkinet (A,) et Le Paige (C.), prof. à l'univ. de Liège; Mathy (E.), Mellmann (H.) et Straetmans (C.), prof. à l'A. R. d'Anvers; Denayer (G.), prof. à l'A. R. d'Ixelles; Blaise (J.), prof. à l'A. R. de Louvain; Lambotte (E.) préf. des ét. à l'A. R. de Charleroy; Crespin (E.) et Welter (J. P.) prof. à l'A. R. de Charleroy; Devadder (E.) et Fiévez (E.), prof. à l'A. R. de Mons; Lory (J.), Pirard (A.) et Wattez (O.), prof. à l'A. R. de Tournai; Van Oirbeck (G.), prof. à l'A. R. de Liège; Lelièvre de Stoumont (J.) et Pallemaerts (B.). prof. à l'A. R. de Namur; Le Pas (A.), surv. à l'A. R. de Bruxelles; Zone (L.), surv. et prof. de gymn. à l'A. R. de Louvain; Grignet (J.), surv. à l'A. R. de Liège.

Aux termes d'un arrêté ministériel du 1er janvier 1903, sont nommés membres du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur pour la période 1903-1906 : MM. Dejace, Ch., prof. ordinaire à la faculté de droit de l'Univ. de Liège; Putzeys, F., prof. ordinaire à la faculté de médecine de l'Univ. de Liège; Discailles, E., prof. ordinaire à la faculté de phil. et lettres de l'Univ. de Gand; Schoentjes, H., prof. ordinaire à la faculté des sciences de l'Univ. de Gand; Boulvin, J., ingénieur principal de la marine, détaché à l'école spéciale du génie civil et des arts et manufactures, annexée à l'Univ. de Gand, avec rang de prof. ordinaire dans la faculté des sciences.

Un arrêté ministériel du 20 février 1903 autorise, sur sa demande, M. Logeman (H.), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand, à faire, dans cette faculté, un cours facultatif d'éléments des langues scandinaves (période moderne).

Par arrêté royal du 12 février 1903, le montant du traitement alloué aux aides-bibliothécaires des universités de l'État est fixé comme suit:

	Minimum.	Medium.	Maximum.
Fr.	2,200	2,600	3,000

Un arrêté royal du 12 février 1903 autorise le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique à accepter, au nom de l'État belge, le legs fait par Madame E.-M.-G. Fiess, veuve de M. F.-J.-N. Baltus, d'une somme de 6000 francs dont les intérêts seront employés à acheter un ou plusieurs ouvrages pour la bibliothèque de l'université de Liège.

Un arrêté royal du 9 février 1903 autorise le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique à accepter, au nom du gouvernement, pour l'Académie royale de Belgique, le don fait par le comité Lameere d'un capital de 3,400 francs, dont le revenu sera distribué tous les cinq ans, sous le titre de « Prix Eugène Lameere », à l'auteur d'un ouvrage d'enseignement de l'histoire, à l'usage des écoles primaires, moyennes ou normales de Belgique, ouvrage dans lequel l'image jouera un rôle important pour l'intelligence du texte, sous les conditions suivantes :

1° Le jury chargé de juger ce concours quinquennal sera composé de deux membres de la Classe des lettres, de deux professeurs de la faculté de philosophie et lettres de l'université libre de Bruxelles et d'un membre de l'enseignement moyen ou normal de l'État;

2° Lorsque le jury ne jugera aucun ouvrage digne de récompense, la valeur du prix formera un second (troisième, quatrième, etc.), prix à distribuer à un concours suivant, les intérêts de tous les prix en retard servant à grossir le capital.

Par arrêté royal du 29 décembre 1902, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du mois de novembre dernier : 1° de M. A. Prayon-van Zuylen, actuellement sous-directeur, en qualité de directeur pour l'année 1903; 2° de M. H. Sermon, membre effectif, en qualité de sous-directeur pour la même année.

Par arrêté royal du 26 février 1903, le jury chargé de juger le concours quinquennal de littérature française pour la période de 1898 à 1902 (11e période) est composé comme suit : MM. Tardieu (Ch.), membre de l'Académie royale, à Bruxelles; Daxhelet, professeur à l'A. R. de Bruges; Doutrepont (G.), professeur à l'univ. de Louvain; Francotte (H.), professeur à l'univ. de Liège; Kaeyenberg (Albert Giraud), homme de lettres, à Bruxelles.

Par arrêtés royaux du 4 février 1903 : M. Hansay (A.), conservateur adjoint des archives de l'État à Liège, est nommé conservateur du dépôt des archives de l'État à Hasselt, en remplacement de M. Van Neuss, dont la démission a été acceptée; M. Brouwers (D.), employé aux archives de l'État à Liège est nommé conservateur adjoint du dit dépôt, en remplacement de M. Hansay, appelé à d'autres fonctions.

PÉRIODIQUES

The Classical Review, 1903. Février. — M. L. Earle, Notes on Sophocles *Antigone*. — H. Richards, Aristophanica. III. — H. Richards, Platonica, V. — T. R. Glover, Virgil's Aeneas. — Ch. Knapp, Notes on Seneca's *Medea*. — W. M. Lindsay, Notes on the text of Martial. — Notes and Queries. — Reviews. — Briefer Notices. — Correspondence. — Reports. — Archaeology.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Litteratur, und für Paedagogik. — 1903. 2tes Heft. — I. W. Nestle, Kritias, Eine Studie. — M. Lehnerdt, Die Verschwörung des Stefano Porcari und die Dichtung der Renaissance. — R. M. Meyer, Der Namenwitz. — Anzeigen und Mitteilungen. — II. R. Hoffmann, Justus Mösers Gedanken über Erziehung und Unterricht. — L. Weber, Ueber Schülerreisen. — Anzeigen und Mitteilungen.

Revue de l'Université de Bruxelles, 8e année, nos 4-5. — Paul Hymans, Un chapitre d'histoire parlementaire de Belgique. Frère-Orban : Le plan économique et financier de 1848; les réformes fiscales; l'impôt sur les successions. — Arthur Schopenhauer, La dialectique éristique, trad. p. F. Norden. — Manifestation Van der Kindere. — Manifestation Tiberghien. — Variétés : Ern. Closson, Les origines légendaires du « Feuersnoth » de Richard Strauss (note complémentaire). — L'enseignement des langues vivantes en Suisse, par P. Breuil.

Zeitschrift für das Gymnasialwesen. 1903, Février-Mars. — O. Weissenfels, Die Licht- und Schattenseiten der Chrestomathien. — G. Schneider, Der philosophische Unterricht in den höheren Schulen. — Litterarische Berichte. — Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin (Horace, Écrits philosophiques de Cicéron).

COMPTES RENDUS.

H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs de l'antiquité à consulter sur l'histoire des Celtes*. Paris, Fontemoing, xv-344 pp. « Méthode chronologique rigoureuse; exposé clair et complet des derniers résultats de la science; rapprochements intéressants. » J. Dottin, Rev. crit., 1903, no 6.

Aristophanes, *The Knights*, ed. by R. A. Neil. Cambridge, Univers.

Press, 1901. xiv-229 pp. in-8°. 10 sh. « Commentaire savant et soigné. » Albert Martin, Rev. crit., 1903, n° 5.

Fr. Blass, *Die Rhythmen der attischen Kunstprosa : Isokrates, Demosthenes, Plato.* Leipzig, Teubner, 1901. xii-109 pp. in-8°. « Il y a un fond de vérité certaine dans le système de B., mais ce savant a le tort de vouloir trop prouver. » Albert Martin, Rev. crit., 1903, n° 1.

G. Canton. *Napoléon antimilitariste.* Paris, 1902, in-18. « Thèse inacceptable à moins de changer le sens des mots et les idées les plus familières à l'esprit moderne ». R[euss], Rev. crit. 1903, n° 7.

Drumann, *Geschichte Roms*, 2e Aufl. v. P. Groebe. II. Berlin, Bornträger, 1902. 569 pp. in-8°. 12 mk. « Le travail de mise au point a été fait avec le plus grand soin. » P. G., Rev. crit., 1903, n° 4.

Eschyle, *L'Orestie* trad. p. Paul Mazon. Paris, Fontemoing, 1903, in-16. « Œuvre d'un helléniste à la fois pénétrant et consciencieux, cette traduction se distingue surtout par le sentiment poétique et la préoccupation constante du rythme. Les jeux de scène sont indiqués, chose nécessaire au lecteur moderne. » Maurice Croiset, Rev. crit., 1903, n° 8.

E. Eulart, *Manuel d'archéologie française. I. Architecture religieuse.* Paris, 1902, in-8°. « Indispensable à ceux qui veulent apprendre. Indispensable à ceux qui savent déjà. » E. Male, Rev. crit., 1903, n° 1.

Eusebius *Werke*, I, herausgg. v. J. A. Heikel. Leipzig, Hinrichs, 1902. cvii-358 pp. in-8°, 14 mk. 50. « Sera d'un grand secours pour l'étude d'Eusèbe. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 3.

P. Fourneret, *Les biens d'Église après les édits de proscription.* Paris, Walzer, 1902. 149 pp. in-8°. 3 fr. « Clair et consciencieux. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 2.

J. Geffcken, *Dis Oracula Sibyllina.* — Id., *Komposition und Entstehungszeit der Oracula Sibyllina.* — Leipzig, Hinrichs, 1902. lvi-240 et iv-78 pp. in-8°. 9 mk. 50 et 2 mk. 50. « L'auteur s'est acquitté avec honneur d'une tâche difficile. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 2.

Paul et Victor Glachant, *Un laboratoire dramaturgique : essai critique sur le théâtre de Victor Hugo.* I. Paris, Hachette, 400 pp. in-12. « Recherches patientes et curieuses, qui nous font assister à l'élaboration des drames de V. Hugo; si elles n'ajoutent rien au prestige du grand poète, elles rendent service à la vérité et offrent un vif intérêt. » Henri de Curzon, Rev. crit., 1903, n° 7.

Alex. Graham, *Roman Africa.* Londres, 1902. xv-325 pp. in-8°. 16 fr. « Livre de vulgarisation, instructif, mais mal composé; inadvertances de détail. » R. Cagnat, Rev. crit., 1903, n° 2.

Ch. Guignebert, *Tertullien.* Paris, Leroux, xxiv-619 pp. in-8°. « Livre riche de faits, qui témoigne d'un labeur énorme pour résoudre la question des rapports du christianisme primitif avec l'État romain. L'auteur y a réussi, du moins partiellement. L'étude psychologique sur Tertullien est très fouillée. » Paul Monceaux, Rev. crit., 1903, n° 7.

D. C. Hesseling, *Byzantium.* Harlem, Tjeenk Willink, 1902. 3 fl. 75. « Excellent ouvrage, très propre à nous initier à la civilisation byzantine.

Il est à regretter qu'il soit écrit dans une langue aussi peu répandue que le hollandais. » Albert Thumb, Museum, X, n° 5.

W. HEUSER, *Altfriesisches Lesebuch*. Heidelberg, Winter, 1903. XII-162 pp. in-8°. 3 mk. 60. « Composé avec soin et avec compétence. » V. H[enry], Rev. crit., 1903, n° 9.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, poème français publié p. PAUL MEYER. T. III. Paris, Laurens, 1901. CLX-304 pp. in-8°. « Ce tome III est le complément indispensable des deux volumes du texte. L'étude critique de M. montre la grande valeur historique du poème; la traduction abrégée et les notes éclaircissent et complètent le texte de la façon la plus heureuse. » L. H. Labande, Rev. crit., 1903, n° 9.

K. LAMPRECHT, *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*. I. Berlin, 1902, in-8°. « Conclusions contestables, mais plein d'idées fécondes ». L. Roustan, Rev. crit., 1903, n° 5.

MAX LENZ, *Geschichte Bismarks*. Leipzig, 1902, in-8°. « D'une remarquable objectivité ». L. Roustan, Rev. crit., 1903, n° 5.

TH. R. LOUNSBURY, *Shakespearean wars, Shakespeare as a dramatic artist*. New York, Scribner, 1901. 448 pp. in-8°. 15 fr. « Livre solide, bien écrit, mais prolixe. » Ch. Bastide, Rev. crit., 1903, n° 2.

A. MEILLET, *Esquisse d'une Grammaire comparée de l'Arménien classique*. Vienne, impr. des PP. Mékhitaristes. VIII-116 pp. in-8°. 6 fr. « Livre original, sobre, clair et rigoureusement scientifique, qui comble une lacune sensible. » Robert Gauthiot, Rev. crit., 1903, n° 1.

ED. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, t. V. Stuttgart et Berlin, 1902. « On retrouve dans ce volume, qui comprend la période qui va de la fin de la guerre du Péloponnèse à l'entrée en scène de Philippe, les mêmes qualités que dans les parties précédentes. Mais l'idée maîtresse du livre (savoir que l'avenir de la Grèce était dans la constitution d'une monarchie militaire), inspirée à l'auteur par sa nationalité allemande, ne paraît pas justifiée. » Maurice Croiset, Rev. crit., 1903, n° 2.

W. MEYER (de Spire), *Der Gelegenheitsdichter Venantius Fortunatus*. Berlin, Weidmann, 1901. 140 pp. in-8°. « Étude intéressante et neuve, très bonne introduction à la lecture de Fortunat. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 1.

Papers of the British school at Rome. Vol. I. Londres, 1902. 281 pp. in-8°. « Mémoire intéressant de M. Rushforth sur l'église de Santa Maria Antiqua; étude consciencieuse de M. T. Ashby sur la voie Collatine, la voie Prénestine et la voie Labicane. » R. Cagnat, Rev. crit., 1903, n° 2.

M. G. PELLISSIER, *Le mouvement littéraire contemporain*. Paris, Hachette, 1901. VII-302 pp. in-16. « Ce livre est confus et manque d'unité moins par la faute de l'auteur que par celle du sujet. Il tient trop du palmarès, du dictionnaire biographique, ou du manuel. Son seul mérite consiste dans quelques idées heureuses et originales. » Pierre Brun, Rev. crit., 1903, n° 8.

PIERRE PERDRIZET, *Ronsard et la Réforme*. Paris, Fischbacher, 1902. 177 pp. in-8°. « L'auteur recherche les raisons qui ont animé Ronsard contre les protestants. Malgré la finesse de son analyse, il n'a pas su

entrer dans l'âme d'un catholique du XVIe siècle et il a jugé Ronsard avec nos idées modernes. » Louis Delaruelle, Rev. crit., 1903, no 8.

Roger Peyre, *Une princesse de la Renaissance : Marguerite de France, duchesse de Savoie.* Paris, Paul, 1902. 107 pp. in-8o. « Piquante et savante étude sur cette femme remarquable, injustement oubliée. » Charles Dejob, Rev. crit., 1903, no 8.

Poeti Latini minori, *comm. da* G. Curcio. Vol. I. Acireale, 1902. 90 pp. in-8o. « Bonne mise en œuvre des travaux récents avec compléments et rectifications. » E. T(homas), Rev. crit., 1903, no 6.

A. Rolando, *Cronologia storica : Roma fino al termine dell' Impero d'Occidente.* Paravia et Cie, 1899. « L'auteur a élargi sensiblement le cadre habituel des *Chronologies*, mais son livre n'est pas exempt d'erreurs et de lacunes. » J. Toutain, Rev. crit., 1903, no 4.

Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de A. de Boislisle. T. XV et XVI, avec la collaboration de M. Lecestre. Paris, Hachette, 1901 et 1902. 671 et 741 pp. in-8o. (*Collection des Grands écrivains de la France*). « Édition inimitable par sa richesse et sa perfection. » G. Lacour-Gayet, Rev. crit., 1903, no 8.

G. Schlumberger, *L'Épopée byzantine à la fin du Xe siècle, Basile II le tueur de Bulgares.* Paris, Hachette, 1900. VI-653 pp. in-4o. « Très beau livre, œuvre d'un savant et d'un écrivain. » Charles Diehl, Rev. crit., 1903, no 4.

Alb. Sleumer, *Die Dramen Victor Hugo's.* Berlin, Felber, 1901. 8 mk. « Amas de détails parfois insignifiants; questions importantes négligées; toutefois cet ouvrage peut être consulté avec fruit. » A. G. van Hamel, Museum, X, no 5.

W. Thomas, *Le poète Edward Young.* Paris, Hachette, 1901. 664 pp. in-8o. « Recherches minutieuses guidées par une science exacte et élucidant nombre de faits. Ceux-ci ne sont pas tous à l'honneur de l'auteur des *Nuits*. » Ch. Bastide, Rev. crit., 1903. no 2.

E. Buisseret et A. Colinet, *Traité de cosmographie.* Tournai, Decallonne-Liagre, 1902. 161 pp. in-16. « Manuel bien conçu, mais trop détaillé, étant donné le programme actuel. » Joseph Halkin, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, no 2.

C. Callewaert, *Le codex Fuldensis, le meilleur manuscrit de l'Apologeticum de Tertullien.* Bruges, Maertens-Matthys, 1902. 32 pp. in-8o. 1 fr. « Démontre, par une délicate analyse, la supériorité du *Codex Fuldensis*, aujourd'hui perdu, mais dont Modius nous a conservé les variantes. » J. Forget, Revue bibliographique belge, 31 janvier 1903. — Cf. Bulletin bibliogr. du Musée Belge, 7e année, no 2.

J. Capart, *Recueil de monuments égyptiens.* 13 ff. de texte et 15 pl. en phototypie. Bruxelles. Vromant, 1902, in-4o. « Planches très bonnes en général; notices abondamment documentées; l'entreprise mérite d'être bien accueillie. » G. Maspero, Rev. crit., 1903, no 6.

J. De Smet, *Les premières pages de l'Énéide.* Malines, Ryckmans, 1902. 105 pp. 1 fr. 50. « Commentaire littéraire des 150 premiers vers de l'*Énéide*, fait avec goût et plein de rapprochements intéressants, mais trop long. » J. Hombert, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, no 2.

J. Fonsny et F. Van Dooren, *Anthologie des poètes lyriques français de France et de l'étranger.* Verviers, Hermann, 1902. 5 fr. « Ouvrage de haute valeur, fruit de nombreuses lectures et de laborieuses recherches, et qui donne une idée complète de la poésie lyrique française jusqu'à nos jours. » J. Fleuriaux, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 2.

H. Francotte, *Formation des villes, des États, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne.* Bruxelles, 1901. « Le sujet est traité avec compétence, mais il y a des lacunes. » Albert Martin, Rev. crit., 1903, n° 5.

Georges H. de Loo (Hulin), *De l'identité de certains maîtres anonymes.* Gand, A. Siffer, 1902, in-8°, 57 pp. « Dans un style défectueux, le savant professeur de Gand nous donne des renseignements du plus haut intérêt sur divers maîtres flamands naguère anonymes. » S. R[einach], Revue archéologique, 1903, janvier-février. pp. 110-113.

P. Hamelius, *The theory of romantic comedy.* Bruxelles, Schepens. 46 pp. in-8°. 2 fr. « Brochure écrite dans un style assez brumeux, mais intéressante. » C. Cx., Rev. bibliographique belge, 31 janvier 1903.

E. Hubert, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens.* Bruxelles, 1902, in-4°. « Étude détaillée et fondée sur un examen complet des sources. » L. L(eclère), Rev. internat. de l'Enseignement, févr. 1903.

M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Lucide monographie puisée aux sources inédites et à laquelle l'auteur a su donner une importance générale. » P. K., Literarisches Centralblatt, 1903, n° 5. — « Excellent ouvrage qui donne une preuve nouvelle de la vitalité de l'historiographie belge. » H. Morse Stephens, American historical Review, janv. 1903.

J. Jacobs, *De verouderde woorden bij Kiliaan.* Gand, 1899, in-4°. « Travail utile quoique trop long et peu critique. » A. Kluyver, Museum, X, n° 5.

G. Kurth, *Clovis*, Paris, 1901. 2 vol. in-8°. « Très grande érudition altérée çà et là par un excès d'imagination. » L. Labande, Rev. crit., 1903, n° 5.

H. Logeman, *Elckerlijc — Everyman, de vraag naar de prioriteit opnieuw onderzocht.* Gand, Vuylsteke, 1902. 175 pp. in-8°. « Cet ouvrage paraît fort bien fait. » Victor Tourneur, Rev. crit., 1903, n° 9. — « Enquête minutieuse conduite avec beaucoup de méthode et qui confirme la thèse de l'auteur sur la priorité du texte néerlandais. » P. de R., Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, nos 4-5.

M. Maréchal, *La période communale en Belgique.* Bruxelles. Lebègue, 146 pp. in-8°. 1 fr. 25. « Essai qui procède d'une bonne intention, mais qui ne relève guère de la critique historique. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 2. — « Ce livre sera utile à la jeunesse. » L. Lauwers, Revue bibliographique belge. 31 janvier 1903.

F. Masoin, *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830.* Bruxelles, Lebègue, 1902. vi-326 pp. 3 fr. 50. « L'auteur a le mérite d'avoir fait sur un sujet ingrat un livre de bonne et d'aimable érudition, de critique fine et sincère. » G. Doutrepont, Bull. bibliogr, du Musée Belge, 7e année, n° 2. — « Sujet ingrat exploré avec une science méthodique et minutieuse. » A. Doutrepont, Archives Belges, 1903, n° 1.

H. Pirenne, *Geschichte Belgiens*. II. Gotha, 1902, in-8°. « Est digne du premier volume. » O. Oppermann, Westdeutsche Zeitschrift, Korrespondenzblatt, 1902, n° 12.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*. II. Bruxelles, 1903, in-8°. « Sera accueilli avec un succès égal à celui que rencontra son devancier. » L. L[eclère], Rev. internat. de l'Enseignement, févr. 1903.

L. Preud'homme, *Première étude sur l'histoire du texte de Suétone. — Deuxième étude* (Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, Bruxelles, 1902). Exposé détaillé des résultats auxquels l'auteur est arrivé, par J. Tollkiehn, Woch. f. klass. Philol., 1903, n° 8.

Alph. Roersch, *Chr. Ischyrius. Homulus*. Gand, Librairie néerlandaise, 1903. 3 fr. « Bonne réédition de ce texte curieux. » Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 2.

P. Thomas, *Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen âge et des temps modernes*. Gand, Vuylsteke, 1902. xvi-278 pp. pet. in-8°. « Le principe de cette tentative de rajeunir l'enseignement des langues classiques paraît fort contestable. On pourra critiquer le choix des morceaux. Mais l'auteur a dépensé beaucoup de science sous une forme modeste. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 9. — « Ce recueil est intéressant et important à plus d'un titre; les notices et les notes sont en général très bonnes; mais il n'y a pas lieu d'adopter l'ouvrage comme livre classique dans l'enseignement du latin. » C. Cx., Revue bibliographique belge, 31 décembre 1902.

L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*. Bruxelles, 2 vol. in-8°. « Sujet difficile traité avec une critique ingénieuse et savante et plein de découvertes de détail. » L. Leclère, Revue de l'Université de Bruxelles, janv.-févr. 1903. — « Écrit avec toute la critique désirable et de la plus haute importance. » L. L[eclère], Rev. internat. de l'Enseignement, févr. 1903.

Fr. Van Veerdeghem, *Leven van Sinte Lutgart, IIe en IIIe boek*. Leyde, Brill, 1899. 4 fl. 50. « Édition très méritoire d'un texte précieux. » P. Leendertz jr., Museum, X, nos 4 et 5.

A. Vermast. *Chez les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*. Gand, 1902, 128 pp. in-8°. 2 fr. « Exact, précis, d'une lecture agréable. » Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 2.

LA DATE ET LE BUT DE L'ART POÉTIQUE D'HORACE

DEUXIÈME PARTIE.

Les idées littéraires d'Horace et le but de l'Épître aux Pisons [1].

I. La forme. — II. L'origine des idées littéraires d'Horace : la quatrième satire du premier livre. — III. La dixième satire. — IV. La dix-neuvième épître. — V. La lettre à Auguste. — VI. La lettre à Florus. — VII. Comment Horace est devenu un précepteur de poésie. — VIII. Les épîtres morales et l'Art poétique. — IX. La poésie dramatique dans l'Art poétique. — X. Le but de l'Art poétique.

L'étude de l'Épître aux Pisons, dégagée de la recherche des allusions, doit se concentrer sur la forme et sur les idées. La genèse des idées littéraires d'Horace et des idées exprimées dans l'Art poétique est un objet important auquel on ne saurait consacrer trop de temps. On peut, au contraire, passer rapidement sur les détails de métrique et de style.

---

1 Voir *Revue*, XLV (1902), p. 361. — Aux indications données, *ib.*, note 1, j'ajouterai : Kiessling, *Zu Augusteischen Dichtern* (*Philologische Untersuchungen*, II; Berlin, 1881), p. 58; O. Weissenfels, *Horace*, pp. 153 suiv. (Berlin, 1885); Th. Birt, dans Dieterich, *Pulcinella, pompeianische Wandbilder u. römische Satyrspiele*, Leipzig, 1897 (supplément au ch. VI; pp. 279 suiv.); G. Boissier, *L'art poétique d'Horace et la tragédie romaine*, dans la *Revue de philologie*, XXII (1898), p. 1.

I.

Une raison de ne pas insister ici sur ces détails est qu'ils ne sont pas significatifs. Ainsi on a relevé les commencements de vers suivants, qui trahissent une structure nonchalante :

iungere si uelit (2)
sed nunc non erat (19)
nesciet hunc ego (35)
pleraque differat (44)
et noua fictaque (52)
quanto rectius (140)
tibia non ut (202)
etc.

Les groupes initiaux de ce type sont plus fréquents dans les Satires que dans l'Art poétique; mais ils sont plus fréquents dans l'Art poétique que dans les Épîtres. Il n'y a donc rien à conclure.

D'autres particularités, comme l'emploi des monosyllabes à la fin du vers, font placer l'Art poétique entre les deux livres des Épîtres. Mais les chiffres sur lesquels on opère sont trop faibles pour qu'on puisse attacher beaucoup d'importance à de tels résultats [1].

L'étude du vocabulaire est peut-être un peu plus féconde? La création de mots nouveaux, dans les Satires, est très rare; assez fréquente dans le premier livre des Épîtres; très fréquente dans l'Art poétique. Cette recherche serait donc favorable à l'hypothèse d'une date tardive. En tout cas, la liberté prise par Horace dans l'Art poétique est conforme à la théorie qu'il y expose.

La composition de l'Art poétique est différente de celle des autres épîtres. Dans les Épîtres, Horace cause et sa causerie a un décousu apparent; mais il y a une suite entre les parties; l'une appelle l'autre. Cette méthode est aussi très sensible dans les deux longues lettres à Auguste et à Florus; on peut aisément en indiquer la marche. L'Art

---

1 Michaelis, *Die horazischen Pisonen*, p. 11 du tirage à part.
2 Walz, *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace*, p. 64.

poétique est très différent. Au début, Horace paraît avoir pris le plan même de la rhétorique : invention (1-37), disposition (42-45), élocution (46-72); la métrique se joint naturellement à ces trois divisions (73-92). Mais à partir de ce moment, qui est précisément celui d'aborder le sujet principal, le drame, le lecteur perd pied. Il y a bien une série de morceaux dont chacun est parfaitement construit et ordonné. Mais le lien qui les unit entre eux échappe. M. Friedrich a supposé qu'Horace avait rédigé ces morceaux séparément, puis les avait groupés vaille que vaille, le jour où les Pisons lui demandèrent une lettre [1]. Il est bien probable qu'Horace n'a pas écrit les 476 vers de l'Art poétique tout à la file. Ces morceaux mal cousus forment cependant un tout. Nous verrons que l'Art poétique répond à un dessein très précis. Si Horace a pu y insérer des tirades écrites en d'autres temps, ce doit être l'exception. L'ensemble est aussi fortement conçu que les parties sont mal liées. Il faut, je crois, chercher ailleurs le secret de cet apparent désordre. L'œuvre était longue. Elle avait, malgré tout, le ton et la portée d'un poème didactique. Horace a toujours évité la prétention et le pédantisme; quand il devient très sérieux, un sourire nous avertit brusquement de ne pas être dupe. Pour rester dans ce rôle d'un « honnête homme qui ne se pique de rien », il a affecté de parler à bâtons rompus. M. Boissier explique ainsi très ingénieusement et la composition décousue et les deux peintures, l'une plaisante, l'autre bouffonne, qui se répondent au début et à la fin [2].

De tels calculs correspondent à la nature de l'œuvre, non à sa date. Nous allons chercher si les idées peuvent mieux nous renseigner. Nous devrons d'abord en étudier la formation dans l'esprit d'Horace. Le résultat ne sera peut-être pas très décisif non plus. Mais nous aurons pénétré un peu dans les secrets du poète. Il y a toujours profit à interroger Horace.

---

1 Q. *Horatius Flaccus*, p. 227.
2 *Revue de phil.*, XXII (1898), pp. 3-4.

II.

M. Cartault a montré comment les idées littéraires d'Horace ont pris naissance dans son esprit. « Critique et théorie sont en somme la résultante de son propre tempérament [1].» Horace est un poète réfléchi, mesuré, souple; « il est incapable d'improviser », ou, du moins, l'improvisation froisse son goût du travail soigné et son attention au détail; il n'est pas abondant et violent, mais il est net et précis; il veut plaire à une élite. Tous ces traits se retrouvent dans le caractère d'Horace et dans sa doctrine littéraire. Il est d'ailleurs inévitable qu'un poète ait les idées de son talent.

Je crois cependant le jugement de M. Cartault trop exclusif et trop simplifié. La doctrine d'Horace n'est pas seulement la sienne; c'est, avec toutes les nuances que comporte la variété des natures, la doctrine des poètes contemporains, telle que nous pouvons la déduire de leurs œuvres, Il y a, à cette époque du principat, une doctrine classique et une littérature classique. Ce classicisme, Horace l'a exprimé : son esprit observateur, qui remonte des faits aux idées générales, le destinait à cette tâche. N'y voir que la formule de son talent particulier, ce n'est pas seulement en restreindre la portée; c'est supposer que les questions littéraires n'ont jamais été débattues entre ces poètes; qu'ils n'ont pas eu de doctrine; ou qu'Horace n'a vu qu'en lui-même, jamais au dehors; qu'il a été sourd aux discussions soutenues autour de lui. La seconde hypothèse ne paraît pas vraisemblable. La première est bien hardie : ce serait la première fois qu'un groupe d'artistes ou d'écrivains, animés du même esprit, n'aurait pas ressassé les questions de métier.

La critique littéraire se trouve déjà dans l'une des premières œuvres. La deuxième satire, par le ton et les personnalités, avait excité les murmures. Horace a répondu à ses adversaires dans la quatrième. Il en avait de trois sortes. D'abord, les gens tarés ou ridicules qui l'accusaient de méchanceté et

---

1 *Étude sur les Satires d'Horace*, 361.

de diffamation : presque toute la satire est destinée à leur répondre; puis, la foule des poètes médiocres et faciles, qui se moquaient de sa lenteur à écrire et lui reprochaient de n'être pas un écrivain populaire. Enfin, il semble bien que déjà on lui opposait Lucilius. Horace, pour défendre son âpreté, cite Lucilius, à la suite des poètes comiques grecs. Puis, il abandonne ce moyen, qu'il reprendra plus tard avec une tout autre force [1]. L'éloge commencé finit en critiques et se perd dans la condamnation de la facilité; Lucilius fait surgir Crispinus, Crispinus appelle Fannius et tous les versificateurs médiocres. Il n'y pas là un hasard. Lucilius est nommé, pour marquer, dès le début, ce qu'Horace entend réaliser dans la satire. Une partie de cette pièce aura pour objet la définition de la satire, de sa nature comme genre littéraire (38 suiv.), des limites naturelles posées à sa liberté (63 suiv.), de la méthode morale dont elle est une application (103 suiv.). Horace veut prouver qu'il ne va pas à l'aveuglette, qu'il prétend à autre chose que Lucilius, qu'il n'a pas simplement chaussé les sandales de son devancier. S'il prend la peine de le dire, c'est donc qu'on lui a reproché de toucher à un genre dont Lucilius passait pour avoir laissé le modèle définitif. Sans doute, la polémique contre Lucilius est assez éloignée de ce que nous appelons la querelle des anciens et des modernes [2]. Elle la contient cependant en germe. C'est un cas particulier du travers qu'Horace combattra chez ses contemporains. Ce passage, dans une satire toute de discussion, est une réponse. On opposait à un des représentants de la jeune école, à Horace, un ancien auteur, Lucilius.

Si nous cherchons, sous les critiques et les argumentations, les idées générales d'Horace, nous trouvons quelques-uns des principes auxquels il sera fidèle toute sa vie. A la dureté de Lucilius : *Durus componere uersus*, doit s'opposer le travail attentif du vers; à « l'abondance stérile » de Lucilius, l'expression serrée et exacte à laquelle on ne peut rien retrancher; à la célérité trop facile de Lucilius et de Crispinus, la correction patiente et longue; à la réclame, pratiquée par Fannius

---

1 *Sat.* II, I, 62 suiv.
2 Cartault, *ib.*, 364.

et d'autres chez les libraires et dans les lectures publiques, l'approbation d'un petit nombre d'honnêtes gens.

Les sources du travail littéraire sont déjà la lecture des poètes grecs, *Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetae* (v. 1), et la méditation, *haec ego mecum compressis agito labris* (v. 137-138). En effet, si, dans ce dernier passage, Horace parle de la réforme intérieure et de la lutte contre le vice, il ajoute aussitôt : *Vbi quid datur oti, Inludo chartis* (v. 138-139). Il mène de front l'œuvre morale et l'œuvre poétique; il les poursuit par les mêmes moyens, l'une n'étant que l'expression de l'autre.

Enfin Horace, dès ce début, tient très précise la distinction des genres. Dans la vieille controverse sur la nature de la comédie, il se décide, quoi qu'il en dise, pour une place intermédiaire entre la prose et la poésie. Il rappelle, ce que les grammairiens auteurs du débat pouvaient oublier facilement, que la comédie diffère de la prose par un mètre précis, *pede certo differt sermoni*; cette différence était capitale pour un ancien et pour un poète. En d'autres termes, parmi les genres qui emploient le vers, il distingue les grands, comme l'épopée et sans doute la tragédie et l'ode, et les moindres, satire, comédie. Il ne tranche pas simplement par un oui ou un non la question : *comoedia necne poema esset* (v. 45). Il insinue l'idée d'une hiérarchie.

Il est très important de trouver déjà dans cette satire ces éléments d'une doctrine. Car la quatrième satire est une des plus anciennes. La mode des lectures publiques, quoique probablement récente, a déjà réussi; ceci nous reporte après le triomphe de Pollion, 25 octobre 715/39. Mais il n'y a pas d'allusion à Mécène. Nulle part à ses adversaires, Horace ne fait apparaître, comme plus tard, l'ombre d'amis puissants; on peut croire que cette satire est antérieure à l'hiver de 716/38-717/37. La date probable se place dans le champ restreint de quatorze à quinze mois. Horace a vingt-sept ans.

III.

Environ trois ans plus tard, les idées d'Horace sont plus précises. Il veut répondre encore aux admirateurs de Lucilius.

La quatrième satire n'était pas de nature à les satisfaire. Les critiques, si mêlées qu'elles sont d'éloges, ont scandalisé. Pour se justifier, Horace va retourner le fer dans la plaie. Mais en même temps, il s'attaque à une école encore puissante, celle de Calvus et de Catulle. Il est possible que des préoccupations politiques compliquent ici la polémique littéraire : la plupart des auteurs censurés, Laberius, Catulle, Calvus, Pitholaus [1], Bibaculus, ont été, au moins pendant un temps et à l'origine, des anti-césariens militants. Cependant le débat est avant tout littéraire et n'est présenté que sous cet aspect. C'est le sujet de la dixième satire.

Horace revient à ces poètes de la comédie ancienne, cités au début de la satire IV. Ils étaient alors surtout un expédient de polémique, une justification de l'âpreté d'Horace. Ils deviennent maintenant les modèles de la bonne plaisanterie :

Hoc sunt imitandi quos neque pulcher
Hermogenes unquam legit neque simius iste
Nil praeter Caluum et doctus cantare Catullum.

Sat. I, x, 17-19.

Hermogène et le singe, Demetrius (voy. vers 79 et 90), ne lisent donc pas les vrais modèles de l'urbanité et de la satire; ils leur préfèrent les poètes faciles de l'alexandrinisme. Ainsi point une idée nouvelle : le poète doit remonter aux modèles supérieurs et anciens, préférer Homère à Apollonius de Rhodes. Cette idée deviendra un des thèmes de l'Art poétique. Puisque Horace pense ici à la satire, il recommande Aristophane, Cratinus et Eupolis. La mention de Catulle et de Calvus dans ce développement peut étonner; mais c'est un procédé d'Horace, une de ces habitudes méchantes qu'on lui reproche, de jeter en passant un nom avec un sarcasme. La pensée complète serait celle-ci : De même que Demetrius et Hermogène ont tort de ne lire et chanter que Catulle et Calvus, de même que Catulle et Calvus ont eu tort d'imiter Callimaque, de même un satirique aurait tort de ne pas aller aux vrais et

---

1 Si toutefois *Rhodio Pitholeonti*, v. 22, désigne M. Otacilius Pitholaus, dont parlent Suétone, *Caes.*, 75 et Macrobe, *Sat.*, II, II, 13.

anciens modèles, les poètes grecs de la comédie ancienne. Car Horace, tout en attaquant Hermogène et Demetrius, veut du même coup marquer son aversion et sa désapprobation pour Catulle et Calvus [1]. C'est donc la doctrine du choix des modèles qu'Horace affirme, non pas abstraitement, mais par des noms propres.

Ce passage peut être un écho des discussions qui devaient s'agiter alors. Virgile avait été un moment séduit et il avait dans les églogues esquissé de petites épopées alexandrines avec des souvenirs de Catulle et de Calvus. Plus tard, en écrivant les Géorgiques, il s'en est repenti (III, 6) : *Cui non dictus Hylas?* Il est permis de supposer qu'Horace n'a pas été étranger à cette conversion. Virgile a d'ailleurs gardé toujours un faible pour les Alexandrins et n'a pu se tenir de mêler dans l'Énéide Callimaque et Apollonius à Homère [2].

Horace, comme il convient au doctrinaire du groupe, a plus de sévérité. Et il donne l'exemple. S'il ne veut pas imiter Pindare, c'est qu'il se refuse à cultiver un autre genre que la poésie mélique. Mais, dans cette branche de la lyrique, comme dans les ïambes, il se réclame d'Alcman, d'Archiloque, d'Alcée

---

1 Je ne suis pas aussi sûr que M. CARTAULT (p. 364) qu'Hermogène et Demetrius ne sont que des exécutants, tout au plus des critiques amateurs. Qu'aurait alors Horace à s'en prendre à eux de ce qu'ils ne lisent pas les poètes de la comédie ancienne? S'il est question de leur répertoire, on ne voit pas bien le sens de ce reproche et comment ils auraient pu remplacer par ces vieux poètes grecs Catulle et Calvus.

2 Les éditeurs, en général, supposent que cette satire est antérieure à la publication et même à la composition des Géorgiques. Les v 44-45 : *Molle atque facetum Vergilio adnuerunt gaudentes rure Camenae*, ne s'entendraient que des Bucoliques. M. I. van WAGENINGEN, *De Vergili Georgicis*, p. 18, n. 4, pense que Virgile n'a pas entrepris les Géorgiques avant 721/33. D'autre part, la dixième satire du premier livre doit être de 719/35. Au v. 86 en effet, Horace mentionne L. Calpurnius Bibulus, qui, cette année-là même, fut envoyé par Antoine en mission auprès d'Octave; il était naturel à Horace de faire une politesse à cet ancien condisciple d'Athènes lors de son passage à Rome. En tout cas, cette satire n'est pas postérieure à 722/32, date de la mort de Bibulus en Orient. Si l'on reporte plus tôt la composition des Géorgiques, ce ne serait pas d'ailleurs une raison de presser *adnuerunt*. Horace n'a pas à distinguer en historien scrupuleux les Bucoliques publiées et les Géorgiques ébauchées; il juge d'ensemble, d'après ce qu'il connaît, et les Bucoliques sont certainement ce qu'il connaît le mieux.

et de Sappho; il s'inspire aussi du vieux Tyrtée et de Mimnerme. Il affecte d'ignorer des œuvres qu'il eût pu étudier, sinon directement imiter, les élégies d'un Philétas de Cos ou d'un Hermésianax de Colophon, aussi bien que les épigrammes de l'Anthologie [1].

Si l'on doit étudier les modèles grecs, ce n'est pas à dire qu'il faille mêler le grec au latin, comme l'avait fait Lucilius. L'œuvre doit porter le costume national et faire honneur aux ancêtres mythiques de la race et de la cité, Latinus et Quirinus (vers 31-35). Horace pose donc aussitôt une restriction à l'imitation des poètes grecs. Suivant son habitude, il ne vise qu'un cas très particulier, celui de vers comme :

> *Τεχνίον* Eisocratiumst
> *ληρῶδες*que simul totum ac *συμμειρακιῶδες*
> LVCILIVS, V; 6, Muller; 145, Baehrens.

Mais la manière dont Horace s'exprime donne à sa défense une portée bien plus générale. Latinus et Quirinus, ces patrons de la latinité, se dérangent pour protéger tout ce qui porterait atteinte à la race. Nous avons une application d'un principe général que nous retrouvons dans l'Art poétique, encore à propos de vocabulaire *(A. p.,* 48-53 : *Graeco fonte cadent parce detorta).*

Dans cette dixième satire, on retrouve aussi les principes déjà entrevus dans la quatrième : l'insuffisance du succès comme contrôle du mérite littéraire (*non satis est risu diducere rictum auditoris,* v. 7); la vanité des jugements de la foule (v. 73 suiv.) et la supériorité des connaisseurs (v. 81 suiv.);

---

1 L'imitation des alexandrins n'est pas tout à fait bannie des poésies lyriques d'Horace; mais elle est limitée, semble-t-il, aux premières œuvres, aux odes adressées à Virgile, et aux poésies érotiques; Th. ARNOLD, *Die griechischen Studien des Horaz* (nouv. éd. par FRIES, Halle, 1891), p. 26; cf. pp. 34 suiv. Je crois d'ailleurs qu'on doit effacer une partie des rapprochements proposés. Horace n'avait pas besoin de lire Théocrite pour parler des feux de l'amour (*l. c.*, p. 39). D'autres coïncidences peuvent s'expliquer aussi bien par l'imitation de poètes latins antérieurs. En dehors de la poésie érotique, la langue de l'amour était déjà développée dans la comédie. Cette question de l'alexandrinisme dans Horace aurait besoin d'être étudiée à nouveau. Quoi qu'il en soit, Horace ne se réclame jamais de modèles alexandrins. Cette constatation suffit pour établir sa doctrine.

l'obligation pour le poète de proportionner ses entreprises à son talent (v. 36-49); le prix qu'il faut attacher aux qualités du style : brièveté (v. 9-10), variété (v. 11-14), science du métier (v. 12), urbanité (v. 13) [1], concision (v. 69), souplesse (v. 59), toutes qualités qui ne s'acquièrent qu'au prix de l'effort et de corrections fréquentes (v. 72), loin d'une facilité trompeuse (v. 60 suiv.). On voit que la doctrine se précise et s'étend. Mais ce qui fait la différence avec l'Art poétique, c'est que jusqu'ici les principes ne sont pas formulés en eux-mêmes, mais par application à des personnes déterminées, ou qu'il faut les déduire de jugements portés sur Lucilius, sur Cassius l'Etrusque, sur Pitholeon, sur Furius Bibaculus, ou sur les amis d'Horace.

Dans la quatrième satire, nous n'avons que le germe inconscient de la discussion sur la vieille poésie latine. Dans la dixième, le groupe des nouveaux poètes se définit par des noms et par une doctrine. Mais Horace ne témoigne pas une aversion personnelle pour les vieux poètes. Il justifie seulement les critiques qu'il a faites de Lucilius par celles que Lucilius a faites d'Ennius et d'Accius (v. 53-55). Ennius et Accius sont là en compagnie d'Homère (v. 52) :

Tu nihil in magno doctus reprehendis Homero?

Plus loin, s'il parle du parrain vénérable qui couvrit de son autorité le genre fruste et inconnu aux Grecs, ou de la foule des vieux poètes, *rudis et Graecis intacti carminis auctor* [2],

---

1 *Defendente* (*sermone*) *uicem modo rhetoris atque poetae* | *interdum urbani parcentis uiribus atque* | *extenuantis eas consulto :* Horace oppose les qualités professionnelles, *rhetoris atque poetae*, au tact naturel de l'homme du monde, *urbani*. *Rhetoris*, c'est l'écrivain versé dans les secrets de l'école, désigné par le terme grec, avec sa saveur un peu pédante. Il comporte une très légère nuance de ridicule, qui permet à un auteur de se l'appliquer à soi-même avec un sourire.

2 Ni par son livre (p. 109 n.) ni par une discussion amicale, M. Cartault n'a pu me persuader que ce vers discuté eût un autre sens. M. G. Boissier, *Satura tota nostra est*, dans l'*Annuaire de 1895* pour l'École pratique des hautes études, p. 13, dit, à propos du titre d'*inuentor* donné à Lucilius, v. 48 : « Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a peut-être mis entre *auctor* et *inuentor* une différence qui nous échappe. » Il n'est pas douteux qu'il y a une différence et il me semble qu'on peut la saisir. Il faut partir du sens propre

poetarum seniorum turba (v. 66-67), ce n'est qu'un rappel des critiques formulées par Lucilius. Horace sans doute les approuve; mais il ne les donne pas pour siennes, et elles sont seulement un exemple indiqué au passage.

On voit très bien comment les rivalités et les coteries ont essayé d'entraver la marche de la jeune école. Horace et ses amis ont eu d'abord à faire aux versificateurs bohêmes, parasites du monde où l'on s'amuse ou courtisans du peuple des carrefours; c'est le temps des premiers essais. Puis, ils ont rencontré les épigones de l'école précédente, qu'avaient illustrée Catulle et Calvus : ceux-là étaient encore des vivants, il fallait les écarter; c'est le temps de la dixième satire. Enfin, la place étant libre, restaient les critiques et les admirateurs du vieux temps, qui exaltaient les morts par dépit ou par bravade. Après avoir soutenu les rivaux des jeunes

---

d'*auctor*, « garant, autorité, source (d'un récit), témoin »; le mot ne signifie pas « écrivain » avant Sénèque en prose. L'usage d'Horace est conforme à celui de la prose classique. Dans *Sat.* II, IV, 11, Catius dit : *Ipsa memor praecepta canam : celabitur auctor.* L'*auctor praeceptorum*, dont le gastronome fait tant de cas et de mystère, n'est pas un gratte-papier, c'est un maître, une autorité, le rival des grands philosophes, supérieur à Pythagore, à Socrate et à Platon (v. 3; cf. *uitae praecepta beatae*, v. 95, et toute la fin, *fontes remotos*, v. 94, qui désigne la même chose que *auctor*). Dans l'Art poétique, 45, *hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor*, *auctor* n'est pas synonyme de *scriptor*, mais est amené par *promissi*; le poète qui a promis une œuvre s'en est fait la caution; sa responsabilité (*auctoritas*) sera dégagée à son honneur s'il tient compte des conseils d'Horace; cf. Virg., *En.*, V, 17 : *Si mihi Iuppiter auctor spondeat.* Partout ailleurs dans Horace le sens de *auctor* ne peut faire de difficulté. Ce n'est donc pas un synonyme de *inuentor*. L'*inuentor* est le vrai créateur; l'*auctor* est le patron vénérable qui couvre toute sa postérité de l'autorité de son nom. Il est impossible qu'Horace passe Ennius sous silence dans l'histoire de la satire. Comme l'a très bien montré M. Boissier, la satire d'Ennius est différente de celle de Lucilius. Elle justifie son nom : c'est un pot-pourri, un recueil de mélanges poétiques où l'on trouve de tout. Lucilius, en la délimitant, a vraiment créé le genre. Ces deux rôles me paraissent très heureusement définis par les expressions d'Horace. On a voulu voir dans *auctor* Lucilius; mais outre qu'il serait ainsi comparé à lui-même, l'opposition qui suit, où il est désigné par *ille* (*sed ille*, v. 67), prouve qu'avant, il n'est pas question de lui. Le vrai sens de *auctor* est souvent méconnu, comme dans le titre donné par M. Marx à une édition de Cornificius : *Auctor ad Herennium.* Pour le sens de *carmen*, cf. Stace, *Silves*, I, II, 238; III, I, 67.

poètes, ils sont restés seuls et n'ont jamais désarmé. Horace ne les a pas négligés, mais il ne s'est vraiment occupé d'eux et n'a discuté leurs théories que du jour où il n'a plus eu d'autres adversaires. Cette discussion apparaît seulement avec les épitres du second livre.

Nous devons, avant d'y passer, étudier une épître du premier livre.

IV.

C'est encore la question de l'imitation que traite, au moins incidemment, l'épître XIX, la seule épître littéraire de ce livre. Elle est d'une époque de transition dans la vie d'Horace. Il a déjà une situation parmi les écrivains de son temps : on l'imite, et on l'imite servilement. Dit-il que le vin est une source de poésie : aussitôt de plats grimauds prennent à tâche de passer les nuits dans des luttes de buveurs et les jours dans la nauséabonde torpeur des lendemains d'ivresse (vers 10-11) :

Hoc simul edixi, non cessauere poetae
Nocturno certare mero, putere diurno.

Horace aurait-il le teint pâle : aussitôt on les verrait boire le cumin qui rend blême (v. 17-18) :

Quodsi
Pallerem casu, biberent exsangue cuminum.

L'imitateur est trompé par les défauts de son modèle ; il les reproduit laissant justement ce qui est moins facile à copier et cependant seul digne de l'être (v. 17) :

Decipit exemplar uitiis imitabile.

Cette théorie est mêlée de plaisanteries et de bouffonneries, comme l'édit burlesque rendu par Horace :

Forum putealque Libonis
Mandabo siccis, adimam cantare seueris.
Vers 8-9.

La poésie est interdite aux gens sérieux : que ces buveurs d'eau s'adonnent à la procédure et aux affaires! Il semble

qu'Horace a voulu se séparer des poètes bohêmes qui traînent dans les tavernes. Il s'efforce de montrer par l'ironie du ton qu'il n'a plus rien de commun avec ce milieu où il a débuté. D'autre part, Horace a encore à lutter contre l'indifférence du public qui propage, sans sincérité, les critiques toutes faites élaborées dans l'officine exclusive des professeurs : il n'a pas de déférence pour ces pontifes, *hinc illae lacrimae.* C'est l'attitude et la situation des premières satires. Je crois cette épître fort ancienne, un morceau laissé dans un fond de cassette et retrouvé à propos pour compléter les vingt épîtres du livre [1]. Aussi précède-t-elle immédiatement l'épilogue. Quelle différence avec le bonheur épanoui et l'assurance de l'ode III du livre IV :

Romae principis urbium
Dignatur suboles inter amabiles
Vatum ponere me choros,
Et iam dente minus mordeor inuido.
O testudinis aureae
Dulcem quae strepitum, Pieri, temperas,
O mutis quoque piscibus
Donatura cycni, si libeat, sonum,
Totum muneris hoc tui est,
Quod monstror digito praetereuntium
Romanae fidicen lyrae;
Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est.

Vers 13-24.

Une autre raison de faire remonter assez haut la dix-neuvième épître est la place qu'y tiennent les ïambes des épodes. Retenons ce qui peut nous éclairer sur la doctrine littéraire d'Horace. La valeur d'un poète est dans son originalité. Le mérite des épodes est d'avoir fait entendre pour la première fois dans Rome sur des sujets nouveaux l'ïambe d'Archiloque (vers 23-25) :

Parios ego primus iambos
Ostendi Latio, numeros animosque secutus
Archilochi, non res et agentia uerba Lycamben.

---

1 L. Müller croit aussi cette épître ancienne.

Si Horace ne s'est pas écarté des types métriques créés par le poète de Paros, c'est qu'il a gardé la réserve que montrèrent Sappho et Alcée, Alcée qu'Horace a fait connaître lui aussi aux Romains (vers 26-33) :

Ac ne me foliis ideo breuioribus ornes
Quod timui mutare modos et carminis artem,
Temperat Archilochi musam pede mascula Sappho [1],
Temperat Alcaeus, sed rebus et ordine dispar,
Nec socerum quaerit quem uersibus oblinat atris,
Nec sponsae laqueum famoso carmine nectit :
Hunc ego, non alio dictum prius ore, latinus
Volgaui fidicen.

Ainsi nouveauté dans l'esprit et dans les sujets, fidèlité dans la versification : tel paraît être le devoir du poète latin qui introduit à Rome un modèle grec. Horace ne transigera pas sur le principe de la fidélité à la versification. De là procèderont la plupart de ses critiques sur la vieille poésie latine

V.

Cette question des poètes anciens est un des sujets traités dans la première épître du second livre. On connaît l'occasion de cette épître. D'après la vie d'Horace attribuée à Suétone, après la lecture de certaines épîtres, Auguste s'était plaint

---

1 Ce vers est assez difficile; on entend d'ordinaire : *Mascula* (énergique) *Sappho temperat musam* (= *carmen*) *pede Archilochi;* et on donne à *temperat* le sens de « mêler »; mais alors on ne voit pas comment Horace peut se justifier d'avoir scrupuleusement gardé le rythme d'Archiloque en citant deux poètes qui n'ont pas eu la même réserve. Je crois plutôt que *temperat* signifie « régler ». Sappho et Alcée ont réglé leur muse sur la marche d'Archiloque, c'est-à-dire ne sont pas sortis des types métriques employés par Archiloque, types dactylique et ïambo-trochaïque. Bien qu'il y ait une différence réelle entre les strophes sapphique et alcaïque et les systèmes des *Epodes*, cependant, pour un lecteur ancien qui n'y regardait pas de très près, il n'y avait dans ces poèmes que des combinaisons diverses de pieds identiques. La métrique des lyriques éoliens est de même nature, surtout si on la compare à la métrique si libre et si différente des poètes doriens. Celle-ci pouvait paraître sans règle fixe; cf. *Odes*, IV, II, 12. Il semble donc qu'Horace répond ici, du moins en partie, au reproche de ne pas imiter Pindare.

de n'en être jamais le destinataire : « *Irasci me tibi scito quod non in plerisque eiusmodi scriptis mecum potissimum loquaris; an uereris ne apud posteros infame tibi sit quod uidearis familiaris nobis esse* »[1]. Horace feint de s'excuser auprès d'Auguste; mais, sous ce prétexte, il traite amplement de la condition de la poésie et des poètes à son époque. C'est spécialement l'objet de la seconde partie de la lettre. Le mauvais goût des spectateurs, qui entrave le développement de la poésie dramatique; les qualités morales et l'utilité publique des poètes; leurs travers personnels; les services qu'ils rendent à la gloire d'Auguste, sont autant de points touchés ici et qui appartiennent plus à l'histoire extérieure des poètes qu'à celle des doctrines poétiques. Cependant il faut noter combien Horace paraît préoccupé du sort de la poésie dramatique. Par des biais différents, il revient toujours au drame, soit dans des digressions historiques soit dans des peintures tirées de la vie contemporaine. Une telle insistance est nouvelle; dans les œuvres précédentes, Horace ne s'étend guère que sur les genres qu'il cultive lui-même.

C'est encore au drame qu'il pense en soulevant, dans la première partie de la lettre la question des vieux poètes. Sans doute, les lois des douze tables et les chants des Saliens figurent dans la discussion, mais par une exagération plaisante de l'opinion adverse :

Iam Saliare Numae carmen qui laudat et illud
Quod mecum ignorat, solus uolt scire uideri.....

Vers 86-87.

---

1 Ce passage a donné lieu à une singulière interprétation de Kiessling. Suétone fait précéder cet extrait des mots suivants : *Post sermones uero quosdam lectos nullam sui mentionem habitam ita sit questus (Augustus).* Par les *sermones quosdam*, Kiessling entend la lettre à Florus et l'Art poétique. Tel est son principal argument pour placer l'Art poétique vers 737/17. Mais le résumé de Suétone est assez inexact, et comme nous avons à côté le texte original. c'est sur celui-ci que nous devons raisonner. Or Auguste dit : *Mecum loquaris*, ce qui désigne exactement le destinataire, ou, si l'on préfère, l'interlocuteur du *sermo*. Il est donc question du premier livre des Épitres, dont aucune n'est adressée à Auguste. Telle fut l'occasion de la lettre à Auguste. M. Friedrich, *Q. Horatius Flaccus*, pp. 223-224, a signalé le contre-sens de Kiessling; mais il n'est pas inutile d'y revenir, à cause de la servilité avec laquelle on le répète.

Les auteurs qu'il nomme, à côté d'Ennius et de Naevius, eux aussi poètes dramatiques, ce sont les tragiques et les comiques, Pacuvius, Accius, Afranius, Caecilius, Térence, Plaute surtout, auquel tout un passage est consacré (vers 170-181), en dehors de l'énumération des vers 50-62. Les critiques qu'il formule sont les mêmes que dans la dixième satire : dureté, raideur archaïque, style lâché et insuffisamment travaillé, inégalité. A ces reproches s'en ajoutent deux autres : l'intrigue bâtie à la hâte, semblable à une chaussure mal attachée; les caractères tracés avec négligence [1].

Voilà donc une orientation nouvelle des idées littéraires chez Horace. Il est probable qu'il a reçu l'impulsion de l'extérieur. La lettre à Auguste est, au fond, une réplique. On attaquait les poètes nouveaux et on leur opposait systématiquement les anciens. Non seulement Horace s'efforce de ruiner la thèse de la supériorité des anciens, mais il répond au courant de l'épître, souvent sans en avoir l'air, à quelques-unes des critiques que l'on adressait à l'école des poètes récents. Ils innovaient : ces innovations sont des progrès. Ils sacrifiaient le latinisme à l'hellénisme : il n'y a de progrès qu'à la condition de se rapprocher de plus en plus des Grecs, surtout des auteurs classiques. Ils étaient les hérauts du régime impérial : il n'y a pas de honte à chanter Alexandre, à condition de n'être pas Choerilus, et le nouvel Alexandre n'a-t-il pas donné aux lettres la paix, sans quoi elles ne peuvent fleurir ? En revanche, Horace concède que les poètes ont quelques défauts (vers 219-228); mais on remarquera que ce sont des défauts de caractère, et non des torts littéraires.

---

1 *Quo pacto partes tutetur amantis ephebi*, etc. (v. 171 suiv.). *Quo pacto* est peu net, si bien que des éditeurs, Schütz entre autres, ont pris ce passage pour un éloge. Mais la suite fait voir qu'Horace n'approuve pas le poète : *Gestit enim nummum in loculos demittere, post hoc | securus cadat an recto stet fabula talo;* et auparavant, il montre qu'il entend parler du fond *(res)* comme du style : *Creditur, ex medio quia res arcessit, habere | sudoris minimum, sed habet comoedia tanto | plus oneris quanto ueniae minus.*

Le grief le plus considérable et le plus difficile à écarter était leur abstention du théâtre. Le *Thyeste* de Varius paraît avoir été une œuvre unique, d'autant plus louée qu'elle était unique. On ne peut guère faire état de la *Médée* d'Ovide, dont la date est inconnue. Si on l'ajoute au *Thyeste*, cela ne fait jamais que deux pièces : léger bagage. Des autres poètes dramatiques que l'on cite [1], les uns sont du même temps que le *Thyeste*, ou plus anciens, comme Pollion et Lyncée, les autres sont postérieurs à l'Art poétique, comme Turranius, Sempronius Gracchus, et Melissus, l'inventeur de la *trabeata*. D'autres n'ont probablement jamais écrit pour la scène, comme Fundanius, l'ami d'Horace, dont l'activité nous reporte d'ailleurs aux alentours de 719/35. C'est dans la même catégorie d'œuvres de cabinet, qu'il faut ranger le drame satyrique que Q. Cicero s'est amusé à traduire de Sophocle, avant 700/54; mais est-ce un drame satyrique? En somme, quand on essaie de préciser et de dater les maigres renseignements laissés sur le drame de cette époque, nous n'avons que le larmoyant Pupius [2], dont le succès paraît avoir été surtout bouffon. Soyons sûrs que si nous savons si peu de chose sur le théâtre d'une époque, en somme, aussi connue, c'est qu'il n'y avait rien de plus à savoir. On doit considérer les diverses formes du drame comme inexistantes à Rome aux approches de l'ère chrétienne.

Les railleurs avaient beau jeu à dire que ces poètes courtisans et ces imitateurs des Grecs n'osaient pas aborder la scène latine. Horace essaie d'y répondre. Par la critique des vieux poètes, il montre que le drame est une tâche difficile ; et, comme cette réponse ne mettrait pas les rieurs de son côté, il ajoute qu'il n'y a plus de public (182-207). Cependant cette défense est mêlée d'un regret. Tout en justifiant ceux qui aiment mieux se confier à un lecteur qu'affronter les dédains d'un spectateur insolent, *qui se lectori credere malunt quam spectatoris fastidia ferre superbi* (vers 214-215), il convient, avec un sourire un peu forcé, que c'est une sorte de tour de

1 O. Ribbeck, *Geschichted er röm. Dichtung*, II, p. 171 suiv.

2 Hor., *Ep.*, I, I, 67. La survivance du drame grec en Asie est autre chose.

force d'animer à son gré des passions les plus opposées le cœur des spectateurs :

> Ille per extentum funem mihi posse uidetur
> Ire poeta, meum qui pectus inaniter angit,
> Inritat, mulcet, falsis terroribus implet,
> Vt magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis.
>
> Vers 210-213.

La question du théâtre reste donc posée devant Horace.

VI.

Vers le même temps, il expliquait à Florus pourquoi il avait renoncé à la poésie lyrique [1]. Il se place à un point de

---

1 La date de ces deux épîtres n'est pas certaine. Cependant des données assez claires permettent une conclusion probable. Dans l'épître à Auguste il y a des allusions au Chant séculaire (v. 132 suiv.), 737/17; à l'Ode, IV, xiv (v. 252 suiv.), 739/15; au culte rendu au génie d'Auguste comme *lar compitalis* (v. 16), 740/13; aux *Odes*, IV, v (v. 16) et xv (v. 255), 741/13. Si quelques-unes de ces données seraient insuffisantes, réunies, elles correspondent à un ensemble de préoccupations publiques désignant une même date : les environs de 741/13. D'après Dion, LIV, xxxvi, Auguste décida une troisième fois de fermer le temple de Janus en 744/10, mais une guerre avec les Daces et les Dalmates empêcha de le faire. On ne pourrait guère descendre jusque-là, à cause des vers 111 suiv. En tout cas, cette épître est probablement, une des dernières œuvres d'Horace. L'épître à Florus est du même temps. La date tombe dans l'une des absences de Tibère. Mais rien ne prouve qu'Horace n'a pas revu Florus depuis le départ pour l'Arménie en 734/20. Florus a pu repartir, soit pour l'expédition de Gaule et de Germanie (738/16-741/13), à la suite de laquelle Tibère reçut le consulat (cf. *Odes*, IV, ii, xiv, xv), soit pour l'expédition de Pannonie (départ en 742/12). Vahlen a prétendu que cette épître n'a pu être écrite après le Chant séculaire et le IV[e] livre des *Odes;* Horace ayant renoncé déjà une fois solennellement à la poésie lyrique (I, i), se serait couvert de ridicule en renouvelant un serment qu'il venait de violer. C'est peut-être attacher beaucoup d'importance à des serments de poète (cf. II, i, 111-113). D'ailleurs Horace a promis des vers lyriques; Florus est donc parti en un temps où Horace composait ou songeait à composer des odes : les dernières sont de 741/13. D'autre part, la préoccupation de la vieillesse et de la mort perce dans cette lettre (55 suiv.; 142, 207, 210, 211, *accedente senecta*, et toute la fin). Il n'est donc pas impossible de fixer comme date les environs de 742/12. A cause des idées exprimées, du mélange de considérations morales

vue tout personnel. Mais parmi les raisons qu'il donne, se trouve un développement qui a été souvent comparé avec l'Art poétique. Les idées exprimées ne sont pas nouvelles chez Horace : nécessité et difficulté de la correction, existence de lois, mérite de la clarté, de la mesure et de la souplesse. Au milieu de ces idées connues, en voici une qui n'a pas encore été formulée par Horace, du moins séparément et pour elle-même : les devoirs du poète vis-à-vis de la langue latine.

> Obscurata diu populo bonus eruet atque
> Proferet in lucem speciosa uocabula rerum
> Quae, priscis memorata Catonibus atque Cethegis,
> Nunc situs informis premit et deserta uetustas;
> Adsciscet noua, quae genitor produxerit usus :
> Vehemens et liquidus puroque simillimus amni
> Fundet opes Latiumque beabit diuite lingua.
>
> Vers 115-121.

On reconnaît l'idée mère du passage où, dans l'Art poétique (48-72), Horace revendique pour Virgile et Varius le droit de créer des mots nouveaux. Dans la lettre à Florus, Horace ne parle que de remettre en circulation des mots vieillis ou d'introduire dans la langue littéraire les néologismes acceptés par l'usage. Dans l'Art poétique, il se tait sur les archaïsmes [1]. Cette attitude est conforme à celle qu'il prend à l'égard des vieux poètes. Il s'agit aussi d'enrichir la langue latine par des néologismes, non plus en les recevant de l'usage populaire, mais en les frappant soi-même d'après la méthode grecque : *Graeco fonte cadent parce detorta*. L'usage n'est donc plus présenté comme la source de la langue littéraire. Son rôle est renversé. Il est appelé à consacrer les trouvailles des poètes, tandis qu'auparavant les poètes ratifiaient les créations de l'usage. Dans l'Art poétique, Horace a précisé et accordé ses

---

et littéraires, du caractère individuel et personnel, j'inclinerais à placer l'épître à Florus avant l'épître à Auguste. Mais je ne me fais pas d'illusion sur la valeur de données semblables.

1 V. 70 : *Multa renascentur quae iam cecidere*, me paraît amené par la symétrie de la comparaison.

idées. Ce travail de mise au point serait, à défaut d'autres raisons, un indice de l'antériorité de la lettre à Florus sur l'épître aux Pisons.

VII.

Dans ce morceau de l'épître à Florus, Horace prend un ton général et didactique qui est un autre point de contact avec l'Art poétique. Car c'est un des caractères propres à cette œuvre et qui lui a valu son titre. Horace, pour la premiêré fois, assume ce rôle de professeur de style et de poésie qui paraissait si peu convenable à sa nonchalance et à son mépris du pédantisme. Il y est venu graduellement.

Au début, il avait mené à Rome la vie incertaine d'un poète pauvre. Il s'était mêlé dans la même bohême avec les femmes galantes, les pique-assiettes, les musiciens, les chanteurs et les philosophes stoïciens. Mais ce temps ne dure pas. Il nous en reste seulement quelques souvenirs dans certaines satires. Horace en a gardé une vive amertume contre ce monde équivoque dans lequel il a couru le risque d'être confondu. Que, dès lors, il ait agité avec ses voisins de table, les problèmes littéraires que le caprice du jour mettait à la mode, c'est possible et vraisemblable. Horace se dégage enfin et se classe. Virgile, en le présentant à Mécène, a précipité une évolution conforme au tempérament de ce poète mesuré et clair. Horace a désormais des amis, des amis qu'il chérit passionément :

> O qui complexus et gaudia quanta fuerunt!
> Nil ego contulerim iucundo sanus amico.
>
> *Sat.* I, v, 43-44.

Cette exclamation pathétique, quand, sur la route de Brindes, il retrouve Virgile et Varius, contraste de manière amusante avec la sécheresse dont il note la rencontre avec les hommes politiques (*ib.* 31 suiv.). Cette période est la période de production active, des discussions interminables, de l'émulation amicale, et aussi la période des contradictions et des rivalités envieuses. Entre Horace et ses amis doit s'établir un continuel échange de vues. Mais amis ou adver-

saires ne sont alors pour lui que des égaux. Puis, les grands poètes disparaissent un à un. Horace reste et devient vite le maître laissé aux générations suivantes par une génération disparue. C'est le temps de l'Art poétique.

Ce progrès de l'influence d'Horace avait été aidé par les épîtres du premier livre. Quand l'attention du poète s'était portée sur les problèmes moraux, on lui avait demandé des conseils, on avait sollicité de véritables consultations. Il avait répondu, mêlant les avis aux confidences, et parfois, comme dans la troisième épître, la littérature à la morale.

Si étrange que le fait puisse nous paraître, à nous qui savons la suite de l'histoire, le milieu où il semble avoir pris cette autorité et rencontré cette déférence est celui du futur empereur Tibère. Ce prince avait autour de lui un essaim de jeunes gens dont Horace dirigeait à la fois la conscience et les études : Florus, Titius, Celsus Albinovanus, Munatius, peut-être Numicius et Lollius. Horace s'adresse même à Tibère pour lui recommander un de ces jeunes amis, Septimius.

Les lettres du second livre nous montre le poète continuant son rôle de critique et de maître auprès des mêmes personnages. C'est pendant une campagne de Tibère qu'Horace écrit de nouveau à Julius Florus, entraîné à la suite du prince. Enfin les Pisons eux aussi, ceux du moins qui nous paraissent être les destinataires de l'épître, sont des amis de Tibère. C'est leur père, L. Piso pontifex, que, dès son avènement, Tibère s'empressera de nommer préfet de la ville; le prince avait fait de lui, avec Pomponius Flaccus, le compagnon de ses plaisirs, « un ami de toutes les heures [1] ». Il avait en lui une confiance complète [2]. De ses fils, celui que nous connaissons, Lucius, était de même attaché à Tibère. Après le suicide de Libo, le 13 septembre 16, Pomponius Flaccus fait décréter des supplications, et L. Piso, avec

---

1 SUÉTONE, *Tib.*, 42 : *Princeps in ipsa publicorum morum correctione* [en 12 après J.-C.] *cum Pomponio Flacco et L. Pisone noctem continuumque biduum epulando potandoque consumpsit, quorum alteri Syriam prouinciam, alteri praefecturam urbis confestim detulit, codicillis quoque iucundissimos et omnium horarum amicos professus.*

2 SÉNÈQUE, *Epist.*, LXXXIII, 13.

d'autres, imagine de ranger le 13 septembre parmi les jours de fête [1]. En 22, L. Piso prend encore l'initiative de proposer l'exil de Silanus [2]. Cette famille était donc très attachée à Tibère. Ce détail, qui n'a pas été remarqué, je crois, ajoute une vraisemblance de plus au renseignement donné par Porphyrion sur les Pisons d'Horace.

Devenu le maître écouté d'un groupe sympathique, Horace devait finir par prendre le ton didactique et général. Il ne l'a fait que tardivement, et seulement d'abord dans certaines épîtres morales du premier livre. Dans les Satires, les questions littéraires ne sont discutées que sous le nom des personnes. Il ne songeait guère encore au rôle de maître lorsqu'il écrivait à Mécène une lettre pleine de retours personnels et d'attaques contre les coteries du moment (I, XIX). C'est le même ton dans la lettre à Florus, bien que les vers sur les moyens d'enrichir la langue latine, prouvent qu'il commence à se tourner vers l'étude générale et désintéressée des problèmes littéraires. La lettre à Auguste roule presque entièrement sur le théâtre; là encore, Horace reste dans les questions de personnes, l'injustice des éloges adressés aux vieux poètes, les mérites de ses amis.

Dans l'Art poétique, pour la première fois, les jugements sur les œuvres et les talents n'ont que la part indispensable et le plus souvent, font place à des épisodes historiques, esquissés dans la lettre à Auguste, destinés ici à rompre la monotonie des préceptes. Les critiques n'ont pas le caractère de l'attaque ou de la défense personnelles; si vives qu'elles soient, elles découlent des principes littéraires plus que de l'estime ou du mépris des individus; on ne dit plus de Plaute : *Gestit nummum in loculos demittere* (I, 175). Le ton est d'un maître à des disciples : *docebo* (v. 306). Les théories littéraires ne sont pas mélangées ni de philosophie, comme dans l'épître II, ni de politique et de compliments, comme dans les épîtres à Mécène et à Auguste. C'est encore une lettre, comme le

1 TACITE, *Ann.*, II, XXXII.

2 ID., *ib.*, III, LXVIII : *Multum de clementia principis praefatus, aqua atque igni Silano interdicendum censuit, ipsumque in insulam Gyarum relegandum.*

prouvent le laisser-aller, la familiarité, le décousu apparent, les plaisanteries; mais c'est la seule œuvre d'Horace où les préceptes sont donnés pour eux-mêmes, à l'exclusion de tout autre sujet, et autrement qu'en passant. C'est un poème didactique; le titre : *De arte poetica*, déjà courant au temps de Quintilien, s'il n'est pas de la main d'Horace, et s'il promet une étude plus complète, n'est pas cependant tout à fait injustifié.

VIII.

Horace était amené comme fatalement, par la pente que suivait son esprit, à une œuvre d'allure plus haute et plus générale. Il s'était formé graduellement un corps de doctrine; il devait saisir la première occasion de consigner la masse de réflexions qui s'étaient lentement accumulées dans sa mémoire, du jour il deviendrait libre de préoccupations mondaines ou personnelles. Au lendemain des Satires, il eût pu le faire. Mais alors il subit cette crise morale d'où sortirent la plupart des épîtres du premier livre. Cette crise ne fut pas d'ailleurs inutile au développement de ses idées littéraires.

M. Wickham a très bien montré qu'Horace a transporté la langue de la morale dans la critique littéraire. « *Sapere aude* est le thème de la deuxième épître du premier livre...; *scribendi recte sapere est et principium et fons* est la devise de l'Art poétique... Les vertus qu'Horace a prêchées dans le domaine de la morale sont introduites dans le domaine littéraire : l'esprit de suite, la fuite des extrêmes, la nécessité de l'effort et de la perfection, le danger de tomber dans un défaut en voulant en éviter un autre, le devoir d'accorder aux autres ce qu'on s'accorde à soi-même, la nullité des sentences d'un juge corrompu, la folie de la fausse honte qui préfère garder ses défauts que les avouer et les corriger. Les expressions morales reçoivent une nouvelle signification, toute littéraire : *rectum*, *uirtus*, *uitium*, *error*, *quod decet*, *uir bonus et prudens*. A un moment de la vie d'Horace, la philosophie a été la rivale de la littérature; mais si la littérature a pris le dessus, la philosophie l'a instruit. L'étude des *socraticae chartae* a

fini par aboutir dans la rhétorique et la poétique »[1].

L'épître à Auguste est déjà toute pleine de cette terminologie : *rectum* (v. 83), *turpe* (84), *pudor* (80), *scriptor probus* (39), *uirtutem aestimat annis* (48), *ignaue dicere* (67), *emendata uideri* (71), *exactis distantia* (72), *quid Sophocles et Thespis et Aeschylus utile ferrent* (163). Bien plus, les vers 118-138 indiquent dans la pratique de la poésie le secret de la vertu et de la paix du cœur. L'épître à Florus, à cause des sujets traités, contient moins de ces expressions : *sapere* (128), *animum censoris honesti* (110), *legitimum poema* (109). Ici encore, l'Art poétique nous montre l'achèvement et comme l'épanouissement des préparations des autres œuvres : *decipimur specie recti* (25), *in uitium ducit culpae fuga* (31), *licentia sumpta pudenter* (51), *cur nescire pudens praue quam discere malo* (88), *singula quaeque locum teneant sortita decentem* (92). Il serait facile de continuer et d'ajouter à ces exemples tirés de la première partie; une liste plus longue n'apprendrait rien de plus.

Ainsi la méditation morale a donné à la critique littéraire d'Horace son vocabulaire. Elle l'a conduite aussi à ce degré de généralisation et d'universalité que nous avons vu. Les deux progrès sont solidaires. Le génie concret d'Horace s'est d'abord prononcé pour Virgile et Varius contre Calvus et Catulle. Mais, du moment que la secousse donnée à son être intérieur par la crise de sa maturité lui découvre, sous la figure et les noms des personnes, certains principes et certaines idées générales, il ne suffira plus de dire que Lucilius coule d'un flot trouble et mal réglé, ou que Virgile a de la grâce et de l'urbanité, ou qu'Ennius est fruste. Il faudra énoncer les principes qui servent au jugement, formuler un canon, donner à la littérature ce que d'autres ont donné à la philosophie, des *δόγματα*, des règles, à la fois précises et générales, pratiques et abstraites. La langue de la morale répond justement à ces conditions. Les deux éléments nouveaux réagissant l'un sur l'autre, la critique littéraire parlera la langue de la morale, et la langue de la morale introduira la

1 *The Works of Horace*, II (Oxford, 1891), 335.

philosophie dans la critique littéraire. La littérature devient une branche de la philosophie morale.

Mais un tel changement exige un certain temps, une période d'essais et de réflexion, le champ indispensable à une évolution de la morale à la littérature. Si l'on place l'épître aux Pisons vers 19 ou 18, elle est toute voisine de la publication des Épîtres, placée d'ordinaire en 734/20. Je croirais volontiers que cette dernière date doit être abaissée. Même en s'en tenant au chiffre reçu, c'est un ou deux ans, tout au plus, que l'on donne à Horace pour qu'il puisse reprendre le courant des préoccupations littéraires. Nous avons vu qu'il tenait les éléments de sa doctrine au lendemain des Satires. Il fallait cependant la dégager des contingences contemporaines, la formuler et la dresser vers un but nouveau. Si souple que fût le génie d'Horace, cette œuvre d'adaptation suppose des tâtonnements. Les épîtres à Florus et à Auguste nous ménagent la transition. La vraisemblance conduit au résultat que d'autres données rendent probable.

IX.

Enfin Horace vise surtout le drame dans l'Épître aux Pisons : c'est ce qu'ont remarqué les lecteurs les plus superficiels. Il soulève aussi la question des vieux poètes, connexe à celle du développement du drame. Cela est nouveau dans l'œuvre d'Horace et a demandé du temps avant de se préciser. A cet égard encore, l'épître à Auguste est la transition attendue.

Mais le but particulier de l'Épître aux Pisons me paraît exiger encore plus impérieusement du temps et des réflexions. Nous avons constaté un certain embarras de la part d'Horace, quand il explique pourquoi la jeune école n'a pas cultivé le drame. Ceci l'amena, je crois, à écrire l'Art poétique.

M. Boissier a étudié l'œuvre au point de vue du drame. Il a très bien résumé les exigences d'Horace. « Horace avait dans l'esprit une tragédie sage, sensée, qui cherche à plaire aux délicats par la peinture des passions et des caractères, avec peu de personnages, une action simple, grave, très régulière-

ment conduite, un style soutenu, une versification sévère [1]. » M. Boissier compare ingénieusement cet idéal avec la tragédie française du XVIIe siècle. Je renvoie à cette fine analyse des prescriptions d'Horace sur la tragédie, sur le chœur et sur le drame satyrique. Je me risquerai seulement à compléter M. Boissier sur un ou deux points, et à le contredire sur le but spécial visé par Horace.

L'Épître aux Pisons s'occupe presque exclusivement du drame. Sans entrer dans des discussions trop longues sur la structure de l'épître, on peut y distinguer trois parties : des préceptes directs sur le drame encadrés dans des préceptes plus généraux. Même dans ces deux parties, Horace pense au drame. Où les descriptions inutiles d'un bois, d'un fleuve ou de l'arc-en-ciel [2] sont-elles plus insupportables que dans un drame? Que l'on songe aux hors-d'œuvre des poètes dramatiques français, au commencement du XVIIe siècle et avant Corneille. Mettre chaque chose à sa place et en son temps [3] est nécessaire dans toute œuvre poétique, mais indispensable dans une pièce de théâtre. Nous avons déjà vu que le morceau sur la liberté de créer des mots nouveaux [4] était destiné à assurer aux tragiques latins un vocabulaire rival de celui des Grecs. Nous pouvons ajouter maintenant que la chaleur et l'étendue du passage s'expliquent mieux dans notre hypothèse que dans celle de Michaëlis. On n'avait pas remarqué, en effet, combien tardivement dans l'œuvre d'Horace apparaît le débat sur les vieux poètes. Il ne se rencontre que dans l'épître à Auguste et dans l'Art poétique. Le contraste établi entre Virgile et Ennius, Varius et Plaute, ne peut être que l'indice d'une date récente. Enfin Horace termine sa première série d'observations par la métrique. L'hexamètre d'Homère et le distique élégiaque sont mentionnés. Mais l'ïambe dramatique a la meilleure part, et Horace distingue soigneusement entre l'ïambe de la comédie et l'ïambe de la tragédie [5].

---

1 *Rev. de philologie*, XXII (1898), p, 11.
2 *A. p.*, 16 suiv.
3 *Ib.*, 43.
4 *A. p.*, 46-72.
5 *A. p.*, 89 suiv.

Cette transition amène Horace à parler du drame. Cette seconde partie contient des prescriptions étrangères à cet objet; mais elles sont glissées comme par mégarde. Par là Horace donne à son œuvre le tour d'une causerie. Ainsi les règles sur les mœurs s'appliquent aussi bien à l'épopée qu'au drame [1] : c'est le prétexte de quelques indications particulières à l'épopée [2].

La troisième partie traite de la conduite générale du poète [3]. Tel développement sur le poème didactique ne s'applique pas au drame [4]. Mais cependant ailleurs, Horace l'a encore en vue. L'art est un métier qui s'apprend; la connaissance de l'homme et l'étude de la philosophie sont les sources; l'amour de la gloire, non du lucre [5], doit être le soutien du poète; la médiocrité est insupportable; le talent et le métier sont également nécessaires; ayons un censeur sévère de nos œuvres. Voilà autant de décisions générales. Elles ont cependant une importance particulière pour le drame. On peut dire que, dans l'ensemble des préceptes, Horace a choisi ceux qui conviennent surtout au poète dramatique.

X.

D'où est venue à Horace cette préoccupation singulière? On peut rêver à ce qu'Horace lui-même eût pu donner au théâtre. Il avait quelques-unes des qualités qui assurent le succès sur la scène. Toute son œuvre, même la partie qui comporte le moins ce nom, est un entretien, un *sermo,* non seulement les Satires et les Epîtres, mais aussi les odes. Ses poésies lyriques ne sont jamais de ces méditations où le poète est seul en face de lui-même, de Dieu ou de la nature.

---

1 *A. p.*, 114-135, 153-178.

2 *Ib.* 136-152; elles se trouvent ainsi intercalées entre les prescriptions sur les caractères tirés de l'Iliade et la peinture des changements que l'âge apporte au caractère de l'homme.

3 *A. p.*, 295 suiv.

4 *Ib.*, 333-336.

5 Comparez *Ép.* II, I, 175.

Toutes sont adressées à un être déterminé, individuel, le plus souvent à un ami, à sa lyre, à une amphore, à un riche qui représente en sa personne tous les hommes cupides [1], à l'arbre qui a failli le tuer. Horace parle toujours à quelqu'un. On pourrait se demander si cette faculté de parler pour son compte n'est pas exclusive de celle de faire parler autrui. Mais de vrais dialogues, comme ceux du second livre des Satires, nous prouvent le contraire [2].

Quoiqu'il en soit, Horace n'a guère songé au drame avant l'épître à Auguste. Mais son attention, une fois attirée sur ce point par des critiques adverses, s'y est fixée.

M. Boissier suppose que les recommandations de l'Art poétique correspondent à des défauts opposés chez les poètes dramatiques contemporains. Des allusions sont, en effet, possibles, mais elles sont insaisissables pour nous. La tragédie du temps surtout pourrait être connue par voie d'induction et l'Art poétique nous renseignerait sur ses qualités et ses défauts. J'en doute; Horace, quand il vise des contemporains, est plus concret et moins vague. La meilleure preuve de l'incertitude où il nous laisse est l'analyse même de M. Boissier. Elle nous fait connaître l'idéal et les désirs d'Horace. Nous n'en tirons pas une peinture de la tragédie romaine au temps d'Auguste. Enfin la place donnée au drame satyrique s'expliquerait par des tentatives réelles de l'acclimater sur la scène latine. « Je crois que la lecture de l'Art poétique ne permet pas de douter qu'elle n'ait été essayée ou tout au moins sur le point de l'être [3]. » La restriction permettrait de ne pas insister. M. Boissier remarque lui-même qu'Horace, dans ces conseils, ne parle jamais qu'au futur : *conueniet, intererit, amabo, sequar.*

Je crois qu'Horace a visé un but bien défini, mais que

---

1 Il est remarquable que le poète, voulant célébrer la médiocrité et blâmer la cupidité, ne le fasse pas d'une manière générale et abstraite, mais trouve nécessaire de s'adresser à un riche, individuel bien qu'anonyme (*Od.* II, XVIII).

2 C'est Hippolyte Rigault, je crois, qui a dit que la vraie comédie de cette époque était les Satires et les Épîtres.

3 *Revue de philol.*, XXII (1898), 17.

ce but avait ce rapport avec la réalité de n'avoir pas encore été poursuivi par les poètes latins.

Les recherches sur les Pisons sont une curiosité, car leur personne importe peu. On a cru que certains conseils étaient amenés par la nature des occupations poétiques de l'aîné. Rien n'est moins sûr. Il les interpelle l'un après l'autre ou tous à la fois pour n'avoir pas l'air de les oublier, tout au plus pour marquer certaines divisions ou certaines parties importantes par une figure de rhétorique. Le Pseudo-Acron affirme que Lucius composait des tragédies. Le commentateur d'où provient ce renseignement a pu le tirer de l'Art poétique, comme l'auraient fait les modernes. Tout cela n'a pas d'importance.

En réalité, par dessus la tête des Pisons, Horace s'adresse aux jeunes poètes. Les représentants de sa génération et de son école sont presque tous morts : Gallus, Virgile, Tibulle, Properce, Varius. Déjà une nouvelle génération se lève : Ovide vient de publier les Amours. C'est le moment pour le poète qui, graduellement est devenu le critique, le guide et le défenseur de ses confrères, d'indiquer à la poésie latine les voies où elle peut s'engager. Mais l'embarras est grand : bien que le v. 285, *Nil intemptatum nostri liquere poetae*, n'ait pas le sens général qu'on lui donne souvent [1], tous les genres semblent être épuisés par l'admirable floraison qui a suivi les guerres civiles. En y regardant de près, on voit cependant un genre qui n'a pas blasé le public par la continuité d'œuvres de premier ordre : le drame. Ce genre se subdivise lui-même, et à chacune de ses trois espèces, Horace fait dans son œuvre la place qu'il croit nécessaire d'établir dans les préoccupations des poètes. La comédie est un genre secondaire, difficile et précieux à cause de la peinture des caractères et de la vie, pour le reste inférieur et dont on

1 Les poètes en question sont seulement les vieux poètes dramatiques, et *nil* désigne non pas les genres littéraires, mais les sujets possibles sur la scène. Horace veut dire, comme il l'explique aussitôt, que les dramatiques latins ont abordé les sujets nationaux aussi bien que les sujets grecs : *Nec minimum meruere decus, uestigia graeca | ausi deserere et celebrare domestica facta, | uel qui praetextas uel qui docuere togatas.*

pourrait se demander, s'il rentre dans la poésie [1]. La tragédie compte un chef d'œuvre, le *Thyeste* de Varius (725/29); c'est un modèle : mais, après plus de quinze ans, sa gloire est devenue moins décourageante; son isolement permet encore bien des essais.

On pouvait objecter que la tragédie, au temps d'Accius et d'Ennius, la comédie, au temps de Plaute et d'Afranius, avaient eu de beaux succès sur la scène latine. Aussi Horace reprend-il et développe sa polémique contre les vieux auteurs. Ce que Rome n'a pas encore, c'est la tragédie et la comédie pénétrées de l'esprit grec, écrites dans un style léché et minutieusement travaillé, rythmées à la grecque.

Cette condamnation a fort scandalisé les modernes, au moins en ce qui concerne Plaute dont nous pouvons juger. Horace a certainement méconnu le caractère original de l'adaptation que firent des mètres grecs les vieux auteurs. Mais, pour ne pas être injustes à notre tour, nous devons nous rendre un compte exact de la place que tient la comédie de Plaute dans l'histoire littéraire. On a voulu longtemps n'y voir qu'une traduction, la translation en « barbare » des comédies de Diphile et de Philémon : *Philemo scripsit, Plautus uortit barbare* [2]. On oubliait que Plaute a vécu dans l'Italie méridionale. Là, il a vu fonctionner le théâtre; dans cette province grecque, au bout d'une centaine d'années, les pièces de Diphile, de Philémon, de Ménandre, de Posidippe avaient encore toute leur nouveauté. Plaute s'est pénétré de ces spectacles, et il les a dans la suite transportés sur les scènes volantes de Rome. Mais en voulant imiter et traduire, il a continué. Il s'est trouvé à peu près dans la situation qu'aurait eue un auteur grec de la génération suivante. La comédie de Plaute, si latine à tant d'égards, est cependant un chapitre de la littérature grecque, le chapitre qui suit celui de la comédie nouvelle. Il y a continuité entre la comédie nouvelle et le drame de Plaute et cette continuité est une continuité grecque [3].

---

1 Cf. *Sat.* I, IV, 45.

2 *Trinummus*, prol., 19.

3 Ces vues commencent à se faire jour dans la littérature latine; voir la conclusion des intéressants articles de M. Karl Schmidt sur les noms

Si Horace n'a pas senti d'instinct ce caractère de la comédie latine, du moins on peut donc justifier ses décisions après coup. D'ailleurs cette tradition étrangère était épuisée. Changer de modèles est, pour une littérature ancienne et peut-être pour toute littérature, le secret du rajeunissement. Il faut donc laisser là Diphile, Philémon, Apollodore, et remonter à ces poètes de la comédie ancienne qui sont les Homère et les Sophocle de la comédie :

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetae.

Les vues d'Horace n'étaient donc pas aussi fausses qu'elles paraissent d'abord.

Horace s'y est arrêté pour d'autres raisons. Il a trouvé là une occasion d'appliquer sa doctrine sur les modèles classiques et ses règles sur l'imitation, telles que nous les avons saisies dans la satire x et l'épître xix. Son goût s'est satisfait en condamnant les plaisanteries de Plaute et la lourdeur des vieux tragiques.

Ainsi a-t-il fait table rase du drame latin. De même que Calvus et Catulle ne comptent pas à ses yeux, de même non plus ni Accius ni Plaute. A plus forte raison ne songe-t-il pas à leurs pâles continuateurs au moment où il écrit. Il peut dire sincèrement que le drame grec n'a pas encore enrichi de ses dépouilles la Camène latine. Voulant tracer aux jeunes gens les chemins qui leur restent ouverts, il a le droit de nommer la comédie et la tragédie. S'il paraît faire la part plus belle à la tragédie, c'est seulement qu'il la place plus haut.

On comprend enfin l'importance accordée au drame satyrique. Ce genre est resté vraiment la propriété des Grecs. Il n'a pas été touché par de gauches imitateurs. Quelle gloire pour un poète de le transporter sur la scène latine! Et séduit par ce rêve, Horace emploie trente vers à formuler les règles et les convenances propres au drame satyrique [1].

---

grecs de personnes dans Plaute, *Hermes*, XXXVII (1902), 620. Il va sans dire que l'on doit pas oublier pour autant, comme on l'a fait trop souvent depuis cinquante ans, le caractère latin de la comédie de Plaute. C'est une autre face du sujet.

1 *A. p.*, 220-250. On a voulu déduire de ces vers que, pour Horace, le

Tel paraît avoir été le but d'Horace : susciter des poètes dramatiques. L'œuvre de restauration littéraire entreprise sous le règne d'Auguste serait alors complète. Tous les genres auraient été abordés et renouvelés. Nous retrouvons dans ce projet toutes les idées qu'Horace a recueillies et éprouvées sur la littérature au cours de sa vie. Nous retrouvons aussi ce patriotisme littéraire qui le rend si fier d'avoir donné aux Romains un Alcée et un Archiloque. C'est un patriotisme singulier. Nous ne pouvons le comprendre qu'en renonçant à quelques-uns de nos préjugés les plus faux sur l'originalité. Ce patriotisme paraît avoir animé tous les grands écrivains latins. C'est celui d'Ennius, se croyant un second Homère. C'est celui de Cicéron, initiant les Romains à la rhétorique et à la philosophie grecques.

Au point où nous sommes arrivés, nous voyons clairement la place de l'Épître aux Pisons dans l'œuvre d'Horace. L'élément général de ces préceptes n'est que le résumé des réflexions faites par le poète sur les questions littéraires depuis qu'il a écrit son premier vers. L'élément particulier, la poétique du drame, correspond à une préoccupation récente

---

caractère du drame satyrique est le mélange des styles, consécutif du mélange des personnages (Birt, dans A. Dieterich, *Pulcinella*, p. 299; cf. p. 125). Mais cette opinion paraît résulter d'une interprétation peu exacte. Horace dit : *Nec sic enitar tragico differre colori,* | *ut nihil intersit Dauusne loquatur et audax* | *Pythias emuncto lucrata Simone talentum,* | *an custos famulusque dei Silenus alumni* (236-239). Le sens est celui-ci : « Je ne viserai pas tellement à différer du ton de la tragédie qu'il n'y ait plus de différence entre le langage de Silène, c'est-à-dire le drame satyrique, et celui de Davus et de Pythias, c'est-à-dire la comédie. » En d'autres termes, si le drame satyrique diffère de la tragédie, il ne s'abaissera pas jusqu'au ton de la comédie. Davus et Pythias sont mentionnés ici, non comme des personnages du drame satyrique, mêlés aux satyres et à Silène ou les remplaçant, mais comme les représentants de la comédie dans ce qu'elle a de moins relevé. Il reste à prouver que l'atellane et le drame satyrique ont produit je ne sais quel mélange, comme aussi que, au temps d'Horace, on a représenté des drames satyriques. Ces deux thèses de MM. Dieterich et Birt ne reposent sur rien de solide.

et actuelle. L'un représente la doctrine littéraire du classicisme : subordination des genres, culte exclussif de certains modèles, prédominance du goût et de la raison, de la technique et du travail. L'autre est l'application de cette doctrine générale à un genre, le drame, et particulièrement à la tragédie; c'est une nouvelle occasion de rabaisser les vieux auteurs, dans une polémique qui caractérise les dernières années d'Horace.

Tout nous ramène à cette période : les idées de l'Art poétique, la langue qui les traduit, l'intervalle qu'il suppose après les épîtres morales, les préoccupations nouvelles dont il témoigne, le milieu où il est naturel de le voir accueilli. Non seulement il n'y a pas d'obstacle à la date que nous avons proposée, mais il se trouve qu'elle est celle qui s'adapte le mieux à l'œuvre étudiée. On peut toujours plaisanter sur ce poète qui se met à rédiger son testament littéraire dans les années qui précèdent sa mort. Cela est facile, mais ne vaut pas une raison et porte à faux. Car Horace semble avoir eu le pressentiment de sa fin dès le temps de la lettre à Florus. En tous cas, à la fois las et satisfait, il ne veut plus être qu'un guide. C'est donc le moment de rédiger des conseils à l'usage des novices et d'assigner un but à leurs ambitions.

On pourrait montrer ce qu'il y avait de neuf dans la doctrine d'Horace, comment la morale s'y mêlait à la littérature pour assigner au poète les devoirs les plus élevés, combien était appropriée au génie romain cette poétique sérieuse, patiente, attentive au lien social, pénétrée de morale et d'humanisme. Mais une telle étude dépasse le sujet que j'ai voulu traiter.

Écrit pour une famille amie de Tibère, l'Art poétique se place au terme d'une évolution dont les lettres à Florus et à Auguste ont marqué les phases. Il achève, d'une manière heureuse, l'image que le poète a laissée de lui-même dans ses œuvres successives. Nous y voyons fixé, avec ses aspects moraux et nationaux, l'idéal littéraire dont le poète a poursuivi l'expression pendant toute sa vie.

PAUL LEJAY.



COMPTES RENDUS

K. Woermann. **Geschichte der Kunst aller Zeiten und Völker.** 1er vol. *Die Kunst der vor- und ausserchristlichen Völker.* Leipzig, Bibliographisches Institut, 1901. XVI-667 pp. in-8°, avec 615 gravures dans le texte, 35 planches en noir et 15 en couleurs. Prix : 17 Mk. relié.

M. K. Woermann, l'auteur du livre très remarquable que nous annonçons ici, est bien connu de tous ceux qui s'occupent d'histoire de l'art. Son *Histoire de la peinture* (*Geschichte der Malerei,* Leipzig, E. H. Seemann. 4 vol. 1879-1888), entreprise en collaboration avec Woltmann, et achevée par lui seul, est la plus complète et la plus judicieuse que nous ayons. Directeur du Musée de Dresde, près de collections importantes, il est admirablement placé pour préparer le grand ouvrage qui sera, une fois terminé, un tableau d'ensemble de l'art de tous les peuples et de toutes les époques, comme nous n'en possédons pas encore. Le premier volume, le seul qui ait paru, est consacré à l'art antérieur au christianisme et à celui des peuples non-chrétiens (Inde-Chine-Japon-Islam) de façon à réserver pour les deux volumes suivants l'art des peuples chrétiens, depuis les origines jusqu'à la Réforme (tome II), depuis la Réforme jusqu'à nos jours (tome III). Le plan de la première partie est très neuf et très ingénieusement tracé. Un aperçu rapide donnera une idée de sa richesse et de son originalité. Livre I : *l'Art des peuples préhistoriques et des non-civilisés.* L'auteur remonte à l'époque quaternaire pour y relever les étonnantes gravures et sculptures sur pierre, sur corne et sur ivoire trouvées dans le sud de la France et qui sont tout à fait à leur place en tête d'une histoire de l'art. Puis viennent la période néolithique et l'âge du bronze. M. W. passe alors aux peuples qui, à l'époque historique, représentent un degré de culture analogue (peuples pêcheurs et chasseurs de l'Australie et de l'Afrique), pour finir par les anciens peuples de l'Amérique qui présentent en quelque sorte le plus haut degré auquel soit parvenu cet art primitif. Livre II : *l'Art de l'ancien*

Orient. Ici M. Woermann parvient à nous donner, en 125 pages, une idée nette et suffisamment complète de l'art de l'Égypte et de la Chaldée, auquel il rattache très justement l'art mycénien, et il finit par celui de la Perse ancienne, afin de déblayer le terrain pour *l'Art grec* (Livre III) auquel il consacre, naturellement, une place importante. A celui-ci se rattache *l'Art romain* (Livre IV). Puis viennent (Livre V) l'art de Hallstadt, de La Tène, des Vikings avec celui des Arsacides et des Sassanides en Perse, ce qui conduit l'auteur aux arts de l'Inde, de la Chine et du Japon. Ce livre VI est de tous points excellent, très neuf sur plus d'un point, toujours très clair et très documenté. Le livre VII a pour sujet l'art de l'Islam. M. W., par suite du plan qu'il a adopté, est bien obligé de le placer ici, mais il s'est rendu compte de l'inconvénient qu'il y avait à traiter l'art des Arabes avant l'art byzantin qui l'a beaucoup influencé. A part cet inconvénient, le chapitre est très bon et aussi complet que cela est nécessaire. L'éditeur a interdit les notes au bas des pages, mais M. Woermann y a suppléé par une bibliographie qui donne en trente colonnes tous les ouvrages de quelque valeur sur les périodes traitées dans le volume : on remarque avec plaisir qu'une large place est faite aux ouvrages non allemands et l'on peut dire que rien d'essentiel n'est omis. L'index en 135 colonnes très serrées rendra de précieux services; il est composé très intelligemment et il faut savoir un gré tout particulier à l'auteur du soin qu'il y a apporté. Reste enfin l'illustration : elle est riche, bien choisie et véritablement digne de l'ouvrage; les simili-gravures sont jetées avec autant de goût que de profusion à travers le texte, et les 50 planches noires et coloriées les complètent très heureusement. L'ensemble fait le plus grand honneur à l'auteur et à l'éditeur, et on attendra impatiemment l'achèvement de cette œuvre importante.

Ch. M.

Paul Cauer, **Palaestra vitae**. Berlin, Weidmann, 1902. vii-156 pp. in-8°. Prix : 3,40 Mk. Cart.

Sous ce titre un peu énigmatique, M. Paul Cauer, un pédagogue fort écouté en Allemagne, reprend et développe le sujet d'une brochure qui avait eu un grand succès il y a quelques années (*Wie dient das Gymnasium dem Leben. Ein Beitrag zu den Aufgaben praktischer Geistesbildung*, Düsseldorf). Il montre par une série d'exemples groupés sous neuf rubriques (I *Exakte Wissenschaft*, II *Zur Himmelskunde*, III *Geographisches*, IV *Wirthschaftsleben*, V *Staat und Politik*, VI *Geschichte*, VII *Die Geschichtsschreiber*, VIII *Kunst*, IX *Lebensfragen*). comment le professeur de gymnase peut adapter la lecture des auteurs grecs aux besoins de son époque et de son pays. Au lieu

de proposer les œuvres des classiques comme des modèles, au lieu de s'absorber dans l'étude des formes linguistiques et artistiques de leurs écrits, il faut s'en servir pour expliquer le moderne par l'ancien, et l'ancien par le moderne. Le gymnase doit donner aux élèves une trempe spéciale, en leur communiquant l'esprit historique, critique et scientifique; en leur faisant découvrir dans leurs textes grecs, qui nous les révèlent sous une forme très simple et cependant très complète, les difficultés de la vie réelle, ses problèmes, et ses exigences. Si Homère est éternel, c'est que, grâce aux ressources inépuisables de l'esprit qui vit en lui, il offre à chacune des générations qui passent un enseignement qu'elle peut comprendre et s'assimiler. Si l'antiquité est éternelle, c'est qu'elle aide chaque époque à résoudre les questions auxquelles elle s'intéresse. Pour le moyen âge, elle a incarné la science; pour la Renaissance, la beauté littéraire; pour les penseurs du début du XIXe siècle, l'humanité. « Aujourd'hui, l'Allemagne grandit dans les luttes qui se livrent, non pour le beau ou le vrai, mais pour la vie et le bien-être. Celui qui prétend que, dans cette Allemagne encore, il y a lieu d'éduquer par l'étude des Grecs et des Romains, doit prouver que cette étude ne détourne pas les esprits du monde qui nous entoure; qu'elle aide, au contraire, à le comprendre et qu'elle prépare à y exercer une action. »

Pour faire du gymnase « la palestre de la vie », le meilleur moyen n'est pas d'introduire dans les programmes l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, l'histoire de l'art, la politique, etc.; il vaut mieux faire ressortir, dans les limites mêmes de l'enseignement philologique, dans l'explication des textes grecs notamment, tout ce que l'élève peut en retirer de constatations et de suggestions, en fait de géographie, d'histoire, etc. Il faut essayer de lui faire voir dans son ensemble la vie des deux peuples qui ont été les éducateurs de l'humanité. Les jeunes gens qui quitteront l'école ainsi formés, seront peut-être dépassés par d'autres, si l'on ne tient compte que de la masse des connaissances ou plutôt des idées toutes faites. Mais ils l'emporteront par la netteté des notions fondamentales, par le sentiment de l'intime connexité qui relie les époques de l'histoire, et surtout ils verront plus clair dans les questions dont la vie réelle demande l'examen.

Ces idées rappellent fort une thèse qui doit à M. de Wilamowitz sa notoriété et ses premiers progrès. Toutefois M. Cauer ne se range pas sous la bannière du maître. Il lui reproche de disperser l'attention de l'élève, en lui donnant à traduire des extraits de trop d'auteurs. « Et déjà les écrivains de l'époque hellénistique ont trop les caractères d'une littérature faite d'imitations. » A en croire M. Cauer, on pourrait rénover le gymnase sans faire sortir les élèves de l'époque classique.

Tout n'est pas à approuver dans ce livre, mais on doit lui reconnaître

un grand mérite : c'est qu'il est plein des échos d'un enseignement vivant. On se figure, en le lisant, que l'on assiste aux leçons du professeur zélé et intelligent qui l'a écrit. Ceux qui désireraient voir comment les méthodes nouvelles sont comprises et pratiquées par un professeur allemand qui a le goût et en même temps une notion très élevée de sa mission, ne pourraient faire de lecture plus instructive que celle de la *Palaestra Vitae.*

J. BIDEZ.

H. HIRT. **Der indogermanische Ablaut,** *vornehmlich in seinem Verhältnis zur Betonung.* Strassburg, Karl J. Trübner, 1900. Gr. in-8° de VIII-204 pp. 5 M. 50.

H. HIRT. **Handbuch der griechischen Laut- und Formenlehre**. *Eine Einführung in das sprachwissenschaftliche Studium des Griechischen.* Heidelberg, Carl Winter, 1902. Petit in-8° de XVI-464 pp. Prix : 9 Mk.

Le savant linguiste de l'Université de Strasbourg, M. Hübschmann, n'a pas consacré moins de trente-deux pages de petit texte [1] à la critique du premier de ces travaux de M. Hirt; disons-le dès l'abord, ce mémoire sur l'apophonie indogermanique nous semble marquer une date importante dans l'évolution des théories linguistiques. Nous ne pouvons étudier ici par le menu les faits nombreux relevés et classés par M. Hirt; nous nous contenterons d'esquisser le plus brièvement possible la théorie du professeur de Leipzig.

L'apophonie quantitative (p. ex. gr. *τίθημι* : *θετός*), dont l'examen s'impose en premier lieu, est le plus souvent provoquée par le fait que les voyelles *ē ā ō e a o* et les diphtongues dont elles constituent un élément, s'affaiblissent quand elles deviennent atones ou s'allongent sous l'influence de causes spéciales. Reprenant un mot proposé par Aug. Fick (*Göttingische gelehrte Anzeigen,* 1887, p. 1427), M. Hirt, qui bannit le concept de *racine,* dénomme *bases* certaines abstractions que l'on dégage d'un groupe de mots congénères. Les mots indogermaniques ayant été mono-, di-, tri- et polysyllabiques, les bases abstraites sont aussi mono-, di-, tri- et polysyllabiques.

Dans un mot, toute syllabe est à un degré vocalique quelconque. M. Hirt ordonne ainsi ces degrés :

V = *Vollstufe* [2] en syllabe tonique; la voyelle est aussi bien *o* que *e;* la qualité des voyelles n'est pas en jeu;

---

1 *Indogerm. Forschungen,* XI, Anzeiger, pp. 24-56.

2 Nous devons conserver les termes allemands, à cause des initiales dont fait usage l'auteur dans son exposé.

R = *Reduktionsstufe;*

S = *Schwundstufe*, terme inexact dans le cas d'apophonie de voyelles longues, vu que celles-ci ne disparaissent pas, mais qui s'impose à défaut d'un plus précis. Il faut distinguer une première et une seconde Schwundstufe, S. 1 et S. 2;

D = *Dehnstufe.* — Des chiffres romains marquent les syllabes, comptées à partir du commencement du mot, dans lesquelles se trouve un degré. Soit idg. *deiwos* et *djēus* ou *dijēus*, qui remontent tous deux à *dejewos; deiwos* sera noté V. I, S. II, V. III; *djēus :* S. I, D. II, S. III; *dijēus :* R. I, D. II, S. III.

La base monosyllabique contient une voyelle longue, p. ex. idg. *dhē-* « placer; » cette base est *lourde*. La voyelle est-elle brève, la base est *légère*.

Pour les bases disyllabiques, si la seconde voyelle est longue, la base est lourde; elle est légère, si la seconde voyelle est brève.

Bornons-nous à l'examen des bases disyllabiques. Elles ont la forme *petā;* par l'effet de l'accent, qui ne repose jamais que sur une seule syllabe, cette forme primitive ne peut être nulle part conservée. Si l'accent frappe la première syllabe, la voyelle de la seconde s'affaiblit en *ə;* s'il frappe la seconde syllabe, la voyelle de la première disparaît ou se réduit. La base *petā* montre ainsi ces deux types d'apophonie : V. I, *pétə* = gr. *πέτα-μαι* et V. II, *ptā* = gr. *πτῆναι*.

Citons d'autres exemples [1] :

Forme primitive.	V. I + S.	S (ou R) + V. II.
erē	*ἐρέ-σσω*	lat. *rēmus*, vha. *ruodar*,
kerā	*κέρα-ς*	*κρή-δεμνον*,
korō	*κόρα-ξ*	*κρώ-ζειν*,
terē	*τέρε-τρον*	*τρη-τός* vha. *drā-jan* « tourner, »
gʷelē	*βέλε-μνον*	*βλῆ-ναι*,
pelā	*πέλα-ς*	*πλη-σίον*,
onō	*ὄνομα*	lat. *nōmen*,
temē	*τέμα-χος*	*τέ-τμη-κα*,
demā	*δέμα-ς*	*δέ-δμη-κα*.

J'attire l'attention sur idg. *onō*, gr. *ὄνομα*, lat. *nōmen*. C'est que la théorie de M. Hirt présente le grand avantage d'éliminer presque tous les cas de prétendue prothèse vocalique. C'est maintenant l'apophonie qui explique des alternances comme *ἀνήρ* : vind. *nar-* « homme; » — *ἀμέλγω* : lat. *mulgeo*; — *ὀμόργνυμι* < **ἀμόργνυμι*, *ἀμέργω* à côté de *μόρξαντο*, vind. *mrjánti* « ils essuient; » — *ὄνυξ* : vha. *nagal*.

---

1 Empruntés au *Handbuch* dont nous parlons plus bas, § 129.

Dans le cas de bases disyllabiques légères, la seconde syllabe disparaît totalement si elle ne contient qu'une voyelle brève [1].

Forme primitive.	V. I + S.	S (ou R) + V. II.
a) *ereid*	ἔρις	vha. *reizen*,
perei	πεῖρα < *perja	got. *fraisan* « essayer, »
b) *koreud*	κόρυζα	visl. *hrjōta* « ronfler » < **hreut*›
goneu	γόνυ	got. *kniu*,
seneu	vha. *sinn* < *senwo	νοῦς < **snowos*,
c) *elembh*	ἔλαφ-ος	got. *lamb* « agneau, »
dekemt	δέκα, lat. *decem*	-κόντα < **dkomt-*,
elent	ἐλάτη	vha. *linda*,
d) *areg*	ἄργυρος	vind. *rajatám*, « argent. »
g^{w}*erebh*	vind. *gárbhas* « enfant »	βρέφος,
teres	lat. *terreo*	ἔτρεσε, τρέμω,
wereg	ἔργον	ῥέζω,
onobh	ὀμφαλός	vha. *nabalo*,
ojebh	οἴφω	vind. *yábhati*,
ewek	εὔκηλος	Fέκηλος,
aweg	lat. *augēre*	ἀFέξω, got. *wahsjan*,
ewegh^{w}	εὔχομαι	lat. *voveo*,
awed	αὐδή	vind. *vádati* « il parle, »
ewer	εὐρύς	vind. *vár-īyān* « plus large, »
bheweg^{w}	φεύγω	φέβομαι < *φFέβομαι,
e) *pedo*	πόδ-α	πέδο-ν,
seghe	ἔχ-ειν	σχε-ῖν,
bhere	φέρ-τρον	δί-φρο-ς.

L'adoption des bases disyllabiques permet donc d'expliquer certains faits que Brugmann, *Grundriss*, I², § 539, p. 492-493, rangeait sous l'alternance *yx : xy* [2], par exemple, gr. αἶψα « promptement » en face de vind. *prá-yakshati* « il se hâte, » *yahvás* « se hâtant, » vha. *jagōn* « chasser. » La base est idg. *ajek*^{w}; αἶψα contient la V. I; les mots vind. et vha. la V. II; par exemple encore got. *iusiza* « meilleur, préférable, » *iusila* « amélioration, » en face de vind. *vásu-sh* « bon, » virl. *fiu* « convenable, digne » ou « décence, » gaul. *vesu-* (*Vesunna*, *Bello-vesus*), germ. *Wisi-goti* [3], got.

---

1 Cf. *Handbuch*, § 132.

2 *y* désigne une voyelle de qualité et de quantité arbitraires; *x*, le *j* et le *w* consonnes, les nasales et les liquides.

3 Je saisis cette occasion de rappeler que les noms de peuple *Wisigothae* et *Ostrogothae*, que l'on traduit ordinairement avec Jordanes par « Goths de l'Ouest » et « Goths de l'Est » n'ont en principe rien à faire avec les points cardinaux. A côté de *Wisigothae*, apparaît la forme plus brève *Wisi Wesi* dans Trébellius Pollio, Claudius Claudianus et Sidoine

wizōn « s'en donner à cœur joie, » se groupent sous une même base *ewes-eu* « bon. » Je note ici que ni M. Brugmann ni M. Hirt ne mentionnent à ce propos le gr. *ἐΰ-ς;* l'étymologie de gr. hom. *ἐΰ*, att. *εὖ* a été souvent cherchée; on supposait la chute d'une spirante entre les deux voyelles, *s*, *w* ou *j;* c'était le correspondant du vind. *vásu-* pour Fick, *Vergleich. Wörterb. d. idg. Sprachen*[4], I, p. 133; du vind. *su-* (*εὖ* < **ἐσυ*) pour Curtius, *Grdz*[5]., 376 et *Zubaty*, *KZ.*, 31, 54; du vgaul. *avi-* « bon » pour Fick, *Bezz. Beitr.*, I, 58; du vind. *āyú-* « vif, actif, » pour Collitz, *KZ.*, 27, 184 ss. Il est visible aujourd'hui que *ἐΰ* < *éwəs-u* doit prendre place à côté de got. *iusiza* et de vind. *vásu-sh*, sous la base *ewes-eu*, ce qu'a reconnu P. Horn (cf. Sommer, *Indog. Forsch.*, XII, Anzeiger, p. 349), lequel fournit une explication satisfaisante de l'*η* de l'hom. *ἠΰς;* le degré réduit se trouve dans *ὑ-γιής* [1], où *ὑ* < **su-*, cf. vind. *s-ú*, avest. *h-u*.

Il est bien d'autres petits problèmes de l'étymologie qui trouvent ici leur solution. Citons ces paragraphes de M. Hirt :

§ 521. Idg. *kasou* « blond. » V. I. ags. *hasu*, visl. *hoss* « fulvocinereus, cinereus; » — V. II. gr. *ξουθός* « jaunâtre, brunâtre. »

§ 690. Idg. *kasen* « gris, blond. » V. I. osq. *casnar* « senex, » lat. *cānus*, vha. *hasan* « politus, venustus; » — SR. gr. *ξανθός* « blond. »

ξουθός et *ξανθός* étaient inexpliqués.

§ 686. Idg. *odakru* « larme. » V. I. vind. *áçru* « larme » < **ádçru*, lit. *aszara* « id; » — V. II. gr. *δάκρυ*, lat. *lacruma*, got. *tagr* « larme. »

On n'avait pu jusqu'ici fournir d'explication plausible de l'alternance vind. *áçru* : gr. *δάκρυ*.

§ 687. Idg. *akamōn* « pierre. » V. I. lit. *akmů*, vind. *açmā*, gr. *ἄκμων;* — V. II. vslav. *kamy*, gr. *κάμῖνος* « four, » vha. *hamar*.

Apollinaire. Le premier membre du composé répond indubitablement au vind. *vásu-*, illyr. *vese-*, etc.

La plus ancienne forme du nom des Ostrogoths est *Austro-goti* dans Trébellius Pollio; *austro-* est né d'un plus ancien *ausro-*, et n'appartient pas immédiatement au lat. *auster*, germ. ōstar « orient, » dont le *t* est primitif. Il est plutôt parent du vind. *usrá-* « brillant, rayonnant. » Cf. pour la signification le nom des *Scīri* « les brillants. » C'est la coïncidence phonétique de *austra-*, né de *ausro-*, avec le nom du point cardinal, qui a eu pour conséquence l'interprétation traditionnelle de *Ostrogothae*, laquelle à son tour a entraîné celle de *Wisigothae*, cf. Streitberg, *Indog. Forsch.*, IV (1894), pp. 300 ss., et *Gotisches Elementarbuch*, Heidelberg, 1900, p. 7.

1 Litt[e] « vivant bien; » cf. Brugmann, *Grundriss*, I[2], p. 104, 592, 596; *Griech. Gramm.*[3], 114, 116; l'étymologie est due à F. de Saussure, *Mém. Soc. Ling.*, VI (1889), p. 89. M. Hirt, *Indog. Abl.*, § 758, préfère le rapprochement traditionnel avec vind. *ugrá-* « puissant, redoutable, » mais, *Handbuch*, § 222, il se range à l'opinion précitée.

§ 692. Idg. *okosth-* « os. » V. I. vind. *asthi*, lat. *os* gén. *ossis*, gr. *ὄστεον* < *oksth-*; — V. II. vslav. *kostĭ*, lat. *costa* « côte. »

Dans le détail, il y aurait certaines critiques ou réserves à formuler. Le compte rendu de M. Hübschmann en a signalé le plus grand nombre. Il arrive parfois aussi à M. Hirt de se contredire [1], mais la masse des matériaux à remuer et à classer de nouveau était si considérable que ces restrictions n'enlèvent rien au mérite de l'auteur, mérite qui est très grand [2].

Le Manuel de phonétique et de morphologie grecques du même linguiste fait partie d'une série de grammaires qui paraissent ou paraîtront sous la direction de M. Hirt.

La première de la série est l'excellente *Urgermanische Grammatik* que publia M. Streitberg en 1896. La troisième, dont nous reparlerons, est le *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, de M. Sommer (1902), et l'on nous annonce un petit manuel de dialectologie grecque, avec une collection d'inscriptions dialectales, dû à M. A. Thumb. Ceci est même la raison pour laquelle M. Hirt ne traite des dialectes que là où ils peuvent éclairer le protohellénique.

L'introduction, débutant par les indications bibliographiques nécessaires, dénombre les langues indogermaniques, puis esquisse en traits lumineux ce que nous savons à l'heure actuelle de leurs rapports de parenté, de l'habitat primitif et de la culture des Indogermains, de la place du grec, membre isolé dans la famille linguistique, de la population primitive de la Grèce et des voisins des Grecs, enfin de la répartition des dialectes helléniques. Il serait vraiment temps que les notions brièvement exposées dans cette introduction, qui résume les nombreux et savants travaux parus en Allemagne dans les vingt dernières années, fussent répandues et vulgarisées dans les pays de langue française.

La phonétique est basée sur les théories développées par M. Hirt dans son Mémoire sur l'apophonie indogermanique. C'est assez dire qu'elle déroutera tout d'abord l'étudiant qui a puisé les éléments de linguistique dans les Manuels de V. Henry, de Giles-Hertel ou de Riemann-Goelzer, mais la clarté de l'exposé encouragera les plus hésitants à persévérer. M. Hirt y joint deux chapitres sur l'accentuation, qui sont des meilleurs.

---

1 P. 132, M. Hirt ne doute pas que vha. *jagōn* appartienne à la base *ajekw* « se hâter, » tandis que p. 99, il se demande si le même *jagōn* ne contiendrait pas les SS. de l'idg. *dejā* « fuir, se hâter, se tourner » (d'où gr. *ζῆλος ζωρός δῖνος δινεῖν ζάλη ζα-* dans *ζάθεος*).

2 M. Brugmann s'est du reste inspiré des idées de M. Hirt pour la rédaction du chapitre qu'il consacre à l'apophonie dans sa *Kurze Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Ie Lieferung. Strassburg, Trübner, 1902.

La morphologie, comme il se conçoit, a moins subi de modifications que la phonétique par l'adoption des idées de M. Hirt; elle se rapproche donc sensiblement de l'exposé fourni par M. Brugmann dans la troisième édition de sa *Griechische Grammatik* (1900), bien qu'elle en diffère souvent par la disposition des matières et sans que M. Hirt perde jamais de son indépendance. Au surplus, les trois grammaires grecques existantes, celle de G. Meyer, avec l'indication perpétuelle des sources épigraphiques, celle de M. Brugmann (la seule qui contienne une syntaxe), celle de M. Hirt avec la théorie des bases, sont trois très beaux livres, qui ne sauraient se supplanter, mais qui mutuellement s'éclairent, et dont la possession, indispensable à tout linguiste, serait singulièrement profitable à plus d'un philologue.

Bruxelles. ÉMILE BOISACQ.

Aeschylos. Die Schutzflehenden, *mit Einleitung und Anmerkungen von* N. WECKLEIN. Leipzig, Teubner, 1902. 120 pp. Prix : 1,50 Mk.

Dans un bref avant-propos, M. Wecklein rappelle que de toutes les pièces d'Eschyle, les *Suppliantes* passent pour offrir au lecteur le plus grand nombre de difficultés. Puis il ajoute : « Néanmoins beaucoup de fautes de la tradition ont été écartées par les efforts communs des savants, et il suffit de réunir impartialement les résultats acquis pour présenter la pièce presque toute entière en pleine clarté ». En effet, dans le texte de M. Wecklein et avec le secours de son abondant commentaire, les *Suppliantes* se laissent parcourir sans trop de peine. Les indications des corrections, noyées en général dans les notes exégétiques, échappent fréquemment à l'attention, et l'on se félicite d'avancer aussi rapidement dans le déchiffrement d'une pièce réputée si obscure. Mais que l'on collationne d'une seule traite le texte de Wecklein avec celui de l'édition de Kirchhoff qui reproduit à peu près fidèlement le manuscrit. En présence des centaines de corrections admises par M. Wecklein, peu de critiques actuels seront disposés à lui concéder qu'il y a lieu de se fier à la clarté apportée au texte par l'addition de toutes ces probabilités. Si l'Eschyle de la tradition est passablement corrompu, celui de M. Wecklein est moins sûr encore, car il est revisé, on pourrait presque dire récrit par deux ou trois générations de savants allemands. Dans ce genre, M. Wecklein avait déjà fait ses preuves avec son édition défigurée de l'*Orestie*, et l'on pouvait espérer que le jugement de tous les critiques compétents l'aurait empêché de continuer. On se demande à quoi peut servir de constituer un texte d'après de tels principes. Pour ce qui est des citations, on ne pourra

jamais se fonder sur un pareil texte. Il faudra toujours recourir à l'édition de Kirchhoff, sous peine de citer Schütz, Heimsoeth, voire Wecklein lui-même au lieu d'Eschyle. — Veut-on peut-être faciliter la tâche aux commençants? Mais Eschyle ne peut être lu par des commençants, et il serait pernicieux de leur faire connaître un Eschyle facile qu'ils devront désapprendre plus tard.

En réalité, dans l'état de notre tradition, c'est-à-dire à peu près sûrement avec un manuscrit unique, il y a longtemps qu'à l'exemple de Kirchhoff, les éditeurs auraient dû renoncer à la manie de récrire les pièces du vieux tragique athénien. Il faudrait publier le texte traditionnel, en admettant tout au plus quelques corrections palmaires, s'il y en a, en consignant simplement au bas des pages les corrections vraiment dignes d'attention, et surtout en consacrant tous ses efforts à l'exégèse, encore très en retard.

L'Égypte nous donnera-t-elle un jour, pour une des pièces conservées d'Eschyle, un papyrus de quelque étendue et de bonne provenance? Aucune trouvaille ne pourrait être plus fertile en leçons pour une école de critique qui compte encore dans notre siècle des représentants attardés.

L. P.

M. Tullii Ciceronis in M. Antonium Oratio Philippica prima, *texte latin publié avec Apparat critique, Introduction bibliographique et historique et Commentaire explicatif*, par H. de la Ville de Mirmont. Paris, C. Klincksieck, 1902. Prix : 3 fr.

Les caractères de cette édition s'expliquent par les circonstances mêmes dans lesquelles elle a vu le jour, et que M. de la Ville de Mirmont indique en ces termes : « Le programme des Agrégations des Lettres et de Grammaire pour le concours de 1902 porte, parmi les textes latins à étudier, « les *Philippiques*, premier et second discours...... J'ai dû m'occuper de préparer une édition *à l'usage des étudiants d'agrégation* de la Faculté des Lettres de Bordeaux..... L'auteur de la présente édition serait largement récompensé des peines et des fatigues que lui a causées, au milieu d'occupations multiples et d'ordres divers, la préparation nécessairement *rapide* de ce petit livre, si..... »

L'éditeur a utilisé tout ce qui a été publié d'important sur ce discours tant pour la constitution du texte que pour l'exégèse. Le texte est établi d'après les meilleures éditions, et accompagné, non d'un

apparat critique, mais de notes critiques suffisantes et généralement bien raisonnées [1].

L'introduction est claire et assez développée, le commentaire abandant. Au point de vue historique, il y reste quelques erreurs matérielles — conséquences sans doute de la rapidité avec laquelle l'édition a été faite — elles ont déjà été signalées par d'autres comptes rendus [2]. Le commentaire, fait pour les aspirants « à l'Agrégation des Lettres et de Grammaire », est très complet au point de vue de l'explication des mots, et semble supposer des aspirants très peu préparés. Ainsi M. de la Ville de Mirmont se croit obligé d'expliquer, pp. 58 sqq., *gratias ago* et *gratias habeo*, *cogitare* (agiter dans son esprit, penser), *per* (*à cause de*, mais seulement lorsqu'il s'agit de marquer la personne ou la circonstance dont une chose dépend, qui la rend possible ou impossible; le verbe est le plus souvent dans les phrases de ce genre *possum* ou *licet*.)[3], l'accusatif *aes* dans *in aes incidit*, *promissa facere* (cette expression signifie non pas *faire une promesse*, mais *faire ce qui a été promis*), l'ellipse de *aedem* ou *templum* dans l'expression *ad Opis* — il eût été préférable de dire que *ad* = *dans* — etc.

Peut-être y a-t-il aussi un peu de précipitation dans la rédaction de certaines notes obscures, comme : *eos plus diligo*. « *Plus* indique le nombre, la quantité; *magis*, le degré », p. 47, note 16; d'après cette note, que doit signifier *plus diligo?* ou : « *Intemperanter* (*tempus*, température, *tempero*, modérer). « Sans garder la mesure », p. 53, note 11; où est le lien entre les idées *température* et *modérer?* et de certaines phrases chargées comme : « Syracuse était une ville amie de Cicéron, depuis que, questeur de Libylée, il avait eu l'heureuse chance de découvrir, grâce aux figures géométriques du cylindre et de la sphère qui y étaient gravées, le tombeau d'Archimède, dont les Syracusains ignoraient l'emplacement au milieu des broussailles des terrains vagues de leur banlieue ».

Si une seconde édition est possible, quelques changements pourront en faire un livre de travail excellent.

L. Preud'homme.

---

1 Quelques explications ne paraissent pas heureuses, par ex. § 5 : *in Urbem*, du *Vaticanus*, pour *in Urbe*. « Erreur de copiste qui me semble amenée par le voisinage de *in dies*. » La présence du verbe *serperet*, ou une dittographie (urbe*m in*finitum) expliquerait mieux cette faute.

2 Cf. H. Nohl, dans la *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1903, nº 5.

3 Un renvoi à la Syntaxe de Riemann devrait suffire. — H. Nohl a déjà dit que *doceret* est ici mal expliqué au point de vue syntaxique.

THEODOR LINDNER. **Weltgeschichte seit der Völkerwanderung.** II. *Niedergang der islamitischen und der byzantinischen Kultur. Bildung der europäischen Staaten.* Stuttgart et Berlin, Cotta, 1902. 508 pages in-8°.

Nous ne pouvons que répéter, à l'occasion de ce nouveau volume du grand ouvrage de M. Lindner, les éloges que nous avons donnés à son devancier (Voy. *Revue,* 1902, p. 65, n° 36). Si l'auteur n'a pu naturellement recourir aux sources que pour une partie de son immense sujet, il se montre partout exactement informé, et les quelques erreurs de détail que l'on pourrait lui reprocher çà et là [1] sont des taches inévitables dans une entreprise telle que la sienne : elles n'en peuvent détruire l'impression d'ensemble.

Le style est clair; le récit rapide ne laisse point faiblir l'intérêt du lecteur.

Comme le sous-titre l'indique, M. L. s'est proposé de raconter, dans ce tome II, la chute des civilisations musulmane et byzantine, et la formation des États chrétiens jusqu'au commencement du XIII[e] siècle. Ce plan présente sans doute l'avantage de déblayer le terrain en réglant provisoirement leur compte aux peuples orientaux et en permettant à l'auteur de se consacrer désormais à l'histoire de la chrétienté occidentale. Il n'est pas toutefois sans entrainer aussi des inconvénients assez graves. Il a forcé M. L. à raconter les croisades avant la guerre des investitures, à laquelle elles se rattachent pourtant par leur cause première, et à parler du royaume de Jérusalem avant d'avoir exposé la naissance des nations de l'Occident, dont ce royaume n'est en somme qu'une colonie. D'autre part, l'histoire de l'Europe ou plutôt l'histoire des peuples romans et germaniques, en quoi consiste l'Europe médiévale, ne semble pas toujours avoir été envisagée d'assez haut. On se serait attendu, dans une histoire universelle, à trouver brossés à larges traits en un tableau d'ensemble, les caractères communs de la civilisa-

---

1 P. 419 l'expression *Seigneurien,* pour désigner les grands fiefs de la France est inexacte. — P. 420. Le jugement porté sur la civilisation du sud de la France devrait être modifié. Voy. à cet égard Kiener, *Verfassungsgeschichte der Provence,* que M. L. ne cite pas. — A la bibliographie du chapitre XIX, il fallait mentionner à côté des travaux de MM. Lot et Lauer, le *Charles le Simple* de M. Eckel et l'*Eudes* de M. Favre, ainsi que les travaux de M. Luchaire sur *Louis VI* et *Louis VII.* L'histoire du droit français de M. Esmein aurait pu figurer à côté des manuels de MM. Viollet et Luchaire. Enfin on s'étonne de ne pas trouver mention de l'étude de M. Lamprecht sur la vie économique en France au moyen âge.

tion du moyen âge. Cette tâche eût été d'autant plus aisée que, jusqu'à la fin du XIIe siècle, la constitution de nationalités distinctes, n'empêcha pas l'Europe chrétienne de présenter encore une unité très réelle : unité politique et religieuse de l'*ecclesia* sous le double pouvoir du pape et de l'empereur, unité des formes essentielles de gouvernement, unité enfin du développement économique et social. En juxtaposant les unes aux autres les histoires des divers pays, M. L. a rendu l'enchaînement des faits plus difficile à saisir et s'est condamné à des redites nombreuses. On regrettera aussi que la grande lutte de l'Église et de l'État, du XIe au XIIIe siècle, n'apparaisse guère, dans son livre, que comme un conflit entre Rome et l'Allemagne. Tous les pays de l'Europe pourtant, y ont pris une part plus ou moins active, et elle a exercé une profonde influence sur l'attitude des gouvernements et sur les partis politiques. La bataille de Bouvines n'a-t-elle pas tranché à la fois, en même temps que la querelle entre le pape et l'empereur, les questions pendantes entre la France et l'Angleterre, entre Philippe Auguste et ses grands vassaux, et entre les guelfes et les gibelins d'Allemagne?

Si le plan d'un ouvrage historique est toujours nécessairement subjectif, les critiques que l'on peut formuler à son égard ne le sont pas moins, et l'on pensera de nos réserves ce que l'on voudra. Nous reconnaîtrons d'ailleurs sans difficulté que la méthode adoptée par M. L. présente, au point de vue de l'exactitude matérielle, plus de garanties qu'aucune autre. Les vues synthétiques ne s'obtiennent que grâce à l'hypothèse, et si elles portent sur de plus vastes horizons, c'est toujours, en définitive, au détriment de la sécurité du lecteur.

H. P.

C. Leclère. **Les Avoués de Saint-Trond.** — Louvain, Ch. Peeters, 1902. In-8° de xii-137 pages. (Recueil des travaux publiés par les membres des *Conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain.* ixe fascicule.)

Les textes qui nous renseignent sur l'avouerie de St-Trond en tant qu'institution ne remontent pas au-delà de 1065, c'est dire que l'origine de l'institution nous échappe. Mais depuis 1065 jusqu'à la période bourguignonne, nous sommes riches en documents et nous pouvons suivre l'évolution que l'institution a parcourue pendant plusieurs siècles. Les avoués dont la mission était de protéger les établissements ecclésiastiques deviennent de petits tyrans féodaux, pour succomber finalement sous les coups de la centralisation politique ou n'exister plus qu'à titre de survivances. Cette évolution se retrouve

partout la même, chez nous comme en France et en Allemagne. M. L. la montre se répétant à St-Trond et il le fait avec un soin méticuleux. La même méthode rigoureuse appliquée aux nombreux documents que nous possédons sur les avoueries en Belgique et à ceux que révèlera bientôt le dépouillement systématique de nos chartiers entrepris sous les auspices de la Commission royale d'histoire, cette méthode, dis-je, ouvrirait la voie à un grand travail d'ensemble qui viendrait remplacer le livre déjà vieilli de Saint-Genois, *Histoire des avoueries belges* (1834). Une vive lumière serait projetée sur l'histoire de notre féodalité, notamment sur les rapports entre les féodalités laïque et ecclésiastique, de même que sur un des facteurs constitutifs des principautés territoriales. M. L. est tout désigné pour ce travail. Nous espérons qu'il publiera de temps en temps une petite monographie qui serait un jalon pour ce livre définitif. Celui-ci ferait grand honneur à lui et à ses maîtres de Louvain.

A. HANSAY.

E. MILLARD. **Philosophie de l'histoire**. *Les Belges et leurs générations historiques*. Bruxelles, Lebègue, 1903, in-8°, de 350 pp. — 6 fr.

L'ouvrage de M. Millard a une allure toute militaire. Faut-il s'en étonner, quand on sait que l'auteur appartient à l'armée? De la première page à la dernière, l'écrivain, capitaine-commandant du génie devenu historien, se livre pour ainsi dire à un combat continuel contre tous ceux qui, s'étant attachés à l'étude de notre passé national, l'ont mal interprété, selon lui, et ont ainsi donné le vol à des erreurs malheureuses qu'il importe grandement de relever pour les anéantir une bonne fois!

Ce caractère se marque, dès les premières lignes, d'une façon peu ambiguë : « On se figure généralement que la Belgique est une création » de la diplomatie européenne, qu'il n'existe ni race, ni peuple belge. C'est » une profonde erreur. Je vais démontrer que la Belgique, ainsi que la » race belge (?) existe depuis plus de vingt-cinq siècles, et que le peuple » belge a été et redeviendra un peuple aussi remarquable que le peuple » français, le peuple anglais et le peuple allemand. Et je vais faire cette » démonstration en m'appuyant sur des faits connus, mais mal appréciés » par les historiens » (p. 1).

La déclaration, de guerre, allions-nous dire, est franche et nette. L'auteur, dont l'ardeur révèle une indéniable probité intellectuelle et une conviction sincère, veut bien reconnaître qu'il n'est pas le premier à « s'apercevoir que les Belges ne connaissent pas leurs annales » (p. 1), et il s'aide entre autres, à ce point de vue, d'un rapport lu à la commission d'histoire en 1899,

et dans lequel on constate qu'une minime partie seulement de nos archives a pu être mise à profit et qu'il reste beaucoup à faire pour arriver à une connaissance quelque peu complète et sûre de notre histoire nationale.

Cela est certain, mais M. Millard paraît aussi ignorer complètement, puisqu'il n'y est fait allusion nulle part, tout ce qu'a donné depuis dix à vingt ans l'école historique belge. C'est injuste, et pour un homme qui semble bien avoir lu, avant de rédiger son travail, beaucoup de livres, — jusqu'à ceux de Brück et Laurent! — cette omission ne laisse pas que d'étonner. Il ne fait exception que pour l'œuvre dernière de M. Pirenne. Il la met du reste largement à contribution, mais à ses yeux, l'« éminent » professeur de Gand, lui aussi, a mal interprété notre passé, il n'a pas vu clair, et M. Millard se voit obligé de combattre la thèse fondamentale de son ouvrage (p. 5) : alors que l'auteur de l'*Histoire de Belgique* voit dans notre pays comme un microcosme de l'Europe occidentale, un pays d'élection, de juste milieu, dont le propre est d'avoir fondu en lui les meilleurs éléments de la civilisation franco-allemande, son contradicteur se croit dans le vrai en affirmant que la Belgique fut toujours un pays de race germanique, d'une civilisation germanique, dont la grandeur fut dans le maintien et le développement des pures institutions carolingiennes, et dont les malheurs, les crises, les périodes de décadence eurent pour origine l'oubli de ses antiques traditions politiques et sociales, et l'envahissement des principes de gouvernement empruntés aux nations latines.

Ce n'est ni l'instant ni le lieu d'établir une discussion comparative de la « thèse » de M. Pirenne et de la « thèse » philosophique et historique de son honorable adversaire. Mais ce qu'on peut et doit affirmer, c'est que la valeur, reconnue, de l'ouvrage du premier se tire en bonne part de la façon scientifique dont les documents originaux ont été utilisés; tout est de première main chez lui et puisé à des sources sûres. Or, la méthode employée de son côté par M. Millard, pour faire pénétrer la conviction dans l'esprit de ses lecteurs, est-elle d'une qualité telle qu'elle puisse inspirer toute confiance à ceux-ci? Nous ne le croyons pas, car nous constatons chez lui un usage quasi nul des sources mêmes, l'emploi de rares recueils de documents imprimés, sans que ceux-ci, choisis entre mille, soient corroborés par d'autres plus probants encore, inédits et révélés grâce à des recherches personnelles; nous lisons, par contre, de larges extraits d'auteurs plus ou moins récents, dont les appréciations ne nous sont données par M. Millard que parce qu'elles cadrent avec telle ou telle de ses opinions particulières, mais dont on ne sait si elles reposent sur des preuves satisfaisantes; enfin, nous sommes en présence d'une foule d'affirmations, basées simplement, après des discussions menées militairement, sur des interprétations nouvelles de faits non pas nouveaux, mais *déjà connus* (p. 1), et que l'on peut rencontrer un peu partout.

C'est ainsi que l'écrivain est arrivé, pense-t-il, à renverser, au cours

de 300 pages seulement, et pour une période de près de 20 siècles, un nombre considérable d'« erreurs » accumulées dans nos cerveaux par la faute de plusieurs générations d'historiens et d'annalistes mal informés ou peu perspicaces! Que la critique ratifie toutes les conclusions péremptoires de l'auteur, et son livre causera dans les esprits une révolution, auprès de laquelle celle opérée par l'œuvre déjà célèbre de M. Pirenne ne sera plus rien!

Nous ne prétendons nullement, pour notre part, que ces conclusions soient à rejeter, en bloc, sans examen, pour insuffisance dans la méthode d'investigation, mais nous pensons qu'il est bien difficile *actuellement*, au moment où toutes nos connaissances sont soumises à une révision lente et patiente, quand il faudra certainement voir se succèder longtemps encore des travaux préparatoires, et sortir de la poussière des archives des monceaux de pièces inconnues, difficile, disons-nous, de pouvoir, sur des faits « connus », comme a tenté de le faire M. Millard, arriver à des conclusions définitives sur tous les points contraversés de notre passé... Et cependant, si l'on passe des *Préliminaires* aux *Considérations finales*, nous voyons notre historien-philosophe affirmer de nouveau, avec une conviction que l'on sent inébranlable, qu'il a suffisamment établi (nous passons à son 3e, qui répond au fond même de son œuvre) que « Wallons, » Flamands, Hollandais appartiennent, malgré les différences de langues » et de religion, à un même peuple essentiellement germanique, dont » l'éducation étrangère et l'influence latine ont seules altéré le caractère » national. » Et si l'on conserve des doutes sur la valeur des démonstrations « il faudra » en attribuer uniquement la cause à la persistance de la « tyrannie latine. » Car « nos pères nous ont délivrés du despotisme poli- » tique, mais nous sommes encore sous le joug du despotisme intellectuel. » Nos esprits sont encore imprégnés d'un ensemble de théories, de doc- » trines, de phrases qui faussent l'expression de nos sentiments.... Et si » les autres qualités qui distinguent le germain ont reçu quelque atteinte, » c'est que nous n'avons pas encore complètement triomphé du *poison* » *mortel* qu'a été pour nous *le despotisme latin!* » On le voit, on n'a qu'à se bien tenir : si l'opinion, éclairée désormais, n'adopte pas les vues générales de M. Millard, sur la philosophie de l'évolution historique (système des générations et des cinq phases historiques par génération [1],

[1] Ce sont des périodes analogues à celles que Brück découvrait dans le développement de chaque peuple : la phase de *formation* ou d'*organisation*; la phase d'*activité* ou d'*agrandissement*, celle de *malaise* ou de *faiblesse*, celle de *grand éclat* ou de *conquêtes*, enfin la phase de *décadence* ou de *dissolution*. Cette division, un peu factice, contient, il faut le dire, une part de vérité d'expérience.

les quatre premières de 250 ans environ, la cinquième d'une durée variable), et sur la philosophie particulière de l'histoire de Belgique, il faut désespérer d'elle et la plaindre! Tout cela est exagéré évidemment; s'avancer ainsi est imprudent; terminer par de telles déclarations est intransigeant et peu réfléchi. Car, enfin, un auteur ne peut exiger, comme cela ressort du ton employé à tout instant par celui qui nous occupe, de la génération actuelle, imbue d'esprit critique, une adhésion immédiate ou entière à une œuvre qui se présente sous la forme d'une thèse de redressement et de combat, reposant sur une systématisation philosophique des phénomènes évolutifs de l'histoire. Non, les travailleurs d'aujourd'hui se vouent, avec raison, à l'analyse des documents inédits. Quand ce colossal travail aura été mené à bonne fin, viendra la possibilité d'une synthèse et d'une philosophie. Avant cela, quiconque est insuffisamment armé et fait usage d'une critique défectueuse, s'expose à bâtir sur le sable.

Ces réserves, ces observations ne nous empêcheront pas de reconnaître cependant que l'œuvre de M. Millard atteste un effort sincère et honnête de pensée. D'un bout à l'autre perce aussi le désir ardent d'éveiller le plus possible en nous l'admiration et le respect de nos aïeux. Le livre *Les Belges* est une glorification de la patrie belge, par l'essai de démonstration de sa haute antiquité, de sa permanence et de sa vitalité à travers tous les malheurs des siècles. Il doit aussi emporter avec soi, — tel est le vœu de son auteur, — des enseignements de haute morale politique et sociale; il il doit permettre par l'étude du passé d'espérer pour la Belgique un « glorieux avenir » (p. 25). Celle-ci aura de nouveau, dans sa troisième génération (de 1715 à....?) une « phase de grand éclat », si elle le veut, et si.... elle dispose d'une sérieuse garde-civique, d'une solide armée coloniale, et d'une forte armée nationale pour défendre son indépendance!

C'est, en effet, par ces petits conseils, de l'ordre le plus pratique et le plus actuel, d'un patriotisme tout militariste, (v. p. 335 à 343) que se termine cet essai de *philosophie de l'histoire* de notre pays. Ce qui laisserait croire, pour tout dire, que le livre n'a pas tant été composé en vue d'une démonstration scientifique qu'en vue de préoccupations toutes politiques et dans le but de faire impression sur une certaine partie de l'opinion publique.

F. MAGNETTE.

FÉLIX HÉMON. **Cours de littérature** : *J. J. Rousseau*. — *L'Encyclopédie*. — *A. Chénier*. — Paris, Ch. Delagrave. 3 fr. 50.

Infatigablement, M. Hémon continue la série des belles études qu'il a entreprises sur la Littérature française : il en est aujourd'hui au 7e volume. Le plan de l'auteur, dont tout le monde a apprécié la

netteté, n'a pas varié : à propos des écrivains dont il fait curieusement le tour, M. Hémon donne d'abord une notice biographique, simple et précise, facile à retenir, parce qu'elle est débarrassée de tout détail superflu, il analyse ensuite leurs œuvres en des chapitres où les plus importantes questions qu'elles soulèvent sont clairement présentées et non moins clairement discutées; après cela viennent des jugements empruntés aux meilleurs critiques, tantôt sur une œuvre particulière, tantôt sur l'auteur en général; enfin des sujets de devoirs, narrations, lettres, discours, dissertations, combinés de façon à pouvoir servir aux diverses classes des divers enseignements.

Excellente méthode et qui a rendu jusqu'ici les plus grands services à tous ceux qui ont eu les livres de M. Hémon entre les mains.

Aujourd'hui c'est Rousseau, l'Encyclopédie et A. Chénier qu'étudie le professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand. Nous ne pouvons dire que du bien de ces études : les points essentiels ont été rencontrés — et l'auteur les a traités avec son ampleur habituelle, sans vain étalage d'érudition pédantesque.

Peut-être eussions-nous aimé, dans le chapitre sur l'*Encyclopédie*, qu'on nous eût montré l'influence exercée sur les esprits, même après l'effondrement de cette mémorable entreprise. On sait que le monument qu'avaient projeté de construire les Encyclopédistes fut plus vaste que grand, chef d'œuvre avorté, monstre sans proportions, Évangile selon Satan, comme dit J. Reinach, Babel vite écroulée. A peine quelques pans de murailles et quelques colonnes restent debout : mais l'âme encyclopédique a survécu à l'Encyclopédie.

L'esprit qui animait cet édifice d'un jour n'a pas cessé de souffler sur le monde et partout où il a passé, il a vivifié tout ce qui mérite de vivre.

C'est cela que M. Hémon aurait pu nous montrer, dans un de ces chapitres où il excelle à ramasser des idées. Une histoire sommaire de la poésie lyrique ouvre l'étude consacrée à Chénier. Elle s'arrête à V. Hugo. Il est vrai que l'auteur nous annonce qu'il se propose de parler, dans un autre volume, de la poésie contemporaine. Nous n'insisterons donc pas aujourd'hui sur ce que cette histoire pourrait avoir, à première vue, d'incomplet.

Mais cette étude nous suggère une autre observation. On sait que deux livres ont paru récemment sur André Chénier : l'un de M. Paul Glachant, l'autre, magistral et on peut le dire, définitif, de M. Émile Faguet. Peut-être, si M. Hémon eût connu ces deux ouvrages, le second surtout, eût-il étoffé davantage les chapitres, il faut bien l'avouer, un peu minces et écrits, dirait-on, avec une certaine hâte, qu'il a consacrés au plus grand poète, au seul poète du 18ᵉ siècle.

Il aurait probablement souligné d'un trait plus précis les tendances

philosophiques de cet esprit et fait voir que le meilleur de Chénier, si la guillotine avait respecté sa tête, n'eût pas été ce que nous en admirons.

M. Hémon aurait aussi sans doute exalté davantage le moraliste indépendant et fier, passionné pour le bien, animé contre les abus et les injustices sociales, d'une de ces haines vigoureuses qui soulèvent l'Alceste de Molière.

Mais nous aurions mauvaise grâce à insister. Ces aspects, jusqu'ici voilés, de la figure de Chénier n'ont été pleinement mis en lumière que depuis la publication des livres dont nous parlions plus haut. Et il faut plutôt, pour être juste, remercier M. Hémon d'avoir condensé, en quelques pages serrées et substantielles, tout ce qu'on a écrit sur André Chénier, depuis près d'un siècle.

J. Van Dooren.

Roger de Goeij. **Le Rythmique du Combat du Cid contre les Mores.** In-4. Paris, Fischbacher, s. d.

La critique a déjà épuisé ses flèches contre la thèse de M. de Goeij, et il serait puéril d'insister. Admettons donc qu'il est bien difficile de croire que Corneille n'ait pas eu la curiosité d'aller voir la mer à quelques lieues de Rouen. Mais puisqu'on ne peut percevoir le mouvement ternaire et nonaire des vagues sur la plage belge, puisqu'une oreille profane ne saurait se flatter de le percevoir sur une côte franche, nous manquons des éléments de comparaison nécessaires pour sentir le rythme découvert par M. de G. dans le fameux récit de Corneille. Mais n'y aurait-il pas d'autres solutions? Si Corneille a donné dans les enfantillages de l'harmonie imitative, que je croyais réservés à des littératures plus jeunes, Rodrigue pourrait bien avoir débité son récit en imitant le mouvement du matelot qui lutte contre le roulis et le tangage, strophe, antistrophe, épode, mouvement aussi gracieux — et aussi ternaire — que celui du pèlerin à la procession d'Echternach. En tout cas les tableaux dont M. de G. accompagne sa thèse sont une analyse rythmique très curieuse et très suggestive. Ils ne perdent pas leur valeur même en cas d'exagération.

J. Feller.

Émile Faguet, **Propos littéraires**; Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902. 1 vol. in-8°. Prix: fr. 3-50.

M. Faguet ne croit pas que la critique ait aucune espèce d'influence. Il le répète en première page dans ce nouveau recueil. Voilà ce que j'appelle une idée amusante. Une idée amusante n'est pas une idée

fausse, elle irise la réalité comme ces reflets des bords biseautés d'un miroir. Mais, en énonçant cette idée, M. Faguet n'est-il pas resté en deçà de la vérité ? Des critiques comme M. Faguet empêchent souvent de lire les œuvres originales. — Comment? — Rien de plus simple. Il explique à ravir les types des romans, la Denise de Gyp, la Clarisse de Paul Adam, et c'est très dangereux pour les romanciers! Le lecteur philosophe, le lettré paresseux, le savant pressé qui veut se donner un aperçu du mouvement littéraire, lisent très volontiers *Bijou* dans la traduction de M. Faguet. Ce raccourci leur plaît : ils ont toute la profondeur du roman sans les détours de la démonstration.

Des idées, il en a! Ne disons pas qu'il les remue à la pelle, — M. Faguet ne se sert jamais de cet instrument disgracieux, — non, il les remue à la houppe, comme une coquette, et il s'en barbouille pour s'amuser, et il en éparpille autour de lui en nuages blancs et vaporeux.

Car M. Faguet n'est jamais plus charmant, il ne se donne jamais plus de peine, — est-ce de la peine? — disons plutôt il ne joue jamais plus prestement avec une idée, il ne la fait jamais si bien miroiter comme œuvre d'art que quand l'idée échappe aux classifications de la lourde science. Tel autre critique me fait souvent l'effet de regarder les œuvres d'un regard anglais, à travers un monocle. Faguet les empoigne comme de petits chiens aux longs poils, il plonge ses mains dans leur toison et se roule avec elles, et il s'amuse énormément.

Il est prêt à tous les tons. Les satiriques le prédisposent à la satire et il ne les ménage pas. Les penseurs trouvent en lui un critique sérieux. Henry Michel, Rod, Cherbulliez ne se plaindront pas de ces *propos littéraires.* Il analyse à merveille la philosophie de Maeterlinck. Mais sa sévérité se hérisse contre l'esthétique de Tolstoï (*Qu'est-ce que l'art*). Puis il parlera pieusement, avec une tendresse mêlée de larmes, d'un ami trop tôt enlevé aux lettres (Édouard Ruel). Avec les prétentieux, il a un petit ton impertinent, gamin, une façon d'esquisser le pied de nez qui est charmante. Et, à chaque pas, il trouve des trèfles à quatre feuilles sans en chercher.

J. Feller.

Alfred Fouillée. **La Réforme de l'Enseignement par la philosophie**. Paris, A. Colin, 1901. 3 fr.

Nous avons déjà signalé dans cette même Revue [1] les réformes pédagogiques chères à M. Fouillée, à l'occasion du livre intitulé *Les Études classiques et la Démocratie.* Ce livre-ci développe la même thèse, qu'il a pris la peine de résumer lui-même p. 205 : « Puisque les lettrés se

[1] Cf. t. XLV (1902), 217-239, et particulièrement les pages 233-235.

sont perdus dans les raffinements d'une littérature et d'une érudition trop étrangères aux préoccupations morales et sociales de notre temps; puisque les historiens n'ont su trouver dans l'histoire qu'une série de faits plus propres à démoraliser qu'à moraliser; puisque les hommes de science sont restés des hommes de métier, qui ne voient pas plus loin que le bout de leur science particulière et demeurent généralement étrangers à tout le reste ; puisqu'il est ainsi reconnu, après une expérience qui date déjà d'un quart de siècle, que philologues, grammairiens, littérateurs, critiques littéraires et dramatiques, enfin mathématiciens, physiciens, chimistes, naturalistes, malgré la meilleure volonté du monde et malgré tout leur talent, ont dévoyé l'enseignement, compromis les études classiques, mal conduit les études scientifiques; puisque, pendant tout ce temps, les philosophes n'ont cessé de protester et de prédire l'échec final; puisqu'ils se sont seuls occupés des questions sérieuses de l'ordre moral et social; puisqu'ils ont donné toujours l'exemple de cette *maxima reverentia* qui est due à l'enfant; puisque les classes de philosophie sont les plus vivantes, celles qui attirent les élèves, qui les initient aux sentiments les plus généreux et aux plus nobles espérances; puisque ces classes représentent l'avenir tandis que les autres s'attardent trop à ruminer le passé, il est temps, il est grand temps d'imprimer aux études une direction nouvelle, qui soit enfin philosophique, par cela même morale et sociale. »

S'il nous est permis de porter un jugement sur les idées d'un philosophe de cette envergure, nous répondrons : la partie constructive du livre de Fouillée est bonne et généreuse, la partie réfutative nous semble faible et entachée de partialité. La phrase que nous avons citée est éloquente : on ne me fera pas avouer que les prémisses en sont vraies, ni la conclusion nécessaire.

Le premier chapitre est intitulé : « l'échec pédagogique des savants et des lettrés ». On y trouve que « le XIXe siècle a été plutôt un âge *critique* qu'un âge *créateur* » (p. 1). A supposer que cela fût vrai et que l'on pût opposer la *critique* à la *création*, ce qui ne serait guère philosophique, il n'y aurait point là de quoi condamner le siècle. Mais M. Fouillée veut sans doute absolument que la *critique* soit par essence délétère, négative, destructive, et que toute *création* procède d'éléments purement subjectifs! Sinon, comment expliquer l'amertume des constatations qui suivent : « Les sciences objectives y ont fait de merveilleuses découvertes, mais les sciences de l'homme et de la société y sont restées étonnamment en arrière, parce qu'*elles se sont attardées à l'histoire, à l'érudition, à la critique historique et littéraire* » (p. 2)? Sans doute il y a eu au XIXe siècle des érudits sans esprit philosophique, collectionneurs de faits divers sans portée, mais est-ce bien là, en général, la caractéristique du siècle écoulé? C'est pourtant de là

que part M. Fouillée pour définir Renan et Taine « *deux penseurs qui ont en partie manqué leur vocation....* Ces deux hautes intelligences, qui auraient pu creuser les grands problèmes, allèrent s'enlizer dans l'histoire » (p. 2). M. Fouillée ne pardonne pas à Renan d'avoir prétendu substituer aux sciences philosophiques, encore trop subjectives, et aux sciences sociales, encore prématurées, la critique historique et philosophique, « à l'imitation de cette fameuse critique allemande dont on nous a rebattu les oreilles ». Il ne pouvait manquer de clore ce beau début en comparant les critiques aux eunuques.

Le premier chapitre fera donc le procès de l'histoire et des historiens. Le réquisitoire, assez salé, comme bien on pense, aboutit à de sérieuses conclusions : « L'histoire pure est une navigation sans boussole sur un océan de faits sans loi (p. 28). — La méthode historique, indûment érigée en méthode universelle, a été la grande erreur du XIX[e] siècle, comme la méthode constructive *a priori* a été celle du XVIII[e] siècle; le siècle qui s'ouvre doit adopter la méthode *directe* d'analyse et de synthèse qui est la seule méthode scientifique et philosophique » (p. 24). Ainsi la méthode des historiens ne consiste point à induire, à faire de l'analyse et de la synthèse, et c'est pourquoi elle ne mérite point de servir de base à l'enseignement!

La thèse du chapitre II est le pendant de la précédente : « Les grammairiens sont encore plus incapables de donner une bonne direction à l'enseignement que les historiens » (p. 29). L'argumentation est facile à saisir. L'auteur prend dans une chrestomathie de l'ancien français un couplet de pastourelle ou de chanson amoureuse. Difficulté du texte, immoralité du fond. Voilà les philologues jugés.

De là on passe à la grammaire grecque, à l'orthographe latine, à la métrique, aux éditions classiques récentes. Conclusion : détruire l'agrégation spéciale de grammaire, tout au moins faire figurer la philosophie au programme des diverses agrégations.

Il serait si simple pourtant de distinguer en tout l'usage et l'abus! Certes il vaut mieux faire des solécismes en grammaire qu'en morale, comme dit très bien M. Fouillée, mais la question de l'enseignement n'est pas réduite à cette alternative. Dieu merci, on peut connaître assez proprement l'histoire de l'humanité et même la grammaire flanquée de la métrique, et les enseigner assez intelligemment sans être un profond scélérat.

Les professeurs de littérature sont mieux traités; du moins ils trouvent grâce, quand leur enseignement, au lieu de la méthode historique, suit la méthode philosophique et morale, la seule éducative, dégageant l'universel et laissant le particulier.... Conclusion : « il n'y a qu'un seul frein à la monomanie érudite; c'est de supprimer purement et simplement l'histoire littéraire » (p. 53).

Même procédé pour éliminer les sciences. Remarquez que M. Fouillée combat éloquemment et avec raison certains abus; mais, comme il compare sans cesse un enseignement étroit et abusif de minuties historiques, ou linguistiques, ou zoologiques avec un enseignement idéal de la philosophie, il a beau jeu! Vraiment la partie n'est pas égale. Attendons, pour prendre, notre revanche, que d'autres aient enseigné la philosophie d'une façon étroite et abusive : nous verrons alors si M. Fouillée en conclura que l'enseignement philosophique doit être purement et simplement supprimé.

Pourquoi, quand on a de bonnes idées et de bonnes raisons, recourir à ce système de dénigrement et de rapetissement? Y a-t-il vraiment tant de savants dans l'Université pour qui la linguistique, l'histoire, les sciences naturelles n'aient plus de secret? Ils doivent bien rire dans leur barbe, ces maîtres à qui on reproche de savoir ce que les professeurs des hautes écoles cherchent à découvrir! Puis, en admettant que parfois des excès se commettent, la conclusion doit viser à la création d'un programme mieux élaboré d'histoire, de science, de littérature, de grammaire, — pour ne pas hasarder ce mot infernal de philologie qui ferait rugir M. Fouillée. Est-il permis de raisonner comme ceci : « telle branche est mal enseignée; donc ce n'est pas à elle qu'appartient la direction de l'enseignement : c'est à la philosophie »? Si pourtant la philosophie, elle aussi, venait à être mal enseignée.... Je sais bien qu'il est impossible qu'elle le soit mal, tant que des maîtres comme M. Fouillée dirigeront la jeunesse de l'École Normale; mais, après lui?... L'histoire, la philologie, la littérature sont enseignées par des maîtres qui ne sont pas les premiers venus, et pourtant vous affirmez qu'elles exercent une influence néfaste. Y aurait-il pour la philosophie seule une immunité?

Le livre indique le programme de philosophie, mais par des titres abstraits qui ne me donnent aucun apaisement. Je vois bien ce qu'on élague, ce qu'on ne fera pas : le programme de ce qu'on fera m'apparaît assez vide. Au total, M. Fouillée combat pour le maintien des études humanitaires par le latin et sans le grec, et il voudrait, désir éminemment raisonnable, 1° conserver la classe de philosophie, 2° imprégner davantage de philosophie l'enseignement de toutes les branches d'étude. Ce vœu contient enfin la vraie, la juste critique. Ce n'est pas un *excès* qu'il faut reprocher, c'est un *défaut*, c'est-à-dire un manque. Une philosophie qui choisirait, qui ne perdrait jamais de vue la valeur éducative des notions, qui considérerait l'esprit non comme un estomac à remplir, mais comme un système digestif, voilà ce qui doit présider à tout l'enseignement, mais en même temps voilà ce qui ne peut s'inscrire au programme, pour être enseigné à des heures déterminées.

En tout cas, le spécialiste féroce qui veut, par amour d'une science, que l'élève absorbe tout le contenu de cette science, est un personnage mythique. On enseignera moins de détails quand nos ministres le voudront. Enseignera-t-on mieux pour cela ? C'est une autre question, et la qualité ne dépend point de la quantité. Il y faudrait beaucoup plus de cette préparation philosophique que doivent donner, dans la pensée généreuse de M. Fouillée, les cours de pédagogie et de philosophie.

J. FELLER.

GIOVANNI VIDARI. **Elementi di Etica.** Milan, Ulrico Hoepli, 1902, XI et 334 pp. in-12° (Manuali Hoepli, 320-321). Prix : 3 fr.

L'auteur de ces éléments de morale s'est proposé comme tâche d'édifier sa théorie sur les faits et de déterminer la fin morale au moyen de l'observation et de l'analyse de la vie morale et sociale elle-même telle qu'elle se manifeste dans l'histoire. Il a pleinement conscience des limites de cette méthode inductive : en effet, il montre (p. 6, p. 215) qu'ainsi il ne parvient qu'à établir quelle est la fin *réelle* de la conduite humaine, mais qu'il reste toujours à démontrer que cette fin réelle est le vrai bien, qu'elle a une valeur suprême, absolue, en un mot qu'elle *doit* être réalisée. L'examen de cette dernière question, il l'assigne à la métaphysique. D'après lui, c'est donc la métaphysique qui fournit à l'éthique sa base, la démonstration de son principe fondamental.

Peu importe qu'on qualifie la recherche ainsi caractérisée de métaphysique ou non; mais il importe de savoir si cette recherche ne doit pas faire partie de la morale elle-même. Or, une morale qui ne nous dirait pas et ne pourrait pas nous dire si la fin qu'elle propose, *mérite* d'être réalisée, — manquerait sans doute de nous renseigner sur le point essentiel; elle serait à peine une science philosophique, tout au plus une science pratique désignant tout court une fin et les moyens de l'atteindre. Il est donc impossible d'exclure la recherche dont il s'agit, du domaine de la morale sans faire perdre à celle-ci son caractère de science philosophique et normative.

Il y a plus. M. Vidari prétend arriver, par l'analyse de l'histoire et de la conscience dans ses manifestations positives, à dégager *un idéal moral* qui, bien qu'il soit un résultat *naturel* de l'évolution de la société, est *transcendant* en ce sens qu'il ne pourra jamais être réalisé parfaitement. Mais il me semble que si par la méthode historique on peut prouver comment un certain idéal est né de conditions sociales ou individuelles données, il est impossible de prouver par ce moyen

que cet idéal est transcendant, ne fût-ce que d'une façon relative. Car ainsi on ne constate au fond qu'une certaine succession de conceptions morales que la société a tâché de mettre en pratique. Mais si l'on n'a d'autre connaissance de ces conceptions que cette connaissance historique, comment pourrait-on affirmer qu'aucun progrès ne pourra les réaliser parfaitement?

La méthode historique et inductive a donc ces limites : elle ne peut pas, me paraît-il, avoir la première place dans les recherches de l'éthique. Elle est utile seulement en tant qu'elle prépare la voie aux réflexions philosophiques, qu'elle donne une vue sur les multiples questions agitées et enfin en tant qu'elle nous fait entrevoir les solutions déjà essayées.

Les éléments constitutifs de l'idéal moral tel qu'il résulte de l'évolution, sont, suivant M. Vidari, la solidarité et la liberté (p. 189). Mais comme il y a entre ces deux éléments un conflit toujours renaissant, l'un tendant à sacrifier l'individu à l'unité sociale, l'autre exigeant au contraire son libre épanouissement, il faut quelque réalité et quelque concept supérieur dans lesquels ils pourront s'accorder et s'unifier. Ce concept et cette réalité sont donnés par la personnalité morale. Dans l'unité de la personne humaine, si nous croyons l'auteur (p. 212), « le premier des deux éléments, la solidarité, apparaît dans son aspect matériel sous la forme du sentiment de sympathie, et dans son aspect formel sous la forme de l'unité sociale; de même le deuxième élément, la liberté, y apparaît dans son aspect matériel sous la forme de l'affirmation du besoin éprouvé par la conscience de l'individu, et dans son aspect formel sous la forme d'une exigence universelle de la raison. La personne unifie les données matérielles du sentiment social et du besoin individuel avec les données formelles de l'unité sociale et de l'exigence universaliste de la raison ». Ainsi l'on arrive à la norme morale suprême qui est « de développer la personnalité humaine comme comprenant en elle les sentiments sociaux désintéressés et la lumière de la raison universelle » (p. 214,4) ou autrement : « C'est en conservant et en développant dans la solidarité la plus intime des individus humains le libre déploiement de leurs énergies spirituelles que la personne humaine trouve sa vraie manifestation. »

On le voit, l'observation des conflits fréquents entre l'individu et la société, et le souci de ne pas laisser absorber celui-là par celle-ci, comme certaines doctrines paraissent le vouloir, ont évidemment inspiré la conception de cet idéal, dont on pourrait dire qu'elle essaie de justifier la morale classique par une considération de l'évolution humaine.

Mais il s'en faut de beaucoup que les idées avancées soient au dessus de toute objection. Notamment il me paraît peu heureux d'opposer le

sentiment de sympathie qui agit en faveur de la solidarité, à la raison qui doit guider la liberté (p. 207). Car n'est-il pas évident que l'individu réclame souvent la liberté pour pouvoir mieux se conformer à sa sympathie? Et n'est-il pas évident que la *raison* trouve son application aussi bien dans le domaine des devoirs sociaux que des devoirs individuels? Ces faits suffisent pour montrer que le conflit en question n'existe pas dans l'idéal. Il n'existe parfois que comme un conflit positif entre des exigences opposées de la morale positive et surtout entre les exigences de la morale *positive* et celles de la morale *idéale* d'une conscience supérieure. La méthode que l'auteur a adoptée, a un peu effacé ces distinctions et amené des confusions et des obscurités qui déroutent quelquefois le lecteur.

D'ailleurs, malgré cette critique, l'ouvrage a le grand mérite de condenser dans un espace très limité les résultats de beaucoup de recherches récentes.

La première partie traite des bases de la morale, qui sont ou historico-sociologiques ou psycho-sociologiques. Après avoir insisté sur le fait général de la coutume, l'auteur expose l'évolution de la famille, des classes sociales et de l'État à travers les âges. Je ne vois pas trop pourquoi, dans cet ordre d'idées, il a consacré un chapitre à la pensée philosophique. Sous le titre « Les bases psycho-sociologiques », il examine la conscience, le sentiment moral, la volonté morale et le caractère moral.

La deuxième partie s'occupe de la doctrine morale. Dans trois chapitres M. Vidari fait l'analyse de l'idéal moral, pour aborder ensuite la morale appliquée.

Cette dernière section est intitulée « La vie morale » et nous fait connaître quelle doit être cette vie dans les différentes sphères où l'activité humaine se manifeste, dans la sphère individuelle, dans la famille, dans la société, dans l'État et dans l'humanité. Toutes les questions importantes y sont traitées et trouvent une solution ordinairement juste.

Gand. P. HOFFMANN.

LOUIS PRAT. **L'Art et la Beauté**. *Kalliklès*. Paris, Alcan, 1903. 285 pp. in-8°. Prix : 5 francs.

Nous avons annoncé ici même (t. XLIV [1901], p. 133) le premier volume de M. Prat, et nous avons indiqué à cette occasion le caractère original de sa tentative. Prenant comme interlocuteur Platon et ses contemporains, il leur fait discuter, sous la forme du dialogue antique, les problèmes philosophiques qui intéressent la pensée moderne. Sans

nous occuper du fond même des idées de M. Prat, nous devons bien constater qu'ici, pas plus que dans le premier volume, ni la mise en scène ni le ton du dialogue ne nous ont rappelé la vraie manière de Platon.

Les philosophes, Platon, Antisthènes, Kalliklès, dissertent sur l'art et sur la beauté devant la belle Aréta, fille d'Aristippe, et il est plaisant de voir ces docteurs de l'amour que l'on sait, se mettre en frais, tout comme des modernes Bellacs, pour faire leur cour à une personne du sexe. Elle est d'ailleurs intéressante comme une héroïne de roman moderne, cette belle Aréta, qui, séduite par un riche marchand Lydien, est devenue mère, et déclare maintenant qu'elle n'aimera jamais plus personne.

Un intermède bizarre est consacré à l'Affaire de l'Hécatontarque. « On a dit qu'il avait livré aux Lacédémoniens un plan de défense établi par les stratèges.... De plus, il était affilié au culte étranger d'Adonaï. » Deux des disciples de Kalliklès (Renan) se sont brouillés à propos de l'Affaire. L'un Kurios (Lemaître) a pris le parti des stratèges ; l'autre Galatès (France) est dans le camp opposé. Ces propos pleins de nouveauté remplissent huit pages dont on ne voit aucunement le lien avec le sujet.

Suivant un procédé à la mode en Angleterre depuis Grote, en France depuis Leconte de Lisle, et qui est à mon sens fallacieux et puéril, l'auteur a cru donner une couleur plus antique à son exposé en restituant aux noms propres grecs vulgaires leur forme originale. Malheureusement il a trop souvent réhellénisé ces noms à sa manière, en homme absolument brouillé avec les désinences et les déclinaisons. Un grand nombre de ces noms grecs « authentiques » auraient besoin d'être corrigés, à l'aide d'un dictionnaire d'écolier. Exemples : Eukleïd*os*, les lauriers-roses qui bordent le *Khéphysès*, Ad*i*mant*ès*, frère de Platon, Xan*t*ipp*a*, *Oeschylès*, le bourg de Kolon*a*, A*k*illeus, Egist*ès*, le roi Mauso*leos*, Xer*cès*, Democr*itès*, Phédon d'É*lée*, etc. — « Sokratès a combattu courageusement à *Mantinée* » (p. 38).

L. P.

R. Riemann. **Goethes Romantechnik**. Leipzig, H. Seemann Nachfolger, 1902, 416 pp. Pr. : 6 m.

Le roman est resté en Allemagne fort en retard sur le développement des autres genres littéraires. On peut dire que Goethe a été le premier grand romancier allemand; en tout cas son *Werther* est le premier chef-d'œuvre du genre. Il est extrêmement intéressant de rechercher ce que Goethe doit comme romancier à ses prédécesseurs, de montrer jusqu'à quel

point il se sert des moyens traditionnels du passé, et en quoi il innove, de quelle manière et en quelle proportion il a fait progresser le roman allemand. M. Riemann nous promet cette recherche dans la préface de son livre; pour certains points, il réussit à la faire très lumineusement, pour d'autres il n'arrive pas à un résultat bien palpable. Cela tient peut-être à la subdivision trop détaillée que l'auteur applique dans son livre. Cette étude comparative n'est pas faite dans un aperçu d'ensemble, ce dont je ne fais nullement un reproche à l'auteur, mais elle est disséminée dans les nombreux chapitres et paragraphes du livre; or parmi ces derniers il s'en trouve plusieurs d'une importance relativement mince, et il était bien difficile à l'auteur de soutenir et de développer le point de vue comparatif à travers les multiples chemins de traverse dans lesquels il nous engage.

Je n'ai rien à redire aux grandes lignes du travail; la disposition générale, qui commence par la *composition*, se poursuit par les *moyens de caractéristique* et se termine par le *dialogue* est excellente; mais ces grandes branches se ramifient et se subdivisent trop opulemment. « L'influence de la mort du père sur le développement du caractère du héros » est p. ex. un bien maigre sujet pour une étude spéciale et l'on comprend qu'il y ait peu à en tirer au point de vue comparatif. L'examen de la technique du roman goethéen considéré en elle-même, est faite avec pénétration; les moyens par lesquels le romancier opère, sont soigneusement rassemblés et généralement bien exposés. La distinction faite entre les romans de Goethe me paraît aussi heureuse. L'auteur attribue aux *Souffrances du jeune Werther* et aux nouvelles de Goethe la place à part qui leur revient; il considère avec raison les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* et les *Affinités électives* comme les œuvres capitales, surtout au point de vue de la technique du roman et il montre bien les nombreux symptômes de décadence dans les *Années de voyage de Wilhelm Meister*.

H. Bischoff.

CHRONIQUE

77. — Le 21 mai dernier, s'est tenue à Liège l'assemblée générale de l'*Association des anciens Normaliens et Docteurs en philosophie de l'Université de Liège.* Le nombre des assistants et l'excellente besogne qu'on y a faite, ont témoigné à suffisance de la vitalité croissante de cette Association qui ne compte encore que quatre ans de vie. Vu l'état très prospère des finances, des subventions ont été décernées à trois jeunes docteurs en philosophie, MM. Kugener, Hohlwein et Tourneur, pour les aider dans leurs travaux scientifiques qui nécessitent des voyages et l'achat de livres coûteux. — L'an dernier, on avait décidé de publier le *Liber Memorialis* de l'École Normale des Humanités. M. Lequarré se chargera de compulser les archives administratives, d'arrêter le plan de l'œuvre et de faire appel à la collaboration des anciens élèves et professeurs. — Apres une discussion approfondie, on a dû renoncer au projet de transformer l'Association en personne civile, la législation sur la matière n'en admettant pas la possibilité. On s'est intéressé à la situation peu brillante du Cercle des étudiants en philosophie et lettres, on a discuté l'idée de créer une bibliothèque circulante, on a voté certaines modifications au reglement et enfin on a renouvelé le Comité. M. Parmentier, le réel fondateur de l'Association et son dévoué président depuis le début, a jugé opportun, malgré les instances de l'Assemblée, de remettre la présidence à M. Waltzing. M. Haust l'accompagne dans sa retraite et cède les fonctions de secrétaire à M. Scharff. MM. Gouder de Beauregard et Hermans sont élus vice-présidents; MM. Mathieu, Van Ormelingen, Delvaux, Harlaux et Mallet, membres du Comité.

78. — Le Congrès international des Sciences historiques qui s'est tenu à Rome du 2 au 9 avril, comptait un nombre considérable d'adhérents; mais parmi les quinze cents membres inscrits, beaucoup se sont abstenus de paraître aux séances des sections ou n'y ont fait que de fugitives apparitions : le tourisme a fait tort à la science. Les travaux du Congrès n'en ont pas moins été intéressants. Il serait impossible d'en donner ici un aperçu. Rappelons seulement quelques faits saillants. La séance d'inauguration du Congrès a eu lieu au Capitole, en présence de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, le 2 avril à 9 heures et demie du matin. Des discours ont été prononcés par le syndic de Rome, prince Colonna, par le Ministre de l'Instruction publique, par le président du Congrès, M. Pasqual Villari, et par M. Paul Fredericq, au nom des délégués étrangers. Le discours de

M. Fredericq, très heureusement tourné, a obtenu un vif succès. Après la séance, les autorités et les membres du Congrès se sont rendus au Palais des Conservateurs pour l'inauguration de la *Forma Urbis*, cet antique plan de Rome, dont on a retrouvé de précieux débris, et dont la reconstitution a été expliquée par M. R. Lanciani dans un savant discours. — Le 5 avril, les « congressistes » ont visité, sous la direction de M. Boni, les travaux du Forum et ont été reçus au Palatin par le Ministre de l'Instruction pnblique; on a inauguré à cette occasion la rampe, récemment reconstruite, qui conduit du Forum au Palatin. — Le 6 avril, sur l'invitation du syndic de Rome, a eu lieu une brillante soirée dans les Musées du Capitole. — Le 9 avril, dans la séance de clôture, M. Monod, pour la France, M. Bresslau, pour l'Allemagne, M. Bryce, pour l'Angleterre, M. Villari, pour l'Italie, M. Blok, pour les Pays-Bas, et M. Fredericq, pour la Belgique, ont fait des communications fort instructives sur l'enseignement historique dans ces différents pays.

---

79. — L'*Année linguistique* publiée sous les auspices de la Société de Philologie. Tome I. 1901-1902. Paris, Klinksieck, 1902, 301 pp. 6 fr. — M. de Charencey qui présente au public cette nouvelle publication voudrait créer dans le domaine de la linguistique quelque chose d'analogue à ce que sont déjà les *Années scientifiques*, *littéraires*, *philosophiques*, et même *politiques*. Le public accueillera certainement avec faveur ce premier essai auquel ont collaboré MM. Vendryès (langues latines et celtiques), Dauzat (langues romanes), Gauthiot (langues germaniques), Guidi (langues ethiopiennes), Vinson (Basque), A. Thomas (Extrême-Orient), A. Marre (malayo-polynésien), Rink (Groënland), Guilbeau (Le livre de l'Aveugle). Nous souhaitons que le succès de cette première tentative permette aux auteurs d'agrandir leur cadre et d'avoir un plan plus complet et plus systématique pour les années à venir.

80. — Cte G. de Lafont. *Les Aryas de Galilée et les Origines Aryennes du Christianisme*. Première partie. Paris, Leroux, 1902. 258 pages. Les personnes quelque peu au courant de la critique verront, dès les premières pages, dans quelle catégorie il faut ranger le livre de M. de Lafont, et les lecteurs de cette Revue n'ont pas besoin d'être mis en garde contre sa méthode et ses théories. Notons seulement qu'au point de vue rationaliste où se place l'auteur, sa thèse principale, à savoir que le Christ était de race aryenne et non juive, nous paraît indémontrable par essence, et même quelque peu naïve. Combien plus prudent le jeune Télémaque qui, dans l'Odyssée, déclare ne pouvoir rien dire de certain sur de telles questions de filiation ! Mais enfin, supposons que M. de Lafont, tout de même qu'il démontre que les Philistins étaient de même race que lui, est parvenu à nous convaincre que Jésus n'était pas juif. Qu'est-ce que cela prouve? — L. P.

---

81. — Un nouveau volume vient de paraître dans l'utile et intéressante collection « Les Philosophes » (Paris, Delaplane, petit in-12. Prix : 90 c. le vol.). Il est consacré à *Épicure* (134 pp.) et a pour auteur M. Marcel Renault

qui a déjà donné dans la même série un excellent opuscule sur Platon. Avec beaucoup d'érudition et dans un style agréable et d'une rare clarté, M. Renault apprend au grand public l'essentiel de ce qu'il doit savoir sur la vie, la physique et la morale d'Épicure. Des notes bibliographiques parfaitement choisies terminent le volume.

82. — Le 10e volume des *Studi italiani di filologia classica* vient de paraître. L'éditeur (B. Seeber, à Florence) cède les dix volumes déjà parus de cet important recueil au prix réduit de 150 francs (au lieu de 200), à la condition de souscrire au onzième volume, qui paraîtra cette année.

83. — A. Boxler. *Précis des Institutions publiques de la Grèce et de Rome anciennes* (Paris, Lecoffre, 1903, 1 vol. in-12 de xxviii-422 pp. Prix : fr. 3,50). — Ce petit volume répond parfaitement au but que s'est proposé l'auteur : tracer un tableau rapide de la vie publique des Grecs et des Romains, chercher à faciliter aux élèves des classes supérieures l'intelligence des textes anciens qu'ils ont à expliquer. Ceux-ci y trouveront, en effet, avec des notions de chronologie et de métrologie anciennes, et les principes généraux du droit public en Grèce et à Rome, un tableau suffisamment complet et très exact des institutions politiques et religieuses de l'antiquité classique. Des plans et des gravures bien choisies précisent et complètent les renseignements du texte.

84. — Le 3me volume des *Oxyrhynchus Papyri*, qui doit paraître prochainement, contiendra plus de cent fragments de littérature classique. On peut citer parmi les plus importants : des fragments de deux odes nouvelles de Pindare; un morceau considérable du *Colax* de Ménandre, une des deux pièces utilisées par Térence pour son *Eunuchus;* une partie d'un traité de rhétorique en dialecte dorien, œuvre de l'école pythagoricienne et datant probablement du IVme siècle; la fin du dix-huitième *κεστός* de Julius Africanus, traitant d'une question de critique homérique; un mime en prose de l'école de Sophron en deux scènes, ressemblant au cinquième mime d'Hérondas; une curieuse farce, en prose et en vers, dont la scène se passe sur les bords de l'Océan Indien et qui représente l'enlèvement d'une jeune Grecque qui avait été prise par des barbares parlant une sorte de prâkrit (?). Parmi les fragments, on trouve des morceaux d'Homère, de Sappho, de l'*Archelaus* d'Euripide, de Thucydide, du *Gorgias* et de la *République* de Platon, d'Eschine, de Démosthène, de Xénophon, d'Antiphane, de l'apocalypse de Baruch, de la fin, qui manquait jusqu'à présent, du *Pasteur* d'Hermas. Enfin on parle aussi d'un calendrier astrologique du 2d siècle. On voit que le volume nouveau sera d'un intérêt exceptionnel.

85. — Dans les *Monuments Piot*, T. IX, fasc. 1, M. Camille Gaspar publie un magnifique stamnos du Musée du Cinquantenaire, peint par Smikros, qui s'est représenté lui-même dans un joyeux symposion. Ce vase constitue avec un stamnos du Musée Britanique et un cratère du *Museo civico* d'Arezzo, tout ce que nous possédons de Smikros. M. Gaspar, qui a étudié ces trois monuments avec beaucoup de soin et de pénétration, en tire la conclusion que l'activité artistique de Smikros doit être placée pendant les dernières années du VIe siècle et les premières années du Ve. Le travail de M. Gaspar se termine par une jolie interprétation d'une

inscription peinte sur un vase du Louvre et jusqu'ici, inexactement déchiffrée. M. Gaspar lit : δοκεῖ : Σμίκ[ρ]οι ἶναι, ce qui doit se traduire : *il semble être de Smikros*, ou : *Smikros le trouve bien.* Cette inscription rappelle le cri orgueilleux d'Euthymidès, sur une amphore de Munich : *ὡς οὐδέποτε Εὐφρόνιος : Jamais Euphronios n'en a fait autant.* — Au vrai, le vase du Louvre ressemble exactement au cratère signé d'Arezzo et l'interprétation de M. Gaspar, tout en laissant subsister quelques difficultés grammaticales, paraît tout à fait convaincante.

86. — M. Jean De Mot étudie dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XVII, liv. 1, 1903, un buste féminin du Musée du Cinquantenaire, intéressant comme document archéologique ; c'est une *Athéna portant le costume ionien*, dont l'attitude rappelle une statuette en bronze de l'Antiquarium de Munich, et qui est sûrement, comme celle-ci, de l'époque romaine ; mais, elle en diffère par des caractères d'archaïsme si tranchés, que M. De Mot a pu indiquer approximativement à quelle époque elle remontait.

87. — M. Studniczka consacre dans le *Jahrbuch* de l'Institut allemand une étude à l'arc d'Auguste à Suse d'après la nouvelle publication de M. Ferrero (Turin, 1901) et les conclusions de son article sont d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art gallo-romain. A ce titre nous croyons devoir les résumer brièvement ici. L'arc de triomphe de Suse, qui fut élevé en l'an 8 av. J.-C. en l'honneur d'Auguste par Cottius, fils du roi Domnus et préfet de quatorze peuplades alpines, est décoré de bas-reliefs dont le style est d'une barbarie déconcertante. « Ils sont exécutés dans des formes qu'un monde sépare de tout l'art hellénistico-romain, à plus forte raison des chefs d'œuvres contemporains comme l'*Ara Pacis.* » Une analyse détaillée prouve que certains éléments mis en œuvre dans la composition de ce monument, tels les animaux et les plantes, dérivent de l'art grec archaïque. Malgré la maladresse du sculpteur, malgré certains emprunts faits à des modèles romains, on reconnaît dans la frise l'emploi d'un style différent dont on peut faire remonter les origines jusqu'au VIe siècle avant notre ère. Il appartient à une autre province artistique que Rome : à la Gaule où survivait l'influence exercée autrefois par la vieille école d'Ionie. L'action de celle-ci s'exerça par la voie de Marseille, l'antique colonie phocéenne, mais aussi sans doute par l'intermédiaire des populations établies dans la vallée du Pô. Telles sont les hypothèses suggestives proposées par M. Studniczka, et leur portée dépasse de beaucoup les limites du *Regnum Cottii*, où s'élevait l'arc de Suse dont on aperçoit maintenant toute l'importance historique.

88. — Le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* publié par Dom F. Cabrol (Paris, Letouzey et Ané) que nous avons annoncé récemment, a fait paraître son 2d fascicule (*Accusations contre les Chrétiens-Afrique*) avec une très louable promptitude. Il faut encore une fois citer comme hors de pair les articles de l'éminent directeur et de son infatigable collaborateur Dom H. Leclercq qui a assumé une part considérable du travail (*Accusations contre les Chrétiens, Achaïe, Acrostiche, Actes des Martyrs* [73 colonnes], *Ad Sanctos* [31 col.] etc.). Cette publication s'annonce

dès maintenant comme un répertoire admirablement complet, d'une érudition solide et d'une méthode irréprochable. L'abondante illustration de ce fascicule fait grand honneur aux éditeurs.

---

89. — *The Burlington Magazine for Connoisseurs*, tel est le titre d'une revue d'art mensuelle, qui vient de paraître à Londres et qui mérite d'être signalée ici, à cause de son haut esprit critique. Elle ne publiera que des articles originaux, « ce sera, dit son programme, une arène pour la discussion de problèmes artistiques, une publication qui se mettra au service de la recherche scientifique ». Deux numéros ont paru, où l'on doit noter, un article de M B. Berenson sur le maître inconnu qu'il appelle Alunno di Domenico, une étude de M. James Weale sur les Primitifs flamands, un travail de M. Molinier sur le Meuble français à l'époque de Louis XIV. Prix de l'abonnement, 40 fr.; la livraison, fr. 3-50. Londres, Robert Dell; Bruxelles, Spineux.

90. — Nous avons signalé (*Revue*, 1901, p. 131 et suiv.) l'important remaniement des *Kunsthistorische Bilderbogen* que la librairie E.-A. Seemann de Leipzig a entrepris récemment, en disant tout le bien que nous pensions du premier volume consacré à l'art antique. Voici que nous arrive le 2d vol. (*Kunstgeschichte in Bildern.* II. *Das Mittelalter*, von G. Dehio. 100 planches contenant plus de 600 dessins. Leipzig, E. A. Seemann, 1902, in-f°. Prix : 10,50 Mk.), tout à fait digne de figurer à côté de la première partie. Neuf planches (1-9) réunissent des spécimens parfaitement choisis de l'art chrétien primitif, où Ravenne occupe naturellement la place d'honneur, mais où l'on peut regretter que la part faite à l'art des catacombes soit si exigue; six planches (10-15) suffisent pour donner une idée de l'art byzantin; puis vient l'art roman en vingt-sept planches (16-42) qui contiennent vraiment tout l'essentiel (sauf St-Front de Périgueux) et enfin l'art gothique richement illustré par cinquante-huit planches (43-100), qu'on ne pourrait mieux remplir que ne l'a fait le savant éditeur, l'auteur éminent du grand ouvrage : *Die Kirchliche Baukunst des Abendlandes.* Nous avons dit déjà que dans cette nouvelle édition les simili-gravures avaient remplacé généralement les gravures sur bois. Ajoutons que cette fois encore elles sont extrêmement bien venues, et que l'on ne peut demander mieux que les excellentes reproductions des admirables sculptures de Reims, de Paris et d'Amiens, des bas-reliefs de Florence et des peintures de Giotto et du Campo Santo de Pise : la fleur de l'art médiéval. Avec le commentaire contenu dans le 2d vol. du *Handbuch der Kunstgeschichte* de Springer (Leipzig, E. A. Seemann, 1902), que nous avons déjà signalé (*Chronique*, 1902, n° 34), les étudiants ont à leur disposition tout ce qui est nécessaire pour une étude complète de ces monuments merveilleux.

91. — La belle publication *L'Art en Belgique*, entreprise par la même librairie vient d'être complétée par une quatrième livraison de dix grandes photographies extrêmement bien venues. En voici la liste : 31. *Église St-Martin à Ypres*; 32. *Fonts baptismaux dans l'église St-Barthélemy à Liège*; 33. Brueghel le vieux, *Parabole des aveugles*; 34. *Jubé de la Cathé-*

drale de Tournai; 35. Jordaens, *Triomphe du prince d'Orange*; 36. *Hôtel de ville de Louvain*; 37. A. Struys, *Désespérée*; 38. *La Cathédrale de Tournai*; 39. *Hôtel de ville d'Anvers*; 40. F. Snyders, *Le chasse au cerf*. Cette collection, maintenant achevée, est appelée à rendre de grands services à l'enseignement de l'histoire de l'art dans notre pays. Nous l'avons signalée déjà (*Chronique*, 1901, n° 236, et 1902, n° 35) et un de nos collaborateurs, M. E. Dony, a dit dans un excellent article (*Revue*, 1902, p. 81 et suiv.) tout le parti que nos écoles pourraient tirer de ces reproductions si artistiquement choisies et exécutées. Nos écoles normales notamment devraient toutes en posséder un exemplaire, dont des spécimens en orneraient les salles de cours.

92. — Chez Seemann aussi (Berlin, 1902), une *Geschichte der französischen Malerei*, 1800-1900, par Karl Eugen Schmidt, éloquente, vivante, batailleuse, et qui rend l'auteur sympathique, encore que son romantisme aigu, sa haine des « Académiques », d'ailleurs arbitrairement choisis, l'entraîne à des injustices criantes. Est-ce simplement l'amour de l'art et de la vérité qui fait haïr Detaille, revendiquer Carrière, — la mère de ce dernier était Alsacienne, il a les yeux bleus, la noble figure allemande et beaucoup d'enfants, — prophétiser enfin la proche déchéance de Paris et le triomphe définitif de l'art d'Outre-Rhin? Cela donne l'impression d'un chauvinisme passablement ridicule. Ce volume fort élégamment présenté, avec des illustrations nombreuses, est le premier d'une série qui comprendra tout l'art moderne. Prix : 3,50 Mk.

93. — L'intéressante question de *l'art à l'école* n'est nulle part, on le sait, agitée avec une ardeur plus opiniâtre qu'en Allemagne. Elle a fait surgir une quantité considérable de publications et d'études spéciales, appliquées de plus en plus à la recherche des moyens de réalisation pratique. La littérature du sujet s'enrichit encore tous les jours. Signalons, parmi les plus récentes, la brochure du Dr W. Rein, professeur de pédagogie à Iéna : *Bildende Kunst und Schule*. Dresde, Erwin Haendeke. 112 pp. 2 mark. 1902. Tout en préconisant l'éducation artistique depuis l'école primaire jusqu'à l'université, les meilleurs pédagogues assignent comme seule mission aux deux degrés inférieurs (écoles élémentaires, *Volksschulen* et gymnases) l'éveil de la sensibilité esthétique : 1° par la création d'un *milieu* initiateur (planches murales servant à la décoration des locaux scolaires) et 2° par une *étude* graduée d'œuvres d'art, empruntées au début à l'art national le plus aisément compréhensible, puis ultérieurement à l'art étranger. Sur l'initiative des personnalités les plus en vue, des associations de propagande (*Lehrervereinigungen*) ont été récemment formées parmi les professeurs des *gymnases*. Elles ne se bornent pas à répandre dans le public les meilleures brochures traitant de la question; elles organisent des expositions de gravures (*Bilder*) destinées à l'ornementation des écoles. La première eut lieu à Hambourg; d'autres ont suivi à Berlin et à Dresde, en 1901. A Dresde s'est tenu en même temps un Congrès où foule d'excellents pédagogues et hommes d'école se sont rencontrés avec des professionnels de l'art. Les vues échangées portèrent sur les méthodes les plus propres à réaliser un but sur lequel l'accord est

resté unanime : faire naître et développer le sens esthétique. Un compte-rendu très copieux des séances du *Kunsterziehungstag* de Dresde a paru l'an dernier (*Bericht über die Versamml.* etc. Leipzig. Voigtländer. 218 pp. 1 mark). Dans la Revue qu'il dirige (*Lehrprob. und Lehrg.* Halle a. S. 1902. Heft 2, pp. 1-16), le professeur Dr Rud Menge en fait l'analyse qu'il renforce de judicieuses réflexions. Dans notre pays, les voix — pourtant autorisées — qui s'étaient élevées depuis quelque vingt-cinq ans en faveur de l'esthétique dans l'éducation étaient restées sans écho. Il semble qu'il ne puisse plus en être de même aujourd'hui. Inutile de rappeler les récentes dispositions *officielles* qui règlent l'organisation des cours d'esthétique et d'histoire de l'art dans notre haut enseignement. Le Congrès d'enseignement moyen (Bruxelles, 1901) avait porté la question à son ordre du jour; nos *Revues* d'instruction moyenne continuent à lui donner leur attention. Ajoutons qu'un de nos plus jeunes journaux pédagogiques (*L'École Nationale*) consacrait, il y a quelques mois, à *l'art à l'école primaire*, une série de quatre articles signés Gozin, J. Destrée, P. Brogneaux et M. Rose (nos des 1er août; 1er et 15 oct.; 1er nov., 15 nov. et 15 déc. 1902). — E. D.

---

94. — Le no d'avril de la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, dirigée par MM. A. Cauchie et P. Ladeuze contient les articles suivants : G. Rasneur, *l'Homoiousianisme dans ses rapports avec l'orthodoxie*; F. Béthune, *les Écoles historiques de St-Denis et de St-Germain-des-Prés* (suite et fin); F. Mayence, *note papyrologique*; D. G. Morin, *un fragment du rouleau mortuaire du cardinal bénédictin Milon de Palestrina.* — Comptes rendus. Chronique. Bibliographie. — A ses autres qualités que nous avons déjà signalées, cette publication joint, on le voit, une très méritoire ponctualité.

95. — Nous avons reçu la 3e édition de *La controverse de l'apostolicité des Églises de France* par l'abbé Albert Houtin (Paris, Picard, 1903). C'est l'histoire d'une cause gagnée : personne n'oserait plus soutenir scientifiquement aujourd'hui la thèse de dom Chamard et de dom Piolin. Il est désormais acquis que les diocèses de la Gaule n'ont pas été fondés par des missionnaires envoyés par les apôtres et que les plus anciens d'entre eux ne remontent pas au delà du second siècle. Malgré les accusations de jansénisme et de rationnalisme lancées contre les défenseurs de la science et du bon sens, ceux-ci ont fini par l'emporter. La réaction entreprise vers 1830 par dom Guéranger et l'École de Solesmes au nom de la liturgie, contre la science sévère des érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle a décidément échoué, après avoir rallié pendant plus d'un demi siècle presque tous les catholiques de France. Et c'est là un fait d'autant plus significatif que la controverse s'est déroulée entièrement dans le sein de l'Église, et que ce sont en somme des ecclésiastiques qui ont eu raison ici d'autres ecclésiastiques. La critique que dom Guéranger traitait de *loi odieuse*, et que dom Chamard répudiait comme *naturaliste* et renvoyait au « tribunal compétent pour juger et condamner les doctrines théologiquement erronées », a enfin retrouvé ses droits au sein du clergé. Sans doute, il reste encore des réfractaires. Mais, comme l'a dit spirituellement M. l'abbé Lejay, ils s'isolent à

« la place que fait la société moderne aux adversaires du système de Copernic ». M. Houtin a fait preuve en retraçant les phases multiples de la controverse, du même esprit, du même agrément de style, de la même érudition qui distinguent son beau livre sur *La question biblique*, et il faut chaudement recommander son travail à tous ceux qu'intéressent à la fois les questions historiques et l'activité intellectuelle du clergé de ce temps. — H. P.

96. — Signalons dans les derniers numéros du *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire* (qui paraît désormais sous ce titre simplifié), une consciencieuse étude du P. M. Jacquin sur l'abbaye de Liessies, dans laquelle on remarquera surtout de curieux fragments inédits du *Chronicon Laetiense* retrouvés par l'auteur dans le cartulaire de Liessies aux Archives générales du royaume; une note de M. Ch. Van den Haute sur quelques chartes du Xe siècle de l'abbaye de S. Pierre à Gand; une communication de M. A. Cauchie sur l'extension de la juridiction du nonce de Bruxelles aux duchés de Limbourg et de Luxembourg, et enfin le relevé par M. F. Straven d'une collection importante de pièces du XVIIe siècle relatives aux journées des États du Pays de Liège, ces assemblées si intéressantes qui attendent encore un historien.

97. — M. Victor Fris, dont nos lecteurs connaissent de longue date les importants travaux relatifs à la bataille de Courtrai, a couronné ses études sur cet évènement par la publication d'un volumineux ouvrage: *De Slag bij Kortrijk.* (Gand, 1902; publication de l'Académie flamande). On y trouvera réunis et critiqués les textes de chroniques et d'archives se rapportant à la célèbre bataille. L'auteur les a naturellement empruntés aux meilleures éditions. Pour quelques uns d'entre eux, par exemple pour les extraits de L. Van Velthem, il a eu recours aux manuscrits. Il expose, tout en les soumettant à un minutieux examen, les travaux nombreux auxquels a donné lieu l'historiographie de la journée des éperons, et il termine par une étude détaillée sur la composition des deux armées et sur les diverses phases de l'action. C'est à son ouvrage qu'il faudra se rapporter désormais pour l'étude d'un combat qui, après avoir fait répandre jadis tant de sang, a fait couler tant d'encre de nos jours.

98. — M. M. Huisman a consacré la leçon d'ouverture de son cours d'histoire du commerce à l'Université de Bruxelles à la théorie, aujourd'hui bien connue en Belgique et en France, depuis la traduction de M. Hansay, que M. K. Bücher, formulée sur les divers stades de l'histoire économique (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mars 1903). M. H. insiste sur l'importance trop faible d'après lui, que le célèbre économiste allemand, a reconnue au commerce médiéval. Il a réuni habilement tout un groupe de faits qui ne peuvent trouver place dans la *Stadtwirthschaft* telle que M. B. la conçoit. Il ne faut pas oublier pourtant que M. B. n'a voulu exposer que les phénomènes généraux du mouvement économique et qu'il a négligé de parti-pris tout ce qui lui a paru anormal. Le grand commerce médiéval, tel qu'il existait en Flandre, en Italie et ailleurs, se trouve d'après lui dans ce cas. A-t-il eu raison? Des recherches ultérieures basées sur l'analyse des marchés urbains dans les diverses régions de l'Europe, nous l'apprendront

sans doute. Mais il restera toujours à l'admirable tableau tracé par le professeur de Leipzig, le mérite d'avoir suscité puissamment l'activité scientique : c'est là l'honneur de tous les travaux de synthèse, en dépit de ce que leurs conclusions présentent nécessairement de provisoire.

99. — Les mouvements révolutionnaires dont les villes normandes ont été le théâtre au XIVe siècle et qui présentent tant d'analogie avec les événements qui caractérisent notre propre histoire à la même époque, viennent d'attirer, presque en même temps l'attention de deux érudits français. M. L. Mirot leur consacre une fort intéressante étude d'ensemble : *Les insurrections urbaines en Normandie à la fin du XIVe siècle* (*Revue des Études Historiques*, nov.-déc. 1902), tandis que M. G. Lecarpentier consacre une dissertation spéciale à *La Harelle, révolte rouennaise de 1382* (*Le Moyen Age*, janv.-févr. 1903).

100.— M. Irénée Lameire, professeur à la faculté de droit de l'Université de Lyon, aborde sous le titre de *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit*, un sujet tout à fait neuf. Il se propose d'étudier la nature juridique du déplacement de souveraineté, survenu, non pas en suite des conventions diplomatiques, mais au contraire pendant la durée même des guerres des XVIIe et XVIIIe siècles. Le volume par lequel il inaugure ses recherches : *Les occupations militaires en Italie pendant les guerres de Louis XIV* (Paris, Rousseau) comprend de très instructifs renseignements sur l'établissement de la souveraineté effective de la France dans les régions conquises et met en lumière un côté des grandes guerres des temps modernes que les historiens ont complètement négligé jusqu'aujourd'hui.

101. — M. Alfred Doren dont nous avons signalé naguère (*Revue*, xlv [1902], p. 402) l'important ouvrage sur la draperie florentine, fait paraître chez l'éditeur Prager à Berlin, sous le titre : *Deutsche Handwerker und Handwerkbruderschaften im mittelalterlichen Italien*, une contribution fort intéressante à l'histoire de la péninsule. L'émigration en masse d'artisans allemands au delà des Alpes commence dans la seconde moitié du XIVe siècle et a pour cause les luttes sociales dont les villes du nord furent le théâtre à cette époque. M. Doren nous fournit de curieux renseignements sur les corporations d'ouvriers germaniques en Italie et sur leur activité. Les lecteurs belges noteront surtout, parmi les appendices du volume, l'*Approbatio ordinum flammingorum* (1406) à Florence, et les statuts de la corporation des tisserands brabançons et hollandais de la même ville (1436) rédigés en langue néerlandaise.

102. — A signaler dans le dernier numéro de la *Revue Bénédictine* un intéressant article de Dom Ursmer Berlière : « Aux Archives Vaticanes ». Après avoir donné une idée sommaire de l'importance de ces archives, l'auteur passe en revue les divers instituts historiques, officiels ou privés, établis à Rome et caractérise brièvement la nature de leurs travaux. Le dernier paragraphe est consacré à la Belgique. Dom Berlière estime que l'institut belge dont le gouvernement a décidé la création devrait disposer d'un budget de 30,000 francs, « destiné au traitement du directeur et de deux assistants pour le moins, au loyer d'un local muni d'une bonne bibliothèque, aux frais des publications, etc. ». Il faut espérer que les Chambres com-

prendront les raisons excellemment développées par Dom Berlière et mettront l'Institut belge à même de remplir la mission qui lui est assignée.

103. — La note n° 63 de notre précédente chronique doit être rectifiée en ce sens que M. J. Vercoullie a continué l'édition du manuscrit de la *Synonimia latino-teutonica* appartenant à la bibliothèque plantinienne d'Anvers, édition dont M. Ém. Spanoghe n'avait fait paraître et préparé que le commencement.

104.— *Gijsbert Karel van Hogendorp na 1813. Brieven en Gedenkschriften*, uitgegeven door Mr. H. Graaf van Hogendorp. Derde Deel. 1825-1834. 1 vol. in-8°, 295 pp. La Haye, Martinus Nijhoff, 1903. Nous avons signalé dans la *Revue* l'importance qu'avaient pour l'histoire de la Belgique et de la Hollande les deux premiers volumes des *Lettres et Mémoires* de Charles van Hogendorp après 1813. Ce troisième et dernier volume ne le cède pas en intérêt aux précédents. On y trouve de nombreuses allusions aux événements qui marquèrent chez nous les dernières années du régime hollandais. On y trouve aussi des travaux philosophiques, tel un long mémoire en français intitulé : *Considérations sur l'ordre social et l'agitation des peuples*, parsemé de réflexions qui montrent quel esprit élevé était Charles van Hogendorp. — H. L.

105. — M. P. Hémon inaugure une série de *Notes et documents sur la Révolution en Bretagne* par une étude sur *le comte du Trévou* (Paris, Champion, 1902, 85 pp. in-8°) qui présente surtout de l'intérêt comme fournissant les renseignements authentiques sur la mentalité de certaines personnalités de la noblesse contre-révolutionnaire Bretonne. Il s'agit d'un lieutenant de vaisseau, Sébastien-Jean-Batiste du Trévou qui, commandant la corvette *le Papillon*, de 1787 à 1788, soumit, durant la campagne, les hommes de son équipage à des traitements infâmes qui n'auraient eu d'excuse qu'un état d'absolue folie; malgré les plaintes des victimes, le gouvernement lui permit de se retirer tranquillement en Angleterre. Mais étant revenu en Bretagne, en septembre 1792, le misérable fut reconnu à Lamballe par quelques uns des volontaires du Finistère qui avaient été torturés par lui, presque assommé par eux, incarcéré par la municipalité et envoyé au château du Taureau à Morlaix; il se noya en janvier 1793, en essayant de s'évader. — Parmi les appendices et les pièces justificatives de son étude, M. Hémon a placé un chapitre détaillé sur la chouannerie dans les Côtes-du-Nord, fort interessant par lui-même, et dans lequel il nous entretient surtout d'un ex-lieutenant de Royal-Marine, Jérome-Silvestre de Boishardy, qui se joignit aux rebelles en novembre 1792 et fut tué par des volontaires de la Gironde aux Termes, dans un champ de genêts, où il avait donné rendez-vous à Mlle de Kercadio, qui fut — on ne sait trop — sa femme, sa fiancée ou sa maîtresse (juin 1795). Autour de lui sont groupés des renseignements sur plusieurs autres chefs de bande secondaires; si M. H. continue dans le même esprit scientifique et avec le même zèle ses *Notes*, elles promettent un ensemble de renseignements précieux pour l'histoire de la Révolution dans l'Ouest. — R.

106. — M. Marcel Thiébaut a entrepris de raconter par le menu l'histoire d'*Isabeau de Bavière, reine de France* et nous en offre aujourd'hui le pre-

mier volume qui contient la *jeunesse* de la princesse allemande. (Paris, Perrin et Cie, 1903, IV, 448 pp. in-8°, planches. Prix : 7 fr. 50). — L'auteur n'a pas tort en disant que « la vie de cette femme est inconnue alors que son nom est légendaire » et qu'elle a joué en tout cas un rôle assez marquant, quoique néfaste, dans la période la plus sombre de notre histoire nationale au moyen âge pour qu'on lui consacre une monographie détaillée. Malgré toutes ses recherches, M. Th. n'a guère découvert de matériaux pour retracer, même sommairement, l'enfance et la jeunesse de cette Élisabeth ou Isabelle (— jamais elle ne signa *Isabeau* —) de Bavière, fille du duc Étienne II et de Thaddée Visconti, dont nous ignorons même la date de naissance. Aussi son récit nous rappelle un peu certaines Vies des Saints conventionnelles, quand il nous peint l'élevage des oiseaux et la culture des fleurs « comme les plus chers passe-temps » de son héroïne. La situation embarrassée de l'historien ne change pas beaucoup après le mariage de la princesse avec Charles VI, en 1385. Pendant longtemps encore tout ce que nous apprenons d'elle, ce sont ses achats de vêtements ou de tentures, grâce aux comptes de la maison du Roi, ou bien sa participation à certaines fêtes officielles, décrites fort en détail par les chroniqueurs contemporains, ses couches enfin, si nombreuses, dont les produits chétifs et malingres disparaissent si vite que c'est son *onzième* enfant seulement, né en 1403, (douze ans après le premier accès de folie du roi), qui deviendra plus tard Charles VII. Même l'état piteux du monarque son époux, n'amène pas de suite Isabelle à s'occuper sérieusement de politique; longtemps elle semble absorbée par le double désir de s'amuser et de thésauriser pour l'avenir. Ce n'est qu'après la mort du duc de Bourgogne, arrivée en avril 1404, que la reine, à l'âge de 34 ans, commence sa véritable carrière politique en même temps que par ses relations intimes avec le duc d'Orléans, de deux ans plus jeune qu'elle, elle scandalise définitivement une cour où l'on ne fuyait pas précisément le scandale. M. Th. s'arrête provisoirement à l'année 1404, après avoir encore discuté fort en détail cet épisode de la vie d'Isabelle, et il conclut ce chapitre en admettant la réalité de cette passion, mais il ajoute que des raisons d'intérêt politique vinrent renforcer sans doute l'entraînement naturel qui pouvait jeter une reine avide de plaisirs dans les bras de son élégant et galant beau-frère. Ces derniers chapitres de notre volume sont infiniment plus nourris de faits que les précédents ; la discussion des questions de détail en litige y est conduite avec une prudence et une sagacité louables, qui font bien augurer du volume suivant, dans lequel nous serons transportés sur un terrain plus vaste à la fois et mieux assuré. — P. 23 lire *Ludwigsbourg* pour *Ludwisbourg*. — P. 35. On se demande pourquoi l'auteur appelle Robert un « infant » de Bavière). — R.

107. — *Tableau de la Géographie de la France*, par M. VIDAL DE LA BLACHE, professeur à l'Université de Paris (Paris, Hachette, 1903. Histoire de France, dirigée par E. Lavisse). C'est, en effet, un véritable tableau et fait d'une main de savant et d'artiste. On y trouve à la fois l'histoire du sol de la France et la description scrupuleusement exacte, discrètement poétique du pays, dans la variété charmante de ses aspects. On y trouve en même temps des indications sobres et précises sur le caractère des

habitants des diverses régions, et de prudentes considérations, toujours solidement établies, sur la part qui revient, dans les destinées nationales, à la position géographique du pays, à sa structure, à son organisme physique. Le volume qui paraîtra ensuite en livraisons est le tome II, 1re partie : *Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens*, par MM. C. Bayet, C. Pfister et A. Kleinclausz. Après la publication de ce volume, l'*Histoire de France* sera complète depuis les origines jusqu'au moment du XVIe siècle où M. Lemonnier l'a conduite.

108. — M. J. Deivert, professeur à l'Athénée d'Ath, vient de faire paraître une *Histoire de la ville d'Ath* (Renaix, impr. Lekerte (s. d.) 215 pp. in-8°. — 3 fr.). — L'intéressante localité où il exerce ses fonctions n'avait plus eu d'historiographe depuis Waltre, qui écrivait en 1860. Si l'historien de profession y trouvera peu de nouveau, cependant, dans le chapitre consacré à l'histoire proprement dite d'Ath, le lecteur y puisera d'autre part d'abondants renseignements sur les diverses institutions communales aux siècles passés, et les monuments, ainsi que sur les coutumes et usages locaux, entre autres le célèbre cortège du géant Goliath. Par contre on n'aura que faire du chapitre sur la flore du pays d'Ath. Le livre de M. Deivert est fait sur le modèle de celui de M. E. Mathieu, consacré à l'*Histoire d'Enghien*, et de tant d'autres de la même espèce. On eût cependant pu espérer à cette monographie, instructive et claire, une facture un peu plus moderne, et un souci, un peu moins exclusif, de ne satisfaire que la curiosité de compatriotes amoureux de leur antique cité. — F. M.

109. — Nous apprenons que le Grand Prix du Roi vient d'être décerné, à l'unanimité, à un mémoire sur l'Histoire des Colonies par MM. H. Vander Linden et Delannoy. Nous présentons nos félicitations cordiales à notre excellent collaborateur, M. H. Vander Linden et son collègue.

---

110. — Romanica. Les hommages à Gaston Paris se succèdent quasi quotidiennement. Parmi ceux qui me sont parvenus, je citerai, outre la note de P. Meyer, annonçant une étude biographique pour le prochain fascicule de la *Romania*, les notices de MM. Bréal dans la *Revue de Paris*, Morf dans la *Frankfurter Zeitung* (11-12 mars), Stengel dans *Die Nation* (21 mars), Van Hamel dans le *Museum* hollandais, (mai), E. Monaci dans le n° du 1er avril de la *Nuova Antologia*, Joh. Vising dans le *Göteborgs Handels- och Sjöfahrts-Tidning* (7 mars), sans parler des articles de journaux français et de deux articles de M. Oscar Grojean, en Belgique, le premier dans le supplément du 15 mars de l'*Indépendance Belge* et l'autre dans le n° du 15 avril de la *Revue de Belgique*. La brève notice de M. Van Hamel, écrite en un excellent français, fait une part intéressante à l'inédit. Nous y apprenons quels étaient les vastes et nombreux travaux que la mort du maître, à jamais regretté, a malheureusement interrompus : une édition de *Parthenopeus* entreprise avec M. Bédier, une réédition du *Saint-Alexis*, une étude sur *Tristan*, la suite de son *Manuel d'ancien français*, une refonte de son *Histoire poétique de Charlemagne*, une histoire du vers français, etc. Le même savant nous annonce que, le soir même des funérailles, une « Société

Gaston Paris » a été fondée en principe ; on peut promettre qu'elle aura des adhérents dans les deux hémisphères.

111. — Le dernier n° de la *Romania* contient deux derniers comptes rendus signés G. P(aris), l'un consacré à une plaquette de M. Tobler, son collègue et ami de l'Université de Berlin, l'autre à une édition de texte, due à une de ses élèves américaines, Miss Mary-Vance Young. Le texte, qu'il émende copieusement, est très curieux ; c'est le livre des *Enseignements Trébor*, dont on a deux mss. ; l'auteur Robert de Ho, s'est révélé dans l'un d'eux, signalé par M. P. Meyer comme étant conservé à Cheltenham ; il prétend avoir puisé sa sagesse chez les anciens ; mais l'éditeur croit qu'il a surtout puisé dans son propre fond. En cela il a usé d'une pratique courante aux XIIe-XIIIe siècles, où l'on aimait se recommander de la sagesse et de la science antique ; ne voit-on pas Chrétien soutenir qu'il a pris dans Macrobe la description du manteau du principal personnage d'*Érec?* La plaquette de M. Tobler est intitulée *Etymologisches*. Elle renferme, en effet, les étymologies de *maquereau*, de *frayer, froër, frais* (qui n'ont rien à faire avec *fr?d* allemand, mais viennent du latin *fractum*) enfin de *narguer* (où M. Tobler voit fort ingénieusement *ne* et *argue*, comme on dit *ne chaille*, etc., ce que M. Paris trouve, à bon droit, « tout à fait en l'air »).

112. — M. Alfred Jeanroy poursuit ses beaux travaux sur la poésie lyrique. En attendant qu'il nous donne, quelque jour, une nouvelle édition de son livre sur *Les origines* de cette poésie au moyen âge, il vient de publier dans les *Annales du Midi* (avril) une étude sur « Un sirventés contre Charles d'Anjou (1268) ». Ce sirventés fait partie de tout un lot de ces compositions, découvert et imprimé par M. Bertoni (dans les *Studj di filologia romania*, fasc. 23, p. 468), et dont M. Schultz-Gora (Halle, 1902 ; comp. *Annales*, etc., même fasc., p. 213) et M. Torraca (*Studj su la lirica italiana del duecento*) ont republié déjà deux curieux spécimens. Un troisième est ici l'objet d'une étude très approfondie, dans laquelle sa date (1268), le sens qu'il comporte et les allusions dont il fourmille, sont à peu près complètement élucidés. M. Jeanroy montre le parti-pris politique de l'auteur. Calega Panzan, un génois, sur lequel M. Fléchia a donné d'utiles renseignements dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, XXXIX, 180. Le même savant, en rendant compte dans la *Romania* (janvier 1903) de l'édition Andraud des œuvres de Raimon de Miraval (Paris, Bouillon, 1900), apporte quelques clartés sur les problèmes que soulèvent les poésies de ce troubadour de la fin du XIIe siècle.

113. — Le même n° de la *Romania* renferme un article de M. Lot sur « La chanson de Landri ». L'auteur montre, contrairement à l'opinion de ses devanciers, que cette chanson satirique sur le comte de Nevers, Landri, ne peut être identifiée avec une poésie latine due à l'évêque de Laon, Adalbéron, poésie datée de 996 et « d'un style entortillé, rempli de comparaisons « saugrenues, d'allusions impénétrables à tous autres qu'à des contem- « porains » ; mais qu'il est plus vraisemblable que nous avons perdu une « geste » dont Landri était le héros. M. Lot groupe différents indices à l'appui de cette hypothèse.

114. — Il vient de se fonder à Paris une *Société des études rabelaisiennes*. Malgré l'allure équivoque de son titre, cette société n'a rien de bachique ni de particulièrement profane. De même que son patron vaut mieux que sa réputation, elle promet de ne pas mériter l'épithète, dont elle a bravement endossé le sens traditionnel avec l'arrière-pensée de lui restituer son sens primitif, qui est sagesse, érudition, humanité et poésie. La société, qui compte déjà plus de deux cents membres, disséminés dans toute l'Europe, « a pour but l'étude de Rabelais et de son temps »; son programme est donc très vaste, car toute la littérature humanistique y est englobée, et il n'est pas d'époque où, autant qu'aux environs de 1550, on ait agité les problèmes essentiels dont se préoccupe l'esprit humain, particulièrement aux heures passionnantes où il se retourne sur lui-même et cherche de nouvelles sources de rajeunissement. Au surplus, la personne et l'œuvre de Rabelais constituent déjà une puissante et redoutable énigme, dont on n'a guère résolu que des fragments jusqu'ici; on ignore, malgré les livres de MM. Jacob, Mayrargues, Noël, Gebhart, etc., l'année de sa naissance et celle de sa mort, quasi tout de sa biographie et de ses origines familiales, enfin les circonstances au milieu desquelles ses livres ont été composés, et il n'est pas jusqu'à l'authenticité d'une partie de ceux-ci qui ne soit sujet de contestation. Voilà plus de raison qu'il n'en fallait — et il y en a d'autres, notamment l'exégèse du texte de *Gargantua* et de *Pantagruel* — pour justifier la nouvelle création, due surtout au zèle heureux de M. Abel Lefranc, titulaire de la chaire d'Histoire littéraire de la Renaissance à l'École pratique des Hautes Études. Ce savant, dont on connaît les beaux travaux sur l'époque où vécut Rabelais, a été élu président du Comité dans lequel figurent, outre un certain nombre d'érudits et de littérateurs français, Rabelaisants convaincus, trois Suisses, un Belge, deux Hollandais, un Danois, un Italien et deux Américains. Pour toutes communications, s'adresser au secrétaire, M. J. Boulenger, 26, rue Cambacérès, Paris (VIIIe).

115. — Dans le n° d'avril du *Mercure de France*, M. R. DE BURY étudie « les grands succès de théâtre au XVIIe siècle ». En fait, c'est moins une étude qu'une nomenclature, dont les éléments ont été puisés dans les *Tablettes* du chevalier de Mouhy; il paraît en résulter que la plupart des œuvres, qui jouirent d'une vogue durable, à un certain moment de l'histoire dramatique, devaient plus tard sombrer dans l'oubli. Ce qui est vrai, c'est que, M. Despois l'a montré excellemment, le goût du public fut lent à se former au XVIIe siècle, contrarié qu'il était par les influences de cour et les coteries académiques; mais dès 1680, sinon plus tôt, il y a un public pour les bonnes pièces, et le *Mercure* de 1693 déclare « que le parterre interrompt souvent la représentation des pièces nouvelles pour demander du Corneille, du Racine, du Molière », ce que confirment les registres de la Comédie française. Je n'ai pu vérifier les chiffres, ni même les données plus plus vagues, de M. R. de Bury, mais je regrette qu'il n'ait pas contrôlé les assertions de Mouhy à l'aide du registre de la Grange. Ainsi (p. 100, n° 3) il dit qu'on joua 16 fois la *Phèdre* de Pradon et 71 celle de Racine; or le registre de la Grange nous apprend que le 24 janvier 1677 on donna la

dixième de la *Phèdre* de Pradon, et qu'on le joua encore *six* fois en février et *cinq* fois en mars, soit un total de 21 représentations.

116. — Dans le 1[er] fascicule du tome XXVIII de la *Zeitschrift für romanische Philologie,* M. Blöte, qui s'est déjà occupé à plusieurs reprises de la légende du *Chevalier au Cygne*, revient sur la mention qui y est faite de la ville de Mayence ; il répond à certaines objections formulées par Gaston Paris (*Romania* XXX, 404-9) et soutient, contrairement au savant défunt, qui c'est Nimègue, et non Mayence. qui figurait dans les plus anciennes rédactions, ce qui expliquerait que ni Wolfram d'Eschenbach, ni Conrad de Wurzbourg ne fassent mention de cette dernière ville. La conclusion du travail est, du reste, assez sceptique, M. B. faisant, dit-il, bon marché de toute localisation dans cette légende, tout en maintenant que le plus ancien nom de lieu transmis est bien Nimègue.

117. — Dans le même fascicule M. Schuchardt revient, à deux reprises, sur l'étymologie de *trouver*; il combat, avec une spirituelle érudition, l'explication donnée par Gaston Paris (tropare de tropus), plutôt qu'il ne confirme les autres tentatives faites pour en élucider l'origine; on sait que M. Schuchardt lui-même propose un autre tropare de tropa, jeu de dé ou « jeu à la fossette ». On trouvera au fascicule suivant de la *Zeitschrift,* qui vient de paraître, toute une série de recherches étymologiques, dues au comte Nigra et à M. Horning, les dernières en annexe aux *Mélanges d'étymologie française* de M. Thomas, appréciés ici-même. Le comte Nigra étudie, avec un soin minutieux les divers noms romans, donnés au collier de l'animal au paturâge, sans négliger les clochettes qui, dans maints lieux, y sont attachées; une belle planche photographique complète sa démonstration.

118. — La critique italienne continue à s'occuper activement des écrivains français de toutes les époques. Ainsi M. Andrea Loforte-Randi vient de publier la 4[e] série de ses études intitulées *Nelle letterature straniere* (Palerme, Reber): il y examine trois pessimistes, dont La Rochefoucauld. Dans ses *Studj di letterature straniere* (Vérone, frat. Drucker), M. A. Galletti réunit trois monographies, dont une consacrée à Leconte de Lisle et une autre à un parallèle entre Léopardi et Alfred de Vigny. — M. W.

---

119. — *Lettres du R. P. Lacordaire à M[me] la Comtesse E. de la Tour du Pin.* Paris, Téqui, 1903. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. — Nouvelle édition d'un des plus intéressants volumes de la correspondance du P. Lacordaire. Les lettres vont du 15 février 1837 au 27 juin 1860 et sont toutes pleines de détails sur les œuvres qui préoccupaient alors le célèbre dominicain : la restauration de l'ordre de S. Dominique en France, la prédication de Notre-Dame et la fondation des Collèges libres d'enseignement secondaire. Tout cela n'est-il pas d'une palpitante actualité?

120. — Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises des publications diverses consacrées à Saint François d'Assise. Voici encore un excellent volume aussi bien pensé que délicatement écrit (*Saint François d'Assise et son école*, d'après les documents originaux, par P. Henry. Paris. Téqui, 1903.

1 vol. in-12. Prix : 2 fr.), et dont les notes nombreuses contiennent beaucoup de savoureux extraits du *Speculum perfectionis* et des *Vies* de Thomas de Celano. Renan a confessé son goût « pour ce mendiant si complètement en révolte contre les saines idées de l'économie politique »; M. Paul Sabatier proclamait naguère que François d'Assise « n'est ni assez aimé, ni assez connu »; Mme Arvède Barine estime qu' « il a changé en roses, du moins pour un temps, quelques-unes des épines de l'humanité ». Le livre de M. P. Henry justifie avec une précision aussi discrète que bien informée cette admiration pour le Poverello.

121. — La même librairie réédite un des meilleurs ouvrages de P. Gratry, *La Connaissance de Dieu* (2 vol. in-12. Prix : 8 fr.) qui était épuisé depuis quelque temps déjà. Cet ouvrage, jadis couronné par l'Académie française, est resté un des principaux titres philosophiques de celui qu'on a pu appeler le Malebranche du XIXe siècle.

---

122. — La vieille chanson flamande reste toujours le sujet d'actives études. Tandis que A. Blyau et M. Tasseel publient les deux premières livraisons de leur *Iepersch Oud-liedboek* (Gand, J. Vuylsteke) avec les textes et les mélodies de 52 vieilles chansons recueillies à Ypres, le savant musicologue F. Van Duyse nous donne l'une livraison après l'autre de son *Oude Nederlandsche Lied* (La Haye, M. Nijhoff). Il en est à la 16e, soit 1024 pp. in-8° roy. ou 287 chansons. Ce répertoire complet de notre vieille chanson, avec ses textes, mélodies, sources, parallèles, notes explicatives, n'a son pendant que dans le célèbre *Liederhort* allemand.

123. — F. C. Wieder a publié en néerlandais, d'après la 2e édition allemande, l'*Histoire de la langue néerlandaise* de J. te Winkel, qui a paru dans le *Grundriss* de Paul.

124. — La *Gesellschaft für deutsche Philologie*, de Berlin, vient d'éditer sous la rédaction de R. Bethge les *Ergebnisse und Fortschritte der germanistischen Wissenschaft im letzten Vierteljahrhundert* (Leipzig, Reisland), Chaque chapitre est traité par un spécialiste en concordance avec le *Jahresbericht* de la même société. Toutefois le néerlandais, le frison et quelques sciences auxiliaires ont été exclues *a priori*.

125. — A l'occasion du 70me anniversaire du prof. H. Kern, de Leide, ses anciens élèves et amis lui ont offert un *Album-Kern*. Les savants belges qui y ont contribué, sont : MM. Ph. Colinet, L. Goemans, L. de la Vallée Poussin, et G. de Vreese.

126. — Le prof. J. Verdam, de Leide, nous donne une 2e édition, tout à fait remaniée, de son *Histoire de la langue néerlandaise* (Dordrecht, Revers). Une couple de chapitres ont même été composés à nouveau par son collègue Symons, de Groningue. La modification du titre (*Uit de geschiedenis der Nederlandsche taal*) nous avertit qu'il ne nous donne qu'une série de monographies, mais celles-ci sont toutes de main de maître.

127. — Parmi les thèses du doctorat hollandais en philologie néerlandaise citons en deux remarquables : A. Verschuur, *Klankleer van het Noord-Bevelandsch* — un chef d'œuvre d'étude phonétique, et H. van Swaaij, *Het*

prefix ga-... in het Onfra. en het Os. — une contribution importante à la syntaxe de l'*actionsart* dans les anciennes langues germaniques.

128. — Sous le titre *Nederlandsche spreekwoorden en gezegden verklaard en in het Fransch, Duitsch en Engelsch vertaald* (Zutphen, Thieme), M. F. Stoett vient de faire paraître, pour l'usage pratique, un abrégé de son grand Dictionnaire des proverbes et dictons néerlandais.

129. — La collection bien connue des *Zwolsche Herdrukken* donne comme n°s 14-15 une édition avec excellente introduction et précieux commentaire de *Potgieter : Jan, Jannetje en hun jongste kind.*

130. — L'édition de la *Synonymia Latino-teutonica* ou Kiliaen retourné, entreprise par les Bibliophiles anversois, est enfin complète par l'apparition du 3e volume, publié par J. Vercoullie. Les deux premiers ont été publiés par E. Spanoghe (Anvers, Buschmann). C'est une source précieuse pour la connaissance du néerlandais aux environs de 1600.

131. — Constatant que les dictionnaires néerlandais sont souvent incomplets ou inexats pour les mots se rapportant au culte catholique, M. A. Stellwagen a voulu remédier à cet inconvénient par ses *Roomsche woorden* (Groningue, Wolters). La 1re partie est un exposé systématique des fêtes, pratiques et cérémonies ; la 2de est un vocabulaire.

132. — H. Falk et A. Torfs publient un *Etymologisk Ordbog over det norske og det danske sprog* (Christiana, Ascheboug) accueilli avec empressement dans tous les milieux qui s'intéressent à la philologie scandinave. Il y a jusqu'ici quatre livraisons, allant jusqu'au mot *Klæg.*

133. — Parmi les dernières éditions de l'Académie flamande (Gand, Siffer), il nous faut signaler d'une part le *Handboek voor Germaansche godenleer* par E. Soens et J. Jacobs et la *Germaansche Heldenleer* par M. Brants un louable effort pour vulgariser la mythologie germanique ; d'autres part les deux 1ers volumes du *Kinderspel en Kinderlust* par A. De Cock et Is. Teirlinck le travail de folklore le plus volumineux et le plus important qui ait été entrepris en Belgique. — J. V.

---

134. — Il convient, nous semble-t-il, que la *Revue* signale dans cette Chronique — car la chose n'est pas banale — une œuvre dramatique, écrite en allemand, et sortie de la plume d'un des membres du personnel enseignant des athénées belges, M. Ph. Bourg, professeur de langues germaniques à l'Athénée d'Ath. *Ein Geistesproletarier* (Ath, 1902, 94 pp. in-8°. Chez l'auteur : fr. 1-25), tel est le titre de la pièce de notre collègue. Celui-ci avait déjà composé en 1899 un drame historique, *Papst und Fürst*, favorablement accueilli par la critique, en Allemagne et en Belgique. Cette fois, ce n'est plus à l'histoire qu'il s'adresse pour en tirer un sujet d'émotions scéniques, c'est dans certaines misères de la vie sociale moderne qu'il a puisé les éléments de son affabulation dramatique. Sa pièce appartient, en effet, bien nettement au genre réaliste, et à ce titre elle est susceptible de tous les éloges et de toutes les critiques que l'on a pu adresser aux œuvres de ce genre composées en France, en Allemagne et un peu partout, depuis quinze à vingt ans. Le sujet en est bien choisi, en tout cas : c'est le tableau

des tristesses qu'engendre, chez un jeune homme de modeste extraction, et autour de lui, l'opposition entre les aspirations secrètes du cœur et de l'esprit et les nécessités de la recherche d'une position qui met à l'abri du besoin, mais qui vous échappe constamment par un effet de la chasse forcenée que l'on fait actuellement aux fonctions rétribuées : et comme le héros de ce « drame de famille » est un aspirant-professeur d'enseignement moyen, rebuté dans ses démarches pour vivre et entretenir mieux les siens, déchu dans ses ambitions d'homme de lettres, aigri et se débattant dans une vraie misère morale et matérielle, plus d'un sentira ce qu'il y a de tristement vrai et de réaliste dans cette donnée fondamentale de la pièce de M. Bourg. Les scènes sont adroitement menées, et présentent un intérêt soutenu; les personnages sont suffisamment vivants, et parlent tous un langage simple et naturel, sans recherche comme aussi sans la moindre vulgarité. L'allemand qu'a employé l'auteur est clair, et, pour l'étranger. d'une lecture des plus aisées. Au résumé l'œuvre du jeune professeur d'Ath appelle l'attention et la sympathie; elle est la marque d'un esprit bien doué pour la composition dramatique, et permet d'espérer qu'un jour se créera à son tour, dans notre pays trilingue, comme une sorte d'école « germano-belge » de littérature. — X.

135. — *Cryptographie indéchiffrable,* basée sur de nouvelles combinaisons rationnelles, par le Lt-Colonel E. Myszkowski, Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, un vol. in 8°, 69 pp., broché 6 fr. — La *Cryptographie* est vieille comme le monde ; et cependant, l'*art de chiffrer* n'est pas encore arrivé à la perfection. Des exemples récents ont démontré avec retentissement l'insuffisance des procédés employés jusqu'à ce jour. L'auteur de la *Cryptographie indéchiffrable* s'est donné pour tâche de transformer les procédés arbitraires du passé en méthodes logiques et rationnelles. Une étude qui nécessite à peine quelques heures d'attention initiera les gens curieux à l'ingénieux système de M. Myszkowski.

136. — Parmi les ouvrages destinés à l'enseignement élémentaire de l'anatomie et de la physiologie, il en est peu d'aussi utiles et d'aussi pratiques que l'album publié récemment par M. Ed. Perrier (*Le corps de l'homme.* Cinq planches coloriées à feuillets découpés et superposés. Paris, Schleicher, 1903. 20 pp. in-8°, de texte explicatif). Destiné à donner une idée aussi exacte que possible du mode de superposition des divers organes, de leur disposition à l'intérieur du corps et de leurs dimensions relatives, les planches ingénieusement combinées de M. Ed. Perrier atteignent leur but beaucoup plus complètement que ne le feraient des figures isolées, qui ne peuvent se rapprocher au même degré de la réalité, ni donner une idée aussi exacte de l'organisme humain.

---

137. — **Nécrologie**. — Le 21 mai dernier, est décédé à l'âge de 34 ans, un jeune historien d'avenir, M. Alphonse Delescluse, chargé de cours à l'Université de Liège. Après avoir obtenu à cette Université, où il fut l'un des meilleurs élèves de M. G. Kurth, le titre de docteur en philosophie, M. Delescluse étudia successivement à Paris, à Leipzig et à Vienne. Peu de

temps après son retour en Belgique, le cours d'institutions du moyen-âge et des temps modernes lui fut confié à l'Université de Liège, et il y ajouta récemment l'enseignement de l'archéologie du moyen-âge. Il s'était consacré spécialement à l'histoire du Pays de Liège au moyen-âge et il fit paraître un *Supplément au cartulaire d'Orval* (en collaboration avec M. K. Hanquet) et le *Catalogue des actes de Henri de Gueldre* (en collaboration avec M. D. Brouwers). Il laisse presque achevée une nouvelle édition *Gesta episcoporum Leodiensium* de Hériger et d'Anselme. Depuis de longues années il rédigeait le Courrier belge de la *Revue des questions historiques*, et il remplissait avec dévouement les délicates et absorbantes fonctions de secrétaire des *Archives Belges* depuis leur fondation. Cette mort prématurée est une perte profondément regrettable pour l'Université de Liège et pour les études historiques dans notre pays.

138. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules Derousseau, ancien préfet des études de l'athénée royal de Verviers, décédé à Bruxelles à l'âge de 50 ans, et celle de M. J.-G. Stevens, professeur honoraire de rhétorique latine à l'athénée royal d'Anvers, décédé à Anvers à l'âge de 67 ans. M. Stevens était l'auteur d'une estimable édition du *Catilina* de Salluste, publiée en 1870 (Mons, Manceaux).

ACTES OFFICIELS

En vertu d'un arrêté royal du 22 avril 1903, les services rendus à la province ou à la commune, dans l'enseignement moyen du 1er degré, par les surveillants d'athénées, porteurs d'un diplôme de docteur ou munis d'une dispense en vertu de l'article 10 de la loi du 1er juin 1850, entreront en ligne de compte pour leur classement et la fixation de leur traitement.

Par arrêté royal du 29 novembre 1902, M. Dewalque (A.-J.), préf. des études de l'A. R. de Malines est mis à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions. — Par arrêté royal du 20 décembre 1902, M. Caprasse (V.-H.-J.), préf. des ét. de l'A. R. de Namur, est déchargé, sur sa demande, de ses fonctions, avec autorisation d'en conserver le titre honorifique, et admis à faire valoir ses droits à la pension. — Par arrêtés royaux du 13 et du 21 avril 1903, la démission offerte par MM. Levaque (F.), prof. de gymnastique à l'A. R. de Namur, et Lonfils (L.), prof. à l'A. R. de Charleroi, est acceptée, et les prénommés sont admis à faire valoir leurs droits à la pension pour cause d'infirmité.

Ont subi avec succès les épreuves du concours pour les bourses de voyage de 1902 et ont été classés dans l'ordre suivant les docteurs en philosophie et lettres :

1° M. Van den Ven, Paul, né à Schaerbeek, reçu docteur par l'Université de Louvain; 2° M. Grégoire, Henri, né à Huy, reçu docteur par l'Université de Liège; 3° M. Gaspar, Camille, né à Boussu, reçu docteur par l'Université de Bruxelles; 4° M. Vande Weerd, Hubert, né à Eelen, reçu docteur par l'Université de Louvain; 5° M. Regnier, Émile, né à Neuville-en-Condroz, reçu docteur par l'Université de Liège; 6° M. Blondeaux, Fernand, né à Stavelot, reçu docteur par l'Université de Liège.

Par arrêté royal du 14 mai 1903, le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique est autorisé à accepter, au nom de l'État belge, et pour être remis à l'Université de Liège, le legs fait par feu le baron Wietert de ses collections de livres, gravures, dessins, tableaux et objets d'art.

Par arrêté royal du 28 février 1903, M. Gille (Valère), employé de 1re classe à la Bibliothèque royale, est nommé conservateur adjoint.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXII, fasc. I. — Hipp. Delehaye, S. Melaniae Junioris Acta graeca. — Fr. Van Ortroy, Martyrum Monachorum Cartusianorum in Anglia passio minor auctore Mauritio Chaucy. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du supplément au *Repertorium Hymnologicum* d'Ulysse Chevalier.

Fasc. II. — Delehaye, S. Barlaam, martyr à Antioche. — Poncelet, Relation originale du prêtre Idon sur la translation de S. Liboire à Paderborne. — Poncelet, La plus ancienne vie de S. Riquier. — Van Ortroy, Saint François d'Assise et frère Élie de Cortone. — Bulletin des publications hagiographiques. — Thurston, Visio Monachi de Eynsham. — Suite du Repertorium hymnologicum d'U. Chevalier.

Byzantinische Zeitschrift, XII (1903), livr. 1 et 2. — L. Brehier, Les Colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen âge. — S. Lambros, Alexander Kabasilas.— K. Zimmert, Der deutsch-byzantinische Konflit von Juli 1189 bis Februar 1190. — I. Jegerlehner, Der Aufstand der Kandiotischen Ritterschaft gegen das Mutterland Venedig. — H. Gelzer, Geographische und onomatologische Bemerkungen zu der Liste der Väter des Konzils von 381. — G. Van den Ven, Encore Romanos le mélode. — D. Serruys, Les homélies de Léon le Sage. — Papadopoulos-Kerameus, *Ὁ ὑμνογράφος Γαβριήλ*. — Le même, *Νικηφόρος Μοσχόπουλος*. — E. von Dobschütz, Maria Romaia. — K. Praechter, Olympiodor und Kedren. — E. Patzig, Das Trojabuch des Sisyphos von Kos. — P. Papageorgiu, Zu Manasses und Italikos.— Le même, *Διορθώσεις εἰς Θεόδωρον τὸν Πρόδρομον*. — Papadopoulos-Kerameus, *Θρῆνος τῆς Κωνσταντινουπόλεως*. — Le même, *Ἀνάλωσις Ἀθήνας*. — D. Serruys, La Chronique de l'an 1570. — G. Schlumberger, Sceau des esclaves slaves de l'éparchie de Bithynie. — P. Maas, Der byzantinische Zwölfsilber. — W. Weinberger, Zur griechischen Tachygraphie in 12 Jahrhundert. — Papadopoulos-Kerameus, *Σημειώσεις ἐκ χειρογράφων*. — Besprechungen. — Bibliographische Notizen und Kleinere Mitteilungen.

The Classical Review, 1903, Mars. — Jannaris, The true meaning of the *Κοινή*. — A. W. Verrall, Two unpublished Inscriptions from Herodotus. — M. L. Earle, Of the Prologus of the Agamemnon. — H.W. Prescott, Notes on the Scholia and the Text of Theocritus. — J. P. Postgate, Messalla in Aquitania. — Reviews. — Archaeology.

Avril. — H. Richards, Notes on the Anti-Macedonian Speeches of Demosthenes. — A. Platt, Notes on Julian's First Oration. — Ch. Knapp, On Horace, Odes, III, 30, 10, 14. — Reviews. — Archaeology.

Muséon (Le), nouvelle série, vol. IV, nos 1-2. — F. W. Thomas, Deux collections sanscrites et thibétaines de Sādhanas. — Paul Oltramare, Le rôle du Yajamāna dans le sacrifice brahmanique. — Victor Chauvin, Avicenne. — Fl. Demoor, Étude sur les plus vieilles époques historiques de la Chaldée, de l'Élam et de l'Assyrie. — A. Wiedemann, Osiris végétant. — J. S. Speyer, La carrière de Bouddha d'après les sculptures de Boro-Boedoer.

Revue des études anciennes, t. V, 1903, no 1. — G. Radet, Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure. I. Itinéraire d'Alexandre en Lycie. — Haussoullier, Cumont, Radet, Dioshiéron et Bonita. — P. Paris, Isis, Terre cuite du Musée Balaguer à Villanueva y Geltru. — *Antiquités nationales* : C. Jullian, Remarques sur la plus ancienne religion gauloise *et* A propos des Suessiones. — Déchelette, La fabrique de Graufesenque (Aveyron) [poterie sigillée]. — Gassies, Vénus et Adonis sur un monument trouvé à Meaux. — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique, 6e année, no 6. — O. Pecqueur, Formation spéciale des professeurs de français. — A. Dutron, A qui s'adresse l'enseignement secondaire. — A. Masson, De l'importance d'une classe préparatoire. — H. De Bruyn, Un essai de leçons de latin en VIIe avec emploi de l'image. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 8e année, no 6. — Charles Buls, L'Esthétique de Rome. — Michel Huisman, A propos de la théorie de Karl Bücher. — Émile Stocquart, Les origines de la sécularisation du mariage en France. — Variétés.

No 7. — F. Mallieux, L'Esprit du droit russe. — J. Joteyko, La fatigue intellectuelle et sa mesure. — Ramon y Cajal, Souvenirs de ma vie, trad. R. Sand (suite). — Variétés.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXI, fasc. 1. — Pascal, Osservazioni sul primo libro di Lucrezio. — Sabbadini, L'analogia e l'anomalia nell' ortografia latina. — Zuretti, Il servo nella comedia greca antica (I, Aristofane). — Setti, Per la esegesi critica degli « Uccelli » di Aristofane. — Solari, Per la fonte di Plutarco nella morte di Silla. — Rasi Di Lucilio « rudis et Graecis intacti carminis auctor ». — Il congresso delle Scienze storiche. — Bibliografia.

Fasc. II. — Balsamo, Cratete di Mallo e la sua interpretazione di Omero. — Milani, Dionysoplaton (Nota alla monografia del Sogliano). — Ferrara, Analecta Ovidiana (in Tristium libros I-II annotationes criticae). — Santinelli, Tarpeja Vestale. — Costanzi, L'anno attico della battaglia presso l'Eurimedonte. — Camozzi, Noterelle Licinianee. — Cesareo, Un decadente dell' antichità [Callimaque]. — Valmaggi, Varia, III. — Bibliografia.

COMPTES RENDUS.

Academicorum philosophorum Index Herculanensis, ed. S. Mekler. Berlin, Weidmann, 1902. xxxvi-134 pp. « La patience et la pénétration du nouvel éditeur méritent des éloges. » My, Rev. crit., 1903, no 17.

APULEIUS, *Amor und Psyche*, übertr. v. ED. NORDEN. Leipzig, Seemann, 1902, in-4°. 6 mk. « Traduction élégante et fidèle, sauf quelques détails. Les illustrations de W. Tiemann sont de véritables œuvres d'art. » Fr. N(orden), Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, n° 6.

ARISTOPHANIS *Aves*, ed. J. VAN LEEUWEN. Leyde, Sijthoff, 1902. 4 fl. 25. « L'éditeur déploie ici les mêmes qualités brillantes et solides que dans ses travaux antérieurs. Cette édition des *Oiseaux* peut passer pour un modèle. » H. J. Polak, Museum, X, n° 8.

The Politics of ARISTOTLE, *with an introduction, etc.*, by W. L. NEWMAN. T. III et IV. Oxford, Clarendon, 1902. XLVI-603 et LXX-708 pp. « Édition importante; commentaire extrêmement instructif. » My, Rev. crit., 1903, n° 15.

O. BASINER, *Ludi Saeculares*. Leipzig, Teubner, 1901. 326-CXV pp. in-4° (texte russe). 5 mk. 40. « Savante monographie. » Edm. Blanguernon, Rev. crit., 1903, n° 10.

FR. BEYSCHLAG, *Die Anklage des Sokrates*. Neustadt (Progr.), 1900. 58 pp. « Travail solide, montrant que le procès de Socrate eut un caractère à la fois politique et religieux. » My, Rev. crit, 1903, n° 17.

K. BORINSKI, *Lessing*. Berlin, Hofmann, 1900. 2 vol. à 2 mk. 40. « Étude intéressante et pleine de vie, mais qui est une apologie incessante. » E. H. Bloch, Rev. crit., 1903, n° 13.

Dom FERD. CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Fasc. I. Paris, Letouzey et Ané, 1903. 238 col. 5 fr. le fasc. « Remplacera avantageusement le dictionnaire de Martigny. La disposition des articles est digne d'être proposée en modèle. Riche et saine érudition. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 17.

CLAUDII HERMERI *Mulomedicina Chironis*, ed. E. ODER. Leipzig, Teubner, 1901. XXXVII-467 pp. (*Bibl. script. Graec. et Rom. Teubn.*). « Excellente édition de cette traduction latine, passablement barbare, d'un traité grec sur l'art vétérinaire. » My, Rev. crit., 1903, n° 17.

S. CONSOLI, *L'autore del libro de origine et situ Germanorum*. Rome, Loescher, 1902. 133 pp. in-8°. « Veut ôter la *Germanie* à Tacite pour la donner à Pline l'Ancien. Beaucoup d'érudition et de travail dépensé en pure perte. » Émile Thomas, Rev. crit., 1903, n° 13.

A. COULON, *Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII relatives à la France*. Paris, 1900-1901. « Inaugure très bien une nouvelle série des publications de l'École française de Rome, mais il est regrettable que le plan ne comporte que l'édition des lettres relatives à la France. » L. Guéraud, Rev. crit., 1903, n° 12.

DEMETRIUS, *On style* (Περὶ ἑρμηνείας), ed. by W. RHYS ROBERTS. Cambridge, Univ. Press, 1902. 328 pp. in-8°. « L'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait servir à la critique et à l'interprétation du texte. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1903, n° 13.

K. DIETERICH, *Geschichte der byzantinischen und neugriechischen Litteratur*. Leipzig, Ameland, 1902. 7 mk. 50. « Ce livre est inspiré par une réaction philhellénique; de là des appréciations partiales et inexactes, surtout dans la 1re partie, consacrée à la littérature byzantine. La 2e partie, qui traite de la littérature néogrecque, est beaucoup meilleure et vraiment intéressante. » D. C. Hesseling, Museum, X, n° 6.

Aeli Donati *quod fertur Commentum Terenti. Accedunt* Eugraphii *Commentum et Scholia Bembina.* Rec. P. Wessner. Vol. I. Leipzig, Teubner, 1902. 10 mk. « Cette première édition vraiment critique des scholiastes de Térence sera accueillie avec reconnaissance. » H. T. Karsten, Museum, X, nº 6.

L. Einstein, *The Italian Renaissance in England.* New-York et Londres. xvi-420 pp. in-8º. « Érudition étendue et consciencieuse encore qu'un peu confuse. » J. Lecoq, Rev. crit., 1903, nº 18.

Eschine, *Discours sur l'Ambassade,* p. p. J. M. Julien et H. L. de Péréra, sous la direction de M. Hauvette. « Édition méritoire. » My, Rev. crit., 1903, nº 15.

R. Fage, *La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Paris, 1902. in-8º. « Contribution excellente pour l'histoire de l'ancienne société et dont la portée dépasse de beaucoup celle d'une monographie provinciale ». P. Boissonnade, Rev. crit., 1903, nº 10.

Émile Faguet, *André Chénier.* Paris, Hachette, 1902. 188 pp. in-12. « Livre de haute valeur, où les qualités du critique et de l'écrivain se montrent dans tout leur jour. » Pierre Brun, Rev. crit., 1903, nº 16.

A. Gercke, *Abriss der griechischen Lautlehre.* Berlin, Weidmann, 1902. vi-86 pp. « Simple et généralement clair. » My, Rev. crit., 1903, nº 16.

Hermiae Alexandrini *in Platonis Phaedrum scholia,* ed. P. Couvreur. Paris, Bouillon, 1901. xxiii-272 pp. « Publication importante, donnant pour la première fois un texte lisible des scholies d'Hermias. » My, Rev. crit., 1903, nº 15.

Hippocratis *Opera,* ed. H. Kühlewein. Leipzig, Teubner, 1902. xvi-279 pp. *(Bibl. script. Graec. et Rom. Teubn.).* « Ce second volume n'est pas plus à l'abri de la critique que le premier; inconséquences dans la restitution du dialecte ionien ». My, Rev. crit., 1903, nº 16.

H. Hirt, *Handbuch der griechischen Laut- und Formenlehre.* Heidelberg, Winter, 1902. xvi-464 pp. « En tant qu'il est destiné aux commençants, cet ouvrage n'est pas très réussi : il manque de clarté et de précision. En revanche, au point de vue purement scientifique, il a de la valeur ». My, Rev. crit., 1903, nº 16.

Homeri *Opera* recogn. D. B. Monro et Th. W. Allen. Tom. I, *Iliad.* I-XII; t. II, *Iliad.* XIII-XXIV. Oxford, Clarendon, s. d. (*Script. class. bibl. Oxon.*). « Texte établi d'après des principes excellents; toutefois les éditeurs devraient admettre dans le texte certaines formes, absolument rationnelles, négligées par la critique alexandrine. » My, Rev. crit., 1903, nº 13.

Kudrun, herausgg. u. erkl. v. E. Martin. 2te Aufl. Halle, 1902. lx-372 pp. in-8º. 6 mk. « Édition soigneusement revue; très utile. » F. Piquet, Rev. crit., 1903, nº 17.

Paul Levin, *Victor Hugo.* Copenhague, Gyldendal, 1901-1902. 2 vol. de 303 pp. chacun. « Étude impartiale et fort estimable, à laquelle on pourrait reprocher toutefois un certain manque de proportion. » F. Baldensperger, Rev. crit., 1903, nº 17.

Kr. Nyrop. *Manuel phonétique du français parlé.* 2e éd. trad. par E. Philipot. Copenhague, Bojesen, et Paris, Picard, 1902. viii-182 pp. in-8º.

« Manuel excellent, très simple et très savant à la fois. » E. Bourciez, Rev. crit., 1903, nº 12.

[H. Omont], *Anthologie de poètes latins dite de Saumaise. Reproduction réduite du ms. latin 10318 de la Bibliothèque Nationale.* Paris, impr. Berthaud [1903], pet. in-4º. « Excellent instrument de travail, commode et peu coûteux. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, nº 18.

G. Pellissier, *Précis de l'histoire de la littérature française.* Paris, Delagrave, 1902. 556 pp. in-16. « Petit chef-d'œuvre de concision et de belle ordonnance; appréciations pleines de tact et de justesse. » H. Pergameni, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, nº 7.

P. Petrocchi, *La lingua e la storia letteraria d'Italia dalle origini fino a Dante.* Rome, Loescher, 1903. 304 pp. pet. in-8º. 4 fr. « Ouvrage très nourri, fournissant des renseignements qu'on ne trouve pas rassemblés d'ordinaire. » Charles Dejob, Rev. crit., 1903, nº 14.

Philostrati Minoris *Imagines et* Callistrati *Descriptiones*, rec. C. Schenkl et Aem. Reisch. Leipzig, Teubner, 1902. 2 mk. 40. « Excellente édition. » E. van Hille, Museum, X, nº 7.

R. Pichon, *De sermone amatorio apud Latinos elegiarum scriptores.* Paris, Hachette, 1902. IX-276 pp. in-8º. « Travail considérable et qui rendra des services, quoiqu'il ne soit pas à l'abri de la critique. » A. Cartault, Rev. crit., 1903, nº 12.

Platonis *Opera*, recogn. J. Burnet. *Tetratol. III-IV; Res publica.* Oxford, Clarendon, s. d. (*Script. class. bibl. Oxon.*). « L'éditeur a consulté les meilleurs manuscrits. On l'approuvera de n'avoir cité qu'un nombre restreint de conjectures modernes. » My, Rev. crit., 1903, nº 12.

Remigii Autissiodorensis *in artem Donati minorem commentum*, ed W. Fox s. i. Leipzig, Teubner, 1902. 1 mk. 80. « Édition soignée de ce commentaire intéressant pour l'histoire de l'enseignement grammatical. » Y. H. Rogge, Museum, X, nº 7.

Aug. Sauer, *Gesammelte Reden und Aufsätze zur Geschichte der Literatur in Oesterreich und Deutschland.* Vienne et Leipzig, Fromme, 1903. VIII-400 pp. « Intéressante galerie de portraits, vrai tableau d'ensemble du mouvement littéraire en Autriche, tracé par un homme de goût, toujours bien renseigné. » A. Bossert, Rev. crit., 1903, nº 17.

L. Sütterlin, *Das Wesen der sprachlichen Gebilde.* Heidelberg, Winter, 1902. VII-192 pp. in-8º. « Remarques critiques sur la psychologie linguistique de Wundt, souvent justes, parfois criticables elles-mêmes. » A. Meillet, Rev. crit., 1903, nº 10.

Timotheos, *Der Timotheos-Papyrus.* Lichtdruck-Ausgabe. — Timotheos, *Die Perser*, herausgg. v. U. v. Wilamowitz-Moellendorff. — Leipzig, Hinrichs, 1903. 12 et 3 mk. « On doit à l'éditeur quantité de remarques instructives et ingénieuses sur ce texte curieux. » J. van Leeuwen Jr., Museum, X, nº 8.

H. Weil, *Études de littérature et de rythmique grecques.* Paris, Hachette, 1902. 242 pp. in-12. « Études magistrales, pleines de science et de sagacité. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1903, nº 18.

H. Bischoff, *Hendrik Hansjakob*. « Parfaitement au courant de la littérature allemande, l'auteur juge sainement et sans tomber dans le panégyrique. » O. Hauser, Literarische Warte, 1901, Octobre, p. 62 et suiv.

J. Chapman, *Les interpolations dans le traité de S. Cyprien sur l'unité de l'Église* (Revue Bénédictine, 1902-1903) : « Je félicite l'auteur de cette dissertation par laquelle il a rendu à l'histoire ancienne de l'Église un service important. » A. Harnack, Theolog. Literaturzeitung, 1903, n° 9.

Victor Chauvin, *Bibliographie arabe*, VI, 3. Liège et Leipzig, 1902. 204 pp. « Précieux instrument de travail; érudition très étendue et sens très fin du folklore. » M. G. D., Rev. crit., 1903, n° 12.

J. Fonsny et J. Van Dooren, *Anthologie des poètes lyriques français de France et de l'étranger*. Verviers, Hermann, 1902. vi-537 pp. in-8°. « Le choix des pièces est des plus heureux; les notices sont courtes et substantielles. Ce recueil, si riche et si complet, mérite le meilleur accueil. » Émile Boisacq, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, n° 7.

P. Fredericq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae*. V. Gand, 1903, in-8°. « Cette remarquable publication pèche par quelque surabondance. » A. Delescluse, Archives Belges. Mars 1903.

C. Gaspar, *Essai de chronologie pindarique*. Bruxelles, 1900, in-8°. « Consciencieux et utile. » Hbrln, Literarisches Centralblatt, 1903, n° 14.

J. Helbig, *La peinture au Pays de Liège et sur les bords de la Meuse*. 2e édit. Liège, 1903, in-4°. « Très remarquable. » S. Balan, Archives Belges, Mars 1903.

Eugène Hubert, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, Lebègue. 1902. 399 pp. in-4°. « Travail complet, approfondi, précis et impartial. » H. Pergameni, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, n° 7. — « Très instructif et solide. » E. M. Lloyd, English Hist. Review, Avril 1903.

G. Kurth, *Clovis*. 2e édit. Paris. 1901, in-8°. « Brillamment écrit et présentant un grand nombre de résultats nouveaux. » H. Pirenne. Rev. Hist., Mars-Avril, 1903.

G. Kurth, *Saint Boniface*. Paris, 1902, in-18. « Récit sérieusement préparé, mais un peu emphatique dans la forme. » P. L., Revue critique, 1903, n° 9.

H. Pirenne, *Geschichte Belgiens*. II. Gotha, 1902, in-8°. « Intéressant surtout pour l'histoire sociale des XIVe et XVe siècles. La traduction est excellente. « R. Putmans, American historical Review, Janvier 1902.

P. Swolfs, *Précis d'histoire nationale d'après le cours de Mgr Namèche*. 7e éd. Louvain, Fonteyn, 1902. viii-437 pp. in-8°. 4 fr. « Cette 7e éd. a été mise au niveau des progrès réalisés dans les études historiques. On pourrait désirer plus de concision dans le style et une meilleure disposition des matières. » P. Demeuldre, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, nos 3-4.

P. Tack, *Verklaring van Nederlandsche Leesstukken*. Gand, Vuylsteke, 1903. 3 fr. « En donnant pour la première fois un commentaire sur des morceaux de lecture néerlandais, l'auteur vient de rendre un éminent service à l'enseignement. Il s'occupe surtout de l'étude du fond; peut-être a-t-il un peu négligé celle de la forme. Son ouvrage est un excellent guide pour le professeur. » I. Vandegaer, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, nos 3-4.

P. Thomas, *Morceaux choisis de prosateurs latins du Moyen âge et des Temps modernes.* Gand, Vuylsteke, 1902. « Choix approprié à l'enseignement moyen; le commentaire et les notices sont dignes d'éloge. » Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, n° 7.

J. Willems, *Le Sénat Romain en l'an 65 ap. J.-C.*, publié d'après les notes de P. Willems. Louvain, Peeters, 1902. « Ce travail, très soigné, aurait pu être abrégé en renvoyant, le cas échéant, à la *Prosopographia imperii Romani.* Les conclusions sont intéressantes. » U. Ph. Boissevain, Museum, X, n° 7.

NOTES DE LINGUISTIQUE

I.

La question qui fut proposée par l'Académie royale de Belgique, classe des lettres, pour la sixième période du concours de philologie classique (Prix Gantrelle : 1901-1902) était ainsi rédigée [1] :

« Exposer, dans un ordre systématique, avec indication perpétuelle des sources, les résultats acquis dans le domaine de l'étymologie grecque depuis la dernière édition des *Grundzüge* de G. Curtius (1879). »

Nulle question ne venait mieux à son heure; à diverses reprises, au cours de ces dernières années, le besoin d'un inventaire nouveau fut vivement ressenti, et les plaintes se sont faites particulièrement éloquentes, lors de l'apparition du colossal ouvrage de Leo Meyer, *Handbuch der griechischen Etymologie* (4 voll. in-8°, Göttingen, 1901-1902), livre suranné dès sa publication, imprimé sur un manuscrit datant de neuf ans au moins, et qui ne saurait enseigner l'étymologie à ceux qui l'ignorent, ni faire oublier leurs théories à ceux qui croient avoir dans ce domaine une compétence, pour faible soit-elle.

En 1892, Wilh. Prellwitz a publié un *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache,* œuvre hâtive, dominée par les idées souvent aventureuses d'Aug. Fick, et totalement dépourvue de références.

Gustav Meyer est mort sans nous avoir donné le livre

---

1 Cf. *Revue de l'Instruction publique*, tome XLII (1899), p. 357 s.

promis et attendu depuis longtemps. Son admirable *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache,* que seul au monde il était capable d'écrire, nous dit assez quelle eût été l'œuvre que la maladie — la plus terrible qui puisse frapper un linguiste, l'aphasie et l'agraphie — est venue interrompre et stériliser.

Il y a donc place pour un travail dans cet ordre d'idées. Je l'ai tenté, et je me risquerais volontiers à l'imprimer, si les pouvoirs publics daignaient intervenir et si les sympathies de mes confrères m'y encourageaient. Je ne pourrais néanmoins le faire sans quelque confusion, dont au surplus je ne devrais pas être seul à m'accuser; je ne saurais actuellement présenter que des matériaux non assemblés; les uns sont des blocs taillés, amenés à pied d'œuvre; les autres sont à peine dégrossis ou ne le sont pas du tout; l'édifice n'est pas construit; il y a espoir néanmoins qu'il le sera dans un avenir prochain. Du reste, pareille œuvre ne saurait jamais être définitive [1].

L'ordre systématique choisi serait l'ordre alphabétique. Je ne crois pas qu'il faille longuement exposer ses mérites. L'alphabétisme bizarre adopté par M. Leo Meyer n'a soulevé que des critiques. On ne peut non plus songer encore à grouper les mots sous des racines rangées dans un ordre donné, ainsi que le fit Curtius. La forme que nous donnons aux racines est essentiellement mobile et fugace; il n'est pas de théorie qui ne vienne les modifier peu ou prou; il est même question de les oublier à tout jamais « dans le campo-santo de la scolastique ». L'heure prochaine est peut-être aux « bases » disyllabiques ou polysyllabiques; mais avouons entre nous que celles-ci ne sont encore qu'un pis-aller, que des hypo-

---

1 Je désirerais fort que l'on ne s'abusât point sur la portée de ces métaphores d'ordre architectural, en même temps que trop littéraires peut-être, quand il s'agit simplement de recherches scientifiques. Il est tels vocables helléniques sur lesquels la lumière est faite complètement et définitivement, ce qui n'est point malheureux; il en est tels autres, à propos desquels on n'a jamais dit que des sottises; il en est enfin tels autres, et bien nombreux ceux-là, dont on n'a rien dit ou rien trouvé à dire depuis vingt-cinq ans, et qui restent obscurs comme ci-devant. Je ne veux rien dire de plus ni d'autre.

thèses, utiles sans doute et même élégantes, mais elles-mêmes condamnées à évoluer selon les progrès de l'analyse phonétique.

A l'époque où Georg Curtius imprimait la cinquième édition de ses *Grundzüge der griechischen Etymologie*, paraissait, chez son éditeur Teubner, un livre qui allait porter le coup de mort aux doctrines jusque là reçues et qui se reflétaient dans le manuel précité. Ce livre était d'un tout jeune homme, mais ce livre est génial. Le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, de Ferdinand de Saussure, inaugure définitivement une ère nouvelle : la *néogrammaire* est née, elle se développe rapidement, elle triomphe dès 1886 dans le tome Ier du *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* de Karl Brugmann.

Ce sont les idées de de Saussure, d'Osthoff et de Brugmann, qui, on peut le dire, règlent le progrès scientifique au cours des vingt dernières années. Ils ont eu de nombreux disciples, comme des émules nombreux. L'histoire de cette période a été faite avec une remarquable science par Fritz Bechtel : *Die Hauptprobleme der indogermanischen Lautlehre seit Schleicher*, Göttingen, 1892; elle a été exposée succinctement par B. Delbrück, dans son *Einleitung in das Sprachstudium*, Leipzig, 3e éd., 1893. Ce n'est pas ici le lieu de la refaire ou de la compléter.

Un principe domine la néogrammaire : « les lois phonétiques ne souffrent pas d'exception; » seule, l'analogie tend à niveler les paradigmes, en même temps qu'elle rajeunit les langues et les soutient dans leur marche évolutive continue. Le « sporadischer Lautwandel, » à quoi Georg Curtius consacrait la moitié de son livre, a vécu. Il n'est au pouvoir de personne de le galvaniser; les tentatives faites récemment pour ébranler les bases de la néogrammaire, pour substituer à l'idée d'une science du langage essentiellement psycho-physiologique la notion d'une linguistique prônée comme science sociale, ces tentatives, dis-je, m'apparaissent — sans que je prétende le moins du monde à l'infaillibilité, — comme le produit d'une aberration, — ou d'une mode. Ce n'est pas à dire que les néogrammairiens aient jamais songé à nier l'influence du milieu physique ou d'autres causes connexes : nul

au contraire plus qu'eux n'a contribué à faire descendre la science du langage des hauteurs métaphysiques où l'avait placée l'enthousiasme romantique, très noble en soi du reste, des premiers maîtres, et à l'éclairer par l'étude directe des dialectes encore vivants. Mais peut-être est-il moins aisé de constater la rigueur des lois phonétiques, tempérée par l'action constante de l'analogie, que de nier à priori l'une et l'autre de ces forces, ou de les vouloir réduire à des quantités d'ordre secondaire.

Il ne serait peut-être pas de trop de jeter ici un coup d'œil sur l'état de la phonétique à l'époque de Curtius et sur le degré considérablement élevé de précision auquel elle atteint de nos jours. Je veux bien que ce développement si puissant de la phonétique indo-européenne fait le désespoir des philologues, qui ont la meilleure envie de s'initier aux découvertes, si utiles pour eux, de leurs confrères les linguistes, mais je ne vois guère le moyen de remédier à cette situation de fait, et je ne sache pas que les mathématiques supérieures, ou la physique, ou la nomenclature chimique aient été facilitées de nos jours aux profanes désireux de goûter aux fruits de l'arbre de la science sans faire l'effort physique nécessaire pour atteindre à la branche.

Curtius, *Grundzüge*[5], p. 82, attribue à l'indo-européen primitif les sons suivants :

A) Voyelles : *a ā i ī u ū*.

B) Consonnes :

1. Explosives ou muettes :

k	*g*	*gh*
t	*d*	*dh*
p	*b (?)*	*bh*.

2. Fricatives ou duratives :

ṅ, *n*, *m*	nasales	*r*, *l*	liquides	*j*, *s*, *v*	spirantes.

Le système vocalique indo-européen est aujourd'hui constitué comme suit :

1) Voyelles pleines *(Vollstufenvokale)*, c'est-à-dire n'apparaissant primitivement que dans la syllabe tonique du mot.

Brèves simples :	*á*	*é*	*ó*
Longues simples :	*ā́*	*ḗ*	*ṓ*
Diphtongues brèves :	*áy*	*éy*	*óy*
	áw	*éw*	*ów*
Diphtongues longues :	*ā́y*	*ḗy*	*ṓy*
	ā́w	*ḗw*	*ṓw*.

2) Voyelles réduites *(Schwundstufenvokale)*, c'est-à-dire qui primitivement ne peuvent se présenter que dans les syllabes atones du mot.

Brèves :	*ə*	(aussi dans les diphtongnes *əy əw*)
	i	*u*
	l̥	*r̥*
	m̥	*n̥*
Longues :	*ī*	*ū*
	l̥̄	*r̥̄*
	m̥̄	*n̥̄*

Remarques. — 1) Ide. *a e o* et *ā ē ō* se sont confondus, en indo-iramien, en *a*, resp[t] *ā*. Mais la loi des palatales permet encore de distinguer *e ē* d'une part, *a ā o ō* d'autre part. Cf. K. Verner dans Osthoff, *Morphologische Untersuchungen*, I, p. 115 note. Collitz, *Bezzenberger's Beiträge*, III, pp. 117 ss. Joh. Schmidt, *Kuhn's Zeitschrift*, XXV, pp. 1 ss.

2) On a pu distinguer deux sons *o ō;* l'un a été noté par *å ā̊*. Cf. Bartholomae, *Bezz. Beitr.,* XVII, pp. 91 ss. *Indogerm. Forschungen,* I, p. 303 note. Ces deux sons se confondent en grec.

3) La loi des palatales a révélé un *ē* indo-européen, que Fick, *Bezz. Beitr.*, II, pp. 204 ss. avait reconnu comme européen. Pour les voyelles longues, voy. Mahlow, *Die langen Vokale ā ē ō in den europäischen Sprachen*, Berlin, 1879 (réimprimé sans modifications en 1888). La question des diphtongues et de leurs destinées dans la langue primitive a été soulevée par Joh. Schmidt, *Kuhn's Zeitschrift*, XXVII, pp. 287 ss., 369 note, Schulze, *Kuhn's Zeitschr.*, XXVII, pp. 420 ss., Meringer, *Kuhn's Zeitschr.,* XXVIII, pp. 217 ss.

4) L'indo-européen *ə* a été prouvé par Brugmann, *Curtius'*

Studien, IX, p. 381; *r̥ l̥* sont dus à Humperdinck (1874) et Osthoff, *Paul-Braune's Beiträge*, III, pp. 52 ss.; *n̥ m̥* ont été reconnus par Brugmann (« Nasalis sonans » dans les *Studien* de Curtius, IX, pp. 287 ss.). On doit à Ferd. de Saussure (*Mémoire*, pp. 247 ss.) la théorie des nasales et liquides syllabiques longues, aujourd'hui attaquée de divers côtés, notamment par Herm. Hirt, *Der indogermanische Ablaut* (Strasbourg, 1900).

5) Les voyelles syllabiques peuvent apparaître en fonction non syllabique : *y w* [1].

A côté des *l̥ r̥ m̥ n̥* syllabiques se trouvent naturellement aussi *l r m n* non syllabiques [2].

Le système consonantique indo-européen comprend :

	Forte.	Forte aspirée.	Douce.	Douce aspirée.	Spirante forte.	Spirante douce.	Nasale.
Labiales	*p*	*ph*	*b*	*bh*	—	*v*	*m*
Dentales	*t*	*th*	*d*	*dh*	*s, sh*	*z, zh*	*n*
Palatales	*k̂*	*k̂h*	*ĝ*	*ĝh*	—	*j*	*n̂*
Vélaires pures	*k = q*	*kh = qh*	*g = g*	*gh = gh*	—	—	n
Labiovélaires	$k^w = q^w$	q^wh	g^w	g^wh	—	—	—

Les vélaires et les labiovélaires sont représentées de façon variée chez les divers linguistes, ce qu'il faut regretter : Brugmann use pour les vélaires pures des signes *q qh g gh*; pour les labiovélaires, des signes q^w q^wh g^w g^wh, réservant *k* et *g*, non munis de signes diacritiques, pour les gutturales dont la nature n'est pas fixée encore. Les savants français emploient volontiers k^1 k^2 k^3, etc.

Les trois séries de gutturales ont été distinguées par Osthoff, *Morpholog. Untersuch.*, V (1890), p. 63 note, et Bezzenberger dans ses *Beiträge*, XVI, pp. 324 ss. Elles ont entraîné la division des langues indo-européennes en deux groupes : les *satəm-Sprachen* et les *centum-Sprachen*, suivant que les palatales primitives sont devenues spirantes ou restées occlusives.

---

1 On emploie plus généralement *i* et *u* munis d'un signe diacritique que notre imprimeur ne possède pas.

2 Nous empruntons cet exposé très succinct à l'excellente *Urgermanische Grammatik*, de Wilh. Streitberg, Heidelberg, 1896, pp. 31-32. Il nous semble inutile de refaire ou de modifier ce qui a été fait si bien.

Ex. : le grec et le latin sont des *centum-Sprachen*; le vieil-indien et l'avestique sont des *satem-Sprachen.*

Indo-eur. **k̑m̥tóm* « cent » : gr. *ἑ-κατόν* lat. *centum.*
vind. *çatám* avest. *satəm.*

Les palatales et les vélaires pures, distinguées dans les *satəm-Sprachen* se confondent dans les *centum-Sprachen*

Les vélaires pures deviennent en vieil-indien palatales devant voyelles palatales.

Les labiovélaires perdent dans les *satəm-Sprachen* leur labialisation et se confondent avec les vélaires pures, allant jusqu'à se palataliser en vieil-indien devant voyelles palatales. En grec, elles apparaissent : 1° comme dentales **δ τ θ** devant voyelles palatales; 2° comme labiales *β π φ* devant les sons *o*, les nasales et liquides syllabiques et non syllabiques, ainsi que devant des dentales; 3° comme des gutturales pures dans le voisinage de *υ*. En latin, la labialisation se perd devant consonne et devant *u* [1].

L'admission d'interdentales forte et douce en indo-européen a permis d'expliquer certains vocables obscurs, ou du moins les relations entre certains vocables reconnus jusqu'ici comme vaguement parents. Il y a lieu de consulter sur ce point Brugmann, *Grundriss* I², pp. 790-793, et *Kurze vergleich. Gram.*, p. 207.

Il me resterait à dire un mot des théories toutes récentes développées par Hirt dans *Der indogermanische Ablaut* (1900) et *Handbuch der griech. Laut- und Formenlehre* (1902), où, reprenant une idée ébauchée par Ferd. de Saussure en 1879, Hirt renonce au concept de racine et reconstruit des *bases* indo-européennes, telles qu'ont pu être les racines avant de subir une réduction quelconque sous l'influence de l'accent. Le compte rendu que j'ai fourni de ces deux livres dans la dernière livraison de la *Revue* me dispense d'y revenir. Je prie le patient lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'ici, de s'y reporter.

(A suivre.) ÉMILE BOISACQ.

---

1 Cf. STREITBERG, *Urgerm. Grammatik*, pp. 97-103; HIRT, *Handbuch der griechischen Laut- und Formenlehre* (1902), pp. 131 ss.; BRUGMANN, *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen* (1902), pp. 150 ss.

COMPTES RENDUS

A. Loisy. **Études évangéliques**. Paris, A. Picard, 1901. xiv-333 pp. in-8. Prix : 7,50 fr.

Ce volume est divisé en deux parties. La première, consacrée à l'étude des paraboles évangéliques, représente un cours fait à l'École pratique des Hautes-Études (section des sciences religieuses), pendant l'année scolaire 1901-1902. Elle a pour point de départ l'ouvrage considérable que M. Jülicher a écrit naguère sur ce sujet, et cherche à en faire connaître la thèse générale sur la nature des paraboles, avec les arguments qui l'appuient, mais on peut rendre ce témoignage à M. A. Loisy que, sur un grand nombre de points, il a fourni des éclaircissements et des compléments de grande valeur, ajoutant des conjectures fines et ingénieuses, dont il y a grand compte à tenir.

La seconde, dont quelques chapitres ont paru dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, contient des fragments importants d'un grand commentaire historique et critique de l'Évangile de saint Jean. Déjà, dans la dernière de ses *Études bibliques* (Paris, Picard, 1901), l'auteur avait indiqué à quel point de vue il voulait se placer pour commenter le quatrième évangile, et il avait montré avec force qu'en l'entendant surtout dans un sens symbolique et mystique, on ne faisait que reprendre la tradition des anciens Pères, dont l'influence se marque jusque dans Maldonat, le grand commentateur du XVII[e] siècle. Partant de cette idée très juste que, dans le quatrième évangile, la théologie énoncée dans le prologue domine l'ouvrage entier, M. A. Loisy n'a pas de peine à faire voir, avec les anciens Pères, « que les actes et les discours du Sauveur ont une signification plus profonde que celle qui résulte du fait matériel et de la lettre de l'enseignement ; le fait n'est pas seulement une réalité, c'est un symbole ; le discours n'est pas une simple instruction, c'est une instruction multiple, dont le sens extérieur et sensible, vrai en lui-même, recèle un sens intime et spirituel, plus vrai encore s'il est possible et en tout cas d'une vérité plus haute que le

premier » (*op. cit.*, p. 149). L'évangile lui-même, dans les paroles du Christ, touchant la mission du Paraclet (Jean, XIV, 25-26; XVI, 12-15), en dit long déjà sur le véritable caractère de sa composition, ses sources et la méthode qui en a gouverné la rédaction, comme les critiques avisés l'ont déjà fait remarquer. Mais pour faire comprendre plus complètement encore les idées directrices de l'exégète, nous tenons à citer cette page de la préface : « Dépositaires et prédicateurs d'une religion vivante, les premiers adeptes de l'Évangile ne songèrent pas un instant qu'ils dussent être liés dans leur enseignement, soit par la lettre des formules dont le Christ avait pu se servir, soit par la réalité matérielle des faits accomplis; ils ne se considéraient pas comme les gardiens d'une essence doctrinale que Jésus n'avait jamais eu l'intention de prêcher; ils faisaient valoir, selon que l'instinct supérieur de leur foi ou, pour parler leur langage, selon que l'Esprit qui était en eux le leur suggérait, et selon que les circonstances le demandaient, le capital d'instructions, de promesses, d'espérances qui leur venait du Maître, et qui aurait été stérile, ou bien même aurait péri promptement dans leurs mains, s'ils avaient eu la préoccupation scientifique, ou pseudo-théologique, de le maintenir à tout prix dans les termes exacts de sa forme originelle. Jésus avait été beaucoup moins le représentant d'une doctrine que l'initiateur d'un mouvement religieux. Le mouvement qu'il a inauguré s'est perpétué dans les conditions normales de tout mouvement fécond dans l'humanité; et s'il est encore possible aujourd'hui d'en subir l'influence et de la propager, il était impossible, dès l'âge apostolique, d'en revivre le point de départ. En interprétant l'Évangile qu'ils font profession de raconter, les évangélistes sont dans leur rôle et font œuvre d'apostolat; ils nous ont sans doute fait perdre assez peu de chose de ce qu'ils auraient pu nous apprendre s'ils avaient voulu n'être qu'historiens; et, sans y penser, ils nous instruisent sur la façon dont la religion du Christ a pu se former dans le monde juif, puis se répandre dans le monde païen. Il s'agit seulement de les bien entendre » (*Et. évang.*, p. XIII s.). Les études intitulées : *Le prologue de l'évangile* (Jean I, 1-18); *L'eau et l'esprit* (Jean III, 1-21); *Le pain de vie* (Jean, VI); *Le grand exemple* (Jean XIII, 1-20) font voir comment l'éminent savant entend cette interprétation et quel admirable parti il sait en tirer. Il ne nous souvient pas d'avoir rien lu de plus pénétrant ni de plus suggestif sur ces pages si souvent commentées.

M. JACQUES.

Clement of Alexandria. Miscellanies Book VII. *The greek text with introduction, translation, notes, dissertations and indices by* F. J. A. Hort *and* J. B. Mayor. Londres, Macmillan, 1902. cxi-455 pp. in-8°. Prix : 17 sh.

Les *Stromates*[1] ou broderies, de Clément d'Alexandrie, forment, comme on sait, la troisième partie d'un grand ouvrage qui devait être comme une sorte d'introduction au Christianisme. Dans le *Protrepticus*, ou Exhortation aux Gentils, l'auteur voulait amener l'homme de son temps à la vraie religion, dans le *Pédagogue*, il lui faisait connaître la morale chrétienne; dans le dernier, enfin, il l'initiait à la philosophie pour en faire un chrétien parfait. Ces Stromates sont une des œuvres les moins étudiées de l'ancienne littérature chrétienne. Il n'en existe, à notre connaissance, aucune traduction dans une langue moderne, et pour le texte, c'est encore à celui de Potter (Oxford, 1715), réimprimé par Migne, qu'il faut recourir, car Klotz (1831-34) et G. Dindorf (1869) n'ont guère fait que le gâter.

En attendant que M. O. Stählin nous donne, dans le *Corpus* de Berlin, l'édition critique qu'il a entreprise et dont ses travaux préliminaires font très bien augurer, deux savants anglais ont uni leurs efforts pour faciliter l'accès et l'intelligence de cette œuvre importante et trop peu connue. F. J. A. Hort avait laissé des notes étendues, réunies en vue d'un cours fait à Cambridge, sur le VIIe livre des Stromates. Ces notes portaient avant tout sur l'interprétation philologique du texte et contenaient des matériaux précieux, mais elles n'allaient que jusqu'au § 69 (le texte en contient 111), où s'était arrêtée l'explication du professeur. Le soin de publier ces notes et de les compléter a été confié à M. J. B. Mayor et c'est à lui qu'on doit la plus grande partie du volume que nous annonçons. Connu par de remarquables travaux sur la philologie classique, comme sur l'exégèse du Nouveau Testament, M. J. B. Mayor était admirablement préparé pour cette tâche, et l'on peut dire que par cette édition commentée du livre le plus intéressant et du plus abordable des *Stromates,* il aura contribué largement à populariser et à faire comprendre l'œuvre de Clément d'Alexandrie.

A un texte soigneusement établi et prudemment corrigé où il le fallait, M. Mayor a joint une traduction anglaise qui à elle seule justifierait sa publication. Cette excellente traduction en effet nous donne sous une forme concise et précise les résultats les plus importants de

---

[1] Στρωματεῖς et non στρώματα, quoi qu'en dise M. de Wilamowitz, dans son *Griechisches Lesebuch.*

la vaste enquête instituée par les deux éditeurs sur la langue et les idées du maître d'Origène. Enfin le commentaire développé (185 pp. de petit texte) fournit au complet les matériaux accumulés : rapprochements tirés des écrits de l'auteur, de la littérature ecclésiastique contemporaine, des écrivains profanes et notamment de Platon et des autres philosophes, observations fines et délicates sur le style et les habitudes de langage de Clément, minutieuses recherches aussi sur la signification exacte des mots importants et sur la formation du vocabulaire de la philosophie chrétienne. Un *index des mots grecs* permet de se retrouver facilement dans ce riche trésor d'observations de tout genre : il devra être consulté par tous ceux qui s'occuperont des textes de cette catégorie, il leur rendra de précieux services.

Nous ne pouvons terminer cette note sans signaler l'introduction placée en tête du volume, et qui est consacrée en grande partie à l'étude de l'influence exercée par la philosophie grecque sur la théologie et la morale de Clément. C'est un remarquable chapitre de critique qui fait le plus grand honneur à M. J. B. Mayor. Le sujet a été abordé à plusieurs reprises déjà, il l'a été rarement avec autant d'indépendance et avec des vues aussi justes et aussi modérées. Ce n'est pas le lieu ici de suivre l'auteur dans le développement de sa thèse intéressante et nous nous contenterons de signaler le morceau à ceux que préoccupe une des questions les plus graves des origines du Christianisme [1].

CHARLES MICHEL.

---

1 L'auteur doit beaucoup à Harnack dont il cite fréquemment l'*Histoire des dogmes*, mais il sait garder son indépendance et juger cet ouvrage fameux avec autant de finesse que d'équité : « J'admire, dit-il, autant que quiconque les qualités déployées dans la *Dogmengeschichte*. C'est un monument prodigieux où l'érudition s'unit à une puissante faculté de généralisation, à une bonne foi évidente, à une large sympathie. L'ensemble forme peut-être le livre le plus intéressant et le plus suggestif que l'on ait jamais écrit sur ce qui passe pour un sujet bien aride. Je voudrais qu'on pût le commenter dans toutes nos écoles de théologie. Pour les défauts que j'y vois, ils proviennent en partie de ses qualités même. La pensée toujours en éveil pousse à de hâtives généralisations et celles-ci sont sans cesse modifiées par d'autres, qu'amène une note ou la phrase suivante et qui en diffèrent à tel point qu'il est très difficile d'avoir une impression d'ensemble. C'est là du moins mon expérience. Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose dans ce chapitre pour quoi je ne puisse invoquer l'autorité de Harnack, mais on pourrait le citer tout aussi bien pour l'opinion diamétralement opposée. Il me rappelle, quand la boussole a été agitée, les oscillations de l'aiguille qui n'a pas encore retrouvé la tramontane. » Tous ceux qui ont lu Harnack seront d'avis qu'on ne saurait mieux dire. Et

T. Stickney. **Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide**. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition. 1903. 258 pp.

Ce livre n'est point un simple recueil de sentences puisées dans les poètes classiques de la Grèce. Il nous offre un tableau raisonné de l'évolution de la poésie gnomique depuis l'épopée jusqu'au drame, en passant par le genre didactique et le genre lyrique. Nous voyons comment et pourquoi chez Homère la réflexion générale est rare et se réduit à des formules brèves, développées quelquefois à l'aide d'antithèses rudimentaires. Dans la poésie didactique, les pensées générales témoignent d'un plus grand effort d'esprit, et s'expriment sous une forme déjà personnelle. L'élégie ne varie guère les procédés anciens : antithèse et énumération d'exemples. Mais le vers y est musical, et s'inspire des convictions et des passions de l'auteur. Le caractère musical apparaît à son plus haut degré dans le lyrisme. Le poète se sert du chœur pour parler en son propre nom; il interrompt le récit par des réflexions morales; il adresse à la personne dont il célèbre la victoire des conseils et des maximes d'homme sage et expérimenté. Le grand poète musical est ainsi également le grand moraliste; le poème de Pindare devient souvent un chant de méditation. Eschyle est un esprit moral, proche parent de Pindare, et sa tragédie lyrique va souvent jusqu'à donner la forme de strophes et de systèmes entiers aux idées générales qui le préoccupent. Le drame de Sophocle, moins lyrique, place les sentences dans les tirades, au commencement ou à la fin, et dans les stichomythies. Le raisonnement passionne Euripide; il est l'orateur en poésie. Ses interlocuteurs invoquent sans cesse des vérités générales et des principes courants. C'est déjà de l'excellente éloquence, de la rhétorique aussi, quelquefois avec une teinte de sophistique. C'est là que les avocats et les orateurs iront prendre des leçons d'argumentation. La poésie morale, contemplative et musicale chez Pindare, est devenue démonstrative et rhétorique avec Euripide. Telles sont les principales étapes de l'exposé de M. Stickney. Outre

---

M. Mayor ajoute avec non moins de justesse : « Peut-être cependant n'y a-t-il rien de mieux pour développer chez le lecteur l'indépendance de la pensée. Seulement, il faut que celui-ci soit toujours en garde contre les affirmations qu'il rencontre à chaque page; il faut qu'il n'oublie pas qu'un chercheur trahit la cause de la vérité, si le trop grand respect des maîtres, ou le charme de combinaisons neuves et brillantes l'empêche d'examiner chaque point avec toute la critique dont il est capable » (p. xxxv).

qu'il est bien construit, son livre se fonde sur une abondante lecture d'ouvrages anciens et modernes. Il n'épuise pas le sujet, un des plus riches que puisse offrir l'histoire de la pensée et du style, mais il réussit à le présenter sous un aspect intéressant, et qui invite le lecteur à la réflexion.

L. P.

Aeschylus : Persae ; — Septem contra Thebas, *with introduction and notes by* A. Sidgwick. 2 vol., xx-74 et xxviii-75 pp. (texte sans pagination.) Oxford, Clarendon Press, 1903. Prix : 3 sh. chacun.

Après avoir déjà publié les trois pièces de l'*Orestie*, M. Sidgwick continue avec les *Perses* et les *Sept* son édition d'Eschyle. Nous signalons avec plaisir ces deux nouveaux volumes comme des modèles d'édition classique. Pour la précision, l'élégance et le goût, ils l'emportent sur la plupart des ouvrages analogues parus en d'autres pays. La Clarendon Press ayant bien voulu mettre cette publication à un prix abordable, l'Allemagne cessera bientôt d'avoir le monopole des *Schulausgaben* qu'elle répandait dans l'Europe entière.

Le texte adopté par M. Sidgwick est celui de l'édition d'Eschyle des *Oxford Classical Texts;* il l'accompagne d'un appareil critique qui, dans sa sobriété, est suffisamment complet. L'Introduction contient l'histoire du mythe, l'étude de la pièce, et tous les renseignements généraux qu'il convient de placer en tête de pareilles publications. Le commentaire est rédigé avec un soin extrême, et témoigne d'une connaissance sûre de la grammaire en même temps que d'un sens littéraire très judicieux.

L. P.

Sophocles Electra *bewerkt door* Dr P. Groeneboom Jr. Groningue, Wolters, 1903. 170 pp.

M. Groeneboom, dont nous annoncions récemment une édition de l'*Oedipe-Roi* faite en collaboration avec M. Fraenkel, vient de publier sur le même plan une édition scolaire de l'*Électre* de Sophocle. La constitution du texte témoigne une fois de plus de la réaction conservatrice qui, même en Hollande, commence à devenir générale. Le commentaire est sobre, précis et fondé sur une abondante information. Le dépouillement complet des commentaires modernes est considéré

comme le premier devoir d'un éditeur. Oserai-je dire que malgré ses avantages, il pourrait bien offrir aussi certains inconvénients ? A force de réunir et de comparer les explications d'autrui, l'éditeur risque de ne pas conserver partout la fraîcheur et la personnalité d'impression qui résulteraient de l'examen direct et unique du texte même. Plus d'une fois, la voie peut ainsi lui être coupée vers des interprétations neuves auxquelles il serait allé naturellement. A cet égard, j'ai remarqué qu'en général un élève comprend et commente mieux un texte, qu'il s'y intéresse d'une façon plus vivante, lorsqu'il n'a pas au préalable laissé s'enliser son originalité parmi l'amas des commentaires antérieurs. Les explications inexactes, les rapprochements peu fondés, les omissions singulières que l'on remarque, toujours les mêmes, au bas des pages de nos éditions classiques, ont surtout pour cause l'influence inconsciente et fatale qu'exercent les uns sur les autres les commentateurs successifs. J'en citerai quelques exemples à propos de la présente édition.

V. 287 : *ἡ λόγοισι γενναία γυνή* est rapproché d'*Antigone* 543 *λόγοις δ'ἐγὼ φιλοῦσαν οὐ στέργω φίλην*. En réalité, il fallait comparer Eschyle, *Agamemnon* 592 (Kirchhoff)... *ὡς γυναικὶ γενναίᾳ λακεῖν* dont il y a chez Sophocle une réminiscence ironique.

Les vers 307-9, prononcés par Électre

Ἐν οὖν τοιούτοις οὔτε σωφρονεῖν, φίλαι,
οὔτ' εὐσεβεῖν πάρεστιν · ἀλλ' ἐν τοῖς κακοῖς
πολλή 'στ' ἀνάγκη κἀπιτηδεύειν κακά

sont une allusion évidente au vœu pieux de l'Électre dans les *Choéphores* (134)

Αὐτῇ τέ μοι δὸς σωφρονεστέραν πολὺ
μητρὸς γενέσθαι χεῖρά τ' εὐσεβεστέραν.

Il convenait, je pense, de rappeler que le vers 527 : *καλῶς ἔξοιδα · τῶν δ'ἄρνησις οὐκ ἔνεστί μοι*, remet à dessein devant notre pensée la Clytemnestre d'Eschyle : *οὕτω δ'ἔπραξα, καὶ τάδ' οὐκ ἀρνήσομαι.*

Le vers 565 : *κείνης γὰρ οὐ θέμις μαθεῖν* demandait une explication spéciale. Il veut dire, comme l'a très bien indiqué M. de Wilamowitz : Artémis, la pure déesse, ne peut avoir de rapport avec la criminelle adultère qu'est Clytemnestre. De même, au vers 626, il aurait fallu expliquer l'invocation spéciale d'Artémis : c'est la déesse virginale qu'il convient de prendre à témoin de l'impudence d'Électre.

Les vers 610-11 : *ὁρῶ μένος πνέουσαν* ne s'adressent certainement pas à Clytemnestre, mais à Électre. Au vers 614, *τηλικοῦτος* ne signifie pas « si âgée », mais « si jeune ». De même *ἔξωρα πράσσω* (618)

désigne des actes qui ne conviennent pas à la *jeune fille* qu'est Électre. Ces trois derniers contre-sens sont particulièrement importants. Ils montrent que M. Groeneboom, induit sans doute en erreur par Kaibel et les autres commentateurs, s'est mépris sur l'interprétation générale de la scène entre Électre et sa mère que j'ai essayé d'expliquer dans un article des *Mélanges Weil.*

Les quelques imperfections du travail de M. Groeneboom se retrouvent chez ses devanciers. A part cette réserve, son œuvre peut soutenir avec honneur et souvent avec avantage la comparaison avec les meilleures éditions antérieures.

L. P.

Jos. Janssens, S. J. **Grammaire grecque**, 5me *édition, revue et corrigée par* Ch. Van De Vorst, S. J. Liège, H. Dessain et Paris, Ve Magnin et fils. 1902, xx-300 pp. gr. in-8°.

Pénétré de la nécessité d'introduire de l'unité dans l'enseignement des langues classiques, le P. Janssens, dès la première édition de sa Grammaire grecque, a eu l'heureuse idée de mettre celle-ci en harmonie avec sa Grammaire latine : l'ordre des matières est à peu près le même, la terminologie, les définitions sont identiques, l'analogie des notions de syntaxe est rendue plus sensible par de fréquents renvois à la règle correspondante du latin.

Cet avantage, joint à l'exactitude scientifique des ouvrages du P. Janssens, en a assuré le succès : les deux manuels ont été approuvés par le Conseil de perfectionnement en 1884, et voilà la Grammaire grecque arrivée à sa 5me édition en un quart de siècle. Peut-être cependant ne répondait-elle plus complètement aux exigences du programme actuel, qui a réduit l'enseignement grammatical au strict nécessaire. Aussi le P. Van De Vorst, en révisant le livre, s'est-il attaché surtout à le simplifier et à l'alléger des matières de pure érudition philologique qui l'encombraient inutilement.

Comme plusieurs livres scolaires renvoient à la Grammaire du P. Janssens, une table de concordance entre cette édition et la précédente a été ajoutée au volume.

« La partie linguistique, lit-on dans la préface, demeurée trop fidèle aux théories de Curtius, a été refondue et notablement réduite ». Les notions de phonétique, en effet, ne comprennent plus que les lois indispensables pour montrer les liens existant entre les différentes formes. D'ailleurs, toute la lexigraphie vise seulement à fournir aux élèves les moyens de comprendre les auteurs qu'ils sont appelés à

lire. Beaucoup de formes d'un usage nul ou rare ont été supprimées; il en reste pourtant qui auraient pu disparaître, par exemple le compar. *μάσσων*, les verbes *ἀλοάω*, *τρίζω*, *δαρθάνω*, *πιπράσκω*, *χάσκω*, etc.

Les duels, dont il est inutile d'embarrasser les débuts de l'étude du grec, ont été rejetés en note ou présentés à part. Les notions d'accentuation, au lieu de former un chapitre spécial, sont distribuées dans toute la Grammaire, comme dans l'excellent manuel de MM. Roersch et Thomas, et les règles de l'accent premier sont résumées dans un appendice.

Grâce à une heureuse disposition typographique et à l'emploi d'un double caractère, les tableaux des déclinaisons et des conjugaisons font saisir au premier coup d'œil ce qui est important. Mais l'exposé de la 3e déclinaison aurait dû être remanié complètement en tenant compte de la finale du thème : ne sachant comment classer les substantifs de cette déclinaison, les auteurs se bornent à dire qu'elle comprend les noms des trois genres qui ont le gén. sing. en *ος*; ils n'ont pas cependant distingué les deux premières par la désinence de ce cas. Les règles de contraction ayant été expliquées précédemment, il n'y a aucun avantage à séparer de leurs déclinaisons respectives les noms contractes, parmi lesquels on est obligé de ranger des mots qui ne subissent pas de contraction. La déclinaison des adj. pourrait aussi être exposée avec celle des subst. et *ἀληθής*, par ex., serait rapproché de *ἄνθος*.

Le chapitre du verbe est rédigé avec beaucoup de clarté : la plupart des matières sont présentées dans des tableaux synoptiques, où les divers éléments du mot sont séparés. Est-il nécessaire de conjuguer le verbe *εἰμί* avant *λύω* ? si même le maître jugeait nécessaire de le faire étudier en premier lieu, il pourrait toujours renvoyer ses élèves à l'un des paragraphes suivants.

La même concision se remarque dans le chapitre de la formation des mots, qui a été réduit considérablement et présente en quelques pages tout ce qui est nécessaire.

La lexigraphie se termine par une étude des particularités de la langue d'Homère, auxquelles sont rattachées quelques notes se rapportant à la langue d'Hérodote.

La syntaxe est précédée de notions sur les éléments de la proposition et la division des propositions, lesquelles me semblent tout à fait superflues, car elles sont connues par l'étude de la grammaire française et celle de la grammaire latine; il en est de même des définitions des cas au chapitre III.

Comme la lexigraphie, cette syntaxe répond parfaitement à sa destination. Les nombreux titres et les exemples placés en tête des paragraphes visent à aider la mémoire et à faciliter l'intelligence de

l'ensemble. Les constructions si variées de la langue grecque sont résumées et cataloguées avec ordre et méthode. Je dois faire une réserve pourtant pour les différents emplois des cas, que les auteurs classent d'après la nature du régime, de sorte qu'il faut étudier le génitif, par exemple, dans les six divisions : régime du substantif, régime de l'adjectif, régime direct et indirect du verbe, régime circonstanciel du verbe, régime avec la préposition, régime de l'adverbe. L'élève se trouve ainsi dans l'impossibilité de prendre une vue d'ensemble des différents emplois de chaque cas.

Le P. Van De Vorst a surtout remanié la syntaxe des temps et des modes, condensant et retranchant quand c'était possible, comblant certaines lacunes; ainsi revue et complétée, cette partie est peut-être la meilleure de l'ouvrage.

Le dernier chapitre. traitant de l'emploi des particules, est plus complet que dans la plupart des grammaires élémentaires et présente maintes observations précieuses pour la traduction.

Enfin, je me plais à reconnaître que les exemples, empruntés aux meilleurs auteurs, à Xénophon surtout, sont toujours heureusement choisis et d'une correction parfaite au point de vue grammatical.

La révision de cette grammaire fait grand honneur à la science et à l'esprit logique du P. Van De Vorst; l'ouvrage a toutes les qualités d'un bon manuel : il est clair, précis et répond à la fois aux exigences de la pédagogie et à celles de la science.

J. Hombert.

O. Kern. **Ueber die Anfänge der hellenischen Religion**. *Vortrag gehalten am 25. November 1901 in der Aula der Universität Rostock.* Berlin, Weidmann, 1902. 34 pp. in-8°.

Cette conférence de M. Kern a pour but de vulgariser les théories les plus récentes sur les origines de la religion hellénique. Elle a dû surprendre un peu ceux de ses auditeurs de Rostock, qui, n'étant pas philologues de profession, étaient restés étrangers aux résultats positifs, aux hypothèses de la science moderne sur ce sujet passionnant.

M. Kern appartient à cette école, qui, « depuis l'intervention libératrice de M. de Wilamowitz, lutte contre le dogme trompeur de l'antiquité classique ». Il est de ceux qui aiment à railler la conception de l'*homme antique*, type idéal, immuable s'opposant à l'*homme moderne*, autre entité métaphysique, autre fantôme sans réalité objective. Il répète volontiers avec M. de Wilamowitz, que la philologie sera une science historique, sous peine de n'être pas.

Et, tel Xénophane de Colophon accusant Homère et Hésiode d'avoir donné à leur peuple une fausse idée des Dieux, M. Kern s'élève avec véhémence contre Lessing et Schiller, apôtres du « classicisme étroit », coupables d'avoir popularisé des opinions aussi erronées que séduisantes sur la religion grecque. Par réaction, il insiste complaisamment sur les commencements obscurs que les découvertes récentes nous permettent d'assigner au brillant polythéisme de l'âge classique.

Il exalte avec raison la méthode comparative, et les heureux résultats dûs à la coopération de l'anthropologie et de l'archéologie. Ce qu'il dit du fétichisme, en lequel il reconnaît, sans hésitation, l'unique religion des premiers habitants de la Grèce, est appuyé par des faits nombreux et habilement choisis; il y a là une énumération intéressante d'objets inanimés qui, à l'époque historique, continuaient à jouir de la vénération du peuple — qu'ils fussent ou non mis en rapport avec l'une ou l'autre divinité du culte officiel : pierres carrées de Pharae, *ἀργοὶ λίθοι*, *omphalos* de Delphes, blocs de bois... Après le fétichisme, le totémisme. Celui-ci a dû être généralement répandu en Grèce, par exemple à l'époque mycénienne; à preuve, les *démons* de la peinture murale bien connue, la tête de vache de Mycènes, la Déméter *Μέλαινα* de Phigalie. Et M. Kern, avec une robustesse de conviction à notre sens excessive, transforme en faits acquis les ingénieuses hypothèses de ces dernières années touchant Héra *βοῶπις*, héritière du culte de la vache, Athéna remplaçant la chouette dans l'adoration de sa tribu, Zeus Lykaios, successeur du *totem*-loup, Artémis devenue, après l'ourse, la déesse des Arcadiens. Il montre l'imagination religieuse des Grecs, purifiant, peu à peu, ses conceptions; l'anthropomorphisme, cette doctrine qui revêt de la forme humaine les puissances mystérieuses adorées jusque-là sous les signes plus grossiers d'une pierre ou d'un animal, sortant peu à peu du totémisme, comme le totémisme était un progrès sur le fétichisme proprement dit.

Ainsi, c'est dans ces croyances qu'il faut chercher l'origine de la religion grecque, et non dans le sombre culte des morts, dans l'animisme mycénien, contemporain du totémisme et du fétichisme, mais qui fut moins populaire et qui périt avant eux.

L'anthropomorphisme créa d'abord des divinités locales aussi nombreuses qu'avaient été les fétiches et les totems; puis les peuplades qui conquirent la prépondérance politique propagèrent au-delà de leurs étroites frontières le nom et le culte de leur dieu. La religion thessalienne de Zeus doit aux poèmes homériques sa généralisation rapide et son succès extraordinaire, elle forma le noyau du culte, panhellénique et officiel, des Olympiens. Mais la piété ardente des humbles ne s'en contenta pas; elle se porta vers le culte moins brillant, et plus sincère peut-être que les paysans de Thessalie, les *pénestes* attachés à la glèbe, avaient voué à cette Terre Nourricière dont ils attendaient la vie et le bonheur. M. Kern parle en

excellents termes des Mystères, « la plus haute expression du sentiment religieux dans l'antiquité », religion comparable au christianisme par ses consolantes promesses d'une existence future.

Nous ne pouvons que louer cet exposé, fait dans une forme très remarquable et qui s'appuie sur une érudition solide. Le seul tort de M. Kern nous paraît être une hardiesse, une tranquillité dans la *Reconstruktion* qui a sans doute fait croire à ses auditeurs que les difficiles problèmes effleurés par lui avaient tous reçu leur solution, satisfaisante et définitive. De même, sa polémique contre le *faux classicisme* est un peu outrancière et exclusive. Il veut probablement *trop prouver*, lorsque, s'attachant à rabaisser au profit des Mystères le chœur des Olympiens, il nie que ceux-ci, inspirateurs de tant de chefs-d'œuvre littéraires et artistiques, aient eu prise sur l'âme populaire. Quoi qu'en dise l'auteur, sans manquer de « sens historique », on peut parler de la religion grecque, en général, comme d'une religion de la Beauté; et le mal ne sera pas grand, si les écoliers allemands continuent à apprendre par cœur les strophes, si antipathiques à M. Kern, de *Die Götter Griechenlands....*

HENRI GRÉGOIRE.

Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen. Band IV : I. *Geschichte der byzantinischen und neugriechischen Litteratur* von Dr. K. DIETERICH. — II. *Geschichte der türkischen Moderne* von Dr. P. HORN. Leipzig, C. F. Amelang, 1902, x + 242 + 74 pp. in-8°. Prix : 7 mk. 50, broché; 8 mk. 50, relié.

I. Tandis que la littérature néo-grecque du moyen âge, ou byzantine, nous est bien connue depuis la publication de la magistrale *Geschichte der byzantinischen Litteratur* de M. K. Krumbacher, la littérature néo-grecque moderne n'avait été étudiée jusqu'ici que par des dilettantes, tantôt dans de sèches et ennuyeuses compilations, tantôt dans des esquisses superficielles. Grâce à M. Dieterich, nous en possédons aujourd'hui, sinon une histoire, du moins un aperçu littéraire, aussi intéressant que scientifique, et accessible au grand public.

M. Dieterich ne s'est pas proposé de nous donner un tableau complet des littératures byzantine et néo-grecque, mais plutôt d'en esquisser les traits caractéristiques. Loin donc de constituer un inventaire détaillé des écrivains et des savants néo-grecs, l'ouvrage de M. Dieterich ne renferme relativement que peu de noms.

Après une excellente introduction sur les origines des deux littératures et sur leurs rapports entre elles, l'auteur s'occupe de la littérature byzantine, des débuts de la littérature néo-grecque, de la

poésie néo-grecque populaire, et de la poésie néo-grecque savante. L'ouvrage se termine par plusieurs pages de notes bibliographiques, qui signalent au lecteur allemand, non-spécialiste, tous les travaux auxquels il peut se reporter sans difficulté.

L'exposé de M. Dieterich se lit agréablement. Les analyses qu'il renferme et les spécimens dont il est parsemé, non seulement en augmentent l'attrait pour le lecteur, mais lui permettent encore de se faire une idée assez juste de la littérature néo-grecque. M. Dieterich nous annonce dans la préface une anthologie de la poésie néo-grecque savante. Nous formons le vœu qu'elle ne se fasse pas attendre trop longtemps.

II. A première vue, il semble que l'histoire de la littérature turque contemporaine devrait se trouver dans le volume de la collection de M. Amelang, qui est consacré aux littératures persane et arabe (le VIe), et non dans celui-ci. Il n'en est rien cependant. Si l'ancienne littérature turque appartient à l'Asie (M. Horn en a dit un mot à propos de la littérature persane dont elle n'est qu'un pastiche), la littérature turque contemporaine appartient exclusivement à l'Europe. Sa place la plus naturelle est donc à la suite de l'histoire littéraire de Byzance et de la Grèce.

La littérature turque moderne date du milieu du XIXe siècle, et commence avec le mouvement des jeunes Turcs. Jusqu'alors, les poètes turcs avaient écrit une langue que seuls les lettrés pouvaient comprendre. Persanes de forme comme de fond, leurs œuvres étaient inaccessibles à la masse du peuple. La nouvelle école s'efforça de réformer le goût littéraire des écrivains turcs, tant par des compositions originales que par des traductions des principales œuvres littéraires de l'Occident, et principalement de la France. L'activité des traducteurs ne connut pas de bornes. Coup sur coup et sans la moindre transition, ils mirent à la portée du lecteur turc, au risque de le désorienter, les classiques, les romantiques, les réalistes, les naturalistes et mêmes les symbolistes français !

Ce n'était pas chose aisée que d'écrire un aperçu de cette littérature. M. Horn s'est acquitté de sa tâche avec le plus grand bonheur, et son exposé se lit avec un véritable plaisir. Cela tient à la fois au talent de l'historien et à la nouveauté du sujet. Le lecteur suit avec intérêt le développement d'une littérature qui doit sa naissance à l'influence de l'Occident. Née à peu près dans les mêmes conditions que la littérature russe, on peut espérer qu'elle produira un jour comme celle-ci des œuvres fortes et originales, qui lui vaudront une place honorable dans le domaine intellectuel des peuples. M. A. KUGENER.

Le Musée d'Art. *Galerie des Chefs-d'œuvre et précis de l'Histoire de l'Art depuis les Origines jusqu'au XIXe siècle* (900 gravures, 50 planches hors texte). Ouvrage publié sous la direction de M. Eugène Muntz, membre de l'Institut. Paris, Larousse, 1902. 266 pp. in-4°. Prix : br. 22 fr.; rel. 27 francs.

Le bel ouvrage que la librairie Larousse vient d'éditer sous le nom de *Musée d'Art*, a été inspiré par le désir d'aider à l'éducation esthétique du grand public, auquel il offre, dans de nombreuses illustrations, une galerie de chefs d'œuvre de tous les temps, et, dans une série d'études bien divisées, bien coordonnées, un précis d'Histoire de l'Art. Il s'adresse àceux qui n'ont ni le loisir des recherches personnelles, ni le goût de l'érudition, mais que la science intéresse et que la beauté sait émouvoir, en un mot, aux « honnêtes gens ». Ce sera un manuel élégant et clair pour ceux qui avouent et regrettent leur ignorance de l'Histoire de l'Art, un aide-mémoire et un résumé brillant pour ceux qui n'ont plus à y puiser des connaissances élémentaires. A ce titre, il répondait en France à un besoin manifeste; son succès sera très grand.

Le *Musée d'Art* comprend vingt-sept chapitres, dont la rédaction fut partagée entre un grand nombre de spécialistes; mais, un seul homme avait assumé la direction de ce travail commun, M. Muntz, l'érudit historien de l'art, que la mort vient d'enlever. Il avait fixé le plan de l'ouvrage, déterminé les proportions relatives de ses parties, indiqué les caractères essentiels de la rédaction, en sorte que, malgré le nombre des collaborateurs, il règne d'un bout à l'autre du livre, une remarquable unité de composition. Les noms dont les chapitres sont signés témoignent qu'on peut attendre du *Musée d'Art,* non seulement le charme littéraire, mais encore la précision scientifique. Les gravures, très nombreuses, sont généralement de toute beauté.

Est-ce à dire que l'ouvrage ne prête à aucune critique? Non pas, mais son mérite n'en sera guère diminué. La difficulté était grande de tracer en un petit nombre de pages, le tableau d'une période tout entière de l'Histoire de l'Art chez un peuple ou dans une époque déterminés. Il est infiniment plus difficile de faire un choix de monuments, de résumer des faits et de grouper des idées dans un raccourci fidèle, que d'exposer dans tous ses détails un point particulier d'art ou d'histoire. Aussi, j'admire que M. P. Monceaux ait su donner en quelques pages un résumé concis et clair, éloquent et fourni, de l'histoire de l'art grec. Encore regretterai-je pourtant, qu'on ne lui ait pas accordé un peu plus d'espace, au risque de restreindre la part de l'art romain, fort bien traité, d'ailleurs par M. Del Monte.

M. Monceaux a encouru un reproche plus grave, en considérant l'art grec du VIII[e] et du VII[e] siècle, comme une Renaissance, due à l'influence des races orientales. L'Égypte a beaucoup contribué à l'essor de l'art égéen, l'influence de la lointaine Chaldée reste obscure et douteuse; quant à la Renaissance grecque du VIII[e] et du VII[e] siècle, elle se produit grâce au contact des populations renouvelées de la Grèce propre, et des Ioniens d'Asie-Mineure, héritiers directs de Cnossos et de Mycènes. Cette opinion, dont les recherches récentes des archéologues font une vérité démontrée, aurait dû être exprimée par M.Monceaux, et je pense qu'elle était de nature à modifier notablement son exposition de l'art archaïque. Le public auquel est destiné le *Musée d'Art* ne s'intéresse pas à ces querelles d'archéologues, mais l'ouvrage a été conçu avec un tel esprit scientifique qu'il a droit à ces critiques.

L'étude de M. Diehl est un ferme résumé et un tableau précis de l'art byzantin, trop peu connu. Celle de M. E. Male, sur l'art roman, est des plus instructives; mais, pourquoi ne pas dire un mot du style roman en Espagne? Les cathédrales de Salamanque, d'Avila, de S[t] Jacques de Compostelle, méritaient une mention, sinon une gravure. De M. Gouse, on ne pouvait qu'attendre un travail bien documenté et noblement écrit sur l'art gothique [1]. Le style gothique en Italie est étudié par M. Del Monte ; l'art flamand-bourguignon par M. G.Riat. La peinture du XV[e] siècle dans les Flandres et l'art hollandais du XVII[e] siècle, ont trouvé en M. Durand-Gréville, un historien averti des recherches actuelles et soucieux en même temps de ne point tomber dans l'aridité archéologique. MM. A. Marquillier et Del Monte tracent un tableau suffisamment complet de l'art allemand du XV[e] siècle. La tâche délicate d'exposer l'histoire du Quattrocento et Cinquecento italiens fut confiée à M. Bertaux, et son étude est certainement une des plus exactes, des plus complètes, des plus attachantes que compte le *Musée d'Art*. Les détracteurs peu avertis de la Renaissance du XVI[e] siècle, ne liront pas sans fruit la courte introduction (p. 147), où est caracterisée l'évolution esthétique qui s'accomplit en Italie à la fin du XV[e] siècle. Ainsi que l'a bien montré Wölfflin, dans un ouvrage récent et que je me plais à citer ici [2], si la seconde

---

1 P. 76. Faute d'impression d'où résulte un non sens : il nous faut désormais aller délibérément jusqu'à la fin du XII[e] ou tout au moins, jusqu'au commencement du XI[e]. Lire : jusqu'à la fin du XI[e] .... jusqu'au commencement du XII[e].

2 Wölfflin. *Die Klassische Kunst*, eine Einführung in die italienische Renaissance. Munich, Bruckmann, 2[e] éd. 1901. Prix : 9 Mk.

Renaissance a une tendance au réalisme aristocratique, elle accuse un détachement toujours plus grand de la réalité coutumière, des épisodes inutiles, des joliesses, des scènes de genre, pour s'élever d'un puissant essor, vers l'intérêt dramatique et l'idéal le plus élevé. Ainsi, les sculpteurs grecs de la fin du VIe et de la première moitié du Ve siècle firent passer dans leurs œuvres, comme les quattrocentistes, une véritable galerie de gestes, de poses, d'attitudes, empruntés à la vie familière; ainsi, Phidias, comme les peintres italiens du XVIe siècle, dégagea de ces modèles multiples, les traits généraux et les beautés idéales qu'il conféra aux statues des dieux.

Je ne puis qu'énumérer les travaux suivants. M. Dimier, l'historien du Primatice, était tout désigné pour faire connaître l'histoire de la Renaissance en France. l'École flamande de la Renaissance et celle du XVIIe siècle, sont étudiées par M. Riat et M. H. Havard; la Renaissance en Allemagne par M. Jacques Bainville, en Espagne par M. P. Lafond. L'étude sur l'art italien au XVIIe siècle est de M. Roger Peyre; l'art français du XVIIe siècle est étudié par MM. Lucas, R. Peyre et Bertaux, celui du XVIIIe siècle, par MM. G. Schéfer, Conrad de Mandach et G. Riat. M. Gaston Migeon s'était chargé de l'art de l'Islam, M. Sylvain Lévi, des arts de l'Extrême-Orient.

On le voit, le *Musée d'Art* est bien un précis illustré de l'Histoire de l'Art, dans tous les pays et à toutes les époques. C'est un livre d'enseignement; et, à ce titre, on me permettra de regretter que les gravures et le texte ne soient pas dans un rapport plus étroit. Il est bien des monuments reproduits qui sont à peine cités dans le texte, bien d'autres qui sont longuement décrits et desquels on ne trouve pas de reproduction.

Je ne m'exagère pas la partie de cette critique; elle pèse peu au prix des qualités essentielles que j'ai reconnues et notées avec joie.

M. Laurent.

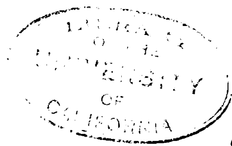
P. Guilhiermoz. **Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge**. Paris. A. Picard, 1902, 502 p. in-8°.

Voici un très bon livre, œuvre d'un esprit solide et ingénieux, et où s'allie à une connaissance approfondie des sources et de la bibliographie du sujet, un sens critique très fin et très pénétrant. Il est peu de questions aussi intéressantes et aussi importantes dans le domaine des institutions du moyen âge que celle qu'a choisie M. Guilhiermoz; il en est peu aussi sur quoi l'on ait écrit davantage, et on ne saurait faire un plus bel éloge du présent travail qu'en constatant que les côtés de

la question qu'il a examinés sont désormais éclairés d'une lumière plus vive. Ce n'est pas à dire, toutefois, que l'on en doive accepter telles quelles toutes les conclusions. Je ne crois point, par exemple, que M. G. ait réussi à démontrer l'origine romaine de la vassalité et à établir un rapport direct entre les *vassi* de l'époque franque et les soldats domestiques du Bas-Empire. La méthode exclusivement juridique adoptée par l'auteur me semble l'avoir amené, ici comme en d'autres endroits de ses recherches, à attribuer une trop grande valeur au côté formel des institutions. De ce que deux groupes d'hommes se ressemblent il ne suit pas nécessairement que le second soit la continuation du premier. L'état social de la période mérovingienne explique suffisamment la naissance du contrat de recommandation, et ce qu'il peut avoir emprunté au droit romain se réduit probablement à des ressemblances tout extérieures.

On lira avec le plus vif intérêt les pages consacrées par M. G. à l'origine de la tenure féodale. Sans renverser de fond en comble la doctrine classique, telle qu'elle a été formulée en dernier lieu par M. Brunner, elles la modifient pourtant très notablement. Pour M. G., le caractère précaire des premières concessions de terre faites aux vassaux s'expliquerait non point par le caractère viager de la donation en droit germanique, mais par la survivance de la donation *péculiaire* romaine, ne conférant au donataire qu'un droit de propriété limitée. Plus tard, quand les donations, à partir de Charles Martel, ont eu pour objet des terres ecclésiastiques, la nature propre de la tenure féodale s'est tout à fait dégagée. Le vassal casé (*casatus*), en effet, ne pouvait recevoir que l'usufruit de son bénéfice, la propriété demeurant à l'Église. « Par suite, le droit conféré dans ces conditions ne put plus être un droit de propriété, mais un droit d'usufruit, un *jus in rem alienam* » (p. 122). Il n'est pas nécessaire d'admettre avec M. Brunner que « le bénéfice vassalique a été modelé sur le type de la précaire ». Ce simple fait que le pouvoir royal, en concédant des terres d'Église à des laïques, reconnaissait que la propriété de ces terres continuait à appartenir à l'Église, suffit à expliquer que le droit conféré par lui ne put plus être qu'un droit d'usufruit (p. 105, 107). Il ne peut être question de discuter ici cette théorie nouvelle. A première vue toutefois, elle paraît opposer trop rigoureusement la concession vassalique au contrat de précaire. M. Brunner (*Rechtsgeschichte*, t. II, p. 249) a montré qu'à l'origine du moins, tous les traits essentiels de celui-ci se retrouvent dans celle-là. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les premières donations bénéficiaires au moyen des biens sécularisés portent le nom caractéristique de *precarie verbo regis*.

C'est à partir du moment où, à la fin de l'époque franque, la vassalité primitive se transforme en féodalité, que commence le lent processus



de la constitution de la noblesse médiévale, qui apparait pleinement achevée au cours du XIIe siècle. Elle sort de la chevalerie, où sont venus se joindre aux vassaux primitifs tous les hommes libres qui ont pu conserver leur liberté, et elle existe du jour où la chevalerie, dans laquelle on n'entrait primitivement que par la cérémonie de l'adoubement, est devenue une classe héréditaire. L'analyse que M. G. a consacrée à cette grande transformation comprend la partie la plus neuve et la plus instructive de son travail. Le nombre prodigieux des sources qu'il a consultées lui a permis, en bien des points, de renouveler un sujet qui pouvait paraître épuisé, et depuis longtemps l'on n'a rien écrit de plus savoureux sur les institutions du moyen âge que les deux cents dernières pages de son livre. Je terminerai pourtant ce compte rendu en formulant une double réserve. D'une part, l'auteur me semble avoir négligé l'apport considérable d'éléments non-libres qui s'est introduit dans la chevalerie du Xe au XIIe siècle. Je fais allusion ici aux *ministeriales* et aux chevaliers serfs, auxquels est consacrée une note en passant (p. 459). C'est vraiment trop peu, et il serait facile de citer des textes nombreux prouvant que leur accession à la classe des *milites* a été fort importante [1]. M. G. s'en serait aperçu sans doute si, plus intéressé par l'aspect social que par l'aspect juridique de la question, il avait envisagé la chevalerie comme une classe surtout militaire, dans laquelle la participation à la même profession a fait disparaître les différences primitives de condition juridique [2]. Enfin, est-il bien vrai « que primitivement la noblesse n'a été autre chose qu'un état transi-

---

1 M. G. cite lui-même, p. 330 n., des ventes ou des donations de chevaliers du XIe au XIIe siècle. Mais il évite d'en tirer la couclusion qu'il s'agit là de chevaliers non-libres. Les textes qu'il cite ne donnent d'ailleurs pas l'épithète de *servi* à ces chevaliers. En revanche, en voici quelques-uns où elle se rencontre : Le *Cartul. de S. Trond.* I, p. 28 cite en 1095 un *servus* du monastère comme *miles*. — Le *Chron. Affligemense, MG. SS.* IX, 414, cite quatre *milites* donnés à l'abbaye par le comte de Louvain. — Cf. *ibid.* p. 415 : « miles quidam de Ascha... omne pheodum quod de duce Godefrido habebat cujus et servus erat, nobis dedit ». — *Gesta abbat. Trudon., MG. SS.* III, 259 : « servus ecclesiae nostrae... acerrimum in bello ». — Renier de S. Jacques, Chapeaville, t. II, p. 187 cite les *milites ecclesiae Sancti Lamberti familiares.* — En 1212, le comte de Namur abolit encore le meilleur catel pour tout « miles qui sit de familia vel advocatia mea ». Miraeus, I, p. 297. — On peut se demander si les *hommes liges* ne sont pas tout simplement d'anciens *ministeriales*. A partir du XIIIe siècle, sans doute, la non-liberté et la chevalerie devinrent incompatibles, mais il n'en avait pas été ainsi auparavant.

2 On sait que le même phénomène s'est accompli dans la bourgeoisie.

toire, dans lequel les fils des chevaliers, devenus adultes, attendaient qu'ils pussent être adoubés » (p. 478). Sans doute, jusqu'à la fin du XIIe siècle, le *miles* qui négligeait de recevoir l'adoubement retombait dans la classe des *villani?* Mais en était-il de même des barons et des comtes; et la notion de la noblesse, dans les classes supérieures de la société ne s'était-elle pas dégagée déjà avant cette époque et indépendamment du formalisme chevaleresque? Enfin, si l'on voulait prendre à la lettre les paroles de l'auteur, on ne comprendrait pas comment on a pu considérer des femmes comme faisant partie de la noblesse.

H. PIRENNE.

LÉON LEVILLAIN. **Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie.** *(Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes, V).* Paris, A. Picard, 1902. XIII-382 pages in-8°.

Le regretté Arthur Giry, dont nos lecteurs connaissent l'initiative professorale si féconde, avait conçu le plan d'une série de monographies scientifiques consacrées aux grandes abbayes de la France pendant les premiers siècles du moyen âge, et qui eût formé le pendant de ces *Annales de l'histoire de France* dont tant d'excellents volumes ont déjà paru. M. Levillain avait été chargé par son maître d'étudier l'histoire de Corbie : c'est à sa mémoire qu'il dédie le livre dont nous venons de transcrire le titre.

Remettant à plus tard un travail d'ensemble sur la célèbre abbaye, l'auteur s'est borné, dans le présent ouvrage, à soumettre à un examen critique approfondi les chartes mérovingiennes et carolingiennes qui s'y rapportent. Un premier chapitre retrace l'histoire des archives de Corbie et fournit la description minutieuse des seize cartulaires, échelonnés du Xe au XVIe siècle, qui nous ont été conservés. Les chapitres suivants traitent successivement des diplômes mérovingiens, des diplômes carolingiens, des chartes ecclésiastiques et des chartes privées. Il est naturellement impossible d'analyser avec quelque détail les dissertations critiques qui forment la substance du travail de M. Levillain. Il en est de la diplomatique comme des mathématiques : ses démonstrations doivent être lues; elles ne se prêtent pas aux résumés. Il nous suffira de dire que le méthode de M. L. présente toutes les qualités de l'école excellente où il s'est formé : elle se caractérise avant tout par la prudence et l'extrême souci du détail. Peut-être pourrait-on lui reprocher parfois l'excès même de ses vertus. Était-il bien utile, par exemple, au point où en sont arrivées nos connaissances

en diplomatique, d'insister aussi longuement (à propos de la charte épiscopale de Berthefridus, p. 143 et suiv.) sur les arguments formulés au XVIIe siècle par de Launoy et Sainte-Beuve, et d'analyser les élucubrations d'un Fortia d'Urban?

Les résultats auxquels est arrivé M. L. nous ont tous paru décidément acquis. Nous citerons parmi les plus intéressants, la démonstration de l'authenticité de trois privilèges de Clotaire III et de Thierry III, que l'hypercritique exubérante de M. Krusch rejetait au nombre des apocryphes.

La seconde moitié du volume renferme l'édition critique des chartes de Corbie et plusieurs appendices parmi lesquels on remarquera un intéressant classement des divers types des formules initiales du dispositif dans les diplômes mérovingiens, ainsi que deux dissertations : « de l'emploi des verbes *roborare* et *affirmare* dans l'annonce des signes de validation à l'époque mérovingienne », et « de la souscription des reines dans les diplômes mérovingiens ».

Bref, excellent travail qui fait attendre impatiemment la suite des études corbéennes de l'auteur [1].

H. PIRENNE.

---

1 Voici quelques minuties relevées à la lecture du volume. P. 22, n. 1. *Vormaise* doit être *Voormezeele* près d'Ypres. — P. 65, n. 2. A propos des années du règne de Thierry III, il eût fallu renvoyer aux recherches de Levison dans le *Neues Archiv*, t. XXVII, p. 356 et suiv. — P. 117, n. Placer une virgule entre *Meierus* et *Molanus*, ces noms désignant deux personnages différents. — *Ibid.* Montenaeken *en Flandre* est évidemment un lapsus. — P. 167, n. L'abbaye de Messines n'est pas située près de Gand, mais près d'Ypres. — P. 190, n. ligne 15, remplacer p. 74 par : p. 324; ligne 19, après *Analectes de Diplomatique* ajouter : *Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, 4e série, t. VII, p. 343-344; même ligne, au lieu de *1145*, lire : *1155*.. — P. 200. Des endroits cités comme se trouvant près de Tournai et d'Audenarde, seuls Huysse (que M. L. écrit partout Huyse) et Berthem (qui est évidemment Berchem-lez-Audenarde, le c ayant été pris pour un t comme il arrive si fréquemment) se trouvent dans ce cas. Les autres localités appartiennent à la Campine ou au Pays de Liège. M. L. les identifie d'ailleurs correctement à la table. — P. 203. Il aurait fallu citer, sur l'immunité, autre chose que Fustel de Coulanges et Boutaric, ce dernier tout à fait vieilli. — P. 236, n. Il n'y a pas de *Fos* dans la province de Liège. M. L. songe sans doute à la ville de *Fosse* dans la province de Namur. — A la table, il aurait fallu distinguer les deux *Berthen* de la p. 22 n., dont l'un est certainement (voy. plus haut) Berchem-lez-Audenarde.

Dr HANNS SCHLITTER. **Geheime Correspondenz Josefs II.** *mit seinem minister in den oesterreichischen Niederlanden Ferdinand Grafen Trauttmansdorff* (1787-1789). Wien, 1902. XXXIX-826 p. in-4°.

Le Dr H. Schlitter attaché à la direction des Archives impériales de Vienne, s'était déjà fort avantageusement fait connaître du monde des historiens par d'utiles publications sur la diplomatie autrichienne à la fin du XVIIIe siècle et sur les relations de la Curie romaine avec Joseph II, quand il entreprit, il y a quelques années, une étude approfondie de l'administration du fils de Marie-Thérèse aux Pays-Bas. Il se fit pour ainsi dire l'historien de la Belgique sous le règne d'un de ses princes les plus discutés encore de nos jours. Grâce à sa position d'archiviste de la Cour et à la faculté qui lui fut donnée de pénétrer dans certains dépôts d'archives privés, il s'était persuadé facilement que les nombreux érudits belges qui s'occupèrent des réformes de Joseph II et de la révolution brabançonne, n'avaient, malgré leur conscience et leur bonne foi, pu tout dire sur cette période agitée entre toutes, ni en juger en pleine connaissance de cause. Cette conviction se justifie en fait, quand on voit les monceaux de documents nouveaux sur lesquels M. Schlitter s'appuie. Elle s'allia, chez lui, à un secret désir de voir l'opinion, éclairée par des recherches nouvelles, par un « complément d'informations », devenir ou redevenir favorable à un souverain pour lequel il se sent et laisse nettement entrevoir une sympathie marquée. Cette situation d'esprit, qui ne saurait du reste atténuer en rien le caractère hautement scientifique de l'œuvre entreprise par le savant viennois, ni diminuer l'intérêt et l'importance historiques de ses recherches, nous a valu jusqu'ici un recueil de documents inédits, les *Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der belgischen Revolution* (Vienne, 1900, 125 p. gr. in-8°), et le premier volume d'une histoire nouvelle des réformes politiques et religieuses de Joseph II, sous le titre de *Die Regierung Josefs II in den oesterreichischen Niederlanden* (I Theil, Vienne, 1900, 297 p. in-4°).

Cette première partie nous conduisait des débuts du règne au moment où le comte Murray, ministre-plénipotentiaire par intérim, vit cesser ses fonctions, soit de la fin de 1780 au 27 octobre 1787. A cette dernière date, on le sait, l'Empereur avait dû, devant la menace d'un mouvement insurrectionnel, rapporter les fameux édits du 1er janvier, qui modifiaient de fond en comble l'organisation judiciaire et administrative des anciens Pays-Bas. Seuls les édits portés en matière religieuse, et spécialement celui instituant un séminaire général à Louvain, restaient en vigueur; de plus le souverain subordonnait le

maintien de ses concessions à l'exécution de certains « Préalables indispensables ». C'est le 21 septembre 1787, dans des conditions humiliantes pour le prestige de l'autorité impériale que s'était consommé le sacrifice et que le comte de Murray avait même été au delà des intentions de son maître, en faisant, sans y être autorisé explicitement par lui, telle promesse qui devait engager celui-ci pour l'avenir, et aggrava, en effet, tous les embarras futurs (v. I, p. 122 à 139).

La situation était donc devenue des plus délicates, qnand le comte Trauttmansdorff arriva aux Pays-Bas. On est donc impatient de lire bientôt le tome II consacré aux évènements décisifs des années 1788 et urtout 1789.

Mais à partir de ce moment, les documents s'accumulent de plus en plus autour de M. Schlitter : non-seulement il puise à pleines mains dans les fonds des Archives dont il est le chef, dans les registres de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, reposant aux Archives du royaume à Bruxelles, mais il dispose des archives particulières de la famille Trauttmansdorff, explore les dépôts de Berlin et de Douai (papiers sur Cornet de Grez), met à profit tous les recueils de textes déjà connus, use des journaux de l'époque, confronte continuellement ses documents nouveaux avec les dires des historiens belges ou étrangers, ainsi qu'avec les Mémoires si intéressants (et à publier) du duc Albert, gouverneur-général, du général d'Alton (« Mémoires pour servir à la justification du comte d'Alton »), et avec celui souvent utilisé déjà de Trauttmansdorff lui-même (« Fragments pour servir à l'histoire des évènements qui se sont passés aux Pays-Bas depuis la fin de 1787 jusqu'en 1789 »).

En présence d'un pareil amas de matériaux, M. Schlitter a craint de livrer à la publicité un volume trop encombré de références et d'annexes, et ainsi d'une lecture trop difficile [1] et il a pris soin, par le volume qui nous occupe ici, d'en faire connaître déjà une importante fraction. C'en est en réalité une essentielle, puisque ce n'est rien moins que la correspondance secrète de Trauttmansdorff avec l'Empereur lui-même, correspondance très active, très copieuse, où chacun des deux correspondants, le maître comme le serviteur, expose ses idées, échange ses vues, commente les évènements et dévoile ses pensées les plus cachées, pour le plus grand profit de la vérité historique. Cet échange incessant de lettres a, comme cela se conçoit, uniquement trait aux affaires belges; il ne comporte pas moins de 259 pièces (p. 1 à 533, grand texte); leur publication s'accompagne de plus d'un millier de

---

1 D'autant plus difficile, que M. Schlitter a pris pour habitude de rejeter toutes ses notes — et elles sont toujours légion — à la fin de ses livres.

notes (p. 534 à 811), dont plusieurs s'étendent parfois sur un nombre considérable de pages (en petit texte). Et ce n'est là, nous annonce gravement l'éditeur, qu'une *partie* des matériaux qui doivent entrer dans l'édification de son œuvre!

Nous pensons qu'il est inutile de nous étendre sur l'importance d'une pareille publication, et sur le profit éminent que chacun va pouvoir en retirer. Elle ne livrera peut-être pas à notre connaissance des faits *généraux* restés inconnus; mais elle répandra sur tous ceux qui forment la trame des évènements des années 1788 et 1789 une lumière abondante qui en renouvellera pour ainsi dire l'aspect; elle nous initiera, jusque dans leur profondeur la plus intime, aux mobiles qui firent adopter telle ou telle attitude aux agents du gouvernement impérial et inspirèrent de diverses façons leur politique; elle permettra d'émettre un jugement raisonné sur la valeur exacte des hommes, Trauttmansdorff et d'Alton principalement, qui furent les exécuteurs responsables de la volonté souveraine, et ainsi de faire la part des responsabilités encourues par les chefs des deux partis dans la catastrophe de novembre 1789.

Le grand intérêt de la *Correspondance secrète* sera surtout, et nous n'insisterons ici que sur ce seul point, capital du reste, — de faire nettement sentir, comment et pourquoi subsista et s'aggrava le malentendu, irrémédiable, profond, fatal, surgi entre un monarque sincère, honnête, mais qui ne sut jamais comprendre ses sujets et dès lors commit des erreurs avec les meilleures intentions du monde, et une nation entêtée dans la revendication, même de ses privilèges les plus mesquins, fanatisée à ce moment par des meneurs de toute espèce, mais qui avait dans ses résistances et ses chicanes, la légalité pour elle, et ne voulait pas céder devant un seigneur, dont elle n'appréciait pas, sans doute, le libéralisme éclairé, mais chez qui, dans son sûr instinct et sa défiance, elle sentait nettement au fond des visées absolutistes.

Le livre de M. Schlitter en tout cas, nous convainc encore davantage de cette vérité : c'est que dans l'appréciation des faits qui créèrent cette situation déplorable et amenèrent la révolution brabançonne, on ne saurait être ni entièrement « patriote », au sens conservateur d'autrefois, ni entièrement « joséphiste »; car en ces matières, il faut faire la part des circonstances, du milieu, du moment, il faut y mêler des considérations de principe, il faut savoir être équitable et distribuer à chacun sa part d'éloge et de blâme. Tout cela réuni fait qu'on ne saurait à notre sens, assez se garder d'un jugement absolu et prématuré.

Comment, toutefois, le nouvel historien de Joseph II apprécie-t-il les évènements dont s'occupe la *Correspondance secrète* qu'il vient de mettre au jour? Il nous le dit nettement dans son Introduction, et l'on

doit même entrevoir là les idées directrices qui inspireront le prochain volume de son Histoire.

Pour lui, donc, il verserait dans l'erreur celui qui s'imaginerait que les réformes politiques ou religieuses de l'Empereur ont provoqué, à elles seules, la perte de ses provinces belges; « elles servirent plutôt de *prétexte* (Vorwand) pour jeter le gant à l'Empereur ». Nous ne saurions être d'accord avec le savant archiviste, et une lecture des plus attentives de la correspondance si fournie, si pleine de franchise de Trauttmansdorff avec son maître nous induit à adopter une opinion sensiblement éloignée de la sienne. Certes les réformes, considérées en elles-mêmes, ne furent pas la seule cause de la rupture définitive et de la révolte générale, il s'y en ajoute d'autres, mais elles en furent tout de même la cause primordiale, initiale, dont toutes les autres découlèrent; elles seules éveillèrent la crainte, et firent disparaître cette confiance en le souverain, que Trauttmansdorff chercha par tous les moyens, et sans plus jamais y parvenir, à faire renaître; elles créèrent seules, et sans rémission, un malentendu qui alla toujours grandissant, au fur et à mesure que Trauttmansdorff essayait de regagner, par d'autres voies, ce qui avait dû être abandonné en septembre 1787 : les réformes religieuses, en particulier la création et le maintien, malgré tout, d'un séminaire général, l'enseignement des doctrines fébroniennes à Louvain, la suppression, réalisée par la force, des séminaires épiscopaux, la suppression des maisons religieuses, non remplacées par les institutions charitables promises, empêchèrent tout rapprochement entre le gouvernement et la masse du peuple, que dominaient complètement le haut et le bas clergé. Trauttmansdorff ne cessa de le répéter sur tous les tons, durant les deux ans qu'il fut à la tête des affaires. « C'est une *guerre de religion* », écrivit-il un jour au secrétaire de l'Empereur, en parlant de la révolte qui vient d'éclater enfin : l'appréciation est caractéristique et le ministre nous paraît plus dans le vrai que M. Schlitter. Supposez que Joseph II n'ait jamais voulu introduire des réformes radicales aux Pays-Bas, ni qu'il ait dû les retirer en grande partie, ni qu'il ait essayé d'arriver à ses fins par d'autres moyens de rigueur, comme cela se voit tout au long de sa correspondance avec son représentant à Bruxelles, il est peu à présumer que la révolution eût éclaté aussi irrésistible, aussi générale, aussi complète, ni même qu'elle eût éclaté.

Plus loin, le D[r] Schlitter prétend que la rupture ne put se consommer que grâce à l'influence des évènements survenus au dehors, surtout en France; que l'exemple de ce dernier pays, s'octroyant un gouvernement national, fut ce qui alluma l'incendie chez nous. Cela est vrai, et cet exemple fut certainement de nature à enflammer davantage les esprits et à entretenir la nation dans des idées de résistance et de révolte, mais

ce ne fut pas là la raison déterminante du conflit. Les causes de celui-ci remontent à une époque de beaucoup antérieure aux évènements de France; il faut les chercher dans la tension extrême des rapports entre le gouvernement impérial et la nation belge. Et celle-ci n'était, encore une fois, que le résultat dernier de la politique impériale, généreuse dans ses intentions, mais maladroite et autoritaire dans sa mise à exécution.

Enfin, M. Schlitter pense que la lutte, du côté des patriotes, ne fut finalement menée « que dans le but exclusif, après la déclaration d'indépendance, de réaliser la pensée d'une forte union nationale de toutes les provinces ». Et d'abord, peut-on blâmer un peuple, soumis depuis trois siècles à des dynasties étrangères, d'avoir travaillé à son indépendance et à son unification? La révolution belge de 1789 ne fut que le prélude de celle de 1830. Nous ne saurions nous résoudre à regretter l'une ou l'autre. Et puis, à qui imputer la responsabilité de ce qui est finalement advenu? Qu'est-ce qui suggéra petit à petit à nos ancêtres la pensée de se débarrasser, une fois pour toutes, d'un gouvernement qu'il avait commencé par prendre en défiance, puis qu'il avait fini par détester? Répondre à ces questions, c'est rentrer dans le fond même du débat.

On le voit donc, les conclusions que M. Schlitter tire de ses études sont de nature à provoquer de sérieuses réserves. Mais attendons la publication du second volume de son ouvrage : peut-être ces réserves auront-elles à s'atténuer.

En tout cas, ce qui restera intact et incontesté, c'est l'admiration pour l'activité féconde et éclairée du savant archiviste de Vienne; c'est aussi la reconnaissance que nous lui devrons pour la façon brillante avec laquelle il nous aide à démêler la vérité dans un drame passionnant de notre histoire nationale.

F. Magnette.

V. Du Bled, **La Société française du XVIe siècle au XXe siècle**. 3e série. XVIIe siècle. 1 vol. in-12. 328 pp. — Paris, Perrin, 1902. — 3.50 fr.

Nous avons déjà rendu compte dans cette revue (voir T. XLIV [1901], p. 430, et T. XLV [1902], p. 310) des deux premiers volumes sortis de la plume féconde de M. Du Bled. Le premier s'occupait du XVIe et du XVIIe siècles à la fois; le second du grand siècle, exclusivement. Le dernier, paru depuis peu, porte également pour sous-titre la mention « XVIIe siècle », quoique l'auteur y fasse voisiner Bismarck, Cavour,

Talleyrand avec les diplomates français et étrangers du temps de Louis XV et Louis XVI, et avec ceux du siècle précédent.

Nous ne nous répéterons pas inutilement à propos de ce nouveau volume. Il nous faudrait redire en quoi celui-ci, comme les autres déjà parus, mérite l'éloge, en quoi il prête aussi le flanc à certaines critiques. C'est, pour nous résumer, toujours le même style élégant, mondain, la même façon ingénieuse de présenter les faits ; le contenu reste toujours intéressant, amusant, et le tout se lit avec cette curiosité qu'avivent constamment des myriades de détails, des anecdotes sans nombre, des mots pittoresques, des traits de mœurs édifiants, etc. Mais c'est dans ce genre un peu trop strictement amusant, anecdotique de ses exposés que gît en bonne partie le défaut de l'œuvre, d'ailleurs si instructive, de M. Du Bled : sauf à de rares intervalles, et alors le conteur devient vite un excellent historien, psychologue et moraliste, cette œuvre reste en deçà de ce qu'elle devrait être pour répondre pleinement, réellement, à son titre *La Société française* (celle-ci étant comprise même au sens étroit qui lui a été assigné par l'auteur dans son Introduction au volume 1er), c'est-à-dire une haute étude morale et sociale des classes dirigeantes en France depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. M. Du Bled, doué et instruit comme il l'est, eût été à même, se faisant le peintre de la France aristocratique aux différents siècles passés, de « brosser » de larges et vivants tableaux de mœurs, où le détail anecdotique aurait alors occupé sa légitime place. Nous avons eu de ces tableaux d'histoire; mais peu à peu nous n'avons plus qu'une suite, une galerie presque interminable de tableautins, très finement dessinés et peints, mais trop nombreux, trop différents les uns des autres, trop pleins eux-mêmes de détails et chargés d'enjolivures : l'œil finit par se sentir fatigué de tant de couleurs, de tant de formes, de tant de figures défilant devant lui, ou du moins il finit par ne plus les apprécier à leur juste valeur. Le dernier livre de M. Du Bled, beaucoup plus que ses aînés, nous le comparerions volontiers à une exposition de portraits, dans un musée de peinture : à la fin de la visite, le spectateur a trop vu de visages divers, et son plaisir artistique, habilement tenu en éveil depuis longtemps, mais peu renouvelé dans sa source même et son objet, s'atténue, et même risque de venir à cesser.

Ainsi voyez, dans le volume de la 3e série : les seuls diplomates y occupent une place prépondérante; et dans les trois chapitres (sur cinq) qui leur sont consacrés, ce que nous voyons défiler de personnages de ce monde spécial, est étonnant! Il vaudrait la peine d'en faire le dénombrement. Et pour chacun de ceux qui ne sont pas simplement mentionnés, que de traits de mœurs, que de boutades,

d'opinions! Quel kaléidoscope de qualités, ou de travers, ou de tics, ou de vices, ou de fantaisies nous est donné en spectacle!

Nous ne parlerons pas non plus des défauts visibles de composition qui marquent ce chapitre des Diplomates : elle n'a jamais été des plus rigoureuses chez M. Du Bled, il faut l'avouer. Quant au chapitre sur les « grandes Dames de la Fronde », il traite de personnes déjà étudiées à fond dans le livre de la 1re série, et aurait aussi bien pu y trouver place.

Pour ce qui est de « la Cour, les Courtisans, les Favoris », cette dernière conférence ne contient rien qui n'ait été dit et écrit cent fois déjà sur des pareilles matières, et elle n'est qu'une occasion de plus pour le conférencier de « placer » une nouvelle quantité d'anecdotes piquantes, mais pas toutes inédites.

Cependant, au milieu de tout cet étalage d'érudition puisée dans un nombre considérable d'ouvrages de première et de seconde main, M. Du Bled reste néanmoins toujours un peu l'historien moraliste qu'il aime à paraître, et sa tendance à tirer un enseignement de ce qu'il met en lumière subsiste, quoique moins souvent accusée. Il reste aussi un habile peintre de portraits, et ceux qu'il trace, par exemple, de la princesse de Liéven et de Bismarck sont d'un art excellent. Il faut aussi relever, comme dignes d'être lus : son Introduction, où il parle de la diplomatie et du corps diplomatique en général, et du rôle qu'autrefois remplissait, et de celui que pourrait encore remplir aujourd'hui l'aristocratie de naissance; sa conclusion sur la Fronde, très sévère mais très juste, et enfin son appréciation, sobre et impartiale, du règne de Louis XIV et du souverain lui-même.

Concluons. M. Du Bled continuera la série de ses volumes sur la *Société française* : tout porte à croire qu'il continuera aussi, — et accentuera, — sa manière; mais conférencier mondain, il est bien à craindre que sa science aussi devienne de plus en plus mondaine, c'est-à-dire faite pour le seul usage du « grand » monde, c'est-à-dire aimable, gracieuse, pleine de bel-esprit, mais sans plus aucune profondeur de pensée, ni nouveauté d'aperçus. C'est la crainte bien sincère qu'a provoquée en nous la lecture de ses dernières causeries.

F. Magnette.

F. Masoin, **Histoire de la Littérature française en Belgique de 1815 à 1830**. Bruxelles, Lebègue, 1902.

En somme l'Académie de Belgique a bien fait de couronner le mémoire de M. Masoin : il y a dans ce volume plusieurs années de travail sur une question ingrate que personne ne s'avisera de traiter

d'ici à longtemps. On était d'ailleurs fixé d'avance sur la médiocrité de cette période au point de vue littéraire et il n'était guère nécessaire de démontrer pour chaque auteur qu'il écrit piètrement en comparaison des écrivains de la génération actuelle. Mais sous la défroque pseudo-classique il y a des cœurs qui battent, des idées hardies qui fermentent. Cette littérature a préparé la révolution de 1830, et, quoi qu'on pense de l'opportunité de cette révolution, ce fut un grand mouvement, plein de vitalité vers la fin. La politique, en assignant alors un but social à l'art d'écrire, eut au moins l'avantage de le purifier des bouquets à Chloris. L'étude de la campagne politique ne pouvait ici se séparer de l'histoire littéraire. M. Masoin l'a compris. Même en se plaçant au point de vue strict de l'art, l'évolution de cette médiocrité vers le romantisme, la répercussion tardive du romantisme français sur la Belgique, l'indifférence invincible du peuple belge pour toute forme d'art qui n'est pas un « spectacle » et nécessite un effort intellectuel, voilà des sujets qui avaient une assez haute importance, où les personnages trop minces n'auraient paru que comme des exemples ou des arguments. Le système des biographies détachées force à refaire cent fois les mêmes constatations de pauvreté littéraire et retient trop l'attention sur des individualités médiocres. A la vérité les points de vue que nous indiquons n'ont pas été méconnus par M. Masoin, et ses chapitres les meilleurs sont précisément ceux où il examine les grands organismes. Mais sa préoccupation de présenter les auteurs un à un a multiplié à de nombreux exemplaires le procès-verbal de carence de style et donné au livre un ton assez amer. Cela crée même de singulières disparates. Après une épigraphe qui annonce de grandes choses et des grands hommes, il y a une préface qui s'écrie à certain moment : « Si les ruisseaux n'ont pas la voix des fleuves, leurs chansons cependant sont douces à écouter.... C'est la voix du pays que nous allons entendre....» Mais dix pages après cette élégie, on proclame la *nulleté absolue* de la période à étudier. L'idéal de M. M. en fait de style et de politique est si haut placé que ses héros deviennent vite des victimes. Le temps d'épingler une citation de quelques mauvais vers, et le pauvre classique est exécuté. La chanson du ruisseau ricane et la voix du pays se fait tellement chagrine!... On dirait d'un Champagny ennemi du classique, de la politique, du gouvernement, de l'indigène et de l'étranger, de l'imitation et de traduction, de l'abondance des uns et de la spécialité des autres. C'est pourquoi la polémique s'est déjà servi de ce mémoire pour démontrer que rien n'existait chez nous en littérature avant la génération qu'a glorifiée Francis Nautet.

Mais si on ne trouve pas dans l'ouvrage, à la dose désirable, cette sérénité historique, ce sens de la relativité si nécessaire à qui prétend juger les hommes et les œuvres d'autrefois, on y trouvera rassemblés

des milliers de faits, de renseignements utiles pour l'histoire littéraire, excellemment groupés, mis en valeur par une plume élégante et alerte ; et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir patiemment, pour les réunir, compulsé les dictionnaires biographiques, les journaux de l'époque, les revues, les recueils de tout genre, catalogues, tablettes, nécrologes, d'avoir lu des monceaux de pamphlets, de diatribes, d'œuvres complètes ; et l'on comprend que M. Masoin soit revenu parfois écœuré de cette ingrate besogne. D'autant plus faut-il lui savoir gré de ne pas avoir renoncé à la tâche.

J. Feller.

Théodore Suran. **Les esprits directeurs de la pensée française**. Paris, Schleicher et Cie, 1903, 239 pp. in-12.

Après un siècle de critique littéraire, il est difficile d'apporter de l'inédit sur nos grands écrivains de langue française. Tout au plus peut-on les prendre de biais, chercher du regard tel ou tel aspect de leur personnalité, qui n'ait pas encore été décrit avec tout le soin désirable.

Ce n'est pas la première fois qu'on étudie les hommes représentatifs d'un temps, et, pour ne pas remonter à Voltaire, Carlyle, Taine, d'autres encore ont su, avec une remarquable science d'analyse, déduire les caractères moraux et sociaux d'une époque de l'étude qu'ils ont faite de certaines individualités, dominant cette époque de la hauteur de leur taille. Pour M. Suran, il n'y a pas que des esprits représentatifs, il y a des esprits « directeurs ». La distinction est, d'ailleurs plus apparante que réelle, en raison de la loi d'action et de réaction, qui manifeste ses effets dans le domaine moral, aussi bien que dans le domaine physique. M. Suran le reconnaît implicitement, quand, voulant caractériser les grands écrivains qui vont être le sujet de son livre, il nous dit qu'ils sont « des expressions éminentes » de l'âme des peuples, et que les foules se retrouvent et se reconnaissent en eux. Mais, ajoute-t-il, ce n'est pas simplement parce qu'il « résume un peuple et condense les énergies nationales » qu'un de ces hommes supérieurs est représentatif; c'est aussi parce qu'il est apte à « donner conscience au peuple de ce qu'il peut devenir et non pas seulement de ce qu'il est ». En d'autres termes, chacun de ces « héros », comme les appelait Carlyle, apporte sa contribution à notre perfectionnement moral et physique : « la foule » se détourne de ses routes coutumières et prend la nouvelle direction » que le génie lui indique et lui garantit ».

Le premier chapitre du livre est consacré au moyen âge. En le lisant on voit trop que M. Suran n'est pas historien; il nous ressert sur la féodalité et sur l'Église des généralités qui sont aussi contestables que faciles. J'ai lu avec stupéfaction que « c'est de l'époque féodale que date le règne de la femme dans nos mœurs, dans notre littérature, dans nos préoccupations », alors que j'avais toujours cru que la littérature de l'époque féodale (à l'opposé de la littérature *courtoise*), était précisément caractérisée par la place secondaire que la femme y occupait; de même, c'est parler d'ouï-dire que de venir affirmer que « l'imagination des hommes du Moyen Age ne se haussait pas au dessus de la vision enchantée des plantureuses kermesses flamandes ». Que M. Suran lise donc dans le texte la *Chanson de Roland*, le *Jeu de la feuillée*, l'un des poèmes sur *Tristan* et quelques uns des *lais* et des contes des XIIe-XIIIe siècles, et il verra que la part faite à la spiritualité dans les lettres ne fut jamais plus généreuse ni plus variée qu'en ce temps-là.

Ce qui a manqué au moyen âge, c'est l'individualité de l'écrivain, s'affirmant dans la pensée et surtout dans le style. Avec le XVIe siècle on note, sous des influences trop connues pour qu'il y ait chance de nouveauté à les énumérer, un effort gigantesque vers la personnalité artistique. Nul plus que Montaigne, avec sa culture bornée et son esprit net et clair, n'a été personnel en ce temps-là. Il est donc juste qu'il occupe une large place dans l'exposé de M. Suran, de même que Rabelais et Calvin, à des titres et des degrés différents, devaient être reconnus comme d'admirables « directeurs de la pensée française ». Encore serait-il, surtout en ce qui concerne Rabelais (et plus tard quelques autres), plus juste de dire « éducateurs ». La direction implique, en effet, la notion d'une certaine autorité persistante, telle qu'elle se peut exercer dans le domaine théologique ou politique; or cette notion-là n'est guère concordante avec ce que nous savons du genre de succès que connut Rabelais; encore moins conçoit-on que Ronsard soit rangé sous cet en-tête; dire qu'il y figure parce qu'il dégagea, le premier dans l'art, l'idée de patrie n'est pas plus heureux, ni plus juste que de lui reprocher des « préjugés aristocratiques » ni que de déplorer qu'il n'ait pas été conséquent avec lui-même en empruntant aux ouvriers les « termes dont ils se servent », moyennant quoi il aurait « fait passer dans ses vers quelque chose de leur âme ». Si j'ai cité ces quelques mots trop significatifs, c'est parce qu'ils sont caractéristiques de la manière de M. Suran. Nous allons bientôt voir à quelles excentricités sa critique le conduira devant les parfaits chrétiens, épris de régularité et de raison pratique, du XVIIe siècle; parler des « préventions de Ronsard » contre le « rude populaire », c'est laisser fâcheusement percer le bout de l'oreille; c'est mêler des préoccupations par trop actuelles à l'étude d'un temps qui n'est plus; c'est être clubiste, jacobin, maçon, tout ce

qu'on voudra et qui n'importe, ce n'est pas penser ni écrire en historien des lettres françaises.

Si M. Suran témoigne d'une regrettable méconnaissance du génie français au moyen âge, il se montre d'une sévérité plus regrettable encore, lorsqu'il s'agit d'apprécier les grands écrivains du XVII[e] siècle. Un seul trouve grâce à ses yeux, et c'est Descartes; tous les autres sont dédaigneusement enveloppés dans la même réprobation; M. S. n'est donc pas plus « normalien » qu'il n'est médiéviste de culture; en effet on a accoutumé, depuis certaines excommunications de M. Brunetière, de constater le dédain du moyen âge précisément chez ceux qui ont le fanatisme des siècles classiques, et surtout du plus grand de tous. Voilà un travers dans lequel n'est pas tombé M. S. Il veut que « les conditions sociales et politiques, reprenant sous une autre forme l'importance prépondérante qu'elles avaient eue au moyen âge », le despotisme de Louis XIV ait triomphé provisoirement des tendances émancipatrices que Descartes avait imprimées à la pensée française.

Il y aurait long à dire sur un pareil thème, et je connais le livre d'un excellent philosophe, M. Krantz, qui a précisément pour objet de démontrer le contraire. Mais, quoique pensât là-dessus l'auteur du volume signalé ici, ce n'était pas une raison pour écrire comme il l'a fait : « Quoi de plus anodin que la littérature du XVII[e] siècle... Les écrivains veulent que leurs œuvres aient une signification et une portée universelles; ils prétendent... n'étudier que l'homme en général, n'analyser que cette abstraction : le cœur humain. Et sans-doute cette étude est substantielle, et il était bon qu'elle fût faite... mais elle est conventionnelle et bornée ». Je me demande vraiment avec inquiétude si Montaigne a fait autre chose, si c'est tel ou tel homme, ou l'homme simplement, ses instincts et ses passions, qu'il a eu sans cesse en vue [1]. Et pourtant à lui, on accorde qu'il fut un esprit directeur, alors qu'on refuse ce titre de gloire à Pascal [2], à Molière et à Racine. Il est vrai

---

1 C'est du reste, ce que M. S. exprime fort congrûment à l'endroit voulu (pp. 72, sq), lorsqu'il dit que « la psychologie de Montaigne a une portée » générale largement humaine, et non pas étroitement personnelle.... » De sorte que nous nous plaisons à son livre parce qu'il renferme la » description de l'âme, non seulement d'un autre individu — qui risquerait » de ne pas nous intéresser — mais de l'homme en général, c'est-à-dire de » nous-mêmes ». (Comp. p. 79.)

2 Puisque ce nom est écrit ici, je ne puis que m'étonner des raisons qu'à la fin de son livre (p. 194), et non à la place voulue, M. S. allègue pour lui refuser un honneur qu'il accorde à Descartes, seul de son siècle, celui d'avoir *dirigé* la pensée française. Il est exact que les *Pensées* n'ont été

que M. Suran explique qu'on ne découvre pas « les idées générales, j'entends les idées génératrices » au XVIIe siècle et que « la critique de l'état de choses » en est absente.

Il resterait à démontrer en quoi la critique de l'état de choses est inhérente à la qualité de l'esprit directeur, et si c'est elle, par exemple, qui, au lieu de l'action créatrice, immortalisera à jamais un Taine, un Darwin ou un Pasteur. Mais en admettant même que cette critique soit, chez certaines personnalités, un attribut notable de l'esprit directeur, que faites-vous d'un Molière, d'un La Bruyère ou d'un Fénelon, juges impitoyables des hommes et des mœurs et même des institutions de leur siècle? Et comment avez-vous, par esprit de système évidemment, fait abstraction complète du théâtre et de son action éducatrice? Ni Corneille, ni Molière, ni Racine n'ont donc exercé cette action? Ni même Beaumarchais, plus proche de vos sympathies selon les apparences?

Quant au souci des idées générales, le refuser au XVIIe siècle passe toutes les permissions. Reprocher à ce temps son « recul intellectuel », parler de son « morne état d'esprit », des « principes délétères émanés de cette majestueuse stagnation », soutenir qu'alors « les individus n'avaient aucune connexion entre eux, aucun esprit de solidarité », que la littérature classique « était tellement artificielle et vide que la protection officielle n'avait pu réussir à la maintenir longtemps en faveur auprès du public », c'est, avec une singulière aggravation, restaurer la triste méthode de M. Paul Albert et de quelques critiques, dont l'oubli a fait prompte justice. On ne discute plus, ce semble, le génie actif d'un Molière (M. S. lui reproche ses imitations!), d'un Racine, d'un La Fontaine et, disons-le, d'un Bossuet, que les éminents partis pris de M. Brunetière n'ont pas réussi à diminuer dans notre admiration très indépendante; on discute tout au plus la relativité de portée sociale ou morale de ces hauts esprits. Elle est, en tout cas, énorme pour un Bossuet et un Fénelon, dominant leur époque de la supériorité autoritairement affirmée de leur personnalité, l'un et l'autre éducateurs de princes destinés successivement au trône, et qui auraient été, s'ils avaient vécu, les fidèles observateurs de leurs préceptes poli-

---

publiées que longtemps après la mort de Pascal (de même que les lettres de Sévigné et les mémoires de Saint-Simon); mais rien n'implique que la « direction » soit immédiate dans ses effets, et non plus que la mesure en soit très large. Sinon, l'amuseur de génie que fut Rabelais et le poète que fut Ronsard devraient être retirés de ce cortège illustre, où Pascal méritait de figurer, comme Sainte-Beuve l'a si bien montré, dans la compagnie des pieux solitaires, ses amis.

tiques; sans des morts prématurées, on peut dire que ces deux hommes auraient été pour la fin du XVII[e] siècle et une partie du XVIII[e], ce que Richelieu et Mazarin furent pour les temps qui ont précédé. Et ils l'eussent été, avec infiniment plus de pénétration intellectuelle, de « direction » dans le sens où on l'entend ici. C'est plus qu'il ne faut pour que leur omission dans le livre de M. Suran ne constitue à la fois une lacune grave et un déplorable signe [1].

Le XVIII[e] siècle et la Révolution sont, il fallait s'y attendre, l'objet de tous les soins de l'auteur, et les cent pages qu'il y consacre sont les meilleures du livre, claires, analytiques et d'une cohésion beaucoup plus manifeste; on y trouve sur la philosophie de Diderot, sur la défense de l'individu chez Rousseau, d'excellents couplets; le côté restreint de l'influence sociale exercée par les grands hommes est mis dans une bonne lumière, les fautes de leurs successeurs de 1789 ne sont pas totalement oubliées, ni non plus leur valeur, exagérée à dessein; les sympathies déclarées de l'auteur l'ont mis à l'aise, lui ont restitué sa clairvoyance et la claire vision de son dessein.

Cela veut-il dire qu'il ait épuisé sa matière? Je crois qu'après les réserves multiples, dont je n'ai pu me dispenser, personne n'imaginera que tel est mon sentiment. Il y a là l'ébauche d'une œuvre plutôt que l'œuvre même; il y a autant à en retirer qu'à y ajouter pour rester dans la norme de l'impartialité historique. Pour bien faire, M. Suran nous devait, dans un premier chapitre, la définition de l'esprit français il devait nous montrer ce qu'il y a en lui d'incompatible avec le Sentiment d'une part, avec la Raison de l'autre. Il est certain que celle-ci, dans l'ordre philosophique et religieux, aussi bien que celui-là, dans le domaine de l'art et de la politique, ont essuyé, en France, des défaites que ne s'expliquent que par des contrastes d'idées et d'humeur de la collectivité. Dans sa conclusion, M. Suran touche à cette question plutôt qu'il n'essaie de la résoudre; il proclame avec un excès d'assurance, je le crains, que la tradition française est étrangère ou difficilement accessible à la pénétration sentimentale. En fait, des événements récents (pour ne remonter ni au XVI[e] siècle, ni à 1789, ni aux crises successives que le déséquilibre gouvernemental entraîna après cette date) ont

---

1 Il y aurait encore beaucoup à dire sur les contradictions où tombe M. S. par suite de sa méconnaissance intentionnelle du rôle échu aux écrivains classiques. J'en signalerai une : lui qui loue Rabelais d'avoir « passionnément aimé la vie et goûté la nature », qui regrette que Ronsard n'ait pas su s'inspirer de celle-ci, comment néglige-t-il de dire que le retour à la nature fut le mérite peut-être le plus éclatant d'un Molière, d'un La Fontaine et d'un Racine?

prouvé que les éléments d'émotivité dans la nation française étaient infiniment plus nombreux, plus actifs et plus complexes qu'on ne l'admettait généralement. Ainsi s'expliqueraient peut-être les grands triomphes du lyrisme en ce pays, depuis J. J. Rousseau et Chateaubriand jusqu'aux environs de 1870, la popularité, si pleine de disparités choquantes malgré l'apparence, d'un Hugo, d'un Lamartine et d'un Musset, la vogue de George Sand et plus récemment celle d'Émile Zola, pour se borner à quelques uns de nos « directeurs » moins anciens.

Il est regrettable que M. Suran n'ait pas eu le loisir d'envisager ces données qu'enfermait l'étude du XIXe siècle, et il est à souhaiter qu'il les soumette à sa critique quelque jour. A la condition toutefois qu'il sache davantage se documenter et se discipliner comme historien, et comme homme, qu'il sache s'abstraire.

M. Wilmotte.

M. Roustan. **La Lettre**. **L'Éloquence**. — L. Levrault. **La poésie lyrique** (*évolution du genre*). Paris, Paul Delaplane. 3 vol., 120, 111 et 150 pp. Prix : fr. 0,75 chacun.

Nous avons, dans un numéro précédent de la *Revue*[1], salué avec sympathie l'apparition de ces brochurettes « d'aspect riant, d'impression nette et agréable, de prix modéré, où l'auteur résume, en une bonne centaine de pages, tout ce qui intéresse l'histoire et l'évolution des différents genres dans la littérature française ».

Celles que nous analysons aujourd'hui ne semblent pas indignes de leurs aînées. A peine nous a-t-il paru que dans les deux premières la forme était peut-être moins soignée : nous y avons relevé quelques négligences de style, des transitions lourdes, des inexactitudes. La bibliographie aussi, est suffisante, sans plus. Et puis, nous regrettons encore une fois que ces monographies ne soient pas complétées par une esquisse de l'histoire du genre dans les littératures étrangères, anciennes et modernes.

On le comprend, de par leur sujet même, ces brochures offrent, chacune, un intérêt spécial, parfois assez inégal. Ainsi, dans la 1re, avant les appréciations traditionnelles, d'ailleurs spirituellement rénovées ici, sur les épistoliers classiques, nous trouvons de curieux détails historiques, précisant les circonstances matérielles qui amenèrent un rapide développement de la lettre. D'abord au 13e siècle le droit pour

---

[1] T. XLIV (1901), pp. 143-44.

l'Université « d'établir un messager en chaque diocèse pour porter les lettres et les paquets des régents, des écoliers et des suppots »; au 15e le papier de chiffons, meilleur marché, remplace le papier de coton qui avait détrôné lui-même le papier d'écorce et Louis XI institue la Poste Royale (1464); enfin, sous le Grand Roi, partent à jours fixes des courriers ordinaires et extraordinaires.

Par là-dessus se greffent des questions de théorie ou d'histoire littéraire. La lettre est-elle un genre? Le fut-elle à certaines époques? Le restera-t-elle indéfiniment? A quoi, fort doctement, notre auteur répond que la lettre, asservie dès ses débuts aux prescriptions de la *Summa dictaminum*, est, au temps de Balzac, de Sévigné, et encore de Voltaire, une œuvre d'art, « un excellent chef-d'œuvre », avec ses règles et sa littérature, « une lettre ouverte », comme qui dirait un article de journal, destiné à être lu par tout le monde. A notre époque, au contraire, car malgré les facilités de communications de plus en plus nombreuses et rapides, malgré même la Presse qui laisse si peu de choses à s'apprendre, le Français ne cessera point de causer et d'écrire des lettres, à notre époque, dis-je, ces conjonctures nouvelles rendront enfin la correspondance à sa nature intime et confidentielle, la lettre perdant de jour en jour le caractère d'un genre littéraire.

L'histoire de l'éloquence ne pouvait guère donner lieu à des discussions de cette espèce : on s'est contenté d'en dérouler, clairement, les phases successives. Après un chapitre initial d'information moins sûre et plutôt indécise, nous a-t-il paru, où s'estompent les *barbouillamenta Scoti*, l'auteur consacre quelques pages au 16e siècle pour étudier à loisir, sous Henri IV et Louis XIII, la période de la préparation des chefs-d'œuvre avec les précurseurs, souvent négligés, de Bossuet. Puis viennent, tracés avec précision et exactitude, et l'histoire du genre au 17e et au 18e siècle, où nous relevons une apologie assez personnelle de Massillon, et le tableau des orateurs de la la Révolution, et enfin l'esquisse d'une histoire de l'éloquence au 19e siècle, encore que cette dernière se borne souvent à des énumérations assez sèches et nécessairement incomplètes : vous y chercheriez en vain, par exemple, le nom de Lachaud. Ajoutons que l'auteur épinglait au fur et à mesure les mots stéréotypés, les appréciations clichées (*le Mirabeau de la populace*, *Boite à apophthegmes*, *Tais-toi*, *sirène*), réunies ainsi en une sorte de centon bigarré et curieux.

Avouerai-je avoir éprouvé plus d'intérêt à la lecture de la monographie de M. Levrault sur la *Poésie lyrique?* C'est sans doute que la documentation très informée, les jugements très personnels s'y avivent d'une expression pittoresque et primesautière. Le début nous montre la poésie lyrique des premiers temps touchant plutôt les érudits que les lettrés, et nous conduit jusqu'à Villon et Ch. d'Orléans que met

hors pair une biographie détaillée. Un second chapitre « de Villon à Malherbe », original et presque passionné, rappelle l'œuvre des grands Rhétoriqueurs, infatigables chercheurs de rythmes nouveaux et les maîtres de Marot, jugé ici, *habemus confitentem*, avec une insistance *cruelle*. L'auteur s'attarde ensuite à célébrer les poètes de l'école lyonnaise, Maurice Scève, entre autres, ancêtre lointain des symbolistes et de St. Mallarmé; et c'est une joie de voir comme il venge de l'injustice parfois féroce de Malherbe et de Boileau les poètes de la Pléiade, J. Du Bellay particulièrement, dont il fait un éloge presque enthousiaste.

Et, toujours menée tambour battant, l'histoire du lyrisme enregistre, *de Malherbe à Lamartine*, et cela dans une étude approfondie, les réactions exagérées de Malherbe contre Ronsard et ses disciples, signale les deux écueils où se brisa au 17e siècle le lyrisme, s'efféminant au contact des jolies dames de l'hôtel de Rambouillet, ou courant les cabarets avec Saint-Amant et Scarron « perroquet qui décourage les rossignols »; l'une et l'autre tendances conspuées d'ailleurs par le grand proscripteur de l'individualisme, Boileau, que suivront trop docilement les Lamotte et les J.-B. Rousseau — à telles enseignes qu'il faudra chercher dans le prosateur, mais poète, J.-J. Rousseau la renaissance du lyrisme, à peine soupçonnée par A. Chénier, précurseur plutôt des Néo-Hellènes du Parnasse que des romantiques.

Le dernier chapitre, la poésie lyrique au 19e siècle, passe succinctement en revue, mais en les caractérisant avec netteté, les manifestations si variées de l'inspiration poétique à notre époque : les Précurseurs, le Cénacle, Musset et les derniers romantiques, le Parnasse, voire le Symbolisme et les Décadents, et tout cela, nous le répétons, dans une langue vibrante et personnelle.

Telles quelles, et sans vouloir soupeser trop méticuleusement la valeur et l'intérêt de chacune d'elles, ces brochures n'en sont pas moins d'excellentes contributions à l'histoire des genres littéraires; à ce titre, nous leur souhaitons, et dans nos classes, et auprès de tous ceux qui sont restés amis des lettres, un succès qu'elles méritent pleinement.

Oscar Pecqueur.

Joseph Lebierre. **Le mouvement réformiste des 35 dernières années et l'état actuel de la langue française.** Brochure grand in-8° de 54 pages [Mulhouse, 1902].

C'est ici l'œuvrette d'un lettré curieux et chercheur, qui dépouille pour nous son bloc-notes de littérature contemporaine, épinglant avec

un aimable éclectisme des citations d'écrivains, des extraits de critiques, des découpures de journaux et de revues, quitte à nous en laisser tirer les conclusions et formuler les synthèses qu'il nous conviendra.

Successivement ainsi, l'auteur nous entretient de la réforme orthographique dont il retrace les plus lointaines phases depuis Ronsard jusqu'à l'ukase ministériel de M. Leygues; il s'attarde à feuilleter ce qui s'est imprimé sur la question en France et en Belgique, y souligne les divergences d'opinions, documente le procès entre *visuels* et *auditifs*, sans même reculer devant l'apologie de l'E muet, « une des plus précieuses ressources musicales de notre langue poétique et qui lui est propre, qui n'appartient qu'à elle, que les poètes étrangers nous envient ».

Puis M. Lebierre se répand en lamentations — souvent justifiées hélas! — sur la pureté de la langue française, souillée et contaminée chez les écrivains du jour par des accrocs à la grammaire, les impropriétés et négligences de style, l'abus du néologisme et des termes savants, argot et jargon intellectuel, dont il emprunte de savoureux spécimens à J. Lombard et à J. Lorrain.

Poètes décadents, symbolistes, impressionnistes, amorphes et verslibristes sont ensuite pris à partie et les théories des inventeurs de l'*audition colorée* ou du *goût auditif* tombent sous l'anathème de critiques farouches qui voudraient faire cesser au plus tôt « cette vaste conspiration pour mystifier le public », et voir réintégrer l'antique parler de France aux poètes assagis, mettant enfin d'accord la tradition gréco-latine, mère de l'esprit français, avec les sensibilités du Nord. Et dire, à notre grande honte, qu'aux premiers rangs de ces barbares septentrionaux qui menacent de déformer la langue et le génie même de la race marchent les Belges, les Belges flamands « dont l'âme est déjà une âme septentrionale, plus amoureuse du rêve que de l'idée, de la force que de la beauté, de la brume et du soir que du plein midi »!

Tout cela ne manque certes ni d'intérêt ni de variété, quoique l'auteur, nous le répétons, n'ait pas songé un instant à épuiser le sujet, ne se soit guère préoccupé de ranger ces matériaux dans un ordre bien suivi et bien didactique. Souhaitons que ces notes, un peu confuses et décousues, se condensent et se résolvent en quelque chapitre du livre que Mr Lebierre prépare sur les tranformations et les déformations de la langue française dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

OSCAR PECQUEUR.

P. Monet. **Manuel pratique d'Analyse Littéraire**. 5e édition. Bruxelles, H. Coduys, 1903.

M. Monet ne cesse pas d'améliorer son excellent *Manuel d'Analyse Littéraire*. C'est ainsi qu'en cette 5e édition — et ce chiffre dit assez la valeur et le succès du livre — un développement plus ample a été donné au chapitre relatif au style, l'explication complète d'une œuvre dramatique s'éclaire d'un questionnaire entièrement nouveau, enfin la disposition des matières s'est établie de façon plus rationnelle.

Nous ne recommandons que plus chaudement l'ouvrage à nos lecteurs.

O. P.

Gustave Bille. **Les Hommes et les Choses**. *Recueil de dissertations philosophiques, scientifiques et littéraires.* — Bruxelles, Lebègue, 1902.

L'époque paraît déjà lointaine, et quelque peu légendaire aussi, où, dans les classes, la rédaction française s'appréciait à l'étalon d'un corrigé *ne varietur*, la palme étant décernée à la copie qui se rapprochait le plus du modèle choisi! Tout au rebours maintenant, en matière de style, le professeur développe l'originalité et les initiatives, sans cesse à l'affût et à l'éveil des personnalités, traquant d'une impitoyable ironie l'imitation ou le décalque : *imitatores servum pecus*.

Non qu'il faille proscrire toute lecture ni toute étude — à titre de spécimen et de documentation, s'entend — d'extraits d'auteurs traitant les sujets abordés. Je pense même que pour la dissertation la chose est indispensable, si l'on veut faciliter des débuts toujours pénibles. Est-ce à cette dernière préoccupation qu'a obéi M. Bille en développant lui-même les 83 dissertations que relie, non sans quelque ambition, le titre de *Les Hommes et les Choses?* J'en suis convaincu.

Mais — et je ne veux pas examiner ici avec quels succès divers ces dissertations ont pu être écrites, c'est un procès de tendance que je fais à l'auteur — mais, M. Bille croit-il qu'il soit bien pédagogique de livrer aux élèves, pâtée charitablement mastiquée au préalable, d'aussi nombreux sujets et rien que des sujets complètement traités? Ne craint-il pas de tuer ainsi tout travail et toute initiative personnels? Et puis, ne peut-on redouter soit quelque monotonie, soit quelque défaillance chez le rédacteur unique de ces pages? Cette anthologie

de la dissertation n'eût-elle pas été bien plus littéraire, composée de morceaux empruntés aux meilleurs auteurs, variés de ton, d'allure, de style?

M. Bille me répondra qu'il a eu particulièrement en vue les élèves peu doués à qui il faut prêter une aide plus active; d'autre part que son livre est surtout destiné aux jeunes gens, qui, parfois seuls et sans guide, « se préparent aux contributions, à l'enregistrement, aux chemins de fer, etc. ». A cette catégorie d'apprentis-stylistes, le recueil de M. Bille ne peut évidemment qu'être utile — un peu moins cependant, à mon avis, qu'un autre ouvrage dont ils tireraient grand profit, je veux parler de l'excellente *Chrestomathie française* du même M. Bille.

OSCAR PECQUEUR.

Vondels meesterstuk **Lucifer**, *Treurspel in vijf bedrijven, taal- en letterkundig verklaard door* A. M. VERSTRAETEN, S. J. — 4e uitgaaf bezorgd door J. SALSMANS, S. J. (Gand, A. Siffer, 1902, 188 pp. pt in-8°).

Le P. Verstraeten, qui publia les textes commentés du *Lucifer* et du *Jozef in Dothan* de Vondel et composa plusieurs études sur ce poète, avait surtout pour but de faire ressortir et apprécier sa valeur littéraire. Le P. Salsmans, qui nous donne ici la 4e édition du *Lucifer* de son confrère, travaille également dans cette voie. Ils diffèrent en cela des autres commentateurs qui s'attachent presque exclusivement aux mots et aux « realia ». De cette façon leur édition est devenue la meilleure pour nos classes d'enseignement moyen.

Le texte est donné en orthographe moderne, ce qui est très sage et d'un bon exemple. Les classiques français, allemands et anglais ne sortiraient pas du cercle des professionnels et des curieux, si on s'obstinait à ne les éditer que dans l'orthographe originale.

Les notes au bas des pages tâchent de faire saisir la suite des idées, tout en signalant les procédés de composition et les beautés littéraires, et y réussissent complètement. Des questions générales : la tendance allégorique du *Lucifer*, sa valeur dramatique, ses rapports avec le *Paradise lost*, sont traitées, à un point de vue exact, dans un premier appendice. Un second appendice examine quelques passages dont l'interprétation est douteuse et un troisième expose la langue et la versification de Vondel. Enfin une liste alphabétique permet de retrouver tout passage qui a été l'objet d'une explication ou d'une remarque.

Il me reste à présenter quelques observations de détail. La révélation de l'Incarnation du Christ aux anges avant la chute de l'homme (v. 173 et ss.; cf. v. 2087) n'est pas clairement expliquée dans la note. N'était-ce pas pour les anges une épreuve analogue à celle d'Adam?

L'interprétation des v. 101-102 est laissée *in dubio* (p. 162). Il suffit cependant de constater que Vondel ne dit pas *van* mais IN *zijnen last*, et d'autre part que *zich kwijten* s'emploie absolument (cf. *hij heeft zich in deze zaak goed gekweten*).

Le sens du v. 293 me paraît certain avec *bondig* = *verbindend*; de cette façon on a trois expressions synonymes : l'ordre de Dieu est saint, il est obligatoire, il doit être adoré.

Dans l'appendice grammatical cette formule n'est pas claire (p. 170) : *les adj. et part. passés en* -en *se présentent parfois sans suffixe*. Puisque *-e*, *-en*, *-er* sont suffixes de dérivation et aussi désinences de flexion, il y a quelquefois des confusions; ainsi *-en* dans *gouden* est suffixe de dérivation; mais comme *-en* est aussi désinence d'un accus. masc. dont le nom. m. ou f. est en *-e*, il s'ensuivra qu'on dira au nom. m. ou f. *goude* au lieu de *goudene*. C'est une action continuelle de l'analogie.

De même il n'est pas exact de dire que v. 84 et 155 *wiens* est pour *wier*. Comme le relatif *wie* est au fond l'interrogatif *wie*, il est évident qu'il n'a d'autres formes que celui-ci et que toutes celles que nos grammaires lui ont octroyées en plus, sont des analogies artificielles, sans existence dans la langue vivante. Il y a, pour le génitif, en outre une raison spéciale pour que sa forme soit en *-s*, c'est qu'il est toujours *préposé* au substantif qu'il détermine. On parle d'ailleurs encore toujours ainsi actuellement et, *currente calamo*, on écrit de même : « ... dank te betuigen aan de Zeer Eerwaarde Moeder Overste en aan heeren Regenten van O. L. V. ter Potterie te Brugge, zonder *wiens* zeer te waardeeren toelating en bemoeiingen.... (Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen, I, 58) ».

Il est certain que le savant éditeur saura trouver pour les diverses questions que je viens de discuter, des formules plus heureuses et qu'ainsi les droits de son livre à la place éminente qu'il a conquise, seront de plus en plus incontestables.

J. VERCOULLIE.

Dr ERNST GNAD. **Literarische Essays**. *Dritte Folge*. Graz. Leuschner et Leebensky, 1901. 200 pp. Prix : 2.50 m.

On lira toujours avec plaisir les essais de M. Gnad, qui reproduisent les conférences littéraires, faites en Autriche par cet orateur très goûté. Ces essais, dont voici la troisième série, trahissent toujours un esprit

d'une fine culture et un cœur d'un enthousiasme débordant pour les grands classiques allemands. C'est parmi eux que M. Gnad se retranche contre les innovations dangereuses des modernes. Le panégyriste du classicisme se révèle dans le recueil présent en trois beaux essais sur *Hermann et Dorothée* de Goethe, sur le drame *Penthésilée* de H. von Kleist et sur les drames de Schiller, qu'il compare judicieusement au drame moderne; il plaide chaleureusement et éloquemment la thèse que Schilller est le plus grand poète dramatique de l'Allemagne. L'école à laquelle M. Gnad appartient condamne en bloc la littérature contemporaine, notamment les dramaturges Hauptmann et Sudermann. M. Gnad a la vue plus large et sait reconnaître dans un article sur Hauptmann les mérites de ses drames légendaires : *L'Ascension de Hannele* et *La Cloche engloutie*. Le recueil contient en outre deux études de littérature italienne, un essai sur Ada Negri et un autre sur Gabriele d'Annunzio.

H. Bischoff.

I. Poiry. **Méthode directe et intuitive de la langue allemande pour les écoles**. *Deuxième livre* (3e et 4e années d'études). Bruxelles, Lebègue, 1903. — iv-488 pages (15 cm. sur 22 1/2). Prix : broché, 4 frs; cartonné, 4-50 frs.

Lors de l'apparition du 1er livre de cet ouvrage, nous avons dit (Tome XLIV [1901], p. 641) tout le bien que nous en pensions et aussi formulé quelques critiques. La plupart de nos observations d'alors sont applicables au 2e livre qui vient de paraître : Même gradation judicieuse dans les leçons de conservation, même ingéniosité dans les moyens pédagogiques et même souci de rendre la leçon vivante et intéressante, mais aussi même mélange continuel de choses destinées à l'élève et de choses destinées au maître. Les anciennes rubriques du 1er livre (*l'École, le Corps humain, l'Habillement* etc.) sont reprises une fois de plus, mais considérablement amplifiées de façon à étendre le vocabulaire dans toutes les directions de la vie courante. Pour la première fois, dans un manuel belge, l'élève apprend à se servir des monnaies allemandes, à se tirer d'affaire au chemin de fer, à la poste, à l'hôtel, chez le changeur, le tailleur, le cordonnier. Une nouvelle rubrique traite de la géographie générale et, plus en détail, de la géographie de la Belgique et de l'Allemagne. Ici la lecture joue un rôle prépondérant et, à ce propos, on peut regretter l'absence à peu près complète de morceaux de lecture purement littéraires et se demander si l'élève ne se fatiguera pas de toujours lire de la géographie.

Il nous semble aussi que ce 2e livre pèche surtout par une abondance de détails qui en augmente le volume sans véritable utilité : L'élève de 4e et de 3e a-t-il réellement besoin de connaître des choses aussi spéciales que les noms de *tous* les petits affluents du Weser et de l'Oder (Aller, Ocker, Leine, Hunte, Warthe etc.)? Que lui importent des termes techniques comme *progymnasium*, *rectoralschule*, *fortbildungsschule*? Et pourquoi lui servir à tout bout de champ une longue liste de proverbes et phrases proverbiales, comme, par exemple, p. 117, où l'on trouve toute une page consacrée uniquement à ceux qui concernent l'*œil*. Ceci est *des Guten zuviel*. La même observation s'applique à beaucoup de leçons orales; passe encore de vouloir prévoir *toutes* les questions à poser à l'élève sur un sujet donné; mais l'auteur aurait bien fait de ne jamais chercher à prévoir les *réponses* de l'élève, qui ne peuvent être prévues et qui n'ont d'utilité que si elles sont *trouvées* par lui.

En revanche, nous constatons avec plaisir que, cette fois, les notions grammaticales sont toujours tirées de la leçon orale ou du morceau de lecture, avant d'être synthétisées dans la « grammatische Uebersicht » de la fin. Le livre se termine par un bon choix de lettres et documents commerciaux, avec de nombreux fac-similé d'écriture allemande, et les illustrations qu'on trouve par-ci, par-là, ne peuvent que faciliter les exercices oraux.

M. Basse.

M. Chabot et M. S. Charléty. **Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône de 1789 à 1900** (*Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série, II. Droit, Lettres. Fascicule 7*), 238 pp. Paris, A. Picard et fils, 1901. Prix : 6 fr.

Ce travail, qui a été entrepris sur la demande du Comité départemental du Rhône pour l'Exposition universelle de 1900, nous offre une histoire très documentée de l'enseignement secondaire, aussi bien officiel que libre, dans le Rhône de 1789 à 1900. Il est fait avec le plus grand souci d'être vrai, exact et complet. Si, malgré cela, on éprouve quelquefois le désir de renseignements plus circonstanciés, c'est que l'état défectueux des sources ou le silence des représentants de l'enseignement libre n'a pas permis de satisfaire toute la curiosité.

Bien que ce soit avant tout une œuvre objective, impartiale, un exposé de faits, à travers lequel on sent toutefois palpiter un attachement plein de fierté aux vieux collège de Lyon, il s'en dégage quelques leçons ou vérités générales que je crois utile de relever.

La période la plus intéressante de cette histoire est celle des régimes révolutionnaires (1789-1802), non à cause des résultats obtenus, mais à cause de l'originalité des idées et de l'enthousiasme avec lequel les pouvoirs publics et les particuliers s'occupaient de l'instruction. C'était sans doute une conception très imparfaite que celle de l'*Institut pour l'éducation publique*, par lequel la ville de Lyon voulait remplacer, en 1792, l'ancien système et suppléer à l'absence d'une organisation que ni la Constituante ni la Législative n'étaient parvenues à créer. Mais il y avait un but noble et juste, celui d'établir un enseignement populaire et démocratique, et bien que cet enseignement ne fût point du tout adapté aux besoins des collégiens, il tendait à combler une lacune réelle. En relisant le programme et ce que nous savons de son exécution (pp. 28-34), on ne peut en effet s'empêcher de penser qu'on se trouve en présence d'une idée qui devait être reprise seulement de nos jours, j'entends l'idée des *universités populaires*. Il aurait fallu peu de chose pour donner ce caractère à l'*Institut pour l'éducation publique*.

L'École centrale (1796-1802), dont la création fut décrétée par la Convention le 25 février 1795, peut être considérée comme une modification de l'Institut : elle doit en tout cas son origine à un courant d'idées semblable. Mais, malgré l'intention très prononcée de rendre l'enseignement plus méthodique, plus scolastique, si j'ose m'exprimer ainsi, de le mettre à la portée de garçons de 12 à 18 ans, la Convention n'y réussit guère, parce qu'elle aussi manquait de faire une distinction nette entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, entre l'école et la liberté, entre des enfants et des adultes.

Tout cela prouve que les plus belles idées ne valent rien dans l'organisation de l'enseignement, si leur applicabilité n'a pas été examinée ou préparée par les gens du métier, qui seuls pourront leur donner une orme utile et pratique. L'histoire de la pédagogie fournit maint exemple de cette vérité, et celui de la Révolution française n'est pas le moins instructif.

La création des lycées (11 floréal, an X) et de l'Université impériale (17 mars 1808; 15 novembre 1811) apporta sous ce rapport des changements heureux, mais pécha par un excès contraire, par une réglementation outrée au point de vue tant des études que de la discipline. On comprend facilement la sourde hostilité des familles lyonnaises contre cette éducation militaire (p. 60) et les désordres des élèves, notamment « leur incroyable manie de vivre sur les toits » (p. 61). Rien n'était plus contraire aux instincts naturels de la jeunesse que la vie dans un lycée impérial, qui tenait à la fois du cloître et de la caserne. Et cependant c'est de cette institution que sont sorties les institutions françaises d'aujourd'hui. Aussi, malgré les modifications

nombreuses qu'on y a apportées depuis, portent-elles toujours quelque empreinte de l'esprit militaire qui a présidé à leur établissement primitif. Tellement il est difficile d'effacer les traces que produit dans l'âme d'une nation un génie puissant.

Le régime napoléonien assurait à l'État le monopole de l'enseignement, qui ne fut aboli qu'en 1850. Avec ce monopole, une autre question était mise à l'avant-plan, celle de la liberté de l'enseignement. Le clergé haïssait l'Université et, au nom de la liberté et de la religion, lui faisait une guerre très vive (p. 106). Le fait nous frappe d'autant plus qu'avec le retour des Bourbons le personnel du lycée, qui prit le titre de collège royal, fut épuré, que l'Université fut peuplée de prêtres (600 dans les collèges de 1816) et que la presque totalité des postes d'administrateurs fut donnée au clergé (p. 93). Ainsi les circonstances voulurent que le lycée, *bien que dirigé par des abbés*, devînt peu à peu le foyer des opinions libérales. Pour ma part, j'incline à croire que le parti dévot, qui s'imaginait sans doute pouvoir ramener parfaitement l'ancien état de choses, a commis une des plus grandes fautes en combattant l'instruction publique au lieu de tâcher de la faire servir, comme il le pouvait, à ses propres idées élargies.

Le régime de la liberté de l'enseignement date de la loi du 15 mars 1850 ou de la loi Falloux. Les auteurs de l'ouvrage se sont donné beaucoup de peine pour renseigner le lecteur sur tous les établissements libres de 1850 à 1900. Voici le résultat de leur statistique :

Au lendemain de la loi Falloux, il y avait en tout dans le Rhône 40 établissements libres avec 1845 élèves.

En 1864, il y avait 30 établissements laïques avec 1180 élèves; aujourd'hui, il n'en reste que 10 avec 221 élèves. Le nombre des maisons religieuses, dont les plus importantes sont celles des Jésuites, des Dominicains et des Chartreux, n'a guère augmenté, mais, au lieu de 933 élèves en 1864, elles en ont aujourd'hui 2055 (p. 126), et encore ce chiffre est inférieur à la réalité.

En 1864, le lycée de Lyon avait 934 élèves; en 1898, il en avait 1400, dont la plupart (923) étaient externes. Si l'on y ajoute les 200 élèves du collège de Villefranche, qui a été rétabli en 1886, on peut dire que l'enseignement officiel compte actuellement environ 1600 élèves dans le Rhône.

L'enseignement libre laïque tend à disparaître, et il ne reste en présence que deux rivaux sérieux : l'État et les Congrégations (p. 125 et p. 162). Cette situation, qui a été constatée ici sur un terrain limité, doit être à peu près la même partout, et elle mérite toute l'attention des pédagogues et des hommes politiques.

L'intérêt que présente l'histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône depuis 1850 jusqu'à nos jours, se concentre principalement

sur l'objet auquel je viens de toucher. Les auteurs ont ajouté beaucoup de choses concernant les bâtiments et les budgets, la vie physique et morale du lycée lyonnais ainsi que l'enseignement. Celui qui veut apprendre à connaître dans le détail et sur un exemple la vie d'un lycée français pendant la seconde moitié du 19e siècle, ne pourra rien faire de mieux que de lire cette partie de leur ouvrage. Car justement la valeur de cette partie est de représenter un type. On y chercherait vainement des traits propres et originaux. Depuis l'organisation centrale de l'enseignement, la vie personnelle et originale des écoles a presque entièrement disparu, en France comme à l'étranger. Ce défaut n'a pas échappé à la sagacité de MM. Chabot et Charléty. Ils s'expriment à ce sujet comme suit (p. 224):

« S'il (le lycée) n'a pas une place plus grande encore, si sa clientèle n'a pas doublé depuis trente ans, c'est peut-être bien aussi parce qu'il n'est pas aussi près qu'il faudrait de la vie locale, et qu'il n'a pas encore une physionomie assez personnelle et lyonnaise. Il reste, malgré tout, presque uniquement chose d'État, s'imposant ou se proposant de haut, presque fermé aux bonnes volontés locales, fermé aux familles qui le subissent, l'acceptent ou s'en éloignent sans être en rien consultées, sans avoir jamais un avis à donner, sans pouvoir apporter en collaboration le résultat de leur expérience de tous les jours. »

L'organisation centrale de l'enseignement est aujourd'hui indispensable. Le problème — très difficile à résoudre — consiste à la constituer de telle manière que les divers établissements puissent développer et conserver une vie propre et personnelle. MM. Chabot et Charléty semblent surtout songer à un conseil d'administration qui admettrait dans son sein des pères de famille. L'idée n'est pas mauvaise. Mais il me paraît qu'il faudrait également assurer aux directeurs et à la conférence des professeurs présidée par eux certains pouvoirs qui en feraient quelque chose de plus que de purs organes de leurs supérieurs.

Ce ne sont pas là les seules réflexions que le livre peut suggérer; mais ce sont les principales, et il y en a bien d'autres que je dois passer ici. Pour ce qui regarde les détails de portée locale, nous sommes peut-être un peu éloignés de Lyon pour les apprécier à leur juste valeur; mais le mérite de l'ouvrage est de tracer presque tous les détails sur un fond qui peut intéresser tout le monde. Il serait à souhaiter que l'historiographie scolaire de la France s'enrichît de beaucoup d'ouvrages de cette espèce.

Gand. P. Hoffmann.

Études sur la Nature Humaine. *Essai de philosophie optimiste, par* ELIE METCHNIKOFF, *Professeur à l'Institut Pasteur*. 1 vol. in-8°, II. 400 p. Paris, Masson, 1903. Prix : 6 fr..

L'auteur étudie les désharmonies organiques de la nature humaine : désharmonies dans l'organisation de l'appareil digestif, de l'appareil de la reproduction, désharmonies de l'instinct familial et de l'instinct social, de l'instinct de la conservation; elles sont dues, suivant lui, au changement brusque qui a différencié l'homme de son ancêtre, le singe anthropoïde. La plus grande de ces désharmonies est celle de la vieillesse pathologique et l'impossibilité d'arriver à l'instinct de la mort naturelle. De là « des conceptions enfantines et erronées de l'immortalité de l'âme » (p. 371 et passim), de là le recours à des mirages offerts par les religions et les systèmes de philosophie. Mais la science a changé ou va changer tout cela. M. Metchnikoff (le lecteur n'ignore pas son nom illustré par des découvertes médicales) ne doute pas de la science. C'est elle qui a répondu ou répondra aux grandes questions. D'où venons-nous? lui a-t-on demandé. Ne sommes-nous pas faits à l'image de Dieu et doués d'une âme immortelle? Non, a-t-elle répondu : l'homme est une sorte d'avorton du singe, avorton très intelligent, voilà tout. Où allons-nous? Nulle part, a encore répondu la science. La mort est un véritable anéantissement. L'immortalité n'existe que pour des êtres très inférieurs se renouvelant constamment par division et régénération complète. Pour l'homme, c'est la mort qui est le but de la vie. La science l'a dit : que veut-on de plus? Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'elle corrige les désharmonies de la nature humaine. Elle le fera. Entr'autres choses, l'application de ses méthodes conduira à « l'établissement d'une vieillesse physiologique suivie de la mort naturelle » (p. 376-379, etc.). Il se formera aussi en nous un instinct de la mort naturelle qui supprimera toute crainte de la mort et tout désir de la vie future. En même temps, chose singulière, la foi des temps nouveaux ce sera et ce ne peut être que la foi dans la puissance de la science : c'est le nouveau credo que M. Metchnikoff nous engage à professer.

Malheureusement pour cette foi, l'ouvrage si savant de l'auteur soulève de graves objections : d'abord il n'étudie l'homme qu'au point de vue physiologique. Cela est naturel chez un médecin, mais la philosophie demande, dans le domaine purement scientifique, un peu plus que cela. Ensuite la méthode suivie n'est pas une méthode philosophique. Celle-ci est essentiellement critique. Elle n'accepte pas plus, *à priori* la foi en la science que la foi en autre chose. Elle examine les titres : s'ils sont valables devant la raison, elle croira à la science. Mais M. Metchnikoff a-t-il tenté de montrer que la science est compétente

pour tout ce qui dépasse le phénomène? J'entends ici par science la science intégrale, c'est-à-dire l'intégralité des diverses disciplines scientifiques, et non la seule physiologie dans laquelle se complaît trop M. Metchnikoff. Les questions de l'immortalité de l'âme et de la liberté sont des questions métaphysiques *par définition*. La science peut-elle dépasser le fait sensible, le donné? Ses postulats et ses méthodes ne l'enferment-ils pas irrévocablement dans le monde phénoménal? Si M. Metchnikoff avait examiné cette question (pour ne parler que de celle-là), nous doutons qu'il eût été si catégorique dans ses négations et ses affirmations et qu'il eût fait si bon marché de l'effort des philosophes pour pénétrer dans cette « nature humaine ». Il est vrai qu'ils ne la simplifient pas autant qu'il le fait et qu'ils ne se laissent pas éblouir par la science *quand* elle sort de son domaine et dogmatise dans les ténèbres. G. Remacle.

CHRONIQUE

---

139. — ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. — La séance publique de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques a eu lieu le 6 mai. M. le chevalier Descamps, vice-directeur, a prononcé un discours sur *Le duc de Brabant au Sénat de Belgique* et M. Maurice Wilmotte a lu une étude sur *L'évolution du roman français aux environs de 1150*. M. le Secrétaire perpétuel a proclamé ensuite les résultats des concours et des élections. Le prix Joseph Gantrelle (Philologie classique) a été decerné à M. Émile Boisacq, professeur à l'Université libre de Bruxelles, pour son mémoire en réponse à la question : *Exposer, dans un ordre systématique, avec indication perpétuelle des sources, les résultats acquis dans le domaine de l'étymologie grecque depuis la dernière édition des « Grundzüge » de G. Curtius* (1879). M. H. Pirenne a été élu membre titulaire en remplacement de M. J. Vuylsteke, décédé. MM. Franz Cumont et J. Vercoullie ont été élus correspondants dans la section des Lettres.

140. — La Société pour le Progrès des Études philologiques et historiques a tenu sa première séance annuelle le 7 juin à Bruxelles. Des communications ont été faites : *a*) dans la section de philologie classique et romane par MM. Parmentier (sur la date et la tendance du *Charmide* de Platon) et Monseur (étymologies se rapportant à l'histoire du théâtre grec); — *b*) dans la section de philologie germanique par MM.De Cock (sur *De les des nachtegaals*) et Vercoullie (Een uitgestorven diminutief-suffix teruggevonden); — *c*) dans la section d'histoire et géographie par différents membres sur le Congrès des sciences historiques de Rome et par M. Pirenne (Fouages et dénombrements du XVe siècle); — *d*) dans la section de pédagogie par M. Hoffmann (sur la psychologie dans l'enseignement de la grammaire). Plusieurs de ces questions ont donné lieu à d'intéressantes discussions. — L'assemblée générale a entendu les rapports des secrétaires des sections, voté sur l'admission de nouveaux membres, etc.

---

141. — Le 4e vol. des *Oxyrhynchus Papyri* (qui paraîtra probablement l'an prochain) contiendra un fragment, du 3e siècle, d'une collection de *Logia* de Jésus, rappelant par le style ceux qui ont été découvert à Oxyrhynchus en 1897. Comme ces derniers, les nouveaux *logia* sont introduits par les mots : *Jésus dit*, et sont en grande partie inconnus jusqu'à présent. L'état du papyrus est malheureusement assez mauvais, mais il fournit un

paragraphe d'introduction qui jette quelque jour sur l'origine de la collection; il dit en effet que ce qui suit sont « les paroles que Jésus, le maître vivant, a adressées à deux de ses disciples ». — MM. Grenfell et Hunt ont trouvé aussi un papyrus latin contenant un epitome de Tite-Live.

142.—La librairie Loescher de Turin, continuant la série de ses excellentes publications scolaires, nous donne une édition des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, par M. V. INAMA (Eschilo, I Sette a Tebe, Turin, E. Loescher, 1902, XXVIII, 96 pp. in-12. Prix : 2 fr.), qui peut compter parmi les meilleurs volumes de la collection. L'auteur, dont nous avons loué naguère l'édition des *Perses*, déploie ici les mêmes qualités : prudence et sûreté de goût dans la constitution du texte, connaissance précise de la langue d'Echyle dans le commentaire, ainsi qu'un sentiment très juste de ce que demande un ouvrage destiné aux classes. L'introduction littéraire et l'appendice métrique complètent heureusement ce très utile volume que nous voudrions voir aux mains de nos étudiants. Il les aiderait à lire ce drame important qu'ils n'ont guère l'occasion d'étudier.

143. — *Catalogue des manuscrits conservés au gymnase grec de Salonique* par Daniel SERRUYS. Paris, Bouillon, 1903 (Extrait de la Revue des Bibliothèques, janvier-avril 1903). 82 pp. — On croyait généralement que l'incendie du gymnase grec avait détruit presque toute entière l'ancienne bibliothèque de l'évêché de Salonique. En réalité, beaucoup de manuscrits grecs avaient échappé à l'incendie, mais ils se trouvaient dans un désordre lamentable. La plupart des volumes étaient méconnaissables : quaternions détachés et réunis vaille que vaille, feuillets insérés au hasard, des vagues ressemblances d'écriture, reliures recouvrant les manuscrits de format différent. M. D. Serruys, de passage à Salonique, a rendu à la science le très grand service de cataloguer ces restes et d'assurer ainsi leur conservation. C'était là un travail difficile et fastidieux, exigeant beaucoup d'érudition et une grande habilité paléographique; M. Serruys s'en est acquitté avec une abnégation et une acribie dont on ne saurait lui savoir asssez de gré. L'inventaire des manuscrits littéraires comprend 79 numéros; il y a en outre 67 manuscrits liturgiques plus brièvement décrits.

144. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du célèbre Trophée d'Adam Klissi, découvert il y a quelque dix ans dans les solitudes de la Dobrudja. Suivant l'opinion commune, proposée par M. Benndorf, ce monument devait commémorer les victoires de Trajan sur les Daces. Après une étude minutieuse des sculptures conservées au musée de Bucharest et une inspection des lieux, M. FURTWÄNGLER, précisant une hypothèse émise autrefois par lui, assigne à cet édifice étrange une origine différente. (*Das Tropaion von Adam-Klissi.* [Abhandl. Bay. Akad. XXII] Munich, 1903.) Trajan n'en serait pas le constructeur mais seulement le restaurateur. Ce fier trophée aurait été érigé en 28 av. J.-C. par Crassus après qu'il eut soumis à Rome les peuples barbares jusqu'à l'embouchure du Danube. Il appartiendrait donc à l'époque d'Auguste. Son style se rattache à celui de l'arc de Suse et d'une quantité de monuments funéraires du commencement de l'empire. Il est l'œuvre des légionnaires, levés surtout dans le Nord de l'Italie et dérive de l'art de ce pays. On peut appeler cet art grossier et rude,

et si l'on veut « paysan », mais il exprime « la vigueur saine et le réalisme clair et sobre » de la vieille race italique. Il fut tué dès le premier siècle par la « civilisation » : la facilité banale d'un hellénisme dégénéré se substitua même dans les provinces latines à la technique indigène. « L'esprit et la force qui ont créé le Trophée d'Adam Klissi — ce sont les derniers mots de M. Furtwängler — l'époque de Trajan ne les a plus connus. »

145. — M. G. M. Columba, professeur à l'université de Palerme, a fait paraître dans les *Atti dell' Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti* de Naples, vol. XXII (1902), un mémoire intitulé *Cassio Dione e le Guerre galliche di Cesare*, qui peut passer pour un modèle de critique historique appliquée à l'étude des sources. En voici les principales conclusions : le récit de la guerre des Gaules dans Dion Cassius dérive essentiellement des *Commentaires;* la source immédiate de Dion était Tite-Live ; les détails ajoutés par l'historien grec sont pour la plupart empruntés aux « motifs » conventionnels que l'historiographie antique a mis en œuvre lorsqu'il s'agissait de raconter les guerres entre Romains et Gaulois.

146. — Dans ses *Frontoniana* (Utrecht, Molijn, 1902 ; 2 fasc. de 43 et 42 pp. in-8°), un jeune docteur hollandais, M. C. Brakman, nous apporte les résultats d'une nouvelle collation qu'il a faite du palimpseste de Fronton dont les fragments sont conservés à l'Ambrosienne et à la Vaticane. Ces résultats ne sont point à dédaigner : M. Br. a rectifié et complété en nombre d'endroits les indications de ses devanciers. Il faut lui savoir gré de son dévouement et de son application : le déchiffrement du palimpseste de Fronton est extrêmement pénible, et les caractères deviennent de moins en moins visibles. — Les conjectures que M. Br. propose pour remédier à l'altération du texte sont d'inégale valeur. Cela, du reste n'a rien de bien étonnant : la tâche de la critique divinatoire, quand il s'agit de Fronton, est extraordinairement ardue.

147. — Un érudit italien des plus distingués, M. Santi Consoli, a dépensé beaucoup de science et de talent pour essayer de démontrer que la *Germanie* n'est pas de Tacite, mais de Pline l'Ancien (*L'autore del libro de origine et situ Germanorum*. Rome, Loescher, 1902. 133 pp. in-8°). Ses arguments, quelque subtils et ingénieux qu'ils soient parfois, convaincront, selon nous, peu de personnes. Pour écarter le passage gênant de la *Germanie*, c. 37 : *ex quo si ad alterum imperatoris Traiani consulatum computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur,* il est obligé de recourir à une hypothèse bien peu vraisemblable. Si l'attribution du *Dialogus de oratoribus* à Tacite est sujette à de graves objections (cf. *Rev.*, 1900, pp. 263-264, et 1902, p. 248), il n'en est pas de même pour ce qui regarde la *Germanie;* les difficultés que soulève M. S. C. sont plus apparentes que réelles. Ce qui serait véritablement difficile, ce serait de retrouver dans la *Germanie* la manière de penser et d'écrire de Pline l'Ancien.

148. — Nous avons déjà signalé à nos lecteurs l'excellente édition de Martial que l'éminent latiniste W. M. Lindsay a donnée dans la *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*. Martial est un auteur très amusant, et de plus il nous fournit quantité de détails piquants et instructifs sur la société de l'Empire et la vie intime des Romains au Ier siècle de notre ère.

Malheureusement les obscénités dont il est plein ne permettent pas de le mettre, tel qu'il est, dans les mains de la jeunesse. Pour ne point priver celle-ci d'une lecture à la fois agréable et profitable, la *Clarendon Press* d'Oxford vient de publier, d'après l'édition de Lindsay, un choix des épigrammes du poète de Bilbilis (*M. Valerii Martialis Epigrammata selecta*), « neglectis, » dit l'avertissement, « quai saeculi pravitatem vel poetae impudicitiam nimis oleant ». Cet élégant volume sera le bienvenu ; il mérite de figurer dans la bibliothèque des jeunes latinistes. Nous n'aurions qu'une observation à présenter : était-il bien nécessaire de reproduire l'apparat critique ? On ne peut entreprendre aucun travail philologique sérieux avec une édition expurgée.

149. — Nous appelons l'attention des latinistes sur un article très bien fait, intitulé *Le subjonctif de répétition*, que M. F. Gaffiot a publié dans la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoires anciennes*, 1903, 2e livr. M. G. veut prouver que le subjonctif n'a jamais servi à exprimer l'idée de répétition dans Cicéron, César, Salluste, Cornélius Népos, Tite-Live et Tacite, pas plus que dans la période archaïque de la latinité. Sur ce point, la langue latine n'aurait pas varié de Plaute à Tacite.

---

150. — *La Vie artistique de l'humanité* par A. Roux, le vol. no 25 de l'utile collection *Les livres d'or de la Science*, éditée par la maison Schleicher de Paris (Prix : 1-50 fr.), est à recommander pour les bibliothèques de classes de nos athénées. L'élève pourra y trouver, sous une forme agréable et suffisamment claire et précise, un tableau, largement dessiné, du développement des conceptions artistiques de l'humanité chez tous les peuples et à travers les siècles, jusqu'à l'époque contemporaire. Ce petit livre est de nature à aider puissamment dans leur enseignement les professeurs de littérature et surtout d'histoire. — F. M.

151. — La 6me édition du *Handbuch der Kunstgeschichte* de Springer a été complétée récemment par la publication du tome IV consacré au XVe et au XVIe siècle en Flandre, en France et en Allemagne, et aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ce volume n'avait pas besoin d'une refonte aussi complète que les précédents, l'éditeur s'est contenté de le réviser soigneusement, d'augmenter le nombre des gravures placées dans le texte et de porter de trois à quinze les belles planches coloriées qui en sont un des grands attraits. L'ouvrage, maintenant complet, est excellent de tous points et forme la meilleure introduction à l'étude approfondie de l'Histoire de l'art que l'on puisse souhaiter.

---

152. — La 1re partie du Tome deuxième de l'*Histoire de France* par E. Lavisse (Paris, Hachette, 1903) vient d'être distribuée. Elle est intitulée : *Le Christianisme, les Barbares, Mérovingiens et Carolingiens* et est rédigée par MM. Ch. Bayet, C. Pfister et A. Kleinclausz. L'ouvrage est complet maintenant jusqu'à la fin du règne de François Ier et forme neuf beaux demi-volumes, dont nous avons signalé à plusieurs reprises tout l'intérêt et les mérites scientifiques et littéraires.

153. — M. Pierre Caron se propose de faire paraître, sous les auspices d'un comité de spécialistes, une *Bibliographie de l'histoire de France depuis 1789*, qui comprendra deux volumes d'environ 500 pages chacun. Cet ouvrage, appelé à rendre les plus grands services aux études d'histoire moderne, encore mal outillées au point de vue bibliographique, sera conçu sur le plan du Répertoire méthodique publié depuis 1898 par la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

154. — Le nouveau volume de M. Arthur Chuquet : *Études d'histoire* (Paris, Fontemoing) traite des sujets suivants : Bayard à Mézières, La Sœur de Goethe, l'Affaire Abbatucci, le révolutionnaire George Forster. Ce dernier chapitre, particulièrement fouillé, présente avec un relief remarquable la curieuse et si vivante figure de l'auteur des *Ansichten Van Niederrhein*, un des livres les plus instructifs que nous possédions sur l'état interne des Pays-Bas à la fin du XVIIIe siècle.

155. — Le dernier fascicule des *Lectures historiques recueillies dans les travaux des principaux historiens* par MM. R. D'Awans et E. Lameere (Bruxelles, Castaigne, 1900-3) vient de paraître. L'ouvrage, qui, en dépit de la mort prématurée de l'un des auteurs, a été poursuivi avec une belle activité, comprend deux forts volumes conçus sur un plan identique, à tous égards digne d'éloges. Les extraits empruntés aux meilleurs écrivains historiques modernes, de préférence à nos nationaux, sont groupés avec méthode, enchaînés les uns aux autres grâce à des résumés synoptiques qui permettent de placer les tableaux dans leur cadre et qui augmentent singulièrement la valeur pédagogique du travail. Le premier tome embrasse toute l'histoire de Belgique jusqu'à l'avènement de la Maison de Bourgogne. Le second volume nous conduit jusqu'au seuil du XXe siècle. Il faut féliciter M. D'Awans (et son collaborateur anonyme M. Vannerus) d'avoir accordé une place relativement importante à la « Belgique neutre et indépendante », traitée trop souvent en Cendrillon par notre littérature et notre enseignement historique. Nous verrions même avec plaisir les auteurs — lorsque paraîtra une seconde édition — développer la période contemporaine et consacrer une série de lectures aux institutions, à l'histoire de l'art et à l'histoire économique du siècle dernier. Désirant augmenter l'attrait et l'utilité de leur chrestomathie, MM. d'A. et V. l'ont illustrée de nombreuses gravures qui, sauf de rares exceptions, ont été judicieusement choisies. Complétées par une table biographique et de brèves indications bibliographiques, les *Lectures historiques* constituent un ouvrage scientifique très utile, très varié et qui mérite de trouver le meilleur accueil aussi bien dans nos écoles que parmi ceux qui désirent s'instruire agréablement. — M. H.

156. — M. Marius Sepet nous donne un nouveau chapitre de ses études sur la Révolution française, intitulées : *La Chûte de l'ancienne France* (*Six mois d'histoire révolutionnaire* — juillet 1790-janvier 1791. Paris, Téqui, 1903, vi380 pp. in-12. Prix : fr. 3,50). — « C'est, dit l'auteur, un tableau d'histoire vraie. Nous risquons par là de déplaire aux passionnés qui, sans souci de la critique et de la méthode, ne cherchent dans le passé qu'un écho et un aliment à leurs préventions et à leurs haines. Mais nous

croyons pouvoir dédier cet ouvrage avec confiance aux esprits justes, aux cœurs droits, aux hommes éclairés de tous les partis. » Ce n'est pas un mince éloge qu'on adresse à l'auteur en lui disant qu'il ne s'est pas trompé et que son ambition est justifiée.

---

157. — A. Maire. *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès-lettres des universités françaises. 1810-1900.* Avec table chronologique par université et table détaillée des matières. Paris, Picard, 1903. vi-227 pp. in-8. — Cette très utile publication rendra de grands services par le soin et l'intelligence avec lesquels elle a été composée. Nous sommes heureux de la signaler à nos lecteurs : tous ceux qui étudient la philosophie, l'histoire ou les lettres auront sans cesse à s'y reporter.

158. — M. G. Beauvalon publie une édition du *Contrat social* avec un très copieux commentaire (*J. J. Rousseau. Du Contrat social.* Paris, Librairie G. Bellais, 1903. 336 pp. in-12. Prix : 3 fr.). « Il s'agit, comme il le dit, d'expliquer les passages obscurs, de faire apparaître la suite des idées, de dégager les théories principales et d'en signaler la valeur. » L'introduction et les notes rendront service à ceux qui voudront étudier cet ouvrage fameux, fort peu lu et fort difficile à lire, mais l'érudit commentateur ne parvient pas, il faut le reconnaître, à démontrer, comme il le voudrait, que le livre ne repose pas sur le pire et le plus dangereux sophisme, à savoir que « quand le peuple est libre, il est impossible que le citoyen ne le soit pas, puisqu'il n'obéit qu'à une volonté qui, en définitive, est la sienne ». Nous savons trop bien jusqu'où peut mener ce grand principe du jacobinisme.

159. — Nous signalions, l'an dernier (*Chronique*, n° 76) l'opuscule de M. Jacob-Duchesne, intitulé *Quelques notes sur le vieil Arlon.* L'auteur, receveur communual de la paisible cité ardennaise, en publie une seconde édition, assez considérablement augmentée (207 pages au lieu de 110; édit. Brücke, Arlon). Ce qu'il a ajouté à son œuvre précédente porte surtout sur les « Antiquités » arlonaises (La Colline, Le Calvaire, etc.), sur les « Fondations », les Finances communales, et sur les événements de l'époque révolutionnaire. Il y a plusieurs annexes, contenant des documents d'intérêt et de caractère très divers, dont plusieurs étaient encore inédits. L'ouvrage se lira avec curiosité, mais il ne faut rien y chercher, le titre l'indique, de ce qui constitue l'histoire d'une ville. — F. M.

---

160. — Nous avons reçu un petit livre de lecture allemande à l'usage des Anglais, intitulé *Kinderfreuden* (Oxford, Clarendon Press, 1903). Quoique cet opuscule soit du domaine de l'enseignement élémentaire, nous n'hésitons pas à l'annoncer ici, tant il est bien conçu et joliment illustré. On pourrait s'en inspirer pour doter l'enseignement moyen d'ouvrages un peu moins ternes et un peu moins maussades que la plupart de ceux qui sont en usage. N'est-il pas à souhaiter que l'étude des langues vivantes donne à nos enfants la « joie de vivre » ?

---

161. — **Nécrologie**. — Nous apprenons avec un vif regret la mort d'un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Louis Duvau, décédé à Angers, le 14 juillet dernier, à l'âge de 39 ans. Nous empruntons au *Journal des Débats* du 16 juillet la notice émue que consacre au jeune savant, M. M. Bréal, son maître et son ami : « Les études historiques et philologiques viennent de faire une perte des plus sensibles dans la personne de M. Louis Duvau, maître de conférences à l'École des Hautes Études et professeur suppléant au Collège de France. Une cruelle maladie le tenait éloigné depuis plusieurs mois de son enseignement. Mais jeune, plein d'avenir, ayant encore beaucoup à donner de lui-même, nous espérions le revoir et ne pouvions croire à une séparation définitive. — Il s'était préparé à sa tâche par les meilleures études. Élève à l'École française de Rome, il se signala tout de suite par une découverte. Dans un manuscrit de la Bibliothèque vaticane, il reconnut un glossaire latin-allemand écrit au onzième siècle, qui avait échappé à tant de chercheurs de tous les pays; il se montra, en le publiant, au courant des plus délicats problèmes de la philologie germanique. Après son retour en France, nous l'avons vu, avec une égale facilité, traiter des sujets empruntés à la linguistique italiqne, celtique, ou scandinave. Mais la plus grande partie de son temps appartenait à ses élèves, qui perdent en lui un guide difficile à remplacer. Sévère pour lui-même, n'affirmant les choses qu'après une vérification des plus scrupuleuses, il leur donnait, par son exemple, le meilleur modèle de travail. Il joignait aux dons de l'intelligence un caractère des plus dignes : à l'École des hautes études, au Collège de France, à la Société de linguistique, dont il était l'un des membres les plus actifs, il laissera de longs regrets. Mais à personne, il ne manquera plus qu'à celui qui écrit ces lignes, qui avait en lui un fidèle, infatigable et dévoué collaborateur. — Michel Bréal. »

ACTES OFFICIELS

Par arrêté royal du 14 mai 1903, le prix du Roi pour le concours de 1895 est décerné à MM. Delannoy et Vanderlinden pour leur mémoire intitulé : *Histoire de l'expansion coloniale chez les peuples anciens et modernes.*

Par arrêté royal du 20 mai 1903, est approuvée l'élection faite par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, en séance du 4 mai 1903, de M. Pirenne, H., prof. à l'université de Gand, membre correspondant, en qualité de membre titulaire de la dite classe.

Par arrêté royal du 26 mai 1903, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Terfve, O.-T.-J., docteur en sciences naturelles, préf. des études à l'A. R. d'Arlon; Kayser, J.-V.-E., docteur en philos. et lettres, prof. de 3e latine à l'A. R. d'Arlon; Vanden Bergh, François, dispensé par arrêté royal du 19 sept. 1882, prof. de langues german. à l'A. R. de Bruxelles; Couturiaux, H.-C., docteur en sciences phys. et mathém., prof. de mathém. à la section des humanités anciennes à l'A. R. de Bruxelles; Cajot, L.-J.-A., docteur en philos. et lettres, prof. de 2e latine à l'A. R. de Chimay; Walch, N., docteur en philos. et lettres, prof. de 3e latine à l'A. R. de Chimay; Fincœur, J.-P.-L., prof. agrégé du 1er degré, prof. de 5e latine à l'A. R. de Chimay; Defourny, J.-A., prof. agrégé du 1er degré, prof. de 6e et 7e latines à l'A. R. de Chimay; Preud'homme, Léon, docteur en philos. et lettres, prof. de rhétor. à l'A. R. de Gand; Hombert, J.-C.-A., prof. agrégé du 1er degré, prof. de 2e latine à l'A. R. de Gand; Vermander, J.-A., prof. agrégé du 1er degré, prof. de 3e latine à l'A. R. de Gand; Maréchal, H.-M.-L., docteur en philos. et lettres, prof. de 5e latine à l'A. R. de Gand; Verheugen, G.-H.-L., docteur en sciences phys. et mathém., surveillant à l'A. R. de Gand; Philippens, M.-G., docteur en sciences phys. et mathém., prof. de mathém. infér. à l'A. R. d'Hasselt; Houben, Jacques, docteur en philos. et lettres, prof. de langues germ. à l'A. R. de Huy; Scharff, J.-B.-A., prof. agrégé du 1er degré, prof. de langues modernes à l'A. R. de Liège; Dethier, J., maître de musique à l'A. R. de Liège; Du Brulle, L.-E., docteur en sciences phys. et mathém., prof. de mathém. infér. à l'A. R. de Louvain; Bonny, Ch.-M., prof. agrégé du 1er degré, préfet des études à l'A. R. de Malines; Sabbe, Maurice, prof. agrégé du 1er degré, prof. de flamand à l'A. R. de Malines; Gérard, G.-F.-J., prof. agrégé du 1er degré, préfet des études à l'A. R. de Namur; Dessart, J.-F.-E., prof. agrégé du 1er degré, prof. de 5e latine à l'A. R. de Namur; Mallinger, L.-J.-B., docteur en philos. et lettres, prof. de 2e latine à l'A. R. d'Ostende; Mandart, Horace, prof. agrégé du 1er degré, prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Tongres; Sluse, B.-F.-H.-V., prof. agrégé du 1er degré, prof. de langues modernes à l'A. R. de Verviers.

PÉRIODIQUES

Museum, Maandblad van Philologie en Geschiedenis, X^e jaargang, n° 8. — Van Hamel, Gaston Paris.

N° 9.—Hesseling, Le douzième anniversaire de la *Byzantinische Zeitschrift.*

Revue des Études anciennes, t. V, avril-juin 1903. — Masqueray, Euripide et les femmes. — P. Perdrizet, Stèle funéraire du Ve siècle au Musée de Candie. — Jullian, Antiquités nationales (Remarques sur la plus ancienne religion gauloise. — Inscription de Toulon en Saintonge. — Quelques noms de lieux méridionaux). — P. Jouguet, Chronique des papyrus. — Constans, La fabrique de Graufesenque. — G. Radet, Le congrès international des sciences historiques à Rome. — M. Clerc, Inscription de Vitrolles. — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique. — 7e année, n° 1. — V. Carlier, La lecture des auteurs latins au Petit-Séminaire de Bonne-Espérance. — E. Cammaerts, La géographie des communications dans l'enseignement. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

COMPTES RENDUS.

A. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions; 1re partie : Vocalisme.* Louvain, Istas, 1903. 109 pp. in-8°. « Étude très consciencieuse et intéressante, conduite avec une grande prudence. » E. Bourciez, Rev. crit., 1903, n° 26.

Albert Counson, *L'influence de Sénèque le philosophe* (Extr. du *Musée Belge*). » Détails curieux, mais le contenu ne répond pas tout à fait au titre.» É. T(homas), Rev. crit., 1903, n° 25.

J. E. Demarteau, *Liège et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne orientale.* Liège, 1900, in-8°. « Travail intéressant. » J. Neuwirth, Historische Vierteljahrschrift, 1903, n° 2.

E. Dognée, *Un officier de l'armée de Varus.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Manque des connaissances les plus élémentaires pour aborder le sujet. » A. R., Literarisches Centralblatt, 1903, n° 28.

P. Fredericq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae,* t. V. Gand-La Haye, 1903, in-8°. « De la plus haute importance. » J. C. Van Slee, Museum, 1903, n° 10.

V. Fris, *De Slag bij Kortrijk.* Gand, 1902, in-8°. « Nous donne le travail définitif sur le sujet. » J. Laenen, Archives Belges, 1903, n° 6.

E. Hubert, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas Autrichiens.* Bruxelles, 1902, in-4°. « Exposition très impartiale et très lucide de faits empruntés à des sources inédites. » R[euss], Rev. crit., 1903, n° 19.

M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La compagnie d'Ostende.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Très abondant, très lucide, très impartial. » R[euss], Rev. crit., 1903, n° 21.

Inventaire Archéologique de Gand. Gand, 1897-1901, in-8°. « Collection d'un très vif intérêt et qui fait honneur au comité qui en dirige la publication sous les auspices de la Société Historique de Gand ». M. Prou, Le Moyen Age, mai-juin, 1903.

C. Liégeois, *Gilles de Chin : l'histoire et la légende.* Louvain-Paris, 1903, in-8°.« Très bon travail critique.» A. Doutrepont, Archives Belges, 1903, n° 6.

H. Pergameni. *Histoire générale de la littérature française.* 2e édit. Bruxelles, 1903, in-8°. « Manuel bien composé et parfaitement approprié à son but; le moyen âge présente pourtant quelques lacunes. » P. A. Becker, Deutsche Litteratur-Zeitung, 1903, n° 22.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique.* II. Bruxelles, 1903, in-8°. « Ce deuxième volume, remarquable par la quantité des faits et des aperçus, sera consulté avec fruit par quiconque veut étudier et connaître la Belgique et l'Europe de la fin du moyen âge. » A. C[huquet], Rev. crit., 1903, n° 25. — « A su mener de front l'histoire politique et l'histoire de la civilisation et déterminer les réactions de l'une à l'autre. » M. Prou, Le Moyen Age, Mai-Juin, 1903. — « Dans ses thèses générales, aussi bien que dans l'exposé des faits et la description des institutions, l'auteur a fait le départ, avec un tact remarquable, de l'influence de tous les facteurs historiques ». H. Van Houtte, Le Mouvement Sociologique, 1903, n° 2.

C. G. Roland, *Toponymie Namuroise.* Bruxelles-Namur, 1903, in-8°. « Le plus important travail de toponymie qui ait paru en Belgique depuis Grandgagnage. » G. Kurth, Archives Belges, 1903, n° 6.

P. Thomas, *Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen âge et des temps modernes.* Gand, Vuylsteke, 1902. 3 fr. « Ce petit livre est propre à donner à l'enseignement du latin de la variété et un nouvel intérêt. » P. H. Damsté, Museum, X, n° 9.

L. Vanderkindere, *Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge.* I. Bruxelles, 1899, in-8°. « De la plus haute importance et plein de résultats nouveaux. » H. Pirenne, Historische Vierteljahrschrift, 1903, n° 2.

L'ÉVOLUTION LITTÉRAIRE
DU MOYEN AGE AU XVIIe SIÈCLE.

I.

De tous les siècles littéraires français, le plus diversement apprécié par les critiques est le XVIIe siècle.

Il existe encore une façon romantique de le juger, en lui refusant les plus grandes et les plus nobles qualités, en lui attribuant d'autres qualités qu'on s'imagine être négatives. Époque d'ordre, d'abstraction, de politesse, concède-t-on dédaigneusement; et l'on n'est pas loin de considérer comme une mauvaise aventure les deux siècles de l'art classique.

J'appelle cette appréciation romantique, parce que tel fut le point de vue auquel se placèrent les premiers romantiques pour réagir contre le classicisme dégénéré de l'Empire. C'était une attitude de combat. La critique doit y démêler des revendications légitimes, des incompréhensions et des injustices flagrantes. Cependant ces appréciations d'antan, qui ne devraient servir aujourd'hui qu'à jauger les romantiques eux-mêmes, ne sont pas encore balayées des cerveaux, ni de l'enseignement, ni des livres.

C'est que l'histoire de la littérature n'est pas encore pour beaucoup une science exacte. Bien que G. Renard ait tracé le programme de cette science et que les meilleurs esprits de notre temps, sans aller jusqu'à faire la théorie de la critique littéraire, aient traité la littérature avec la rigueur de l'histoire, beaucoup manient cette vaste matière un peu au hasard. Ne parlons pas de ceux pour qui les problèmes de filiation et de causalité n'existent pas, qui considèrent chaque

œuvre comme un joujou à étudier isolément, chaque auteur comme un virtuose envers qui on s'acquitte par une notice biographique et un recueil plus ou moins copieux d'*ana* frelatés. Passons d'emblée aux autres. Combien de manières d'entendre la même chose! Si on limite le domaine de l'histoire littéraire à la langue et au style, on sera préoccupé uniquement des qualités de la phrase et du vers, des réformes de Ronsard et de Malherbe, des précieuses et des puristes, du pittoresque et de l'harmonie, de l'enjambement et du vers libre. Celui pour qui la forme est tout est très mal préparé pour démêler l'écheveau des causes et des résultats. En effet l'exécution peut être amenée à des degrés de perfection à peu près équivalents à des époques très diverses, ce qui a fait dire que le beau n'est pas perfectible. « Le beau est antique » disait Lamartine dans un discours parlementaire sur l'importance des études gréco-latines. Caractériser les époques en se plaçant au seul point de vue de l'art revient à dire comment et à quel degré chaque époque a réalisé le beau. Mais, à ce point de vue, une chanson de Thibaut de Champagne ou de Charles d'Orléans pourra très légitimement paraître supérieure à une chanson de Béranger; l'oraison funèbre de Lamoricière ne sera pas en progrès sur celle du prince de Condé. La chronologie devient inutile et il ne reste plus qu'à définir des virtuosités. Si on se donne la peine de caractériser des époques, elles apparaîtront, dans ce cas, comme des réactions où la fatigue du passé, le désir du nouveau, la mode en un mot, jouent le grand rôle. La seule loi de la production littéraire sera la loi des contrastes. On ne pourrait parler ni de développement ni d'évolution.

Mais du moment qu'on réintègre la pensée dans la forme, l'histoire de la littérature devient inséparable de l'histoire des idées, des conquêtes de l'esprit humain incarnées dans les œuvres. Seulement, dans ce cas, quel sera le fil conducteur? Avoir un système d'appréciation, n'en avoir aucun sont également dangereux. Qu'arrivera-t-il, par exemple, si on fait, dans le développement littéraire d'une nation, une place trop grande au hasard, aux fluctuations extérieures? Celui qui est persuadé qu'un mariage italien ou espagnol a eu la puissance de dévier pour toujours à angle droit le courant de la littéra-

ture; qu'un Richelieu ou un Louis XIV ont pu créer, pour servir leur politique ou leurs plaisirs, des œuvres et des auteurs à volonté; que les Descartes ou les Corneille sont des sur-hommes apparaissant tout à coup, et, par leur génie vierge, révolutionnant l'art et la pensée; celui-là est-il bien préparé a envisager une évolution littéraire?

Comment donc être sûr de bien démêler entre les attributs le principal et l'accessoire; de noter exactement le gain et la perte, les progrès et les régressions; de mesurer les perturbations dues aux influences fortuites d'autres pays, d'autres organismes? En l'absence d'un principe absolu qui permette d'éliminer tout subjectivisme, il serait prudent et généreux, nous semble-t-il, de croire que l'évolution littéraire s'opère en général, comme d'autres, dans le sens du progrès intellectuel. Je voudrais qu'un recul, une faiblesse, fussent dix fois évidents pour être constatés. Sans doute ce mouvement de progression est contrarié par des événements politiques, sociaux, individuels. Puis l'infirmité humaine fait qu'une société ne peut réunir toutes les qualités à la fois : il en est qui s'excluent. Le désir de celles qui manquent crée des réactions. Bref tout mouvement progressif est reptiliforme, il n'est pas rectiligne. On est sollicité ou poussé à droite et à gauche, mais on avance. Tel ce Bouchard, assassin de Charles le Bon, que la populace tirait à longues cordes de large en large dans les rues d'Ypres : il avançait en zig-zag vers le supplice.

Bien inspirés les médiévistes, qui ont fait valoir les chansons de gestes, les miracles, les mystères, en les présentant comme les œuvres d'une nation dans l'enfance. Ils ont fait plus que plaider les circonstances atténuantes : ils ont trouvé le seul point de vue auquel il était légitime de se placer pour juger ces œuvres sainement et avec justice. En effet l'enfance d'une nation ressemble à l'enfance d'un individu. Une nation réunit sans doute une multiplicité de qualités qu'un seul individu ne possède point, mais chacune de ces qualités est bien une qualité enfantine ou au degré propre à l'enfance.

Pourquoi cette comparaison, qui permet d'être si généreux envers le moyen-âge, ne serait-elle pas de mise aussi quand il s'agit du XVIe siècle, du XVIIe et des suivants? Si elle

restait présente à la pensée, elle permettrait de soupçonner une suite logique dans la succession des phénomènes. Sans imposer le sentiment que l'évolution littéraire est commandée dans toutes ses parties, en toutes ses ramifications, par la fatalité d'un développement intérieur, cette comparaison inviterait l'historien à chercher ce qu'il y a de gagné d'étape en étape, à croire qu'un développement s'est effectué, à ne pas admettre à la légère des décadences ou des décrépitudes, à ne point présenter comme un défaut l'acquisition de qualités heureuses.

L'histoire d'un développement individuel est avant tout l'histoire d'une *éducation individuelle* : l'histoire d'une littérature n'est pas autre chose non plus que l'histoire d'une *éducation nationale.*

Qu'on ne nous suppose point la naïveté de croire cette idée originale. Elle est tellement simple, au contraire, qu'elle a dû naître spontanément des milliers de fois et traverser des milliers de cerveaux comme un éclair. Peut-être beaucoup ne s'y sont-ils pas arrêtés parce qu'ils ont jugé qu'il n'y avait rien à tirer d'elle en face de la complexité des phénomènes. Le succès de la théorie des *trois états* d'Auguste Comte les a rendus prudents. Quoi qu'il en soit, si on parcourt à ce point de vue les *Histoires de la littérature française,* on ne voit pas que leurs auteurs nous aient gâtés à trop nous présenter le panorama de la littérature française comme une évolution logique et en recherchant le sens ou le fil de cette évolution. Des esprits systématiques et constructeurs comme D. Nisard ou M. Brunetière ont essayé d'opérer la synthèse générale des faits. La plupart des autres ont subordonné les événements littéraires aux événements politiques, quand ils ne se contentaient pas de juxtaposer des biographies.

S'il est vrai, comme le dit Nietzsche, que ce soit rendre un service de déplacer les échelles de valeurs communément acceptées, qu'on nous laisse examiner la place du XVIIe siècle dans cette *éducation* de la nation française.

Pour y arriver, il sera bon de parcourir rapidement les âges antérieurs.

II.

Toute vie, celle d'une nation comme celle d'un homme, commence par une période ingrate d'indifférenciation, d'impersonnalité. Ce n'est que peu à peu, par lentes acquisitions, les unes personnelles, les autres empruntées, ajoutées aux aptitudes ancestrales et les fécondant, qu'elle s'individualise. D'abord elle absorbe, elle s'assimile, elle reçoit plus qu'elle ne donne. Le moment viendra peut-être où elle donnera plus qu'elle ne recevra, où elle essayera d'exercer une action autour d'elle. C'est ce que M. Brunetière a appelé la nationalisation et la socialisation de la littérature française. Il s'est placé à un point de vue en quelque sorte social pour distinguer des étapes dans ce vaste ensemble. Sur cette donnée il a composé un discours magistral dans le goût de Bossuet, de Buffon et de Cuvier. Mais pourquoi cette succession de phénomènes sociaux ne s'est-elle pas opérée inversement? Parce qu'elle est elle-même conditionnée par la loi de formation intellectuelle, dont elle n'est qu'une des faces.

On peut la sous-entendre, cette loi, comme un axiome, ou la poser au départ, comme un postulat qu'on oublie en route. Mais alors, à notre avis, dès qu'on l'oublie, on court le risque, chemin faisant, d'attribuer les effets que l'on constate à des causes qui ne sont pas les véritables, tout au moins pas les principales. Empruntons un exemple à M. Brunetière lui-même.

« Il semble, dit-il, qu'au moyen âge une façon de penser et de sentir commune, imposée à l'Europe par la triple autorité de la religion, du système féodal et de la scolastique, ait opprimé en littérature, pendant plus de quatre ou cinq cents ans, et comme anéanti toutes les distinctions d'origine, de race et de personne [1] ». Que l'auteur a bien fait d'atténuer cette affirmation par un *semble* et un *comme!* Non, les distinctions n'ont pas eu besoin d'être anéanties. Rien ne ressemble à un barbare comme un autre barbare; les différences sont

1 *Histoire de la Littérature française,* p. 3.

superficielles. Mais la cause de cette uniformité, de cette impersonnalité que M. Brunetière constate si bien, n'est pas le joug du pouvoir religieux, ni le joug du pouvoir civil, ni le joug de l'école. Ces choses sont, elles aussi, des effets; effets de la même cause : l'enfance intellectuelle de la nation.

M. Brunetière se demande encore : « Est-ce qu'empêché de sortir de sa condition par le poids, le nombre et l'astreignante continuité des obligations qui l'y retiennent, l'individu, serf ou seigneur, clerc ou laïque, moine ou baron, ne s'appartient pas à lui-même ? [1] » C'est donner le régime féodal comme cause de la faiblesse de l'esprit individuel. Or le régime féodal en est lui-même un effet. Qu'il ait agi à son tour dans le même sens et comprimé des individualités, nul doute. Mais cette action a pu prolonger la minorité de l'esprit, elle ne l'a pas créée. Une chaudière puissante comprime quelque temps la vapeur. Mais la vapeur s'échauffe par d'autres causes, et, quand la vapeur est trop surchauffée pour le récipient, la machine éclate; rien ne saurait empêcher l'explosion.

On a aussi accusé la scolastique. Mais la scolastique fut, comme son nom l'indique, l'enseignement de l'école, c'est-à-dire le lot de quelques privilégiés. Si ceux-ci avaient été imprégnés d'un enseignement plus généreux et plus fécond, ils se seraient sans doute émancipés et en auraient émancipé d'autres à leur suite. Mais la pauvreté du fonds doctrinal résulte elle-même de l'impuissance intellectuelle, comme aussi la soumission à l'autorité spirituelle et temporelle. Croire, servir, se soumettre, n'est-ce pas ce que le barbare avait de mieux à faire en attendant?

Pourquoi n'est-ce pas seulement dans la littérature que se manifeste cette incurable ressemblance signalée « entre une chanson de geste et une autre chanson de geste? » Pourquoi Tocqueville la perçoit-il aussi dans les lois? Et pourquoi se montre-t-elle dans les institutions féodales? Et en architecture? A phénomène général il faut une explication générale, et ce n'est pas le clergé ou la scolastique ou la royauté qu'il est possible d'en accuser.

---

1 *Histoire de la Littérature française*, pp. 5-6.

Une nation barbare réunit les qualités et les défauts des enfants ou des hommes-enfants, car l'homme, quel que soit son âge, est enfant du moment que l'éducation ne l'a point touché. Voyez de quels traits Gaston Paris ou M. Brunetière ont décrit l'homme du moyen âge : « l'individualité n'est pas éveillée en lui... Il est le représentant de son ordre ou de sa classe avant que d'être soi... Il ne semble avoir pensé ou même senti qu'en corps et en troupe... » — « Les hommes d'alors ne font pas à la réflexion la même part que nous, ils ne s'observent pas, ils vivent naïvement, *comme les enfants* ».

Comme les enfants! Ce mot de G. Paris est à nos yeux plus qu'une comparaison ou une métaphore : c'est une assimilation.

Comme des enfants, ils sont amoureux de spectacles, de cortèges, de tournois, de batailles. La vie phénoménale est pour eux toute la vie.

Comme les enfants, ils n'éprouvent que des sentiments très généraux; généraux sans généralisation, s'entend. Les traits communs à beaucoup d'êtres, ce qui est mille fois répété, le pareil et l'identique, voilà leur domaine. Ils ne perçoivent pas les différences. Tous les hommes pour eux se ressemblent, « un peu comme à nos yeux tous les nègres ou tous les chinois ». On sait quelle tempête souleva ce mot de M. Brunetière chez les médiévistes et on se rappelle peut-être encore la protestation indignée de la *Romania*. Évidemment ce mot sonne en blasphème aux oreilles du pieux Léon Gautier, si agenouillé devant son *Roland*. Mais M. Brunetière ne songe pas à dénigrer. Il constate des ressemblances, il synthétise.

Au moyen âge, l'être pense et sent à la fois, à la manière animale. Ni réflexion ni conscience profonde. On ne se regarde point parler, ni agir, ni penser, on ne songe pas à *piocher son moi*. Quand parfois la réflexion vient, — car elle vient toujours à certains esprits, sinon à la nation entière, — elle ne saurait agir que sur un moi singulièrement pauvre et simple. L'idéal humain n'est donc pas très compliqué. Les trouvères ont certainement peint Roland et Olivier tels qu'ils auraient voulu être, c'est-à-dire simplement tels qu'ils étaient, mais en augmentant la mesure. L'idéal barbare n'est qu'un naïf agrandissement de la portion de réalité perçue.

Le moyen âge a plus d'imagination que de raison, plus de

passion que de vérité. Bonne occasion de louange pour celui qui apprécie surtout en littérature le spontané, le naïf, le concret, le subjectif et le lyrisme. Mais ne rêvez pas d'y trouver une imagination puissante et variée, des passions multiples et infinies. Cette imagination se contente d'un merveilleux enfantin, pendant que la raison incapable méconnaît l'histoire. Cette passion est aveugle, ce lyrisme s'accommode de quelques thèmes généraux : il chante les besoins de l'espèce. Les littératures fatiguées se rafraîchissent à cette naïveté d'impressions, mais il n'empêche que les minutes les plus intéressantes pour le lecteur enfoncé dans le moyen âge sont celles où il découvre un épisode, un trait singulier et original.

M. Brunetière note encore un autre caractère de la littérature au moyen âge : l'immobilité. On a pu facilement le combattre, noter des différences d'un siècle à l'autre. Il serait bien malheureux qu'il n'y en eût pas ! M. Brunetière n'entend parler, évidemment, que d'une immobilité relative. Il en donne cette explication : « les heures coulent plus lentement alors que de nos jours, beaucoup plus lentement, d'une allure plus paresseuse; on vit moins vite... » N'est-ce pas renoter sous couleur d'explication le même phénomène ? Synonymie n'est pas causalité. Pourquoi donc cette immobilité au moins relative ? C'est qu'une nation ignorante, sans traditions derrière elle, n'est qu'un grand enfant toujours aux prises avec les mêmes idées génériques, les mêmes constatations puériles, les mêmes sentiments élémentaires.

Quand commence la différenciation dans cette masse amorphe ? Pour répondre il faudrait noter et doser, en étendue, en profondeur, les diverses *renaissances* opérées depuis Charlemagne; mesurer les *infiltrations* plus ou moins puissantes, plus ou moins nombreuses, suivant les lieux et les temps, de la classe lettrée dirigeante dans le reste de la société; peser ce que les croisades, les aventures de tout genre ont appris aux *milites* de l'*ost* et à leurs hommes et aux hauts barons. Enfin il est bien évident qu'une génération, même ignorante, lègue à la suivante un ensemble de traditions légèrement modifié, légèrement accru; et ce trésor d'observations, de sentiments, de croyances, de superstitions, de légendes, de pratiques, d'aptitudes à faire et à dire, pour

être un héritage de verroterie et de poudre d'or, n'en est pas moins un héritage précieux. Ainsi ceux qui ont du loisir, ceux qui voyagent, ceux qui commandent et s'habituent à étudier les hommes, ceux qui ont des intérêts plus importants à protéger, ne resteront pas toujours les pairs des autres par l'esprit. Ils distanceront les vilains, maintenus dans le même cercle étroit d'occupations et de préoccupations serviles. Un moment viendra où il y aura une littérature plus aristocratique et une littérature plus populaire, à côté d'une littérature latine, savante et cléricale. La poésie courtoise s'épanouit. Si, vers le milieu du XIIe siècle, le trouvère imite le troubadour, il n'y aura pas lieu de dénigrer ce mouvement. *Imiter*, c'est se mettre à l'école de quelqu'un. Imiter, emprunter, traduire, autant de formes de l'éducation. Si ce brouillard immobile se dissipe à la fin, c'est juste en proportion des connaissances acquises, c'est un effet de cette éducation de la race qui a commencé.

On dit pourtant que le mouvement s'est brusquement interrompu. Le XIVe siècle voit la langue s'altérer, la poésie épique dépérir, la composition devenir fastidieuse, la versification se compliquer aux dépens de la poésie, les rhétoriqueurs sévir avec les *arts poétiques*. On peut noircir encore le tableau, mais plus on le noircira, plus on montrera qu'on ne sait estimer que la nouveauté dans la production littéraire. Ce XIVe siècle est une époque de diffusion. La littérature française se répand dans l'Europe entière, partout traduite ou imitée. A l'intérieur même, la littérature pénètre dans des couches plus profondes. Des faiseurs prolixes remanient sans cesse, pour un public toujours plus démocratique, les *chansons de gestes* et les *romans* dont la classe supérieure se détourne. Des *puys* ou confréries, en instituant des concours de poésie et des représentations de *miracles*, appellent sans cesse du fond de la société de nouveaux adeptes aux lettres. Cette action doit compter pour quelque chose. Mais, quand bien même on accepterait crûment qu'il y a eu, entre l'avénement des Valois au trône de France et la Renaissance, une décadence des lettres, l'erreur du sentiment esthétique s'expliquera encore par l'insuffisance de la culture. La profusion des ornements et des décors, l'exagération

d'étendue, c'est le goût de l'ignorant parvenu. Toute reine de village se pare comme une châsse. Ce qu'on a appelé décadence, c'est une maturité d'esprit enfantin. L'expérience et les facilités acquises ont continué à évoluer dans le même cercle. Le fond des connaissances ne s'est pas renouvelé en proportion des aptitudes. Et de même que la scolastique vide de science a longtemps perfectionné des formules, de même la littérature s'épanche en bavardages trop longs et en inventions purement formelles : empoisonnement spontané de l'organisme par des toxines non résorbées. M. Brunetière, qui voit les choses sous un autre angle, a trouvé une comparaison toute de même sens, tant la force des faits s'impose : « il semble, dit-il, que la littérature du moyen âge se soit comme *nouée*. Ce qui équivaut à dire que toutes les qualités qui sont celles de l'*enfance*, elle les a eues » (p. 36). Mais, ajoute-t-il, « des qualités de l'enfance, elle est passée tout aussitôt aux infirmités de la décrépitude, et rien, ou presque rien, n'a rempli l'entre-deux ». Ceci ne semble plus aussi exact. Il n'y a point d'hiatus, il n'y a point, à proprement parler, de décrépitude dans le phénomène constaté. La race est restée enfant, elle ne s'est pas renouvelée par l'éducation, par la science rédemptrice. Elle a versé dans l'exagération de ses qualités. Or ce qui est naïveté, simplesse, heureuse ignorance dans l'enfant prend d'autres noms quand on le retrouve, prétentieux et déformé sous les cheveux blancs. Aucune évolution féconde n'a rempli l'entre-deux.

III.

Aussi la Renaissance n'a rien détruit de viable. A cet esprit qui piétinait sur place, elle est venue apporter ce que l'instruction apporte tout à coup à un adolescent qui se serait longtemps traîné dans l'impuissance : un monde nouveau, avec l'émerveillement de le connaître et la volonté de s'en servir.

Nous ne voulons pas dire par là que la Renaissance a découvert, matériellement, les œuvres de l'antiquité. Le moyen âge en possédait un assez grand nombre, mais il les possédait à la façon de l'ignorant qui hérite d'une bibliothèque sans avoir acquis l'art de l'exploiter. En dernière analyse, ce n'est

donc pas la découverte de manuscrits ou d'œuvres anciennes qui fit passer le vieil enfant fatigué du moyen âge au stade de l'étudiant averti qui voit s'ouvrir devant lui de nouveaux horizons. Ce fut autre chose. Qu'on accumule les influences du dehors sur un esprit barbare, il n'en prendra que ce qu'il aura la force de s'assimiler. Si donc la culture du grec et les expéditions d'Italie ont fait merveille, c'est que l'esprit du moyen âge était alors préparé. La préparation à dû se faire surtout pendant ces deux siècles de littérature encombrante, le quatorzième et le quinzième, où l'on ne veut voir que décadence. Un travail caché de renouvellement s'opérait, mais sans doute il ne s'opérait guère par les mêmes hommes qui se dépensaient en interminable compositions. Une littérature, à un moment donné, peut être l'œuvre d'une classe qui n'est ni la première ni la plus intéressante.

Par qui donc se produisit l'éducation de la race? Hé, parbleu, ce fut par le clergé lui-même et par l'école. A force de discuter sur l'interprétation du dogme, les clercs enseignants répandirent à leur insu le goût de la controverse religieuse et philosophique. Chaque génération nouvelle qui passait par les écoles acquérait, avec un peu plus de science effective, beaucoup de hardiesse, plus d'esprit d'analyse et de libre-examen. Cette éducation religieuse, jointe à l'enseignement profane que les aventures et les malheurs publics donnaient assez, fut la cause intrinsèque et première de la renaissance de l'esprit et de l'art. Le reste est occasionnel.

L'individu se soustrait à la masse et prend conscience de lui-même. La pensée individuelle se dérobe à la croyance imposée. Ce mouvement, qui a de loin préparé le calvinisme et le luthériasme, est bien aussi ce qui a préparé la Renaissance, cette *réforme* de l'art. Qu'on me montre à certain moment la religion réformée et l'art réformé hostiles l'un à l'autre, n'importe : ils sont enfants du même lit, et enfants jumeaux. Qu'une fois grandis ils aient suivi des routes opposées, nous n'y contredisons pas, c'est une tout autre question.

Jour d'enivrement et de magnifique enthousiasme que celui où l'esprit s'aperçoit de l'infinie beauté et de la variété infinie du monde, où il ose regarder autour de lui, se servir

de ses yeux, observer sans la tyrannie d'un faux Aristote, où il voit que la nature est belle, et qu'elle n'est pas diabolique, et que l'art est divin, et que l'amour n'est point satanique non plus ! Période d'ébranlement généreux et fécond, première étape d'une éducation suprême qui ne finira plus ! C'est bien là l'aurore des temps que nous appelons modernes.

Certes la Renaissance imita d'abord beaucoup, des grecs, des latins, des italiens, des espagnols, tout ce qui se présenta. Toute éducation commence par là. Laissez se dissiper cette première fougue et ce zèle d'érudition. On fait crédit au jeune homme qui s'enfièvre de ses premières découvertes : combien plus justement on peut faire crédit au siècle qui est un printemps et que l'automne ne trahira point. Car une éducation individuelle peut être interrompue par diverses causes : les facultés manquent de souplesse, les nécessités matérielles ont causé un arrêt de développement, la mort arrive enfin qui met brutalement le point final à cette recherche sans limite. Mais l'accident qui est à craindre pour un individu ne peut frapper une nation à quarante millions de têtes.

J'ai l'air de demander l'indulgence pour l'école de Ronsard. En réalité le XVI[e] siècle jouit de toutes les indulgences, et c'est l'âge classique à qui on réserve toutes les sévérités. Quand des esprits chagrins le présentent comme une époque d'appauvrissement artistique, il y a lieu de se demander en vertu de quels principes ils jugent. Ont-ils bien examiné tous les facteurs, pesé tous les attributs, ou ont-il obéi à une préférence sentimentale pour la couleur et le relief?

Le classicisme est dans la position d'un jeune homme dont l'esprit a été soumis à une éducation publique sous plusieurs maîtres. Avec un seul maître, il eût été beaucoup moins ballotté. Il aurait reçu la doctrine du maître en disciple fidèle. Il n'aurait pas songé à regimber contre une autorité à laquelle il n'aurait rien eu à comparer, ses livres même étant soigneusement choisis ou remplacés par l'enseignement oral. Mais dès que la variété des maîtres ou la fréquentation de ses condisciples introduisent en lui le sentiment de la variété des esprits et des doctrines, il doit comparer, contrôler, choisir. Ses croyances se heurtent à sa science ou aux

croyances d'autrui, et, n'étant plus étayées par l'autorité, il leur faut une autre base, la raison. Sur cette base nouvelle, il pourrait édifier bien des systèmes. Passera-t-il aux pires négations ou s'arrêtera-t-il à quelque moyen terme, par un désir de concilier les croyances auxquelles il reste attaché avec les exigences de l'examen scientifique? Qu'un homme du XVIe siècle, pris à part, puisse devenir un *libertin*, les preuves n'en manquent pas [1]. Mais ce qui est évident, c'est que la nation, prise en bloc, devait s'arrêter à un système moyen, qui ne jetait pas la perturbation dans la religion et qui laissait assez de liberté scientifique.

Quant à l'art, demandez-vous ce que fera un jeune apprenti de l'art d'écrire à qui se découvre le monde de la pensée. Il va se déprendre de ses anciennes compositions faciles, narrations touffues ou poésie élémentaire où le moi s'étale par impuissance de saisir le vrai. Mais il se recueille; il abandonne ce genre où il excellait pourtant, et ses essais nouveaux paraissent avoir perdu de leur chaleur et de leur abondance. Qu'est-ce que ce jeune homme qui se guinde et qui disserte, direz-vous? Vous préfériez sa première manière? Vous croyez qu'il a beaucoup perdu et vous lui redemandez l'ancienne chanson? C'est que vous ne comprenez pas la transformation qui se fait en lui. Cet esprit mûrit. Il rejette cette naïveté qui est absence de toute préoccupation artistique, cette spontanéité qui est absence de réflexion, cette impersonnalité qui n'est nullement l'objectivisme calculé d'un Flaubert; il rejette le sentimentalisme et la dépendance pour se faire plus raisonnable, plus compréhensif, plus maître de soi. Ses croyances assises, le voilà tranquille, du moins pour un temps. Sa raison peut s'épanouir sans violentes crises. Pendant quelques années il se développe harmonieusement, ouvert de tous côtés à la science, faisant provision de psychologie par l'histoire et par l'observation directe de l'homme, provision de philosophie par l'observation de la nature terrestre et de l'univers.

---

1 Cf. PERRENS, *Les libertins en France au XVIIe siècle*. Introduction et chapitre préliminaire

Ce processus de l'éducation basée sur la raison n'est-il pas celui du XVIIe siècle? Et qui voit cette identité entre une éducation individuelle et l'éducation sociale aura-t-il encore envie de reprocher au siècle nouveau tout ce qu'il fait pour se conformer à un idéal nouveau? Il élimine les saillies tumultueuses, les coups de passion, le vagabondage du jeune poulain en liberté dans la prairie; mais c'est pour régler sa pensée qui s'élève et se multiplie, c'est par amour de clarté, de lumière, de proportion, d'élégance, de réflexion. Réfléchir n'est pas une tare. Abstraire n'est pas un crime. Sonder, analyser toutes choses autour de soi, et avant tout scruter l'âme humaine, voir les choses en profondeur plutôt qu'en surface, se détourner du fait commun, du détail vulgaire vers la contemplation de la vérité générale, tel fut le programme du XVIIe siècle dans ses traits les plus essentiels. Quoi que le siècle y perde en couleur locale, ce programme est assez beau.

(A suivre.) J. FELLER.

DE QUELQUES RÉFORMES PRATIQUES

A INTRODUIRE DANS L'ENSEIGNEMENT.

Selon nous il y a lieu de revenir aux principes de l'organisation élaborée sous le Ministère de M. Van Humbeek; cette organisation permet aux jeunes gens de ne pas choisir immédiatement leur voie, laisse aux facultés intellectuelles le temps de se développer et de s'affirmer, et est avantageuse aux élèves des écoles moyennes; elle a échoué parce qu'elle était confuse, compliquée, constituant un véritable enchevêtrement de cours entre les diverses sections, tandis que dans toute organisation il faut de la simplicité; enfin c'était une nouveauté à laquelle les esprits n'étaient pas faits.

Les études seraient communes à tous les élèves des athénées dans les classes de 7ᵉ et de 6ᵉ, la bifurcation se ferait à partir de la 5ᵉ : humanités anciennes et humanités modernes.

Les humanités anciennes se subsidiviseraient en trois sections.

1° gréco-latine.

2° mathématico-latine.

3° physico-latine.

Les élèves de ces trois sections fréquenteraient ensemble tous les cours, au même titre, obligatoire ou facultatif, sauf le cours qui les différencierait.

Le flamand serait obligatoire dans *tous* les athénées, sauf à Arlon où il serait remplacé par l'allemand.

Le flamand serait enseigné dès la 7ᵉ dans les athénées wallons; dans ces athénées il serait enseigné dans toutes les classes, *littérairement* et *pratiquement*.

Le flamand et le français constitueraient donc en 7e dans tous les athénées l'étude principale.

L'allemand s'adjoindrait à ces deux branches à partir de la sixième; à Arlon ce serait le flamand.

L'anglais ne commencerait qu'à partir de la 4e.

L'enseignement de l'allemand et de l'anglais se donnerait d'une *manière exclusivement pratique*.

Il aurait principalement pour but la connaissance usuelle de la langue : conversation et intelligence des auteurs; on remplacerait les dissertations et les devoirs purement littéraires par des devoirs simples et faciles, roulant sur des sujets familiers; lettres et narrations; pour les explications et lectures des auteurs, on ne se préocuperait plus guère des anciens, surtout des poètes; on s'attacherait surtout aux contemporains, romanciers et historiens.

L'étude de l'allemand serait obligatoire en 6e, attendu que la bifurcation n'aurait pas encore eu lieu; mais elle deviendrait facultative à partir de la 5e dans les humanités anciennes, ainsi que l'étude de l'anglais en 4e.

Les élèves des humanités anciennes ne pourraient étudier qu'une *seule* langue facultative, à leur choix, et encore à condition d'obtenir au moins les 5/10 des points dans toutes les autres branches.

Les élèves de la section physico-latine suivraient les cours de physique et de chimie avec leurs condisciples des humanités modernes commerciales.

Ceux de la section mathématico-latine étudieraient les mathématiques avec la scientifique moderne.

En 5e et en 4e le cours de mathématiques des humanités modernes ne différerait guère de celui des humanités anciennes, afin que, à partir de la troisième, les élèves de la section greco-latine qui voudraient changer d'orientation, pussent, au moyen de quelques leçons complémentaires, entrer dans la section mathématico-latine.

La section greco-latine donnerait à l'université accès à *toutes* les facultés; elle serait obligatoire pour les jeunes gens qui se destineraient à la philosophie et au droit.

Les élèves de cette section qui voudraient embrasser une carrière scientifique auraient à faire à l'athénée une année

complémentaire de mathématiques pour se mettre en état de subir l'examen d'entrée à la faculté des sciences ou à la faculté technique.

La section physico-latine serait réservée à ceux qui se proposent d'étudier la médecine, la pharmacie ou l'art vétérinaire.

Comme il importe que les élèves wallons puissent dans tout le pays occuper les fonctions publiques, il serait à désirer que dans *tous* les athénées indistinctement le cours d'histoire dans les 3 classes supérieures, se donnât en français et en flamand, au libre choix de l'élève; l'élève wallon qui le désirerait, aurait ainsi l'occasion de s'exprimer en flamand; l'élève flamand pourrait jouir de son côté de l'avantage de pouvoir s'exprimer en français.

L'organisation que nous préconisons devrait être mise à l'essai dans quelques athénées seulement; il n'est pas bon de généraliser tout d'un coup; il convient que d'abord l'expérience ait parlé, afin de constater si elle ne suggérera pas des modifications pratiques.

L'étude du grec doit être maintenue; il n'est pas possible que la connaissance de cette admirable littérature échappe à toute la jeunesse d'un pays, surtout dans une nation d'origine latine; la reléguer à l'université, c'est la supprimer; car les élèves seuls qui voudraient étudier la philologie classique, suivraient ce cours, et quelle connaissance de cette langue pourraient-ils acquérir en si peu de temps et en un si petit nombre d'heures de leçons? Si, comme on le proclame, ce que l'on a appris de grec est généralement vite oublié, l'empreinte de cette étude n'en reste pas moins marquée dans les intelligences.

Au reste, avec nos idées utilitaires actuelles, n'est-il pas bon, n'est-il pas nécessaire qu'un certain nombre de jeunes gens appelés à exercer de l'influence dans la société, reçoivent une formation désintéressée et ne soient pas guidés exclusivement par l'intérêt matériel? Sinon, adieu les aspirations élevées, adieu l'idéal.

Il y aurait lieu de voir si en 4e il ne conviendrait pas d'établir un cours spécial de grec pour les élèves de la section

physico-latine, afin de les mettre à même de comprendre plus tard, au moyen des racines, les termes techniques.

Enfin l'organisation que nous décrivons, aurait l'avantage de ne pas contrarier trop l'enseignement libre et de le laisser, s'il le veut, suivre ses anciens errements.

On s'est demandé aussi s'il y a une sérieuse utilité à exiger un certificat d'humanités anciennes complètes des jeunes gens qui se destinent à la plupart des carrières libérales.

La co-existence de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre est non seulement constitutionnelle, mais encore nécessaire. Dans l'intérêt des études, dans l'intérêt de la liberté et du pays, il importe que la concurrence entre ces divers modes d'enseignements existe, mais une concurrence élevée et loyale. Si l'on ne veut pas abaisser les études, il est de toute nécessité d'établir un examen final. Cet examen devrait être d'une difficulté ordinaire, afin d'écarter au moins les incapables et d'enrayer l'encombrement des carrières libérales. Pour cet examen, je calquerais l'organisation du concours général. Tous les élèves de rhétorique d'une province se réuniraient au chef-lieu où l'on trouverait sur place tous les éléments pour constituer un jury de surveillance.

Le jury de correction, aussi nombreux que l'on voudrait, où serait représenté l'enseignement dans toutes ses manifestations, siègerait à Bruxelles.

Le gouvernement enverrait les questions à résoudre; elles seraient les mêmes pour tout le pays.

Cet examen serait avant tout pratique : une composition française, une composition flamande différente d'après la région, une version allemande, une version anglaise, une version latine tirée d'un prosateur, une version grecque de même, le tout sans dictionnaire, deux questions d'histoire, de géographie, de géométrie et trigométrie, d'algèbre et de physique.

Nous estimons que dans l'intérêt des études, jusqu'à ce qu'un examen final soit rétabli, malgré les abus qui se sont introduits dans la collation des certificats, ces attestations doivent être maintenues; les supprimer, ce serait tomber dans l'anarchie; champ libre serait laissé au charlatanisme et l'enseignement s'abaisserait de plus en plus.

Quant aux études dites modernes, nous sommes d'avis que le renforcement doit se faire dans le sens littéraire.

Les élèves de la 5e et de la 4e moderne sont loin d'être surchargés. N'y aurait-il pas utilité à faire donner dans ces classes un cours d'horticulture et d'agriculture? Cette étude n'est pas sans charme et offre de sérieux avantages.

Nous profitons de l'occasion qui se présente pour demander qu'en 7e il soit donné un cours d'éducation sociale et en 6e un cours d'hygiène. Se figure-t-on qu'il peut se faire qu'un élève parcoure toutes ses classes sans qu'on lui ait fait connaître quels devoirs il a à remplir et dans l'établissement et dans le monde?

Nous voudrions aussi que dans les humanités anciennes on en donnât en 2de une petit cours de comptabilité et en rhétorique un cours d'économie sociale; ces cours contiennent une foule de notions pratiques, dont la connaissance est indispensable dans la société actuelle.

Pour éviter ce que l'on appelle le surmenage, ces différents cours pourraient ne pas faire l'objet de compositions; ce seraient en quelque sorte des conférences qui ne prendraient que le temps de la classe.

Au reste le surmenage n'existe pas, si le professeur et le chef de l'établissement se rendent bien compte de la tâche qu'ils ont à remplir et sont à la hauteur de leur mission; c'en est fait des devoirs au dessus de la capacité de l'élève, de ces problèmes de nature à rebuter les plus courageux et les plus tenaces; tout doit être pratique, tout doit avoir été préparé.

HURDEBISE.

COMPTES RENDUS

J. Kirchner, **Prosopographia attica**. *Volumen alterum.* Berlin, G. Reimer, 1903. 660 pp. in-8°. Prix : 28 Mk.

Le 2d volume du grand ouvrage de M. Kirchner, que nous avons annoncé naguère (*Revue*, 1902, p. 304 s.), a paru avec une très méritoire ponctualité. Il contient les noms propres attiques commençant par les lettres *Δ* à *Ω*, avec une liste assez considérable d'*Addenda et Corrigenda* aux deux volumes (pp. 439 à 489). Nous ne reviendrons pas sur les mérites de ce travail, nous avons dit déjà tout le bien que nous en pensions, et la critique a été unanime pour en louer la richesse, la précision et la méthode sévère, et aussi pour insister sur les services inappréciables qu'il est appelé à rendre.

A la suite de ce dernier volume, l'auteur a placé des tables excellentes et qui seront bien utiles : listes des citoyens athéniens, classés par dèmes ; liste critique des archontes athéniens, qui marque déjà un progrès sensible sur celle qui a été publiée dans *Pauly-Wissowa*, II p. 582 et suiv.; liste enfin des noms propres, mutilés dans les inscriptions et restitués dans le cours de l'ouvrage, avec l'indication des auteurs qui ont proposé ces restitutions. Le plus grand nombre émane naturellement de M. J. Kirchner, grâce aux lumières nouvelles que lui apportait l'immense collection de ses fiches. Il ne faut pas s'étonner si quelques erreurs se sont glissées ici : par ex. n° 11609, la restitution *Παραιβάτης* a été proposée pour la première fois dans notre *Recueil d'Inscr. gr.*, 670, comme l'a reconnu le regretté von Prott, *Athen. Mitth.*, XXIV (1899), p. 246. Ce sont là d'ailleurs des distractions presque impossibles à éviter, et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister. Il vaut mieux se féliciter de l'achèvement de cet admirable instrument de travail, et remercier encore une fois l'auteur des peines qu'il a prises pour nous : c'est chaque jour que lui rendront grâces les historiens et les philologues. Il aura ainsi la récompense qu'il a désirée.

Charles Michel.

P. Dörwald. **Griechischer Wortschatz**. Berlin, Weidmann, 1903. 1 vol. in-8°. Prix : 2 M.

Il y a déjà quelques années, dans la préface de notre chrestomathie grecque, M. Mathieu et moi nous signalions l'importance du vocabulaire dans l'étude du grec. Depuis lors, j'ai eu le plaisir de voir cette idée défendue très vigoureusement par deux personnes compétentes. C'est d'abord M. O. Meyer qui, en avril 1901, dans la *Revue des Humanités*, déclarait que la question du vocabulaire lui paraissait dominer l'avenir du grec et du latin. Voilà qu'un collègue allemand, M. Dörwald, publie un lexique renfermant les mots qu'un élève peut rencontrer dans ses classes de grec. L'auteur, il est vrai, paraît guidé par des considérations tout utilitaires : il s'agit d'armer les élèves prussiens en vue des examens de grec, qui se font sans l'aide du dictionnaire depuis 1901.

Les mots sont choisis surtout parmi ceux de l'Anabase; les œuvres suivantes interviennent aussi : les Helléniques, les Mémorables, l'Apologie de Platon, le Criton, deux discours de Lysias (XII, XIII), les Olynthiennes et les Philippiques, le premier livre de Thucydide, le Panégyrique d'Isocrate, le Ménexène de Platon, le discours de Lycurgue contre Léocratès, enfin la première partie de la chrestomathie de M. de Wilamowitz.

Les mots rares sont exclus, même quand ils figurent dans l'Anabase. Les autres sont groupés en quinze chapitres, d'après leur sens. Voici le contenu des deux premiers. I. L'homme; sa naissance; la race; l'âge; la famille; le corps; la maison; le boire; le manger; l'habillement. — II. La vie; la santé; la maladie; la mort; l'enterrement.

Dans chacun de ces chapitres, les mots sont rangés d'après l'ordre étymologique; il faut savoir gré à l'auteur de l'avoir adopté et d'en avoir appliqué le principe avec rigueur.

Le livre sera certainement utile aux élèves allemands. Il pourra également rendre des services à mes collègues qui y retrouveront facilement les séries de mots dont ils ont besoin dans leurs exercices.

A. Grégoire.

A. Gercke. **Abriss der griechischen Lautlehre.** Berlin, Weidmann, 1902. 1 vol. in-12.

C'est un abrégé destiné aux étudiants. « Il importe de procurer à nos philologues, dit M. Gercke, un guide — peu coûteux — qui leur explique les résultats de la linguistique moderne et qui leur en facilite l'étude. » Je ne suis pas bien sûr que les élèves puisent dans ce petit

manuel, le goût de la grammaire comparée et s'en fassent une idée juste. C'est cependant le but qu'il faut essayer d'atteindre. Mettons hors jeu quelques jeunes gens qui feront de cette science leur spécialité : les autres, les philologues tant classiques que romans ou germaniques, ont besoin d'apprendre ce que c'est que la linguistique, de quels problèmes elle s'occupe, de savoir les principales découvertes qu'elle fait, les difficultés et les écueils qu'elle côtoie. Le livre de M. Gercke est plutôt un résumé de l'ouvrage de M. Brugmann, de cet immense recueil de faits et de rapprochements linguistiques. C'est un aide-mémoire exact, précis, qui permettra de retenir les équivalences et les changements phonétiques constatés dans l'histoire du grec. Comme tel, il rendra de grands services. Mais, puisque l'intention de l'auteur était de faire un livre pratique, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Il y a longtemps que les procédés pédagogiques ont acquis droit de cité dans l'enseignement supérieur : ne citons que la chrestomathie sanscrite de G. Bühler. Pour enseigner à nos jeunes philologues les fameuses « Lautgesetze », pourquoi ne pas leur proposer, par exemple, tel mot grec, comme *ἔτος*, leur en demander la forme indo-européenne et les correspondances dans les autres langues, à la fin du livre, pour les autodidactes, donner la solution : indo-européen *vetos*, latin *vetus* et ajouter une courte explication concernant *vetus* et le sanscrit *vátsa*. Il y a des douzaines de ces petits problèmes, plus ou moins compliqués, très variés, amusants presque, et très profitables. Je soumets l'idée à M. Gercke. Peut-être jugera-t-il bon de la mettre à profit dans les éditions postérieures de son livre.

A. Grégoire.

'Α. Παπαδοπούλου-Κεραμέως, 'Αθηναϊκὰ ἐκ τοῦ ΙΒ' καὶ ΙΓ' αἰῶνος ('Ανατύπωσις ἐκ τῆς 'Αρμονίας τοῦ 1902). 'Εν 'Αθήναις, Μπὲκ καὶ Μπάρτ, 1902. 38 pp. in-8°.

Cette brochure est un tirage à part de deux articles parus dans la revue athénienne *'Αρμονία* (1902, pp. 209-224 et 273-293). L'infatigable éditeur de textes qu'est M. Papadopoulos-Kérameus nous y fait connaître neuf documents de l'histoire d'Athènes aux XIIe et XIIIe siècles. Une courte introduction parle de la source de ces textes (le ms. 250 de la Bibliothèque impériale de St Pétersbourg), et fournit quelques renseignements historiques à propos des plus importants; suit une liste de 33 *λέξεις ἀθησαύριστοι*.

Les neuf morceaux sont d'étendue diverse et d'intérêt inégal. Les deux plus longs (1 et 2) sont des *monodies*, c'est-à-dire des oraisons funèbres prononcées sur la tombe de deux archevêques d'Athènes. La monodie n° 1

porte ce titre incomplet : *Εὐθύμιος τοῦ Τορνίκη λόγος ἐπιτάφιος εἰς τὸν Ἀθηνῶν τὸν ὑπέρτιμον*, qui nous donne le nom du Bossuet byzantin, mais non celui du métropolite défunt. Euthymios Tornikis ou Tornikios est connu; c'est un des correspondants de Michel Acominate (1140-1220).

Quant à l'archevêque, M. Papadopoulos a réussi, en combinant adroitement les indices fournis par plusieurs passages de la monodie, à l'identifier avec Nicolas Hagiothéodorite, mort en 1175; et du coup, le texte se trouve daté de la façon la plus sûre. Le second discours n'est précédé d'aucun titre dans les manuscrits. En revanche, nous apprenons (§ 10) qu'il fut tenu dans Athènes, en présence du clergé et du peuple, à la différence de la première monodie, prononcée à Constantinople; nous apprenons aussi que la ville d'Athènes était en ce moment « prisonnière » (*τῆς νῦν ἐπικειμένης αἰχμαλωσίας*). Nous pensons tout de suite au pauvre Michel Acominate, « le dernier Athénien », comme l'appelle Gregorovius, en tout cas le dernier métropolite d'Athènes qui se soit montré digne de l'antique renom de la cité de Pallas; Michel, en effet, fut expulsé en 1205 par les Latins, maîtres d'Athènes; il passa ses dernières années dans l'exil; après sa mort, son corps fut ramené dans sa ville épiscopale, où on lui fit des funérailles solennelles. Que Michel Acominate soit vraiment le mort illustre auquel s'adresse notre discours, c'est ce dont tous conviendront avec M. Papadopoulos, lorsqu'ils liront le passage relatif aux épreuves du défunt (§ 6) et cette allusion à son nom *angélique* de Michel : *Τέθνηκεν ὁ τῶν Ἀθηναίων ἀρχιποίμην, ὁ τὴν κλῆσιν καὶ τὸ εἶδος ἀγγελικός.*

Les deux oraisons funèbres ne se distinguent en rien des monodies byzantines que nous connaissons déjà en si grand nombre : même rigueur dans l'observation des lois rythmiques, même style insupportablement ampoulé et prétentieux, même abondance de citations et de réminiscences sacrées et profanes, mêmes amplifications pompeuses et banales; on y retrouve aussi cette horreur du trait précis, du détail vécu, qui enlève d'ordinaire à ces productions toute valeur historique.

Nous savons assez exactement, par les œuvres de Michel Acominate[1], ce qu'était la ville d'Athènes à la fin du XII[e] siècle. Nous sommes renseignés sur le délabrement de ses édifices, sur la ruine complète de son commerce, sur la misère et la barbarie intellectuelle de ses habitants. Or, à part un seul passage de la seconde monodie (*μέγα καὶ λαμπρὸν ἐρείπιον .... σκιὰ πόλεως*) rien dans les deux textes ne permet de supposer qu'Athènes soit déchue de son ancienne splendeur. On continue à lui appliquer les brillantes épithètes que les poètes de l'antiquité avaient à si juste titre accolées à son nom; on la célèbre toujours comme le berceau des arts, comme le sanctuaire de

---

1 *Μιχαὴλ Ἀκομινάτου τοῦ Χωνιάτου τὰ σῳζόμενα.* Ed. Sp. Lambros, 2 vol. Athènes 1879-80.

l'éloquence .... L'éloquence! Hélas! Michel Acominate se plaint dans une lettre que ses ouailles ne comprennent point la langue trop châtiée, l'*attique* trop pur de ses homélies!

Ceci ne l'empêcha pas d'ailleurs de s'éprendre d'un grand amour pour la ville infortunée dont il fut la providence pendant toute la durée de son épiscopat, de regretter infiniment, dans son exil de Céos, sa patrie d'adoption. Le petit poème, en 27 trimètres ïambiques rythmés [1], que M. Papadopoulos publie sous le numéro 3, en est une preuve nouvelle. Dans ces vers touchants, le banni, qui se déclare en butte aux vexations d'impies « publicains », énumère tout ce qu'il a fait pour Athènes, et exprime le désir de terminer ses jours dans le lieu « où, travaillant par la parole, il a parcouru la plus grande partie du stade de la vie ».

Les textes 4 à 9 sont des lettres d'intérêt médiocre. Quatre émanent de l'évêque de Naupacte, Jean Apokaukos; trois de ces dernières sont adressées au Choniate. La lettre n° 9 est envoyée par un courtisan à ce métropolite d'Athènes que célèbre la première monodie.

Il se peut que nous devions des excuses au lecteur pour l'avoir entretenu si longuement de ces quelques textes, d'importance en somme secondaire. Mais il nous a paru que la publication de M. Papadopoulos-Kérameus [2] méritait l'attention, par cela seul qu'elle fait un peu mieux connaître l'une des figures les plus sympathiques de l'histoire littéraire byzantine, ce Michel Acominate dont les iambes qui forment le n° 3 des *Ἀθηναϊκά* constituent peut-être le testament poétique.

Henri Grégoire.

---

1 La dernière livraison de la *Byzantinische Zeitschrift* contient une étude de M. P. Maas sur ce mètre, si fréquent dans la poésie byzantine, et si mal connu jusqu'ici.

2 Le travail de l'éditeur semble avoir été passablement hâtif. M. P. eût pu faire, sans grand déploiement d'ingéniosité, les corrections suivantes : p. 218, 1re ligne, au lieu de *τοῦ τὴν* (?) *κἀκείνῳ τὸ σπουδαζόμενον* lire *τοῦτ' ἦν* — p. 277, 1re ligne, on lit *ὦ γλώσσης οὐκ ἀπὸ ῥινός φασιν, ἀλλ' ἐκ τῶν ὤτων ἐπισυρομένη τοὺς ξύμπαντας*. En intercalant *ὡς* entre *ῥινός* et *φασιν*, on rendrait la construction plus satisfaisante, et l'on conformerait la fin du premier *κῶλον* aux exigences de la loi de Meyer; — p 285, texte 4, la lacune *ἰσομοίρως τοῖς ἐγ .... ουσι σελαγούμενοι* disparaît si l'on dit *τοῖς ἐγγὺς οὖσι*, ou (loi de Meyer) *τοῖς ἐγγίζουσι*. Enfin, p. 286, ligne 9 à compter du bas, le participe *δύνων* est bien dur; ne faut-il pas écrire, à l'impératif, *δῦνον*, forme du type d' *ἔκκλινον* qui suit? La première de ces corrections est également proposée par un rédacteur de l' *Ἀθηνᾶ*, 14 (1903), p. 496.

Cte GOBLET D'ALVIELLA, **Eleusinia.** *De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Eleusis.* Paris, Leroux, 154 pp. in-8°.

L'origine, le caractère et surtout la valeur morale des mystères d'Éleusis sont de vieux sujets de controverse entre érudits. Mais durant ces dernières années, les fouilles poursuivies dans le sanctuaire de Déméter ont amené des découvertes du plus haut intérêt. D'autre part, le développement de l'ethnographie comparée a ouvert des horizons nouveaux, en suggérant des rapprochements entre les usages religieux des Grecs et ceux des peuples primitifs. On peut donc écrire aujourd'hui un livre très neuf sur les célèbres mystères attiques.

Les *Eleusinia* du Cte Goblet d'Alviella n'ont pas la prétention de nous offrir une histoire complète de ces mystères. Ils se bornent à mettre en relief certains points essentiels, en donnant souvent à des problèmes depuis longtemps agités des solutions originales. L'auteur part de cette idée, très juste à mon sens, que l'esprit conservateur des mystères se manifesta surtout par une tendance à conserver des rites traditionnels, mais qu'ils attribuèrent aux cérémonies sacrées une signification différente aux diverses époques, et subirent l'influence de toutes les doctrines qui se répandirent en Grèce durant les dix siècles de leur existence historique.

L'origine devrait en être cherchée dans les rites agricoles, analogues à ceux qu'on rencontre chez d'autres peuples de cultivateurs, et qui à Éleusis, comme ailleurs, avaient pour but d'assurer l'abondance de la récolte. Ce culte primitif était celui d'un groupe de familles qui adoraient Déméter et de Corè « Mère et Fille du blé ». Lorsqu'il cessa d'être exclusivement celui de *γένη* locaux pour devenir accessible à tous les Athéniens et plus tard à tous les Grecs, on introduisit une cérémonie d'initiation, qui permettait à l'étranger de participer à la religion du clan. Cette initiation, comme chez beaucoup de non civilisés, est une régénération, c'est à dire, qu'elle est censée renouveler la vie du néophyte, en faire un enfant de la tribu; mais quand les idées eschatologiques préoccupèrent davantage les esprits, cette renaissance fut placée après la mort, et l'on crut qu'elle assurait l'immortalité. En même temps, l'idée d'une rémunération morale s'introduisait sous l'influence de l'orphisme. Celui-ci fournit une explication philosophique des anciens usages sacrés et, d'autre part, superposa au culte de Déméter un culte nouveau, celui de Dionysos. Plus tard, les diverses philosophies qui dominèrent successivement dans le monde hellénique, vinrent modifier les conceptions du clergé d'Éleusis. Enfin le cérémonial des mystères exerça une influence marquée sur le rituel et le symbolisme de l'Église, devenue au IIIe siècle sous leur influence une

société secrète, où l'on était admis à la suite d'une initiation sacramentelle.

Tels sont rapidement esquissés les principaux points traités par le C[te] Goblet d'Alviella. Cet aride résumé suffira à indiquer l'importance des questions abordées dans son nouvel ouvrage; il ne peut donner une idée de l'intérêt de son exposition, où son érudition étendue lui suggère, comme de coutume, une foule de rapprochements ingénieux.

F. C.

Murray's Handy classical maps. Asia Minor. Edited by J. G. C. Anderson. Londres, 1903. Prix : 1 sh., sur toile 2 sh.

Dans un format maniable et pour un prix modique M. Murray publie une carte de l'Asie Mineure antique qui suppose un labeur et des dépenses considérables. Elle a pour auteur M. J. G. C. Anderson, un des explorateurs les plus persévérants de la péninsule. Il a profité pour son travail de toutes les recherches que les géographes et les archéologues ont publiées depuis une douzaine d'années et a mis à contribution même des documents inédits. L'aspect physique du pays se revèle au premier coup d'œil par l'emploi judicieux de teintes graduées qui montrent le relief du sol depuis les plaines vertes de la côte jusqu'aux plateaux déserts de la Lycaonie et aux soumets neigeux de la chaîne de l'Acisilène ou du Mont Argée qui atteignent ou dépassent 12,000 pieds. Les limites des provinces, nous montrent l'état politique de cette région entre les années 63-72 ap. J.-C. au moment où la conquète romaine s'achève. Pour le tracé des routes antiques, et pour la position des innombrables villes asiatiques, les découvertes les plus récentes ont été mises à profit [1]. Enfin un index complet permet de retrouver rapidement sur la carte tous les noms qui y sont inscrits. On peut prédire à cette brochure à la fois si savante et si pratique, une large diffusion même sur le continent, où elle n'a pas d'équivalent. L'addition d'une échelle kilométrique, dans une prochaine édition, en rendrait l'usage encore plus commode pour nous.

F. C.

---

1 Je n'ai remarqué qu'une omission, Eriza à Erzingan. M. Théodore Reinach a voulu situer Talaura au village de Taurla, mais c'est une conjecture fort incertaine.

Eugène Déprez. **Les préliminaires de la guerre de Cent Ans.** *La Papauté, la France et l'Allemagne* (1328-1342). (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 86). Paris, Fontemoing, 1902. vii-450 pages in-8°.

« L'histoire diplomatique de la guerre de Cent Ans est à faire, dit M. Déprez. C'est précisément cette lacune que j'ai entrepris de combler. » Disons tout de suite que son livre ne se recommande pas seulement par la nouveauté du sujet. L'auteur a puisé largement à des sources inédites : les archives du Vatican et celles du *Public Record Office* à Londres lui ont fourni une quantité de renseignements dont plusieurs sont d'un vif intérêt.

M. D. montre très bien que la guerre entre la France et l'Angleterre se trouvait en germe, pour ainsi dire, dans le fameux traité conclu par S. Louis en 1259 avec Henri III. Par le vague probablement voulu de plusieurs de ses clauses, ce traité permettait, en effet, aux rois de France de restreindre continuellement les possessions continentales des Plantagenêts, et ils ne manquèrent pas d'en profiter. De Louis IX à Philippe VI, leur politique traditionnelle consista à regagner insensiblement sur leur vassal les terres et les droits qui lui avaient été abandonnés, et à le pousser insensiblement vers la mer. Malgré quelques tentatives de résistance, les souverains anglais ne surent point tout d'abord s'opposer efficacement à cette expropriation continue. Mais Édouard III, plus énergique et mieux doué que ses prédécesseurs, rompit le charme. En présence de Philippe de Valois qui ne fit que s'en tenir à l'exemple de ses ancêtres et se montra incapable et borné, il inaugura une « politique d'action qui arrêta le développement normal du traité de Paris à l'instant où ce développement touchait presque à son terme ». Les prétentions d'Édouard à la couronne de France ne servirent que de prétexte et d'occasion à la guerre, elles n'en furent point la cause réelle, et M. D. pense même, et semble-t-il avec raison, que le Plantagenêt ne crut jamais très sincèrement à ses droits sur l'héritage des Capétiens.

L'attitude de la papauté à l'égard des deux puissances occidentales avant et pendant le conflit a surtout attiré l'attention de M. D. Jean XXII, mort en 1334, absorbé par sa lutte contre Louis de Bavière et tout à ses projets de croisade, n'intervint pas très énergiquement. Mais il en fut autrement de Benoît XII. « Imbu de principes théocratiques et désireux d'être choisi pour arbitre dans toutes les questions européennes » ce pontife ne cessa de négocier avec les belligérants. Son intervention toutefois ne changea rien aux événements. Il ne sut pas même empêcher Édouard de s'allier à Louis de Bavière, et tous ses

efforts n'aboutirent qu'à la conclusion de trèves éphémères. Sa politique ne pût point l'emporter sur celle des États Nationaux auxquels elle prétendait s'imposer. Mais il faut du moins reconnaître que le pape, s'inspirant des intérêts de l'Église, conserva entre les adversaires une impartialité complète et, contrairement à l'opinion courante, « ne se mit pas à la remorque du roi de France ».

Telles sont les grandes lignes qui forment l'armature du travail de M. D. L'auteur a eu le grand mérite de ne jamais les laisser perdre de vue, au milieu d'un récit que l'enchevêtrement des intrigues et des négociations rend singulièrement compliqué. Il ne faudrait point croire d'ailleurs que tout l'intérêt de ce livre consiste dans l'exposé des faits diplomatiques. Les patientes recherches que M. D. a faites à Londres lui ont permis d'enrichir sur bien des points ce que nous savions des péripéties de la guerre, des préparatifs et des ressources d'Édouard. Espérons qu'il nous donnera bientôt sur les sources du règne de ce monarque l'étude détaillée qu'il nous promet dans son introduction [1].

H. PIRENNE.

---

1 Quelques observations de détail. P. 194. L'escadre anglaise ne pénétra pas dans le Zwyn, puisqu'elle cinglait vers Anvers. — P. 195. Lire *Hérenthals* au lieu de *Herenthal*, et *Juliers* au lieu de *Jülich*. — P. 237. Il fallait dire *Tirlemont* et non *Thenen*. — P. 258. La mention d'une invasion anglaise dans le Pays de Liège doit provenir d'une erreur. — P. 270. Édouard III ne résida point à Gand au mois de novembre 1339. M. D. le reconnait lui-même p. 276. — P. 277-78 et 281. Le détails concernant la Flandre devraient être complétés et rectifiés. — P. 322. Les mots *langue allemande* rendent inexactement l'expression *dietsche taal* dont se sert Jan De Klerk. Il fallait dire : langue thioise, ou bas-allemand. — P. 357. L'anecdote sur le départ d'Édouard III se rencontre vingt fois au XIV[e] siècle à propos de personnages divers. Elle est fort probablement légendaire. — P. 419. La très curieuse lettre de Jacques Van Artevelde, la seule qui nous soit connue du fameux tribun, ne peut être de janvier 1340, puisqu'à ce moment Édouard III était dans les Pays-Bas. D'ailleurs Catherine de Coster ne fut pas envoyée cette année là en Angleterre. Comme elle y alla en 1342 et en 1344-45, c'est probablement à l'une de ces deux années que se rapporte le document. — M. D. aurait dû utiliser le récit de De Klerk d'après l'édition originale donnée par Willems et non dans la traduction de Delepierre. Les *Rekeningen der stad Gent* (Gand, 1874-85) lui auraient fourni aussi d'utiles renseignements pour les relations d'Édouard III avec la Flandre.

G. Espinas. **Les Finances de la commune de Douai des origines au XVe siècle**. Paris, Picard, 1902. xxv-546 pp.

Cet ouvrage n'est pas une simple monographie sur les institutions financières de Douai au moyen âge; c'est une importante contribution à l'histoire des communes des anciens Pays-Bas. L'auteur a appliqué avec bonheur la méthode comparative : il a établi de nombreux rapprochements entre la constitution de Douai et les constitutions des villes flamandes, picardes, brabançonnes, liégeoises, etc... et même allemandes. Il a su donner ainsi à son travail une portée considérable qui en rehausse l'intérêt.

Les premiers chapitres traitent l'histoire de l'organisation financière de Douai. La formation de la *ville* au cours des XIe et XIIe siècles a eu comme corollaire l'apparition et le développement d'un régime financier propre, essentiellement différent du régime du plat pays. Le patriciat échevinal a monopolisé la gestion des finances communales, mais il commet tant d'abus qu'il provoque les plaintes du « commun » et même d'un certain nombre de « bons bourgeois » inquiets pour l'avenir de la commune. En 1296, le comte Gui de Dampierre reçoit les doléances du « commun ». M. E. voit dans ce fait la cause *principale* des guerres civiles qui se sont succédé à Douai depuis cette date jusqu'en 1311. Les arguments qu'il fournit ne nous ont pas entièrement convaincu ; nous croyons que la mauvaise gestion financière du patriciat échevinal n'a réellement mécontenté qu'une partie de la bourgeoisie, notamment la classe plus ou moins aisée, et qu'elle n'a fait que rallier cette classe à la cause démocratique; la masse des artisans semble n'avoir invoqué cette mauvaise gestion financière que comme un grief accessoire contre la classe sociale qui les opprimait.

La révolution démocratique, qui provoque l'intervention du comte, marque le déclin de l'autonomie urbaine. La période française (1311-1368) amène une amélioration des finances de la ville, mais au détriment de l'indépendance communale. Enfin la constitution de 1368, établie par Charles V, établit le contrôle définitif du pouvoir public et assure le libre exercice de l'autorité souveraine du prince.

L'une des parties les plus instructives du livre est celle qui concerne l'organisation économique : les recettes, les dépenses, la dette, etc... On y trouve réunies et disposées systématiquement une masse d'indications précieuses sur le fonctionnement si compliqué des institutions financières de Douai ainsi qu'un grand nombre de rapprochements intéressants avec d'autres villes médiévales. Ces chapitres seront lus avec profit par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de nos anciennes communes. L'auteur donne aussi de curieux détails sur les rapports

financiers de la commune et de l'Église. Il montre entre autres comment les biens ecclésiastiques échappaient à la taille (impôt direct), mais non à l'assise (impôt indirect). Il examine ensuite les comptes et analyse trois types de ces comptes : ceux des exercices 1295-1296, 1326-1327 et 1399-1370. Enfin, dans la dernière partie de son livre, il étudie les communautés financières spéciales : connétablies, associations privées, etc.

M. E. a joint en appendice à son travail un tableau des chiffres des recettes et dépenses de la ville de Douai pour les années 1391 à 1494 et un grand nombre de pièces justificatives (1111-1401). Un excellent index topographique termine ce travail si bien composé et si richement documenté.

H. VANDER LINDEN.

E. DRIAULT et G. MONOD. **Histoire contemporaine de 1789 à 1902.** 2 vol. 414 et VII-702 pp. in-12°, avec grav. et cartes dans le texte et hors texte. Paris, Alcan, 1902-1903. Fr. 3,50 et 5,00.

L'entrée en vigueur des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire en France (31 mai 1902) a poussé à la confection, entre autres, d'un assez grand nombre déjà de *Cours* d'Histoire. Il est ainsi parvenu au bureau de notre *Revue* deux volumes consacrés à l'*Histoire contemporaine de 1789 à 1902*, et publiés sous la direction de M. Monod, avec la collaboration d'un jeune savant, avantageusement connu par des travaux de mérite, M. Driault, du lycée de Versailles.

Ce manuel en deux parties est destiné à la classe de philosophie et de première moderne. Il pourrait tout aussi bien être le manuel de l'étudiant universitaire, ou le vade-mecum historique de l'homme fait, qui aurait besoin d'avoir constamment à sa portée un exposé complet, mais succinct et précis, de toutes les grandes questions d'ordre politique ou social qui ont été débattues au cours du siècle dernier et dont beaucoup attendent encore aujourd'hui leur solution. C'est dire que cet ensemble de plus de 1100 pages constitue, à tout prendre, plus qu'un pur livre de classe. Il faut plutôt voir en celui-ci, comme l'a fait M. Monod lui-même (*Revue historique*, n° de janvier-février 1902), un traité méthodique, auquel les professeurs renverront leurs disciples « pour tous les points de fait sur lesquels eux-mêmes ne » s'arrêteront pas », les maîtres se contentant de développer dans leurs expositions et explications orales certains points de l'histoire constitutionnelle, sociale ou intellectuelle. Faire plus, du reste, nous

semblerait pratiquement impossible. Pour permettre ce genre d'enseignement, les auteurs ont donc fait suivre chacun de leurs chapitres d'une liste, parfois très copieuse, de « Devoirs et Sujets », à traiter et à amplifier. Ce procédé est des plus utile, et à recommander soigneusement à tous les auteurs futurs de manuels. Une autre innovation heureuse est l'appendice bibliographique qui accompagne également chaque section de l'ouvrage.

La matière à exposer et résumer était vaste : elle a nécessité deux volumes. On ne saurait cependant reprocher en général aux éditeurs de s'être attardé à des détails superflus. Il faudrait plutôt les féliciter d'avoir rédigé des chapitres tels que ceux intitulés : la connaissance du monde en 1789, — la situation politique internationale de l'Europe en 1789, — la révolution romantique. Sciences et industries, — l'organisation de l'empire colonial anglais, — la crise orientale (1832-1841), — l'Église catholique. Pie IX et Léon XIII (t. II, 389 à 405), — l'œuvre générale de la 3e République, — le mouvement intellectuel contemporain (II, 484-512), — le développement économique de l'Europe et l'expansion coloniale (II, 513 à 621). Le dernier chapitre consacré aux « Caractères généraux de la civilisation contemporaine » (II, 621 à 694), et qui traite successivement des points suivants : Les alliances. La paix armée. — Respect de la personnalité humaine. — Les libertés politiques. La démocratie. — Les doctrines sociales. La législation ouvrière, ce chapitre, disons-nous, est celui qui imprime le mieux au cours de MM. Monod et Driault un cachet tout moderne. « Sans nous » laisser aller à aucune polémique, à aucune prédication politique, » religieuse et sociale, sans rien écrire qui puisse blesser les convic- » tions opposées aux nôtres, nous déclare M. Monod dans sa haute indépendance d'esprit, avec sa netteté habituelle et sa franche simplicité si appréciée en tous milieux, nous n'avons pas dissimulé » notre sympathie pour le mouvement d'idées qui, au XIXe siècle, a » développé les institutions républicaines et démocratiques, la liberté » de penser et d'écrire, et a préparé, au point de vue social, un régime » capable d'assurer à tous la sécurité de l'existence et le libre exercice » de leurs facultés ».

Saurait-on reprocher aux auteurs, animés d'un tel esprit, d'avoir voulu composer pour la jeunesse studieuse, un livre de classe, qui fournisse non seulement une masse énorme de faits, mais, après l'avoir occupée du passé, lui fasse en même temps songer à l'avenir de la société au sein de laquelle elle est appelée à grandir et à vivre?

F. MAGNETTE.

Hermann Pergameni. **Histoire générale de la Littérature française,** *2e édition, revue et augmentée.* Bruxelles, Lebègue, 1903. xiv-749 pp. in-8°.

L'ouvrage de M. Pergameni nous est offert comme le fruit d'un enseignement de 23 ans à l'Université libre de Bruxelles. C'est assez dire que nous sommes en présence d'un livre sérieusement composé, qui a voulu être, aux mains des étudiants, un guide plus méthodique que beaucoup d'œuvres similaires. Références nombreuses, classifications et nomenclatures, plus de renseignements documentaires que d'appréciations subjectives et d'analyses littéraires, plus d'aperçus historiques que de jugements esthétiques, bonne mesure d'auteurs de second et de troisième ordre, voilà les qualités qui nous frappent tout d'abord et qui seront précieuses aux étudiants.

Comparé à la plupart des ouvrages qui détiennent la faveur des écoles, le livre de M. P. réalise certainement de notables progrès. Il permettra presque toujours de recourir aux auteurs originaux et aux meilleurs travaux critiques. Examiné au point de vue scientifique où l'auteur aime à se placer, cette histoire contient d'excellentes parties, notamment dans les chapitres consacrés aux siècles intermédiaires entre le moyen âge et l'époque contemporaine. Les réserves doivent surtout porter sur le commencement et sur la fin.

D'abord tout ce qui a rapport à la formation de la langue française est loin d'avoir la netteté magistrale d'une science qui sait choisir et concentrer. Trop d'erreurs de détail, trop de rédactions équivoques entachent le début [1]. Ce qui a rapport aux origines des genres est

---

1 *Quelques exemples.* — Sur la foi des pp. 4 et 5, l'étudiant va croire qu'il y a trois langues latines parlées en Gaule. On lui dit que, au temps de Grégoire de Tours et de Frédégaire, la haute culture littéraire se perdit, que les cas s'embrouillèrent : l'étudiant va comprendre que Grégoire et les autres chroniqueurs n'écrivent plus qu'en charabia. — Pourquoi nous faire assister ici, sans raison, à la désorganisation (beaucoup exagérée) du latin littéraire, puisque c'est un autre latin, le latin vulgaire, qui « pénètre dans les entrailles de la nation ? » — P. 10, on range sous le titre *vocabulaire* ce qui est de pure phonétique. — P. 10 : le latin ne prononçait pas toutes les syllabes ! — P. 11, on parle encore de la *chute de la voyelle ou de la consonne médiane*, ce qui est de nature à prolonger des erreurs ou des méprises. — Quand une consonne disparaît, il ne faut pas en accuser l'accent tonique. — P. 12, la question des mots de formation savante est confondue avec celle des doublets. — Est-il permis de douter que les Celtes eussent une déclinaison ? — P. 134, on donne comme étymologie du nom de Daurat la forme *d'Auratus, doré.* — On renvoie, dès la p. 5, au médiocre *Diction-*

également assez flou et ne peut guère mettre d'idées précises dans la tête des étudiants. Ni sur l'origine des fabliaux, ni sur les origines du *Renart*, ni sur celles du théâtre, on ne trouve les solutions ou tout au moins les opinions dernières [1]. Pour toute cette période du moyen âge, il faut être un romaniste et un médiéviste. Autrement on peut étaler des noms propres et des exemples, mais les noms, les titres, les dates ne sont rien, qui ne servent pas à démontrer quelque chose.

Dans la partie consacrée au XIX[e] siècle, au contraire, qui comprend 200 pages, ce qui est très beau, l'auteur animé d'un zèle louable, a voulu accumuler les renseignements, les noms d'écrivains et d'ouvrages. Il a eu peine à en sacrifier, il n'a pas eu le courage de sabrer dans son érudition de 23 ans de professorat, qui ne sera pas d'ailleurs inutile à tout le monde. Mais la conséquence en est que maints chapitres sont excessivement touffus. Il y a trop de noms et de titres au point de vue de l'art et de l'évolution artistique, trop peu de graduation dans ces nomenclatures au point de vue bibliographique. Il est immanquable que des œuvres bien différentes apparaissent au même plan dans ces listes, et que l'ordre chronologique soit souvent sacrifié. Laboulaye vient après Anatole France et l'ouvrage se termine par

---

naire étymologique de Scheler, de 1862, au lieu de mentionner la troisième édition, de 1888, qui est un livre très amélioré. Ensuite il y a des guides plus sûrs! Pour la phonétique on renvoie l'élève à Scheler, *Exposé des lois...*, 1876. Or, depuis un quart de siècle, la linguistique romane a été renouvelée. C'est à Meyer-Lübke, ou, pour être plus pratique, c'est à Darmesteter et Hatzfeld qu'il faut renvoyer, non à Brachet ni à Scheler. — P. 11, on ne peut dire : *putrescere* n'a formé *pourrir* qu'en passant par *putrire*, car *putrescere* n'a pas du tout formé *pourrir :* on n'est pas le fils de son vieil oncle! — Ce qui est dit des déclinaisons (pp. 12 et 13) et ce qui est cité comme exemple est une déformation plutôt qu'une simplification de la vérité : *hominem* n'a pas donné *om*, ni *imperatores* la forme *emperaors*.

1 P. 52, il ne cite pas l'ouvrage capital de Bédier, *Les fabliaux*. — Les fables milésiennes, etc., sont des fabliaux au même titre que les chansons de Béranger. — Les *testaments* sont aussi des fabliaux. Fabliaux donc tout ce qui contient un peu de *gaberie*. Jamais un étudiant ne pourrait se faire une idée du genre par ce qui en est dit p. 52. — P. 58, ce qui est dit du *Renart* vaut mieux. Mais comment interpréter cette phrase que l'*Ysengrimus* n'est que la mise en œuvre de cantilènes? Des cantilènes zoologiques de l'époque de la conquête franque! — P. 64. Si la comédie du moyen-âge se rattache directement à la farce populaire des latins, il est étrange que ce soit dans les églises et les monastères que la comédie populaire se perpétue. — Quel élève pourrait se faire, par la p. 71, la moindre idée de l'évolution dramatique depuis le défilé des *Prophètes du Christ* jusqu'au drame d'*Adam*?

Gambetta. Puis cette multiplicité a nui à la profondeur des jugements sur les œuvres. On ne caractérise que lâchement les poètes lyriques et les romanciers [1].

Entre le Moyen âge, trop peu précis, et le XIX[e] siècle, trop surchargé, se place la partie forte de l'œuvre. M. Pergameni parle bien de Du Bartas, des *Tragiques* de d'Aubigné, de Cyrano, de Rabelais, de Montaigne, de Calvin, de Malherbe, de Descartes. Il a introduit Marnix dans la littérature française. Il a institué un beau parallèle entre Corneille et Racine. Il a un faible pour les irréguliers, les dédaignés, et c'est très généreux. Je ne saurais pourtant m'empêcher de lui chercher amicalement querelle sur la façon dont il présente l'âge classique aux étudiants.

Peu s'en faut qu'il ne fasse du XVII[e] siècle littéraire une décadence. Il le montre par ses défauts, — supérieurement d'ailleurs — plus que par ses qualités. Cette façon d'apprécier les choses, bonne pour les romantiques, qui voulaient réagir, ne convient pas à l'historien. Elle n'inspirera pas non plus beaucoup d'enthousiasme pour le grand siècle. Non! il ne faut pas présenter l'âge classique comme une décadence, par des qualités plutôt négatives! Pour ne pas encombrer ce compte-rendu d'une trop large discussion, renvoyons à meilleure occasion les démonstrations et les nuances [2]; mais affirmons d'autant plus énergiquement que s'élever aux idées générales, à l'abstraction, à la raison, à l'ordre, à la finesse de l'observation psychologique, ce n'est pas démériter, ce n'est pas être moins artiste qu'à l'époque du phénoménisme élémentaire et des saillies inconscientes. Dans le détail, nous ne saurions souscrire non plus, par exemple, à cette appréciation du *Misanthrope :* « c'est la plus classique des pièces de Molière; celle qui

---

1 Une ligne pour Paul Adam, une demie pour Marcel Prévost (619). — Benjamin Constant est bien maltraité (586), ce qui n'empêche pas qu'*Adolphe* soit un chef d'œuvre, et les *Mémoires* un beau livre de psychologie. — Les poésies de M[me] Ackermann ont eu *un certain* succès (572). — Les 8 lignes consacrées à Hérédia (580) contiennent les caractères suivants : ciseleur, — mit 30 ans à composer les *Trophées*; — tableaux *suggestifs*, — quelques-uns *merveilleusement beaux*. Voilà qui ne définit guère un talent! — Sully-Prudhomme (582) s'est fait une place remarquable dans la poésie philosophique (6 lignes). — En Verhaeren (583) il reconnaît, guidé par M. Pélissier, « un don merveilleux d'invention verbale ». Et c'est tout! La puissance évocatrice et tumultueuse de Verhaeren est réduite à l'art du néologisme! — Rodenbach n'est plus qu'un nom. Severin n'est même pas cité, et combien d'autres? On ne reprochera pas à M. Pergameni d'être trop *Jeune-Belgique!*

2 Voyez l'article en tête de cette livraison.

résume le mieux sa manière; la pièce n'a pas le grand souffle de Tartuffe ni de Don Juan; le caractère d'Alceste manque de netteté; dans son ensemble, cette comédie nous offre un parfait tableau de la société mondaine du temps... (316) ». Il nous semble, au contraire, que le *Misanthrope* est unique dans l'œuvre de Molière. La pièce n'a presque pas d'intrigue, et pourtant l'action, par un miracle d'art, est suffisante, et elle a de l'*arrière-plan*. Et le caractère d'Alceste n'est ni compliqué, ni abstrait, ni obscur. Et le dénouement est admirable. Et enfin il est bien évident que le salon de Célimène ne ressemble pas à tous les salons du temps. Les personnages de Molière sont bien des individus, et *personnages en l'air* de l'*Impromptu de Versailles* ne signifie pas du tout personnage *conventionnel* (p. 313).

Il y a donc de la vie et des idées dans le travail de M. Pergameni, puisqu'il y a de quoi discuter. Ce n'est déjà pas un mince mérite que d'offrir matière à controverse. Pour résumer notre impression sur son livre, nous dirons que, en général, l'auteur a mieux traité la littérature en ce qu'elle touche à l'histoire que dans ses rapports avec l'art et la philologie. Il est mieux à son aise pour apprécier les historiens, les politiques, les pamphlétaires, les éducateurs, les orateurs, que les psychologues ou les artistes ou les poètes. Nous ne songeons pas à lui en faire un reproche. Il est impossible de remplir avec le même bonheur un cadre qui embrasse dix siècles de littérature.

J. FELLER.

Dr. KARL BÖHM. **Beiträge zur Kenntnis des Einflusses Seneca's** *auf die in der Zeit von 1552 bis 1562 erschienenen französischen Tragödien* (*Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie,* hsg. v. H. Breymann u. J. Schick, XXIV. Heft). Erlangen et Leipzig, 1902.

« Ce Sénèque dont on n'exagérera jamais l'influence » a particulièrement influé, comme chacun sait, sur la tragédie française au XVIe siècle. En quoi, comment et dans quelle mesure, c'est ce qu'a voulu savoir minutieusement M. Böhm. Il a donc examiné « la matière, la construction et la composition » des tragédies de Sénèque, et des tragédies françaises composées de 1552 à 1562; il a tout catalogué, dénombré les sujets mythologiques, antiques, modernes, compté les actes, les scènes, les chœurs, les vers, et de tout cela il a fait des statistiques, écrivant l'histoire littéraire avec l'éloquence des chiffres. M. Böhm n'accorde pas plus de place qu'il ne convient à la question de l'authenticité des tragédies latines : au fait, importe-t-il énormément à l'histo-

rien de la littérature française que, par exemple, le genre anacréontique chéri du XVIe siècle ne soit pas précisément le genre d'Anacréon? Mais M. B. nous montre au moins très exactement sous quelle forme et dans quel état les écrivains de 1552 ont connu les tragédies de Sénèque. Quant à l'usage qu'ils en ont fait, il conclut qu'ils ont adapté ou imité Sénèque, ou s'en sont inspirés; qu'en particulier l'influence de Sénèque sur Jodelle est plus grande encore qu'on ne l'avait dit; qu'enfin La Péruse, pour sa *Médée*, utilise à la fois Euripide et Sénèque. Et de tout cela on se doutait bien un peu; on savait bien que les *Nachdichter* sont toujours plus imités que les grands classiques; que les tragiques grecs, estimés sur la foi des générations, ont eu au XVIe siècle plus d'admirateurs que d'élèves. Peut-être même trouvera-t-on que la montagne de notes accumulées par M. B. a enfanté assez peu de chose. Mais nul ne savait qu'elle ne produirait pas davantage; et mieux vaut encore aligner patiemment de petits détails que de chercher des idées neuves en forçant les faits. A cet égard, on n'a pas de reproches à adresser à M. B.; toutefois, son interprétation du passage de Du Verdier sur Jodelle (p. 74) ne me paraît nullement concluante : Du Verdier, en parlant d' « imitation » et de « rencontre », ne songeait très probablement pas à d'autres modèles qu'aux anciens. M. B. aurait pu insister un peu plus sur ce fait que l'élément politique prend plus de place chez les auteurs français que chez Sénèque (p. 79); et surtout il aurait pu se demander quelles idées les imitateurs empruntaient à leur modèle; car s'il est bien entendu que pour eux une belle tragédie est une dissertation dialoguée, et que le poète tragique par excellence est le dissertateur Sénèque, si enfin M. B. lui-même réduit encore le rôle de Sénèque en ce qui concerne l'adoption de la règle des trois unités (pp. 86-90), le plus intéressant, dans l'influence de Sénèque, n'est-il pas dans les « authoritez, sentences et singuliers enseignements du grant censeur, poëte, orateur et philosophe moral? » Le poète tragique n'enseignait pas seulement à faire une tragédie, mais bien plus encore à la remplir de discours, à mettre des idées en vers. Si l'on doit reprocher à M. B. ce qu'il n'a pas fait, il faut aussi reconnaître le mérite de ce qu'il a fait : dans ses statistiques il y a des détails qui ont leur prix : par exemple ce fait que (p. 21) les éditions de Sénèque faites en France, d'abord relativement clairsemées, arrivent presque, au milieu du XVIe siècle, à égaler en nombre celles des autres pays réunis.

On ne peut, en somme, que dire à M. B.: C'est bien, continuez. Mais il faut souhaiter aussi qu'après avoir mené à bien la série de ses *Beiträge*, il nous en donne une *Uebersicht :* car s'il faut chaque fois un volume pour deux lustres d'influence de Sénèque, qui donc aura encore le temps de s'instruire complètement du sujet? Sénèque nous assure

que la vie est courte et l'érudition vaine, et quand on parle de lui c'est peut-être le moment de se souvenir et de se méfier de l'*intemperantia litterarum*.

A. COUNSON.

HENRI D'ALMERAS. **Avant la gloire**, deuxième série. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1903. 1 vol. in-12. Prix : fr. 3-50.

Nous avons signalé, dans un précédent numéro (tome XLV, 6e livr.) l'intérêt de cet ouvrage qui raconte les débuts, généralement pénibles, de quelques-uns de nos contemporains.

La seconde série n'est pas moins amusante. On y trouve de nombreux détails piquants, dont plusieurs inédits, sur Jules Verne, Paul et Victor Margueritte, Charles Foley, Paul Brulat, Emile Bergerat, Philibert Audebrand et aussi sur quelques polémistes qui se sont fait, dans la presse parisienne, un nom illustre : Henri Rochefort, Edouard Drumont, Ranc, Henry Maret, Paul de Cassagnac, Clémenceau.

Comme son devancier, ce volume se recommande à l'attention de ceux qu'intéresse la vie des gens de lettres, faite, presque toujours, *avant la gloire*, d'angoisses, de déceptions, de misères de toute sorte.

Et les historiettes, contées par M. d'Almeras, d'une plume alerte et légère, apportent une précieuse contribution à l'histoire de la littérature contemporaine. Ces auteurs, que le prestige de l'éloignement — et aussi de l'auréole de gloire qui ceint aujourd'hui leur front, nous fait paraître si grands, si au dessus de nous, on les voit mieux, ramenés aux justes proportions de l'humanité et on les en admire peut-être davantage. Car le récit des souffrances par lesquelles ils passèrent nous les rend plus sympathiques.

Ces deux volumes devraient être lus avec soin — et médités, par tous ceux que pique, dès les bancs de l'athénée, la tarentule littéraire. Ils ne manqueront pas de suggérer aux jeunes gens qui rêvent la gloire des grands poètes ou des romanciers illustres, des pensées salutaires, de sages réflexions.

Il y a, d'Emile Zola, un mot que les « jeunes » ne devraient jamais oublier. « Le pire des malheurs pour un débutant, disait le puissant écrivain, est d'arriver trop vite. Il faut savoir que, derrière toute réputation, il y a vingt ans d'efforts et d'énergie patiente. »

Les deux livres de M. d'Almeras sont comme une démonstration éloquente — et spirituelle, de cette parole de Zola.

On les lit avec un intérêt qui ne se refroidit pas un instant; par moments même, ils passionnent comme des pages de roman vécu.

Certes, on peut ne pas souscrire à toutes les opinions de l'auteur et ses sympathies ne sont pas nécessairement les nôtres, mais cela ne nous empêche pas d'admirer la crânerie qu'il met dans ses appréciations. Et la franchise et la verve souvent frondeuse et narquoise de sa critique n'est pas pour nous déplaire.

J. VAN DOOREN.

J. DUQUÉ. **Spreek- en leesoefeningen voor het middelbaar onderwijs** (*Het Vlaamsch door de aanschouwingsmethode*). Brussel, Castaigne, 1903.

Les méthodes directes introduites depuis quelques années dans l'Enseignement Moyen (Viëtor, Hölzel, Berlitz, Gouin etc.) auront eu ce résultat indéniable de donner à l'étude des langues germaniques un nouvel essor. Malgré certaines divergences de vues qui existent à cet égard, il faut constater cependant qu'un progrès appréciable a été réalisé et que les cours de langues étrangères ont cessé de se traîner dans l'ornière des méthodes des langues anciennes et des procédés surannés de traduction. Les langues « vivantes » méritent aujourd'hui leur nom; on les entend parler aux cours, l'oreille s'habitue à saisir les sons sans l'aide de la vue et le premier contact avec les Anglais, les Allemands ou les Néerlandais a fini d'être un complet ahurissement. Il y a lieu de s'en réjouir.

De plus, ces méthodes ont supprimé la question irritante et insoluble d'une langue véhiculaire germanique dans la partie latine de notre pays bilingue. Et ce n'est pas là non plus un mince avantage. Dès la première heure de cours l'anglais p. ex. s'enseigne par l'anglais et le problème malcommode dont nous venons de parler est, si non résolu, du moins supprimé du coup.

Ce sont là des progrès sérieux et des façons d'enseigner, qui, surtout, rompent définitivement en visière aux routines traditionnelles.

Il était aisé de prévoir qu'une floraison touffue de manuels, conçus dans l'esprit nouveau, allait éclore sur les terres nouvellement défrichées.

L'ouvrage de M. Duqué s'inspire de ces idées.

Dans la préface intéressante et assez développée, qui le précède, la méthode suivie se trouve exposée par le menu et la portée en est précisée.

Chose curieuse, l'auteur n'y annonce pas, comme il est de coutume et de quasi-convenance, que son livre « vient combler une lacune ». Il est certes de toute évidence qu'on ne saurait assez combler celles qui existent : mais on s'imagine parfois à tort qu'on y est parvenu. Or, il se produit ce fait étrange que M. Duqué, ne se vantant de rien de pareil, a cependant réussi à le faire.

Aucun ouvrage semblable au sien n'existe, en effet, du moins pour le Flamand. Sans doute nous possédons pour l'enseignement par la vue, la traduction néerlandaise des cahiers Hölzel. Mais ceux-ci, dans leur forme d'origine, ne sont eux-mêmes destinés qu'à l'élocution en langue maternelle, et, pour les débuts, ils laissent encore au professeur du pays wallon une tâche considérable et par trop indécise.

Combinant les leçons de mots avec les leçons de choses, M. Duqué part de la classe, le milieu naturel et si absorbant où vit l'enfant. Il étudie ensuite le corps humain et enfin, l'idée de temps l'amène tout naturellement à l'examen détaillé des quatre saisons suivant les tableaux Hölzel.

Voilà le plan que l'auteur développe, tantôt par des entretiens socratiques de maître à élève, tantôt sous forme d'un texte suivi et qu'il illustre parfois, non seulement de gravures aujourd'hui indispensables, mais aussi de poésies simples et appropriées à son sujet.

La marche générale est suffisamment méthodique et pas trop rapide. Rien n'empêche, du reste, d'insister sur les premières leçons et de les reprendre ou de les développer s'il est nécessaire.

Le livre se termine par un exposé systématique, clair et concis, des notions grammaticales glanées sur la route et par une série d'expressions idiomatiques. Nous prisons fort ces dernières : beaucoup de professeurs s'en préoccupent depuis longtemps avec succès. Sans aller presqu'aux « cahiers d'expressions » dont l'emploi par les élèves est souvent peu judicieux, il importe d'y attirer leur attention. Cela peut être admis pour les langues étrangères et d'aucuns même assurent, qu'à cause d'une lamentable pénurie de vocabulaire, cela n'est pas toujours superflu dans la langue maternelle.

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur le contenu du volume. Disons cependant que ces premières leçons, bien faites, nous font espérer un autre livre. Il n'existe, d'après les tableaux Hölzel, aucun ouvrage contenant des morceaux de lecture courts et en texte suivi; car, nous nous refusons à considérer comme efficaces les descriptions des cahiers Hölzel, longues, difficiles, trop touffues et trop peu variées. Que M. Duqué se charge de ce soin et il aura donné à son livre le complément nécessaire qu'il comporte pour les études subséquentes.

Quant à l'ouvrage actuel, il sera pour le professeur un guide sûr, copieux et pas trop impérieux, qui laissera encore à sa personnalité une place assez large pour évoluer à l'aise.

C'est le meilleur élogue que nous puissions faire de ce livre destiné aux débutants : aussi le recommandons-nous sans réserve aux intéressés.

O. Van den Daele.

Die empiristische Geschichtsauffassung David Humes, *mit Berücksichtigung moderner methodologischer und erkenntnistheoretischer Probleme. Eine philosophische Studie von* Dr Julius Goldstein, *P. D. an der Technischen Hochschule zu Darmstadt.* Leipzig, Verlag der Dürr'schen Buchhandlung, 1903. 57 pp. Prix : 1 M. 60 pf.

Dans son intéressante brochure, très clairement écrite et ordonnée, M. Goldstein montre que la méthode suivant laquelle Hume traite l'histoire se rattache, par le lien le plus étroit, aux principes fondamentaux de sa théorie de la connaissance, particulièrement à sa doctrine du principe de causalité. On sait comment la philosophie empiriste conçoit ce principe, et quelle vue, toute mécaniste, elle présente de l'âme humaine. Cette vue, par une suite nécessaire, conduit à envisager l'histoire comme une simple collection de faits, et de faits qui se répètent, attendu que les facteurs psychiques sont supposés rester éternellement les mêmes. La méthode empiriste, se trouvant impuissante à expliquer le nouveau ou l'original qui apparaît dans l'histoire, est contrainte de le nier comme tel ou de le négliger; elle ne peut faire comprendre les grandes personnalités, ni relier d'un lien interne les événements et les périodes, et elle aboutit à faire de l'histoire une simple chronique, arbitraire dans le choix de ses limites et de ses éléments constituants. C'est que l'empirisme, ne dépassant pas les faits donnés, ne peut reconnaître des idées ou des puissances qui les domineraient et les expliqueraient.

Si pour l'empirisme historique les faits mêmes restent incompréhensibles, le sens de la vie sociale et politique lui a également échappé. Par sa conception de la morale, qu'il base toute sur le principe de l'utilité, Hume s'est fermé l'intelligence de tout ce qui, dans la vie des peuples, a relevé d'un autre principe, de même qu'il n'a pu comprendre le phénomène de la religion dans l'histoire du monde. Hume n'aperçoit pas davantage les grandes forces qui unissent les hommes en nations. Une nation est pour lui « non un organisme vivant, mais une combinaison fortuite d'unités incolores » (p. 41).

Dans le troisième et dernier chapitre de sa brochure, M. Goldstein examine sommairement les diverses conceptions qu'on s'est faites jusqu'au XVIIIe siècle, du but et du sens de l'histoire, et s'arrête, après une vive critique de celle de Voltaire, sur celle de Hume. L'esprit humain n'étant, pour l'empiriste anglais, qu'un « faisceau de représentations », et tout s'expliquant en lui par une association mécanique, sans qu'aucune puissance originale propre à l'esprit y domine les faits et les gouverne téléologiquement, la naissance des institutions poli-

tiques, religieuses, etc., la formation du « monde historique » devient une pure énigme, et l'histoire perd sa valeur et jusqu'à son sens. C'est, on le voit, le thème général des deux premiers chapitres qui reparaît : empirisme = incompréhension. Et, en un sens, M. Goldstein soutient une thèse qui semble évidente d'elle-même, l'empirisme, par nature ou définition, ne pouvant, à parler rigoureusement, que constater. Mais la thèse ainsi entendue serait trop absolue. L'esprit ne saurait constater passivement comme ferait un appareil enrégistreur (ce serait là, précisément, une thèse empiriste) : il y a toujours une prise de possession, une certaine compréhension ou rationalisation inséparable des constatations les plus grossières que fait l'esprit. Il serait donc plus juste de dire que l'histoire, traitée selon la méthode empiriste, est la compréhension à un de ses moindres degrés, et il aurait été nécessaire. pour fonder ici la critique, de déterminer philosophiquement, les degrés plus élevés de la compréhension, historique et autre. Là est le point capital, bien plutôt que dans l'exposition de l'impuissance — trop manifeste — de l'empirisme. M. Goldstein laisse plus d'une fois soupçonner que pour lui c'est une conception religieuse ou transcendante de l'histoire qui permet seule l'intelligence parfaite de celle-ci, et les dernières lignes de sa brochure semblent promettre une tentative nouvelle de résoudre le problème philosophique de l'histoire. Souhaitons que cette tentative ait lieu et qu'elle réussisse.

G. Remacle.

Kants Lehre vom Glauben, von Ernst Sänger, *Doktor der Philosophie.* Leipzig, Verlag der Dürr'schen Buchhandlung, 1903. 1 vol. in-8°, xviii-170 pp. Prix : 3 M.

Cet ouvrage est le développement d'un mémoire couronné à un concours de l'Université de Halle-Wittenberg. Il est consacré à montrer le sens et le rôle du concept de croyance dans chacun des écrits de Kant. Dans les écrits de la période anté-critique le concept de croyance ne joue presque aucun rôle : dans cette phase de la carrière de Kant le dogmatisme exerce une influence prépondérante et pour ainsi dire exclusive. Pour qu'il restât une place pour sa croyance, Kant dût combattre la science présomptueuse du dogmatisme; on connaît la phrase célèbre de la *Critique de la Raison pure :* « J'ai dû supprimer le savoir pour faire place à la croyance [1] ». De là les trois *Critiques* et

1 Préface de la deuxième édition de la *Critique de la Raison pure.* Voyez trad. Barni, t. I, p. 34.

les écrits qui s'y rattachent. Kant y délimite rigoureusement les domaines respectifs du savoir empirique et de la croyance pratique. Le concept de croyance y est nettement formulé et le recours à la croyance justifié : c'est ce qu'il a appelé la pure croyance morale de la raison ou le postulat de la raison pure pratique. Vient alors une troisième période que l'on peut appeler post-critique et qui est caractérisée surtout par les *Vorlesungen über die philosophische Religionslehre*, et les *Vorlesungen über die Metaphysik :* si à côté du criticisme reparaît parfois le dogmatisme, c'est pour être définitivement subjugué, à l'inverse de ce qui a caractérisé la période anté-critique, où le dogmatisme étouffait le criticisme naissant.

L'œuvre très érudite de M. Sänger est présentée au public par une préface du savant directeur des *Kantstudien*, le professeur Vaihinger. Cela seul suffirait à recommander cet écrit qui témoigne d'ailleurs d'une connaissance approfondie de l'œuvre du philosophe de Königsberg et qui rendra d'appréciables services à tous ceux qui étudient la doctrine kantienne.

G. Remacle.

CHRONIQUE

162. — L'Allemagne fait, depuis quelques années, des expériences intéressantes dans le domaine de l'enseignement du latin et du grec. Quelques établissements, entr'autres le gymnase et les deux real-gymnases de Francfort, ont été autorisés à commencer l'étude de ces deux langues avec des élèves déjà *mûrs*, c'est-à-dire en 3ᵉ inférieure. S'il faut en croire les professeurs de ces établissements, les résultats en sont fort bons. Toujours est-il que ces professeurs ne négligent rien pour mener à bien l'entreprise. Ils composent une série de manuels destinés aux élèves dont l'intelligence a été développée et mûrie par de solides études préparatoires. Le professeur J. Wulff a publié une *Wortkunde*, un *Lateinisches Lesebuch für den Anfangsunterricht reiferer Schüler*, un *Übungsbuch* pour les mêmes élèves, et le directeur Reinhardt une *Lateinische Satzlehre*. Le même J. Wulff vient de donner, en collaboration avec E. Bruhn, 1° une 3ᵉ édition de son *Übungsbuch*, sous le titre de *Aufgaben zum Übersetzen ins Lateinische für den Anfangsunterricht nach dem Frankfurter Lehrplan* (*Untertertia*); 2° des *Aufgaben zum Übersetzen ins Lateinische* (*Frankfurter Lehrplan*) *für die Obertertia der Gymnasien bezw. Obertertia und Untersekunda der Realgymnasien* (Berlin, Weidmann, 1903; respectivement 1 M. 40 et 2 M. 20). Tous ces ouvrages sont excellents, et peuvent rendre des services, même en dehors des pays de langue allemande. Pour la seconde partie de ces *Aufgaben*, les auteurs ont pu utiliser les *Aufgaben zum Übersetzen ins Lateinische* de Haacke et Köpke; c'est une garantie de plus, car les textes allemands préparés par Haacke avaient cet avantage assez rare de donner, par la traduction, du latin véritable. Ceux qui, se laissant charmer par les résultats des expériences de Francfort, voudront conseiller ailleurs de commencer l'étude du latin en 4ᵉ ou en 3ᵉ, auront soin de remarquer que, tout en s'adressant à des élèves d'intelligence mûre, l'enseignement du latin est donné, au gymnase de Francfort, pendant *six* années à raison de *dix* heures par semaine.

163. — M. Max C.-P. Schmidt, professeur de gymnase à Berlin, nous donne un premier fascicule d'*altphilologische Beiträge* consacré à des *Horaz-Studien* (Leipzig, Dürr, 1903, viii-82 pp. in-8°. Prix : 1 M. 20 pf.). Il étudie dix passages d'Horace; mais il ne veut pas, et il a raison, que l'on prenne ses dix études pour de simples commentaires d'une douzaine de vers latins. C'est, dit-il, « un essai d'épier, d'écouter les moindres

pulsations de la langue »; ce sont des recherches minutieuses sur le sens des mots, une étude délicate et extrêmement intéressante de vocables, et en même temps d'idées et de choses de l'antiquité. Toutes les ressources sont mises en œuvre : étymologie, comparaisons, citations raisonnées d'auteurs grecs et latins, etc. Comme l'auteur connaît son antiquité et est un fin lettré, comme son interprétation a pour base de beaux vers d'Horace, la lecture de cet opuscule est à la fois des plus instructives et des plus attrayantes. Les amateurs de littérature ancienne désireront une suite aux *altphilologische Beiträge*. Une critique pour finir : M. Schmidt, après avoir fort bien établi que le vers : *Partem solido demere de die*, signifie : « soustraire une partie à la totalité du jour, c'est-à-dire au total des heures de travail », conclut : « Le jouisseur commence à boire avant l'heure du repos ». N'est-il pas plus logique de dire qu'il se repose en plein jour, qu'il fait sa sieste, d'autant que le vers précédent (*veteris pocula Massici*) exprime suffisamment l'idée de boire?

164. — M. O. DRENKHAHN vient de publier chez Weidmann, à Berlin, une édition du *Pro Murena* de Cicéron, d'après les mêmes principes et sur le même plan que son édition de la Pompéienne, dont la *Revue de l'Instruction publique* a rendu compte (T. XLV, p. 394-396) : texte de C. J. W. Müller, notes explicatives détachées du texte, courte introduction, analyse très détaillée, commentaire excellent, mais parfois trop simple pour des élèves de *Prima*.

165. — Le R. P. VAN DEN GHEYN continue sans défaillance la publication du *Catalogue des mss. de la Bibliothèque royale*. Le tome III, qui vient de paraître (514 pp. Lamertin, 1903), contient la description de près d'un millier de volumes — exactement 958. Il est consacré tout entier à la théologie (traités scolastiques, sermonnaires, écrivains ascétiques) mais son contenu n'intéressera pas les seuls théologiens : on trouvera notamment dans les sermons, en langue vulgaire une mine précieuse de renseignements sur les mœurs de nos aïeux. Cette partie du catalogue témoigne de nouveau de la richesse du fonds de Bruxelles dans tous les genres de littérature et il fait mieux apprécier le service que rend l'auteur aux études philologiques et historiques, en nous donnant enfin de cette abondante collection de manuscrits un catalogue vraiment scientifique.

166. — L'Académie de Berlin vient de faire paraître un nouveau fascicule de la refonte du *Corpus Inscriptionum graecarum* (*Inscriptiones graecae* Vol. XII, fac. V, pars prior : *Inscriptiones Cycladum praeter Tenum*, edid. FR. HILLER DE GAERTRINGEN. Berlin, Reimer, 1903, 4°). Le savant éditeur, M. F. Hiller von Gaertringen, explique dans la préface que si les inscriptions de Tinos manquent dans ce fascicule, c'est qu'il a voulu attendre la fin des fouilles de notre collaborateur, M. H. Demoulin, membre de l'École française d'Athènes. Voici comment il s'exprime : *Ac fuit nobis in animo addere hisce lapides Tenios. Teni enim sub scholae Francogallicae auspiciis Hubertus Demoulin Belgus* (sic!) *fanum illud celeberrimum Neptuni et Amphitritae invenit, inventum effodere coepit anno praeterito, et nunc iam denuo investigare instituit. Qui vir humanissimus copias a se paratas nobiscum se communicaturum esse liberalissime pollici-*

tus lapidum superiore anno inventorum ectypa et apographa prima cursim confecta misit, huius vero anni messem quam poterit celerrime suppeditabit. Quae omnia et in Franco-gallicae scholae ephemeride et in hoc corpore aequa Minerva et negotio consociato ambos nos edituros esse speramus. Nous apprenons aussi que l'Académie de Berlin s'est décidée à régulariser la numérotation des volumes du nouveau *Corpus* qui menaçait de devenir un fouillis inextricable. L'éditeur fournira des titres nouveaux aux possesseurs des volumes publiés précédemment.

167. — MM. J. B. Chabot, I. Guidi, H. Hyvernat et Carra de Vaux entreprennent un *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, comprenant quatre divisions : 1. *Apocrypha sacra, Liturgica, Canonica;* 2. *Theologica. Exegetica. Philosophica;* 3. *Historica et Hagiographica;* 4. *Opera peregrinae originis.* Les textes seront soigneusement édités et accompagnés d'une traduction latine. Cette traduction se vendra séparément. L'impression a été confiée à l'Imprimerie nationale; la vente à M. Poussielgue (15, rue Cassette, Paris), et, pour l'étranger, à M. Otto Harrassowitz. Le prix de la publication est calculé d'après le nombre de feuilles, à raison de 1 fr. la feuille de 16 pp. in 8° pour les textes orientaux et de fr. 0-50 pour la feuille de traduction latine. Nous avons sous les yeux le premier fascicule : *Scriptores Syri, series III, T. IV : Chronica minora, pars I;* par Ign. Guidi. Ce sont deux chroniques, l'une d'Édesse, l'autre anonyme et relative à la Perse. Si les savants qui dirigent cette précieuse collection veulent être tout-à-fait utiles aux historiens, ils feront bien d'ajouter les dates de l'ère chrétienne entre crochets. Ces volumes seront plus consultés que lus. Il est impatientant d'avoir à faire un calcul, encore plus de chercher le point de départ d'une ère quand on ne l'a pas présent à la mémoire. La seconde chronique n'a pas de dates, mais il eût été bon d'en indiquer çà et là comme points de repère. On annonce comme sous presse, parmi les textes syriaques : *Chronica minora* (Series III, t. IV), pars posterior, curante *E.-W. Brooks; Dionysii Bar Salibi, Expositio Liturgiæ* (Series II, tomus XCIX), curante *I. Parisot; Chronicon Pseudo-Dionysianum* (Series III, tomus I), curante *I.-B. Chabot;* parmi les textes éthiopiens : *Historia regis Iohannis*, curante *Ign. Guidi.* Nous souhaitons à cette collection le succès qu'elle mérite. Puisse-t-elle ouvrir enfin à l'histoire ces Églises mal connues d'Afrique et d'Asie dont nous ne jugions que par des renseignements impossibles à contrôler sur les sources, — P. L.

---

168. — Nous tenons à signaler au fur et a mesure de leur apparition les fascicules du nouveau *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, publié par Dom F. Cabrol, abbé de St-Michel de Farnborough (Paris, Letouzey et Ané. Prix : 5 fr. le fascicule). Le troisième, que nous recevons à l'instant, justifie pleinement les éloges que nous avons accordés aux deux premiers. A côté d'un long et très savant article par Dom F. Cabrol sur la *liturgie anténicéenne et postnicéenne de l'Afrique*, nous nous contenterons de mentionner : *Afrique* (*Archéologie de l'*), *Afrique* (*langues parlées en*), *Agape*, *Agaune*, par Dom H. Leclercq, qui continue à supporter le poids principal de la rédaction et dont les articles font le plus grand honneur à la

nouvelle entreprise. L'exécution typographique et les nombreuses gravures rehaussent encore la valeur de cette remarquable publication.

169. — Il n'est pas trop tard, pensons-nous, pour signaler les *Notes d'Archéologie* publiées naguère par M. Léon Leclère dans la Revue de l'Université de Bruxelles. L'auteur, très au courant des recherches récentes, s'efforce de serrer de près le problème de l'origine de la voûte d'ogives, et montre qu'en tout cas c'est dans l'école normande (anglaise ou continentale) qu'elle a apparu tout d'abord; la date doit en être placée aux environs de l'an 1100. Il va de soi que le savant auteur ne songe pas à mettre en question l'origine française de la grande architecture médiévale, qui a pour caractères distinctifs, outre la voûte nervée, l'arc-boutant et une ornementation puisée dans l'étude de la nature. Seule la naïveté d'un profane en ces matières peut s'étonner de voir faire à la France hommage de l'invention du style gothique.

170. — Nous avons reçu, trop tard pour le mentionner dans notre dernière *Chronique*, le 3me numéro de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* de Louvain. En voici le sommaire : G. Rasneur, *l'Homoïousianisme dans ses rapports avec l'orthodoxie* (suite et fin); J. Flach, *la Royauté et l'Église en France, du IXe au XIe siècle;* A. Cauchie, *Le Gallicanisme en Sorbonne* (*1668-1671*) (suite et fin). Comptes rendus. Chronique. Bibliographie.

171. — Rarement un livre a fait couler autant d'encre que celui de M. Vignaud, *La lettre et la carte de Toscanelli sur la route des Indes par l'Ouest, adressées en 1474 au Portugais Fernam Martins et transmises plus tard à Christophe Colomb*, etc. Paris, 1901, traduit en anglais et en espagnol. Rarement aussi un livre a été accueilli aussi peu favorablement par les hommes compétents. D'après la bibliographie donnée par l'auteur dans trois brochures subséquentes, plus de cent journaux et un grand nombre de revues s'en sont occupés. Parmi les critiques les plus importantes nous citerons celles de MM. Uzielli, Gallois, Wagner, Beazley, Markham, Ruge et Mees, qui toutes ont provoqué une réplique de la part de M. Vignaud. Voici en quelques mots le fond de la discussion. On admet généralement que Christophe Colomb a été en correspondance avec le savant florentin Toscanelli, qui lui a envoyé une carte et une lettre exposant les raisons scientifiques, qui rendaient possible le passage aux Indes par l'ouest. Cette conviction scientifique de Colomb d'arriver aux Indes en naviguant par l'ouest a amené la découverte de l'Amérique. M. Vignaud vient battre en brèche les opinions reçues et considère ces documents comme apocryphes. Le faux aurait été commis pour détruire l'effet d'une rumeur suivant laquelle le célèbre navigateur devait sa découverte à des indications fournies par un pilote que les hasards de la mer avaient porté jusqu'à l'une des Antilles et qui était mort à Madère sans pouvoir recommencer son voyage. Les principaux arguments développés sont la complète disparition des pièces originales, le silence de Colomb et des auteurs de la fin du XVe siècle, le fait qu'à la date de 1474 les Portugais ne cherchaient pas encore la route des Indes; enfin des motifs d'ordre interne montreraient que la lettre ne peut être attribuée à un savant comme Toscanelli. On a répondu que la perte des originaux

n'est pas une preuve de non-authenticité; M. Markham et d'autres critiques s'appuient sur le témoignage du duc Hercule d'Este pour montrer que le silence n'est pas aussi général que le prétend M. Vignaud; M. Mees a tâché de prouver que la recherche de la route des Indes par les Portugais était conçue bien avant 1474; enfin MM. Wagner et Ruge ont montré que la lettre n'est nullement indigne de Toscanelli et que la carte ne peut être que d'un savant comme lui. M. Vignaud ne se tient pas pour battu. Réussira-t-il à refaire l'histoire des causes de la découverte de l'Amérique? Il est permis d'en douter.

---

172. — MM. G. Doutrepont et Béthune viennent de faire paraître, avec la collaboration de leurs anciens élèves, une publication appelée à rendre d'incontestables services, le *Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas* (Bruges, L. De Plancke, 1903. Brochure de 56 pp. Tirage à part des *Annales de la Société d'Émulation*). Ils ont l'intention de récolter « tout ce qui se dit de la langue et de la littérature française des Pays-Bas » et d'en faire périodiquement l'inventaire critique. C'est une œuvre utile : l'histoire littéraire des Pays-Bas wallons et de l'ancien évêché de Liège, a été jusqu'ici trop négligée dans notre pays. Le premier fascicule du Bulletin embrasse l'année 1901 : 31 travaux y sont analysés et soumis à une critique généralement informée et judicieuse. — O. G.

173. — Dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (1903, t. IV, pp. 24-38 et 207-230. Tirage à part de 40 pages), M. le baron François Béthune étudie les Écoles historiques de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés dans leurs rapports avec la composition des *Grandes Chroniques de France*. C'est une question difficile que les plus grands maîtres de l'histoire de France ont abordée l'un après l'autre. M. Béthune qui résume les controverses de l'érudition depuis le XVIIIe siècle, l'expose dans son ensemble, avec méthode et sans esquiver les difficultés du problème. Il se rallie aux idées exprimées par M. Auguste Molinier dans *Les Grandes Chroniques de France au XIIIe siècle* (*Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod*. 1896, pp. 307-316), mémoire dont il développe les conclusions (cf. p. 36 du tirage à part). Après avoir recherché quel fut le rôle respectif des abbayes de Saint-Germain et de Saint-Denis dans l'œuvre de vulgarisation historique qui mit à la portée des laïcs la science cléricale, l'auteur essaie d'élucider la personnalité et l'œuvre des principaux historiographes que nous voyons à la tâche à Saint-Denis, vers la fin du XIIIe siècle : Guillaume de Nangis et Robert Primat. Puis, il détermine les sources et montre quelle est la composition des *Grandes Chroniques*. Il distingue trois parties dans ce vaste ouvrage : elles vont des origines troyennes à la mort de Philippe-Auguste, de 1223 à la mort de Philippe-le-Hardi et de 1285 à 1461. La première partie a été composée en 1274 et son auteur est le moine Primat; elle consiste en une compilation d'œuvres antérieures de valeur diverse. La seconde qui raconte les règnes de Saint-Louis et de Philippe-le-Hardi et, en même temps, contient quelques pages sur Louis VIII, est une traduction de deux vies de Guillaume de Nangis : les

Gesta Ludovici IX et les *Gesta Philippi III*. Guillaume a utilisé les œuvres de ses confrères, Gilon de Reims et Primat. La chronique latine de Primat qui continuait celle de Gilon commençait en 1248 et allait jusqu'en 1277; elle fut traduite en français par Jean du Vignay. Enfin, la troisième partie est un succédané des *Chroniques de Saint-Denis* officielles et latines. D'une documentation savante, l'étude de M. Béthune, si elle est d'une lecture assez ardue, sera lue avec profit : nous signalerons particulièrement les pages consacrées à Primat, ce moine énigmatique (pages 17-26 du tirage à part). — O. G.

174. — Les *Conférences pour le temps présent*, que publie la librairie Lecoffre (Paris, 1903. VIII-257 pp. in-12. Prix : fr. 2-50), ne sont pas ordonnées selon un plan didactique, mais on y trouvera une inspiration commune, et tout de même une unité de préoccupation. Les conférenciers ont cette unanimité d'être des hommes éloignés de toute politique, en un temps où la politique au jour le jour domine et exaspère toute discussion : les questions qui se posent pour eux sont essentiellement des questions de morale, de morale sociale : ils ont entendu les traiter en moralistes et en historiens, simplement. Toute politique en est exclue. C'est d'ailleurs ce qui en fait l'intéret pour nous, et nous ne pouvons manquer de les signaler. La première : *La Crise du Libéralisme*, par M. L. BIROT, est un des plus remarquables morceaux de philosophie qu'il nous ait été donné de lire depuis longtemps. La précision élégante de la forme et l'élévation de la pensée le placent absolument hors de pair, et suffiraient — si nous ne le connaissions par ailleurs — à placer son auteur parmi les philosophes les plus distingués de noter époque. Les autres conférences par MM. L. SALTET, CH. ARNAUD, SCALLA, etc. ne sont pas indignes de prendre place à côté de celle-là, et l'on peut croire que l'éloge n'est pas mince.

175. — On sait que M. A. LOISY, dans son livre intitulé *L'Évangile et l'Église* (Paris, Picard, 1902), a entrepris de réfuter les célèbres conférences de M. A. Harnack publiées naguère sous le titre de : *Das Wesen des Christentums* (Leipzig, Hinrichs, 1900). Se plaçant exclusivement sur le terrain historique et critique, M. A. Loisy montrait que le savant professeur de Berlin avait restreint outre mesure les éléments primordiaux du Christianisme, qu'il ne fondait pas sa définition sur l'ensemble des textes certains, et qu'en dernière analyse, il ne retenait que deux passages de l'Évangile, pour mettre l'essence de la religion chrétienne dans la foi au Dieu-Père. Puis l'éminent exégète exposait à son tour l'évolution du Christianisme et cet exposé se trouvait être, comme l'a dit M. G. Monod (*Revue historique*, mars-avril, 1903) « une apologie du catholicisme, si noble, si intelligente et si solide que rien certainement, depuis Newman, n'a été publié qui soit plus de nature à faire accepter le catholicisme par des esprits éclairés ». Mais cette démonstration qui satisfaisait les savants (cf. l'article de M. M. Vernes dans la *Revue Critique*, 3 mai, 1903) n'a pas été du goût de tout le monde, et M. A. Loisy se voit obligé de reprendre la plume pour défendre et expliquer son œuvre (*Autour d'un petit livre*. Paris, A. Picard, 1903. XXXVI-291 pp. in-12. Prix : 3 fr.). Aux condamnations de quelques théologiens mal avisés, il répond en précisant et en développant les

conclusions de l'apologie contenue dans son premier livre. Sa modération et tout à la fois son érudition et son éloquence entraînante lui vaudront, nous n'en doutons pas, les suffrages et les encouragements des esprits sincères, qui croient, avec l'auteur, que « la plus sage des politiques, la plus généreuse sollicitude pour les classes populaires, n'assureraient pas chez nous l'avenir du catholicisme, si le catholicisme qui, étant une religion, est d'abord une foi, se présentait sous les apparences d'une doctrine et d'une discipline opposées au libre essor de l'esprit humain, déjà minées par la science, isolées et isolantes au milieu du monde qui veut vivre, s'instruire et progresser en tout » (p. xxxv). — M. J.

---

176. — *J. Van den Vondel : Jozef in Dothan, taal- en letterkundig verklaard door* A. M. Verstraelen, S. J.; derde uitgaaf bezorgd door J. Salsmans, S. J. (Gand, A. Siffer, 1903. 156 pp. pt in-8°). Ainsi que du *Lucifer* du Père A. Verstraelen, dont je parlais dans une livraison antérieure, le Père J. Salsmans a préparé une nouvelle édition du *Jozef in Dothan* de son confrère. La même méthode, appliquée avec la même science, fait de ce livre le digne pendant du premier. L'introduction donne tous les renseignements historiques nécessaires, l'appendice présente d'une façon systématique les particularités de la langue et de la versification de Vondel, éparses dans les notes, et un index alphabétique facilite toutes les recherches et les comparaisons. Des notes, les unes expliquent les difficultés de la langue ou des *realia*, les autres donnent des vues d'ensemble et aident à l'appréciation littéraire. — J. Vercoullie.

---

177. — Dans ma précédente chronique j'ai caractérisé en général deux intéressantes entreprises de la librairie allemande, l'édition jubilaire complète des œuvres de Gœthe et une collection de commentaires de poètes allemands du 19me siècle. Il me reste à signaler ce qui a paru depuis. La nouvelle édition de Gœthe avance régulièrement, à raison d'un volume par mois, mais non dans l'ordre numérique. Les vol. 31 et 32 comprennent la biographie de *Benvenuto Cellini*, avec introduction et commentaire de W. Von Oettingen. (x et 316 et 331 pp.). Les volumes 22 et 23 contiennent l'autobiographie gœthéenne ; *Dichtung und Wahrheit*, avec introduction et commentaire particulièrement remarquable de Rich. M. Meyer. (xxvi et 296 et 335 pp.). Le commentaire seul de cette magnifique édition du célèbre ouvrage comprend 89 pp. Le volume 8 contient la *Campagne en France* et le *Siège de Mayence* avec introduction et commentaire de M. Dove (xxxviii et 306 pp.). Le volume 23 est consacré aux *Singspiele* de Gœthe; il a été confié aux soins d'un jeune Gœtheforscher très distingué M. O. Pniower, qui oriente excellemment le lecteur sur les causes extérieures et le caractère de ce genre de production tout spécial du grand poète (xii et 366 pp.). En somme, dix volumes de cette incomparable édition ont paru jusqu'ici, c'est-à-dire, juste le quart. Le prix du volume est de 1.20 M. broché, 2 M. relié toile, 3 M. rel. chagrin. Simultanément avec cette édition de Gœthe paraît chez le même éditeur (Cotta à Stuttgart) un choix en

6 volumes à 1 M. des lettres de Gœthe, qui dans l'édition monumentale encore inachevée de Weimar (chez Böhlau) comprendront 45 volumes. Trois volumes de cette correspondance choisie ont vu le jour jusqu'ici; ils constituent un complément indispensable à l'édition complète de ses œuvres.

178. — L'intéressante collection de commentaires d'écrivains allemands modernes et contemporains, publiée par le professeur O. Lyon, chez Teubner, est arrivée au numéro 10. J'ai analysé ici les 5 premiers volumes; le nº 6 est tout d'actualité; il est consacré au célèbre roman villageois de *G. Frenssen : Jörn Uhl*, paru l'année dernière et qui a eu un si prodigieux succès. (Disons, entre parenthèse, que ce volume constitue déjà la cinquième étude, qui a paru sur Frenssen.) Le nº 9 commente l'épopée de Fr. W. Weber : *Dreizehnlinden* qui a fait si grand bruit lors de son apparition (en 1878), parce que les catholiques allemands y voyaient, non sans raison, une résurrection de leur littérature et dont le succès est loin d'être épuisé de nos jours. Le nº 7 nous ramène à l'époque classique; c'est un commentaire du drame classique de *H. von Kleist : Der Prinz von Homburg*. Le nº 8 nous oriente sur un des chefs-d'œuvres du grand romancier suisse, G. Keller, c'est-à-dire sur son *Martin Salamander*. Le volume 10 est consacré aux *Meistersinger* de *R. Wagner*, qui prend une place de plus en plus marquante, non seulement dans l'art, mais aussi spécialement dans la littérature allemande.

179. — Une collection de commentaires des auteurs classiques allemands, publiée par la librairie Graeser de Vienne, s'est rapidement implantée en Allemagne. Les *Graesers Schulausgaben klassischer Werke*, ont été repris récemment par la librairie Teubner à Leipzig. Les différents numéros de cette collection sont très inégaux. Il y en a de si soignés, qu'on s'étonne de rencontrer dans une édition commentée à l'usage des classes autant de savoir, de jugement, de personnalité. Le choix des poésies de Goethe par M. L. Blume, par exemple, est absolument hors ligne; il y a là une étude personnelle, très pénétrante, très approfondie du sujet; j'ai été très heureux de pouvoir m'en servir dans l'enseignement supérieur. Le choix des poésies de Schiller, par contre, dans la même collection est très médiocre. La collection Graeser vient de s'enrichir des œuvres dramatiques de *Grillparzer*; ces commentaires ne se valent pas tous, mais en général, ils me paraissent très recommandables; on sait que les œuvres de Grillparzer sont tombés depuis peu dans le domaine public. Une foule d'éditions populaires à bon marché ont vu le jour dans les derniers temps. La librairie Teubner nous offre ces œuvres sous un format agréable, dans un texte soigné, dans une belle et grande impression, avec introduction et commentaire pour le prix de 50 pf. le volume, à l'exception de la trilogie dramatique : *Das goldene Vlies*, qui coûte 1 m. Sept volumes de ces drames ont paru jusqu'ici, outre la *Toison d'or*, les suivants : *Libussa*, *Sapho*, l'*Aïeule*, la *Haute Fortune et la Fin du roi Ottokar*, *Une querelle dans la maison de Habsbourg* et la *Vie un songe*. — Un excellent travail français a paru récemment sur Grillparzer; c'est celui de Aug. Ehrhard, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1900.

509 pp. Prix : 5 fr.). On a fait à cet ouvrage l'honneur mérité d'une traduction allemande, qui vient de paraître chez Beck, à Munich. Une biographie étendue de Grillparzer a été publiée aussi dans le courant de cette année en Suède : G. Collijn, *Franz Grillparzer. Hans lif och verk*. Stockholm, G. Lindström. Prix : 6,50 m. Les Autrichiens, qui sont très fiers de leur poète national, ont fondé, il y a douze ans, une « Grillparzer-Gesellschaft » qui publie chaque année un *Jahrbuch*.

180. — Il s'est récemment fondé à Vienne, sous la présidence d'honneur du ministre autrichien des cultes et de l'instruction une Société littéraire, dans le but de constituer une bibliothèque de littérature autrichienne. Dans cette bibliothèque paraîtront des éditions critiques de poètes autrichiens, des biographies et études littéraires, des réimpressions d'œuvres rares ou tombées dans l'oubli. C'est encore Grillparzer qui inaugurera cette entreprise. Le 1er volume nous apportera les *conversations* de Grillparzer; ce sera un ouvrage inspiré et modelé, sans doute, sur les conversations de Goethe avec Eckermann. Le 2d volume sera une collection de jugements des contemporains sur Grillparzer : *Grillparzer im Urteile seiner Zeitgenossen*. Les deux volumes seront publiés par M. A. Sauer, professeur de littérature allemande à l'Université de Prague.

181. — Il faut reconnaître d'ailleurs qu'une activité littéraire très intense se manifeste, en général, dans l'Autriche allemande, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue de l'art. Des savants de tout premier ordre occupent dans les universités les chaires de littérature allemande et sont des travailleurs infatigables : Minor, à Vienne; Sauer, à Prague; Schönbach et Seuffert, à Graz; Werner, à Lemberg; Wackernell, à Innsbruck. A Vienne paraît la principale revue de littérature allemande, *Euphorion*, dirigée par Sauer. Les revues littéraires locales deviennent de plus en plus nombreuses : je cite parmi les importantes, le *Böhmerwald*, le *Egerer Jahrbuch*, *Deutsche Arbeit*, *Heimgarten*, *Der Kyffhäuser*, *Das literarische Deutsch-Oesterreich*. Une histoire générale de la littérature allemande en Autriche : Nagl und Zeidler, *Deutsch-oesterreichische Literaturgeschichte*, en trois gros volumes, sera bientôt achevée; le 3e volume, qui comprend l'époque moderne, paraît en ce moment en livraisons (Vienne, Fromme). R. Wolkan a publié une vaste histoire de la littérature allemande de la Bohème, depuis les débuts jusqu'au XVIe siècle : *Geschichte der deutschen Literatur in Böhmen bis zum Ausgange des XVI Jahrhunderts*. Prague, A. Haase. Une importante bibliothèque des écrivains de la Bohème allemande paraît chez Calve, à Prague : *Bibliothek deutscher Schriftsteller aus Böhmen*. Les professeurs Hirn et Wackernell publient à Graz (libraire Styria) une collection d'études littéraires et linguistiques sur l'Autriche : *Quellen und Forschungen zur Geschichte der Literatur und Sprache Oesterreichs und der Kronländer*. Une association s'est constituée à Vienne pour l'étude et la culture de la chanson populaire allemande en Autriche; elle déploie une grande activité et fait des publications très intéressantes : *Flugschriften herausgegeben von dem deutschen Volksgesangvereine in Wien* (Vienne, Vereinsverlag). Les recueils de chansons et de légendes et les travaux sur la poésie populaire des différentes contrées

se multiplient, de même que les études sur les dialectes. A Vienne existe aussi depuis longtemps une Société littéraire qui a publié depuis 1893 au moins quatre volumes par an, d'un contenu assez varié. Cette Société vient d'élargir son cadre; elle s'appelle maintenant : *Deutsch-Oesterreichische Literaturgesellschaft* et elle a placé à sa tête l'arrière-petit-fils de Schiller, montrant déjà par là dans quelle voie elle veut marcher. Une bibliothèque allemande populaire à l'instar des collections Reclam, Meyer, Hendel, etc., paraît depuis peu chez Braumüller, à Vienne : *Allgemeine Bücherei*. L'association allemande pour la diffusion des connaissances utiles à Prague a publié jusqu'ici plus de 300 brochures de vulgarisation scientifiques, parmi lesquels une centaine d'excellents travaux sur la littérature allemande : *Sammlung gemeinnützziger Vorträge hrsg. vom deutschem Vereine zur Verbreitung gemeinnützziger Kenntnisse in Prag.* L'Autriche, qui après avoir donné à la littérature allemande du XIX[e] siècle un de ses tous premiers poètes lyriques, N. Lenau, un grand poète dramatique, Grillparzer, et un poète épique distingué, Hamerling, s'était quelque peu reposée, nous donne en ce moment le spectacle d'une belle et vaste renaissance littéraire. Vienne a fait beaucoup d'efforts pour se créer une littérature spéciale, qu'elle pût opposer à la littérature berlinoise. Mais la renaissance est surtout visible dans le genre de la littérature villageoise, dans laquelle les deux célèbres écrivains Anzengruber et Rosegger ont trouvé et trouvent toujours des imitateurs et des continuateurs nombreux et distingués.

182. — Un écrivain bien enviable est le pasteur G. Frenssen, l'auteur du *Jörn Uhl.* Son roman, que j'ai annoncé ici, a atteint près de cent éditions dans le courant d'une année; dans le même laps de temps non moins de cinq études critiques ont paru sur lui. La *Bauernfeld-Stiftung* de Vienne lui a accordé un prix de 2000 francs. — Des traductions en français, en anglais, en hollandais et en polonais de son ouvrage ont paru ou sont annoncées comme devant paraître bientôt. L'université de Heidelberg l'a nommé *Doctor honoris causa.*

Un autre enfant gâté de la fortune est le romancier villageois de la Styrie, Peter Rosegger. Le 60[e] anniversaire de sa naissance a été célébré le 31 juillet, avec éclat dans sa patrie. Les journaux et les revues allemandes sont à cette occasion remplis d'articles dithyrambiques sur lui. Il occupe certainement une place importante dans la littérature allemande villageoise, mais il est général beaucoup surfait. Son collègue Anzengruber est beaucoup plus profond et plus original que lui et dans les dernières années un autre talent, plus considérable que lui, a surgi en Tirol; ce n'est donc pas la première, mais la troisième place qu'il occupe, à mon avis, dans la littérature de terroir autrichienne. Rosegger impose déjà par l'étendue de son œuvre, qui comprend jusque maintenant une cinquantaine de volumes; chaque année paraît un livre de lui. En Allemagne il est un des tous premiers écrivains à succès et il vient de faire sa trouée en France grâce à M. Sénil, qui lui a consacré une longue étude dans la *Revue des deux mondes.* Cette étude va paraître en traduction allemande chez l'éditeur de Rosegger, Staackmann, à Leipzig. Là aussi paraîtra sous peu une biographie

allemande de Rosegger par H. Möbius, qui sera richement illustrée.

183. — J'ai annoncé ici la constitution d'une Société pour l'étude de l'histoire du théâtre allemand. Le 1er volume de ses publications vient de paraître. C'est une réimpression de la chronologie du théâtre allemand de Ch. H. Schmid (1746-1800), professeur à Erfurt et à Giessen, puis bibliothécaire à l'Université de Giessen. La Société prépare, en outre, une réédition des mémoires de Schreyvogel, un dramaturge viennois (1768-1802), un recueil des études théâtrales éparses de Laube, le grand dramaturge du théâtre de la Burg, à Vienne, un recueil des parodies de *Nathan le Sage*, de Lessing, une collection de portraits d'acteurs et d'actrices allemands du XVIIIe siècle. En outre la Société publiera prochainement une revue dramaturgique : *Archiv für Theatergeschichte.*

184. — L'université de Heidelberg a célébré cette année le centième anniversaire de sa fondation. A cette occation elle a accordé des promotions d'honneur, qui lui ont valu de chaudes félicitations de la part du monde des littérateurs et des artistes allemands. Elle a nommé *docteurs h. c.* les écrivains Frenssen, Rosegger, Hausrath, — qui a côté de Ebers et de Dahn fait partie du célèbre trio de professeurs d'université auteurs de romans historiques, — le pasteur Naumann, le chef du mouvement social dans le protestantisme allemand, l'éditeur de Leipzig Baensch-Drugulin pour ses mérites dans l'édition artistique de livres, le peintre badois Hans Thoma et le plus grand des compositeurs actuels de musique allemands, Rich. Strauss de Berlin. Par des distinctions de ce genre, l'université de Heidelberg a rendu à l'ancienne dénomination : *Universitas litterarum*, quelque chose de son ancien éclat.

185. — L'empereur d'Allemagne a accordé au poète Detlev von Liliencron une rente annuelle de 2000 marks. Cette décision mérite d'autant plus d'être louée qu'elle ne constitue pas une récompense accordée à un poète de cour, — ce que Liliencron n'est nullement — et que ce favorisé de la grâce impériale est vraiment un grand poète dans le besoin. Il est par contre regrettable que l'empereur n'ait pas accordé cette année le prix Schiller (V. *Revue de l'Instruction publique* f. XLV. p. 201). Il est vrai que l'on dit que le jury a été d'avis de ne pas donner le prix; mais on ne sait jamais au juste....

186. — Le docteur Timon Schroeter fit en 1897 cadeau d'un terrain de 2000 mètres carrés dans le quartier de l'ouest de la ville de Iéna pour la construction d'une maison de retraite pour les vieux écrivains sans fortune. On a mis en circulation depuis des cartes artistiques — des pierres à bâtir — au prix de 1, 10, 20, 50, 100, 500 et 1000 Marks et à la fin de 1902 on avait recueilli ainsi 75.000 Mk. Le docteur Schroeter a publié aussi récemment une collection illustrée d'autobiographies et de productions originales d'écrivains allemands, au nombre de 300; cela constitue un superbe volume, qui se vend au profit de l'œuvre : *Für unser Heim. Bunte Spenden deutscher Dichter und Denker der Gegenwart für das deutsche Schriftstellerheim in Iena zusammengetragen* von Dr TIMON SCHROETER. Leipzig. Verlag der Illustrierten Zeitung.

187. — Le conseil communal de la ville de Vienne a décidé la publication d'une édition populaire des œuvres du célèbre prédicateur Abraham à Sancta Clara. Cette édition confiée aux soins du professeur Strigl comprendra 6 volumes à 2.50 M. et paraîtra chez H. Kirsch, à Vienne.

188. — M. Martin Rudelsheim, docteur en philologie germanique, employé à la Bibliothèque de la ville d'Anvers, travaille à un répertoire complet des articles concernant la philologie germanique parus dans les revues belges de 1830 à 1890. Nous félicitons l'auteur de cette heureuse idée et nous lui souhaitons bon courage. — H. B.

NOMINATIONS ET MUTATIONS DANS LES ATHÉNÉES ROYAUX.

Verviers. — Préfet, M. Mathieu, id. à Tournai; remplacé à Tournai par M. Buisseret, prof. de sciences nat. à l'École des Cadets. — Ostende. — Préfet, M. Gilleman, prof. d'hist. à Gand; remplacé à Gand par M. Verbrugghen, prof. à Ostende; remplacé par M. Pasteyns, surveillant à Louvain, que remplace M. Verhoeven, Doct. en sciences commerc. — Anvers. Prof. de rhét. lat., M. Tilmant, prof. de 2de, remplacé par M. Dony, prof. de 4e lat., remplacé par M. Chevalier, prof. de 5e lat., remplacé par M. Schouten, prof. de 6e lat., remplacé par M. Terrens, prof. de 7e, remplacé par M. Brabants, prof. de flam., hist. et géogr. à Ostende, remplacé par M, Straes, surveillant à Malines, remplacé par M. Herbillon, doct. en phil. cl. — Louvain. Prof. de langues germ., M. De Neef. prof. à Malines, remplacé par M. Kleyntjens, doct. en phil. germ. — Namur. Prof. de mathém. sup., M. Collette, surv. à Liège, remplacé par M. George, doct. en histoire. — Charleroi. Prof. de sciences nat., M. Alexandre, prof. à Ath, remplacé par M. Maas, surv. à Anvers. — Bruges. Prof. de mathém., M. Van Rossem, surv. à Ixelles, remplacé par M. Toppet, prof. au Coll. Comm. de Virton. — Bruxelles. Prof. de sc. nat., M. Cornet, prof. à Louvain, remplacé par M. Molle, doct. en sc. nat. — Ixelles. Prof. de sc. commerc., M. Boucher, prof. à Malines, remplacé par M. Lambert, prof. à Arlon, remplacé par M. Deprez, surv. à Verviers, remplacé par M. Wittmeur, doct. en philol. germ.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

TRAITEMENTS DES SURVEILLANTS DES ATHÉNÉES ROYAUX.

Un arrêté royal du 14 août 1903 porte :

Art. 1er. — Les surveillants, comptant plus de vingt années de service dans les athénées royaux et jouissant depuis cinq ans au moins du maximum du traitement de leur grade, peuvent, s'ils font preuve de mérite et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions, obtenir une augmentation de traitement de 200 francs.

Lorsqu'ils ont joui de cette augmentation pendant cinq ans au moins, une nouvelle augmentation de 300 francs peut leur être accordée.

Art. 2. — Par mesure transitoire et comme première application du présent arrêté aucun délai n'est prescrit pour l'octroi de ces deux augmentations aux surveillants qui jouissent du maximum de leur traitement et qui ont plus de vingt ou plus de vingt-cinq années de service dans les athénées royaux.

Art. 3. — Le présent arrêté prendra rétroactivement cours à dater du 1er janvier 1903.

TRAITEMENTS DES RÉGENTS ATTACHÉS AUX CLASSES LATINES ET AUX SECTIONS D'ATHÉNÉES ROYAUX ANNEXÉES AUX ÉCOLES MOYENNES DE L'ÉTAT.

Un arrêté royal du 14 août 1903 porte :

Art. 1er. — Par modification à l'article 1er, litt. *B*, de l'arrêté royal du 4 août 1881, le taux des traitements des régents attachés aux classes latines et aux sections d'athénées royaux annexées aux écoles moyennes de l'État, pour garçons, est fixé conformément au tableau ci-après :

	Minimum.	Maximum.
Régents de 2e classe . . .	2,300	2,600
Régents de 1re classe . . .	2,900	3,200

Art. 2. — Les régents attachés aux classes latines et aux sections d'athénées royaux obtiennent le maximum du traitement de la 2e classe après avoir joui pendant trois ans du traitement minimum.

Ils pourront être nommés régents de 1re classe après six années révolues de service en qualité de régent de 2e classe.

Les régents de 1re classe pourront obtenir le traitement maximum après avoir joui pendant trois ans du traitement minimum de cette classe.

Art. 3. — Le traitement maximum des régents de 1re classe pourra être augmenté de 200 francs au moins et de 1,000 francs au plus, lorsque ces membres du corps professoral feront preuve de mérite et de dévouement.

Un extrait de l'arrêté royal accordant cette augmentation sera inséré au *Moniteur*.

Art. 4. — Les services rendus comme régents de classes latines ou de sections d'athénées royaux par les professeurs agrégés du degré supérieur, les docteurs en philosophie et lettres, les docteurs en sciences physiques et mathématiques ou les docteurs en sciences naturelles seront assimilés, au point de vue de la fixation du traitement et du classement, aux services rendus comme professeurs dans les athénées royaux.

Art. 5. — Le présent arrêté sortira ses effets à partir du 1er janvier 1903.

NOMINATIONS DANS LES ATHÉNÉES ROYAUX.

Par arrêté royal du 5 août 1903, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Cleykens, J.-H.-A., dispensé par arrêté royal du 19 septembre 1882, prof. de mathématiques et sciences naturelles à l'A. R. d'Anvers: Alexandre, F., doct. en sciences naturelles, prof. de phys., chimie et sciences naturelles à l'A. R. d'Ath; Hamels, Ed., doct. en philos. et lettres, prof. de 6e latine à l'A. R. de Bruxelles; Sœur, P.-J., doct. en sciences phys. et mathém., prof. de mathém., section des humanités anciennes à l'A. R. de Charleroy; Basse, M.-M.-F.-A., doct. en philos. et lettres, prof. de langues germaniques à l'A. R. de Gand; Goffart, J.-L.-A., doct. en sciences naturelles, prof. de phys., chimie et sciences naturelles à l'A. R. de Huy; Leroy, A., prof. agrégé de l'ens. moyen du 1er degré, surveillant à l'A. R. de Mons; Michiels, G.-A.-J., doct. en philos. et lettres, surveillant à l'A. R. de Mons; Mansion, A., doct. en sciences naturelles, prof. de phys., chimie et sciences naturelles à l'A. R. de Namur; Claes, P.-A., doct. en sciences phys. et mathém., prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Namur; Smeedts, A., doct. en philos. et lettres, prof. de langues german. à l'A. R. de Tournai; Vankaldekerken, H.-H.-J., diplôme de capacité pour l'ens. du dessin dans la sect. des human. modernes des athénées et collèges, prof. de dessin à l'A. R. d'Anvers; Vanderwilligen, diplôme de capacité pour l'ens. du dessin dans la sect. des human. modernes des athénées et collèges, prof. de dessin à l'A. R. d'Anvers; Gignez, A.-G., diplôme de capacité pour l'ens. du dessin dans la sect. profes. et dans la sect. des human. des athénées et collèges, prof. de dessin à l'A. R. de Liège; Quaedvlieg, J.-L.-Ch., diplôme de capacité pour l'ens. du dessin dans la sect. des human. modernes des athénées et collèges, prof. de dessin à l'A. R. d'Ostende.

AUGMENTATIONS EXCEPTIONNELLES DE TRAITEMENT ACCORDÉES AUX PROFESSEURS DES ATHÉNÉES ROYAUX.

Par arrêté royal du 14 août 1903, une augmentation exceptionnelle de trois cents francs est accordée à MM. Davignon, J.; Roumen, H.; Straet-

mans, G., et Demont, P., prof. à l'A. R. d'Anvers; Castin, A.; Boulboulle, L.; Hanus. N., et Goyens, L., prof. à l'A. R. de Malines; Vanden Bergh, F., et Bockaruth, E., prof. à l'A. R. de Bruxelles; Duchamps, E., prof. à l'A. R. d'Ixelles; Aerts, L.; Goux, J., et Otten, F., prof. à l'A. R. de Louvain; Deveen, V., et Coppé, H., prof. à l'A. R. de Bruges; Maass, B., et Gilson, V., prof. à l'A. R. d'Ostende; Pire, A., et Libbrecht, C., prof. à l'A. R. de Gand; Galand, G., prof. à l'A. R. d'Ath; Crespin, E., prof. à l'A. R. de Charleroi; Neven, Chr.; Haccart, R., et Bley, N., prof. à l'A. R. de Mons; Boinem, J.; Dutron, A., et Henneton, A., prof. à l'A. R. de Tournai; Rouche, C., et Deschamps, C., prof. à l'A. R. de Huy; Pecqueur, O.; Notaert, J.; Van Oirbeek, G., et Kremer, H., prof. à l'A. R. de Liège; Bels, E.; Fastré, M., et Even, M., prof. à l'A. R. de Verviers; Brosius, M.; Beguin. A.; Jérôme, A., et Kaizer, J., prof. à l'A. R. d'Arlon; Maréchal, A., et Souffret, P., prof. à l'A. R. de Namur.

Les augmentations exceptionnelles de traitement accordées antérieurement sont portées à huit cents francs pour MM. Cleykens, J., et Beernaert, Th., prof. à l'A. R. d'Anvers; De Moor, D.; Bosmans, P.; Francotte, P., et Bertrand, A., prof. à l'A. R. de Bruxelles; Dombrez, H., prof. à l'A. R. d'Ixelles; Philippin, L., et Sabbe, J., prof. à l'A. L. de Bruges; Defgnée, V., prof. à l'A. R. d'Ath; Lemoine, J., et Bardiaux, L., prof. l'A. R. de Charleroi; Marique, A., prof. à l'A. R. de Liège; Janssen, P., prof. à l'A. R. de Hasselt.

UNIVERSITÉS DE L'ÉTAT.

Par arrêté royal du 22 août 1903, MM. Haerens (E.), professeur ordinaire à la faculté des sciences, et Michel (Ch.), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, sont respectivement nommés secrétaires du conseil académique des universités de Gand et de Liège, pour l'année académique 1903-1904.

Aux termes de deux arrêtés royaux du 29 septembre 1903, MM. Thomas (Paul) et Merten (Oscar), professeurs ordinaires à la faculté de philosophie et lettres, sont nommés respectivement recteurs des universités de Gand et de Liège pour la période triennale 1903-1904, 1904-1905 et 1905-1906.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1901-1903. RÉSULTATS DÉFINITIFS.

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes du maximum des points attribués par le jury à chacune des deux épreuves du concours, ont été proclamés :

1° Premier en *philologie romane* avec 90 points sur 100, M. Counson, Jean-Albert-Joseph, né à Francorchamps, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie romane) par l'université de Liège, le 17 juillet 1901.

Le jury a proposé l'impression, aux frais de l'État, du mémoire rédigé à domicile;

2° Premier en *philosophie* avec 77.5 points sur 100, M. Daumont, Octave-Ferdinand, né à Webbecom, élève de l'université de Louvain;

3° Premier en *histoire* avec 87 points sur 100, M. Van den Ven, Paul-Jules-Joseph, né à Schaerbeek, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : histoire) par l'université de Louvain, le 12 octobre 1901.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1903-1905 (DÉLAI : DIX-HUIT MOIS).

QUESTIONS A TRAITER A DOMICILE.

Faculté de philosophie et lettres.

1er GROUPE. — *Philologie classique.*

1° Étudier la syntaxe des temps et des modes dans Apulée;

2° Faire une étude sur le Préfet d'Égypte, d'après les auteurs, les inscriptions et les papyrus;

3° Éditer, avec un commentaire critique et explicatif, les deux premiers livres des *Élégies* de Properce;

4° On demande des contributions nouvelles concernant la vie et les travaux d'un humaniste belge du XVIe siècle.

2e GROUPE. — *Philologie orientale.*

1° Traduire et commenter les Çà*nd*ilyabhaktisûtras;

2° Faire une étude sur l'origine des proverbes arabes;

3° Étudier les rapports de la civilisation de l'Inde et de celle de la Perse depuis la fin de l'époque de l'unité indo-iranienne jusqu'au Xe siècle de notre ère. Rechercher spécialement les traces du culte de Mithra dans l'Inde;

4° Traduire et étudier les hymnes à Indra-Varuna dans le Rig-Véda.

3e GROUPE. — *Philologie romane.*

1° Étudier la langue et le style de Charles Decoster;

2° Faire une étude sur la mise en scène dans le théâtre du moyen âge;

3° De l'influence de Dickens sur le roman français dans la seconde moitié du XIXe siècle;

4° Étudier les sources antiques et françaises des idées esthétiques de Boileau.

4e GROUPE. — *Philologie germanique.*

1° Une édition parallèle, avec une introduction sur les sources et les différentes rédactions, de la *Vision de Tondale* et le *Purgatoire de Saint-Patrice* en moyen néerlandais;

2° Aperçu analytique et critique des principaux ouvrages néerlandais d'esthétique littéraire avant la fin du XVIIIe siècle;

3° Étudier le mouvement littéraire contemporain en West-Flandre;

4° Étudier *De Const van Rhetoriken* de Mathys de Castelein (1555) et ses sources.

5e groupe. — *Philosophie et droit naturel.*

1° Exposer et critiquer la doctrine de John Locke sur la tolérance;
2° Faire une étude critique sur Taine envisagé comme philosophe;
3° On demande une étude analytique et critique de la philosophie de Bergson;
4° L'objet de la métaphysique d'après Aristote et d'après Kant. Etude comparative des deux conceptions.

6e groupe. — *Histoire.*

1° On demande une étude sur F. Magellan et sur les découvertes géographiques de son temps;
2° Faire une étude sur l'origine et sur le rôle politique des trois États du pays de Liège;
3° Faire l'histoire économique et politique des impôts dits du 10e, du 20e et du 100e denier, établis par le duc d'Albe aux Pays-Bas;
4° Étude sur le régime juridique des obligations contractuelles sous l'ancien droit belgique après la rédaction des coutumes.

EXAMEN DE CANDIDAT-ARCHIVISTE. — MODIFICATION A L'ARRÊTÉ ORGANIQUE.

Par arrêté royal du 10 août 1903, est supprimé le paragraphe ci-après de l'article 1er de l'arrêté organique :

« Vieux français ou vieux flamand (les récipiendaires peuvent se faire interroger à la fois sur le vieux francais et sur le vieux flamand; dans ce cas, il en sera fait mention au diplôme). »

Ce paragraphe est remplacé par le suivant :

« Vieux français et vieux flamand. »

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. — CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PROGRAMME DU CONCOURS DE L'ANNÉE 1906.

Section d'histoire et des lettres.

PREMIÈRE QUESTION.

On demande une étude sur l'exotisme dans la littérature française du XVIIIe siècle. — Prix : huit cents francs.

DEUXIÈME QUESTION.

Faire la classification des parlers wallons de Belgique au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. — Prix : huit cents francs.

TROISIÈME QUESTION.

Faire l'histoire des invasions en Belgique au moyen de l'étude systématique des dates fournies par les trouvailles de monnaies dans les ruines de villas, dans les tombeaux et dans les trésors enfouis. — Prix : huit cents francs.

QUATRIÈME QUESTION.

On demande une étude sur la valeur littéraire des pamphlets du XVI[e] siècle, en langue néerlandaise. — Prix : huit cents francs.

Section des sciences morales et politiques.

PREMIÈRE QUESTION.

Faire une étude historique et critique de l'organisation des banques nationales; comparer le régime des banques constituées suivant les principes de la Banque Nationale de Belgique (loi de 1900) à celui des banques d'État proprement dites. — Prix : huit cents francs.

DEUXIÈME QUESTION.

On demande une étude sur les unions internationales. — Prix : six cents francs.

TROISIÈME QUESTION.

Étudier les méthodes préconisées par les principaux représentants de la science économique en Allemagne à l'heure présente (Knies, Schmoller, Wagner, Menger). — Prix : huit cents francs.

Les mémoires seront adressés, franc de port, avant le 1[er] novembre 1905, à M. le Secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, à Bruxelles.

PRIX GANTRELLE FONDÉ POUR LA PHILOLOGIE CLASSIQUE.

(Huitième période : 1905-1906).

Faire un recueil critique des fragments philosophiques de Porphyre le Platonicien. — Prix : trois mille francs.

PRIX EUGÈNE LAMEERE.

Pour le meilleur ouvrage d'enseignement de l'histoire dans lequel l'image jouera un rôle important pour l'intelligence du texte.

Première période (mai 1903-mai 1908).

Tous les cinq ans il sera décerné un prix de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur ouvrage d'enseignement de l'histoire à l'usage des écoles primaires, moyennes ou normales de Belgique, ouvrage dans lequel l'image jouera un rôle important pour l'intelligence du texte.

Le jury chargé de juger ce concours quinquennal sera élu par la Classe des lettres dans la séance de janvier de l'année qui termine chaque période.

Il sera composé de deux membres de la Classe, de deux professeurs de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles et d'un membre de l'enseignement moyen ou normal de l'État.

Lorsque le jury ne jugera aucun ouvrage digne de récompense, la valeur du prix formera un second (troisième, quatrième, etc.) prix à distribuer à un concours suivant, les intérêts de tous les prix en retard servant à grossir le capital.

La première période sera close le 1er mai 1908.

Les auteurs qui se proposent de prendre part à ce concours sont invités à envoyer leurs ouvrages franco à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er janvier de cette année.

Le nom du lauréat sera proclamé dans la séance publique annuelle de la Classe.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 16 juillet 1903, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du mois de juin dernier :

1° De M. Jean Bouchery, homme de lettres, à Anvers, en qualité de membre correspondant, remplaçant M. W. de Vreese, nommé membre effectif;

2° De MM. Abraham Kuyper, homme de lettres, à Amsterdam, ministre de l'intérieur, à La Haye, et L. Symons, professeur d'université, à Groningue, tous deux en qualité de membres honoraires étrangers, remplaçant respectivement les docteurs Schaepman et Nicolas Beets, décédés.

PRIX TRIENNAL DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE EN LANGUE FRANÇAISE. PÉRIODE 1900-1902.

Par arrêté royal du 6 juillet 1903, le prix triennal de littérature dramatique en langue française, pour la période de 1900-1902, est accordé à M. Maurice Maeterlinck, pour son drame intitulé *Monna Vanna*.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXII, fasc. 3. — Thurston, S. I., *Visio monachi de Eynsham*. — Hipp. Delehaye, *La passion de St Théodote d'Ancyre*. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du Repertorium hymnologicum d'Ul. Chevalier. — Début d'un Index des Analecta, t. I-XX.

Byzantinische Zeitschrift, t. XII, 3e et 4e fasc. — J. Pargoire, A propos de Boradion. — E. W. Brooks, The dates of the Alexandrine patriarchs Dioskoros II, Timothy IV and Theodosius. — H. Gelzer, Sechs Urkunden des Georgsklosters Zografú. — Th. Mommsen, Zosimus. — E. von Dobschutz, Coislinianus 296. — S. Petridès, Vers inédits de Jean Tzetzès. — Le même, Office inédit de St Clément, hymnographe. — Franz Cumont, La date et le lieu de la naissance d'Euthymios Zigabénos. — M. Mitard, Études sur le règne de Léon VI. — Hesseling, Zu den germanischen Elementen des Neugriechischen. — L. Schmidt, Zur Geschichte der Wandalen. — P. N. Papageorgiu, Zwei Inschriften vom Kloster Χορταΐτης. — Comptes rendus. — Notices bibliographiques.

Muséon (Le), nouvelle série, vol. IV, no 3. — A. Carnoy, Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. — D. Préciel Tostivint, Recherches exégétiques : les 70 ans de Jérémie et les 70 semaines de Daniel. — L. V. P.; Bouddhisme. Notes et bibliographie.

Museum, Maandblad van Philologie en Geschiedenis, Xe jaargang, no 10. — Blok, Le *Journal des Savants*.

No 11-12. — Schuchardt, Uhlenbeck's« Beiträge zu einer vergleichenden Lautlehre der baskischen Dialecte. »

Revue des Études anciennes, t. V, 1903, no 3. — M. Holleaux, *Curae epigraphicae* (3e art.). — A. Fontrier, Inscriptions d'Érythrées. — Masqueray, Euripide et les femmes. — Schwab, Χεῖρες. — Jullian, Remarques sur la plus ancienne religion gauloise. — De la Ville de Mirmont, L'astrologie chez les Gallo-Romains. — Jullian, Graffito de Bordeaux. — Arnaud d'Agnel, Découvertes archéologiques à Montsaber. — C. Jullian, Têtes coupées et masques de dieux. — Bibliographie.

Revue des Humanités en Belgique, 7me année, no 2. — D. Collette, Du rôle de la mémoire dans l'enseignement moyen. — L. Goemans, A propos

du précis de prononciation française de Rousselot. — A. Grégoire, Nouveautés pédagogiques. — V. Enclin, Lecture et déclamation. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 8e année, n° 8. — Ramon y Cajal, Souvenirs de ma vie (suite).
Nos 9-10. — G. Des Marez, Le Borgendael à Bruxelles dans sa lutte contre l'industrie privilégiée. — Michel Huisman, Un prince populaire Charles de Lorraine.

Rivista di filologia, XXXI, fasc. 3. — Brugnola, Due ipotesi sulla composizione delle Fenicie di Euripide. — Solari, Lo storico Dinone nelle relazioni fra Conone e Artaserse. — Bersanetti, In Euripidis Iphigeniam Aulidensem adnotationes. — Cardinali, Della terza guerra Siriaca e della guerra fraterna. — Giambelli, Di Posidonio fonte principale del II libro De natura deorum. — Ussani, Sui versi 1-7 lib. I del poema di Lucano. — Pascal, Ovidio, Trist. I, 7. — Sabbadini, Per un glossario Vergiliano; Partenio e il Moretum; Grammatica latina. — Bucciarelli, Contributo ad una bibliografia sistematica degli scritti della filologia classica. — Cevolani, Se nascor sia copulativo.

COMPTES RENDUS.

Alph. Bayot, *Le roman de Gillion de Trazegnies (Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain*, 12e fasc.). Louvain, Peeters; Paris, Fontemoing. 1903. 200 pp. in-8°. « Étude très ingénieuse, mais dont les conclusions sont sujettes à certaines réserves. » Charles Martens, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 6.

Catalogus codicum astrologorum Graecorum. T. IV. : *Codices Italicos praeter Florentinos, Venetos, Mediolanenses, Romanos, descrips.* D. Bassi, F. Cumont, Aem. Martini, Al. Olivieri. — T. VI : *Codices Vindobonenses, descr.* G. Kroll. — Bruxelles, Lamertin, 1903. viii-192 et viii-122 pp. Le rp. fournit un certain nombre de corrections et d'explications. My. Rev. crit., 1903, n° 33.

P. Fredericq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae.* V. Gand, 1903, in-8°. « Présente le même intérêt que les précédents volumes de cette précieuse collection. L'auteur devrait réserver les suppléments pour un volume spécial. » R[euss]. Rev. crit., 1903, n° 34. — Cf. Ch. Molinier, Rev. Hist., sept.-oct. 1903.

F. A. Gevaert et J. C. Vollgraff. *Les problèmes musicaux d'Aristote.* Gand, Hoste, 1903, xxiv-423 pp. « Les éditeurs ont, dans plusieurs cas, amélioré le texte des *Problèmes* par des conjectures heureuses; surtout ils l'ont élucidé par une traduction très claire et très honnête, sinon toujours assez fidèle, par des notes philologiques et par un commentaire musical où la merveilleuse érudition, la dialectique éblouissante, le talent d'exposition

hors ligne de M. Gevaert se déploient à leur aise. » Théodore Reinach, Rev. crit., 1903, n° 53.

M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La compagnie d'Ostende.* Bruxelles, 1902, in-8°. « Ce livre est certainement la meilleure monographie qui existe d'une des anciennes compagnies de commerce et de colonisation. » H. Hauser, Rev. hist., sept.-oct. 1903. — Cf. A. De Ridder, Revue bibliographique belge, 1903, n° 8.

Armand Julin, *Les grandes fabriques en Belgique vers le milieu du XVIIIe siècle (1764).* Bruxelles, 1903. 81 pp. in-8°. « Ce travail n'est pas définitif, et il repose sur une source unique d'informations, qui n'est ni complète, ni toujours bien sûre; mais il constitue néanmoins une précieuse contribution à l'histoire du règne de Marie-Thérèse. » J. Laenen, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 6.

H. Pergameni, *Histoire générale de la littérature française*, 2e édition. Bruxelles, Lebègue, 1903. xiv-748 pp. in-8°. 6 fr. « Cette seconde édition, remaniée et tenue au courant, d'un manuel plein de qualités n'aura pas moins de succès que son aînée. » Léon Leclère, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8e année, n° 8.

H. Pirenne, *Les dénombrements de la population d'Ypres au XVe siècle* (1412-1506). (Extr.) Leipzig. 1903, 32 pp. in-8°. « Excellente contribution à la statistique sociale du moyen-âge, Sage méthode et résultats intéressants. » A. Cauchie, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7e année, n° 7.

P. Thomas, *Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen âge et des temps modernes.* Gand, Vuylsteke, 1902, xvi-277 pp. « Ce joli kaléidoscope ne pourrait servir en Allemagne ni à l'enseignement des gymnases ni à celui des universités. L'auteur donne d'utiles indications, mais il n'est pas toujours suffisamment informé. » L. Traube, Deutsche Litteraturzeitung, 1903, n° 32.

L. Vanderkindere, *Histoire de la formation des principautés belges au moyen âge.* II. Bruxelles, 1903, in-8°. « Une des productions les plus remarquables de l'historiographie belge. » G. Des Marez, Deutsche Litteraturzeitung, 1903, n° 38.

W. Van Neylen, *Beknopte geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde.* Lierre, Taymans, 1902-1903. 3 vol. de 120, 152, 138 pp. in-8°. 3 fr. 30. « Bon manuel. » F. Brabants, Rev. bibliogr. du Musée Belge, 7e année. n° 7.

J. Warichez, *Les origines de l'église de Tournai.* Louvain, 1902, in-8° « Bonne dissertation critique qui fait honneur à son auteur et à son maître M. Cauchie. » E., Rev. crit., 1903, n° 34.

L'ÉVOLUTION LITTÉRAIRE

DU MOYEN AGE AU XVIIe SIÈCLE.

IV.

Il nous reste à montrer d'une façon plus détaillée que le XVIIe siècle n'a pas démérité. Le moyen naturel, semble-t-il, serait de faire à ce point de vue l'histoire du classicisme. Mais, outre qu'un tel exposé deviendrait bien long, on pourrait toujours l'accuser de ne mettre en lumière que les faits favorables à la thèse et d'écarter systématiquement les autres. Il sera plus probant de noter, parmi les caractères assignés au XVIIe siècle littéraire par les critiques, ceux qui lui sont attribués avec une nuance de mépris ou de reproche. Si nous parvenons à faire voir qu'il n'y a point de tare, point de perte, point de décadence là justement où on l'accuse d'avoir failli, nous croirons avoir assez déblayé le terrain pour des appréciations plus équitables; et peut-être, chemin faisant, nous sera-t-il permis de voir, comme aux siècles précédents, marcher de pair l'art et l'éducation nationale ou développement des esprits.

Soit dit une fois pour toutes, dans ce qui va suivre, nous empruntons la plupart des traits caractéristiques de l'accusation à la récente *Histoire de la Littérature française* de M. H. Pergameni. Le savant professeur de l'Université de Bruxelles n'a pas inventé ces accusations, il les a rapportées en historien fidèle, et il a le mérite de les avoir formulées avec vigueur, avec ordre et clarté. Je sais bien que l'auteur ne les a pas enregistrées pour les réfuter, et je constate sans peine qu'avec cette conception romantique du XVIIe siècle

il marche en illustre compagnie. Qu'il ne considère donc pas comme une censure personnelle une opinion que je veux étayer à mes risques et périls.

« Prise dans son ensemble, la littérature classique est, dit-on, une littérature *abstraite*, *basée sur la raison* et qui *s'occupe des genres et des espèces* beaucoup plus que des individus. » Partant de là on assigne à l'esprit classique trois caractères principaux : *l'abstraction*, *l'ordre*, *la politesse*. L'*abstraction*, c'est-à-dire le goût de la généralisation, la tendence à s'attacher plutôt aux ressemblances qu'aux différences, à créer des types et des caractères plutôt que des individus. L'*ordre*, c'est-à-dire la réglementation en toutes choses, dans le vocabulaire, dans la syntaxe, dans les idées. La *politesse*, c'est-à-dire le bon ton, le bon usage, les manières de l'honnête homme. Ces trois caractères sont aussi ceux de la monarchie absolue ... »

Sans doute cette définition du classicisme apparaît vraie en somme, mais vraie d'une vérité que le commentaire déforme et présente sous un jour absolument faux.

D'abord on le qualifie d'*abstrait*. *Abstrait* sonne bien mal à nos oreilles de réalistes. Cette abstraction ne nous dit rien qui vaille et n'est pas, *à priori*, une recommandation. Elle apparaît moins recommandable encore lorsqu'on analyse ce goût nouveau en notant qu'il consiste à s'attacher aux ressemblances, à créer des êtres généraux. Et le lecteur de songer que cette littérature peu folâtre n'est guère en progrès. Pour présenter les faits sous leur véritable jour, les critiques auraient dû montrer le phénoménisme antérieur, qui s'attache aux objets isolés, aux individus, aux unités concrètes parce qu'il est dans la nature de l'esprit humain d'étudier d'abord l'individuel. Si un esprit ou un siècle retombait aux constatations individuelles, ce serait une déchéance, un retour à l'enfance. Mais cela ne se peut sans un grand cataclysme, sans une attaque d'apoplexie qui détruise les myriades de rapports institués par la raison. L'âge classique est celui où l'esprit plus mûr parvient à généraliser, à comparer les objets, à constater des ressemblances et des différences, à classer les objets dans des genres en vertu de ces ressemblances génériques, à subdiviser ces genres en espèces

en vertu de différences spécifiques. Ce travail est celui de la raison même, l'œuvre logique et sacrée de classification sans laquelle il n'est point de science. Comment ce nouvel accroissement de l'esprit humain peut-il être considéré comme une diminution? C'est le goût des romantiques pour le relief, la couleur et la vie qui les a entraînés à déprécier les classiques. Enrichis par deux siècles de discipline classique, ils méconnaissent la valeur des qualités acquises, ils prétendent renouer avec le moyen-âge sans tenir compte de l'entre-deux. C'est de l'ingratitude ou de l'inconscience. Constater que la littérature s'élève à l'abstraction, que cet état d'esprit, qui avait été une exception heureuse auparavant, devient la règle, c'est faire un éloge très beau et très grand. Et on ne peut assigner la cause de cette orientation nouvelle au goût inné du français pour l'ordre et la généralisation : ce n'est pas dans un penchant individuel ou national qu'il faut rechercher l'explication d'un phénomène, qui tient à la loi de développement de l'esprit humain.

Aimez-vous la réglementation? Pas à l'excès, je suppose. Alors quelle sympathie devez-vous ressentir lorsqu'on vous dit que le second caractère de l'esprit classique est l'*ordre*, c'est-à-dire la *réglementation* en toutes choses? Tant d'ordre, c'est bien ennuyeux, penserez-vous. Mais vous ressentirez une impression toute contraire, si on vous dit que cet ordre n'est autre chose que le besoin, nécessaire à un esprit qui s'enrichit et se multiplie, de comparer et de classer. L'esprit qui s'élève à la philosophie, hérite d'un chaos à ordonner, à réglementer. Les idées se débrouillent et se subordonnent, en même temps les arts se différencient et, dans chaque art, se différencient et se règlent des genres et des espèces distingués en raison de leurs caractères particuliers. Même travail s'opère dans le langage, qui est le reflet extérieur de l'esprit et l'instrument de l'art. Le langage s'assujettit à des lois dont l'esprit mieux trempé conçoit la nécessité ou du moins l'avantage. Auparavant ces lois n'existaient pas et c'étaient des entraves de moins, c'est vrai! mais semblable liberté ressemble à celle des enfants, qui ne sont pas astreints aux lois politiques et sociales auxquels les esprits majeurs obéissent.

La politesse! Encore une de ces qualités équivoques

dont on peut se servir pour dénigrer ou pour vanter le grand siècle. Si on entend par là le bon ton, le bon usage, les manières de l'*honnête homme,* on ne méprise pas tout à fait, on donne à entendre que cette qualité de salon fut chèrement achetée, aux prix des mâles vertus antérieures, et que la conception nouvelle de l'honnêteté fut singulièrement rapetissée. Il faut pourtant bien que l'homme rangé ne se conduise pas tout à fait avec la désinvolture d'un étudiant en guoguette. Il fallait bien vider la sentine de Rabelais et même tempérer un peu les saillies de Régnier. Cette *politesse* n'est qu'une élévation de la pensée purifiée et ennoblie. L'*honnête homme,* c'est encore l'homme honnête, avec le parfum de l'honnêteté en plus. Croyez bien que, si l'art y perd en gaillardise, il n'y perd pas en virilité.

La littérature s'organisa monarchiquement. Peut-être le but fut-il dépassé. Peut-être n'était-il pas nécessaire de concevoir l'ordre comme une hiérachie de cette nature. Mais, s'il existe divers systèmes d'organisation possibles dans la société et dans l'esprit humain, le grand phénomène qu'il faut louer, c'est que l'organisation ait été créée. Il n'est pas juste qu'une préférence pour un système cache aux yeux du juge ce qu'il y a de beau et de puissant dans le fait de l'organisation en lui-même. C'est ce fait qu'il faut savoir démêler tout d'abord dans la politesse et la noblesse du XVIIe siècle artistique.

Éloquente, noble, artificielle, dit-on encore de cette littérature. Ce sont d'autres mots, pas tout à fait synonymes des précédents, des mots dont le commentaire n'est pas non plus un éloge. Cette *éloquence* est définie « l'art de développer une idée générale au moyen des topiques ou lieux-communs », et on l'oppose à l'éloquence passionnée de Rousseau. Définition vraie, mais vraie d'une vérité un peu grimaçante, parce que les vrais rapports sont méconnus. Nous ne rechercherons pas si Rousssau n'a point perdu en logique et en justesse ce qu'il gagne en passion, notre but n'étant pas de comparer le XVIIe siècle à ce qui a suivi. Mais cette éloquence classique, qui se manifeste dans les écrits philosophiques et religieux, dans l'histoire, dans les discours des héros sur le théâtre, qu'est-elle autre chose qu'un art consommé d'exprimer des

arguments nécessaires dans un ordre plus rigoureux, en un langage plus noble, plus sonore et mieux rythmé? Celui qui croit que les héros de Corneille argumentent en repassant mentalement la liste des topiques se fait une singulière illusion. Ils sont aussi naturellement éloquents qu'on l'avait été jadis; mais un homme cultivé a sa façon d'être éloquent et passionné, qui n'est pas celle de l'ignorant ou du sauvage. L'éloquence n'est pas le paradoxe, ni le désordre, ni la disproportion.

Que l'éloquence au XVIIe siècle pénètre tous les genres, même l'action dramatique, c'est ce qui démontre bien qu'elle est simplement un nom, mal choisi ou mal compris, de la puissance dialectique. Tout ce qu'on dira contre elle rejaillira sur l'acquisition des plus hautes facultés du jugement.

Dire qu'elle est *noble*, en ce siècle de démocratie et d'égalité, n'est pas non plus une recommandation. Tout dépendra de la façon dout le mot est interprété. « *Noble*, c'est-à-dire s'exprimant toujours en termes choisis, et, par horreur du mot bas, repoussant souvent le mot propre ». Buffon nous enseigne aussi que, pour atteindre à la noblesse du style, il faut faire attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux. Je croyais que la noblesse tenait à bien d'autres choses, et plus à l'élévation des pensées et des sentiments qu'au choix d'un mot général ou particulier. Mais admettons que l'un dépend de l'autre. Ne voir dans cette noblesse que le mot au lieu d'y voir l'effort pour sublimer la pensée, c'est simplement prendre les choses par le petit côté, ce n'est pas tout à fait se tromper. Laissons donc la définition de cette noblesse limitée au choix des termes et tâchons de saisir sous son vrai jour la transformation opérée dans le style par le XVIIe siècle. Il a substitué souvent le terme générique au terme spécifique et le terme spécifique au terme particulier. Est-ce uniquement par horreur du mot bas? Tous les noms individuels ne sont point bas, et, sans refuser au siècle une tendance marquée à ce travail d'assainissement, il est permis de penser que c'est là encore le petit côté des choses. Le mot général est préféré parce qu'il est plus philosophique. Dans la hiérarchie des connaissances, il désigne des concepts qui sont une conquête nouvelle, qui s'élèvent au

dessus de la simple perception des objets. Le pittoresque repoussé inconsciemment par le XVII[e] siècle n'est point, remarquez-le, celui de Gautier ou de Huysmans, art très raffiné qu'on pourrait définir la réintégration de la couleur et de la forme dans la littérature. Quand un auteur du moyen âge lance le mot propre, le mot cru, ce n'est point par amour du pittoresque, c'est par naïveté, par impuissance et grossièreté native. Les classiques n'ont donc point banni la couleur, ils ne savent guère encore ce que c'est. Ils donnent à leur pensée une expression plus scientifique, conforme à leur conception nouvelle. Nous voulons bien admettre que leur style y a perdu, mais celui qui ne veut pas voir ce que leur style y a gagné méconnait la loi même du développement intellectuel.

On note enfin que cette littérature est *artificielle*. La langue des lettrés cesse d'être la langue de tous. La république des Lettres devient une aristocratie fermée. Horreur, horreur! Quel esprit un peu généreux approuvera une attitude pareille? Pourtant, au lieu de nous voiler la face, examinons encore. Oui, l'art du moyen âge était peuple; le poète se trouvait le plus souvent de plain-pied avec son public, parce qu'il était aussi ignorant que lui. Depuis la Renaissance, l'art s'est transformé par l'étude. L'œuvre littéraire, désormais imprégnée de qualités nouvelles, ne sera plus au niveau de la plèbe. Ce divorce entre l'art et les couches profondes a fait verser des larmes et des flots d'encre aux partisans de l'art social démocratisé. Mais qui faut-il accuser ici, les artistes ou les rétardataires? Il serait plaisant de reprocher à l'artiste d'avoir créé trop beau, ou trop grand, ou trop noble, ou trop hermétique. Voyez-vous Phèdre expliquant son cas à la façon d'une harangère pour que les carrefours puissent la comprendre? L'art social sévissait assez sur le Pont-Neuf. Les colporteurs en avaient toujours des paquets dans leur balle. Laissons donc la société instruite du XVII[e] siècle s'amuser d'autre façon. Versons un pleur, si vous voulez, un pleur inutile, sur ce fait que toute conquête de l'esprit humain ne se communique point par contagion à tous les cerveaux; mais, ce pleur versé, n'incriminons jamais les artistes de ce qu'ils ne s'abaissent point artificiellement pour se mettre au plus bas niveau.

Comme corollaires des *qualités* précédentes, c'est-à-dire comme ombres à un tableau déjà bien poussé au noir, Taine et les critiques qui l'ont suivi ont noté « que la littérature, absorbée dans la contemplation de l'homme abstrait, *néglige l'observation directe* des choses et des individus; — que *le sentiment de la nature* disparaît complètement; — que *l'esprit critique* est émoussé et que *le sens de l'histoire* se perd à un degré incroyable; — que *la notion du peuple* n'existe plus ». Oe pourrait se contenter de répondre que la saine interprétation de ces quatre thèses est incluse dans tout ce que nous venons de dire, mais il sera bon d'examiner point par point.

Admettons que l'art le plus élevé de ce siècle, — car il y faudrait distinguer aussi plusieurs couches d'art, — étudie l'homme plutôt que les hommes, et le détache fortement de la nature ambiante, au point de négliger un peu les types individuels et de faire abstraction du milieu où les hommes s'agitent. Vous préférez l'art moderne? mais là n'est pas la question. Assurés que nous sommes de posséder la connaissance essentielle et générique de tout objet, nous nous amusons à en saisir les aspects différentiels et particuliers. Mais le XVIIe siècle doit se faire une éducation logique; sa littérature est le reflet de cette tentative de l'esprit qui veut passer du contingent au général. Trouver une loi, faire de l'induction, c'est plus important que de faire de la couleur locale ou des jeux d'esprit. Le XVIIe siècle ne *contemple* pas l'homme abstrait, comme on le dit, il le construit, il le crée, il fait de l'être sensitif et voué à toutes les influences un être de raison, de jugement, d'observation, d'expérience. Que la littérature soit cartésienne, en un mot, comme la philosophie et la science, c'est une conséquence inévitable de la marche de l'esprit humain.

A-t-on assez accusé les classiques de reléguer la nature à l'arrière-plan ou de l'éliminer tout à fait! Nous sommes très fiers d'avoir replongé l'homme dans la nature, d'avoir créé le paysage, d'avoir montré la nature maîtresse de l'âme et la pétrissant ou exerçant sur elle un pouvoir magique. Mais c'est la science elle-même qui nous a révélé les rapports indestructibles qui lient la nature et l'homme. L'étude de la nature nous en a donné l'éblouissement et l'enivrement. Il ne

pouvait en être de même jadis. La philosophie, d'accord avec la religion, devait éloigner l'homme de la nature. Est-il nécessaire d'ajouter que ni l'une ni l'autre n'ont jamais réussi pleinement à soustraire l'homme à ses enchantements pour en faire un pur être de raison ou d'ascétisme? Et, si l'on veut en rechercher la trace dans la littérature du XVII[e] siècle, faudrait-il longtemps feuilleter La Fontaine, Sévigné, Racine, Fénélon pour y découvrir des traits exquis, sinon hystériques, de leur sentiment très vif de la nature?

Quel sens faut-il attacher aux mots *esprit critique* et *sens de l'histoire* pour pouvoir accepter qu'au grand siècle l'esprit critique est *émoussé* et que le sens de l'histoire *se perd* à un degré incroyable? Il est bien évident que la critique et l'histoire n'existent pas alors comme sciences, qu'elles n'avaient jamais existé précédemment. Philippe de Commines a très bien raconté ce qu'il a vu, il a bien démêlé les fils qui faisaient agir ses pantins, mais il n'a pas plus que d'autres le sens d'une époque disparue. D'après cette mesure, Retz, Saint-Simon et même Mademoiselle de Montpensier ne sont pas mauvais historiens de ce qu'ils ont vu. La critique de Malherbe, de Vaugelas, de Boileau, des Précieuses vaut bien celle de Du Bellay. Si une société a été douée de l'esprit de finesse, c'est bien celle des courtisans et des grandes dames de l'époque, et des auteurs qui travaillaient pour emporter leurs suffrages. L'enchevêtrement des intérêts et des intrigues, la nécessité de dire les choses poliment, finement ou à mots couverts ont donné à l'observation, au langage, à la critique, une acuité, une souplesse admirables.

Dernier grief: « la notion du peuple n'existe plus ». Au moyen âge tout le monde était peuple par le développement intellectuel. L'artiste n'avait pas grand effort à faire pour se maintenir au niveau de la masse. Dès l'époque de la Renaissance la séparation se produisit et j'imagine que Ronsard, Belleau, Du Bellay, Desportes n'ont guère été plus populaires que ne le sont aujourd'hui Leconte de Lisle ou Sully-Prud'homme. Toujours, dans une nation, quand une partie s'élève par l'étude ou quelque autre moyen d'éducation sans entraîner le reste de la masse à sa suite, la classe aristocratique attire à elle littérateurs et artistes. Le reste ne garde

que les irréguliers, les indisciplinés, les bohèmes de l'art, qui peuvent être fort intéressants, que nous étudions avec curiosité et sympathie, mais qui sont une survivance dans le tourbillon du siècle. Je ne voudrais donc pas un Racine plus populaire, ni un Corneille moins raisonneur sur les beaux cas de passion; et, quand un de nos critiques s'écrie : « qui donc en France, parmi les paysans ou les ouvriers connaît ou peut comprendre Racine? » je pense qu'il accuse bien moins Racine que le paysan et l'ouvrier.

V.

Le classicisme essaie de dégager la raison des attaches passionnelles, qui sont la partie animale de notre nature. Cet amour de la raison, de la vérité, de la logique s'est manifestée dans l'art en même temps que dans la philosophie. Peu s'en faut qu'on en ait attribué tout l'honneur ou le déshonneur, mettons toute la responsabilité, à Descartes. C'est le dernier point qui nous reste à examiner. Si le génie de Descartes a pu créer de toutes pièces l'esthétique du XVIIe siècle, il n'y a pas lieu de présenter l'évolution littéraire comme une des faces du développement de l'esprit, comme un chapitre de l'histoire de l'éducation humaine, et tout ce que nous avons dit pour défendre cette thèse est non avenu. Heureusement nous ne serons pas seuls à comprendre autrement le rôle de Descartes. Il y a dans la *Littérature française* de Petit de Julleville un chapitre de cent pages consacré à Descartes [1], et la première préoccupation des auteurs est d'indiquer clairement en quoi consiste l'originalité de leur héros. Interrogeons-les d'abord sur la Méthode.

« Le besoin et le pressentiment de nouveautés philosophiques était dans l'air ... » [2] — « Lorsqu'il fait le procès des études et de la science de son temps, ou lorsqu'il fait appel, contre l'autorité, à la raison et à l'effort de chaque

---

[1] *Histoire de la langue et de littérature française*, sous la direction de Petit de Julleville, t. IV. Le chapitre VIII, consacré à Descartes et Malebranche, est dû à MM. A. Hannequin et R. Thamin.

[2] P. 470.

individu, Descartes n'est (donc) qu'*une voix dans le chœur de ces hommes qui firent la Renaissance*, qu'un ouvrier, dont l'œuvre, il est vrai, fut immense, dans l'entreprise commune »[1].

Ainsi la gloire de Descartes est d'avoir pris la direction d'un mouvement qui existait. Poser la méthode scientifique, en être le théoricien, c'est-à-dire être celui qui réfléchit longuement et qui voit clair là où les autres n'avaient qu'un vague sentiment intraduisible en paroles, comme tout ce qui est à l'état de sentiment, voilà ce qui fit Descartes. Il aida ses contemporains à voir clair dans leur âme, à procéder selon la raison et la logique, et il leur donna, avec la méthode, la tranquillité, la conscience d'être dans la bonne voie. Tel un maître qui, sans paraître rien inventer, rien enseigner de neuf, s'empare des esprits, coordonne leurs tendances latentes, dissipe leurs embarras, et les dote d'un instrument de recherche et d'un fil conducteur. Quant à l'influence particulière de Descartes sur la Littérature, nos deux auteurs ne sont pas moins explicites.

« On a rattaché à Descartes toute l'esthétique littéraire du XVIIe siècle. Cette thèse est vraie ou fausse selon la façon dont on l'entend. Si l'on veut dire que, sans Descartes, la littérature du XVIIe siècle n'eût pas eu les qualités d'ordre, de raison, de vérité, d'humanité qui la caractérisent, on attribue à une cause unique ce qui est l'effet de causes multiples, et on commet une erreur qui est presque une erreur de fait et de date. Les symptômes de ce goût littéraire sont antérieurs, en effet, à l'éclosion de la philosophie de Descartes, ou du moins à l'action qu'elle put exercer.... M. Lanson a ingénieusement groupé des textes de Chapelain, de l'abbé Daubignac, de Balzac, les « princes de la critique » d'alors, que l'on prendrait à première vue pour une application des idées cartésiennes à la littérature. Or, ou bien ils sont antérieurs au *Discours de la Méthode*, ou bien ils le suivent de trop près pour venir de lui; c'est du cartésianisme avant Descartes. Le rapport qui existe entre le cartésianisme et notre art clas-

---

[1] P. 477.

sique est donc *moins un rapport de dépendance qu'un rapport de conformité et d'harmonie* » [1].

Notre thèse n'est donc pas en défaut sur ce point capital et nous pouvons continuer à croire qu'il est puéril d'affirmer que le XVIIe siècle a laissé se perdre une foule de qualités que le moyen-âge ou le XVIe siècle auraient possédées. Au surplus, quand on aura fixé, avec ou sans regret, totalement ou partiellement, la liste des qualités ou des tendances artistiques de quatre ou cinq princes des lettres, on n'aura pas épuisé le siècle. Il restera des dissidents qui ne seront pas quantité négligeable. On sera forcé d'avouer que les *Pensées* de Pascal sont des cris de passion. Vous cherchez où est la passion dans la littérature du XVIIe siècle? Elle est dans l'enthousiasme des Précieuses, dans les héros de Corneille, dans Hermione et dans Phèdre, et jusque dans la pessimisme d'Alceste. Elle est dans les condamnations de Boileau, dans les Mazarinades, dans les burlesques et les grotesques, repoussés moins comme passionnés que comme libertins de mœurs ou d'idées. Elle est dans les disputes religieuses et littéraires. Tout ce siècle a été raisonnable avec passion. On oublie un peu trop, réellement, que la passion du vrai est aussi une passion. Mais, quand même il faudrait juger le siècle en ne tenant compte que des sommets, on ne peut dire que cet amour exclusif de la vérité, cette identification du beau et du vrai, qui provient de l'enivrement d'une raison qui vient de découvrir sa puissance, soit une régression. Par rapport à ce qui a précédé, l'ordre, la méthode, la clarté, l'unité de plan, l'abstraction, la noblesse du style sont des qualités conquises, l'effet d'une maturité plus grande de l'éducation française. Les défauts de ce siècle ne peuvent devenir saillants par comparaison avec le moyen âge, mais seulement par comparaison avec les temps plus modernes. Faut-il profiter de cette comparaison pour en écraser l'époque classique? Ce serait peu conforme à ce sens de l'évolution que tout critique doit posséder. Il serait bien malheureux que l'esprit scientifique du XIXe siècle n'eût pas élargi le domaine

[1] Ibid., p. 551.

de l'art, qu'il n'eût rien ajouté à l'esthétique cartésienne, rien conquis à son tour, et qu'il fallût fixer le point culminant de l'art irrévocablement dans le passé, en comptant tout ce qui a suivi comme une régression ou une décadence. Gardons-nous donc de commettre ce contre-sens historique de définir une époque par l'absence de qualités qu'elle ne pouvait avoir, au lieu de la définir par les qualités réelles, précieuses, indéniables qu'elle a su ajouter au patrimoine hérité des époques antérieures.

J. Feller.

NOTES DE LINGUISTIQUE

II.

On n'a pas oublié le remarquable petit livre où le regretté Arsène Darmesteter étudiait *la Vie des mots dans leurs significations*[1]. Après une savante et lumineuse introduction, l'auteur considérait « comment naissent les mots; — comment ils vivent entre eux; — comment ils meurent ». L'*Essai de Sémantique* de M. Bréal[2] est présent à la mémoire de tous, et c'est justice, car ce livre contient d'excellentes choses, finement dites et déduites, bien qu'on ne puisse admettre sans réserve l'idée dominante du livre, à savoir qu'il faudrait voir dans les modifications du langage le résultat d'une « volonté à demi consciente », « d'une volonté obscure et persévérante », un effet « de l'intelligence et de la volonté humaines », car il me paraît bien plutôt avec M. Victor Henry[3] que « les faits d'analogie grammaticale, l'étonnant foisonnement de formes qui en procède et constitue à lui seul les neuf dixièmes au moins de toutes les langues, sont d'ordre inconscient et mécanique », et je n'ai jamais hésité à dire que dans tout développement linguistique il entre une suite considérable d'*erreurs* et non d'intentions.

Dans le livre danois de M. Kristoffer Nyrop, intitulé *Ordenes Liv (la Vie des mots)*, et dont M. Robert Vogt nous donne une habile traduction allemande (Leipzig, Avenarius, 1903), il est, comme bien on pense, des chapitres traitant des mêmes

---

[1] Troisième édition, Paris, Delagrave, 1889.
[2] Paris, Hachette, 1897. Cf. *Revue* 1898, p. 203 s.
[3] *Antinomies linguistiques*, Paris, Alcan, 1896, p. 73.

questions dont se sont occupés MM. Darmesteter et Bréal : restriction ou élargissement du sens, métaphore, catachrèse, mais M. Nyrop y révèle une totale indépendance; il en est d'autres qui lui appartiennent en propre, et ce ne sont pas les moins curieux. L'ouvrage est un des plus intéressants et, en même temps, un des plus amusants qui se puissent concevoir, et avouez qu'il est bien rare qu'on ait l'occasion, en matière linguistique, de décerner pareil brevet. Je ne crois pourtant pas qu'il y ait lieu de souhaiter une traduction française, car celle-ci non seulement serait difficile à établir, mais elle aurait ou bien à modifier considérablement l'original, dont la majorité des exemples est empruntée au danois, et, dès lors, des collisions avec les deux ouvrages précités seraient possibles, ou bien elle aurait à suivre servilement son modèle : le lecteur français ne laisserait pas d'être souvent jeté hors des sentiers qu'il a accoutumé de fréquenter, et il y prendrait peu de goût.

Il serait d'autre part dommage que de ce livre, dû au savant romaniste qu'est M. Nyrop, on ne pût tirer un enseignement, faute d'avoir sous les yeux ou de comprendre le texte que nous soumet M. Vogt. J'ai donc cru qu'une analyse, même rapide, de ces pages ne serait point mal venue et que la vague rubrique que j'ai un jour choisie m'autorisait à la produire ici.

Le premier chapitre est consacré à l'euphémisme. L'euphémisme emploie des mots étrangers : en Allemagne, *schwitzen* est mal vu, *transpirieren* est correct; le *Dipsoman* est au-dessus de l'ivrogne *(Trunkenbold, Quartalsäufer)*. On recourt à la synecdoque, en employant le genre pour l'espèce : le *malin* pour le diable ou Satan; — à la litote : les affiches annonçant les courses de taureaux portent que les picadores rendus *inutilisables* ne seront pas remplacés [1]; — à l'antiphrase : danois *en velsignet stoj* = all. *ein gesegneter Lärm*, cf. franç. « le sacré animal »; l'antiphrase est souvent ironique : *c'est du propre, je vous trouve gentil, fiez-vous-y;* — à l'aposiopèse : danois *bevares* < *Gud bevarer os*, all. « Gott bewahre

1 *En el caso de inutilizarse los cinco picadores no podrá exigirse dros.*

uns », franç. « Dieu nous préserve »; — à la déformation du mot défendu : *mordieu* > *morbleu*, all. *Gottes* > *Potz*, *Teufel* > *Teuxel*, *Teixel*, *Deuker*, *Deiker*, *Deutscher*, etc., franç. *diable* > *diantre*. L'euphémisme est partout, il est de tous les instants : un nègre n'accepte pas l'appellation de *negro*, il veut être *a coloured gentleman;* dans Tacite *Hist.* IV, 81, un portefaix aveugle d'Alexandrie prie Vespasien de lui cracher à la figure : *ut genas et oculorum orbes dignaretur respergere oris excremento*; la mort, le cadavre, le tombeau, le cimetière (*κοιμητήριον* = dortoir), provoquent un nombre incroyable d'euphémismes : Warwick s'informe de la santé d'Henri IV; la réponse est : *Exceeding well, his cares are now ended;* en d'autres milieux et en d'autres temps, on eût rendu la même idée par *casser sa pipe, remiser son fiacre, poser sa chique, andare negli oltri calzoni, andare a ingrassare i cavoli.* La faiblesse d'esprit provoque à des expressions compatissantes : les idiots étaient au moyen-âge les *benedicti,* d'où *benêt,* et *crétin* vient de *christianus.*

L'euphémisme foisonne dans la dénomination des maladies et de leur cure, si bien que *santé* devient synonyme de maladie : *pour cause de santé*, cf. lat. *valetudo.* C'est une croyance encore répandue qu'appeler une maladie par son nom porte malheur. On évite de même de prononcer le nom d'animaux malfaisants (loups, puces, punaises, en Suède). Euphémisme encore s'il s'agit de la peine de mort, du bourreau, de l'échafaud, du condamné (*chanoine de Monte-à-regret*), de la charrette (*confessionnal*), de la prison, et ici M. Nyrop constate qu'au français revient la prime des circonlocutions élégantes [1]. S'agit-il d'une volée de coups, le langage parcourt toute la gamme du pittoresque, de la *giroflée à cinq feuilles* à *Jean de la Houssine;* le crime, le poison (lequel mot n'est autre que le latin *potionem* « boisson », pris au moyen âge dans

[1] Un critique anonyme, qui assistait à la première représentation de *Britannicus* (13 décembre 1669) raconte qu'il a pu trouver place au parterre, parce que ce jour-là une grande partie des habitués de l'Hôtel de Bourgogne était requise par un spectacle dont faisait les frais le marquis de Courboyer, *qui ce jour-là justifia publiquement qu'il était noble* — les non-nobles devant se contenter d'être pendus.

un sens favorable [1], le vol (cf. *chevalier d'industrie*), la tricherie au jeu [2], le mensonge (*mentiri* < *mens* et a signifié tout d'abord « imaginer » : l'all. *List* « ruse » a eu le sens de « sagesse » : *Gottes List*), l'ivrognerie et les liqueurs qui la provoquent [3], le concubinage, les rapports légitimes [4] fournissent un contingent à peine croyable d'euphémismes, par quoi des mots autrefois nullement péjoratifs le sont irrévocablement devenus : témoin *bachele, mescine, touse, garce, fille;* le *πορνεῖον*, l'*ἄφοδος* ou *ἀπόπατος* sont désignés par une multiplicité curieuse et amusante de noms euphémistiques; il en est de même de certaines pièces du vêtement, cf. anglais : *the inexpressibles, the unmentionables, the unwhisperables, my mustn't-mention-em, the sit-upons*, et du mont-de-piété; l'antiphrase est recherchée par les poètes comiques, cf. *Monsieur Loyal* dans *Tartuffe, M. de Bonnefoy* dans le *Malade imaginaire, Monsieur Scrupule* dans le *Légataire universel* [5].

M. Nyrop constate qu'il existe aussi un *cacophémisme*, qui a sa source dans la superstition; on craint d'éveiller la jalousie des dieux et des puissances supérieures en usant d'épithètes laudatives : le calife Motavakkil nommait sa femme *Kahibat* « la noire », à cause de sa grande beauté; les Slovènes, à la vue d'un nouveau-né, s'écrient : *ti gerdoba* « toi monstre »; en Silésie, on traite un bel enfant de *Schweinehund* ou de *Schweinebraten;* en Corse, on protège les enfants contre le mauvais œil en les insultant, et on leur souhaite bonheur par les mots : *che tu sia maladetto* « sois maudit! »

Rappelons enfin les expressions de tendresse qui rendent à

---

[1] L'all. *Gift* « poison » vient de *geben* « donner » et signifie étymologiquement « don »; cf. *Mitgift* « dot ».

[2] Cf. déjà au XVII[e] siècle, dans les *Mémoires du chevalier de Grammont* : « La fortune est redevenue mauvaise; il faut la corriger ».

[3] Je note qu'en Belgique un *gendarme* désigne un grand verre de genièvre, qu'en France boire un verre d'absinthe peut se dire *étouffer un perroquet*.

[4] Je rappelle cet euphémisme de Térence, dans l'*Hécyre*, v. 394 : *postquam ad te venit*, et le grec *ἔρχεσθαι παρά τινα*.

[5] Le langage administratif n'échappe pas à l'euphémisme : en Belgique, c'est dans des *maisons de bienfaisance* que les jeunes bandits achèvent, aux frais de l'État, leur éducation de parfaits vauriens.

des mots péjoratifs un peu de noblesse, tout comme l'euphémisme en a dégradé d'autres : franç. *vilain*, *petit monstre*, all. *Abschaum*, *Ungetüm*, *Kobold*, *garstiger Junge*, etc.

La section du livre consacrée aux *voces mediae* n'est pas moins intéressante, mais nous devons nous hâter dans cette revue d'un livre où les exemples sont au nombre de deux mille peut-être. Tel mot prend dans telle langue un sens diamétralement opposé à celui de son correspondant ailleurs : *slät* en suédois veut dire « bien », *slet* en danois (cf. all. *schlecht*) veut dire « mal », et ni l'un ni l'autre de ces sens n'est primitif, car *slet* a signifié tout d'abord « uni, poli », d'où « simple, mesquin » et déviation « in malam partem »; cf. franç. *humeur* et angl. *humour; humoriste* a désigné « celui qui est d'humeur fâcheuse »[1]; aujourd'hui, il s'applique à « celui qui a de l'humour, cette gaieté flegmatique parfois assaisonnée d'ironie ». L'all. *stinken* n'a pas toujours eu un sens péjoratif; le latin *fama* est une *vox media;* le franç. *blason* signifie tantôt « louange » et tantôt « blâme », cf. *blasonner* [2], tandis que l'espagnol *blasonar* n'a que le sens favorable; cf. encore les mots pour « bonheur » et « malheur » [3]; l'espagnol *suceso* est encore neutre; le moyen âge a dit *fortunes et adversitez* (bonheur et malheur), mais un proverbe demeure, où *fortune* a gardé son sens péjoratif : *il faut faire contre fortune bon cœur*, tandis que *fatal*, s'appliquant à la victoire d'Ivry, n'a dans Malherbe rien d'un sens défavorable. Cf. encore *intérêt* pris au sens de « dommage » au XVI[e] siècle et dans Corneille, et de même autrefois en allemand et en norvégien, sens qui subsiste dans *la balle a intéressé le poumon;* puis *obviare proceribus* et *obviare grandini; hostis*[4] « étranger » a signifié « ami » et « ennemi », cf. *hospes* $<$ **hostipes,* et voy. Virgile, *En.* IV, 424[5], pour ne garder plus que le sens de

---

1 Voy. des exemples dans Hatzfeld-Darmesteter.

2 Voltaire : *Ainsi l'ont dit les malins huguenots*
Qui du papisme ont blasonné l'histoire.

3 Corneille dans *Polyeucte : Ce n'est pas le succès que mon âme redoute.*

4 Son correspondant gothique *gasts* = « étranger, hôte »; le vieux-slave *gostĭ* = « hôte ».

5 *I, soror, atque hostem supplex affare superbum.*

perduellis, qu'il a remplacé. En ancien français, *bannir* a signifié aussi bien « appeler à soi » qu'« exclure », le sens premier étant « proclamer ». Enfin un *Titular-Professor* allemand, un *titulær professor* danois ne sont nullement les égaux d'un *professeur titulaire* français.

Le sens se restreint : all. *scharlach*, dan. *skarlagen* était le nom d'une certaine étoffe sans couleur déterminée; on mentionne du scharlach brun, vert, bleu, blanc et enfin rouge; puis le mot ne s'emploie plus qu'en parlant d'un drap rouge et *scharlach* signifie « écarlate » au sens moderne; — en danois, *orlog*, qui a, comme le néerlandais *oorlog*, signifié « guerre » en général, s'est restreint au sens de « guerre navale »; *æde* « manger » ne s'applique plus qu'aux animaux; — les mots s'emploient au sens prégnant ou *sensu eminentiori :* angl. *the queen* (proprement « femme »), esp. *infante* « héritier présomptif » (proprement « enfant)»; cf. encore *bible* (livre), *pape* (père), *évêque* (inspecteur), *pasteur* (berger), *prêtre* (le plus âgé); — soit l'all. *Tier* « animal »; son correspondant anglais *deer* est le « daim »; pour le chasseur allemand, *Tier* est la « biche »; pour le chasseur suisse, c'est le « bouquetin » : influence de la faune; — *korn*, en beaucoup de lieux de Danemark et Suède, désigne l'orge; dans l'Allemagne du Nord, le seigle; ailleurs, le froment, l'avoine ou le maïs (Amérique); la spécialisation a fait oublier le sens général : influence de la flore; cf. lat. *frumentum* « céréales » > fr. *froment*, et lat. *cibatum* « nourriture, vivres » > esp. *cibada* « orge ».

Le sens s'élargit : *grève*, « terrain uni, sablonneux, au bord de la mer ou d'un fleuve » désigne entre autres « une place sur le bord de la Seine, à Paris, où se faisaient autrefois les exécutions, et où certains ouvriers sans travail se réunissaient en attendant l'ouvrage[1] »; de là *faire grève* « cesser le travail en vue d'obtenir des patrons quelque avantage ». L'exemple, pour être connu, n'en est pas moins typique. *Parlament* ou *perlament*, en vieux-danois, signifiait non seulement « assemblée délibérante, » mais aussi « dispute, altercation, trouble, rixe »; le diable était un *perlamente mackere*, « fauteur de

1 Hatzfeld-Darmesteter, p. 1197.

troubles », et M. Nyrop se demande si le mot *Reichstag* ou son équivalent n'a pas pris en quelque pays ce sens nouveau... L'all. *Elend* a voulu dire « exilé » et « exil »; l'exil implique la misère; ce dernier sens a seul survécu; de même lat. *captivus* « prisonnier (de guerre) » > anc. franç. *chétif*, anc. ital. *cattivo,* qui prirent le sens de « malheureux, pitoyable », d'où, avec bifurcation, fr. *chétif* = « faible », ital. *cattivo* = « mauvais ». Considérable est le rôle de la métonymie : qu'il suffise de rappeler la filiation des sens dans des mots comme *verre*, all. *Glas*, *fer, langue, crayon, eau-forte*, *timbre,* etc. [1], le nom de l'auteur employé pour désigner son œuvre; la métonymie transporte à des personnes des noms qui ne conviennent qu'à des choses, à des espaces où se trouvent ces personnes, cf. all. *Frauenzimmer;* la synecdoque n'est pas moins féconde, on le sait. L'emploi extensif du nom des nationalités s'impose à l'attention : all. *spanisch* = « hautain, sottement arrogant », *das kommt mir spanisch vor* = « c'est du *chinois* pour moi »; cf. *grec,* au XVIe siècle, désigne un homme rusé, un fin renard, et depuis un tricheur au jeu; ce sont les défauts qui sont ainsi mis en relief, plutôt que les qualités, car *spartiate* fait exception, voy. plutôt *Sybarite, Vandale, vandalisme*, *lombard*, *arabe, juif, béotien*, *gascon*, et l'exagération ou la calomnie ne se fait point faute d'intervenir, témoin le sens péjoratif décerné à *béotien;* pour les Suédois, *rysk* « russe » veut dire « inhumain », et pour les Allemands, *holländisch* équivaut à « maladroit »; *suisse* a signifié « mercenaire » avant de désigner un « portier »; qu'est-ce que le *prussien* pour un Français? Il est vrai qu'un élève, à la classe d'histoire, racontait qu' « Hannibal avait juré d'être toujours un Français pour les Romains »; cf. *sarrasin,* qui devint synonyme d'ennemi : dans un vieux poème, les Normands venus d'Angleterre sont ainsi désignés : *Li Sarrasin qui vinrent d'Angleterre;* d'autre part, *xaradzin*, en quelques lieux de la Suisse, est employé pour « magicien, sorcier »; le danois *slave* « esclave » est le même mot que *Slaver* « Slave »; autre doublet dans

---

[1] On pourrait mentionner le néologisme *bock*, de l'all. *bock* « bouc » dans « bockbier »; il est même curieux qu'un « double bock » et un « demi-bock » désignent la même quantité de bière.

Krabat et *Kroat*, *Krabat* ayant signifié « pillard, brigand » au temps de la guerre de Trente ans, puis simplement « garçon » par l'emploi cacophémistique comme nom de tendresse. *Latin* a eu aussi une curieuse destinée : on lit dans Guy de Bourgogne : *Et salue Aquilant, com ja oir porres, En langage gréjois, que tous les latins set;* nous sommes loin du sens étymologique : cela signifie simplement qu'Aquilant est harangué en grec par le chevalier, qui possède toutes les langues; « en leur latin », disent du chant des oiseaux certains lyriques, et l'esp. *latinado* désigne un « interprète », mais *saber mucho latin* = « être rusé, astucieux », cf. franç. *être au bout de son latin,* puis *c'est du grec, de l'hébreu, de l'iroquois pour moi.*

La métaphore est trop universellement connue pour qu'elle nous arrête longtemps : que l'on en juge par cet exemple. La couleur verte caractérisant le printemps devient l'expression de la croissance et de la vie, de la jeunesse, de la force et de l'espérance; autrefois, la fiancée, en Provence, portait un vêtement vert, *raubo de verdo espero;* en haut-allemand, *einem grün sein* = « vouloir du bien à qn., » et *sich an jemandes grüne Seite setzen* = « s'asseoir du côté du cœur de qn.; » nous disons *la verte jeunesse* et *une verte vieillesse*; *grün* veut dire « frais » dans les expressions *grünes Fleisch, grüne Heringe, grüne Fische,* etc.; la *morue verte* s'oppose à la *morue sèche;* les *pierres vertes* sont celles fraîchement tirées de la carrière [1]; mais *vert* signifie aussi « non mûr, » d'où « inachevé, » cf. *vin vert, grünes Bier;* en danois « être vert du menton » = « n'avoir pas de barbe »; enfin *vert,* par un transport ultérieur, équivaut à « non développé », d'où « stupide, grossier » dans l'all. *ein grüner Witz,* « cru, mordant, » cf. *une verte réponse*, à quoi sans doute se rattache *la langue verte* ou argot. Puis, le langage quotidien fourmillant de métaphores, on parlera des *têtes* de pont et des *têtes* d'épingle; les scies ont des *dents*, les moulins des *ailes,* le navire un *bec,* la bouteille un *col,* les couteaux et les livres un *dos*, les fleuves des *bras*, les tables des *pieds,* tandis que l'histoire a des *feuilles*, la science des *branches*, les

---

1 On pourrait ajouter avec HATZFELD-DARMESTETER les *cuirs verts*, peaux non préparées, et l'*ivoire vert,* pris sur la bête au moment où elle vient d'être tuée.

mots des *racines*, que le travail porte ses *fruits* et que la rhétorique nous offre ses *fleurs*... En allemand (et en belge) *jalousie* est une « persienne ». L'emploi métaphorique de noms d'animaux est très ordinaire et non moins pittoresque; il suffit d'y réfléchir un instant. Hérode était un « renard » pour le Christ [1]; en moyen haut-allemand, le renard portait l'épithète de *reginhart* « qui a la résolution prompte », d'où le fr. *renard*, qui supprime *goupil; Fuchs* passe en danois, où *fux* désigne « un cheval bai » et aussi « le dernier élève d'une classe »; en allemand, le mot s'applique encore à un homme roux, et même au vin rouge, enfin au pédant *(vulpecula scholastica)* et au jeune étudiant *(vulpecula academica)* [2]. La métaphore vit et meurt; il y a, pour nous servir d'une expression d'O. Jespersen, des *ex-métaphores*. Notons en passant qu'il n'y a pas toujours correspondance entre les diverses langues : les fusils ont en Scandinavie et en Allemagne un « coq » (*Hahn*), en France un « chien », en Espagne un « chaton » (*el gatillo*); en Allemagne et en Danemark, les tables ont des « jambes » (*Beine*), en Allemagne et en Danemark les « additions » sont « poivrées » (*gepfeffert*), elles sont *salées* en France [3].

La catachrèse ne fournirait pas moins d'exemples curieux que la métaphore; c'est une dégénérescence de l'élargissement de signification, et elle côtoie souvent le burlesque. Soit l'all. *Zigarrenportemonnaie*, ou *Wachsstreichhölzchen* (allumettes de cire), *Hufeisen aus Gummi* (fer à cheval en caoutchouc); le fr. *charmille de tilleuls*, l'homér. *κυνέη πάγχαλκος*. La désignation d'origine cesse d'être consciente : l'espagnol *romero*, qui au moyen-âge a désigné le pélerin retour de Rome, s'applique aujourd'hui à tout pélerin, qu'il revienne de Saint-Jacques, de

---

1 Luc, XIII, 31 s. *Ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ προσῆλθόν τινες Φαρισαῖοι, λέγοντες αὐτῷ· Ἔξελθε καὶ πορεύου ἐντεῦθεν, ὅτι Ἡρώδης θέλει σε ἀποκτεῖναι. καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Πορευθέντες εἴπατε τῇ ἀλώπεκι ταύτῃ...*

2 Je crois me souvenir que *Fuchs* signifie aussi *raccroc* au billard, ce qui est pour nous un *bleu*, alors que *bleu* désigne en outre un novice à l'armée.

3 [Ceci n'autorise pas Lorenz, dans son commentaire du *Pseudolus* de Plaute, à propos du v. 27 : *An, opsecro hercle, habent quas gallinae manus*, à évoquer le français « *pieds de mouche!* » Qu'en penserait Sardou? Il va de soi que le dernier éditeur anglais de cette pièce, Auden, commet la même bévue, sans en indiquer la source.]

Lourdes ou d'ailleurs; on oublie le sens premier du mot : *Petersen* = « fils de Pierre » (cf. *Peters Sohn*) et l'on dit *Marie Petersen* au lieu de *Marie Petersdatter; thé de menthe* est une catachrèse, de même l'italien *sciaquarsi la bocca col vino* « se rincer la bouche avec du vin », car *sciaquar* signifie « baigner d'eau » (*acqua*). L'emploi catachrétique des mots étrangers est très fréquent : le professeur Sars (Christiania) nous dit de l'historien Munch que, dans les dernières années de sa vie, il réussit à écrire avec le pied et à fournir de la sorte des *manuscrits* lisibles, et l'on admet la possibilité que des frères siamois naissent en Bohême. Les archers de la Renaissance étaient armés de hallebardes et nos grenadiers ne lancent plus de grenades. Il n'est pas de mot, si précise que soit sa signification, qui semble pouvoir se dérober à un de ces emplois en apparence illogiques : *une quarantaine de dix jours;* les *quindecimviri* ont été seize; l'on parlait encore à Athènes des *trente* tyrans, quand ils n'étaient plus que vingt-cinq, et l'on connaît en Allemagne le *Probejahr* de *trois* mois. Les botanistes connaissent le *Chrysanthemum leucanthemum* et la *Betula alba purpurea*, et Rostand n'a pas craint d'écrire dans son *Cyrano de Bergerac* :

Je vais être obligé de te fesser les joues.

Et nous ne disons rien de la « catachrèse artificielle », du *cum tacent, clamant* cicéronien, ni de l' « oxymoron » (*Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,* à quoi répondent si bien ces vers de Milton : *A dungeon horrible, on all sides round As one great furnace flamed; yet from those flames No light; but rather darkness visible Served only to discover sights of woe*).

Si nous étudions la « dénomination » (*Namengebung*), nous aurons tôt fait de constater que les mots disent tantôt trop, tantôt trop peu, ce qui ne va pas sans inconvénient parfois : un boulanger de Copenhague est condamné pour avoir vendu du lait entre minuit et quatre heures du matin; une ordonnance de police interdisait la vente à ces heures des « spiritueux, bière ou autres *boissons* (*drikkevarer*) »; il nous paraît qu'il s'agit ici d'autres boissons *analogues;* néanmoins la Cour d'appel maintint la condamnation! Le franç. *viande* vient du latin *vivenda* et signifie primitivement *vivres;* après le XVIIe

siècle, il n'est plus employé que pour désigner le « vivre » principal, par opposition aux légumes et au poisson; en danois, *firben* (mot-à-mot all. *Vierbein*) désigne le lézard, à l'exclusion des quadrupèdes. La signification des mots s'émancipe des éléments qui les constituent; l'abrégement des mots suffirait à le prouver. Soit le mot danois *kantusse;* cette forme mutilée a concentré en elle la signification du composé *kantusseexamen; kantusse* est une forme modifiée d'un plus ancien *kontusse* ou *contouche*, qui désigne un certain vêtement, spécialement un vêtement de femme; le mot est emprunté à l'all. *Kontusch(e)*; il existe aussi en roumain, mais il est venu de Pologne, où *kontusz* est le nom d'un manteau à manches; on le rencontre aussi en d'autres langues, en russe, en serbe, en tchèque, en hongrois (*kantus, köntös*), en turc, en grec moderne (*κοντόσι*); peut-être toutes ces formes remontent-elles directement ou non au grec ancien *κάνδυς*, qui est emprunté au vieux-persan. Comment le nom d'un vêtement est-il devenu le nom d'un examen? La *kantusse* était à l'origine un vêtement élégant, porté dans le monde, tel qu'en avait Vénus dans l'épopée; puis le mot ne désigne plus qu'une « matinée », un vêtement d'intérieur, et *kantussebal* ne fut plus qu'un bal où il ne pouvait être question d'élégance; mais ce composé dénomma aussi un bal organisé par une société chorale d'étudiants, sous l'influence du jeu de mots entre *kantusse* et le lat. *cantus*, et *kantussebal* enfanta *kantusse-examen*, qui jusqu'en 1820 désigna l'examen préliminaire auquel étaient soumis les étudiants qui avaient fait des études privées, « au coin du feu » (danois *kakkelovnsstudenter*); cet examen n'était ni sérieux ni difficile; plus tard on appliqua le mot à l'examen préliminaire de la médecine; le terme devint officiel et aujourd'hui toute idée péjorative est bannie de sa signification.

C'est en vain que sous la Révolution française on voulut réformer la langue, et Talleyrand, avec d'autres, y échoua. M. Nyrop dit fort bien : « Une langue ne se réforme pas administrativement ». Les mots ne sont pas des grandeurs mathématiques invariables; tout est en eux élasticité, « nuanciation », mouvement et vie.

L'harmonie phonétique, l'allitération, la rime prêteraient

encore à des considérations intéressantes, bien que l'allitération ait été surtout cultivée dans les langues germaniques, sans que j'oublie pour cela son rôle considérable dans l'ancien français [1].

Le chapitre suivant, où M. Nyrop étudie les mots mal compris, les expressions allégoriques, les étymologies populaires, abonde en notations pittoresques : Voltaire écrit dans l'*Orphelin de la Chine :*

> De nos honteux soldats les alfanges errantes
> A genoux ont jeté leurs armes impuissantes.

Or, *alfange,* d'origine espagnole et même arabe, désigne un glaive et c'est dans ce sens correct que Corneille l'emploie. Voltaire n'en comprenait plus la signification et a dû le considérer comme un doublet de *phalange.* Et ceci me rappelle invinciblement un livre tout récent, livre pétillant d'esprit et de malice, autour duquel la presse quotidienne semble avoir organisé la conspiration du silence; il s'agit des « Mœurs des Diurnales » de Loyson-Bridet, pseudonyme qui cache un des meilleurs et des plus instruits parmi les jeunes écrivains de la France [2]. Ce traité — ironique — de journalisme, où il y a du Rabelais et du Swift, souvent, et du meilleur, étudie aussi la métaphore, l'hyperbole, la concision, l'allusion, les lieux communs, la syntaxe, ainsi que beaucoup d'autres belles choses, sans compter les citations latines, mais tout cela à l'usage exclusif des ratés qui noircissent nos quotidiens papiers, et la récolte de Loyson-Bridet, comme son enseignement, est singulièrement savoureuse. Je n'en veux qu'un échantillon, qui a le mérite d'être très littéraire et très contemporain. Je cite *in extenso,* avec cette réserve que chez l'auteur anonyme de cette perle, pas plus que chez Voltaire, il n'y avait intention réelle : l'ignorance a tout fait.

« Supposons que vous désiriez enjoliver votre phrase du

---

[1] Cf. le provençal *ni car ni caulet* « ni chair ni chou » ; un texte du moyen âge, que je cite de mémoire, porte *ne carn ne caul,* et ceci m'amène à croire que l'expression *ménager la chèvre et le chou* contient une erreur et qu'il s'agit de « la chair et du chou ».

[2] Paris, Société du Mercure de France (1903), 3 fr. 50

» souvenir d'un vers de M. Jose-Maria de Heredia. Choisissez » donc son sonnet le plus célèbre, les *Conquistadors;* c'est » le plus familier à vos lecteurs. L'auteur des *Trophées*, qui » est poète, n'a point à observer la même discrétion que vous, » et il ne craint pas d'écrire :

Et les vents alizés inclinaient leurs antennes....

» laissant entendre par ce qui précède que les *antennes* font » partie du gréement du navire.

» Mais le public qui vous lit ne connaît probablement d'un » bateau que les mâts et les voiles; de même il ignore (et » peut-être vous, qui n'êtes point marin) ce que sont les vents » alizés. Supprimez donc le mot *vents*, qui vous entraînerait à » de dangereuses explications, et unissez habilement les » termes techniques *alizés* et *antennes*, lesquels s'expliqueront » bien l'un l'autre. Et notez que vous y gagnez d'étonner à » la fois votre public et de flatter sa mémoire.

» Vous écrivez donc :

» L'on ne peut plus se tromper sur l'état de l'atmosphère politique. » Décidément les *alizés* n'inclinent plus leurs *antennes* du même côté. » Le vent dans les hautes couches va changer de direction.

(*Le Temps*, 20 octobre 1902).

Préférez-vous ceci :

Deux personnes se réunissent « pour traiter, *stantes pede in uno*, à brûle-pourpoint et à toute vapeur, des questions... »

(*Le Temps*, 13 novembre 1902),

ou encore :

La date de l'inauguration de l'Exposition d'Hanoï a été reculée, *sine die*, au 16 novembre.

(*Écho de Paris*, 4 novembre 1902),

ou pour clore la série :

M. Marcellin Boule, qui l'a étudié avec son talent habituel, a pu restaurer une *mâchoire inférieure* entière avec ses *deux mandibules*.

(*Le Petit Temps*, octobre 1902).

Mais laissons, après en avoir donné un avant-goût, qui, nous l'espérons bien, incitera (soyons moderne) nos bénévoles lecteurs à compulser le très satirique et très sain ouvrage de Loyson-Bridet, laissons le spirituel auteur de certains *Mimes* à son épuration journalistique et revenons à M. Nyrop.

C'est leur nom même qui fixe la fonction de beaucoup de saints. Saint Expédit *(Sanctus Expeditus)* fut martyrisé en Arménie, peut-être sous Dioclétien; on ne sait de lui rien de plus. Pourtant il est honoré en beaucoup de lieux de France et d'ailleurs comme le *patron des causes pressées,* comme *l'expéditionnaire de la très Sainte Vierge.* Les étudiants l'invoquent pour le succès de leur examen. En Autriche, un mythe nouveau s'est créé : une image représente le saint, le pied sur un corbeau qui crie *cras, cras* (demain), et montrant un disque solaire, sous lequel se trouve *hodie.* De même sainte Avoye (Hedevigis) remet dans la bonne voie [1]; saint Clou (Clodoaldus) est invoqué contre les clous, et saint Genou (Genulphus) contre la goutte; saint Ouen (Audoenus, forme latine d'Edwin) reçoit les prières de ceux qui veulent ouïr de nouveau; saint Michel protège les boulangers (miche) et saint Corneille les campagnards possesseurs de bêtes à cornes. Luther déjà avait reconnu que si saint Valentin a pouvoir sur le mal caduc, c'est que *vallen* signifie « tomber » et que si saint Vincent passe pour faire retrouver les objets perdus, c'est que *vinden* veut dire « trouver ». Ainsi encore, en Allemagne, saint Augustin soigne les maladies d'yeux (*Augenkrankheiten*) et saint Lambert la paralysie (*Lahmheit*); en Suède, saint Gall guérit de la jaunisse (*galdesyge*, all. *Gallsucht* ou Gelbsucht). A ces exemples multiples de la puissance du son sur la pensée s'en joignent d'autres tirés du monde des plantes : sous la Révolution française le *peuplier* était volontiers choisi comme arbre de la liberté; le souci (*solsequium*) et l'ancolie (anc. franç. anquelie, lat. *aquilegia*) symbolisent le souci (de « soucier », lat. *sollicitare*) et la mélancolie. D'après une épigramme de Martial, les Romains usaient de la chair de lièvre (*lepus*) pour conserver leur beauté (*lepos*). La médecine populaire fournit son contingent d'exemples : en Allemagne, on utilise l'os temporal (*Schläfenbein*) de certains animaux contre l'insomnie (*Schlaflosigkeit*); en France, on emploie une décoction de violettes

---

[1] *Dévote oraison à saincte Avoye*
Qui les gens aide et avoye. (XV[e] siècle.)

contre la *fièvre*, mais le remède n'opère que si la fleur a été cueillie en *février*.

Disons pour finir que l'*hyldemor*, dans le Jutland, est un esprit qui habite le sureau, *hyldetræ*; à la base de cette légende il y a une simple corruption de *huldemor*, *mor Hulda* = all. Frau Holde, comme *hyldefolk* < *huldefolk*, cf. en Islande et dans les Faeröer la forme *huldufolk*, vraisemblablement signifie « peuple caché, invisible ». — Le peuple des elfes (*ellefolk*) se tient dans des bois d'aunes ou des marais plantés d'aunes; la fille des elfes (*ellepige*) chante sous l'aunaie et y danse avec les garçons jusqu'à ce qu'ils meurent ou perdent l'esprit et deviennent *ellevilde*; ce rapport entre *ellefolk* et *elletræ* (aune) repose exclusivement sur l'homophonie et est relativement jeune. *Ellefolk* était autrefois *elvefolk*, c'est-à-dire *alfefolk* = all. *Volk der Alben*, « peuple des lutins »; une vieille chanson dit encore : *Elfuens datter boer i fjældet*, « la fille des elfes demeure dans la montagne ». En Suède, la confusion fut autre : l'*ellefolk* y est appelé *älfror*, mot qui fut mis en rapport avec *elv* « fleuve », d'où la croyance populaire que les elfes habitent les torrents. Quant au dragon, all. *Lindwurm*, dan. *lindorm*, qui se nourrit de la moëlle du très vieux tilleul *(Lindenbaum)* et périt avec celui-ci, il nous fournit un dernier exemple d'étymologie populaire et de légende issue de celle-ci: *lindorm*, emprunté à l'allemand est une tautologie comme *Guerillakrieg; lind* est le même mot que l'islandais *linnr*, qui signifie « serpent » ou « ver » *(Wurm)*.

C'est sur cette remarque qne se termine ce mémoire plein de science et d'humour de M. Nyrop. S'il n'a pas toujours la belle tenue académique du livre de feu Darmesteter, s'il n'a pas l'optimisme permanent du vénérable auteur de la *Sémantique*, il n'en constitue pas moins une œuvre touffue avec de l'agrément, savante avec de l'esprit, érudite même avec du bon sens, belle pour tout dire, avec un certain débraillé qui est presque une coquetterie de la part d'un professeur très digne et très sûr de lui, autant que d'un linguiste à qui la vie très multiple, très complexe, crue ou sublime du langage, ne fait pas peur, ... et il le prouve bien.

(A suivre.) EMILE BOISACQ.

COMPTES RENDUS

J. Rosenberg. **Lehrbuch der neusyrischen Schrift- und Umgangssprache**. *Grammatik, Konversation, Korrespondenz und Chrestomathie.* A. Hartleben (Bibliothek der Sprachenkunde), Vienne. Petit in-8° de VIII-159 pp. Prix : 2 Mk.

Après avoir dominé pendant plus de mille ans dans toute l'Asie antérieure, après avoir supplanté des idiomes d'autres familles et s'être maintenu dans l'usage des masses sous les conquérants perses, grecs, parthes, romains et néo-persans, l'araméen ou syriaque dut enfin céder la place à l'arabe, à l'avènement de l'Islàm. Réduit rapidement à l'état de langue religieuse et savante, il ne survit plus actuellement que dans quelques régions montagneuses, dans l'Antiliban, dans le Tour-Abdin, dans le Kurdistan, ainsi qu'aux environs du lac d'Ourmia.

A peu près cent mille chrétiens et juifs parlent encore aujourd'hui le syriaque aux frontières de la Turquie et de la Perse, entre Van, Ourmia et Mossoul. C'est à ce syriaque, élevé au rang de langue littéraire par le missionnaire américain Perkins, que le petit manuel de M. Rosenberg est consacré. Chargé, en 1836, par une société américaine de gagner les Nestoriens à l'église presbytérienne, le Dr Perkins sentit bientôt la nécessité de communiquer avec eux dans leur propre langue. Après avoir pris conseil de plusieurs nestoriens instruits, il choisit, parmi les nombreux dialectes syriaques parlés par les indigènes, celui d'Ourmia, qui était compris de la moitié d'entre eux. Il se servit pour le noter des caractères nestoriens, et conserva, avec beaucoup de sagesse, selon nous, l'orthographe historique des mots anciens, bien que la prononciation en eût souvent changé beaucoup. Il ne recourut à l'orthographe phonétique que pour les mots nouveaux, notamment pour ceux qui étaient empruntés aux langues étrangères.

Le manuel de M. Rosenberg comprend trois parties, à peu près d'égale étendue. La première forme un exposé succinct de la grammaire du néo-syriaque, tel qu'on l'écrit et l'imprime depuis Perkins.

Cet exposé, très clair, est accompagné d'exercices de lecture et de conversation. La seconde, intitulée : *Correspondance*, donne une série de onze lettres, qui ont été adressées pour la plupart au Dr Labaree, le directeur actuel de la mission américaine à Ourmia. La troisième constitue la chrestomathie. L'ouvrage se termine par le catalogue des livres syriaques que l'on peut se procurer à la mission américaine d'Ourmia, ainsi que par plusieurs fac-similés d'écritures cursives néo-syriaques.

Tous les textes publiés par M. R. sont traduits en allemand et transcrits en caractères hébraïques, sauf quelques-uns, à la fin de la chrestomathie. Nous devons avouer que nous ne voyons pas très bien l'utilité de cette transcription. M. R. a voulu, dit-il, faciliter aux débutants la lecture des textes syriaques et faire ressortir clairement le degré de parenté du néo-syriaque avec les autres langues araméennes. Mais était-il bien nécessaire de donner jusqu'à la fin du volume une transcription qui prend beaucoup de place, qui n'est nullement phonétique et n'est d'aucune utilité pour ceux qui ignorent l'hébreu? N'aurait-il pas mieux valu la remplacer, aussitôt après les exercices de lecture, par quelques notes explicatives [1] et surtout par un lexique syriaque-allemand, dont on déplore beaucoup l'absence?

Les textes du manuel de M. R. sont bien choisis. Ils sont souvent très intéressants par les renseignements historiques et géographiques qu'ils fournissent sur les régions de langue néo-syriaque, sur les mœurs des indigènes, et parfois aussi sur leur malheureuse situation.

Le livre de M. R. sort des presses de l'imprimerie orientale de M. Drugulin, de Leipzig; c'est assez dire qu'il se distingue par la beauté de son exécution typographique. Nous ne doutons pas que ce coquet petit livre n'obtienne auprès de tous ceux qu'il intéresse : théologiens, orientalistes, linguistes, ethnographes, tout le succès qu'il mérite.

M.-A. Kugener.

The Makers of Hellas. *A critical inquiry into the philosophy and religion of ancient Greece*, by E. E. G. with an introduction, notes and conclusion by Frank Byron Jevons. Londres, Charles Griffin et Cº, 1903. 711 pp. in-8º.

Cet ouvrage est divisé en treize chapitres dont voici les titres : Le pays. — La langue grecque. — Le peuple. — La religion. — L'âge homérique. — Préparation à la seconde grande période. — Période

---

1 Une note expliquant le sens étrange de « *coitus* » pour *βαρχθα* aurait été bien accueillie du lecteur. On s'attendrait plutôt au sens de « bénédiction ».

classique : Pindare. — Eschyle. — Sophocle. — Euripide. — Hérodote. — Platon. — Aristote. Comme l'indique le sous-titre, la Grèce ancienne est envisagée surtout dans sa philosophie et sa religion. Le simple examen du sommaire laisse voir des lacunes considérables dans l'étude du sujet ainsi compris; il n'y a pas de chapitre pour la philosophie présocratique, ni pour la sophistique, ni pour Thucydide. Ces lacunes s'expliquent sans doute par le fait que la mort a empêché l'auteur de terminer et de publier lui-même son œuvre. L'éditeur, M. Jevons, a cru devoir laisser le livre anonyme pour rester fidèle à l'intention de l'auteur. Celui-ci est un homme très distingué, possédant beaucoup de lecture et d'érudition, et écrivant dans un style clair et aimable. Il est profondément chrétien, et j'imagine volontiers que c'était une de ces natures heureuses, comme il s'en trouve quelquefois encore dans le clergé, qui se plaisent à suivre les vaines recherches de la pensée libre des anciens, avec la sérénité et la supériorité du croyant qui se sent sûr de posséder une fois pour toutes la véritable solution. Connaissant trop bien la Grèce pour ne pas lui être sympathique, l'auteur montre « qu'elle a cherché Dieu », mieux qu'aucune autre nation païenne, et que les aspirations individuelles y sont allées aussi près de la vérité qu'il était possible sans la lumière de la Foi.

L. P.

CARL JENTSCH. **Hellenentum und Christentum**. Leipzig, Grunow, 1903. 301 pp. in-12.

On retrouve dans ce volume plusieurs des qualités que j'ai signalées ici même (t. XLIV [1901], p. 134) à propos d'un autre ouvrage du même auteur : *Trois promenades d'un profane dans l'antiquité classique.* A dire le vrai cependant, j'y retrouve beaucoup moins ce qui était le charme propre de ce dernier livre, je veux dire la spontanéité, la traduction sincère, faite par un esprit libre, de l'impression produite par la lecture des auteurs anciens. Cette fois ci, au lieu de se mettre directement en face des œuvres, M. Jentsch a laissé le plus souvent s'interposer entr'elles et lui quelque grand ouvrage moderne. A propos d'Homère, il a lu les *Studien zur Ilias* de Robert, *The early age of Greece* de Ridgeway, les *Kleine Schriften* de Dummler; au sujet de Dion Chrysostome, il part du livre de von Arnim, et ainsi de suite. Autant les vues de dilettante de M. Jentsch nous intéressaient quand il parlait simplement comme un lecteur attentif et intelligent, exempt de toute idée préconçue empruntée à l'érudition, autant les lacunes de son information et l'insuffisance de sa méthode nous éloignent de lui, lorsqu'il se risque à entrer en discussion avec les savants dans des questions de leur métier. Un exemple caractéristique à cet égard est

le passage où le *Philopatris* est donné comme une œuvre écrite certainement sous le règne de Julien.

Un autre trait particulier à ce nouveau volume, c'est que M. Jentsch, protestant convaincu et militant, abandonne souvent le terrain de la véritable discussion scientifique, et laisse apparaître les préjugés et les tendances de sa religion. A mon sens, il devient ainsi fréquemment injuste dans ses jugements à l'égard de l'élite lettrée qui resta fidèle très tard au paganisme finissant.

L. P.

J. H. Srawley. **The cathechetical oration of Gregory of Nyssa**. Cambridge, University Press, 1903, L-181 pp. in-8°. Prix : 5 sh. (Cambridge Patristic Texts, II.)

Le premier volume de cette très utile collection patristique a été signalé ici (*Revue*, 1900, p. 259 et suiv.); on a dit alors le but que se proposait le savant éditeur, M. A.-J. Mason, la façon dont il entendait l'atteindre et l'excellence du modèle qu'il a donné. Il suffira de constater, à propos de ce second volume, que le nouveau collaborateur s'est judicieusement conformé à ce plan, et que la *Grande Catéchèse de Grégoire de Nysse*, éditée par M. J. H. Srawley, mérite tous les éloges donnés naguère aux *Discours théologiques de Grégoire de Nazianze*.

Les manuscrits classés et soigneusement collationnés ont fourni à l'éditeur un texte notablement amélioré, dont un simple coup d'œil donné à l'apparat critique permet de constater la supériorité sur la vulgate. Les notes, l'analyse claire et précise du texte et les index très complets rendront ici aussi de grands services aux étudiants. Mais il faut en outre leur recommander l'intéressante introduction sur la doctrine de Grégoire, telle qu'elle est exposée dans la *Catéchèse*. Il y a là un petit chapitre d'histoire des dogmes dont la netteté ne laisse guère à désirer, et qui prépare parfaitement à l'étude de l'œuvre capitale du fameux Origéniste. On sait que la *Catéchèse* est sans doute de toutes les œuvres du IVe siècle celle qui s'inspire le plus directement du *De principiis*, en essayant d'établir les doctrines orthodoxes sur des principes rationnels; elle a, à ce point de vue, une importance capitale dans l'histoire de la théologie : nous savons un gré tout particulier à M. Srawley de l'avoir rendue si facilement accessible dans un des jolis volumes des *Cambridge Patristic Texts*.

M. J.

Dom H. Leclercq. **Les Martyrs,** t. II, *Le Troisième Siècle, Dioclétien.* Paris, Oudin, 1903, L-493 pp. in-8°. Prix : 4 fr.

En annonçant ici même (*Revue*, t. XLV [1902], p. 249), le premier volume de cet ouvrage, nous en avons précisé le caractère et signalé les qualités. Le tome deuxième ne le cède au précédent ni en intérêt historique ni en valeur scientifique. On peut même dire qu'il le surpasse, car les actes authentiques des grandes persécutions de Dèce et de Dioclétien sont beaucoup plus nombreux que ceux de la période antérieure, et les documents rassemblés par le savant bénédictin donnent une idée saisissante de la crise tragique que traversa alors l'Église.

L'auteur a fait précéder la traduction des Actes de deux dissertations instructives sur les chrétiens condamnés aux mines [1] et sur la manière « dont le christianisme fut envisagé dans l'empire romain ». On y trouvera notamment un bon résumé d'une question, beaucoup agitée depuis quelques années, celle des bases juridiques des poursuites dirigées contre les martyrs [2].

F. C.

Léon Leclère. **Histoire du moyen âge**. Bruxelles, Lebègue et Cie [1903]. VI-341 pages in-16.

Comme les manuels analogues de ses collègues MM. Vanderkindere (*Histoire de l'Antiquité; Histoire contemporaine*) et Pergameni (*Histoire moderne*), le livre de M. Leclère s'adresse aux étudiants des Universités ainsi qu'aux professeurs et aux élèves des établissements d'enseignement moyen et normal. Je souhaite vivement qu'il soit employé par eux, car il ne manquera pas de leur rendre d'excellents services. Sous un très petit volume, il contient tout ce qu'il faut savoir d'essentiel de l'histoire du moyen âge et il le présente avec une égale clarté de plan et de style. Les références bibliographiques qui accompagnent chacun des chapitres ont été choisies avec un grand tact. Même dans les parties accessoires du travail, on sent que l'auteur s'est enquis des dernières recherches, et, pour autant du moins que j'aie pu le constater, il a choisi, entre les diverses opinions en présence

---

1 Certains détails auraient pu être précisés d'après les travaux de M. Ardaillon, *Les Mines du Laurium,* 1897, et *Metallum,* dans le Dictionnaire de Daremberg et Daglio. Voir aussi Mommsen, *Strafrecht*, p. 949 ss.

2 Pour le serment prêté aux empereurs (p. 16), je me permets de renvoyer à la *Revue des études grecques,* 1901, p. 26 ss.

sur les points controversés, celle qui paraît présenter le plus de vraisemblance. Avec son ouvrage, l'Université de Bruxelles achève de nous fournir une série complète de manuels relatifs à l'histoire universelle, dont il convient de la féliciter et de la remercier [1].

H. PIRENNE.

LÉON MENTION. **Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté**. Paris, Alphonse Picard et fils, 1892 et 1903. — 2 vol. in-8°, 186 et 270 pp.

Dans ces deux volumes qui font partie de la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, M. Mention a publié, comme le titre l'indique, les principaux documents qui ont trait aux rapports du clergé avec la royauté française.

Le 1er volume nous met à même de juger les différends de nature religieuse qui surgirent de 1682 à 1705 : la Régale, la question des Franchises, l'édit de 1695, l'affaire des Maximes des Saints, le Jansénisme en 1705. Dans le 2me, nous trouvons tous les éléments des grandes questions qui agitèrent l'opinion publique au XVIIIe siècle : la bulle

---

[1] Voici quelques remarques que je me permets de signaler à M. L., en vue d'une nouvelle édition : P. 13. Il y aurait eu lieu peut-être de citer pour les Germains le livre excessif mais fort instructif de Hildebrand (*Recht und Sitte*) qui, en somme, renouvelle, par les résultats de l'ethnographie, les notions un peu trop convenues, que nous possédions sur ces peuples. L'ouvrage de Meitzen est un peu trop spécial et touffu pour des étudiants. — P. 17. Est-il tout à fait exact de dire que les Germains, à l'époque de Tacite, étaient sédentaires? Il semble acquis maintenant qu'ils appartenaient à un degré de développement intermédiaire entre la vie pastorale (nomade) et la vie agricole (sédentaire). Cf. von der Goltz. *Geschichte der Deutschen Landwirtschaft* (1902). — *Ibid.* Les recherches les plus récentes ont fait abandonner l'hypothèse de la propriété collective primordiale. — P. 27. Il fallait citer à la bibliographie le récent et excellent travail de L. M. Hartmann, *Geschichte Italiens im Mittelalter*. — P. 89. Ajouter à la bibliographie : Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*. — P. 107. Au lieu du livre contestable de Rocquain, ou du moins à côté de lui, il eût fallu citer Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, ouvrage capital encore trop peu connu hors de l'Allemagne. — P. 173 add. Röhricht, *Geschichte der Kreuzzüge im Umriss* (1898). — P. 89. Les ouvrages de von Below et de S. Rietschel auraient dû figurer à la bibliographie. Von Maurer n'a plus guère de valeur que comme recueil de matériaux.

Unigenitus, les rapports du Parlement avec les Jansénistes et le clergé, les difficultés que le Fisc eut avec l'Église au sujet des biens de main morte et des charges publiques, la suppression des Jésuites. Ces documents, de nature très diverse, bulles des papes, édits royaux, arrêts du parlement, remontrances du clergé, nous permettent d'apprécier le rôle que joua la royauté en France dans ces questions théologiques aujourd'hui oubliées, mais qui passionnèrent les esprits sous l'ancien régime et auxquelles tous les grands corps de l'État furent mêlés. Les plus important de ces documents ne sont pas toujours les plus longs. Comme le remarque l'éditeur, la déclaration des quatre articles de 1682, qui a fait verser des flots d'encre, occupe à peine deux pages d'impression. Mais jusqu'ici, pour les trouver il fallait remuer des montagnes d'*in folio;* aussi devons nous savoir gré à M. Mention de nous les avoir donnés dans un texte correct où chaque pièce est à sa place précédée ou accompagnée d'un commentaire aussi exact que concis.

H. LONCHAY.

G. HANOTAUX, **Histoire de la France contemporaine (1871-1900)**. I. *Le Gouvernement de M. Thiers.* Paris, Combet (s. d.). XI-639 pp. in-8°. 7-50 fr.

L'apparition du premier volume de l'*Histoire de la France contemporaine*, écrite par un des plus brillants ministres des affaires étrangères de la troisième République, n'a pas laissé de constituer un véritable événement scientifique et de provoquer un certain étonnement dans le public lettré; car on croyait M. Hanotaux confiné presque exclusivement dans l'étude de la France du XVIIe siècle : on sait que depuis de nombreuses années, et bien avant que la politique ne l'eût porté aux plus hautes charges publiques, il s'était fait l'historien du cardinal de Richelieu et que cela lui avait valu une des premières places dans le monde des écrivains. Et voilà que, laissant de côté, provisoirement sans-doute, l'œuvre commencée, il détourne ses regards du passé et s'adonne à une tâche bien différente et pleine de périls : celle de raconter comment s'est formée peu à peu la France républicaine d'aujourd'hui, de quels évènements troublés elle est issue et quelles furent ses destinées jusqu'à l'aurore du XXe siècle.

L'entreprise, certes, est ardue, l'auteur ne se le dissimule pas (p. IX) : il n'est pas besoin d'en donner les raisons, elles sautent aux yeux. La tâche est d'autant plus périlleuse que celui qui l'a assumée a été un personnage politique de premier rang, qu'il a été l'homme d'un parti, de celui qui l'a emporté définitivement sur les autres, après

le 16 mai, le parti de la république parlementaire. Et pour que nul n'en ignore, si cela pouvait être, il le déclare hautement dans sa préface : « Il ne pouvait être question de me détacher de moi-même, » et ma vie dit assez que, dans les choses de la politique, qui fait le » principal objet de l'histoire, j'ai fait comme mon pays, j'ai pris parti : » je suis républicain. »

A la vérité, cette déclaration, toute franche qu'elle puisse être, ne sera surtout, pour une catégorie de lecteurs de M. Hanotaux, une cause de défiance qu'à l'apparition des volumes, déjà annoncés, sur la Présidence du maréchal de Mac-Mahon et la Fondation de la République (vol. II), et sur l'Histoire de la Révolution parlementaire (vol. III, IV). Car le volume publié présentement n'a trait qu'au *Gouvernement de M. Thiers*, c'est-à-dire à une époque dont il ne reste somme toute plus aujourd'hui que peu d'acteurs principaux, et dont les événements peuvent déjà s'étudier dans un recul tel qu'un historien est à même de les examiner avec une impartialité et un calme suffisants. Sur ce point, nous croyons qu'il pourra être rendu hommage à M. Hanotaux pour la façon dont il s'est acquitté de sa besogne. Et s'il a voulu écrire pour la « démocratie », s'il s'est proposé de « présenter à celle-ci une quantité suffisante de renseignements précis, de documents contrôlés et de précédents avérés », s'il a désiré qu'« elle s'arrête un instant, pour réfléchir, et qu'elle considère ses propres faits et gestes qui, au fur et à mesure qu'elle les laisse derrière elle, sont de l'histoire » (p. IX), la masse de ses compatriotes aura tout profit à le lire et à le méditer. Mais le lira-t-elle? On peut malheureusement en douter, quand on sait de quelle prose, de quelles espèces d'œuvres est faite, en général, l'alimentation intellectuelle des couches populaires! Les intentions de M. Hanotaux sont généreuses, empreintes du patriotisme le plus élevé et le plus éclairé, mais elles nous paraissent bien un peu chimériques. Non, le livre du savant académicien ne pourra sûrement servir (et ce serait déjà beaucoup!) qu'à l'instruction et à l'édification des classes supérieures de la société française, c'est-à-dire de ceux qui exercent une influence réelle sur la direction effective des affaires publiques, et ont le plus besoin d'avoir constamment présent à l'esprit le souvenir de ce qui s'est fait depuis 30 ans pour trancher, ou essayer de trancher, les problèmes ardus se dressant à chaque pas, nouveaux ou renouvelés, devant une nation moderne d'avant-garde, telle que la nation française. Une pensée maîtresse a donc inspiré M. Hanotaux, celle d'être utile à son pays.

Quoi qu'en doive être le résultat pratique, elle nous a valu une œuvre hautement intéressante, tant par l'importance même des faits exposés, que par la personalité de l'écrivain, et par la nature et l'origine des

renseignements et documents dont celui-ci s'est entouré pour composer son livre.

En effet, il a vu la plus grande partie des événements qu'il résume ou apprécie; il a vécu dans l'utile compagnie d'hommes tels que Gambetta, Jules Ferry, Challemel-Lacour, Eug. Spuller, qui ont tous joué un rôle actif dans les affaires de la troisième république; il a bénéficié, enfin, de la libéralité d'une foule de personnalités marquantes, qui ont bien voulu lui prodiguer des documents, renseignements, notes ou souvenirs de nature confidentielle, entre autres les Souvenirs du comte B. d'Haussonville, et surtout les *Notes et Souvenirs* sur la présidence de Thiers, que la belle-sœur de ce dernier n'a communiqués « discrètement » qu'à peu de personnes encore. Les travaux les plus récents ont aussi été utilisés par M. Hanotaux, par exemple les *Souvenirs politiques sur l'Assemblée Nationale*, publiés l'an dernier dans le *Correspondant* par le vicomte de Meaux, l'un des chefs de la droite au Parlement de Bordeaux et de Versailles, et l'ouvrage, qui a fait beaucoup de bruit en Allemagne par ses revélations, d'Ott. Lorenz, *Kaizer Wilhelm und die Begründung des Reichs (1866-1871)* [1].

Le présent volume de M. Hanotaux traite de deux ordres de faits bien distincts, mais présentés autant que possible dans leur complication et leur simultanéité réelles : d'abord, ceux intéressant la fin de la guerre, la négociation pour l'armistice et la paix, la libération du territoire avec le payement de l'indemnité de guerre. Ce sont eux qui, avec la Commune, passionneront sans doute le plus le lecteur étranger. Les autres, relatifs à l'Assemblée Nationale, à ses partis, à ses débats, à son activité législative, et par dessus tout à la lutte sourde puis déclarée, entre la majorité travaillant sans y parvenir au rétablissement d'une monarchie, et Thiers, penchant de plus en plus vers l'instauration d'un régime parlementaire républicain,ceux-là requerront davantage l'attention du public français. Raconter les péripéties de cette lutte entre un homme et une assemblée politique, voilà ce que l'on sent, à chaque page presque, avoir été l'objet essentiel des recherches de M. Hanotaux. Il faut reconnaître que pour un Français. républicain, écrivant à l'intention d'un public en immense majorité devenu républicain et friand des choses de la politique, ce côté de l'histoire intérieure de la France contemporaine devait être particulièrement attachant et examiné avec prédilection. Personne ne s'en plaindra, certes, car l'historien à qui nous devions déjà une peinture si fouillée et si exacte d'un des plus profonds génies politiques de l'ancienne France, de Richelieu, nous donne à admirer, cette fois, un

---

1 Iéna, 1902.

portrait achevé d'un des plus grands, sinon du plus grand homme d'État de la France contemporaine, d'Ad. Thiers. Et ce portrait, ne dissimule, ce qui est parfait au point de vue de la vérité historique, aucun des défauts que l'on peut relever chez cet homme supérieur à tant de points de vue. M. Hanotaux s'est tenu également éloigné de l'éloge dithyrambique et de la critique mesquine, et le Thiers qu'il nous fait définitivement connaître, bien humain, bien vivant, sort de sa plume justement agrandi, ce qui n'est que justice, devant le jugement de l'histoire.

M. Hanotaux a dû naturellement s'occuper d'un autre homme, porteur également d'un nom retentissant, et qui se dresse en quelque sorte en face de Thiers (le « fou furieux » opposé au « sinistre vieillard » !), nous voulons dire de Gambetta. On le sait, le rôle de Gambetta dans la défense du territoire après Sedan, et ses initiatives dans le gouvernement du 4 septembre sont fortement discutés aujourd'hui, et nous n'en voulons pour preuve nouvelle qu'un article de M. H. De Lacombe sur les Notes et Souvenirs de Thiers, paru dans le *Correspondant* du 10 juin dernier, et où l'ardent tribun n'est rien moins que ménagé. Or, M. Hanotaux, qui, autrefois, a subi personnellement l'ascendant de Gambetta et a longtemps vécu dans la société de ses plus convaincus admirateurs et disciples politiques, parle plutôt discrètement de « son grand homme », et avec une modération que l'on devine sympathique et approbative. Cette réserve étonne, à côté de la haute indépendance dont notre historien a fait preuve dans l'appréciation de la personne et du rôle de Thiers; elle a déjà été signalée (dans l'article précité de M. De Lacombe), pour être assez explicitement critiquée. Mais, pensons-nous, il faudra que le public attende la suite de l'*Histoire de la France contemporaine*, pour décider si l'écrivain se montre gambettiste au point que ses sympathies personnelles viennent réellement faire tort à l'impartialité de ses jugements, et atténuer ainsi l'excellente impression que laisse son premier volume.

Nous ne voulons pas allonger ce compte rendu, assez développé déjà; car nous pourrions détailler ici les chapitres qui requièrent surtout l'attention, ou nous étendre sur les mérites de forme de l'ouvrage de M. Hanotaux, ou faire connaître au lecteur la nature et l'objet des critiques qui déjà se sont fait jour à son propos.

Nous dirons donc, pour résumer notre impression, que l'intérêt puissant avec lequel se lit, de la première ligne à la dernière, le *Gouvernement de M. Thiers*, fait désirer vivement une prompte réalisation de l'œuvre tout entière, et que si celle-ci se fait remarquer, dans son ensemble, par les qualités de fond et de forme qui en distinguent la première partie, M. Hanotaux pourra se dire qu'il a su accomplir un vrai tour de force scientifique. F. MAGNETTE.

Em. Deberre. **La vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle,** *d'après des documents nouveaux.* Paris, Picard, 1892.

La thèse de M. l'abbé Deberre nous introduit dans l'intimité de la vie littéraire et scientifique de la Bourgogne depuis la génération qui succède à La Monnoye jusqu'à la Révolution. Après un chapitre préliminaire sur l'éducation à Dijon au XVIIIe siècle, pour nous initier à la formation de ses héros, il divise l'ouvrage en trois parties : Littérature, Histoire, Sciences. Cette division n'est pas sans inconvénient. Qui dit Vie littéraire dit société, influence, compénétration, action réciproque et variée où s'agitent ensemble l'érudition, l'imagination. la philologie, la critique, l'histoire, les sciences naturelles, la politique et la philosophie. On s'aperçoit trop à la lecture que le livre est fait de morceaux parallèles, annelé plutôt que vertébré. M. Deberre en est resté à l'analyse sans nous présenter le tableau. Il en est de même dans le détail. Au lieu de ces compartiments à étiquettes abstraites : les études latines, les études françaises, traductions, connaissance de la littérature anglaise, histoire générale, on préférerait des tableaux concrets embrassant fortement chaque génération, chaque organisme de cette belle et savante vie provinciale, d'une activité souvent oiseuse. On verrait mieux les figures, les gestes; on assisteraient aux enthousiasmes, et aux leçons, et aux querelles; on n'aurait pas l'air piteux du quidam qui écoute la comédie derrière la cloison.

Mais nous ne voulons pas insister davantage sur cet éparpillement. Les diverses parties du livre sont bonnes, et, à l'aide de la table, le lecteur pourra toujours se faire une idée d'ensemble de l'activité du P. Oudin, du président Bouhier, de Baüyn, Boullemier, de Brosses, Clément, Coquard, Courtépée, Joly, Lebœuf, Leblanc, Févret de Fontette, Papillon, Ruffey, Buffon. A chaque page, l'auteur cite les manuscrits et les archives qu'il a consultés. Outre les citations nombreuses répandues dans le volume, un appendice contient une centaine de pages de pièces inédites, lettres, rapports, vers latins, extraits. La principale pièce est une rédaction inédite du fameux discours de Buffon sur le style, ce qui nous donne trois rédactions de ce discours : une que M. Nadault de Buffon a publiée dans la *Correspondance inédite de Buffon,* une qui est la rédaction définitive; celle-ci est intermédiaire, le manuscrit en est écrit de la main de Richard de Ruffey. M. Deberre publie les trois versions côte à côte.

Je suis étonné de voir cité seulement comme une œuvre occasionnelle sans importance le *Traité de la formation mécanique des langues* du président de Brosses. De Brosses fut un précurseur que les linguistes estiment, et c'est pourquoi Zaborowski lui a fait une place au début de son petit livre sur *l'origine du langage.* J. Feller.

ALEX. KELLER, **Recueil complet de Compositions Françaises** : *Revision des trois littératures, Amplifications, Sujets historiques, Règles des genres sous forme de compositions et de plans, à l'usage des candidats au baccalauréat et au brevet supérieur.* Paris, Henri Didier, 1903. 2 fr. 75.

Le titre nous dispensera d'en dire long sur cet ouvrage qu'il caractérise à suffisance. En effet, sauf quatre amplifications morales et deux sujets historiques, ces compositions françaises constituent plutôt un manuel théorique de littérature où l'auteur passe successivement en revue la poésie épique, la tragédie, la comédie, le drame, la poésie lyrique, didactique, pastorale, l'histoire, les genres oratoire, épistolaire, didactique et philosophique. Chacun de ces chapitres se divise lui-même en quatre parties : 1° les règles du genre — assez étriquées et d'esprit peu moderne, nous a-t-il paru; 2° la liste des auteurs qui s'y sont distingués; 3° des compositions ou des plans relatifs à ces genres; l'auteur y reproduit quelques travaux d'élèves; 4° des notes ou plutôt des extraits d'auteurs traitant des questions afférentes à la matière du chapitre.

Malgré une déclaration de la préface qui avait quelque peu piqué notre curiosité [1], l'ouvrage ne nous semble pas avoir révolutionné en quoi que ce soit le traditionnel sujet qu'il reprend. Nous avons même remarqué que la période contemporaine était assez négligée : l'histoire de l'épopée ne va pas au delà de Voltaire, la poésie lyrique s'arrête à Musset, la pastorale à Chénier, etc. M. Keller affectionne aussi particulièrement les citations de La Bruyère, Rolin, Saint-Évremond, La Harpe, Chateaubriand. Dieu nous garde de contester l'autorité de ces respectables ancêtres; mais nous nous attendions à des noms moins classés, à des théories plus neuves.

Nous ne doutons pas d'ailleurs que cette œuvre honnête ne mette les candidats, et c'est bien là sans doute le vœu de l'auteur, en état de « répondre à peu près à toutes les questions des examens écrits ou oraux ».

O. P.

---

1 « Il nous a semblé qu'il était temps de renoncer aux recueils entièrement sortis d'une même plume et entachés, dans la force du terme, de l'éternel parti pris de la louange. La critique ne saurait être uniformément élogieuse, à moins de cesser d'être la critique. »

A. M. Gossez. **Poètes du Nord** (Paris, Société d'Éditions littéraires et artistiques, Ollendorff). In-12. Prix : 3.50 fr.

M. Gossez a eu l'heureuse idée de grouper en ce livre une trentaine de poètes appartenant tous aux provinces du Nord : Artois, Flandre française, Picardie. Parmi ces poètes, quelques-uns portent des noms connus : Jules Breton, Auguste Dorchain. René Ghil. Albert Samain, Henri Potez, Jehan Rictus, Achille Segard, Auguste Angellier, E. Ducoté. D'autres sont encore ignorés du grand public, comme Clerfeyt, Dagniaux, Delisle, Droulers, Varlet, etc.; d'autres enfin, s'ils sont encore à cette heure indécise qui est comme le crépuscule de la gloire, ont pourtant déjà fait plus ou moins parler d'eux, tels : S. Ch. Leconte, Ad. Lacuzon, Alb. Lantoine, L. Bocquet.

Ces poètes du Nord ont sans doute des tendances diverses et des génies différents, mais on sent bien, à les lire, qu'ils ont respiré le même air et contemplé les mêmes horizons. De leurs poésies à tous se dégage un arome spécial, un subtil et léger parfum de terroir qui charme infiniment. Ils ont l'amour des villes et des plaines natales, et de cette Flandre où ils sont nés, terre féconde en minutieux artistes, adorateurs de la vie; ils célèbrent le passé et le présent : les gloires mortes, les opulences évanouies, les cavalcades et les pennons d'or — et ils s'essaient aussi à dégager la beauté latente du monde douloureux qui peine dans la mine, l'usine, les fonderies. Et cette communauté de tableaux, d'idées ou de sentiments est comme un signe de race qui permet de les reconnaître.

Il nous semble qu'on devrait faire pour toutes les provinces de France ce que M. Gossez a fait pour la « Flandre ». On aurait ainsi une image bien complète de la poésie française. Et l'on aurait l'occasion de constater que Paris n'a pas le monopole de la poésie et que le grand réveil régionaliste est vivant un peu partout.

Le plan de ce livre rappelle assez bien celui qu'ont adopté les auteurs de *Poètes d'aujourd'hui*, MM. Van Bever et Léautaud. Comme le leur, ce recueil se restreint à une période de vingt années environ. Il n'exclut aucune formule poétique, allant de l'alexandrin classique jusqu'au vers-libre, du plus pur parnassien au plus facile moderniste [1].

Une brève et suffisante notice, une « bibliographie » très soignée, qui rappelle, non seulement les œuvres parues, mais encore les poèmes en préparation et les études consacrées par la critique aux poètes, enfin une « iconographie » fort intéressante, donnent à ce livre une réelle valeur documentaire. J. Van Dooren.

---

1 Faut-il reprocher à ce recueil, déjà si complet pourtant, d'avoir omis les noms d'Edmond Blanguernon, d'Emile Lante, d'Eugène Plouchard ?

Dr. L. Goemans. **Voortleven van verdwenen klanken in den Sandhi** (Extrait des *Mélanges Kern*, Leide, 1903, 4 pp. in-4°).

Cette étude prouve « que dans les deux dialectes (d'Alost et de Louvain) certains sons initiaux ou finaux ont disparu de la prononciation ou du sentiment linguistique, que nous pouvons reconnaître à la persistance de leur influence phonétique. » (p. 4)

L'auteur a voulu dire que certains sons initiaux ou finaux qui ont disparu, maintiennent leur influence phonétique. Ainsi le groupe *ni hūd* (niet goed) nous permet de postuler, comme finale disparue dans *ni*, une quelconque des consonnes qui produisent le phénomène sandhique en question; mais rien dans ce groupe ne nous permet de reconnaître que cette consonne est *t*.

Le même manque de précision se remarque dans la terminologie : p. 1, l. 3 et 17 et p. 2, l. 3 et 31 *sandhi* s'emploie dans le sens d'effet sandhique; p, 3 on trouve le terme propre, mais sous trois formes synonymes (sandhi-werking, sandhi-effect, sandhi-verschijnsel). Ainsi encore dans la note 1 de la p. 4 l'abbé Rousselot est appelé *de H. R.*, et dans la note 3 *l'Abbé R.*

Quant au phénomène traité il est très répandu et très connu. Il existe aussi bien dans le néerlandais que dans ses dialectes. Je l'ai pour ma part signalé dans ma *Westvlaamsche Spraakleer* (1883), p. 16. On doit donc *a priori* s'attendre à le trouver dans le dialecte brabançon, par exemple dans les patois de Louvain et d'Alost. L'étude de M. G. n'a alors sa raison d'être que pour ses nombreux exemples, parmi lesquels ceux du pron. et adv. *er* et du pron. enclitique 3ᵉ pers. sont particulièrement intéressants. Ingénieux aussi est le rapprochement avec l'influence sandhique persistante dans la langue d'Homère du digamma disparu.

J. Vercoullie.

Heinrich Bischoff, **Richard Bredenbrücker**. Gent, A. Siffer, 1902.

M. Bischoff se fait une spécialité de l'étude des contes villageois dans la littérature allemande moderne. Ce genre est fort cultivé de nos jours. Après l'unification de l'Allemagne, la capitale de l'empire parut vouloir, comme Paris, centraliser toutes les initiatives et attirer les talents naissants. La vie de la grande ville devint le sujet à la mode. Mais à côté de ce grand courant subsista l'autre, plus humble et moins tapageur. Et de nos jours, que ce soit par dégoût pour la vie factice et fiévreuse des capitales ou par un retour spontané à la saine nature,

il n'y a pas une province en Allemagne, qui ne se signale par une véritable floraison d'œuvres de terroir. La science favorise cette tendance. Elle cherche à sauver de l'oubli final les mœurs, les coutumes et la langue du peuple, qui constituent en effet, pour le savant, des documents authentiques de premier ordre.

C'est dans les vallées les plus reculées et les plus pauvres du Tyrol, au milieu d'une société bigarrée et pittoresque, que nous conduit Richard Bredenbrücker. Ce ne fut pas là qu'il naquit, mais, ayant en quelque sorte découvert les ressources inexplorées qu'offrent à l'observateur ces forteresses naturelles, il pénétra si avant dans la vie des Tyroliens, qu'il devint un enfant du pays. Le récit de la vie qu'il mena est d'une lecture attachante, et nous y saisissons sur le vif le travail préliminaire d'un artiste, qui a le souci de la réalité.

Quand on lit le travail de M. Bischoff on songe naturellement à celui qu'il a consacré antérieurement à Hansjakob, et dont la *Revue* a rendu compte. Il n'est pas sans intérêt d'opposer ces deux hommes l'un à l'autre. Tous deux sont animés d'un égal amour pour le milieu où ils vivent, tous deux peignent avec délices les types qui passent sous leurs yeux. Mais c'est à peu près tout ce qu'ils ont de commun. Hansjakob éprouve le besoin d'écrire, de s'épancher, de crier ce qui lui pèse, d'exprimer ses haines vigoureuses, de vanter le bien qui s'en va. Il n'écrit pas selon les préceptes du genre, il n'est pas littéraire par essence; ses œuvres tiennent à lui par de multiples fibres, sa personnalité y déborde. Quant à Bredenbrücker, il est à noter d'abord qu'il commença à écrire en frisant l'âge où Platon, dans sa République, autorisait les poètes à chanter. Il a le tempérament plus littéraire que le prêtre badois, il est plus objectif, il ne se met pas sans cesse en avant, il n'use pas de la « charité chretienne » pour justifier la peinture des caractères, l'essentiel n'est jamais noyé sous la foule des détails. Le dialogue occupe dans ses œuvres une place prépondérante, à telles enseignes qu'on se demande parfois si l'auteur n'a pas manqué sa voie, et si le théâtre ne convient pas mieux à son talent d'observation et d'exposition. Certes, si Bredenbrücker se révélait un jour dramaturge, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner autrement.

Le plan de la présente monographie est le même que celui adopté par M. Bischoff dans son étude sur Hansjakob. A une introduction critique sur les principaux représentants du genre traité succède une biographie de l'auteur, suivie d'une analyse chronologique détaillée de ses œuvres. L'auteur n'a qu'à se louer de son commentateur.

M. Bischoff recherche de preférence les écrivains modernes dont le talent, pour être réel, n'est pas officiellement reconnu comme il le mérite. La critique ainsi entendue remplit un beau rôle, celui de dissiper les préventions, d'encourager l'artiste luttant pour la renom-

mée, de faire aimer la vérité et la justice. Quant à l'historien, il est à la fois biographe et critique, prophète et redresseur de torts, pour un peu il deviendrait impresario [1].

G. DUFLOU.

Geist und Körper, Seele und Leib. *Von* LUDWIG BUSSE. Leipzig, Dürr, 1903. 1 vol. in-8°, x-488 pp. Prix : 8,50 M.

La question dont le professeur Ludwig Busse cherche la solution dans son très remarquable livre est la suivante : Quelle est la relation entre l'esprit et la matière, entre le corps et l'âme? Quatre réponses ou quatre points de vue, selon lui, sont possibles : le point de vue matérialiste, le point de vue idéaliste-spiritualiste, le point de vue du dualisme, et le point de vue d'un parallélisme moniste.

Dans la première partie de son ouvrage l'auteur combat la solution matérialiste. Le matérialisme se réfute lui-même, d'une façon générale et décisive, par sa méconnaissance complète du principe fondamental de la théorie de la connaissance (qui est aussi celui de l'idéalisme) : Ce principe est que la matière présuppose la conscience, attendu que la matière, comme tout le reste, n'est et ne peut être donnée que comme faisant partie du contenu de celle-ci ou comme un phénomène pour celle-ci. Le matérialisme repose sur une énorme pétition de principe et sur une contradiction (pp. 12-17). Les formes particulières du maté-

---

1 M. Bischoff a publié cette année chez Bonz à Stuttgart une traduction allemande de son étude sur Bredenbrücker. Le fond est resté le même mais nous avons relevé de nombreuses additions. L'introduction historique s'est enrichie d'une notice sur Hans von Hopfein. Le rôle du sentiment religieux dans l'existance du paysan (p. 19), la façon dont le romancier voit et crée ses personnages (p. 20), la différence de caractère entre les populations romanes et teutonnes (p. 40), le développement de la démence chez tel de ses héros (p. 79), les localités particulièrement dépeintes, tant cela est mieux défini. M. Bischoff se prononce carrément cette fois pour le roman *Unterem Liebesbann* comme le meilleur (p. 83). Il a refondu sa critique de l'emploi exagéré du dialecte (p. 84) et craignant que Bredenbrücker n'ait déjà épuisé la veine de ses succès, il lui conseille d'appliquer son admirable puissance d'assimilation à quelque autre région encore peu explorée.

M. Bischoff n'a pas seulement complété son travail, il a aussi élagué par ci par là. Les observations très justes de Schopenhauer sur le style allemand ont été laissées de côté, et la fin du travail, où M. B. résume ses impressions, a été allégé de quelques digressions qui n'étaient pas indispensables. Bref, sous sa forme nouvelle l'étude sur B. a gagné en concision et en clarté. G. D.

rialisme sont ensuite examinées par l'auteur qui n'a pas de peine à en faire ressortir les vices logiques (pp. 17-62).

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée surtout à l'étude minutieuse des théories qui se rattachent à la thèse générale du parallélisme psychophysique. Elle occupe plus de 400 pages. Nous ne pouvons songer à donner ici un résumé de cette étude très riche et très pénétrante. Signalons brièvement quelques-unes des considérations de l'auteur. Si la théorie du parallélisme, se conformant mieux aux principes de la causalité naturelle et de la conservation de l'énergie, présente ainsi un avantage sur la thèse rivale, celle de l'action réciproque psychophysique, elle ne peut, d'autre part, se fonder que sur la doctrine de l'Identité d'un réalisme moniste qui conduit à des contradictions : et si elle veut s'appuyer sur un idéalisme moniste, la thèse du parallélisme se détruit elle-même. Impuissante d'ailleurs à remplir en psychologie et en biologie les exigences de son propre principe fondamental, elle entraîne pour conséquence une conception de l'âme et de la vie psychique qui en altère ou en supprime des caractères distinctifs et spécifiques.

A ces difficultés (et à d'autres que le manque de place nous empêche de citer) échappe la thèse que M. Busse fait sienne : celle de l'action réciproque. Sans doute elle rencontre aussi des difficultes, mais elles ne sont pas insurmontables. Telles sont, par exemple, celles que l'on voudrait tirer du déterminisme rigoureux de la nature et du principe de la conservation de l'énergie : car ce déterminisme et cette conservation ne sont pas des vérités démontrées, mais simplement des convictions subjectives, des croyances. En revanche, la thèse s'accorde parfaitement avec le principe de l'équivalence qui a, lui, une valeur objective. En dernière analyse, l'affirmation de l'action réciproque ne se trouve en contradiction avec aucune vérité reconnue et démontrée : et de ce côté les avantages marqués qu'elle présente à maints égards sur celle du parallélisme ne risquent pas d'être compromis ou contrebalancés. Bref, l'examen comparatif des inconvénients et des avantages respectifs des deux doctrines rivales conduit l'auteur à se prononcer catégoriquement en faveur de l'action réciproque de l'esprit sur la matière, de l'âme sur le corps.

La vue empirique du monde qui est la conséquence de cette thèse est que le psychique est conditionné sans doute, pour son apparition et son développement, par le physique, mais ne s'explique pas par celui-ci, c'est-à-dire ne trouve pas en lui ses causes efficientes. En outre, au développement graduel et continu des formes inorganiques et organiques ne correspond pas un développement également graduel et continu des formes de la vie spirituelle : chacun des moments de l'évolution de celle-ci est quelque chose d'original, de nouveau, qui

n'était pas contenu dans les formes antérieures. D'autre part, l'esprit agit sur la matière; l'univers même porte l'empreinte de l'action de l'esprit : sa rationalité, les lois qui la règlent, les rapports réciproques de toutes ses parties manifestent l'action toujours présente de l'esprit absolu, source et fondement de toutes les choses.

A considérer maintenant le monde métaphysiquement, la vue que l'auteur adopte est celle qu'il dénomme idéaliste-spiritualiste pour la distinguer de l'idéalisme objectif (avec lequel il reconnaît s'accorder dans le fond sur la solution à donner au problème du rapport entre le psychique et le physique). Cet idéalisme spiritualiste est une *monadologie* dont il présente dans les dernières pages de son livre une esquisse très intéressante et qui nous paraît avoir de très étroits rapports avec les doctrines de Leibniz et de Renouvier. Mais il ne le présente que comme une hypothèse dont la démonstration dépasse le dessein de son livre; celui-ci a pour but d'établir simplement qu'il faut affirmer l'action réciproque du corps sur l'âme, de l'esprit sur la matière. La démonstration de cette thèse, qui consiste surtout dans la solution des difficultés qu'on a soulevées contre elle et dans la réfutation des thèses opposées, sous toutes leurs formes, se distingue par la méthode, l'érudition, la clarté et la force logique. Le livre, bien ordonné et bien pensé, de M. le professeur Busse mérite de retenir l'attention des philosophes.

G. REMACLE.

Dr M. DE FLEURY. **Le corps et l'âme de l'enfant.** Paris, A. Colin. 1 vol. in-18. 3 fr.

Le beau livre de M. de Fleury est arrivé, depuis 1900, à sa 4e édition. Il y a donc en France et en Belgique, en comptant largement, de quatre à six mille personnes qui ont eu la curiosité de le lire. Un ouvrage d'éducation, n'étant ni pornographique ni même léger, ne peut s'attendre à mieux : c'est un triomphe. Il est vrai que l'auteur écrivait pour tous les pères et mères de famille; que jusqu'à lui, aucun auteur n'avait traité avec autant de clarté, de raison et d'élégance, la double question de l'hygiène physique et psychique de l'enfant : tout cela ne devait-il pas lui assurer un succès encore plus brillant? On rencontre tant d'enfants mal venus, de corps et d'esprit; les parents se plaignent si amèrement de la mauvaise conduite de leurs fils, des caprices et des billevesées de leurs filles; on s'attendait vraiment à voir le public plus avide de conseils en matière d'éducation.

Mais les parents ont bien d'autres chats à fouetter : un bon père doit gagner de l'argent, beaucoup d'argent, afin d'assurer un avenir

tranquille à ses rejetons. Tant que l'enfant est jeune, c'est affaire aux bonnes et aux maîtres d'école de l'élever. Après, on verra. Et puis, a-t-on le courage de s'ennuyer à de sévères lectures pédagogiques? Allons au théâtre, voir *Claudine à Paris...* Au fait, n'est-ce pas également de la pédagogie?

On ne s'ennuie pas en compagnie de M. de Fleury. Son livre plaît et repose autant qu'un beau roman. Et pendant qu'on médite sur ces pages vigoureuses, saines, si fines et en même temps si utiles, on songe malgré soi au flot de malpropreté et de subtilité sentimentale dans lequel sombre la littérature contemporaine.

ANT. GRÉGOIRE.

G. DEMENY. **Les bases scientifiques de l'éducation physique**. Paris, F. Alcan, 1902. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Les personnes qui ont suivi avec plus ou moins d'attention l'enseignement de la gymnastique savent combien de systèmes ont été préconisés tour à tour : sports, acrobatie, gymnastique suédoise, en sorte que les profanes, dont nous sommes, se sentent quelquefois désorientés et ne savent au juste s'ils peuvent faire des haltères, se livrer à la course, ou s'ils doivent uniquement prolonger des extensions et des attitudes. Les professionnels eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord. Aussi comprend-on que M. Demeny, le collaborateur bien connu du Dr Marey, ait voulu codifier les connaissances scientifiques nécessaires pour établir une bonne éducation physique. Ses nombreuses recherches, ses études antérieures, la part qu'il a prise depuis longtemps à la révision de l'enseignement de la gymnastique en France, l'autorisaient sans conteste à se charger de ce travail.

Il nous a donné un manuel très complet, très documenté, qui sera un guide précieux pour les professeurs auxquels d'ailleurs il est spécialement destiné. Les simples amateurs préféreraient peut-être un livre moins touffu, plus agréable à lire, dans le genre de ceux de M. de Fleury, mais n'oublions pas que cet ouvrage est un recueil de principes, et prépare une série de volumes moins arides, où seront traités le mécanisme et l'éducation des mouvements.

ANT. GRÉGOIRE.

CHRONIQUE

189. — Les Conférences et Cours publics organisés, sous le patronage de la Ville, par des professeurs et chargés de cours de l'Université de Liège, ont recommencé le mardi 17 novembre 1903. Ces séances auront lieu, jusqu'aux vacances de Pâques, les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine à la Salle Académique de l'Université. Le Comité d'organisation a arrêté comme suit le programme des Cours et Conférences pour l'hiver 1903-1904 :

M. E. Mahaim. *Éléments de statistique.* — M. M. Brouha. *Physiologie de l'allaitement.* — M. A. Notermans. *L'étude des langues étrangères; L'expert comptable.* — M. V. Chauvin. *Histoire de l'Islamisme.* — M. N. Lequarré. *Les États-Unis d'Amérique.* — M. M. Laurent. *Architecture religieuse du moyen-âge : Églises de Liège.* — M. O. Orban. *La cour des comptes.* — M. A. Falloise. *La fatigue.* — M. J. Capart. *L'art égyptien.* — M. E. Malvoz. *La lutte contre l'ankylostomasie.* — M. L. Parmentier. *Introduction générale à la linguistique.* — M. Ch. Michel. *La renaissance italienne au XVIe siècle.* — M. A. Gravis. *Les flores exotiques.* — M. F. Thiry. *Droit criminel.* — M. G. Corin. *Les maladies de la volonté et de l'imagination.*

190. — *L'art à l'école.* Aux publications signalées dans une des dernières *Chroniques* de la *Revue* (1903, n° 93), il convient d'ajouter la réédition, par M. Arthur Seemann, de la brochure *Bildende Kunst in der Schule* parue en 1901 (Leipzig, E. A. Seemann, 1902, 63 pp.).

La question de l'esthétique dans l'éducation y est traitée dans une forme très personnelle et avec beaucoup de sens pédagogique. Les chapitres : *nécessité d'une méthode, ses conditions, son emploi, résultat,* et l'esprit dans lequel ils sont conçus attestent que le point de vue *pratique* a surtout préoccupé M. Arthur Seemann. Mettre en éveil la réceptivité esthétique et la développer ensuite par une suite bien graduée d'émotions d'art, en appelant à l'aide les *œuvres* mêmes ou leurs reproductions les plus fidèles, à leur défaut : telle est la thèse de M. A. S. Les propagandistes de *l'art à l'école* avaient, bien souvent déjà, formulé les mêmes idées; mais le besoin d'un programme d'action a été rarement démontré avec une conviction aussi communicative. Cette recherche méthodique des voies et moyens d'application directe attire de plus en plus l'attention des milieux pédagogiques dans notre pays. La *Société pour le progrès des études philologiques et historiques* (*Section de pédagogie*) vient d'inscrire la question à l'ordre

du jour de sa plus prochaine réunion, sur l'initiative de M. P. Tack; la discussion entamée sur l'organisation des excursions scolaires (Rapporteur : M. Ed. De Geynst), à la dernière séance plénière de la *Fédération de l'ens. moyen officiel de Belgique*, le 19 septembre dernier, s'inspire, en partie du moins, de la même préoccupation. La culture esthétique à l'école primaire est en ce moment l'objet d'un échange de vues entre les collaborateurs de l'*École nationale;* aux articles de MM. Gozin, J. Destrée, P. Brogneaux et de Mlle M. Rose (*Éc. Nat.*, 1er août-15 déc. 1902) auxquels il faut ajouter celui de M. H. Pergameni sur le dessin à l'école primaire (n° du 15 avril 1903), a succédé une série de communications nouvelles (n^os des 1er août, 15 oct. et 15 nov. 1903), signées Gozin et Em. Dony. Écartant l'idée d'un enseignement dogmatique de l'art dans les degrés inférieurs de l'éducation, les auteurs de ces articles examinent les solutions les plus aptes à préparer l'initiation esthétique de la jeunesse. La question de *l'art dans l'enseignement* (moyen et primaire) se présente sous deux aspects bien distincts : création, à l'école, d'un milieu, d'une atmosphère propice; formation, chez les maîtres, des capacités en vue d'une tâche qui est délicate et ardue. D'une part, l'action du haut enseignement: de l'autre, de chaleureuses adhésions, si nombreuses soient-elles, ne suffisent pas; il faut la convergence de tous les efforts vers un but bien défini et l'utilisation, dès l'abord, des moyens pratiques les plus efficaces. Au nombre de ces derniers, il en est, à notre sens, qui s'imposent surtout à l'attention : pour les maîtres, organisation de causeries d'art dans nos Musées les plus riches (*cours de vacances*, si l'on veut) et rédaction de *manuels* initiateurs par les praticiens les plus entendus; pour les écoliers, publication d'*analyses* ou *commentaires* simples, sobres et gradués de quelques œuvres d'art, reproduites par les meilleurs procédés techniques. De semblables petits livres — combien utiles! — n'ont pas encore été édités, croyons-nous, dans notre pays. Il s'en publie à l'étranger, notamment en Allemagne. Tel, parmi les plus récents, l'ouvrage : *Visites aux Musées* (*Museumgaenge*) de M. H. Lœschhorn (*Eine Einführung in Kunstbetrachtung und Kunstgeschichte*. Bielefeld. Velhager et Klasing. 1903. 270 pp. 264 grav. 3 mark). E. D.

191. — Nous avons annoncé en son temps (1900) l'apparition de la seconde édition, considérablement augmentée, du *Golden Bough* de M. Frazer. Ce livre est un répertoire très riche de documents relatifs à la mythologie comparée et aux rites traditionnels encore en usage dans certaines régions, et il peut être regardé comme l'ouvrage le plus important de l'école inaugurée en Angleterre par Tylor, Lubbock et Lang. En particulier, sur le tabou, sur le totémisme, sur l'histoire des cultes populaires de l'antiquité et de l'Orient, on ne trouve nulle part autant de renseignements précieux et puisés à des sources aussi diverses. Le regretté Léon Marillier, qui fit connaître le livre de Frazer au public français, regrettait seulement que la composition en parût peu rigoureuse, l'ordonnance parfois confuse et le plan difficile à dégager. Dans un article de la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XXV, p. 71 ss., il indiquait suivant quel ordre, à son avis, il conviendrait de grouper les faits innombrables recueillis et exposés par M. Frazer. C'est conformément aux idées de M. Marillier qui fut entre-

prise la traduction française de la seconde édition du *Golden Bough*. Le premier volume vient de paraître sous le titre suivant : J. G. FRAZER, *Le Rameau d'or. Étude sur la magie et la religion*. Traduit de l'anglais par R. Stiébel et J. Toutain. Tome I : *Magie et Religion; les Tabous* par R. Stiébel (Paris, Schleicher, 1903. 403 pp. 10 fr.).

M. R. Stiébel, le très distingué folkloriste à qui nous devons ce premier volume, a été malheureusement enlevé par une mort prématurée en novembre 1901. M. J. Toutain, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, a décidé de reprendre l'œuvre au point où l'avait laissée son ami. Sa traduction, comme la seconde édition de l'original, comprendra trois volumes. Voici les titres particuliers des deux volumes encore à paraître. Tom II : Les meurtres rituels. Les périls et les transmigrations de l'âme. — Tome III : Les cultes agraires et silvestres. Un index général sera placé à la fin du tome III. Les indications et les références bibliographiques de l'œuvre originale sont reproduites dans tous leurs détails.

192. — Dans une note intéressante, parue dans les *Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, (t. 42) sous le titre *Gli accatoni nei poesni Omerici*, M. Alessandro LEVI étudie la condition des mendiants, πτωχοί, dans les poèmes homériques, et dégage habilement les causes qui mettaient en particulier le mendiant étranger, ζεῖνος, sous la protection de Zeus.

193. — *Di Moschione e di Teodette, poeti tragici* (Padoue, 1903, 78 pp.), tel est le titre d'une monographie consacrée aux deux poètes tragiques du IV[e] siècle, Moschion et Théodecte, par Addone RAVENNA, un jeune philologue italien enlevé tout récemment par une mort prématurée. Son étude est écrite avec clarté et méthode, et elle faisait bien augurer de l'avenir de son auteur, en même temps qu'elle rend témoignage en faveur des maîtres à qui il devait sa formation.

194. — M. BOUCHÉ-LECLERCQ, dont nous avons eu déjà souvant l'occasion de louer la prodigieuse activité, vient de commencer la publication d'une grande histoire de la dynastie des Ptolémées en Egypte (*Histoire des Lagides*. I. Les cinq premiers Ptolémées [323-181 av, J.-C.]. Paris, E. Leroux, 1903, XII, 404 pp. in-8. Prix : 8 fr.). L'ouvrage aura trois volumes. Le tome II, qui doit paraître incessamment, achèvera l'histoire politique et militaire, et le tome III sera consacré aux institutions, pour lesquelles l'exploration méthodique des papyrus, *ostraka* et autres débris de la vie quotidienne des habitants de l'Égypte ptolémaïque promet des résultats nouveaux et intéressants. Une table chronologique, et un Index général seront joints au troisième volume, avec les *Addenda et Corrigenda* pour l'ouvrage entier. Il est superflu quand on a nommé l'auteur, de dire du livre que nous avons sous les yeux que l'information en est complète et sûre et qu'il se lit avec autant de plaisir que de profit.

195. — Signalons aux professeurs une excellente édition anglaise du *Pro Milone*, dont voici le titre exact : *Cicero — Pro Milone — edited with introduction and notes by* A. B. POYNTON, *fellow of University College, Oxford. — Seconde édition, Oxford, Clarendon Press, 1902.* Ce petit volume est imprimé avec le soin que les Anglais savent mettre à leurs éditions classiques. Introduction historique sans prolixité; commentaire sobre et net,

digne de tout éloge. Au bas des pages, les variantes des divers manuscrits, qu'on cherche en vain dans les éditions françaises des discours de Cicéron à l'usage des classes, en dépit des nécessités philologiques. L'auteur a souvent adopté les leçons de Clark, qui rejette maintes parties de phrases adoptées par Müller (Teubner) et la plupart de nos éditeurs. Il a tiré profit des éditions de Wirz, Richter, Halm, Purton, Orelli. Un *delectus lectionum* indique les principaux endroits où Clark, et par conséquent M. Poynton, s'éloignent de Müller. J. F.

---

196. — L'*Étude critique des sources de l'histoire du Pays de Liège au moyen-âge* de M. l'abbé S. Balau (*Mém. couronné de l'Acad.*, t. LXI, et à part Bruxelles, Lamertin, 1903) est, dans toute l'acception du mot un excellent travail. Connaissance approfondie des textes et de la bibliographie spéciale qui s'y rapporte, plan clair et logique, sens critique de bon aloi, telles sont les qualités que l'on s'accordera à y louer. Si les nombreuses dissertations de M. Kurth ont grandement facilité la tâche de l'auteur pour les premiers siècles du moyen-âge, il était livré à ses propres forces pour toute la période postérieure au XIIIe siècle, et, dans ce vaste domaine où bien peu de chercheurs se sont risqués jusqu'ici, il nous fournit un guide aussi sûr que compétent. Le Pays de Liège possède désormais sur son historiegraphie une étude digne d'elle, et il faut souhaiter que M. B. trouve des émules dans les autres régions du pays. Il leur fournit à la fois un encouragement et un exemple.

197. — MM. G. von Below et F. Meinecke ont entrepris la publication d'un *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* qui comprendra une trentaine de volumes dont le premier vient de paraître : A. Schulte. *Das häusliche Leben der Europäischen Kulturvölker vom Mittelalter bis zur zweiten Hälfte des XVIII Jahrhunderts* (Münich et Berlin, R. Oldenberg). M. S. n'a consacré que 422 pages, ornées de très nombreuses illustrations, à cet immense sujet. On ne peut pas dire que l'impression que laisse la lecture de son ouvrage soit très favorable. C'est une enfilade de petits faits, généralement connus, et l'information de l'auteur, surtout en ce qui concerne les pays non allemands, est bien insuffisante pour un manuel scientifique.

198. — M. Hubert Van Houtte, dont nous avons signalé jadis les *Documents pour servir à l'histoire des prix de 1381 à 1794*, fait paraître, dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire* 1903, n° 2, les règles suivies pour fixer le prix des blés en Flandre, d'après un document découvert par M. Pirenne. Si ce texte ne modifie en rien le mouvement général des prix indiqué dans les tableaux dressés par M. V. H., il modifie pourtant chacun de ces prix considéré isolément, ainsi que la proportion de l'écart des prix d'un marché à l'autre. Tous ceux qui voudront se servir des *Documents* devront donc s'y reporter nécessairement.

199. — M. R. Scholz consacre un important travail aux polémiques politico-théologiques provoquées par le conflit de Philippe le Bel avec Boniface VIII (*Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schoenen und Bonifaz VIII.* Stuttgart, Enke, 528 pp. in-8°). Nous possèdons ainsi pour l'épisode final de la lutte entre l'Église et l'État au moyen-âge, une étude analogue

à celle de M. Mirbt sur la littérature relative à son origine au temps de Grégoire VII et de Henri IV.

200. — L'étude de M. G. KURTH, *Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège et le prétendu Lambert Patras* (*Bulletin de l'Acad. de Belgique. Classe des lettres*, 1903, n° 8) ne fait pas seulement justice, d'une manière définitive, d'une des nombreuses légendes propagées par Jean d'Outremeuse : on y trouvera encore réunis et commentés les textes relatifs à l'industrie du métal à Huy pendant les premiers siècles du moyen-âge.

201. — La très curieuse étude que M. G. KURTH consacre à *L'archidiacre Hervard* (*Bullet. de la Comm. Roy. d'Hist.* 1903, n° 3) abonde en résultats intéressants et neufs pour l'historiographie liégeoise du XIIIe siècle. Nous ne pouvons que les résumer ici sans insister sur l'ingéniosité et tout à la fois la rigueur de la méthode grâce à laquelle ils sont obtenus. L'archidiacre Hervard est l'auteur du *Triumphus S. Lamberti in Steppes* que l'écrivain anonyme du *Vita Odiliae* a annexé à son travail, en guise de troisième livre, en le bondant d'interpolations, et c'est à lui aussi, et non à Werricus de Lobbes, que nous devons le *Vita Alberti*. Le premier point est acquis définitivement; il subsiste quant au second quelques difficultés, signalées par M. Vanderkindere et que M. Kurth discute dans son mémoire. On lira avec un vif intérêt les objections décisives formulées par M. K. contre l'hypothèse de Heller qui attribue au *Triumphus* et à Renier de Saint-Jacques une source commune où ils auraient puisé leurs récits de la bataille de Steppes. L'archidiacre Hervard, restitué désormais à l'historiographie du pays de Liège, n'est autre que le soi-disant *magister Hirnandus* cité par Albéric de Troisfointaines, sur la foi d'une mauvaise lecture. — P. 156, faisons observer que Hervard ne peut être mort en 1227 puisque son décès a eu lieu le 2 mai et qu'il vivait encore au mois de juin de cette année. Il est donc mort au plus tôt le 2 mai 1228, mais plus probablement en 1229 ou 1230, c'est-à-dire après la mort de l'évêque Hugue de Pierpont. Ainsi s'expliquerait très simplement qu'il ait parlé de cet évêque comme d'un défunt, sans qu'il faille admettre un peu subtilement avec M. K. que, décidé à ne publier son ouvrage qu'après la mort de celui-ci, il l'y ait fait mourir à l'avance. H. P.

202. — M. Paul FREDERICQ publie de très curieux *Comptes des indulgences papales émises au profit de la cathédrale de Saint-Lambert à Liège de 1443 à 1446* (*Mém. de l'Acad. de Belgique* in-8°). Ces comptes qui ont été découverts aux archives de l'État à Liège par M. A. Hansay, sont sans doute les plus anciens qui aient été signalés jusqu'ici dans les Pays-Bas.

203. — M. L. BITTNER a fait paraître tout récemment un excellent *Chronologisches Verzeichniss der Österreichischen Staatsverträge*. I. 1526-1763 (Vienne, Holzhausen), destiné à servir de point de départ au grand recueil des traités conclus par l'Autriche, recueil dont la *Commission für neuere Geschichte Österreichs* a décidé la publication.

204. — M. Eug. HUBERT commente sous le titre de *Une page de l'histoire religieuse de la Flandre au XVIIIe siècle* (*Mémoires in-4° de l'Académie*) de curieux documents sur le protestantisme à Doulieu-Estaires de 1730 à

1732. Il résulte de son minutieux travail que le clergé croyait pouvoir encore, à cette époque, invoquer contre les dissidents la législation du XVI[e] siècle, tandis que l'autorité civile ne prétendait punir que les hérétiques « scandaleux ».

205. — C'est un intéressant épisode de la lutte de l'industrie libre contre l'exclusivisme et le protectionnisme des métiers au XVIII[e] siècle que M. G. Des Marez a raconté, d'après des documents inédits, dans sa curieuse étude *Le Borgendael à Bruxelles* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, juin-juillet, 1903). On y voit comment se posait il y a 150 ans, cette question du colportage qui préoccupe encore si fort aujourdhui les administrations communales.

206. — M. G. Gazagnol, professeur au séminaire d'Albi, vient de publier à Munich et en allemand un volume des plus intéressants sur la situation du catholicisme en France (*Die neue Bewegung des Katholizismus in Frankreich*, von Prof. Germain Gazagnol, Munich, Schuh, 1903, XVI, 450 pp. in-8°. Prix : 5 mk.). Le premier chapitre expose les idées larges et fécondes de Mgr Mignot sur la méthode à suivre en théologie ainsi que les réformes introduites dans les études des séminaires par les Évêques de Châlons et de La Rochelle. Le 2[d] chapitre est consacré à la question biblique et spécialement au mouvement dont M. A. Loisy est le protagoniste. Dans le troisième, l'auteur traite de la nouvelle apologétique philosophique de MM. Blondel, Fonsegrive et Birot. L'ouvrage se termine par un chapitre sur le *Kulturkampf* en France. Tous ces points sont traités avec une grande précision et une vraie largeur de vues et on peut recommander ce livre écrit par un Français dans une langue étrangère comme un exposé impartial et complet du mouvement remarquable que nous avons déjà souvent signalé à nos lecteurs. Un portrait de Mgr Mignot, l'éminent archevêque d'Albi, orne le volume. M. J.

207. — Le dernier fascicule de la *Topo-Bibliographie* de M. Ulysse Chevalier vient de paraître chez l'éditeur Picard à Paris, qui annonce la publication prochaine d'une nouvelle édition très augmentée de la *Bio-Bibliographie* du même auteur.

208. — Le *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique* par Edm. Somville (*Petite Bibliothèque du Touring-Club de Belgique*). Bruxelles, Vromant, 1903 (fr. 1-25) doit être signalé ici comme une très utile et très complète bibliographie de l'histoire locale de la Belgique. M. Somville a pensé avec raison que les amateurs d'histoire étaient nombreux parmi les touristes et c'est à eux surtout qu'il a songé en rédigeant son répertoire qui sera consulté avec fruit même par les « touristes sédentaires ».

209. — Nous apprenons la fondation à Courtrai d'un *Cercle historique et Archéologique* qui publie un bulletin dont la première livraison, consacrée à divers sujets de l'histoire locale, vient de paraître.

---

210. — Pendant l'année 1902, la bibliothèque de l'Université de Gand s'est enrichie de 7899 volumes, dont 1784 acquisitions, 2559 dons et 3556 thèses. Il a été communiqué dans la salle de lecture 15490 ouvrages,

non compris les ouvrages de référence, et à l'extérieur 5170 ouvrages. Il a été reçu en prêt, de 37 bibliothèques étrangères, 164 ouvrages manuscrits ou imprimés. Parmi les acquisitions principales, le rapport officiel mentionne *The new volumes of the Encyclopaedia britannica*, 10th ed; *les Archives de la Commission des monuments historiques;* P. Clemen, *die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz;* K. Amira, *die Dresdener Bilderhandschrift des Sachsenspiegels;* les 2 parties du t. VII des *Codices graeci et latini photographic depicti* (Tacite, cod. Laurantianus Mediceus 68 I et II), etc. Mme Soupart et Mme Motte ont fait don de la bibliothèque de feu leurs maris, professeurs respectivement à la Faculté de médecine et à celle de philosophie et lettres. Voici une liste sommaire des accroissements de la section des manuscrits :

1. Cornelis en Philip van Campere, *Dagboek 1566-1571.* M. original, XVIe siècle.

2. *Relation des troubles de Gand en 1539.* Copie du XVIIIe siècle.

3. Ph. Wielant, *Traité des droits féodaux de la Cour de Flandre.* Copie du XVIIIe siécle.

4. *Chronique de Jean de Thielrode*, copie d'A. van Lokeren. XIXe siècle.

5. Edm. de Busscher, *Recueil de documents originaux et de copies concernant la ville de Gand.* XIXe siècle. In-fol., 7 vol.

6. Pierre Geiregat, *Manuscrits originaux de ses œuvres dramatiques.* XIXe siècle. In-8°. 15 cahiers. — P. B.

211. — L'*Annuaire statistique de la Belgique*, publié par le Ministère de l'Intérieur, nous apprend que le nombre des bibliothèques et populaires s'est élevé en 1901 à 696 pour 558 communes (le nombre total des communes du royaume est 2618), avec un total de 1,752,024 volumes, et au mouvement de prêt accusant 106,707 lecteurs et 1,204,716 livres prêtés. — P. B.

212. — Le tome XLIII du *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne* (Liège, Vaillant, 1903) inaugure une étape nouvelle dans les publications et l'activité de cette vaillante société dont le premier volume est de 1859. Depuis une dizaine d'années la *Société* a évolué dans le sens scientifique. Elle compte aujourd'hui des philologues. Elle a adopté un système orthographique que s'empressent de suivre en Wallonie tous ceux qui ont assez d'instruction grammaticale pour appliquer un système. Ce volume-ci est le premier ouvrage de la *Société* — car d'autres ont pris les devants — où l'on ait suivi les règles de cette nouvelle orthographe dues à un de nos collaborateurs. Il a été édité avec un soin extrême par M. Jean Haust, secrétaire-adjoint chargé des publications de la *Société*. M. Haust a dû commencer par l'ingrate besogne de retraduire la plupart des manuscrits couronnés dans l'orthographe adoptée. Il a séparé les œuvres littéraires des œuvres de philologie et d'histoire. Il a enrichi le volume d'un *Index* des mots, acceptions et tournures non encore recueillis dans les dictionnaires wallons et qui figurent dans les textes littéraires du présent ouvrage. Ce travail poursuivi d'année en année sera un précieux adjuvant pour la constitution dn *Dictionnaire général de la langue wallonne* dont la Société va entreprendre la publication. Tel qu'il est, ce volume peut passer la frontière et figurer dans la bibliothèque des romanisants de l'étranger.

213. — La grande encyclopédie Meyer : *Meyers Grosses Konversations-lexikon* paraît en ce moment en 6e édition. Trois volumes ont été publiés et les suivants le seront tous dans un intervalle de trois mois. Cette édition comprendra 20 volumes de près de 1000 pages, imprimées sur deux colonnes, chacun. Le prix de chaque volume élégamment et solidement relié est de 10 marks ; on peut aussi se procurer l'ouvrage en livraisons ; une livraison paraît chaque semaine et coûte 50 pfenning ; l'ouvrage broché reviendra donc à 160 m. Au premier coup d'œil, on s'aperçoit qu'on n'a pas affaire ici à une simple réimpression, mais à une édition vraiment retravaillée, corrigée et augmentée ; j'ai pu le constater surtout dans la bibliographie, qui est soigneusement complétée. Une foule d'articles nouveaux ont été introduits, en outre des tableaux, cartes et plans. Le progrès ne se remarque pas seulement dans les additions, mais aussi dans les suppressions ; la nouvelle édition a été tout aussi heureusement délestée que chargée. J'ai été surpris de constater que, jusque dans les moindres nuances, il a été tenu compte du progrès. C'est ainsi que Auerbach, l'auteur des Contes de la Forêt noire, a perdu son épithète de *hervorragend*, qu'il avait encore dans la 5e édition. Anastasius Grün n'est plus un *berühmter*, mais simplement un *bekannter* poète. C'est surtout la partie illustrée, qui a été augmentée. Sous ce rapport Meyer avait déjà depuis longtemps pris le pas sur ses concurrents, la 6e édition consacrera sous ce rapport sa victoire définitive. L'ouvrage comprendra plus de 11,000 illustrations, cartes et plans dans le texte et plus de 1400 tableaux, parmi lesquels 190 grands tableaux colorés. Dans ces chiffres, pour ne citer que quelques exemples, la botanique sera représentée par 141, la technologie par 140, la zoologie par 193 tableaux ; il y aura 120 cartes de géographie politique, 56 cartes de géographie physique, 25 cartes historiques, 90 plans de villes. La liste des collaborateurs, que la librairie communique dans son prospectus — ils sont 150 — comprend bon nombre de grands noms scientifiques : Brandl, Brugmann, Elster, Vogt notamment pour la philosophie et la littérature. Pendant longtemps l'encyclopédie Brockhaus a tenu la tête des entreprises analogues, non seulement allemandes, mais aussi étrangères. Surpasser Brokhaus était pour Meyer une question de vie ou mort. La 6e édition présente est aussi soignée, parce que l'éditeur veut consacrer par elle sa victoire définitive sur son redoutable concurrent, qui, dans sa dernière édition jubilaire, a fait les plus grands efforts pour se maintenir. La concurrence — à côté de Meyer et Brockhaus, il y a encore en Allemagne les encyclopédies Pierer et Herder — est une des causes de la valeur éminente des encyclopédies allemandes. En tout cas le grand dictionnaire Larousse ne supporte pas un instant la comparaions avec le *Meyers grosses Konversationlexikon*. Seule l'ignorance complète de la langue allemande doit réduire le savant belge à se servir de l'encyclopédie française. Les plus grands soins ont encore été apportés à cette nouvelle édition pour faciliter les recherches et le maniement. Assurer aussi à sen encyclopédie une valeur éminemment pratique a visiblement préoccupé la rédaction ; c'est ainsi que l'on y trouve les proverbes, les citations, les mots étrangers avec leur prononciation, les abréviations usuelles, une foule de petites

choses en un mot, qui à un moment donné peuvent mettre un écrivain dans l'embarras. L'ouvrage complet comprendra près de 15000 articles sur près de 2000 pages de texte. — H. B.

214. — Signalons dans le *Bulletin de l'Académie, Classe des Lettres n° 7,* l'étude que M. J. Vercoullie consacre à l'étymologie, si controversée, des mots *Vlaming* et *Vlaanderen.* Elle aboutit à cette conclusion que *Vlame,* forme frisonne du Néerlandais *Vlome* est un dérivé du verbe *vlieden* et signifie *fugitif, fuyard,exilé. Vlaming* et *Vlaander* en sont des synonymes. *Vlaanderen* est le datif pluriel de *Vlaander* et doit se traduire par (*chez*) *les Flamands.*

215. — Le *Cours théorique et pratique de langue flamande* par E. van Driessche, vient de paraître en nouvelle édition, revue, remaniée et augmentée par H. Coppé, professeur à l'Athénée de Bruges. Ce cours avait quelque peu vieilli et pour la méthode et pour les théories grammaticales. Le remaniement de M. Coppé ne l'a pas rajeuni.

216. — M. M. Rudelsheim, docteur en philologie germanique, attaché à la bibliothèque communale d'Anvers, se propose de publier un *Répertoire des articles se rapportant à la philologie germanique et ayant paru dans des périodiques belges jusqu'au 31 Décembre 1900.* Comme travail préparatoire à cette publication il vient de composer la liste des périodiques dépouillés (Liège, Faust-Truyen, 1903, 13 pp. in-8°). Cette liste comprend 9 pages et est suivie d'une autre liste de 25 périodiques, qui ne se trouvent pas dans nos grandes bibliothèques.

CORRESPONDANCE

Bruxelles, nov. 1903.

Monsieur le Directeur de la *Revue de l'Instruction publique*,

Dans le compte rendu, fort bienveillant d'ailleurs, que M. Feller a fait de mon *Histoire de la littérature française* dans la 5e livr. du tome XLVI de la Revue de l'Instruction publique, il s'est glissé une petite erreur que je crois devoir signaler aux lecteurs de la Revue.

M. Feller me reproche, à la page 337, en note, d'avoir affirmé que *om*, *on*, venait de ***hominem***. Or, voici ce que je dis textuellement à la page 13 de mon ouvrage, en m'occupant de la distinction du cas sujet et du cas régime en vieux français et de la formation de l'*s* du pluriel : « *homo*, *hominem*, donnèrent *om*, homme, au singulier et *homines*, hommes; » et j'ajoute en note que ***om*** s'est conservé et a donné le pronom ***on***.

En d'autres termes, bien loin de soutenir que *hominem* a donné *on*, j'expose que *om*, *on* (cas sujet) vient du nominatif *homo*, comme homme (cas régime), vient de l'accusatif *hominem*, et le pluriel, hommes, de l'accusatif ***homines***.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

H. Pergameni

En effet, j'ai pris « homme », imprimé en caractères droits comme ci-dessus, pour une traduction de *om*, d'autant plus qu'un immense chiffre (**1**) renvoyant à la note séparait « homme » de *om*. Ma phrase n'était d'ailleurs pas bien méchante; je disais simplement à titre d'exemple : « *hominem* n'a pas donné *om* ». Ce § de M. P., page 13, n'est pas si clair qu'il le croit, parce qu'il a entremêlé la question du cas sujet-cas régime avec celle de l'*s* du pluriel. Ce qu'il dit ci-dessus *en d'autres termes* est beaucoup plus explicite.

Je remercie M. Pergameni de l'éloge qu'il veut bien faire de mon compte rendu. Il est si difficile de renseigner le public sur la valeur d'un ouvrage et de satisfaire en même temps l'auteur que ce témoignage public m'est précieux.

J. F.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 22 septembre 1903, une augmentation exceptionnelle de traitement de quatre cents francs l'an est accordée à M. Struman (Léopold), préf. des ét. à l'A. R. de Tongres, et une de trois cents francs à MM. Mathy (Ernest), prof. à l'A. R. d'Anvers, et Meurice (Ursmar), prof. à l'A. R. de Chimay.

Par divers arrêtés royaux, les démissions offertes par MM. Mees (J.), surveillant à l'A. R. de Gand; Raskop (J.-H.-G.), préf. des ét. à l'A. R. d'Ostende; Gouder de Beauregard (H.-J.-A.), prof. de rhét. lat. à l'A. R. d'Anvers; Berchmans (H.-X.), prof. de dessin à l'A. R. de Liège; Apelman (H.), prof. à l'A. R. d'Ixelles; Moreau (F.-F.), prof. de gymn. à l'A. R. de Bruxelles; et Fonck (E.-H.-J.), prof. de gymn. à l'A. R. d'Arlon, de leurs fonctions dans l'enseignement moyen de l'État, sont acceptées; et MM. Bleikertz (R.-G.), prof. d'allem. à l'A. R. de Louvain; Ledoux (J.-F.-C.), prof. de mathém. à l'A. R. de Bruges; et Termonia (C.-J.-C.), prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Namur, sont mis à la pension.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Par arrêté royal du 26 octobre 1903, sont institués, dans la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en art et archéologie.

L'examen pour le grade de candidat en art et archéologie comprend : 1° L'histoire de l'art : *a*) Les origines de l'art; *b*) L'art oriental; *c*) L'art grec et l'art romain; *d*) L'art du moyen âge; *e*) La Renaissance; *f*) L'art moderne; 2° L'esthétique et la philosophie de l'art.

Ces matières feront l'objet de deux épreuves et d'au moins deux années d'études.

L'examen pour le grade de licencié en art et archéologie fait l'objet d'une épreuve unique et d'au moins une année d'études.

Il porte sur les matières suivantes : 1° L'histoire de l'architecture; 2° L'histoire de la sculpture; 3° L'histoire de la peinture; 4° L'histoire des arts appliqués; 5° L'histoire de la musique; 6° L'esthétique et la philosophie de l'art.

Indépendamment de l'esthétique et de la philosophie de l'art, deux de ces matières ou un certain nombre de branches dont l'ensemble serait équivalent à deux matières, au choix des candidats, devront faire l'objet d'un examen approfondi.

L'aspirant au grade de docteur devra présenter une dissertation, manuscrite ou imprimée, sur une des branches ayant fait l'objet de son

examen approfondi pour l'obtention du grade de licencié. Il devra défendre publiquement les conclusions de sa dissertation ainsi que cinq thèses se rattachant aux matières de son examen de licencié.

Aux termes de trois arrêtés royaux du 6 novembre 1903, sont chargés de faire, dans la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège :

1° M. Capart (J.), la partie du cours d'Histoire de l'art comprenant les origines de l'art et l'art oriental; 2° M. Laurent (M.), la partie du même cours comprenant l'art grec, l'art romain et l'art du moyen âge; 3° M. Fierens-Gevaert (H.), la partie du même cours comprenant la Renaissance et l'art moderne, ainsi que le cours d'esthétique et de philosophie de l'art.

Aux termes de divers arrêtés royaux du 28 octobre 1903, relatifs au personnel enseignant de l'université de Liège, M. Lequarré (N.), professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres, est sur sa demande, déclaré émérite et déchargé de son enseignement; M. Halkin (L.), docteur en philosophie et lettres, est nommé professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres; il fera, dans cette faculté, les cours d'exercices philologiques sur la langue latine (candidature), *partim*, et de notions sur les institutions politiques de Rome, ainsi que le cours facultatif de mythologie; M. Hanquet (K.) est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, indépendamment de ses autres attributions, les cours d'histoire politique moderne, les exercices sur l'histoire politique moderne et le cours d'institutions du moyen âge et des temps modernes ainsi que les exercices pratiques qui s'y rapportent; M. Laurent (M.), est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, indépendamment de ses autres attributions, le cours d'archéologie du moyen âge; M. Vanderlinden (H.), docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en sciences historiques, actuellement professeur à l'athénée royal d'Anvers, est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, le cours de géographie et histoire de la géographie ainsi que les exercices sur la géographie.

Par arrêté royal du 7 novembre 1903, sont promus au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold :

MM. Lamy (le chanoine Th.-J.), professeur émérite de l'université de Louvain; Mansion (P.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Masius (V.), prof. ém. de l'univ. de Liège; Van Beneden (Ed.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Vander Kindere (L.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles.

Sont promus au grade d'officier du même Ordre :

MM. Bossu (le chanoine L.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Bruylants (G.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Carnoy (J.-A.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Chauvin (V.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Collard (F.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Debaisieux (T.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; De Brabandere (V.), prof. ord. à l'univ. de Gand; De Ridder (R.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Kufferath (E.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; Leboucq (H.), prof. ord.

à l'univ. de Gand ; Le Paige (C.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Mercier (le chanoine D.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Merten (F.), prof. ém. de l'univ. de Gand; Micha (J.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Moulart (le chanoine F.-J.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Neuberg (J.), prof. ord. à l'univ. de Liège ; Pasquier (E.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Thiry (F.), prof. ord. à l'univ, de Liège; Thomas (P.), prof. ord., recteur de l'université de Gand; Van Drunen (I.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; von Winiwarter (A.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Willems (A.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles.

Sont nommés chevaliers du même Ordre :

MM. Bley (A.), prof. ord. à l'univ. de Gand ; Brand (E.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; Colinet (le chanoine P.), prof. ord. à l'univ. de Louvain ; De Becker (le chanoine J.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; De Locht (L.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Duguet (G.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Dupriez (L.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Du Roussaux (l'abbé L.), prof. de philosophie à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles; Dusausoy (C.), prof. ord. à l'univ. de Gand ; Eeman (E.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Francotte (X.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Hemeryck (le chanoine I.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Holzer (H.), prof. ord. à l'univ. de Liège ; Lameere (A.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; Leclère (L.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; Lemaire (A.), prof. ord. à l'univ. de Liège ; Mac Leod (J.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Obrie (J.), prof. ord. à l'univ. de Gand ; Orban (O.), prof. ord. à l'univ. de Liège ; Poullet (P.), prof. ord. à l'univ. de Louvain ; Servais (C.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Tassel (E.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles ; Van Biervliet (J.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Van Engelen (A.), prof. ord. à l'univ. de Bruxelles; Van Gehuchten (A.), prof. ord. à l'univ. de Louvain ; Van Hoonacker (le chanoine A.), prof. ord. à l'univ. de Louvain; Van Ortroy (F.), prof. extraord. à l'univ. de Gand; Vauthier (M.), prof. ord., recteur de l'université de Bruxelles; Vercoullie (I.), prof. ord. à l'univ. de Gand ; Vuylsteke (I.), prof. ord. à l'université de Louvain.

Par arrêté royal du 30 novembre 1903, sont nommés pour un terme d'un an qui prendra cours le 1er décembre 1903, membres de la commission d'entérinement des diplômes académiques : MM. Scheyven et Theyssens, conseillers à la cour de cassation; van den Corput et Van Bastelaer, membres de l'Académie royale de médecine ; chevalier Marchal et Monchamp, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres ; Van Bambeke et De Tilly, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences.

Par arrêté royal du 31 décembre 1902, Dom Ursmer Berlière, membre correspondant de la Commission royale d'histoire, a été nommé directeur de l'Institut historique belge de Rome.

Par arrêté royal du 15 octobre 1903, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 30 septembre dernier de M. J. Muyldermans, membre correspondant, à Malines, en qualité de membre titulaire, en remplacement de feu M. S. Daems.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXII, fasc. IV. — Galante, De Vitae SS. Xenophontis et sociorum codicibus Florentinis. — Hipp. Delehaye, SS. Ionae et Barachisii martyrum in Perside acta graeca. — H. Delehaye, Un fragment de Ménologe trouvé à Jérusalem. — Celier, S. Léonce honoré en Périgord. — Poncelet, La vie de S. Willibrod, par le prêtre Egbert. — S. Catharinae translatio et miracula Rotomagensia saec. XI. — Van den Gheyn, Translatio sanctae Remeldis in monasterium Laubiense. — Poncelet, Treverensia. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du Repertorium hymnologicum d'Ul. Chevalier.

Revue des Humanités en Belgique, 7me année, no 3. — A. Koumoth, La science du style. — P. Scharff, La réforme de l'orthographe allemande. — Chronique. — Documents. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 9e année, no 1. — Maurice Vauthier, A propos de l'Enseignement du droit. — Cte Goblet d'Alviella, Une réhabilitation scientifique de la Magie. — Georges Dwelshauwers, De la liberté humaine. Dialogue philosophique. — Variétés : Filippo Buonarrotti, par E.

No 9. — Paul Errera, Le Cours de Droit public à l'Université libre de Bruxelles. Leçon d'ouverture. — Lucien Anspach, La Terre tourne-t-elle ? — Jean Capart, Les Grands Voyages à l'Époque égyptienne. — Variétés : Filippo Buonarrotti (suite et fin), par E.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXI, fasc. 4. — Ussani, L'ultima voce di Lucano Tacit. Ann. XV, 70. — C. Pascal, Lucrezio e Cipriano. — Bodrero, Le opere di Protagora. — Bibliografia.

Rivista di Storia Antica Nuova serie, anno VII (1903), fasc. 2-3. — C. Lanzani, Ricerche intorno a Pausania, reggente di Sparta. — E. Breccia, Storia delle banche et dei banchieri nell' età classica. — F. Calonghi, Noterelle quintilianee. — P. Cesareo, In difesa di Zoilo. — N. Quinci, Anacronismi diodorei nel periodo duceziano. — M. Ancona, Alcune rovine romane dell' Algeria e della Tunisia. — V. Costanzi, L'intervallo tra la presa di Mileto e la battaglia di Maratonia. — G. Niccolini, Il re e gli Efori a Sparta. — A. Solari, Sulle relazioni diplomatiche fra la Grecia et la Persia. — G. Tropea, Sul movimento degli studii della storia antica in Italia. — E. Teza, Un verso della Mostellaria. — E. Teza, Un luogo di Tacito nella

versione di B. Davazanti. — R. S. Conway, I due strati di popolazione indoeuropea del Lazio et dell' Italia antica. — G. Tropea, La stele arcaica del Foro Romano (cronaca della discussione). — E. Teza, Jumentum. — A. Cima, Intorno alla vita ed al nome di Plauto. — A. Bellotti, Dei Vittumuli ricercatori d'oro. — S. Rossi, La composizione tecnica delle odi di Bacchilide. — E. Teza, Un verso nell' *ΙΟΥΔΑΣ* greco. — N. Vulic, Contributi alla storia della guerra di Ottavio in Illiria nel 35-33 et della campagna di Tiberio nel 15 a. C. — A. Abbruzzese, Le relazioni fra l'Impero romano e l'Armenia. — G. V. Callegari, Pitea di Massilia. — A. Mancini, Osservazioni sulle *Bucoliche* di Virgilio. — M. Petrozziello, L'invio di Patrocle nell' Iliade. — G. Pinza, I lavori della Sezione IV. del Congresso internazionale di Scienze Storiche. — Bullettino bibliografico. — Notizie. — Spoglio di Periodici.

Fasc. 4. — V. Costanzi, Il movimento antilaconico nel Peloponneso dopo la guerra persiana. — G. Niccolini, Gli Ectemori nell' *Ἀθ. πολ.* di Aristotele. — A. Mancini, Osservazioni sulle *Bucoliche* di Virgilio. — G. V. Callegari, Pitea di Massilia. — G. Niccolini, Il figlio di Agide IV re di Sparta. — A. Abbruzzese, Le relazioni fra l'Impero romano e l'Armenia a tempo di Augusto. — V. Costanzi, Una testimonianza importante trascurata. — O. Ravenna, Di Moschione et di Teodette poeti tragici. — Bullettino bibliografico. — Notizie. — Spoglio di Periodici.

COMPTES RENDUS.

Aeschylos, *Sieben gegen Theben*, mit erkl. Anmerk. v. N. Wecklein. Leipzig, Teubner, 1902. 100 pp. in-8°. « Commentaire très instructif. » Albert Martin, Rev. crit., 1903, n° 19.

L. Bayard, *Le latin de Saint Cyprien*. Paris, Hachette, 1902. lix-386 pp. in-8°. « Bonne monographie, dans laquelle l'auteur a fait une grande place à la prose métrique. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 23.

A. Beljame, *William Shakespeare. Othello*. Texte critique avec trad. Paris, Hachette, 1902. liv-332 pp. « Dans la constitution du texte, l'auteur procède avec la plus grande prudence. La traduction est faite dans le même esprit scientifique. » Ch. Bastide, Rev. crit., 1903, n° 19.

Gaston Boissier, *Tacite*. Paris, Hachette, 1903. iv-343 pp. in-18. 3 fr. 50. « Beau livre, sobre et sévère comme le sujet, nourri de pensées et solidement établi sur les textes. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 24.

A. Brückner, *Geschichte der polnischen Litteratur*. Leipzig, 1901. 628 pp. in-8°. 7 mk. 50. « Beaucoup de travail et de connaissances; les chapitres d'un caractère général sont les meilleurs. Malheureusement, point de notices biographiques et bibliographiques ; ordre arbitraire dans la période moderne; style pénible et lourd. » Jules Legros, Rev. crit., 1903, n° 23.

W. Creizenach, *Geschichte des neueren Dramas*. IIer Band : *Renaissance und Reformation*. Halle, Niemeyer, 1901. vii-532 pp. in-8°. 14 mk. « Riche en analyses et en citations précieuses; tableaux d'ensemble renfermant une foule d'observations utiles; bref, entreprise extrêmement méritoire. » A. C., Rev. crit., 1903, n° 22.

E. Denis, *La Bohême depuis la Montagne Blanche.* 2 vol. Paris, 1903, in-8°. « Cette excellente histoire de la Bohême, écrite dans un sens systématiquement favorable aux Tchèques, est aussi le meilleur livre que nous possédions sur la question d'Autriche ». L. Eisenmann, Rev. crit., 1903, n° 19.

Hermann Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker, griech. und deutsch.* Berlin, Weidmann, 1903. x-602 pp. 15 mk. « Recueil d'une extraordinaire importance; beaucoup de choses nouvelles et de difficultés résolues. » J. Bidez, Rev. crit., 1903, n° 22.

Euripidis *Fabulae*, ed. R. Prinz et N. Wecklein. Vol. III, 5-6. Leipzig, Teubner, 1901-1902. « Avec ces deux fascicules se trouve terminée la grande édition critique indispensable à tous les philologues qui s'occupent d'Euripide. » Albert Martin, Rev. crit., 1903, n° 19.

Fragmentensammlung der griechischen Aertze, I, hrsg. v. M. Wellmann. Berlin, Weidmann, 1901. 254 pp. in-8°. « Recueil important. » P. Tannery, Rev. crit., 1903, n° 26.

J. G. Frazer, *Le Rameau d'or*, trad. p. R. Stiébel et J. Toutain. T. I. Paris, Schleicher, 1903. v-403 pp. in-8°. 10 fr. « Adaptation soignée et complète du célèbre ouvrage de Frazer. Le plan a été heureusement modifié. » Ch. M[ichel], Rev. crit., 1903, n° 22.

Kuno Fischer, *Goethes Faust.* III, 1. Heidelberg, Winter, 1903. 405 pp. in-8°. 7 mk. « Commentaire sage, méthodique et clair, suivant le *Faust* scène par scène. Quelques interprétations contestables. » L. Roustan, Rev. crit., 1903, n° 21.

M. Remy de Gourmont, *Le Problème du Style.* Paris, 1902. Éd. du *Mercure de France.* 278 pp. in-18. « Essaie de réfuter les théories de M. Albalat et développe les paradoxes de l'*esthétisme.* » Pierre Brun, Rev. crit., 1903, n° 24.

Franz Grillparzers *Werke, mit einer Skizze seines Lebens...* v. J. Minor. Stuttgart et Leipzig. 3 mk. « Introduction succincte et substantielle. L'édition elle-même n'est pas complète. » — Grillparzers *Sämtliche Werke*, hrsg. v. Moritz Necker. Leipzig, Hesse. 16 vol. 4 mk. 50. « Édition très complète, excellentes notices. » A. Ehrhard, Rev. crit., 1903, n° 26.

Ch. Lea, *The Moricos of Spain, their conversion and expulsion.* Philadelphie, 1901, in-8°. « Présente les mêmes qualités de science et d'impartialité que l'histoire de l'inquisition du même auteur ». R[euss], Rev. crit., 1903, n° 22.

F. Leo, *Vergils erste und neunte Ecloge* (Extr. de l'*Hermes*, t. 38). Berlin, Weidmann, 1902. 18 pp. in-8°. « Conclusions contestables. » A. Cartault, Rev. crit., 1903, n° 26.

T. Lucreti Cari, *De rerum natura l. III. Texte latin avec le commentaire de* Munro *trad. par* A. Reymond. Paris, Klincksieck, 1903. vii-103 pp. in-8°. « Adaptation utile, mais dont la méthode est flottante; il aurait fallu ne rien supprimer et distinguer plus nettement les additions à Munro. » Paul Lejay, Rev. crit., 1903, n° 21.

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.* Paris, Hachette, 1903. xxiv-434 pp. in-8°. 10 fr. « Livre à la fois creusé dans le détail et synthétique dans l'ensemble, d'une rare sobriété

de jugement et d'une forte conception. L'auteur s'impose la règle de ne rien avancer qui ne soit un fait, mais il sait admirablement utiliser les faits, les grouper, en montrer la coordination. » V. Henry, Rev. crit., 1903, nº 24.

Carlo Pascal, *Fatti e Leggende di Roma*. Florence, Le Monnier, 1903. 219 pp. in-8º. « Beaucoup de hardiesse et aussi d'ingéniosité dans les vues. » Émile Thomas, Rev. crit., 1903, nº 25.

C. Pascal, *Studii Critici sul poema di Lucrezio*. Rome-Milan. 218 pp. in-8º, 5 fr. « L'originalité de ce travail consiste dans les rapprochements avec les sources grecques et dans l'effort pour suivre l'évolution des idées philosophiques. L'auteur combat avec raison la méthode des transpositions dans le texte de Lucrèce. » Émile Thomas, Rev. crit., 1903, nº 25.

G. Pellissier, *Précis de l'Histoire de la littérature française*. Paris, Delagrave. vi-556 pp. in-12. « Bon livre classique, sans plus. » P. Brun, Rev. crit.. 1903, nº 22.

Philostrati minoris *Imagines et* Callistrati *Descriptiones*, rec. C. Schenkl et Aem. Reisch. Leipzig, Teubner, 1902. lviii-82 pp. (*Bibl. script. Gr. et Rom. Teubn.*). « Édition préparée avec soin et méthode, quoique l'on puisse faire des réserves sur certaines conclusions relatives à la critique de Callistrate. » My., Rev. crit., 1903, nº 24.

Poëtarum Graecorum philosophorum *Fragmenta*, ed. H. Diels. Berlin, Weidmann, 1901. « Cette collection peut servir de modèle; nombreuses corrections; méthode prudente et sûre. Il a fallu un effort gigantesque pour surmonter les difficultés de la tâche. » J. Bidez, Rev. crit., 1903, nº 21.

R. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens* (855-933). Paris, 1901, in-8º. « Très bon. » R. H. Labande, Rev. crit., 1903, nº 19.

Rousselot et Laclotte, *Précis de prononciation française*. Paris, 1903. 256 pp. in-8º. 7 fr. 50. « Le but de l'ouvrage est surtout pédagogique, mais les savants en tireront grand profit. L'auteur a pris pour norme la prononciation parisienne, qu'il a notée avec clarté et précision. » A. Meillet, Rev. crit., 1903, nº 25.

Timotheos, *Die Perser*, hrsg. von Wilamowitz-Möllendorff. Leipzig, Hinrichs, 1903. 126 pp. in-8º. 3 mk. « Commentaire attachant d'un texte curieux. » E. Cavaignac, Rev. crit., 1903, nº 26.

Oskar Weise, *Aesthetik der deutschen Sprache*. Leipzig, Teubner, 1903. 309 pp. in-8º. « Recueil d'observations intéressantes et instructives sur les richesses de la langue allemande. Il y a des erreurs et des explications contestables. » L. Roustan, Rev. crit., 1903, nº 21.

U. von Wilamowitz-Möllendorff, *Der Unterricht im Griechischen*. Halle, 1902. « Critique pénétrante de l'enseignement du grec en Allemagne au XIXe siècle; projet de réforme grandiose, élaboré par un esprit puissant. » J. Bidez, Rev. crit., 1903, nº 20.

S. Balau, *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*. Bruxelles, Lamertin, 1903, in-4º. « Nous avons aujourd'hui pour Liège un Wattenbach et un Lorenz amplifiés et complétés, conçus sur un plan plus large. » U. Berlière, Archives Belges, 1903, nº 9.

H. BISCHOFF, *H. Hansjakob*. Gand, 1901. « Cet intéressant travail rend pleine justice à Hansjakob. » Allgemeines Literaturblatt, 1903, n° 15.

H. BISCHOFF, *R. Bredenbrücker*. Gand, 1902. « Témoigne d'une connaissance étonnante de la littérature autrichienne. » E. von Komorzynski, Allgemeines Literaturblatt, 1903, n° 11.

J. DELANNOY, *Les origines diplomatiques de l'indépendance belge. La conférence de Londres, 1830-31*. Louvain, 1903, in-8°. « L'auteur a eu le mérite d'étudier plus qu'on ne l'avait fait avant lui le rôle de l'Angleterre. » H. Vander Linden, Deutsche Literaturzeitung, 1903, n° 47.

H. DEMOULIN, *Épiménide de Crète*. Bruxelles, 1901. « Étude de valeur. » F. Lortzing, Berlin, Philolog. Wochenschr., 1903, n° 10.

J. DEWERT, *Histoire de la ville d'Ath*. Renaix, Leherte-Courtin, 1903. 231 pp. in-8°. 3 fr. « Œuvre de vulgarisation estimable. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 7ᵉ année, n° 9.

E. HUBERT, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas Autrichiens*. Bruxelles, 1902, in-4°. « Aussi richement documenté que bien exposé. » H. Schlitter, Historische Vierteljahrschrift, 1903, n° 3.

E. HUBERT, *Le protestantisme à Tournai pendant le XVIIIᵉ siècle*. Bruxelles, Lebègue, 1903, in-4°. « Apport de nombreux détails inédits sur l'application quotidienne des règles légales ou coutumières relatives à la condition des protestants en Belgique sous l'ancien régime. » P. P[oullet], Archives Belges, 1903, n° 9.

CHR. ISCHYRIUS, *Homulus*. Texte latin publié avec une introd. et des notes p. ALPH. ROERSCH. Gand-Anvers, Librairie néerlandaise, 1903. 3 fr. « Bonne notice biographique. Le texte et les notes laissent à désirer. » Y. H. Rogge, Museum, XI, n° 1.

LAMINNE, *Le traité Peri hermeneias d'Aristote*. Bruxelles, 1901. 61 pp. in-8°. « Répond à son but. » Otto Apelt, Berlin. Philolog. Wochenschr., 1903, n° 20.

H. LOGEMAN, *L'enseignement des langues modernes*. Gand, Librairie néerlandaise. « Article digne d'attention et propre à éclaircir les questions de méthode. » E. von Sallwürck, Engl. Studien, vol. 33, p. 175.

HERMANN PERGAMENI, *Histoire générale de la littérature française*, 2ᵉ éd. Bruxelles, Lebègue, 1903. XIV-748 pp. in-8°. « Livre utile, qui a ses défauts, mais aussi ses mérites propres, à côté de tant d'ouvrages analogues. » L. Roustan, Rev. crit., 1903, n° 47.

H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*. II. Bruxelles, 1903, in-8°. « Excellent et neuf. » J. Tait, English Historical Review, oct. 1903.

H. PIRENNE, *Les documents d'archives comme source de la démographie historique*. Bruxelles, 1903. « Programme des travaux à entreprendre et de la méthode à suivre. » F. Magnette, Archives Belges, 1903, n° 9.

G. SIMENON, *Le servage à l'abbaye de Saint-Trond*. Bruxelles, 1903, in-8°. « Étude très consciencieuse. » A. Hansay, Archives Belges, 1903, n° 9.

P. et J. WILLEMS, *Le Sénat romain en 65 ap. J.-C.* Louvain, 1902 (Extr. du *Musée Belge*). 140 pp. in-8°. « Intéressant. » J. Toutain, Rev. crit., 1903, n° 47.